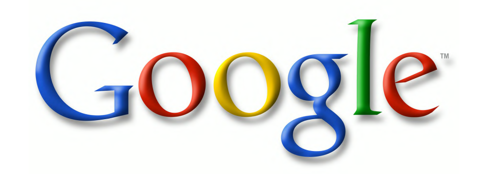




DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES.

TOME TRENTE-SIXIÈME.

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES,

CONTENANT

LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.

Par M. SABBATHIER, de Châlons-sur-Marne.

TOME TRENTE-SIXIÈME.



Du fonds de Delalain l'aîné.

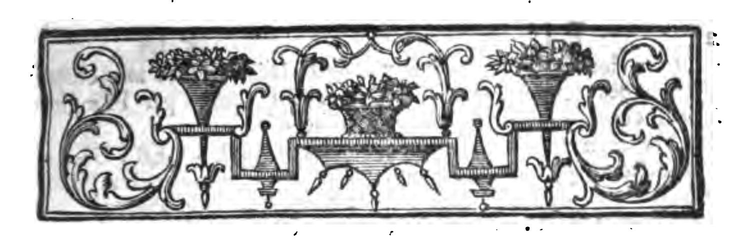
A PARIS,

Chez VOLLAND, Libraire, quai des Augustins, n° 17.

M. DCCC. VIII.

Ouvrage du même Auteur, qui se trouve chez le même Libraire.

Les Mœurs, Coutumes et Usages des anciens Peuples; 3 *Vol. in*-12, 7 fr. 50 c.



DICTIONNAIRE
POUR L'INTELLIGENCE
DES AUTEURS CLASSIQUES, GRECS ET LATINS, TANT SACRÉS QUE PROFANES,
CONTENANT
LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.


UBLIA PRISCA, (a) *Publia Prisca*, Πουπλία Πρίσκα, femme de Fuffius Géminus. *Voyez* Fuffius Géminus.

PUBLICAIN, *Publicanus*, Τελώνης, fermier, receveur des deniers publics, homme attaché à une douane, à une recette de certains droits odieux aux peuples.

PUBLICIUS [La Colline, nommée] *Clivus Publicius*, (b) colline de Rome. Tous les édifices qui étoient sur cette colline, furent consumés par un incendie, arrivé l'an de Rome 549, & 203 avant Jesus-Christ. Tite-Live remarque qu'il n'étoit pas resté la moindre trace de ces édifices.

PUBLICIUS [L.] BIBULUS, *L. Publicius Bibulus*, (c) Tribun des soldats de la seconde légion,

(a) Dio. Cass. pag. 623.
(b) Tit. Liv. L. XXVII. c. 37. L. XXX. c. 26.
(c) Tit. Liv. L. XXII. c. 53.

étoit un des quatre principaux officiers des troupes, qui, après la malheureuse journée de Cannes, se retirerent à Canusium, l'an de Rome 536, & 216 avant Jesus-Christ.

PUBLICIUS [C.] BIBULUS, *C. Publicius Bibulus*, (*a*) Tribun du peuple, ennemi déclaré de M. Claudius Marcellus. L'an de Rome 543, & 209 avant Jesus-Christ, il s'emporta violemment, non seulement contre ce grand homme, mais encore contre tout le corps des nobles, en leur reprochant, entre autres choses, que c'étoit par leur mauvaise foi & par les délais qu'ils affectoient, qu'Annibal, depuis dix ans, demeuroit dans l'Italie, & la regardoit comme sa province. *Voyez* Marcellus [M. Claudius.]

PUBLICIUS [L.], *L. Publicius*, (*b*) dont il est parlé dans l'oraison de Cicéron pour P. Quintius.

PUBLICIUS, *Publicius*, (*c*) un des complices de la conjuration de L. Catilina, étoit un homme accablé de dettes.

PUBLICIUS [Cn.] MÉNANDER, *Cn. Publicius Mænander*, (*d*) affranchi, que des députés Romains, partant pour la Grece, emmenerent avec eux, afin qu'il leur servît d'interprête.

PUBLICIUS [L. & M.], (*e*) *L. & M. Publicius*, avoient bâti pendant leur édilité en l'honneur de la Déesse Flora une chapelle qui fut dédiée par l'Empereur Tibere.

PUBLICIUS CERTUS, (*f*) *Publicius Certus*, ancien Préteur. Lorsqu'Helvidius Priscus, Sénateur estimé de tous les gens de bien, fut accusé, Publicius Certus ne rougit pas de mettre la main sur ce respectable Consulaire en pleine assemblée, & de le traîner en prison.

Tacite paroît insinuer que d'autres Sénateurs aiderent Publicius Certus dans cette infâme expédition. Helvidius Priscus fut condamné à mort, & Publicius Certus désigné Consul pour l'an de Rome 851, de l'ere Chrétienne 98. Ceci se passoit en 94, deux ans avant la mort de Domitien. Mais, en 97 sous le regne de Nerva, Pline le jeune, ami d'Helvidius Priscus, plus sensible encore à la honte du Sénat qu'aux devoirs de l'amitié, se porta pour accusateur de Publicius Certus, & prononça contre lui des discours dont nous devons regretter la perte. Nerva ne permit pas que l'on suivît l'affaire. Cependant, Publicius Certus fut exclus du Consulat. Bientôt après, il tomba malade, & mourut en criant, à ce qu'on disoit, dans les transports de son délire, que Pline le poursuivoit l'épée à la main. *Voyez* Pline le jeune.

(*a*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 20, 21.
(*b*) Cicer. Orat. pro P. Quint. c. 12.
(*c*) Cicer. in L. Catilin. Orat. 2. c. 4.
(*d*) Cicer. Orat. pro L. Corn. Babl. c. 21.
(*e*) Tacit. Annal. L. II. c. 49.
(*f*) Tacit. in Juli. Agric. c. 45. Plin. L. IX. Epist. 13. Roll. Hist. Anc. Tom. VI. pag. 351. Crév. Hist. des Emp. T. IV. pag. 79, 80, 156. *& suiv.*

PUBLICOLA, *Publicola.* *Voyez* Valérius.

PUBLILIUS [VOLÉRON], *Volero Publilius*, (*a*) de famille Plébéienne, mais homme de cœur, avoit servi en qualité d'officier, & étoit fort connu par ses beaux exploits.

L'an de Rome 281, & 471 avant Jesus-Christ, au lieu de l'enrôler comme officier, les Consuls voulurent le réduire à servir sous eux en qualité de simple soldat. Se croyant déshonoré d'une place au-dessous de celle qu'il avoit tenue, & n'ayant rien à se reprocher dans le service qui pût lui attirer cet affront, il témoigna publiquement son chagrin, & refusa d'obéir. Les Consuls, offensés de sa résistance, & de la liberté avec laquelle il soutenoit ses droits, le font saisir au corps. Il réclame les Tribuns. Aucun d'eux ne se mettant en mouvement, & n'osant le secourir, les Consuls ordonnent aux Licteurs de le dépouiller, & de le battre de verges. Alors, Voléron Publilius, *j'en appelle*, dit-il, *au peuple, puisque les Tribuns aiment mieux voir un citoyen frappé de verges sous leurs yeux, que d'être étouffés dans leur lit.* Plus il crioit, plus le Licteur s'efforçoit de le dépouiller. Voléron Publilius étoit dans la force de l'âge, & plein de vigueur. D'un rude coup porté au visage du Licteur, il le renverse par terre, & en fait autant au second qui étoit venu à l'appui du premier. S'étant ainsi tiré de leurs mains, il se jette dans la foule à l'endroit où il voyoit le plus de mouvement & d'indignation, & s'écrie : *J'en appelle, & j'implore la protection du peuple. A moi, citoyens, à moi camarades! vous n'avez rien à attendre des Tribuns; ils ont eux-mêmes besoin de votre secours.* Le feu se met parmi le peuple. On se prépare comme à un combat, & l'on voyoit bien que tout alloit être porté aux dernieres violences sans considération ni de naissance, ni d'âge, ni de dignité. Les Consuls, ayant essayé de s'opposer à cet orage, connurent, par leur expérience, que la majesté du rang suprême sans forces est d'un foible secours. Leurs Licteurs sont maltraités, leurs faisceaux sont brisés; & eux-mêmes chassés de la place & forcés de se retirer dans le Sénat, ils ignorent jusqu'où il plaira à Voléron Publilius de pousser sa victoire.

Le tumulte étant un peu appaisé, les Consuls convoquent le Sénat, & se plaignent vivement du mauvais traitement qu'ils ont reçu, de la violence du peuple, & de l'audace insolente de Voléron Publilius. Les Patriciens, qui regardoient l'insulte faite aux Consuls comme la ruine & l'anéantissement de la Magistrature, vouloient que

(*a*) Tit. Liv. L. II. c. 55. & *seq.* Dionys. Halicar. L. IX. c. 9. & *seq.* Roll. Hist. Rom. T. I. p. 339. & *suiv.*

l'on précipitât du haut du rocher celui qui avoit osé porter la main sur les Licteurs. Les Plébeiens, de leur part, qui ne pouvoient souffrir qu'on donnât atteinte à leur liberté, demandoient justice contre les Consuls pour l'indignité avec laquelle ils avoient traité un citoyen, simplement parce qu'il avoit réclamé l'assistance des Tribuns. Cette cause particuliere de Voléron Publilius devint tellement celle du public, qu'on oublia la dispute du partage des terres, qui en ce tems-là étoit fort vive, pour ne parler plus que des privileges & de la liberté.

Le peuple, qui avoit pris Voléron Publilius sous sa protection, & qui l'honoroit de sa faveur, le créa Tribun pour l'année, pendant laquelle L. Pinarius & P. Furius furent Consuls. Et contre l'opinion de tous ceux qui avoient cru qu'il useroit de tout le pouvoir que lui donnoit sa charge, pour tourmenter les Consuls de l'année précédente, faisant céder son ressentiment au bien de la cause publique, il ne leur fit pas la moindre peine. Il se contenta de proposer une loi, en vertu de laquelle les Magistrats Plébeiens seroient nommés dans les assemblées du peuple par Tribus. Cette Loi ne paroissoit pas d'abord, par les termes dans lesquels on la proposoit, tirer à aucune conséquence contre les Patriciens. Mais, dans le fond, elle n'alloit pas moins qu'à leur ôter les moyens, qui leur avoient réussi jusques-là, de faire élever au Tribunat, par les suffrages de leurs cliens, ceux des Plébeiens qui leur convenoient le plus dans cette charge.

Des quatre autres Tribuns il y en avoit deux qui se joignoient à Voléron Publilius pour faire passer la loi proposée; de sorte que soutenu de ces deux Collegues, il l'emportoit par la pluralité des voix sur les deux autres Tribuns qui y formoient opposition. Mais, les Consuls, le Sénat & tous les Patriciens faisoient leurs efforts pour empêcher que la loi ne passât. Le jour que les Tribuns devoient la confirmer, ils se rendirent en grand nombre dans la place publique, où ils prononcerent différens discours. Les Consuls, les plus âgés des Sénateurs, en un mot tous ceux qui vouloient parler, furent écoutés favorablement; ils mirent tout en œuvre pour faire voir que cette Loi emportoit avec elle de grandes absurdités. Les Tribuns de leur côté réfutoient leurs raisons; les Consuls leur repliquoient sur le champ; enfin, les contestations durerent si long-tems, que la nuit étant survenue, l'assemblée se sépara. Les Tribuns convoquerent une autre assemblée pour le troisieme jour de marché, afin de vérifier & de confirmer la Loi. Il s'y trouva enore plus de monde qu'à la premiere; elle se passa de la même maniere & avec les mêmes contestations. Pour lever ces difficultés, Voléron Publilius résolut de ne plus permettre aux Consuls de blâmer la Loi, ni

aux Patriciens de se trouver aux assemblées, quand on donneroit les suffrages. Car, il avoit remarqué qu'ils s'y rendoient avec une foule de cliens; que répandus dans divers endroits de la place publique, ils encourageoient ceux qui blâmoient la loi; qu'ils troubloient ceux qui la défendoient; qu'ils mettoient tout en usage pour empêcher les assemblées, pour y causer de la confusion, & pour ôter la liberté des suffrages.

Pendant que cela se passoit, une peste qui survint arrêta tout. Quand le mal eut cessé, Voléron Publilius, sur le point de sortir de charge, ne pouvoit faire recevoir sa loi dans le peu de tems qui lui restoit, car le jour des comices étoit proche. Il recommence tout de nouveau à briguer la dignité de Tribun pour l'année suivante; il flatte les citoyens par de belles promesses; enfin, il vient à bout, par ses intrigues, de se faire continuer pour cette année avec deux de ses Collegues qui favorisoient son entreprise.

Les Patriciens, de leur côté, dresserent une contrebatterie, en choisissant pour Consul Appius Claudius, qui haïssoit autant le peuple, qu'il en étoit déjà haï lui-même, par une suite des démêlés que son pere avoit eus avec la multitude, & de la hauteur dont il avoit toujours usé avec elle. Ils lui donnerent, pour Collegue, T. Quintius. Dès le commencement de l'année, on remit la loi sur le tapis. Voléron Publilius y ajouta un nouvel article, dans lequel il étoit dit que la création des Édiles, & toutes les délibérations généralement qui intéresseroient le peuple, se termineroient dans des comices assemblés par tribus; ce qui étoit ruiner de fond en comble la puissance du Sénat, & la faire passer entre les mains du peuple. Voléron Publilius, comme auteur de la loi, suivoit son entreprise. Mais, Létorius son Collegue, comme le plus nouveau dans le Tribunat, étoit aussi le plus vif & le plus ardent à en poursuivre l'établissement. Ses efforts ne furent pas inutiles. La loi, après les débats les plus violens, fut publiée.

PUBLILIUS [L.] VOLSCUS, *L. Publilius Volscus*, (*a*) un des Tribuns Militaires qui furent créés, l'an de Rome 355, & 397 avant Jesus-Christ.

PUBLILIUS [VOLÉRON], *Volero Publilius*; (*b*) un des cinq Tribuns Militaires, qui furent tirés de l'ordre du peuple, l'an de Rome 356, & 396 avant Jesus-Christ.

PUBLILIUS [Q.], *Q. Publilius*, (*c*) Tribun du peuple. *Voyez* Ménius [M.].

PUBLILIUS [Q.] PHILON, *Q. Publilius Philo*, (*d*) fut élevé au Consulat avec Ti. Émilius

(*a*) Tit. Liv. L. V. c. 12.
(*b*) Tit. Liv. L. V. c. 13.
(*c*) Tit. Liv. L. VI. c. 19, 20.

(*d*) Tit. Liv. L. VIII. c. 12, 15. & *seq*. L. IX. c. 7. & *seq*. Roll. Hist. Rom. Tom. II. p. 416. & *suiv*.

Mamercinus, l'an de Rome 416, & 336 avant Jesus-Christ. Ces deux Généraux marcherent contre les Latins. Q. Publilius Philon défit les ennemis, prit leur camp, & obligea plusieurs peuples de se rendre aux Romains. Son Collegue cependant fit avancer ses troupes contre les habitans de Pédum. Ils étoient soutenus par les villes de Tibur, de Préneste, de Vélitres, & il leur étoit venu des secours de Lavinium & d'Antium. Avant que cette derniere guerre fût terminée, Ti. Émilius Mamercinus ayant appris qu'on avoit décerné à son Collegue le triomphe, se hâta de retourner à Rome pour y demander le même honneur, quoiqu'il n'eût point encore remporté la victoire. Le Sénat, blessé d'un empressement si mal placé, lui refusa le triomphe, jusqu'à ce que Pédum eût été pris de force, ou se fût rendu par capitulation. Ce refus l'aigrit contre le Sénat, & il se conduisit, pendant son Consulat, comme un vrai Tribun du peuple, sans trouver d'opposition de la part de son Collegue, qui étoit Plébeien. Le Sénat, sous prétexte d'une nouvelle rébellion des Latins, mais en effet pour se délivrer plutôt de deux Consuls dont il étoit mécontent, leur ordonna de créer un Dictateur. Ti. Émilius Mamercinus, qui avoit pour lors l'autorité, car chacun des Consuls, lorsqu'ils étoient ensemble, l'exerçoit à son tour, nomma son Collegue, & celui-ci choisit pour Général de la cavalerie Junius Brutus.

On devoit s'attendre qu'un Dictateur Plébeien ne manqueroit pas de signaler sa Dictature par quelque établissement favorable au peuple, & contraire à la noblesse; & c'est ce qui arriva. Il proposa trois loix fort mortifiantes pour le Sénat, & qui donnoient beaucoup d'atteinte à son autorité. La premiere portoit que les Plesbiscites, c'est-à-dire, les ordonnances du peuple, assujettiroient les Sénateurs comme les Plébeiens. Cette loi avoit déjà été proposée après l'expulsion des Décemvirs, & étoit apparemment mal exécutée. La seconde ordonnoit que les Sénateurs approuveroient par avance les loix qui seroient portées dans les assemblées par suffrage; au lieu qu'anciennement les décrets du peuple n'avoient de force qu'après qu'ils avoient été confirmés par le Sénat. Enfin, la troisieme loi statuoit que des deux Censeurs il y en auroit un tiré du peuple, puisqu'il étoit déjà permis d'y prendre les deux Consuls.

Deux ans après, Q. Publilius Philon fut élevé à la Préture, à laquelle aucun Plébeien n'étoit parvenu avant lui. Le Consul C. Sulpicius Longus s'y étoit fortement opposé, & avoit déclaré qu'il n'auroit point d'égard à sa nomination; mais, le Sénat qui n'avoit pu exclure le peuple des premieres magistratures, ne crut pas devoir s'opi-

altérer si fort au sujet de la Préture.

Q. Publilius Philon fut choisi depuis pour maître de la cavalerie par le Dictateur L. Émilius Mamercinus, & peu de tems après il fut créé Censeur avec Sp. Postumius. Il exerçoit cette derniere Magistrature, l'an de Rome 422, & 330 avant Jesus-Christ. Il parvint au Consulat pour la seconde fois l'an de Rome 428, & 324 avant Jesus-Christ, & eut pour Collegue L. Cornélius Lentulus. Il marcha contre Palépolis, dont il ne se rendit maître que l'année suivante. On lui décerna le triomphe, parce que quoique la ville n'eût pas été prise de force, il étoit cependant sûr que c'étoit la crainte qui l'avoit forcée à se rendre. Il arriva à ce Général deux avantages qu'aucun autre n'avoit eus avant lui; car, il fut le premier à qui on continua l'autorité du commandement, & qui triompha sans être revêtu d'aucune Magistrature.

Il parvint au Consulat pour la troisieme fois avec L. Papirius Cursor, l'an de Rome 434, & 318 avant Jesus-Christ. On venoit alors de signer le honteux traité de Caudium. Nos deux Généraux étant convenus entre eux de leurs départemens, L. Papirius Cursor fit avancer ses troupes dans l'Apulie vers Lucérie, & Q. Publilius Philon conduisit les siennes dans le pays des Samnites, pour les opposer à celles qui avoient été employées à Caudium. Cette disposition des troupes Romaines embarrassa les Samnites. Ils n'osoient pas marcher vers Lucérie, de peur que l'ennemi ne les attaquât en queue; ni demeurer dans le Samnium, de peur que cependant Lucérie ne fût prise. Ils se déterminerent donc à présenter le combat à Q. Publilius Philon, & rangerent leur armée en bataille.

Q. Publilius Philon, avant que de combattre les Samnites, fit assembler ses soldats, croyant qu'il étoit à propos de le exhorter à bien faire; mais, ils accoururent autour de son tribunal avec tant de joie, & lui demanderent le combat avec tant d'empressement, & en poussant de si grands cris, qu'il ne lui fut pas possible de leur faire entendre sa voix. Leur seul courage, animé par le souvenir de l'affront qu'ils avoient reçu, leur tenoit lieu de toutes les raisons qu'on pouvoit leur apporter. Ils marchent donc au combat, pressant les enseignes d'avancer; & pour ne point perdre de tems à lancer leurs traits, avant que de tirer l'épée, ils les jettent tous par terre comme de concert, & fondent sur les ennemis l'épée nue. La prudence avec laquelle les Généraux rangeoient ordinairement leurs troupes, & plaçoient leur corps de réserve, ne fut d'aucun usage en cette occasion; la colere, ou pour mieux dire, la fureur du soldat, fit plus que toute la sagesse & toute l'expérience du commandant. C'est pourquoi,

les ennemis furent non seulement défaits & mis en déroute, mais n'osant pas même rentrer dans leur camp, de peur de retarder leur fuite, ils se retirerent dans l'Apulie par petits pelotons. La même furie porta les vainqueurs dans le camp des Samnites, où ils répandirent plus de sang que dans la bataille. Ils y trouverent un riche butin, mais l'esprit de colere & de vengeance dont ils étoient transportés, leur en fit gâter la plus grande partie. C'est ainsi que Q. Publilius Philon contribua à venger les Romains de l'affront qu'ils avoient reçu à Caudium.

Il fut créé Consul pour la quatrieme fois l'an de Rome 439, & 313 avant Jesus-Christ, & il eut pour Collegue le même L. Papirius Cursor, qui étoit aussi Consul pour la quatrieme fois.

PUBLILIUS [C.], *C. Publilius*, (*a*) jeune homme, non moins recommandable par sa vertu que par sa beauté. *Voyez* Papirius (L.).

PUBLILIUS [T.], *T. Publilius*, (*b*) un des cinq Augures, qui furent créés l'an de Rome 452, & 300 avant Jesus-Christ, & qui furent tirés tous du corps du peuple.

PUBLIUS, *Publius*, Πόπλιος, (*c*) ayant volé le fourreau de l'épée de Mithridate, qui avoit coûté quatre cens talens, le vendit à Ariarathe. Pharnace, ayant découvert ce vol, fit punir le voleur.

PUBLIUS, *Publius*, (*d*) surnommé Syrus, parce qu'il étoit de Syrie, étoit un Poëte Mimique. Il florissoit à Rome, vers l'an de la fondation de cette ville 710, & 42 avant Jesus-Christ, comme nous l'apprenons de S. Jérôme. Son esprit lui fit mériter l'estime de Jules César.

Macrobe rapporte diverses sentences de lui, ainsi qu'Aulu-Gelle. On a recueilli ses sentences avec celles de Décimus Labérius. Joseph Scaliger, Tannegui Lefevre, & divers autres les ont expliquées.

Publius est appellé Poëte Mimique ou Mimographe, c'est-à-dire, bouffon & baladin, contrefaisant les actions ou les paroles des autres, pour les rendre ridicules au public.

Décimus Labérius, chevalier Romain, assez estimé pour ses Mimes, dont il nous reste quelques fragmens recueillis dans l'édition de Lyon en 1603, étant mort à Putéoles dix mois après l'assassinat de Jules César, en la seconde année de la CLXXXIV^e. Olympiade, on vit monter sur le théatre avec plus d'éclat ce Publius venu de Syrie, & il effaça Décimus Labérius.

Il ne nous reste plus de ses Mimes que les Sentences qui en furent extraites dès le tems des Antonins. Elles ont été souvent imprimées avec des notes de

(*a*) Tit. Liv. L. VIII. c. 28.
(*b*) Tit. Liv. L. X. c. 9.
(*c*) Plut. T. I. p. 641.
(*d*) Cicer. ad Amic. L. IX. Epist. 16.

divers critiques. Une des bonnes éditions est celle que M. Lefevre de Saumur a donnée à la fin de son Phedre. La meilleure est celle de MM. Hawercamp & Preiger, donnée en Hollande en 1708.

Les anciens goûtoient si fort ce qu'avoit fait cet Auteur, qu'ils le jugeoient préférable à tout ce que les Poëtes tragiques & comiques avoient jamais produit de meilleur, soit dans la Grece, soit dans l'Italie. C'étoit le sentiment de Jules César; ç'a été depuis celui de Cassius Sévérus, & celui de Séneque le Philosophe. Parmi les modernes, les deux Scaliger pere & fils, faisoient un très-grand cas de ce Poëte.

PUBLIUS CLODIUS, *Publius Clodius*, Πόπλιος Κλώδιος (*a*) que ses inimitiés contre Cicéron ont rendu si fameux, vrai scélérat, qui ternissoit l'éclat de sa naissance & de son nom par l'assemblage de tous les vices; sans honneur, sans pudeur, sans aucun sentiment de probité; audacieux & téméraire jusqu'à tout oser, & débauché jusqu'à être soupçonné, non sans fondement, d'inceste avec toutes ses sœurs, dont l'une étoit femme de L. Lucullus. Le vice, précisément comme vice, sembloit avoir pour lui des attraits. Malgré cet assemblage de mauvaises qualités, son nom, sa naissance, ses alliances lui donnoient un très-grand crédit; d'autant plus qu'il avoit les talens nécessaires pour gagner la multitude, une éloquence populaire, & une prodigalité, qui ne ménageoit ni les fonds publics, ni ses biens particuliers, pourvu que par ses largesses il pût se faire des créatures.

Comme il servoit en Asie dans l'armée de son beau-frere, l'an 67 avant Jesus-Christ, il étoit fort mécontent de n'en être pas autant considéré qu'il le souhaitoit. Il avoit assez d'ambition pour vouloir primer; & néanmoins ses mauvaises mœurs & son indignité déterminoient L. Lucullus à lui en préférer plusieurs autres. Ce factieux chercha donc à se venger, en soulevant les soldats contre leur Général.

Il s'adressa particulierement à ceux qui avoient servi sous Fimbria, & qui étoient par eux-mêmes, très portés à la sédition. Il feignoit de s'intéresser pour eux, demandant si jamais des soldats qui avoient vieilli sous les armes, ne verroient de fin à tant de guerres & à tant de fatigues; s'il leur faudroit passer leur vie à attaquer toutes les nations les unes après les autres, à parcourir tout l'Univers; & cela sans retirer aucun autre fruit de tant de travaux & de dangers, que d'être employés à escorter les chariots & les chameaux de L. Lucullus,

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 643. & *seq.* pag. 711. & *seq.* pag. 874. & *seq.* Dio. Cass. pag. 6, 7, 50. & *seq.* Crév. Hist. Rom. Tom. VI. pag. 241, 242, 519. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 204, 205, 511.

chargés de vases d'or tout brillans de pierreries. « Les soldats » de Cn. Pompée au contraire, » disoit-il, qui n'ont ni repoussé » Mithridate & Tigrane dans » des déserts inhabitables, ni » forcé les villes royales d'A- » sie, mais qui ont eu à com- » battre des exilés en Espagne » & des esclaves en Italie, » jouissent aujourd'hui d'un plein » repos avec leurs femmes & » leurs enfans, ayant de bonnes » terres & habitant de belles » villes. Si donc, ajoutoit-il, » notre destinée est de ne ja- » mais cesser de faire la guerre, » réservons ce que nous avons » encore de forces pour un Gé- » néral, qui met sa plus grande » gloire à enrichir les soldats » dont il a tiré du service. » Il est aisé de concevoir quel effet produisirent parmi les troupes de pareils discours. L. Lucullus n'en fut plus le maître, & leur désobéissance le réduisit à se laisser enlever ses conquêtes par des ennemis vaincus.

P. Clodius aimoit Pompeia, femme de Jules César; mais, Aurélia, mere de ce dernier, Dame vertueuse & sévere, veilloit de si près sa belle-fille, que les intrigues de P. Clodius & de Pompeia se trouvoient extrêmément gênées. Les mysteres de la bonne Déesse, qui se célébroient cette année dans la maison de Jules César, leur parurent à l'un & à l'autre une occasion favorable. Ces prétendus mysteres étoient réellement accompagnés de tant d'infamies, qu'il n'est pas étonnant qu'ils pussent servir de scene & d'invitation à l'adultere.

On sçait que la maison où se célébroit cette fête, étoit livrée aux femmes seules. Tous les hommes & le maître même étoient obligés d'en sortir. On en chassoit les animaux mâles, & on portoit le scrupule jusqu'à couvrir les peintures où il y en avoit de représentés. Les ténebres de la nuit, les joies folles & dissolues, les danses avec instrumens & musique, toutes ces circonstances paroissoient favoriser le dessein de P. Clodius. Comme il étoit encore assez jeune, & qu'l avoit peu de barbe, il espéra qu'en prenant un habit de femme & l'équipage d'une musicienne, il pourroit entrer sans être reconnu. Il entra effectivement, étant introduit par une esclave de Pompeia, qui étoit du secret. Mais, cette esclave l'ayant quitté pour aller avertir sa maîtresse, comme il se passa quelque tems, P. Clodius se trouva embarrassé. Il ne pouvoit rester où il étoit, & il ne vouloit point se trop éloigner. Pendant qu'il erroit de côté & d'autre, évitant les lumieres, une autre esclave qui appartenoit à Aurélia, l'apperçut, & le prit d'abord pour une femme. Mais, à son air emprunté, ayant conçu quelque soupçon, elle le questionna; & P. Clodius fut obligé de lui répondre. Sa voix le trahit; & l'esclave, étrangement surprise & effrayée, court à l'endroit où étoient les lumieres & la com-

pagnie, criant qu'elle avoit trouvé un homme dans la maison. Aussi tôt, Aurélia fit cesser les mysteres, couvrit les statues & les représentations des Divinités, & ayant fait fermer les portes, se mit à chercher partout avec des flambeaux. P. Clodius fut enfin trouvé dans la chambre de l'esclave qui l'avoit introduit, & toutes les femmes s'attroupant autour de lui, le mirent dehors. On peut juger du vacarme que fit dans Rome une pareille aventure, lorsqu'elle fut sçue. Toutes les femmes en instruisirent leurs maris dès la nuit même; & le lendemain c'étoit un cris d'indignation & un soulevement universel contre P. Clodius, comme contre un impie, à la punition duquel la République & les Dieux étoient intéressés. Les Vestales recommencerent le sacrifice. Jules César répudia sa femme, qui l'avoit trop bien mérité.

Cette affaire occupa les Consuls de l'an 61 avant Jesus-Christ, qui étoient M. Pupius Pison & M. Valérius Messala Niger. Elle avoit été portée devant le Sénat par Q. Cornificius. Il fut rendu un décret préparatoire, qui portoit que le college des Pontifes seroit consulté sur la qualité de l'action. La réponse fut que c'étoit une impiété. Alors, le Sénat ordonna aux Consuls de proposer au peuple une loi pour établir une commission extraordinaire, qui jugeât de la profanation commise dans les mysteres de la bonne Déesse. M. Pupius Pison étoit ami de P. Clodius. Ainsi, en même tems qu'il proposoit la loi pour obéir au décret du Sénat, il y suscitoit des obstacles, & tâchoit d'empêcher qu'elle ne passât.

P. Clodius étoit dans une situation bien violente & bien périlleuse. Il avoit contre lui toutes les colomnes du Sénat, le consul M. Valérius Messala Niger, L. Lucullus, Q. Hortensius, Cicéron, Caton. Cn. Pompée même parla devant le Sénat & devant le peuple d'une maniere peu favorable à la cause de P. Clodius. Celui-ci se donnoit tous les mouvemens imaginables. Il ameutoit la canaille, qui étoit à ses ordres. Il employoit tantôt les prieres, & tantôt les invectives. Dans le Sénat, il se prosternoit aux pieds des Sénateurs, & devant le peuple il déclamoit contre eux. Mais, tous ses efforts eussent été inutiles, s'il n'eût pas mis dans ses intérêts le tribun Q. Fusius Calénus. Car, le consul M. Pupius Pison n'avoit absolument aucun crédit, étant destitué de toute bonne qualité & de tout talent.

Q. Fusius Calénus étoit donc la seule ressource de P. Clodius. Mais, il y avoit quelque chose de si odieux dans cette affaire, qu'il n'osoit prendre ouvertement la défense de celui qu'il prétendoit sauver. Il ne s'opposoit pas en forme à la loi que proposoient les Consuls; il disputoit seulement & chicanoit le terrein. Q. Hortensius, qui craignit qu'il ne prît enfin le parti de l'opposi-

tion, s'avisa d'un expédient. Ce fut que le Tribun lui-même proposât une loi, différente en un seul point de celle des Consuls. La loi des Consuls vouloit que le Préteur, qui seroit commis pour présider au jugement, formât lui-même son conseil, & choisît les Juges; au lieu que par celle de Q. Fusius Calénus les Juges devoient être tirés au sort. Q. Hortensius, qui proposa ce tempérament, sentoit bien que la différence entre les deux loix étoit importante. Mais, il s'étoit persuadé qu'il n'y avoit point de Juges qui pussent absoudre P. Clodius; & son expression étoit qu'une épée de plomb suffiroit pour l'égorger. La loi passa donc ainsi réformée.

Dès que le tribunal se fut formé & qu'il eut commencé ses séances, les bons Citoyens furent entierement découragés. Car, ils n'y voyoient que gens ruinés, sans pudeur, sans aucun sentiment de probité. Jamais une académie de jeu n'offrit une compagnie plus méprisable. On y comptoit néanmoins quelques gens de bien, mais déconcertés & honteux de se voir si mal assortis.

Ces Juges firent d'abord les séveres, sans doute pour amorcer le public, ou pour se vendre plus cherement. Ils refusoient tout à l'accusé; l'accusateur, qui étoit un Lentulus, obtenoit plus qu'il ne demandoit; ensorte que Q. Hortensius s'applaudissoit beaucoup, & vantoit la sagesse de ses vues. Il est vrai qu'il n'étoit pas croyable que des Juges pussent être assez impudens pour absoudre un pareil scélérat. Outre le crime particulier pour lequel il étoit accusé, les témoins les plus respectables déposoient contre lui des faits atroces, parjures, suppositions de testamens, adulteres & débauches de toutes les especes, &c. Pour ce qui regarde la profanation des mysteres de la bonne Déesse, Aurélia, mere de Jules César, & Julie sa sœur, déposerent les faits tels qu'elles les avoient vus.

Toute la défense de P. Clodius rouloit sur un seul moyen. Il alléguoit un *alibi*, & prouvoit par de faux témoins que la même nuit pendant laquelle on l'accusoit d'avoir troublé les mysteres, il avoit couché à Intéramna, ville éloignée de Rome de plus de soixante milles. Cicéron détruisit cette vaine allégation, en déposant qu'il avoit vu P. Clodius, & lui avoit parlé dans Rome peu d'heures avant la nuit dont il s'agissoit. Les applaudissemens, donnés par les Juges à Cicéron dans cette circonstance, acheverent de désespérer l'accusé & ses défenseurs. Ils eurent lieu de concevoir de nouvelles allarmes par la démarche que firent encore les Juges de demander au Sénat une garde, qui leur fut accordée. Ainsi, tout sembloit annoncer à P. Clodius une condamnation inévitable.

En deux jours l'affaire changea de face, & par des voies

si détestables, que nous avons peine à les écrire. M. Crassus se chargea de cette infâme négociation. Il manda les Juges chez lui, donna de l'argent aux uns, en promit aux autres. Il y eut même des adulteres stipulés, & d'autres horreurs plus contraires à la nature. C'est ainsi que P. Clodius parvint à se faire absoudre par de plus grands crimes, que celui pour lequel il étoit mis en justice. Le jour du jugement, la place publique fut toute remplie d'esclaves; les gens de bien étoient en fuite. Il se trouva néanmoins vingt-cinq Juges, qui malgré le danger extrême qui les menaçoit, aimerent mieux s'exposer à périr, que de perdre & de renverser la République. Trente-un craignirent plus la faim que la mauvaise renommée. Ces indignes Juges, qui auroient mérité les plus grands supplices, en furent quittes pour la honte & quelques railleries.

Bientôt après, P Clodius songea à parvenir au Tribunat, pour pouvoir dans cette charge se venger de ses ennemis, & surtout de Cicéron. La naissance de P. Clodius étoit un obstacle comme invincible à ses desseins. Il étoit de race Patricienne; & les seuls Plébéiens pouvoient devenir Tribuns du peuple. Il entreprit de se faire Plébéïen. Pour cela, il gagna un Tribun, nommé Hérennius, homme de bas lieu, de mauvaise volonté, sans fortune comme sans mérite, qui proposa au peuple que P. Clodius fût réputé Plébéïen, & compté pour tel dans la République, comme ceux qui l'étoient de naissance. Le consul Q. Métellus se prêta d'abord à ce projet, peut-être par surprise. Mais, il revint bientôt sur ses pas, & justement irrité contre P. Clodius, il le menaça en plein Sénat, quoiqu'il fût son cousin-germain. Les Collegues d'Hérennius s'étoient aussi opposés à sa proposition. Cependant, P. Clodius se portoit pour Plébéïen, & aspiroit au Tribunat. Mais, il manqua son coup pour cette année.

Il fut plus heureux l'année suivante, qui étoit la cinquante-neuvieme avant Jesus-Christ. Un certain Fonteius, plébéïen, l'adopta, & par-là l'introduisit dans l'ordre du peuple. Mais, cela ne suffisoit pas. Le concours de l'autorité publique lui étoit nécessaire, & c'est ce qu'il n'avoit pu obtenir jusqu'alors. Jules César, mécontent de Cicéron, se prêta aux désirs de P. Clodius. Il fit passer la loi qui étoit nécessaire pour valider l'adoption, & présida lui-même à l'assemblée des Curies convoquées à cet effet. Il étoit besoin du ministere de l'un des Augures; Cn. Pompée, qui depuis peu s'étoit lié avec P. Clodius, fit cette fonction; & tout cela fut terminé avec une diligence surprenante. Cette adoption n'étoit qu'une comédie, qui n'avoit rien de sérieux. Fonteius étoit marié, & plus jeune que celui qu'il adoptoit. De plus, comme il acquéroit sur son fils adoptif

les droits de la puissance paternelle, qui étoient fort étendus chez les Romains, de peur que P. Clodius n'en fût gêné, & afin qu'il se trouvât aussi maître de sa personne & de ses actions qu'il l'avoit été auparavant, Fonteïus ne l'eut pas plutôt adopté, qu'il l'émancipa. Mais, P. Clodius n'en étoit pas moins Plébéïen & éligible pour la charge de Tribun du peuple.

Il ne l'eut pas plutôt obtenue, qu'il dressa ses batteries pour satisfaire enfin sa vengeance; & le Triumvirat acheva de rendre son entreprise infaillible, si-non en agissant avec lui, du moins en lui tenant lieu de corps de réserve. P. Clodius commença à proposer différentes loix, soit pour se gagner la faveur de toutes sortes de personnes, soit pour écarter les obstacles par lesquels on pourroit entreprendre de l'arrêter. L'une de ces loix regardoit la distribution du bled qui se faisoit aux Citoyens à très-vil prix. Une seconde loi rétablissoit ou instituoit des especes de confréries d'artisans. Une troisieme énervoit & détruisoit presque l'autorité de la Censure, & devenoit par-là extrêmement agréable à un très-grand nombre de Citoyens, & spécialement de Sénateurs, dont la conduite déréglée les mettoit dans le cas de craindre une Magistrature sévere, qui les menaçoit de les réduire aux regles du devoir, ou de les flétrir s'ils y manquoient.

Par ces loix P. Clodius se faisoit des amis & des partisans; mais, il sçavoit que parmi ses Collegues & dans le college des Préteurs, il y avoit des hommes qu'il ne pouvoit pas espérer de gagner; il craignoit de leur part divers obstacles, & notamment celui qui se tiroit des Auspices. On sçait quelle étoit la superstition des Romains par rapport aux présages, & sur-tout par rapport aax signes qu'ils croyoient leur venir du Ciel. Un Magistrat, qui s'étoit mis à consulter les Auspices, s'il le faisoit signifier à son Collegue, ou à un Tribun qui envoyoit le peuple aux suffrages, arrêtoit tout dans le moment; & il n'étoit plus permis de passer outre de tout le reste du jour. P. Clodius voulut une bonne fois se débarrasser de cette inquiétude, en faisant statuer par le peuple, qu'il ne fût permis à aucun Magistrat de consulter les Auspices, pendant que les Tribus seroient occupées à délibérer. Cette même loi de P. Clodius abolissoit aussi la distinction des jours dans lesquels les assemblées du peuple pouvoient ou ne pouvoient pas se tenir; distinction ménagée de toute antiquité pour mettre un frein à la licence populaire. P. Clodius ordonnoit au contraire que tous les jours marqués dans le Calendrier comme jours d'audience du Préteur, fussent également libres pour proposer des loix & pour en délibérer.

Il ne falloit pas avoir toute la pénétration d'esprit qu'avoit Cicéron pour comprendre que

ces loix étoient des machines dirigées contre lui, & qui préparoient les voies aux assauts qu'on se proposoit de lui livrer. Aussi prit-il d'abord le parti d'agir avec vigueur pour empêcher qu'elles ne passassent. P. Clodius eut recours à la ruse. Il feignit de n'avoir aucun mauvais dessein contre Cicéron. Il changea de langage à son égard; plus de menaces, plus d'invectives. Il rejettoit sur Térentia la cause de leur inimitié. Enfin, il promit solemnellement de ne rien entreprendre contre Cicéron, s'il ne mettoit point d'obstacle à ses loix. Cicéron consentit à demeurer tranquille; & les loix passerent. Alors, P. Clodius leva le masque, & proposa une nouvelle loi, qui prononçoit la peine d'exil contre quiconque feroit ou auroit fait mourir un Citoyen sans forme de procès; & afin que cette loi éprouvât moins de difficultés, il y joignit, ou peut-être avoit-il fait précéder une défense aux Tribuns d'user contre elle de leur droit d'opposition. Cette restriction, apposée aux droits des Tribuns, n'étoit pas sans exemple.

Cicéron n'étoit point nommé dans la loi de P. Clodius. Cependant, dès qu'elle fut proposée, il prit le deuil, & commença à supplier le peuple de la même façon que s'il eut été accusé nommément. Tous les Ordres de l'État s'intéresserent pour lui. Mais, P. Clodius redoublant d'efforts, la plupart des Citoyens, soit par crainte, soit autrement, abandonnerent Cicéron. Alors, ses amis, croyant qu'il n'y avoit plus de sûreté pour lui dans la ville, lui conseillerent de se retirer; il sortit de Rome pendant la nuit. Dès que P. Clodius fut instruit de la retraite de Cicéron, il le fit condamner nommément à l'exil par une loi, qui prononçoit aussi amende contre lui, ou même la confiscation de ses biens. Il étoit bien juste que P. Clodius recueillît le fruit d'un crime dont il étoit le principal auteur. Le terrein de la maison de Cicéron à Rome fut l'objet qui piqua sa cupidité. Il s'en empara, & en consacra une partie à la Déesse de la liberté. C'est ainsi que P. Clodius triompha de son ennemi.

Il se tourna ensuite contre Ptolémée, roi de l'isle de Chypre. Un motif de vengeance l'animoit contre ce Prince. P. Clodius, ayant quitté l'armée de L. Lucullus après l'avoir soulevée contre son Général, & s'étant retiré en Cilicie auprès de Q. Marcius Rex, qui le fit Amiral de sa flotte, avoit été pris par les Pirates. Comme il se trouvoit sans argent, il s'adressa à Ptolémée, roi de Chypre, pour avoir de quoi payer sa rançon. Ce Prince avare, à qui une pareille dépense déplaisoit fort, n'envoya que deux talens. Les Pirates ne voulurent pas recevoir une somme si chétive, & ils aimerent mieux rendre gratuitement la liberté à leur prisonnier, qu'ils n'osoient retenir, dans la crainte qu'ils avoient de Cn.

Pompée, alors commandant des mers. P. Clodius, devenu tribun long-tems après, se souvint de cette injure; & ce fut pour s'en venger qu'il résolut de détrôner Ptolémée. En quoi il ne réussit que trop bien, malheureusement pour ce Prince.

Cependant, les esprits entroient à Rome dans des dispositions favorables pour la cause de Cicéron, qui dans son exil étoit accablé de douleur. La témérité & la pétulance incroyables de P. Clodius ne tarderent pas à procurer à cette cause un avantage décisif en lui rendant un protecteur qui ne l'avoit abandonnée qu'avec quelque regret. C'étoit Cn. Pompée. Celui-ci souffroit avec peine que P. Clodius tournât contre lui les forces du Tribunat, dont il avoit lui-même rétabli la puissance. La haine contre P. Clodius réveilla dans son cœur l'amitié pour Cicéron; & il engagea le fidele & zélé L. Mummius Quadratus à agir ouvertememnt pour le rappel de celui dont ce même Tribun avoit tâché par toutes sortes de voies d'empêcher l'éloignement. En effet, le Sénat s'étant assemblé le premier Juin, L. Mummius Quadratus, au refus des Consuls, mit en délibération l'affaire de Cicéron. Toutes les voix se réunissoient pour ordonner qu'il fût rappellé. Mais, l'opposition d'un Tribun, ami de P. Clodius, empêcha que le Sénat ne pût former son décret. Cependant, cet évenement ranima le courage des amis de Cicéron, & irrita la fureur de P. Clodius. Il sçavoit à qui s'en prendre; & il n'est point de moyens de chagriner Cn. Pompée, dont il ne s'avisât, & qu'il ne mît en usage. A. Gabinius, créature de Cn. Pompée, s'étoit rangé du côté de son Patron. De-là naquirent des combats dans la place, où souvent il en coûta la vie à plusieurs combattans, & dans l'un desquels les faisceaux du Consul A. Gabinius furent brisés par la multitude attachée à P. Clodius.

Pendant que la cause de Cicéron acquéroit tous les jours de nouveaux partisans, au contraire la haine publique se déclaroit en toutes façons contre P. Clodius. Dans tous les jeux qui furent donnés cette année au peuple, il n'osa jamais se montrer, de crainte des huées, des sifflets, & peut-être de quelque chose de pis. Quiconque l'avoit servi contre Cicéron, quelque affaire qu'il eût, de quelque genre qu'elle pût être, étoit condamné à tous les Tribunaux. Il n'étoit pas possible que tout cela n'inquiétât P. Clodius. Mais, ce qui paroît de plus singulier dans sa conduite, c'est qu'il voulut faire le personnage d'honnête homme, & de zélateur des droits du Sénat & de l'Aristocratie. Il sçavoit que les Républicains rigides avoient été dans tous les tems opposés à Cn. Pompée, & ne souffroient actuellement qu'avec peine l'autorité qu'il prenoit dans la République. Comme il trouvoit donc Cn. Pompée en son chemin, il se tourna vers le parti

qui

qui lui étoit contraire. Il disoit & dans le Sénat, & devant le peuple, que les loix de Jules César avoient été portées au mépris des Auspices; & il ne se souvenoit pas, comme le remarque Cicéron, que parmi ces loix étoit celle qui l'avoit fait Plébéïen. Il produisoit sur la tribune aux harangues M. Calpurnius Bibulus, collegue de Jules César. Il lui demandoit s'il ne s'étoit pas occupé du soin d'observer les signes qui paroissoient au Ciel, dans le tems que Jules César portoit ses loix. M. Calpurnius Bibulus assuroit le fait. P. Clodius interrogeoit aussi les Augures, & leur demandoit si des loix, portées en pareilles circonstances, n'étoient point nulles de plein droit; ils répondoient que la chose étoit ainsi. Ce misérable sans religion, comme sans mœurs, se jouoit ainsi de tout, selon ses intérêts.

Il craignoit si peu d'être en contradiction avec lui-même, qu'il alloit jusqu'à dire que si le Sénat cassoit les actes de Jules César comme contraires aux Auspices, lui, il étoit disposé à prêter ses épaules pour reporter dans la ville Cicéron le sauveur de la ville.

Quelque grossiere que fût cette comédie, les défenseurs de l'Aristocratie ne laissoient pas d'en être les dupes. Ils étoient si charmés d'entendre décrier Cn. Pompée dans les assemblées populaires, qu'ils ne considéroient plus dans P. Clodius que l'ennemi de celui qu'ils haïssoient. *P. Clodius décrier Cn. Pompée par ses invectives!* dit Cicéron. *Il décrioit bien plus ce grand homme, lorsqu'il le combloit de louanges.*

Si nous en croyons Cicéron, P. Clodius fut même assez forcené pour attenter à la vie du premier Citoyen de la République. Notre Orateur assure en plus d'un endroit qu'un esclave de P. Clodius fut arrêté dans le temple de Castor avec un poignard, dont il avoua qu'il s'étoit armé pour tuer Cn. Pompée. Ce qui est constant, c'est que Cn. Pompée, après cette aventure, se renferma chez lui, & ne parut plus de tout le reste de l'année ni au Sénat, ni en aucun lieu public. Encore ne put-il pas être tranquille dans sa maison, & un affranchi de P. Clodius, nommé Damion, vint l'y assiéger. Ce fut inutilement. Mais, P. Clodius fut assez insolent pour menacer dans ses harangues au peuple de détruire la maison de Cn. Pompée, comme il avoit détruit celle de Cicéron; & faisant l'agréable, il déclara qu'il prétendoit construire un portique dans le quartier des Carenes, [c'étoit le quartier de Rome où étoit la maison de Cn. Pompée] qui répondît à celui qu'il avoit bâti sur le mont Palatin.

L'année suivante, qui étoit la 57e. avant Jesus-Christ, huit Tribuns proposerent l'affaire de Cicéron au peuple. Elle souffrit de grandes difficultés. Mais, elle triompha enfin, & Cicéron fut rappellé & rétabli dans tous ses droits, malgré les efforts redou-

blés de P. Clodius, que T. Annius Milon eut le courage d'accuser de violences & d'attentats contre la tranquillité publique. P. Clodius, pour échapper, n'avoit d'autre ressource que de se faire nommer Édile. L'Édilité une fois obtenue lui servoit de sauve-garde. Par la même raison, T. Annius Milon n'omettoit rien pour empêcher cette nomination ; & autant de fois que le consul Q. Métellus prétendoit tenir l'assemblée pour procéder à l'élection des Édiles, T. Annius Milon l'arrêtoit en lui signifiant quelque présage sinistre, qui rompoit l'assemblée pour ce jour-là. P. Clodius, poussé à bout, devenoit de plus en plus furieux ; & il s'en prenoit tantôt à T. Annius Milon lui-même & tantôt à Cicéron.

Le trois novembre, des gens armés, envoyés par lui, chasserent les ouvriers qui travailloient aux fondations de la maison de Cicéron ; ensuite, ils renverserent le portique de Catulus, que les Consuls, autorisés par un décret du Sénat, faisoient rétablir ; enfin, ils attaquerent la maison du frere de Cicéron ; & après en avoir fracassé à coups de pierres les portes & les fenêtres, ils y mirent le feu par ordre de P. Clodius, à la vue de toute la ville.

Le onze du même mois, nouvelle scene, & nouvelles fureurs de P. Clodius contre la personne même de Cicéron. Lorsque celui-ci descendoit la rue Sacrée, il se vit tout d'un coup assailli par la troupe de son ennemi. Cris affreux & menaçans ; grêle de pierres, bâtons, épées, tout annonçoit un extrême danger. Cicéron se retira dans le vestibule d'une maison voisine ; & comme il étoit bien accompagné, ses gens soutinrent le siege avec un tel avantage, qu'il ne tint qu'à lui de faire tuer P. Clodius. Celui-ci ne se lassoit point. Dès le lendemain, qui étoit le douze de Novembre, il vint en plein jour, une heure avant midi, attaquer une des maisons de T. Annius Milon avec des gens armés d'épées & de boucliers. D'autres portoient des torches allumées pour y mettre le feu. Il avoit pris pour son camp une maison voisine, qui appartenoit à P. Sylla, défendu quelques années auparavant par Cicéron. Il fut repoussé ; plusieurs de ses principaux Satellites demeurerent sur la place. Pour lui, il eut soin de se mettre en sûreté.

L'autorité du Sénat ne pouvoit rien contre de si horribles désordres. Il en fut souvent mention dans les assemblées de cette auguste Compagnie. Il y en avoit qui vouloient que les nouvelles violences, commises par P. Clodius, fussent comprises dans l'accusation intentée contre lui, & qu'on lui nommât des Juges qui prononçassent sur son affaire, avant qu'il fût procédé à l'élection des Édiles. Tout le fruit des efforts & du Sénat, & de T. Annius Milon, fut de reculer la nomination de P. Clodius. Mais enfin, il l'emporta, & ayant été élu Édile, il se vit en état

d'insulter à son accusateur.

Il l'attaqua en effet bientôt après, & le cita devant le peuple, l'accusant du même crime pour lequel il étoit lui-même actuellement dans les liens de la Justice. Il n'espéroit pas réussir dans son accusation, sçachant bien que T. Annius Milon étoit soutenu de tout le crédit de Cicéron, & de toute la puissance de Cn. Pompée. Mais, il se faisoit une joie de rendre la pareille à son ennemi, & d'en insulter les protecteurs. T. Annius Milon comparut devant le peuple le deux & le six Février. Ce dernier jour, Cn. Pompée plaida pour lui. Mais, pendant qu'il parloit, il fut troublé & interrompu grand nombre de fois par des clameurs, par des injures mêmes & des outrages que vomissoit contre lui la canaille, payée par P. Clodius. Il tint ferme néanmoins, & gardant toujours la gravité qui lui convenoit, il acheva son plaidoyer. P. Clodius se leva alors, apparemment pour repliquer. Les gens de Cicéron & de T. Annius Milon lui rendirent le change, & l'interrompirent par leurs cris, de sorte que ce qui se passoit avoit plus l'air d'une cohue de porte-faix, que d'une assemblée réguliere & convoquée pour un jugement. Au milieu de tout ce vacarme, P. Clodius avoit préparé une espece de farce insulante pour Cn. Pompée. Il étoit sur la tribune aux harangues, & de-là il demandoit à la troupe de ses satellites; *Qui est-ce qui fait mourir le peuple de faim?* Ils répondoient en formant comme un chœur, *c'est Cn. Pompée. Qui est-ce qui veut aller à Alexandrie? C'est Cn. Pompée. Qui voulez-vous qui soit chargé de cet emploi? Nous voulons M. Crassus.* M. Crassus étoit présent, dans des dispositions peu favorables à T. Annius Milon. Plutarque ajoute divers autres traits de cette comédie, qui attaquoit Cn. Pompée dans sa conduite personnelle & dans ses mœurs. Tout cela finit par un combat entre les deux troupes ennemies. P. Clodius & Cicéron prirent chacun la fuite de leur côté On ne trouve dans aucun Écrivain, quelle fut l'issue de cette affaire. Elle traîna encore pendant quelques mois, & fut vraisemblablement abandonnée par l'accusateur.

La haine de P. Clodius & de Cicéron étoit si violente, que tout servoit d'occasion pour la faire éclater. Il arriva, vers le tems dont nous parlons, de prétendus prodiges, pour lesquels les Devins furent consultés. Dans leur réponse, ils entreprirent d'assigner les causes de la colere des Dieux, manifestée par ces prodiges; & parmi ces causes, ils exprimerent des lieux sacrés, tournés à des usages profanes. P. Clodius saisit ce mot, & dans une harangue au peuple, il en fit l'application à la maison de Cicéron, consacrée, disoit-il, par des cérémonies religieuses à la Déesse de la liberté, & que

Cicéron néanmoins rétablissoit pour en faire son logement.

Le champ de bataille de P. Clodius étoit l'assemblée du peuple ; celui de Cicéron étoit le Sénat. Lors donc qu'il fut question dans cette auguste compagnie de délibérer sur la réponse des Devins, notre Orateur réfuta la harangue de son ennemi par un discours que nous avons sous le titre *de Haruspicum Responsis*. Il ne se contenta pas de prouver que sa maison étoit libre, & ne pouvoit être regardée comme un lieu religieux ; il rétorqua contre P Clodius les traits que ce furieux lui avoit lancés. La réponse des Devins embrassoit plusieurs choses, & faisoit mention en particulier de sacrifices anciens & occultes souillés & profanés. On voit bien que Cicéron devoit appercevoir aisément dans ces termes le crime commis par P. Clodius dans les mysteres de la bonne Déesse. Il lui fit même l'application de toutes les autres parties de la réponse, accompagnant ses raisonnemens des invectives les plus sanglantes.

Des paroles, ils passerent tous deux aux effets. P. Clodius vint de nouveau attaquer les ouvriers qui travailloient à la maison de Cicéron, & entreprit de la détruire avant qu'elle fût achevée. Mais, T. Annius Milon, son Antagoniste perpétuel & son fléau, accourut avec des gens armés, & repoussa son attaque. Cicéron, de son côté, tant pour se venger, que pour anéantir les monumens de son exil & du Tribunat de P. Clodius, ayant pris avec lui T. Annius Milon & quelques-uns des Tribuns, monta au Capitole, & voulut arracher les tables sur lesquelles étoient gravées les loix portées par son ennemi. Il ne put cette premiere fois réussir, parce que P. Clodius & son frere Caius, qui étoit préteur, l'en empêcherent. Mais, quelque tems après, profitant d'un moment d'absence de P. Clodius, il revint à la charge, & enleva tous les actes de ce pernicieux Tribunat.

L'an de Jesus-Christ 52, P. Clodius fut tué par T. Annius Milon. Il étoit sorti un jour de Rome à cheval, & accompagné de trente esclaves bien armés ; & lorsqu'il revenoit, il rencontra T. Annius Milon qui alloit à Lanuvium, menant avec lui un très-grand train. Comme les deux maîtres étoient ennemis, leurs gens, accoutumés à en venir souvent aux mains les uns contre les autres, prirent aisément querelle. P. Clodius y accourut, & s'étant jetté dans la mêlée, il fut blessé considérablement à l'épaule par un des gladiateurs de T. Annius Milon. Mais, T. Annius Milon, qui étoit devant, ayant sçu ce qui se passoit, prit sur le champ son parti d'achever P. Clodius, prévoyant qu'il ne courroit pas moins de risque pour la blessure que pour le meurtre ; & voulant, s'il falloit périr, avoir au moins la consolation de s'être défait de son ennemi. Il poursuivit ensuite sa route, laiſ-

ſant P. Clodius mort au milieu du chemin.

Un Sénateur, qui revenoit de la campagne, paſſant par hazard à l'endroit où étoit étendu le corps mort de P. Clodius, le prit dans ſa voiture, & le porta à la ville. Fulvie, veuve de P. Clodius, cette même Fulvie, que dans la ſuite ſon mariage avec M. Antoine, & ſes fureurs contre Cicéron ont rendu ſi fameuſe, femme ambitieuſe, hautaine, & qui pour l'audace & le caractere factieux ne le cédoit en rien aux hommes les plus déterminés, fit expoſer dans la ſalle de ſa maiſon le corps de ſon mari tout ſanglant, & ſe tenant auprès, elle montroit, fondant en larmes, à tous ceux que ce ſpectacle attiroit, les bleſſures qu'il avoit reçues. Il y accourut la nuit même & le lendemain une multitude infinie de cette vile canaille à qui P. Clodius avoit été ſi cher pendant ſa vie, & dont il s'étoit ſi bien ſervi pour toutes les entrepriſes ſéditieuſes. La foule fut ſi grande, que pluſieurs perſonnes de nom furent étouffées.

Il ne manquoit que des Tribuns pour autoriſer cette populace à ſe porter aux plus grands excès. Plancus Burſa & Q. Pompeius Rufus vinrent remplir cet indigne miniſtere. Sous leur autorité, le corps de P. Clodius dans l'état où il étoit, fut porté à demi nu ſur la tribune aux harangues. Là les deux Tribuns invectiverent contre T. Annius Milon comme des forcenés. La multitude, échauffée plus que jamais par ces diſcours, & ayant à ſa tête Sex. Clodius, qui avoit été le porte-enſeigne & le boutefeu de toutes les ſéditions excitées tant de fois par ſon patron, tranſporte le cadavre dans le palais Hoſtilien, & lui forme un bûcher de tous les bois qu'elle trouve à ſa portée, tribunaux des Préteurs, bancs des Juges & du Sénat, comptoirs & tablettes des boutiques de libraires qui environnoient la place. Tout cela ſe fit avec tant d'emportement, que le palais Hoſtilien & pluſieurs maiſons de particuliers furent brûlés, & la baſilique Porcienne, bâtie autrefois par Caton le Cenſeur, conſidérablement endommagée par les flammes. En même tems, pluſieurs ſe détacherent avec des torches allumées & des tiſons brûlans pour aller mettre le feu à la maiſon de T. Annius Milon. Mais, elle étoit pourvue de gens capables de la défendre, qui repouſſerent aiſément cette canaille.

Telle fut la triſte, mais digne fin de P. Clodius, qui par des excès en tous genres, s'eſt acquis une grande célébrité dans l'hiſtoire des derniers tems de la République Romaine.

PUBLIUS, *Publius*, Πόπλιος, (*a*) étoit le premier, ou le Gouverneur de l'iſle de Malte, lorſque Saint Paul y fut jetté par la

(*a*) *Actu. Apoſt. c. 28. v. 7. & ſeq.*

tempête, l'an de Jesus-Christ 60. Publius reçut dans sa maison S. Paul & ceux qui étoient avec cet Apôtre, & les traita avec beaucoup d'humanité pendant trois jours. Saint Paul, par reconnoissance, rendit la santé au pere de Publius, qui étoit malade de fievre & de dysenterie. On dit que non-seulement Publius, mais toute l'isle se convertit à la Foi, & crut en Jesus-Christ. Adon, suivi de quelques Latins, a dit que Publius s'étant attaché à Saint Paul, cet Apôtre l'ordonna Évêque, & l'envoya prêcher l'Évangile; & qu'étant arrivé à Athenes, il fut établi Évêque de cette Église, & y finit sa vie par le martyre. Mais, ce sentiment n'est pas soutenable, puisque Saint Publius, Évêque d'Athenes, ne souffrit le martyre que sous Marc Aurele.

PUDENT, *Pudens*, Πούδης, (*a*) dont parle Saint Paul, sous l'an de Jesus-Christ 65, où il écrivit de Rome sa seconde Épître à Timothée. Baronius, suivi de quelques autres, a cru que Saint Pudent étoit un Sénateur Romain, qui fut converti par S. Pierre, & chez qui S. Paul demeura quelque tems. Mais, il y a apparence qu'il le confond avec un autre Saint Pudent, sénateur,, que l'on fait pere de Sainte Praxede & de Sainte Pudentienne, du tems du pape Pie, & plus de cent ans après l'Épître à Timothée.

Les Grecs font la fête de Saint Pudent, disciple des Apôtres, le 14 d'Avril. Ils le mettent au nombre des soixante-douze Disciples du Sauveur, & disent qu'après la mort de Saint Paul, Néron le fit décapiter. Il y en a qui croient que Clodia, dont parle Saint Paul après Pudent, étoit la femme de ce Saint.

La tradition commune est que Saint Pierre a non-seulement logé chez Pudent, mais aussi qu'il y a célébré les divins Mysteres, & qu'il y a consacré la premiere Eglise de Rome, dont on a fait de puis celle de Saint Pierre aux Liens.

PUDEUR, *Pudor*, (*b*) vertu trop essentielle au beau sexe, pour qu'on ne l'ait pas érigée en Divinité. Aussi, l'Histoire nous apprend-t-elle que les Romains l'honoroient sous le nom de la Pudicité, & cette Déesse avoit dans leur ville des temples & des autels sur lesquels on lui offroit des sacrifices. Mais, comme si les Grands devoient avoir d'autres Dieux que le peuple, on distinguoit à Rome la Pudicité des Dames Patriciennes, d'avec celle des Dames Plébéïennes. l'origine de cette distinction est singuliere. Voici comme la raconte Tite-Live.

Virginie, de famille Patricienne, ayant épousé un Plébéïen, nommé Volumnius, qui fut cependant Consul dans la suite, sa sœur qui regarda cette alliance

(*a*) Ad Timoth. Epist. 2. c. 4. v. 21.

(*b*) Tit. Liv. L. X. c. 23. Mith. par M. l'Abb. Ban. T. V. p. 231, 232.

comme indigne de son nom, s'étant jointe aux autres matrones, ne voulut plus permettre qu'elle participât aux mysteres de la Déesse de la Pudicité, & la fit chasser du temple. Piquée de cet affront, Virginie fit construire une chapelle dans la rue Longue, où étoit le temple de la Déesse dont on l'avoit exclue, & la dédia à la Pudicité des Dames Plébéïennes, où les femmes qui n'étoient point d'ordre Sénatorial, s'assemblerent depuis pour sacrifier à cette Déesse.

La Pudicité étoit représentée sous la figure d'une femme voilée, ou qui semble porter la main droite & le doigt indice vers le visage, pour marquer qu'elle n'a aucun sujet de rougir.

PUDICITÉ, *Pudicitas*. *Voyez* Pudeur.

PUGILAT, *Pugilatus*, (*a*) sorte de combat à coups de poing, d'où lui est venu le nom de Pugilat, de πυγμὴ, *pugnus*, poing. Ce combat tient le second rang dans le dénombrement des exercices Palestriques. Les réflexions suivantes serviront à donner une idée du Pugilat.

I.

En quoi la Lutte & le Pugilat se ressemblent.

Ces deux exercices avoient cela de commun, que les athletes n'y pouvoient combattre que deux à deux, & qu'ils y déployoient toute la force & toute l'agilité de leurs bras; avec cette différence néanmoins, que dans la Lutte les mouvemens & les efforts étoient, pour ainsi dire, continus & sans relâche, au lieu qu'ils étoient interrompus dans le Pugilat, & se faisoient à diverses reprises. Sur quoi l'on peut observer en passant, que la même variété avoit lieu, par rapport aux mouvemens des pieds, dans le saut & dans la course. Une autre circonstance, qui semble établir encore une plus grande liaison entre la Lutte & le Pugilat, c'est qu'on les voyoit se réunir dans l'exercice du Pancrace, qui, empruntant de l'une les secousses & les contorsions, apprenoit de l'autre l'art de porter des coups avec succès, & de les éviter. D'ailleurs, il paroît que ces deux exercices se suivent de fort près dans leur origine. Les premiers hommes, pour terminer leurs différends & leurs querelles, ont eu recours d'abord aux armes les plus simples, & telles que la nature les leur fournissoit; c'est-à-dire, que non contens de se faire justice à coups de poing, ils se sont colletés, se sont pris au corps, & ont tâché de se terrasser réciproquement; car, on sçait que l'un conduit naturellement à l'autre. Cela fait voir que quoiqu'à la rigueur le Pugilat soit le premier en date, ce droit d'ancienneté est si mince, qu'à

(*a*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. III. p. 255. & *suiv.*

peine mérite-t-il qu'on y fasse attention.

II.

En quoi la Lutte & le Pugilat different entre eux.

Si ces deux exercices se ressembloient à certains égards, ils avoient leurs différences qui les caractérisoient chacun en particulier. On sçait que les athletes se préparoient à la Lutte par des onctions destinées à rendre les jonctions plus souples, & en se frottant de poussiere ou de sable pour donner plus de prise à leurs adversaires. Ces préparations étoient inutiles pour le Pugilat, où il étoit beaucoup plus question de force que de souplesse, & dont tous les mouvemens se réduisoient à frapper & à parer les coups. De plus, il falloit, pour cette espece d'exercice, un terrein sur lequel on pût combattre de pied ferme ; au lieu qu'un terrein glissant & couvert de boue, servoit à faire valoir l'adresse d'un lutteur, qui, malgré ce désavantage, sçavoit se garantir de la chûte ; sans compter qu'il en tomboit plus mollement, lorsqu'il avoit le malheur d'être renversé par son antagoniste. Outre cela, les lutteurs ne pouvoient se dispenser d'être entierement nus, & le moindre vêtement leur eût causé de l'embarras ; au lieu que dans le Pugilat, les athletes non-seulement portoient une sorte de tablier ou écharpe qui cachoit en partie leur nudité, mais d'ordinaire se couvroient encore les mains & les oreilles.

Ajoutez à toutes ces différences, que dans la Lutte les circonstances mêmes du combat apprenoient aux spectateurs, qui des deux champions demeuroit vaincu ; puisque c'étoit toujours celui qu'ils voyoient terrassé pour la seconde ou la troisieme fois. Il en étoit de même des différentes sortes de courses, & de la plupart des autres combats Gymniques, où l'assemblée appercevoit du premier coup d'œil, lequel des concurrens méritoit les prix proposés. Dans le Pugilat, au contraire, il falloit que le plus foible des deux combattans déclarât lui-même son infériorité, en demandant quartier à son adversaire, & en se confessant vaincu, soit de vive voix, soit par quelque autre signal. En effet, il étoit difficile de juger bien sûrement par les coups donnés & reçus de part & d'autre, auquel des deux la couronne étoit due. Tel athlete qui feignoit de succomber à la violence d'un coup de poing, reprenoit un moment après une nouvelle vigueur, & chargeoit avec avantage son antagoniste, peu en garde contre une pareille supercherie. Tel autre au contraire, qui paroissoit d'abord inébranlable & insensible aux plus grands coups, qu'il avoit soin de rendre avec usure, s'affoiblissoit peu à peu, soit par l'effusion de son propre sang, soit par la douleur de ses plaies, qui devenoit plus vive ;

ensorte que perdant courage tout à coup, la victoire lui échappoit des mains, dans le moment même qu'il sembloit devoir la remporter. Le Pancrace étoit sujet aux mêmes incidens. Cet aveu de sa propre foiblesse n'accommodoit pas l'orgueil & l'opiniâtreté inflexible des Lacédémoniens. Aussi, étoient-ils les seuls d'entre les Grecs, qui eussent exclus de leurs Gymnases, le Pugilat & le Pancrace, conformément aux loix de Lycurgue leur législateur.

Enfin, une derniere différence entre la Lutte & le Pugilat, c'est que dans celui-ci la scene étoit le plus souvent ensanglantée, & il arrivoit rarement que les athletes en sortissent, sans emporter avec eux de tristes marques de leur vigoureuse résistance, telles que des bosses & des contusions sur le visage, un œil hors de la tête, les dents & les mâchoires brisées, ou quelque autre fracture encore plus considérable ; au lieu que la dislocation de quelque membre étoit l'accident le plus fâcheux auquel fussent exposés les lutteurs.

III.

Origine du Pugilat chez les Grecs.

Les Grecs, toujours attentifs à tirer des exercices du corps toute l'utilité qu'on en pouvoit attendre, soit pour la guerre, soit pour le plaisir des spectacles, furent des premiers à cultiver le Pugilat, & le perfectionnerent jusqu'au point d'en former un art particulier, qui avoit ses regles & ses finesses, dont on s'instruisoit sous des maîtres. De-là vient que dans les siecles de la Grece les plus anciens, nous trouvons des Héros & des Princes, qui mettoient leur plus grand mérite dans la force & la dextérité de leurs poings, & qui n'étoient sensibles à d'autre gloire qu'à celle qu'ils croyoient s'être acquise par leur supériorité en ce genre.

Tel étoit, entre autres, Amycus, roi des Bébryces, qui se disoit fils de Neptune & de la nymphe Mélie, & qui, par une loi expresse, ne permettoit la sortie de ses États aux étrangers que le hazard ou l'envie de voyager y amenoient, qu'à condition qu'ils éprouvassent auparavant leurs forces contre les siennes au Pugilat ; épreuve, qui, pour l'ordinaire, leur étoit fatale. Mais, elle lui devint funeste à lui-même ; car, il fut vaincu & tué par l'Argonaute Pollux, qu'il avoit eu la témérité de défier au combat.

Épéus mérite encore d'avoir place parmi les premiers Grecs, qui se distinguerent dans cette sorte d'exercice. Ce fut lui & Amycus, s'il en faut croire Platon, qui donnerent naissance au Pugilat des athletes, comme Antée & Cercyon l'avoient donnée à la lutte de ces mêmes athletes ; & ces deux exercices abandonnés, pour ainsi dire, à de tels acteurs, devinrent, selon ce Philosophe, assez inutiles pour le métier de la guerre.

IV.

En quel tems le Pugilat fut admis dans les jeux publics.

Le Pugilat s'introduisit dans tous les Gymnases de la Grece, sans en excepter ceux des Lacédémoniens, non encore asservis aux loix de Lycurgue ; il fut admis dans la plupart des jeux qui se faisoient, soit pour le simple divertissement, soit pour honorer les funérailles des morts, soit pour quelque cérémonie religieuse. Dans l'Iliade d'Homere, il fait partie des jeux funebres de Patrocle. Dans l'Odyssée, on le voit en usage chez les Phéaciens à la Cour d'Alcinoüs, parmi les autres jeux dont ils régalent Ulysse leur nouvel hôte. Cependant, quelle que fût la vogue de cet exercice athlétique, il n'eut entrée qu'assez tard aux jeux Olympiques, puisque ce ne fut, selon Pausanias, que dans la XXIIIe. Olympiade ; & l'athlete Onomaste de Smyrne remporta le premier prix qu'on y eût jamais proposé pour cette sorte de combat.

V.

Le Pugilat méprisé dans la Gymnastique Médicinale.

Autant le Pugilat étoit cultivé dans la Gymnastique des athletes, autant étoit-il négligé, pour ne pas dire méprisé, dans celle des Médecins. Hippocrate, dans le dénombrement qu'il donne des exercices utiles pour la santé, ne fait nulle mention de celui-là ; non plus qu'Antyllus cité par Oribase, & qui a traité cette matiere avec beaucoup de soin & d'exactitude. Galien parle du Pugilat en quelques endroits, mais c'est plutôt pour en condamner l'usage, que pour l'approuver. Il est vrai que le médecin Arétée semble le conseiller à ceux qui sont sujets aux vertiges ; supposé toutefois que le texte Grec ne soit point corrompu, comme il y auroit assez lieu de le soupçonner avec Mercurial. En effet, quelle apparence qu'un exercice qui exposoit la tête à d'aussi violentes secousses, fût propre à la raffermir ? Quoi qu'il en soit, le Pugilat, réduit au seul mouvement des bras & des poings, en un mot, tel que le pratiquoient les athletes pour s'exercer sans antagoniste, pouvoit être de quelque utilité pour fortifier ces parties, & en augmenter le volume ; ce qui paroît d'autant plus croyable, que le Pancrace, qui n'étoit qu'un composé du Pugilat & de la lutte, étoit du ressort de la Gymnastique Médicinale, & que Galien se vante de l'avoir employé avec succès au rétablissement de plusieurs malades.

VI.

Le Pugilat peu estimé en général.

Comme entre les combats Gymniques, le Pugilat étoit un des plus rudes & des plus périlleux, puisque outre le danger d'y être estropiés, les athletes y couroient souvent risque de la vie, cet exercice, avec raison, étoit de tous le

moins estimé ; & il semble qu'en même tems que le peuple se livroit au plaisir d'un tel spectacle, il ne pouvoit s'empêcher de concevoir du mépris pour des hommes, aveuglés jusqu'au point de sacrifier à l'acquisition d'une vaine couronne, ce qu'ils avoient de plus cher & de plus précieux. Quelquefois, on les voyoit tomber morts ou mourans sur l'arene ; mais, d'ordinaire, ils sortoient du combat le visage tellement défiguré, qu'ils en étoient presque méconnoissables, & en devenoient, pour le reste de leurs jours, plus ou moins difformes. Cette difformité, qui les exposoit aux railleries & aux brocards du public, donnoit occasion aux Poëtes d'égayer leur verve. On trouve sur ce sujet dans l'Anthologie Grecque, quatre épigrammes du poëte Lucillius, assez plaisamment tournées, & une de Lucien.

Pendant que les Poëtes s'amusoient à plaisanter sur le Pugilat & sur les athletes qui en faisoient profession, il y avoit d'autres Écrivains, qui le prenant sur un ton plus sérieux, se récrioient hautement contre l'abus de cette sorte d'escrime, & s'appliquoient à en faire voir les fâcheux inconvéniens. C'est sur quoi Galien s'exprime avec force en plusieurs endroits de ses ouvrages, où il tâche de mettre dans un plein jour l'extravagance d'un métier, qui n'étoit propre qu'à défigurer & estropier ceux qui vouloient s'y rendre fameux. Plutarque observe que quoiqu'Alexandre le Grand eût en plus d'une occasion, donné des jeux où il proposoit des prix pour divers exercices, il faisoit si peu de cas du Pugilat & du Pancrace, qu'il ne se mit jamais en peine de leur donner place parmi les autres spectacles qui composoient ces sortes de fêtes publiques. Néanmoins, quelque décrié que fût le Pugilat en général, on a vu quelques Athletes s'y distinguer d'une maniere à mériter d'avoir de grands Orateurs pour panégyristes. Tel a été Mélancomas, particulierement chéri de l'empereur Tite, & à la louange duquel Dion Chrysostome nous a laissé deux discours.

VII.

Deux especes de Pugilat.

Les athletes pratiquoient deux sortes de Pugilat. Dans l'une, ils avoient la tête & les poings absolument nus. Dans l'autre, ils couvroient leurs poings d'armes offensives, appellées cestes, & leur tête d'une espece de calotte, destinée à garantir surtout les tempes & les oreilles, comme les parties les plus exposées aux coups. Il est à présumer qu'on n'employoit au Pugilat que les seuls poings dans les premiers tems. On ne commença proprement à les armer de cestes, que lorsqu'on fit un métier de cet exercice, & que l'on voulut briller par-là dans les jeux publics. Cette invention ou ce raffinement doit cependant passer pour très-ancien,

puisqu'il n'a pas été inconnu aux Héros que célebre Homere, & que les deux Poëtes qui nous ont décrit le Pugilat de Pollux & d'Amycus, leur donnent des cestes à l'un & à l'autre. Ces instrumens servoient à deux fins. Ils affermissoient le poignet & les doigts de l'athlete, en arrondissant sa main, & ils rendoient les coups plus violens & plus meurtriers. Les cestes n'étoient jamais admis dans le Pancrace, quoiqu'il participât du Pugilat; parce que cet exercice étant d'ailleurs composé de la Lutte, des mains liées & garrottées eussent mis les athletes hors d'état de s'empoigner réciproquement, & de se prendre au corps.

VIII.

Armes offensives & défensives du Pugilat.

On vient de voir que les armes offensives en usage dans le Pugilat, étoient les cestes. *Voyez* Ceste.

Quant aux armes défensives, c'étoient ces calottes qui couvroient les tempes & les oreilles, & qu'on appelloit Amphotides. *Voyez* Amphotides.

IX.

Maniere dont les Athletes combattoient au Pugilat.

La premiere chose que faisoient les athletes, lorsqu'ils se trouvoient en présence, étoient de s'affermir sur leurs pieds, d'élever leurs bras, les poings fermés, à la hauteur de leur tête; de les étendre en avant, en arrondissant le dos & les épaules, & de mettre par cette attitude leur tête à couvert des coups de poings. Comme ils combattoient en plein air, ce n'étoit pas un médiocre avantage pour l'un des antagonistes, que l'autre fût tourné de maniere qu'il eût le soleil en face, & chacun employoit toute son industrie, pour se procurer la situation la plus favorable. Ils se mesuroient des yeux réciproquement; & les regards fixement attachés l'un sur l'autre, ils donnoient toute leur attention à découvrir quelque endroit foible & moins défendu, par lequel ils pussent attaquer avec succès, & porter quelque coup efficace. Quelquefois, ils en venoient d'abord aux gourmades, & se chargeoient rudement dès l'entrée du Pugilat. Quelquefois, observe Eustathe, ils passoient les heures entieres à se harceler & à se fatiguer mutuellement par l'extension continuelle de leurs bras; chacun frappant l'air de ses poings, & tâchant d'empêcher par cette sorte d'escrime, les approches de son adversaire. C'est ainsi que certains athletes, tels que Mélancomas, remportoient la victoire au Pugilat, sans coup férir. Il y avoit non-seulement beaucoup d'art, mais une force prodigieuse dans cette maniere de se tenir si long-tems en garde; ce qui alloit à repousser ou à rendre inutiles toutes les attaques d'un ennemi, en lui fermant, pour ainsi dire,

toutes les avenues, & à le contraindre, après mille vains efforts, de renoncer par pure lassitude à l'espérance d'une couronne qu'il auroit volontiers achetée au prix de son propre sang.

Lorsque ces athletes se battoient à outrance, ils en vouloient sur-tout à la tête & au visage; & c'étoit aussi ces parties qu'ils prenoient plus de soin de garantir, soit en se dérobant aux coups, soit en les parant. D'un autre côté, quelque envie qu'ils eussent de pousser à bout leur antagoniste, & de l'étourdir par la violence des coups, ils devoient pour leur propre intérêt, garder en cela quelque ménagement, de crainte qu'en se laissant enporter à l'ardeur de vaincre, & faisant agir dans cette vue, toute la pesanteur & l'impétuosité de leurs poings, la subtilité d'un adversaire qui cherchoit à esquiver, ne lui fît donner du nez en terre; ce qui arrivoit quelquefois, & ce qui tournoit d'ordinaire à l'avantage de l'athlete qui se trouvoit sur ses pieds. Quelque acharnés que fussent les combattans l'un contre l'autre, l'épuisement où les jettoit une trop longue résistance, les réduisoit souvent à la nécessité de prendre quelque treve. Ils suspendoient donc de concert le Pugilat, pour quelques momens, qu'ils employoient à se remettre de leur fatigue, & à essuyer la sueur dont ils étoient tout trempés; après quoi ils revenoient une seconde fois à la charge, & continuoient à se battre, jusqu'à ce que l'un des deux laissant tomber ses bras, de foiblesse & de défaillance, fît connoître qu'il succomboit à la douleur, ou à l'extrême lassitude & qu'il demandoit quartier. Il y avoit tels athletes, qui, pour retrancher à un adversaire l'excès de confiance, où l'auroit mis une connoissance trop exacte de tous ses avantages, sçavoient lui cacher leurs disgraces, en dissimulant à propos les plus vives douleurs. Élien nous raconte l'histoire d'un certain Eurydamas de Cyrene, qui, en pareille occasion, ayant eu les dents brisées d'un coup de point, n'en fit rien paroître au dehors, mais avala ses dents avec le sang qui sortoit de la plaie, & par cette ruse vainquit celui qui venoit de le blesser sans le sçavoir, & qui perdit courage peu de tems après un coup qui devoit le rendre victorieux.

C'est ainsi que dans le Pugilat les athletes employoient la force & l'adresse pour remporter le prix du combat; & l'on comprend assez en quoi consistoit toute cette manoeuvre, par les circonstances que nous venons d'en rapporter. Néanmoins, pour s'en former une idée plus parfaite, il faut avoir recours à quelque description Poëtique. Surquoi on peut voir l'article d'Amycus.

PUGIO, *Pugio*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

PULCHER [P. CLAUDIUS

ou CLODIUS], *P. Claudius*, *Clodius Pulcher*, (*a*) fut élevé au Consulat avec L. Junius Pullus, l'an de Rome 503, & 249 avant Jesus-Christ. Les Romains faisoient alors le siege de Lilybée, & une partie de leurs troupes y avoit péri. Le département de la Sicile étant échu à P. Clodius Pulcher, il se hâta de passer dans cette isle. C'étoit un homme d'un caractere dur, violent, entêté de sa noblesse, encore plus de son propre mérite, & méprisant tous les autres; incapable de prendre conseil, & cependant formant des entreprises hardies qui en auroient eu grand besoin. Dès qu'il fut arrivé en Sicile, il commença par condamner devant les troupes la conduite des Consuls ses prédécesseurs, les accusant de négligence & de lâcheté, & leur reprochant d'avoir passé le tems dans les plaisirs & la bonne chere, au lieu de pousser vivement le siege.

Comme il vouloit, à quelque prix que ce fût, se signaler, il songea à une entreprise, qui étoit d'aller attaquer Adherbal dans Drépane. Il comptoit sur une victoire certaine, se tenant comme sûr de le surprendre, parce qu'après la perte que les Romains venoient de faire à Lilybée, l'ennemi, qui ne sçavoit pas qu'il leur étoit arrivé un secours considérable, ne pourroit pas s'imaginer qu'ils songeassent à se mettre en mer. Mais, il en arriva bien autrement qu'il n'avoit pensé. Il fut vaincu avec une perte des plus considérables comme on peut le voir sous l'article d'Adherbal où se trouve le récit du combat. Son collegue L. Junius Pullus n'avoit pas mieux réussi, ainsi on étoit également mécontent à Rome des deux Consuls, dont les mauvais succès étoient attribués au mépris que l'un & l'autre avoient témoigné de la Religion. P. Clodius Pulcher avoit déjà été rappellé à Rome pour y rendre compte de sa conduite. On prit donc le parti de nommer un Dictateur, pour lui donner le commandement. P. Clodius Pulcher eut ordre de nommer ce Dictateur. On ne sçait quel nom donner à l'extravagante conduite qu'il tint ici, & qui est sans exemple. Comme s'il eût pris à tâche, en avilissant & dégradant la premiere charge de l'État, d'insulter à la majesté du Sénat & du peuple, & de les irriter de plus en plus contre lui, il choisit dans la lie du peuple un nommé Glicias, qui lui avoit servi de Greffier ou d'Huissier, pour le faire Dictateur. Alors, l'indignation publique éclata contre cet indigne Consul; il fut obligé d'abdiquer, & cité aussitôt après devant le peuple. On prétend qu'un orage subit qui s'éleva, rompit l'assemblée, & le sauva. Atilius Calatinus fut nommé Dictateur à la place de Glicias.

(*a*) Valer. Max. L. VIII. c. 1. Roll. Hist. Rom. T. II. p. 548. & *suiv.*

PULCHER [APP. CLAUDIUS], *App. Claudius Pulcher*, (*a*) avoit été tout récemment Édile, lorsqu'il se trouva à la bataille de Cannes, en qualité de Tribun des soldats de la troisieme légion, l'an de Rome 536, & 216 avant Jesus-Christ. Il fut un des quatre principaux officiers des troupes, qui après cette malheureuse journée, se sauverent à Canusium. L'année suivante, ayant été nommé Préteur, il eut la Sicile pour département. Arrivé dans cette isle, il envoya des ambassadeurs à Hiéronyme, qui venoit de monter sur le trône de Syracuse. Lorsqu'ils furent arrivés auprès de lui, ils lui représenterent qu'ils étoient venus pour renouveller l'alliance qui avoit été entre les Romains & son ayeul. Mais, ce jeune Prince ne les écouta qu'avec indifférence, & même avec mépris, leur demandant, d'un ton moqueur, ce qui s'étoit passé à la journée de Cannes. Les ambassadeurs se retirerent en l'avertissant, plutôt qu'ils ne le prioient, de ne pas s'embarquer témérairement dans une nouvelle alliance avec les Carthaginois. Peu de tems après, il se forma une conjuration contre hiéronyme, & ce Prince fut tué par les conjurés. Dans cette révolution, App. Claudius Pulcher, qui voyoit la guerre près de s'allumer, écrivit au Sénat, pour lui apprendre que la Sicile étoit sur le point de se déclarer pour Annibal & les Carthaginois. Pour lui, il porta toutes ses forces sur les frontieres de son Gouvernement, afin de s'opposer aux complots qui se tramoient à Syracuse, contre les intérêts de la République.

Il resta en Sicile l'année suivante, & eut quelque part aux exploits de M. Claudius Marcellus, qui, sur la fin de la campagne, le renvoya à Rome pour y demander le Consulat. App. Claudius Pulcher n'obtint cette charge que l'an de Rome 540, & 212 avant Jesus-Christ. Il l'exerça avec Q. Fulvius Flaccus. On trouvera, sous l'article de ce dernier, le détail de ce qu'ils firent ensemble pendant leur Consulat. La prise de Capoue est sans contredit un des principaux évenemens qui l'illustrerent. Comme App. Claudius Pulcher n'eut point de part au supplice des Campaniens, ni à plusieurs autres choses qui se passerent en même tems, quelques-uns ont prétendu qu'il étoit mort avant que Capoue se fût rendue.

PULCHER [APP. CLAUDIUS], *App. Claudius Pulcher*, (*b*) servit dans la Grece, en qualité de Tribun des soldats, sous le Consul Q. Minucius Rufus, l'an de Rome 555, & 197 avant

(*a*) Tit. Liv. L. XXII. c. 53. L. XXIII. c. 24, 27, 30. & *seq.* L. XXIV. c. 6. & *seq.* L. XXV. c. 3. Roll. Hist. Anc. Tom. III. pag. 297. & *suiv.* Hist. Rom. Tom. III. p. 340. & *suiv.*

(*b*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 35, 36. L. XXXIV. c. 52. L. XXXVI. c. 10. L. XXXVIII. c. 42. L. XXXIX. c. 22, 32. & *seq.* Roll. Hist. Rom. Tom. IV. pag. 418, 423. & *suiv.*

l'article précédent, il ne dut cette souveraine Magistrature qu'aux intrigues de son frere. Il eut pour collegue L. Porcius Licinus. On leur donna la Ligurie pour Province; mais, ils ne firent rien de mémorable, ni en paix, ni en guerre.

L'an de Rome 571, & 181 avant Jésus-Christ, on établit une colonie à Gravisques, & P. Claudius Pulcher fut un des Triumvirs qu'on chargea de cet établissement.

PULCHER [C. CLAUDIUS], *C. Claudius Pulcher*, (a) neveu du précédent, étoit fils d'App. Claudius Pulcher. Il fut choisi & consacré augure en la place de Q. Fabius Maximus, l'an de Rome 557, & 195 avant Jesus-Christ. Quinze ans après, ayant été nommé Préteur en la place de T. Minucius, qui étoit mort de la peste, il eut la commission d'informer contre les empoisonneurs à Rome & aux environs jusqu'à dix milles inclusivement. Il fut créé Consul avec Ti. Sempronius Gracchus, l'an de Rome 575, & 177 avant Jesus-Christ, & eut l'Istrie pour département.

En vertu d'un arrêt du Sénat, C. Claudius Pulcher fit une loi qui ordonnoit à tous les Latins & aux autres alliés, qui avoient été eux ou leurs ancêtres compris dans les dénombremens du pays Latin, depuis la censure de M. Claudius & de T. Quintius inclusivement, jusqu'alors, de retourner avant les Calendes de Novembre, dans le pays que chacun d'eux avoit abandonné. Le Préteur L. Mummius fut chargé d'informer contre ceux qui n'auroient pas obéi à la loi & à l'édit du Consul. Le Sénat ajoûta un arrêt qui ordonnoit que quiconque seroit mis en liberté en présence & avec l'autorité du Dictateur, du Consul, de l'interroi, du Censeur ou du Préteur qui seroit alors en charge, seroit tenu de faire serment que celui qui le délivroit de la servitude, ne le faisoit pas dans le dessein de le mettre en état d'abandonner sa patrie; que celui qui refuseroit de faire ce serment, ne feroit point tenu pour libre. Le Consul C. Claudius Pulcher fut chargé de veiller à l'observation de cette loi, de l'édit & de l'arrêt du Sénat dont elle étoit appuyée.

Cependant, on reçut d'Istrie des nouvelles des heureux succès qu'y avoient eus les Consuls de l'année précédente. C. Claudius Pulcher, qui craignoit que ces heureux succès ne lui ôtassent la Province & le commandement de l'armée, avant que d'avoir fait dans le Capitole les voeux accoutumés, partit brusquement de Rome pendant la nuit, sans se faire accompagner de ses Licteurs; & n'ayant averti que son Collegue de son dessein,

(a) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 44. L. XL. c. 37. L. XLI. c. 8. & *seq*. L. XLIII. c. 14. & *seq*. L. XLV. c. 17, 44. Roll. Hist. Rom. T. IV. p. 483. & *suiv*.

il courut avec précipitation dans sa Province, où il se conduisit encore avec plus de témérité qu'il n'y étoit venu. Car, ayant assemblé l'armée, il commença à déclamer contre la lâcheté avec laquelle A. Manlius Vulson avoit abandonné son camp, dans une circonstance, en quoi il choquoit tous les soldats, qui les premiers avoient pris la fuite; & à reprocher à M. Junius Brutus de s'être rendu complice de la fuite & de la honte de son Collegue; il termina ses invectives par les ordres qu'il leur donna à l'un & à l'autre de sortir sur le champ de la Province. Ils lui répondirent qu'ils lui obéiroient aussitôt que, suivant la coutume de leurs ancêtres, il auroit prononcé dans le Capitole les vœux solemnels pour le salut de l'Empire, & qu'il seroit sorti de la ville revêtu de sa cotte d'armes & suivi de ses Licteurs. Alors, transporté d'une furieuse colere, il fit appeller le Questeur d'A. Manlius Vulson, & lui commanda de lui apporter des chaînes, menaçant M. Junius Brutus & A. Manlius Vulson de les envoyer à Rome pieds & mains liés, s'ils n'obéissoient. Cet Officier se moqua aussi de ses ordres; & toute l'armée, entourant ses Généraux dont elle prenoit la défense, leur donna la confiance & le courage de mépriser le commandement & les menaces d'un Consul si odieux. Enfin, C. Claudius Pulcher fatigué de la résistance qu'on lui opposoit, & des railleries de chaque soldat en particulier, & de toute l'armée en général, car on ajoûtoit l'insulte à la désobéissance, s'en retourna à Aquilée dans le même vaisseau qui l'avoit apporté. Delà il écrivit à son Collegue, d'ordonner à la partie des troupes qu'on avoit destinées pour l'Istrie, de se rendre à Aquilée, afin que quand il seroit arrivé à Rome, & qu'il auroit prononcé dans le Capitole les vœux accoutumés, rien ne le retînt dans la ville, & qu'il pût sur le champ en sortir revêtu des marques du commandement. Son Collegue exécuta le tout ponctuellement, & ordonna aux soldats dont il étoit question, de se rendre incessamment à Aquilée. C. Claudius Pulcher suivit de près ses lettres; & il ne fut pas plutôt arrivé à Rome qu'ayant assemblé le peuple pour l'instruire de ce qui s'étoit passé entre lui & les Proconsuls A. Manlius Vulson & M. Junius Brutus, il fit, sans différer, la cérémonie du Capitole; & dès le troisieme jour ayant pris le manteau de Général, il s'en retourna dans sa Province accompagné de ses Licteurs, avec la même précipitation qu'il avoit fait la premiere fois.

Il y avoit déjà quelques jours que M. Junius Brutus & A. Manlius Vulson attaquoient vigoureusement la ville de Nésactium, où les premiers des Istriens, & leur Roi Épulon lui-même, s'étoient enfermés. Mais, dès que C. Claudius Pulcher fut arrivé

avec deux nouvelles légions, il les congédia eux & les vieilles troupes, & continuant le siege de cette ville, entreprit de s'en rendre maître par le moyen des ouvrages & des machines. La place ayant été emportée de force, tout fut pris ou tué. Le Roi Épulon lui-même se perça de sa propre épée. Le Consul prit encore de force les villes de Mutile & de Faverie & les rasa. Il trouva plus de butin qu'il n'en avoit espéré d'une nation aussi pauvre, & l'abandonna tout entier aux soldats. Il vendit à l'encan cinq mille prisonniers, & fit battre de verges & décapiter les auteurs de la guerre. L'Istrie, par la mort de son Roi & la ruine de trois villes, rentra dans sa premiere tranquillité; & tous les peuples, donnant des ôtages aux Romains, se soumirent à leur domination.

Sur la fin de la guerre d'Istrie, les Liguriens assemblerent la nation pour prendre des mesures au sujet de la guerre qu'ils vouloient renouveller. Le Proconsul Ti. Claudius, qui avoit été Préteur l'année précédente, étoit à Pises pour garder le pays avec une légion. Le Sénat, informé par les lettres qu'il lui écrivit, des mouvemens que faisoient les Liguriens, renvoya ces lettres à C. Claudius Pulcher avec un décret qui lui laissoit la liberté, puisque la guerre étoit terminée dans l'Istrie, de faire passer ses légions dans la Ligurie. On ordonna en même tems, suivant les lettres du Consul, des prieres publiques pour deux jours, en reconnoissance des avantages qu'on avoit remportés dans l'Istrie, qui avoit reçu des Balares des secours considérables. Il combattit ces deux nations réunies contre lui, les battit, les mit en déroute, & s'empara de leur camp, après leur avoir tué douze mille hommes. Le lendemain il fit mettre en monceaux les armes des vaincus, & les brûla. C. Claudius Pulcher, ayant reçu les lettres & l'arrêt du Sénat qui y étoit joint, conduisit ses légions de l'Istrie dans la Ligurie. Les ennemis, étant descendus dans les plaines, s'étoient campés sur les bords du fleuve Sculterna. Ce fut-là que le Consul les combattit, leur tua quinze mille hommes, en prit plus de sept cens ou sur le champ de bataille, ou dans leur camp dont il se rendit aussi maître, & leur enleva cinquante-un drapeaux militaires. Ceux qui s'étoient échappés au vainqueur se disperserent dans les montagnes; ensorte que le Consul ravagea leurs terres tout à son aise, sans trouver nulle part aucune résistance. C. Claudius Pulcher s'en revint à Rome, après avoir dompté deux nations en une seule année, & rétabli pendant son Consulat, la tranquillité dans deux Provinces, ce qui n'étoit guere arrivé à personne avant lui.

Ayant rendu compte dans le Sénat des actions qu'il avoit faites dans l'Istrie & dans la Ligurie, il demanda le triomphe

& l'obtint. Il triompha pendant sa Magistrature de ces deux nations en même tems. Il fit paroître, dans cette cérémonie, trois cens sept mille deniers Romains, & quatre-vingt-cinq mille sept cens Victorins. Il fit distribuer à chacun des soldats quinze deniers, le double aux Centurions, le triple aux cavaliers; les alliés n'eurent que la moitié de cette gratification, ce qui fit qu'ils suivirent le char du vainqueur d'assez mauvaise humeur, & sans joindre leurs acclamations à celles des citoyens.

Pendant que C. Claudius Pulcher triomphoit à Rome des Liguriens, ces mêmes peuples reprirent les armes; & après avoir saccagé tout le territoire de Modene, ils vinrent fondre sur la ville même & la prirent d'assaut. Dès qu'on eut appris cette irruption à Rome, le Sénat ordonna au Consul C. Claudius Pulcher de tenir incessamment les assemblées, & après avoir créé des Magistrats pour l'année suivante, de retourner sur le champ dans sa province, & de retirer la colonie des mains des ennemis. Il exécuta les ordres du Sénat. Ayant fait approcher son armée de Modene, il la reprit le troisieme jour qu'il avoit commencé à y donner l'assaut, & la rendit à ses habitans. Il tua dans la ville même huit mille Liguriens. Il écrivit sur le champ à Rome des lettres, dans lesquelles, après avoir informé le Sénat de cette expédition, il se vantoit que par un effet de son courage & de son bonheur, le peuple Romain n'avoit plus d'ennemis en-deçà des Alpes; & qu'il avoit conquis une si grande quantité de terrein, qu'on pouvoit en distribuer à plusieurs milliers de citoyens, assez pour les faire vivre commodément.

Il fut créé Censeur avec le même Ti. Sempronius Gracchus, l'an de Rome 583, & 169 avant J. C. Comme l'inquiétude que donnoit alors la guerre de Macédoine, exigeoit que les levées se fissent avec plus d'exactitude & de sévérité que jamais, les Consuls se plaignirent en plein Sénat, de l'indifférence du peuple, & du refus que faisoient les jeunes gens de se présenter pour se faire mettre sur le rôle. Mais, les Préteurs C. Sulpicius & M. Claudius prirent leur défense. Ils soutenoient que si les Consuls n'avançoient pas autant qu'il auroit fallu dans la levée des troupes, ils ne devoient s'en prendre qu'à leur peu de vigueur; que pour se ménager la faveur des citoyens, ils n'osoient forcer personne à s'enrôler, & n'enrégistroient que ceux qui s'offroient d'eux-mêmes; que pour convaincre les Sénateurs de cette vérité, les Préteurs qui avoient moins de pouvoir & d'autorité que les Consuls, s'offroient de faire les levées, si le Sénat le jugeoit à propos, & promettoient de les terminer incessamment. Le Sénat y consentit tout d'une voix, ce qui ne se fit pas sans attirer aux Consuls des rail-

leries mortifiantes. Les Censeurs, pour appuyer les Préteurs de leur autorité, déclarerent dans l'assemblée du peuple, qu'en vertu d'un nouveau serment qu'ils alloient ajouter à celui qu'on exigeoit de tous les citoyens en faisant le dénombrement, ils obligeroient tous ceux qui étoient au-dessous de quarante-six ans, & qui ne servoient pas, à s'enrôler dès-lors, & toutes les fois que les Magistrats feroient des levées pendant la censure de C. Claudius Pulcher & de Ti. Sempronius Gracchus. De plus, de ce que le bruit couroit qu'un grand nombre de soldats des légions de Macédoine avoient quitté l'armée, en vertu des congés qu'ils obtenoient aisément de la mollesse & de l'indulgence des Généraux, ils publierent un édit qui ordonnoit à tous ceux des soldats qu'on avoit engagés pour la Macédoine, sous le Consulat de Pub. Élius & de C. Popillius, & sous leurs successeurs, qui se trouvoient alors en Italie, de venir d'abord prêter un nouveau serment entre leurs mains, puis d'en sortir sur le champ, ne leur donnant que trente jours pour aller rejoindre l'armée de Macédoine; & à ceux qui étoient sous la puissance de leur pere ou de leur ayeul, de se présenter à eux, & de leur déclarer leur nom. Ils ajoutoient à l'égard de ceux qu'on avoit exemptés du service, qu'ils alloient examiner sur quelles raisons on s'étoit fondé; & qu'ils feroient reprendre les armes à tous ceux qui, n'ayant pas acquis le degré d'émérites, paroîtroient n'avoir été renvoyés que par faveur. Cet édit & les lettres des Censeurs, envoyées dans toutes les villes & bourgs de l'Italie, ramenerent à Rome une si grande multitude de jeunes gens, que la ville se trouva surchargée de cette nouvelle espece d'habitans.

Les Censeurs firent ensuite la revue du Sénat, & lui donnerent pour chef M. Émilius Lépidus, qui avoit déjà été deux fois élevé à cette dignité. Ils exclurent de cette auguste compagnie sept Sénateurs. Ayant reconnu, en faisant le dénombrement des citoyens, combien il y en avoit qui avoient quitté l'armée de Macédoine, ils les contraignirent de retourner dans cette province; & ayant examiné la cause de ceux qu'on avoit exemptés de servir, avant qu'ils eussent fait leur tems, ils firent prêter un nouveau serment à ceux dont les raisons ne se trouverent pas légitimes.

Mais, ce fut à l'égard des Chevaliers qu'ils firent paroître plus de rigueur. Car, ils en priverent un grand nombre des chevaux que la République leur entretenoit. Ayant, par cette sévérité choqué tout l'ordre des chevaliers, ils les aigrirent encore davantage par l'édit qu'ils publierent, & par lequel il étoit défendu à tous ceux qui, sous la censure de Q. Fulvius & d'A. Postumius, étoient entrés dans

les fermes de l'État, ou avoient été chargés des ouvrages publics, de se présenter à eux, pour être admis dans ces sortes de compagnies, & y avoir part en quelque façon que ce pût être. Les anciens fermiers s'étoient souvent plaints de la dureté des Censeurs, & avoient demandé plusieurs fois au Sénat, sans pouvoir l'obtenir, qu'il mît des bornes à la puissance excessive que ces Magistrats exerçoient contre eux. A la fin, ils trouverent un protecteur dans la personne de Pub. Rutilius, Tribun du peuple, qui étoit personnellement irrité contre les Censeurs, depuis un différend qu'il avoit eu avec eux. Ils avoient ordonné à un affranchi, client de ce Tribun, de démolir dans la rue sacrée, un mur élevé vis-à-vis d'un hôtel public auquel il nuisoit. Ce client en appella aux Tribuns, & comme Pub. Rutilius étoit le seul d'entre eux qui s'opposât à l'ordonnance des Censeurs, ces Magistrats envoyerent saisir les effets du client, & le condamnerent publiquement à l'amende.

Cette contestation donna lieu aux anciens fermiers d'implorer le secours du Tribun, qui sans différer, proposa en son nom une loi qui cassoit & annulloit l'adjudication que les Censeurs C. Claudius Pulcher & Ti. Sempronius Gracchus avoient faite des fermes & autres entreprises publiques; ordonnoit qu'elles seroient tout de nouveau publiées, & permettoit à tous les citoyens, sans exception, de se présenter pour y mettre l'enchere, & y être admis. En même tems, il indiqua le jour où il prétendoit faire porter la loi. Quand il fut arrivé, les Censeurs comparurent pour s'y opposer. Tant que Ti. Sempronius Gracchus parla, on garda un grand silence dans l'assemblée. Mais, lorsque C. Claudius Pulcher eut pris la parole, comme il vit qu'on l'interrompoit, il commanda au crieur de faire faire silence. Là-dessus, le Tribun remontra que c'étoit lui qui avoit convoqué l'assemblée & qui y présidoit, & que les Censeurs n'y pouvoient rien ordonner, sans le dégrader & lui faire outrage; & en même tems il s'en alla du Capitole où le peuple étoit assemblé. Le lendemain, il remplit l'assemblée de menaces & de tumulte. D'abord, il confisca les biens de Ti. Sempronius Gracchus, & ordonna qu'ils seroient vendus, & les deniers employés à l'ornement des temples, en punition de l'outrage qu'il avoit fait à un Tribun du peuple, en poursuivant, malgré son opposition, l'amende à laquelle son Collegue & lui avoient condamné un particulier qui en avoit appellé à la puissance Tribunicienne. Il appella C. Claudius Pulcher en jugement, pour avoir commandé en maître dans une assemblée qui avoit été convoquée contre lui, & dans laquelle par conséquent il n'avoit aucune autorité. Enfin, il déclara les deux Censeurs coupables du crime de leze-Majesté, &

somma C. Sulpicius, Préteur de la ville, de lui indiquer un jour pour l'assemblée où il prétendoit poursuivre un jugement du peuple Romain sur tous ces faits. Les Censeurs déclarerent qu'ils consentoient à être jugés par le peuple au premier jour; & là-dessus, on les ajourna pour les assemblées qui se tiendroient le vingt-quatre & le vingt-cinq de Septembre. Sur le champ, ils monterent au temple de la Liberté; & là ayant cacheté & enfermé les registres publics, & renvoyé les esclaves destinés à servir les Censeurs dans les fonctions de leur charge, ils déclarerent qu'avant que d'avoir été jugés par le peuple, ils ne travailleroient à aucune affaire publique. C. Claudius Pulcher comparut le premier, & fut condamné par huit des dix-huit Centuries des chevaliers, & par un grand nombre de celles de la premiere classe. Aussitôt, les premiers de la ville, quittant publiquement leurs anneaux, prirent des habits de deuil, & commencerent à solliciter la grace de l'accusé. Mais, Ti. Sempronius Gracchus fut celui qui contribua le plus à la lui faire obtenir; car, comme de toutes les parties de l'assemblée il se fut élevé des cris par où le peuple témoignoit qu'il n'avoit rien à craindre pour lui, il jura en termes formels, que si son Collegue étoit condamné, il l'accompagneroit dans son exil, sans attendre que le peuple l'eût jugé lui-même. Cependant l'accusé courut grand risque, & il ne manqua que huit centuries pour achever sa condamnation.

C. Claudius Pulcher fut un des dix Commissaires qui furent envoyés en Macédoine, l'an de Rome 585, & 167 avant Jesus-Christ, pour régler les affaires de cette province de concert avec les Généraux L. Émilius Paulus & L. Anicius. Il mourut quelque tems après son retour à Rome, & il eut pour successeur, dans la dignité d'Augure, T. Quintius Flamininus.

PULCHER [CLAUDIUS], *Claudius Pulcher*, (*a*) Général des Romains, qui, ayant été envoyé avec trois mille hommes contre les esclaves révoltés, l'an de Rome 679, & 73 avant Jesus-Christ, les trouva postés sur le mont Vésuve. Il plaça son camp au pied de la montagne, gardant la seule route praticable qui conduisît au sommet, & comptant tenir les rebelles bien enfermés, parce que tout le reste n'étoit que rochers escarpés & précipices. Mais, nul chemin n'est impraticable à la valeur animée par le désespoir. Les esclaves firent des échelles très fortes & très-hautes avec des ceps de vignes sauvages qu'ils trouverent sur le lieu en abondance, & par ce moyen ils descendirent tous le long des rochers, excepté un seul, qui demeura d'abord en haut pour

(*a*) Plut. T. I. p. 547, 548. Crév. Hist. Rom. T. VI. p. 142.

avoir soin des armes, & qui les leur ayant jettées, lorsqu'ils furent dans la plaine, descendit aussi à son tour, & vint rejoindre la troupe. Ils ne se contenterent pas d'échapper à l'ennemi. Ils vinrent attaquer les Romains, lorsqu'ils s'y attendoient le moins, les défirent, prirent leur camp, & remporterent ainsi une victoire complete.

PULCHER [APP. CLAUDIUS], *App. Claudius Pulcher*, (a) beau-frere de L. Lucullus, étoit un homme plus recommandable par son nom & par ses dignités, que par son mérite, mais à qui néanmoins une haute naissance avoit donné un rang parmi les plus illustres citoyens de Rome.

L'an 71 avant Jesus-Christ, étant en Asie avec L. Lucullus, il fut envoyé vers Tigrane Roi d'Arménie, pour lui demander qu'il livrât Mithridate son beau-pere aux Romains. Ce Prince, qu'un long cours de prospérités sans interruption, avoit enivré d'un fol orgueil, étoit devenu insupportable par un faste & une hauteur que rien n'égaloit. Il avoit parmi ses Officiers plusieurs Rois, par lesquels il se faisoit servir ; & en particulier quatre, qui, lorsqu'il étoit à cheval, l'accompagnoient à pied, vêtus de simples tuniques, & , s'il donnoit audience assis sur son trône, ils se tenoient de bout autour de lui, ayant les mains croisées, pour témoigner, par cette attitude, qu'ils étoient d'humbles esclaves prêts à souffrir tout ce qu'il plairoit à leur maître impérieux d'ordonner.

Cet appareil théatral n'imposa point à App. Claudius Pulcher, & lorsqu'il fut admis à l'audience de Tigrane, il lui dit nettement & en quatre paroles, qu'il venoit pour emmener Mithridate, comme un ennemi vaincu, destiné à orner le triomphe de L. Lucullus; ou, en cas de refus, pour lui déclarer la guerre à lui-même. A ce compliment si court & si fier, Tigrane fit ce qu'il put pour affecter un air sérein & tranquille. Mais, son visage le trahit ; & il fut aisé d'appercevoir que n'ayant jamais entendu une parole de liberté depuis vingt-cinq ans qu'il regnoit, il avoit été déconcerté par la hardiesse de ce jeune Romain. Il se posséda néanmoins, & répondit qu'il ne lui convenoit point d'abandonner son beau-pere ; & que si les Romains jugeoient à propos de l'attaquer lui-même, il sçauroit se défendre. Il donna à l'ambassadeur une lettre pour L. Lucullus, qui contenoit cette réponse : & se tenant offensé de ce que le Général Romain ne lui avoit point donné le titre de Roi des Rois, mais simplement celui de

(a) Plut. Tom. I. pag. 504, 505. Dio. Cass. p. 95, 118, 150. Cicer. ad Amic. L. III. Epist. 1. & *seq*. L. V. Epist. 10. L. VIII. Epist. 6, 12, 14. ad T. Pompon. Attic. L. V. Epist. 16. 17. L. VI. Epist. 1. de Divinat. L. I. c. 29. Brut. c. 181. pro T. Ann. Milo. c. 56. Crév. Hist. Rom. Tom. VI. pag. 210, 214. & *suiv*. T. VII. p. 118, 325. & *suiv*.

Roi, il ne mit sur la souscription de sa lettre que le nom seul de Lucullus, sans ajouter la qualité de Général. Du reste, il ne laissa pas d'envoyer selon l'usage des présens à App. Claudius Pulcher, qui les refusa ; & comme Tigrane insista, & lui en envoya de plus considérables, le Romain ne voulut point paroître de mauvaise humeur, ni agir déjà avec le Roi sur le pied d'ennemi, reçut une coupe, renvoya tout le reste, & se rendit en diligence auprès de L. Lucullus.

Il parvint au Consulat avec L. Domitius Ahénobardus, l'an de Rome 698, & 54 avant Jesus-Christ. App. Claudius Pulcher est peint dans l'histoire comme un homme mal décidé, ami de Cn. Pompée jusqu'à un certain point, accessible à la corruption & aux présens, capable néanmoins par vanité & par travers d'affecter de la sévérité, & de faire le personnage de zélateur de la liberté & des loix. On ne devoit pas attendre beaucoup d'un homme de ce caractere. Il y avoit au contraire tout à craindre de sa part, ainsi que l'éprouva malheureusement la province dont il obtint le gouvernement au sortir du Consulat.

Il alla remplacer en Cilicie Lentulus Spinther, qui avoit été un des principaux auteurs du rappel de Cicéron, & il eut ensuite Cicéron lui-même pour successeur. P. Clodius, frere d'App. Claudius Pulcher, étoit l'ennemi déclaré de Cicéron, puisque c'étoit lui qui l'avoit fait exiler. Quoiqu'au fond App. Claudius Pulcher ne fût pas moins ennemi de Cicéron, il y avoit eu néanmoins entre eux une espece de réconciliation. Sans être aussi méchant que son frere, App. Claudius Pulcher n'avoit guere plus de respect pour les loix de la probité & de l'honneur. Il avoit rendu sa province malheureuse; & Cicéron fait un portrait horrible de l'état où il la trouva. « Je n'entends » parler d'autre chose, dit-il à » T. Pompon. Atticus, que de » capitations excessives, & » qu'il n'est pas possible de » payer; de revenus des villes » engagés & aliénés; par-tout » des pleurs & des gémissemens; » des procédés monstrueux, » plus dignes d'une bête féroce » que d'un homme. Les peuples » sont si outrés, que la vie leur » est devenue ennuyeuse. » Ceux qui avoient quelque autorité sous App. Claudius Pulcher, avoient imité son exemple, comme il ne manque jamais d'arriver. Le chef & les subalternes de concert avoient épuisé & accablé la province par toutes sortes de rapines, d'exactions, & même d'outrages & de violences.

Cicéron, dans le bien qu'il faisoit à ces peuples infortunés, avoit néanmoins des ménagemens à garder avec App. Claudius Pulcher. C'étoit un ennemi réconcilié ; & par conséquent il y avoit lieu de craindre que si l'on manquoit à aucun des égards

qu'il pouvoit justement prétendre, on ne donnât lieu de penser que la réconciliation n'avoit pas été sincere. D'ailleurs, App. Claudius Pulcher avoit deux filles mariées, l'une au fils aîné de Cn. Pompée, l'autre à M. Brutus; liaisons que Cicéron respectoit & chérissoit également. Ces motifs ne l'empêcherent point de soulager les sujets de l'Empire maltraités par son prédécesseur, mais il évita de le choquer gratuitement. Il n'omit rien de ce que demandoient l'utilité des peuples & le soin de sa propre gloire; & d'un autre côté, il eut pour App. Claudius Pulcher toutes les attentions possibles de politesse & de bienséance.

Il ne put néanmoins prévenir entierement ses plaintes; & dès l'abord, App. Claudius Pulcher trouva fort mauvais que Cicéron en entrant dans sa province ne fût pas venu au-devant de lui. Comme il étoit fier de sa noblesse, il s'exprima même en des termes offensans pour son successeur. « Quoi! disoit-il, » App. Claudius Pulcher a été » au-devant de Lentulus; (c'est » Lentulus Spinther dont nous » venons de parler, homme » d'une grande naissance,) Lentulus au-devant d'App. Claudius Pulcher: & Cicéron n'a » pas rendu ce devoir à App. » Claudius Pulcher? »

Il faut voir de quel ton Cicéron répond à ce reproche. Il commence par se justifier sur le fait, & prouve qu'il s'est mis en regle, & qu'il n'y a nullement de sa faute, s'il ne s'est point acquitté de ce qu'il sçavoit très-bien être dû à son prédécesseur. Mais, au discours hautain & méprisant d'App. Claudius Pulcher, il opposa une noble & sage fierté. « Eh quoi! » lui dit-il, vous en êtes en» core là! vous êtes encore » occupé de ces futilités! vous » en qui j'ai toujours reconnu » beaucoup de prudence, tou» tes les belles connoissances » qui ornent & qui élevent » l'ame, une grande expérien» ce des affaires, j'ajoute une » politesse aimable, qui est une » vertu au jugement des Phi» losophes les plus austeres. » Vous vous imaginez que je » fais plus de cas des noms » d'App. Claudius Pulcher ou » de Lentulus Spinther, que » de la gloire de la vertu! Lors » même que je n'étois pas en» core parvenu à ce qui est » regardé comme le faîte des » grandeurs humaines, je n'ai » jamais été ébloui de vos » grands noms; seulement je » pensois que ceux de qui vous » les avez hérités, ont été de » grands hommes. Mais, depuis » que j'ai obtenu & exercé les » premieres charges de la Ré» publique, d'une maniere qui » ne me laisse plus rien à dési» rer, ni pour la fortune, ni » pour la gloire, si je ne puis » pas me flatter de vous être » devenu supérieur, au moins » me persuadé-je être devenu » votre égal. »

Les plaintes d'App. Claudius Pulcher se renouvellerent avec encore plus de vivacité, lorsqu'il vit que Cicéron réformoit ses injustices, & cassoit plusieurs de ses ordonnances. Cicéron ne fit de ses plaintes que le cas qu'elles méritoient. Il compare les discours d'App. Claudius Pulcher à ceux d'un médecin, qui, après que son malade seroit passé en d'autres mains, se fâcheroit de ce qu'on lui auroit prescrit d'autres remedes. « Il a, » dit-il, épuisé de sang sa pro» vince, & il voit avec peine » que je la traite avec un ré» gime plus doux, & que je lui » fais reprendre son embonpoint » & ses forces. » Cicéron s'exprimoit ainsi dans une lettre à T. Pompon. Atticus. Mais, comme dans toutes les occasions publiques il se montroit attentif à ménager, autant qu'il lui étoit possible, la réputation de son prédécesseur, & qu'il parloit toujours de lui très-honorablement, App. Claudius Pulcher, quoique piqué au fond, prit néanmoins patience; & le commerce d'amitié entre eux, ou du moins de politesse, ne souffrit point d'interruption.

A son retour de Cilicie, App. Claudius Pulcher demanda l'honneur du triomphe, & s'il le manqua, ce ne fut pas pour n'en avoir pas été jugé assez digne, mais à cause de l'accusation que lui intenta Dolabella. Cet évenement jetta Cicéron dans un nouvel embarras vis-à-vis d'App. Claudius Pulcher. Pendant qu'il cherchoit à lui prouver son amitié par toutes sortes de voies, il devint tout d'un coup le beau-pere de son accusateur. C'est pourquoi, il lui écrivit des lettres d'excuse; il s'intéressa même en sa faveur dans le procès qui lui étoit suscité; enfin, il réussit à prévenir une rupture. Ce qui rendit App. Claudius Pulcher plus traitable, ce fut sans doute qu'il se tira honorablement de cette affaire.

Dès qu'il s'étoit vu accusé, il avoit renoncé à la demande du triomphe, & il étoit entré dans la ville pour se présenter en justice. L'accusation rouloit sur des crimes vrais ou prétendus de lése-Majesté publique. Son innocence, ou le crédit de Cn. Pompée le sauva. Il fut ensuite accusé de brigue, & absous pareillement. Ainsi, il se trouva à portée de demander la Censure, à laquelle il fut nommé avec L. Pison, beau-pere de Jules César. Ces deux Censeurs, les derniers qu'ait vus Rome libre, n'avoient pas assurément de quoi faire honneur à la Censure expirante.

Pour ne parler ici que d'App. Claudius Pulcher, nous venons de le peindre d'après Cicéron avec des couleurs qui font aisément connoître combien le personnage de réformateur lui convenoit peu. Il fit pourtant le sévere, & força son Collégue à noter avec lui plusieurs Chevaliers Romains & Sénateurs; en quoi il rendit service contre son

intention à Jules César, qu'il haïssoit. Car ce furent autant de partisans qu'il lui donna.

Dans les notes qu'il infligea, il suivit différens objets. Entêté des privileges de la noblesse, à l'exemple de ses ancêtres, qui avoient toujours été fiers & hautains, il crut devoir chasser du Sénat tous les fils d'affranchis. Il en punit d'autres pour leur mauvaise conduite. Ce fut pour cette raison que l'historien Salluste fut dégradé du rang de Sénateur. Ateius, ce Tribun du peuple qui avoit chargé d'imprécations M. Crassus au moment de son départ, fut aussi flétri par App. Claudius Pulcher, comme ayant attiré à la République une des plus grandes calamités qu'elle eût jamais éprouvées. C'étoit prendre la chose assurément de travers. Ateius étoit coupable d'imprudence & d'emportement; mais, il étoit bien innocent de la défaite de M. Crassus. La superstition avoit dicté ce jugement à App. Claudius Pulcher. Esprit étroit, il donnoit encore dans toutes ces rêveries, dont on étoit bien revenu dans le siecle où il vivoit. Il se piquoit même d'habileté dans l'art des augures, dont il avoit fait une étude très-particuliere; & il porta ce foible jusqu'aux derniers momens de sa vie, comme on peut le voir dans Lucain. Ce Censeur attaqua aussi, mais sans succès, C. Scribonius Curion, actuellement Tribun du peuple.

Tous ces traits de sévérité lui séioient fort mal. Mais, rien n'excita davantage la risée, que la réforme qu'il voulut faire par rapport au luxe, dans lequel il donnoit lui-même beaucoup. Il faut entendre l'agréable & l'ingénieux Cœlius plaisanter sur ce sujet avec Cicéron. « Sçavez-» vous, lui dit-il, que notre » Censeur App. Claudius Pul-» cher fait ici des prodiges? » Ses éclats de zele sont admi-» rables contre les statues & » les tableaux, sur la fixa-» tion & la mesure des terres » qu'il nous sera permis de pos-» séder, sur les dettes. Il s'ima-» gine que la Censure est une » lessive capable de tout net-» toyer. Il se trompe. Car, en » prétendant emporter les ta-» ches dont il est couvert, il » s'écorche & s'ouvre même » toutes les veines & les entrail-» les. Accourez de par tous les » Dieux, & venez rire avec » nous d'un tel spectacle; ve-» nez voir App. Claudius Pul-» cher réformer le luxe des ta-» bleaux & des statues. »

App. Claudius Pulcher suivit depuis le parti de Cn. Pompée; & ce Général, dès le commencement de la guerre, l'envoya commander dans l'Achaïe. App. Claudius Pulcher, agité de grandes inquiétudes, & craignant un revers de fortune, plus encore pour lui, que pour la cause qu'il avoit embrassée, résolut de consulter l'oracle de Delphes sur le succès de la guerre. La difficulté étoit de faire parler la Pithye. Car, depuis longtems, l'oracle étoit fort négligé;

& la Prêtresse tiroit si peu de fruit & d'honneur de l'exercice de ses fonctions, que la chose ne valoit plus la peine qu'elle s'exposât à la fatigue & au péril de l'ivresse forcenée qu'excitoient en elle les exhalaisons de l'antre d'Apollon. Elle refusa donc d'abord d'y descendre, & de s'asseoir sur le trépied. Mais, App. Claudius Pulcher ayant usé de toute son autorité, il fallut qu'elle obéît. Voici la réponse qu'elle lui donna : *Romain, cette guerre ne te regarde point. Tu occuperas la côte de l'Eubée.* Cette prédiction, qui a tout l'air d'avoir été ajustée aux vœux d'App. C. Pulcher, bien connus sans doute de la Pythie, eut un autre évenement que n'attendoit celui à qui elle étoit adressée. Il espéroit que tranquille dans un coin de l'Eubée, il verroit l'ébranlement de l'univers sans en ressentir les secousses. Il évita en effet les désastres de la guerre, mais ce fut par une maladie qui le mit au tombeau.

PULCHER [APP. CLAUDIUS], *App. Claudius Pulcher,* (*a*) fut élevé au Consulat avec C. Norbanus Flaccus, l'an de Rome 714, & 38 avant Jesus-Christ.

PULCHRA [CLAUDIA], *Claudia Pulchra,* (*b*) cousine-germaine d'Agrippine, femme de Germanicus. L'an de Jesus-Christ 26, elle fut accusée par Domitius Afer d'adultere avec Furnius, de sortileges, & d'opérations magiques dirigées contre l'empereur Tibere. Malgré les plaintes que fit Agrippine à ce sujet, Claudia Pulchra fut condamnée.

PULCHRI PROMONTORIUM, (*c*) c'est-à-dire, le promontoire du Beau. C'étoit un promontoire d'Afrique, dont Tite-Live fait mention, à l'occasion de P. Corn. Scipion. Ce général des Romains, arrivant sur les côtes d'Afrique, demanda ce que c'étoit que le promontoire le plus voisin ; & sur ce qu'on lui dit qu'il s'appelloit le Beau : *Ce nom est d'un bon présage*, dit-il ; *abordez en cet endroit.* Aussitôt, toutes les proues furent tournées de ce côté-là, & les troupes furent mises à terre.

Ce promontoire étoit à l'orient d'été. C'est le *Calon Acroterium* de Polybe, & le *Mercurii Promontorium* de Ptolémée, selon quelques-uns.

PULFION [T.] T. *Pulfion,* (*d*) centurion dans une légion de Jules César. Il y en avoit un autre dans la même légion, nommé L. Varénus. Ces deux Officiers, qui approchoient du premier grade, avoient toujours quelque pique d'honneur ensemble, chacun tâchant de l'emporter sur son compagnon. Dans la

(*a*) Dio. Caff. pag. 383.

(*b*) Tacit. Annal. L. IV. c. 52, 66. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 537, 538.

(*c*) Tit. Liv. L. XXIX. c. 27.

(*d*) Cæs. de Bell. Gall. L. V. p. 195. & *seq.* de Bell. Civil. L. III. pag. 641, 642. Crév. Hist. Rom. Tom. VII. pag. 167, 168, 425.

chaleur d'un combat contre les Nerviens, T. Pulsion dit à L. Varénus: « Pourquoi tardes-tu, » Varénus! & quelle autre occasion attends-tu pour te signaler? Ce jour doit décider » notre différend. » En disant cela, il sort du camp, & s'élance dans le plus épais des ennemis, suivi de son rival, qui s'y trouva engagé d'honneur. T. Pulsion, avant que de mettre l'épée à la main, perce de son javelot un barbare qui s'étoit avancé devant les autres; mais, ils le couvrent aussitôt de leurs boucliers, & font leur décharge sur T. Pulsion, sans lui donner le tems de se retirer. Un dard lui traverse son écu & son baudrier, où il demeure attaché, & l'empêche de tirer son épée. En cet état, L. Varénus accourt à son secours comme il étoit enveloppé des barbares, & les contraint de tourner sur lui, d'autant plus qu'ils croyoient son compagnon percé d'outre en outre. Il tue le premier d'un coup d'épée, & arrête les autres; mais, comme il s'emportoit avec ardeur, il trouve un lieu plus bas qui le fait tomber, & est investi. T. Pulsion vient le secourir à son tour, & le dégage. Ils se retirent tous deux sans blessures, la fortune ayant si bien partagé leur gloire, que chacun devoit la vie à son ennemi, sans qu'on pût dire qui avoit remporté l'honneur du combat.

C'est dommage qu'un aussi brave officier que T. Pulsion n'ait pas été inaccessible à la trahison. Un mot de Jules César nous apprend qu'il se déshonora par une lâche trahison contre son Général, & entraîna la perte de l'armée de C. Antonius en Illyrie.

Nous devons remarquer qu'il est appellé T. Pulsion au cinquieme livre de la guerre des Gaules, & T. Pulcion au troisieme livre de la guerre Civile.

PUNICA [FIDES], la bonne foi des Carthaginois. *Voyez* Carthage.

PUNICANI LECTI, *ou* LECTULI, (*a*) des lits ou de petits lits à la Phénicienne. Cicéron fait mention de ces sortes de lits dans son oraison pour L. Muréna.

PUNICUM [BELLUM], la guerre des Carthaginois. *Voyez* Carthage.

PUPINIE, *Pupinia*, (*b*) contrée d'Italie, dont Varron parle en ces termes: *In Pupinia neque arbores prolixas, neque vites feraces, neque stramenta crassa videre poteris.* Valere Maxime, qui appelle ce canton *Pupiniæ solum & Pupinia*, dit qu'il étoit stérile & brûlant, & que le bien de campagne de Q. Fabius y étoit situé. Tite-Live met *Pupiniensis Ager* dans le Latium, & Festus nous laisse entrevoir qu'il étoit au voisinage de Tusculum; c'est là du moins qu'il place la tribu Pupinienne.

(*a*) Cicer. pro L. Muræn. c. 69.

(*b*) Valer. Maxim. L. IV. c. 4. Tit. Liv. L. IX. c. 41. Cic. in Rull. c. 94.

PUPINIENSIS AGER, le territoire de Pupinie. *Voy.* Pupinie.

PUPIUS [P.], *P. Pupius*, (*a*) un des trois premiers Plébéiens qu'on éleva à la Questure, l'an de Rome 346, & 406 avant Jesus-Christ.

PUPIUS [Cn.], *Cn. Pupius*, (*b*) fut créé Duumvir avec Céson Quintius Flamininus, l'an de Rome 535, & 217 avant Jesus-Christ. Ces deux Magistras furent chargés de faire marché avec des entrepreneurs pour la construction d'un temple de la Concorde dans la citadelle.

PUPIUS [L.], *L. Pupius* (*c*) fut Édile Curule avec Cn. Sicinius, l'an de Rome 567, & 185 avant Jesus-Christ. Deux ans après, il obtint la Préture, & eut pour département l'Apulie.

PUPIUS [L.], *L. Pupius*, (*d*) fut d'abord premier capitaine d'une légion sous Cn. Pompée le Grand. Il eut ensuite le même grade sous P. Atticus Varus. Les soldats de ce dernier, l'ayant abandonné pour se rendre à Jules César, lui livrerent L. Pupius; mais, Jules César eut assez de générosité pour le renvoyer.

PUPIUS [M.], *M. Pupius*, (*e*) étoit fort avancé en âge, lorsqu'il adopta L. Pison, au rapport de Cicéron.

PUPIUS [L.], *L. Pupius*, (*f*) un des Sénateurs Romains, qui, l'an de Jesus-Christ 16, furent d'avis que le jour des Ides de Septembre, où Libon Drusus s'étoit tué, fût mis au nombre des fêtes annuelles.

PUPPIUS, *Puppius*, (*g*) poëte tragique, dont il est fait mention dans Horace.

PUR, *Pur. Voyez* Phur.

PURGATOIRE, (*h*) terme qui ne se trouve ni dans l'ancien ni dans le nouveau Testament. Mais, les Auteurs sacrés de l'une & de l'autre Alliance croyoient la chose qui est exprimée par ce terme, & ils l'ont marquée d'une maniere équivalente en plus d'une occasion. Nous entendons donc sous le nom de Purgatoire, l'état des ames, qui, étant sorties de cette vie, sans s'être purifiées de certaines souillures, qui ne méritent pas la damnation éternelle, ou qui n'ayant pas acquitté les peines dues à leurs péchés, les expient par les peines que Dieu leur impose, avant qu'elles jouissent de sa vue.

Il est dit dans les Maccabées, que Judas ayant fait dépouiller ceux de ses soldats qui avoient été tués dans une bataille, on trouva sous leurs habits des choses qui avoient été consacrées aux idoles, & dont la loi défendoit de rien prendre. C'est pourquoi, « tout le monde comprit

(*a*) Tit. Liv. L. IV. c. 54.
(*b*) Tit. Liv. L. XXII. c. 33.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 39, 45.
(*d*) Cæs. de Bell. Civil. L. I. p. 449.
(*e*) Cicer. Orat. pro domo sua ad Pontif. c. 28.
(*f*) Tacit. Annal. L. II. c. 32.
(*g*) Horat. L. I. Epist. 1. v. 67.
(*h*) Deuter. c. 7. v. 25, 26. Maccab. L. II. c. 12. v. 40. & *seq.* Matth. c. 12. v. 32.

„ clairement

» clairement que ç'avoit été là » la cause de leur mort. Ils se » mirent donc tous en prieres, » & conjurerent le Seigneur » d'oublier le péché qui avoit » été commis. . . . . & Judas, » ayant fait une quête de douze » mille drachmes d'argent, les » envoya à Jérusalem, afin » qu'on offrît un sacrifice pour » les péchés de ces personnes » qui étoient mortes, ayant de » bons & religieux sentimens » touchant la résurrection. Car, » s'il n'avoit espéré que ceux » qui avoient été tués, ressus- » citeroient un jour, il auroit » regardé comme une chose » vaine & superflue, de prier » pour les morts. Ainsi, il » considéroit qu'une grande mi- » séricorde étoit réservée à » ceux qui étoient morts dans » la piété. C'est donc une sainte » & salutaire pensée de prier » pour les morts, afin qu'ils » soient délivrés de leurs pé- » chés. » Ce passage est précis pour le sentiment des Juifs d'avant notre Seigneur.

Pour le nouveau Testament, Jesus-Christ dit dans l'Évangile qu'il y a certains péchés qui ne se remettent ni en ce monde ni en l'autre. Il en reconnoissoit donc quelques-uns, qui pouvoient être remis dans l'autre vie. Saint Paul prie pour Onésiphore, qui étoit décédé. Que le Seigneur lui fasse la grace de trouver miséricorde devant lui en ce dernier jour. Or, comme l'on prie pour les morts, il y a donc un Purgatoire, & un état où leurs ames peuvent être soulagées par nos prieres.

PURIFICATION, *Purificatio*, cérémonie des Juifs, ordonnée dans le Lévitique, par laquelle les femmes qui étoient accouchées d'un enfant mâle, étoient censées impures durant quarante jours, & celles qui avoient mis au monde une fille, pendant quatre-vingts jours, après lesquels elles se présentoient au temple pour pouvoir ensuite participer aux choses saintes.

Lorsque les jours de la Purifition étoient accomplis, elles portoien tà l'entrée du tabernacle ou du temple, un agneau pour être offert en holocauste, & le petit d'un pigeon ou d'une tourterelle pour le péché. Les pauvres offroient deux tourterelles ou deux petits de colombe.

Par une autre loi énoncée dans l'exode, Dieu vouloit qu'on lui offrît tous les premiers-nés, qui seroient rachetés pour un certain prix; c'étoient cinq sicles pour les garçons, & trois pour les filles.

PURRHUS, *Purrhus*, se lit quelquefois pour Pyrrhus. *Voyez* Pyrrhus.

PUTA, *Puta*, (*a*) Déesse qu'invoquoient ceux qui tailloient & émondoient les arbres.

PUTÉAL, *Puteal*, (*b*) lieu

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. V. pag. 341.

(*b*) Horat. L. II. Satyr. 6. v. 35. Persi. Satyr. 4. v. 49.

ou monument en forme de puits couvert, situé près du Barreau à Rome. Il est fait mention de ce lieu dans Horace. Les usuriers, selon quelques-uns, se rendoient en ce lieu, pour y prêter leur argent à usure.

PUTEOLANI, les habitans de Putéoles. *Voyez* Putéoles.

PUTÉOLES, *Puteoli*, (a) Ποτιόλοι, ville d'Italie dans la Campanie, étoit située au fond d'un golfe, sur les côtes de la mer Thyrrhene, entre Cumes & Naples.

Cette ville, qui s'appella d'abord Dicéarchie, servit anciennement de port de mer à ceux de Cumes, & ce port, selon Strabon, étoit construit sur une hauteur. Mais, du tems de la guerre d'Annibal, ajoute Strabon, les Romains y envoyerent une colonie, & lui donnerent le nom de Putéoles, à cause des puits, *putei*, qui étoient dans la ville ou dans le pays. D'autres, continue Strabon, tirent ce nom de la puanteur, *fœtor*, des eaux du canton.

Tite-Live & Velleius Paterculus nous apprennent la même chose que Strabon, au sujet de l'établissement que les Romains firent d'une colonie à Putéoles. Comme Tacite dit que cette ville acquit le droit & le nom de colonie, sous l'empereur Néron, il ne faut pas l'entendre du simple droit de colonie, dont elle jouissoit depuis long-tems, mais du droit de colonie Auguste, qui étoit plus considérable que le premier.

Saint Paul, étant arrivé à Putéoles, y demeura sept jours, après quoi il prit le chemin de Rome.

Il y avoit auprès de Putéoles une fontaine fort renommée. Cette fontaine ne croissoit ni ne diminuoit jamais, ni dans les tems de sécheresse, ni dans les tems de pluie. On avoit tant de vénération pour les Nymphes qu'on croyoit y résider, qu'on bâtit à leur honneur, sur les bords de cette fontaine, un beau temple de pierre blanche, comme l'observe Philostrate.

C'est aujourdhui Pouzzoles, au royaume de Naples. Cette ville est bien déchue de ce qu'elle étoit autrefois. Les guerres, les tremblemens de terre, les assauts de la mer l'ont presque entierement détruite. Quantité de superbes masures témoignent encore son ancienne magnificence; & la douceur de l'air qu'on y respire, l'agrément de la situation, l'abondance des eaux excellentes, & la fertilité de la campagne témoignent que ce n'étoit pas sans raison que les Romains faisoient leurs délices de

(a) Strab. p. 245. Plin. T. I. p. 154. Ptolem. L. III. c. 1. Tit. Liv. L. XXIV. c. 12, 13. L. XXV. c. 22. L. XXVI. c. 17. L. XXXIV. c. 45. Tacit. Annal. L. XIII. c. 48. L. XIV. c. 27. L. XV. c. 51. Hist. L. III. c. 57. Vellei. Patercul. L. I. c. 15. Actu. Apost. c. 28. v. 13, 14. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 45, 280, 333. T. III. p. 220. T. IV. p. 145. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. XII. p. 38.

cê lieu, & y employoient une partie de leurs richesses en bâtimens & en jardins de plaisance. A la vérité, on ne peut rien voir de si charmant que l'assiette de ce lieu ; rien de si beau que son port ; & l'on ne peut rien s'imaginer de plus agréable que la colline qui commence vers Pouzzoles, & regne le long de la mer qui en bat le pied. Cette colline devoit recevoir un nouvel ornement des maisons de plaisance de Cicéron, de Néron, d'Hortensius, de Pison, de Marius, de César, de Pompée, de Servilius, & de tant d'autres. De plus, la mer est si tranquille dans ce quartier, qu'on croit voir une riviere. Enfin, tout y est si riant, que les Poëtes ont feint qu'Ulysse s'arrêta en ce lieu, dont les délices lui firent oublier les travaux & les périls auxquels il avoit été exposé.

Quoique la mer ait submergé une partie de cette ville, on y trouve cependant divers monumens de sa splendeur. Presque joignant l'église de Saint Jacques, on apperçoit les ruines d'un amphithéâtre bâti de pierres de taille, & dont les arenes avoient cent soixante-douze pieds de long, sur quatre-vingt-huit de large. Il étoit au milieu de l'ancienne ville. Près de cet amphithéâtre, auquel ceux de Pouzzoles donnent, sans beaucoup de fondement, le nom de Colisée, on voit de grandes ruines presque toutes enterrées. Le peuple croit que ce sont les restes d'un labyrinthe; mais, il se pourroit faire que c'étoit un réservoir. La Cathédrale est bâtie sur les ruines d'un temple de Jupiter, & en partie des propres matériaux de ce temple, particulierement la façade, où l'on voit une ancienne inscription, qui prouve que ce temple, qui est d'ordre Corinthien, avoit été bâti par Calphurnius, chevalier Romain, en l'honneur d'Auguste.

CALPHURNIUS L. F. TEMPLUM
AUGUSTO CUM ORNAMENTIS
D. D.

Au milieu du chemin par où l'on va de l'amphithéâtre à S. François, on trouve à main gauche le temple de Neptune avec les vestiges de son portique, dont parle Cicéron. Toutes les niches qu'on y voit, étoient anciennement remplies de statues. Le reste des colonnes, la magnificence de la structure, & la grandeur des arcades, dont il y en a encore une entiere, prouvent que ç'a été un des plus beaux temples de ce tems. De l'autre côté de ce chemin, presque vis-à-vis du même temple, sont les ruines de celui de Diane. Il étoit petit, bâti de briques, de figure carrée par dehors, & ronde par dedans. Il y avoit une statue de quinze coudées de haut, qui avoit deux grandes aîles, un lion à sa droite & une panthere à sa gauche. On a trouvé dans le même lieu plu-

sieurs colomnes avec des chapitaux d'ordre Corinthien, d'une délicatesse admirable. Dans un jardin, on voit à distances égales trois grosses colomnes de marbre blanc d'une seule piece. Elles sont encore élevées sur leurs piédestaux, & ont chacune dix-huit pieds de diametre. On ne sçait à quel dessein on les a mises dans cet endroit, où il n'y a aucune autre antiquité, ni aux environs.

Entre Pouzzoles & le lac d'Averne regne sur le rivage de la mer une petite plaine sur une colline, dont la longueur est d'environ cinq cens pas; mais, sa largeur est bien moindre à cause des montagnes qui la resserrent. C'est dans ce lieu que Cicéron avoit sa maison de campagne, où il avoit bâti une longue galerie, dans laquelle il discouroit de l'éloquence en se promenant; ce qui fit qu'il l'appella Académie, à l'imitation des Athéniens. Les livres qu'il composa dans ce lieu, sont appellés les Questions Académiques. Il y faisoit son séjour en tems de paix, mais plus ordinairement dans les tems fâcheux de la République. Il l'avoit ornée de belles sculptures, de peintures exquises, & d'autres raretés que T. Pomp. Atticus lui avoit envoyées de Grece. Dans un pré, qui n'est pas éloigné, on trouve des sources d'eau chaude, dans une caverne sous terre. Cette eau remplit les bains qu'on appelle les bains de Cicéron.

PUTIPHAR, *Putiphar*, (*a*) Πετεφρής, eunuque de Pharaon & général de ses armées. Il y a apparence que le nom d'eunuque ne signifie ici rien autre chose qu'un Officier de la cour d'un Prince. Il est du moins certain que Putiphar étoit marié, & il est encore certain qu'il avoit des enfans, si Aséneth, fille de Putiphar, qui fut donnée pour femme à Joseph, étoit sa fille, comme le croient plusieurs interpretes, ainsi qu'on le dira ci-après.

Putiphar, ayant acheté Joseph, qui lui fut vendu comme esclave par les Madianites, lesquels l'avoient acheté de ses freres, & voyant que tout réussissoit entre ses mains, le prit en affection, & lui donna l'intendance de toute sa maison. Mais, quelques années après, la femme de Putiphar ayant conçu une passion honteuse pour Joseph, & l'ayant même sollicité au crime, Joseph lui résista; & l'amour de cette femme se changeant en fureur, elle l'accusa auprès de son mari, comme s'il l'eût voulu violer. Putiphar, trop crédule à cette accusation, fit mettre Joseph dans les liens; & comme par son emploi Putiphar avoit l'intendance des prisonniers, il se déchargea de ce soin sur Joseph, soit qu'il eût reconnu son innocence, soit qu'il le crût plus propre à cet office qu'aucun autre de ses domestiques, puisqu'il étoit enfermé dans la prison avec les autres prisonniers.

(*a*) Genes. c. 37. v. 36. c. 39. v. 1. & *seq.* c. 40. v. 1. & *seq.* c. 41. v. 1. & *seq.*

Dieu ayant rempli Joseph de son esprit, & du don surnaturel d'expliquer les songes, & l'ayant fait connoître à Pharaon, de la maniere que nous l'avons rapporté dans l'article de Joseph, ce Prince l'établit Intendant de sa maison & de toute l'Égypte, & lui fit épouser Aséneth, fille de Putiphar, prêtre d'Héliopolis, ou prêtre de la ville d'On, suivant l'Hébreu.

On est partagé sur la question si ce Putiphar est le même que le maître de Joseph. Plusieurs pensent que c'est la même personne. Les Juifs, cités dans Origene, croient que ce fut Aséneth qui informa Putiphar de la fausseté de l'accusation que sa mere avoit formée contre Joseph. La qualité de chef de l'armée de Pharaon, & celle de chef des cuisiniers, des bouchers, ou de ceux qui égorgent des victimes, car le texte Hébreu peut signifier tout cela, ne sont pas incompatibles avec la dignité de Prêtre d'Héliopolis. La différente maniere dont les noms de Putiphar s'écrivent dans la Génese, est si peu considérable, qu'elle ne mérite presque pas d'être relevée. Enfin, quoique la ville d'Héliopolis où Putiphar étoit Prêtre, soit assez éloignée de celle de Tanis, où le Roi d'Égypte tenoit sa cour, & où Putiphar avoit un emploi, elle ne l'est pas assez, pour que ces deux emplois fussent entierement incompatibles. Putiphar pouvoit se partager entre le service de son Roi, & celui qu'il devoit au temple d'Héliopolis, en qualité de Prêtre de cette ville; car, il paroît par Strabon, qu'anciennement il y avoit un grand nombre de Prêtres dans cette ville, où leur principal emploi étoit l'étude de la Philosophie & de l'Astronomie, & où l'on voyoit encore, du tems de cet auteur, de grands logemens où ils faisoient autrefois leur demeure. On ne connoissoit rien en Égypte de plus grand que ces Prêtres, & plusieurs d'entre eux ont été élevés à la Royauté. Leur qualité de Prêtre ne les excluoit ni des charges de la Cour, ni des dignités militaires.

D'après ces considérations, on croit qu'il n'y a aucun inconvénient que Putiphar, maître de Joseph, soit devenu son beau-pere.

P Y.

PYCNA, *Pycna*, Πύκνα, (a) lieu où les Athéniens tinrent un jour une assemblée. C'est de Thucydide que nous apprenons ces circonstances. Quelques-uns ont voulu lire Pnyx ou Pnyce pour Pycna, & d'autres n'ont pas désapprouvé cette correction.

PYDIUS, *Pydius*, Πύδιος, (b) fleuve de l'Asie mineure dans la Troade, près d'Abyde, autant qu'on en peut juger d'après Thucidyde.

PYDNE, *Pydna*, Πύδνα, (c)

(a) Thucyd. p. 623.
(b) Thucyd. p. 629.
(c) Plin. Tom. I. p. 201, 202. Strab. pag. 330. Diod. Sicul. pag. 356, 514, 690, 697, 698. Ptolem. L. III. c. 13. Just. L. XIV. c. 6. Tit. Liv. L. XLIV.

ville de Macédoine dans la Piérie, étoit située sur le golfe Thermaïque, selon Pline. Étienne de Byzance dit qu'on la nommoit aussi Cydne. Cette ville a éprouvé de grandes révolutions & des malheurs déplorables.

L'an 410 avant Jesus-Christ, Archélaüs, roi de Macédoine, ayant appris que les habitans de Pydne s'étoient révoltés, mena contre cette ville une grande armée. Théramene se joignit à lui avec ses troupes; mais, voyant que le siege traînoit en longueur, il abandonna le Roi. Archélaüs, s'animant encore davantage par cette retraite, serra Pydne de plus près; & dès qu'il l'eût prise, il en transporta les habitations à vingt stades ou environ, des bords de la mer, où elle étoit auparavant.

Philippe, pere d'Alexandre le Grand, s'étant rendu maître de Pydne, fit esclaves tous les habitans, & les remit eux & toutes les possessions de leur territoire aux Olynthiens.

Dans la suite, Olympias, veuve de ce prince, & mere d'Alexandre le Grand, qui, dans le tems dont nous allons parler, étoit mort, vint un jour s'enfermer dans Pydne. Elle avoit avec elle le fils qu'Alexandre avoit eu de Roxane & sa mere même, ainsi que Thessalonique, fille d'Alexandre, fils d'Amyntas, outre cela Deidamie, fille d'Æacidas, roi d'Épire & sœur de Pyrrhus, qui fit depuis la guerre aux Romains, aussi bien que les filles d'Attale, & enfin les plus considérables de ses amis & de ses parens. Cet assemblage faisoit qu'elle étoit environnée d'un grand nombre de personnes très-inutiles à la guerre, & qui même ne devoient pas trouver dans Pydne des provisions suffisantes pour soutenir un siege de quelque longueur. Malgré cet inconvénient, elle ne laissa pas de s'enfermer dans cette ville, espérant qu'il lui arriveroit par mer des vivres & des secours de la part des Macédoniens & de la part des Grecs.

Cassandre, étant venu devant Pydne, en commença aussi-tôt le siege; mais, ne pouvant continuer pendant l'hiver les attaques de cette place, il vint à bout d'en fermer si parfaitement l'enceinte, tant par ses derrieres d'un côté à l'autre de la mer, qu'en face du port, qu'il la rendit inaccessible à toute espece de secours. Par-là elle tomba bientôt dans une indigence universelle; on en vint au point de ne pouvoir donner à chaque soldat que cinq chœnix de bled par mois. On ne nourrissoit les éléphans que de sciures de bois, & les hommes en étoient venus à tuer les chevaux & les bêtes de charge pour leur nourriture. Dans cette calamité, pendant laquelle Olympias ne laissoit pas de se flatter encore de quelques espérances étrangeres, tous les éléphans périrent de faim. Les

c. 6, 45. Corn. Nep. in Themist. c. 8. Plut. T. I. p. 265. Thucyd. p. 40.

cavaliers volontaires, auxquels on ne faisoit aucune distribution de vivres, succomberent les premiers à cette disette, & les soudoyés ne subsisterent guere plus long-tems. Quelques soldats barbares, surmontés par le besoin, mangerent les premiers de la chair humaine prise des corps morts. Toute la ville s'étant bientôt remplie de cadavres; les gardes du palais enterroient les uns, & jettoient les autres par-dessus les remparts dans le fossé. Le spectacle & la puanteur devenoient de plus en plus insoutenables, non-seulement aux personnes de la Cour, élevées dans la magnificence & dans le luxe, mais aux soldats mêmes, nourris dans le sang & dans la fange. Au printems suivant, l'indigence ayant toujours augmenté jusqu'alors, plusieurs d'entre eux s'assemblerent pour inviter Olympias à leur donner leur congé, puisqu'elle ne pouvoit plus les entretenir. La Reine, très-persuadée de cette impossibilité, & sentant les entraves où on la tenoit elle-même, leur accorda leur demande. Cassandre, ayant reçu favorablement tous ces transfuges, les distribua dans les villes de son parti; comptant bien que les Macédoniens, habitans de toutes ces villes, apprenant par eux l'état déplorable où se trouvoit Olympias, abandonneroient sa cause. Il ne se trompa point dans sa conjecture; car, le plus grand nombre de ceux qui songeoient à envoyer du secours à la Reine, jugeant par cette désertion du mauvais état de ses affaires, l'abandonnerent à sa fortune, & se tournerent du côté de Cassandre. Olympias, instruite de l'état présent des choses, & jugeant le peu d'amis qui lui restoit incapables de la défendre, se tourna aussi-tôt elle-même du côté de Cassandre, à qui elle se rendit, & ce général devint par-là maître de Pydne.

Ce fut près de cette ville que les Romains remporterent sur Persée cette fameuse victoire, qui mit fin au royaume de Macédoine. Après la bataille, le vainqueur alla camper vers Pydne, dont les habitans ne lui avoient pas encore envoyé des députés, quoique presque toutes les villes du pays l'eussent déja fait. Un amas confus de plusieurs nations que la fuite avoit ramassées dans cette ville après la perte de la bataille, troubloit le concert des habitans; & les portes étoient non-seulement fermées, mais encore murées. On leur envoya Pantauchus & Milon, qui s'étant abouchés au-dessous des murailles, avec le gouverneur nommé Solon, l'engagerent à en faire sortir ce qu'il y avoit de soldats, & à rendre la place au vainqueur, qui en abandonna aussitôt le pillage à ses troupes.

Strabon dit que de son tems la ville de Pydne s'appelloit Cithron, & c'est de ce dernier nom que se sera formé sans doute celui de Chitro, que porte aujourd'hui cette ville.

PYDNE, *Pydna*, Πύδνα. (*a*) ville de l'isle de Rhodes, selon Strabon. Ce géographe en attribue la fondation à un des Corybantes.

PYDNÉENS, *Pydnæi*, les habitans de Pydne en Macédoine. *Voyez* Pydne.

PYGALIES, *Pygaliæ*, Πυγαλίαι. *Voyez* Pygéla.

PYGAS, *Pygas*, (*b*) reine des Pygmées, que Junon changea en grue, parce qu'elle avoit osé se comparer à cette déesse. *Voyez* Pygmées.

PYGÉLA, *Pygela*, Πύγελα, (*c*) ville maritime de l'Asie mineure, dans l'Ionie. Il est fait mention du port de Pygéla dans Tite-Live.

Strabon dit que Pygéla étoit une petite ville, où il y avoit un temple de Diane Munychienne; que cette ville fut bâtie par Agamemnon & par une partie de ses compagnons; que ceux-ci, attaqués d'une maladie dans les fesses, en grec τῶν πυγῶν, en furent appellés Pygalies, & donnerent leur nom à ce lieu, où ils furent obligés de s'arrêter à cause de leur maladie.

Pline & Pomponius Méla appellent cette ville Phygéla, & prétendent qu'elle fut ainsi nommée à cause de ceux qui l'avoient bâtie, lesquels, selon ces deux Auteurs, étoient des fugitifs, du grec φυγὴ, *fuga*, fuite.

Selon Suidas, Pygéla étoit sur la côte & dans le lieu où l'on s'embarquoit pour passer dans l'isle de Crete; mais, au lieu de Pygéla, il écrit Phygella.

PYGÉLÉENS, *Pygelænses*, Πυγελεῖς les habitans de Pygéla. *Voyez* Pygéla.

PYGMALION, *Pygmalion*, Πυγμαλίων, (*d*) fils de Bélus II, roi de Tyr, monta sur le Trône après la mort de son pere. Ce Prince est devenu célebre par son avarice & sa cruauté. Élisse, ou Didon, sa sœur, fut mariée à Acerbas, que d'autres nomment Sicharbas, & Virgile Sichée. Acerbas étoit prêtre d'Hercule, & possédoit d'immenses richesses, mais que la crainte de Pygmalion lui faisoit tenir si cachées, qu'on ne sçavoit que par quelques conjectures qu'il étoit si riche. Il n'en fallut pas davantage pour enflammer la cupidité du Roi, qui, sans avoir égard au sang qui les unissoit, le fit cruellement assassiner.

Élisse, dissimulant son ressentiment, témoigna qu'elle vouloit abandonner un séjour qui ne faisoit que renouveller sa douleur, pour venir demeurer avec Pygmalion. Celui-ci, qui crut qu'elle apporteroit les trésors de son mari, lui envoya un vaisseau & des gens pour l'escorter; mais, s'étant embarquée, elle eut la précaution de mettre dans

(*a*) Strab. p. 472.
(*b*) Ovid. Metam. L. VI. c. 3.
(*c*) Strab. p. 537. Plin. T. I. p. 278. Pomp. Mel. p. 78. Tit. Liv. L. XXXVII. c. 11. Xenoph. p. 433.

(*d*) Joseph. Contra. Apion. L. I. p. 1043. Just. L. XVIII. c. 4. Virg. Æneid. L. I. v. 350. & *seq*. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VII. p. 413, 414.

le vaisseau quelques ballots chargés de sable; & ayant témoigné qu'elle vouloit immoler aux manes de son mari tout ce qu'elle avoit de plus cher, elle les fit jetter dans la mer, disant aux soldats que c'étoit l'argent de l'infortuné Sicharbas, & qu'ainsi ils n'avoient d'autre parti à suivre que de s'enfuir avec elle; que Pygmalion, qui les verroit venir sans les trésors de Sicharbas, les feroit tous mourir; ce qui les obligea d'aller chercher une retraite contre les persécutions de ce Prince. Ils passerent en Afrique, où ils bâtirent la ville de Carthage, vers l'an 882 avant J. C.

Astébé, femme de Pygmalion, aussi cruelle que lui, l'empoisonna; & voyant qu'il ne mouroit pas assez promptement, elle l'étrangla. Cette marâtre, voulant encore faire noyer son fils, celui-ci se sauva dans une barque, passa en Syrie, où il garda les pourceaux pour gagner sa vie. Un des principaux Officiers de la Cour, qui l'avoit averti des desseins de sa mere, le fit revenir en lui envoyant un anneau d'or, qui étoit le signe dont ils étoient convenus; & ce Prince monta sur son Trône après la mort de son ennemie.

Pygmalion avoit vécu cinquante-six ans, dont il en avoit regné quarante-sept. Ce fut en la septieme année de son regne, que Didon prit la fuite.

PYGMALION, *Pygmalion*, Πυγμαλίων fameux sculpteur, fut pere de Paphus. *Voyez* Paphus.

PYGMÉES, *Pygmæi*, (a) Πυγμαῖοι, peuple célebre. Ce que les Anciens en ont dit, paroît d'abord extrêmement fabuleux. Peut-on se figurer en effet qu'il y ait eu autrefois un peuple de petits hommes, qui n'avoient qu'une coudée, ou même un pied de hauteur? Des avortons, qui montés sur des chevres, ou sur des béliers d'une taille proportionnée à la leur, s'armoient de toutes pieces, pour aller combattre des oiseaux qui venoient tous les ans du fond de la Scythie pour les attaquer, ainsi que le dit Pline après Aristote? Des hommes qui, dans leurs voyages de long cours, faisoient tirer leurs chariots par des perdrix, au rapport de Basilis dans Athénée? Peut-on s'imaginer un pays où les femmes accouchoient à trois ou à cinq ans, & étoient vieilles à huit? On est justement révolté contre des relations qui parlent de villes & de maisons bâties avec des coquilles d'œufs, ainsi que le rapporte Pline de celles des Pygmées? Peut-on être plus favorable à Aristote & à Philostrate, lorsqu'ils font habiter ces petits hommes dans les trous de la terre, d'où ils sortent au tems

(a) Homer. Iliad. L. III. v. 6. Juven. Satyr. 13. v. 166. & *seq*. Athen. p. 390. Plin. Tom. I. pag. 373. Ovid. Métam. L. VI. c. 3. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. pag. 24. & *suiv*. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. T. V. p. 102. & *suiv*. T. XIX. p. 524, 525.

de la moisson, pour aller couper leurs bleds avec des coignées, comme s'il s'agissoit d'abattre une forêt? On voit dans Ovide & dans Élien, une Reine des Pygmées, qui, fiere de sa beauté, méprise Junon, qui la change en grue; & dans Philostrate, une armée de ces petits hommes, qui attaque Hercule endormi après la défaite d'Antée, & qui prend pour le vaincre, les mêmes précautions qu'on prendroit pour former un siege. Les deux aîles de cette petite armée fondent sur la main droite de ce Héros; & pendant que le corps de bataille s'attache à la gauche, & que les archers tiennent les pieds assiégés, le Roi, avec ses plus braves sujets, livre un assaut à la tête. Hercule se réveille, & riant des projets de ces Myrmidons, il les enveloppe dans la peau du lion de Némée, & les porte à Eurythée.

Cependant, ce que nous venons de rapporter n'est pas tiré, comme on l'a vu, des Poëtes seuls. Les Historiens, les Géographes, & les Philosophes mêmes conviennent avec eux sur la plupart des circonstances de cette fable. Strabon & quelques Modernes, après lui, ont donné dans une autre extrêmité, & ont regardé comme une pure fiction, tout ce qu'on a dit de ce petit peuple; tant il est difficile de prendre le juste milieu, qui est si souvent le chemin qui conduit à la découverte de la vérité.

1. Pour former la chaîne de la tradition qui s'est toujours soutenue au sujet de ce petit peuple, nous allons commencer par Homere (a) qui est le premier qui en ait parlé. Lorsque toutes ces nations différentes furent en bataille, dit-il, les Troyens, s'avancerent avec un bruit confus & des cris perçans, comme des oiseaux, & tels que les grues sous la voute du Ciel, lorsque fuyant l'hiver & les pluies du septentrion, elles volent avec de grands cris vers le rivage de l'Océan, & portent la terreur & la mort aux Pygmées, sur lesquels elles fondent du milieu des airs. Hésiode, si nous en croyons Strabon, avoit parlé des Pygmées presque dans les mêmes termes. Nonnus s'est servi de la même comparaison, en parlant de l'armée de Bacchus. Ovide dans ses Métamorphoses & dans ses Fastes, Antoninus Libéralis, Juvénal, en un mot presque tous les Poëtes ont copié Homere. Stace ajoute à cette tradition, que les Pygmées ont tout l'avantage dans le combat. Claudien décrit le retour de ces oiseaux, après s'être battus contre les Pygmées. Ce qu'il y a de particulier dans cette fable, c'est que les Historiens en parlent

(a) Homer. Iliad. L. III. v. 1. & *seq.* Strab. pag. 299. Ovid. Metam. L. VI. c. 3. Stati. L. I. v. 753, 754. Pompon. Mel. pag. 210. Athen. pag. 390. Aul. Gell. L. IX. c. 4. Strab. pag. 35, 37, 43. Plin. T. I. p. 319. Ptolem. L. IV. c. 8. Herod. L. II. c. 32.

comme les Poëtes, sans adoucissement, sans restriction ; & ceux qui soulagent si souvent les Mythologues, quand il s'agit de ramener les anciennes fictions à quelque sens raisonnable, ne servent ici qu'à augmenter leur embarras. En effet, Ctésias, Nonnosus, Pline, Solin, Pomponius Méla, Basilis dans Athénée, Onésicrite, Aristée, Isogonus de Nicée, & Hégésias dans Aulu-Gelle ; les Peres même de l'Église, Saint Augustin, Saint Jérôme ; tous sont d'accord sur l'existence des Pygmées, sur leur petite taille, & sur leurs combats avec les grues. Aristote sur-tout en paroît très persuadé. Ce qu'on raconte des Pygmées, dit-il, n'est point une fable, c'est une vérité.

Il n'y a pas tant d'uniformité parmi les Historiens, lorsqu'ils parlent du pays des Pygmées. Philostrate & Pline les placent dans les Indes, vers les sources du Gange ; & ce dernier, qui compiloit différentes relations, les fait habiter, tantôt vers les extrêmités septentrionales de l'Europe, tantôt sur les bords du Strymon, ou de l'Hebre.

Étienne de Byzance leur donne une origine Grecque, lorsqu'il dit qu'ils étoient fils de Dorus, & petits-fils d'Épaphus. Cependant, tous les Auteurs, qui sont plus anciens que ceux que nous venons de citer, placent les Pygmées dans l'Éthiopie, & c'est-là qu'il faut les chercher, comme on le verra dans la suite.

On ne trouve parmi les Anciens que Strabon, qui ait regardé comme une fiction ce qu'on a publié de ce petit peuple. Cet auteur dit qu'il faut porter le même jugement des Pygmées, que des autres peuples dont parle Hésiode, Ctésias, & quelques autres. Tels sont, selon lui, les Cynocéphales, les Monocules, ceux qu'on disoit avoir les pieds extrêmement larges, ou les oreilles si grandes qu'elles leur couvroient tout le corps. Mais, cet argument ne détruit point du tout l'existence des Pygmées, il la prouve au contraire ; car, les peuples que nous venons de nommer, ne sont pas aussi fabuleux que le prétend ce sçavant Géographe. Il y a bien de l'apparence en effet, que les Cynocéphales sont ces gros singes d'Afrique, dont parlent Dapper & les autres voyageurs ; que ceux qui passoient pour avoir les pieds extrêmement larges, sont les habitans de la Zone glaciale, qui sont obligés de marcher sur des raquettes pour franchir les neiges dont leur pays est presque toujours couvert ; & que les Monocules étoient les Scythes, qui, tirant continuellement de l'arc, tenoient toujours un œil fermé, pour viser plus juste. Si l'on vouloit étendre cette réflexion, on trouveroit peut-être moins de fables qu'on ne s'imagine, dans Hérodote, dans Ctésias, & dans les autres Anciens, qui ont avancé des choses que les relations de nos meilleurs voya-

geurs ont souvent justifiées.

Les Auteurs modernes se trouvent plus partagés que les Anciens sur le sujet des Pygmées, Jules César Scaligér, Aldrouandus, Cardan, Casaubon, Spigélius & Isaac Vossius, regardent comme une fable tout ce que les Anciens en ont dit. Albert le Grand soutient que les Pygmées ne sont que les singes d'Afrique, que les Grecs nomment Κήπους. Édouard Tyson, dans un ouvrage intitulé *Essai concernant les Pygmées & les Satyres*, est du même avis qu'Albert. Paracelse les place dans la même cathégorie que les Nymphes, les Sylphes & les Salamandres.

Parmi ceux qui ont été les plus favorables aux Pygmées, il y en a qui s'efforcent à les trouver dans des pays bien éloignés de ceux où les Anciens avoient cru qu'ils habitoient. Olaüs-Magnus regarde les Samoydes & les Lapons comme les véritables Pygmées d'Homere; Paul Jove les met au-delà de la Laponie; Léonard Thurneisser & Gesner croient que les Pygmées demeuroient dans les antres de la Lusace & de la Turinge, où ils travailloient à ces vases de terre qu'on y découvre quelquefois. Le premier de ces deux Auteurs ajoute qu'on trouva, il y a quelques années, dans ce pays, le cadavre d'un de ces petits hommes, qui n'avoit que deux pieds & trois pouces.

A cela près, les autres Modernes, qui ont parlé des Pygmées, ont suivi le sentiment des Anciens; mais, il n'y en a pas de plus crédules que Gaspard Bartholin & le P. Chotrus, puisque, selon eux, l'histoire de ce petit peuple est vraie dans toutes ses circonstances.

Un sçavant Allemand, nommé Wonderart, a tenté une nouvelle explication de cette fable; & M. l'abbé Banier, dans une dissertation que nous ne faisons qu'extraire, expose & réfute le sentiment de ce nouveau Mythologue. M. l'abbé Banier établit ensuite son opinion sur les Pygmées; mais, avant tout, il suppose un fait dont on aura pas de peine à convenir.

Les anciens Grecs, dit-il, ne connoissoient que fort imparfaitement les histoires étrangeres. On sçait, à n'en pouvoir douter, que portés au merveilleux, ils cherchoient bien plus à amuser leurs lecteurs par des récits surprenans, qu'à les instruire en racontant simplement la vérité. On voit dans leurs ouvrages, avec quelle exagération ils ont parlé des peuples qu'ils connoissoient peu avant les guerres d'Alexandre. L'histoire des Juifs & celle des Égyptiens, leur apprenoient qu'il y avoit eu parmi ces deux peuples, des hommes d'une taille extraordinaire; c'en fut assez pour en former des géans capables de déraciner les plus hautes montagnes, des monstres dont la tête se perdoit dans les nues, pendant que leurs bras s'étendoient aux deux bouts de la terre. Ils avoient appris qu'il y avoit en Éthiopie des peuples

extrêmement petits par rapport aux autres hommes; les Poëtes charmés d'en faire un contraste avec les Géans, en firent des Pygmées, c'est-à-dire, suivant l'étymologie de ce mot, des hommes qui n'avoient qu'une coudée de hauteur. En un mot, ils ont fait les Géans trop grands, & les Pygmées trop petits, comme si la nature s'éloignoit avec tant d'excès de l'ordre que nous voyons regner dans ses ouvrages.

Ce principe ainsi établi, M. l'abbé Banier croit que les Péchiniens, peuple d'Éthiopie, dont parle Ptolémée, sont les véritables Pygmées d'Homere. Il y a toute sorte d'apparence que c'est la ressemblance du nom, & la petite taille de ce peuple, qui ont donné lieu aux Grecs de les appeller des Pygmées du mot πυγμὴ le poing, ou plutôt de celui de πυγὼν, qui signifie une coudée, & qui a tant de conformité avec le nom des Péchiniens, que l'analogie en paroît parfaite. Les Poëtes n'ont pas toujours cherché des rapports si marqués pour en faire le fondement de leurs fables. Ils avoient appris, par le récit de quelques voyageurs, que les Péchiniens étoient d'une petite taille; que les grues se retiroient en hiver dans leur pays; & que ces peuples s'assembloient pour les détruire. Quel fonds a un Poëte Grec pour une fable aussi jolie que celle des Pygmées!

Mais, ce n'est pas sur cette conjecture que nous prétendons établir notre opinion; nous allons faire voir que tout ce qu'on a publié des Pygmées, convient aux Péchiniens. Premierement, les Anciens assurent qu'il y avoit dans l'Éthiopie des hommes d'une très-petite taille. Hérodote raconte que quelques jeunes Nasamones ayant voulu, par un esprit de curiosité, pénétrer dans les déserts de l'Afrique, avoient rencontré des hommes extrêmement petits, qui habitoient une ville, dans laquelle il passoit un fleuve, qu'Étearque, roi des Ammonéens, qui racontoit cette histoire, croyoit être le Nil. Diodore de Sicile & Strabon, sans parler des autres, conviennent aussi qu'il y avoit de ces petits hommes dans diverses contrées de l'Afrique; & Aristote ajoute que cette petitesse se trouvoit aussi dans les animaux.

Nonnosus, ambassadeur de l'empereur Justinien, trouva dans l'Éthiopie, au rapport de Photius, des hommes d'une très-petite taille, noirs & tout couverts de poil. Ctésias avoit dit la même chose long-tems auparavant, comme on peut le voir dans un extrait du même Photius. Les voyageurs modernes, dont l'autorité est ici d'un grand poids, sont d'accord avec les anciens sur la petite taille de quelques Éthiopiens. Bergier & Alvarès le disent formellement des Nubiens; Job Ludolphe ajoute que ces peuples sont généralement fort petits; & c'est parmi eux, si on en croit Thévenot,

qu'on prend presque tous ces petits hommes qu'on envoie dans les cours des Princes du Levant. Toutes ces relations sont conformes à Hésychius qui confond les Pygmées avec les Nubiens. Νῶϐαι, Πυγμαῖοι, sont, selon lui, deux mots synonymes.

Mais, ce qui prouve encore plus particulierement notre opinion, c'est qu'il faut nécessairement trouver les Pygmées d'Homere dans le pays où les Grues se retiroient à l'approche de l'hiver. Or, il est certain, par le témoignage de toute l'antiquité, qu'elles voloient du côté des marais qui sont vers les sources du Nil, dans l'Éthiopie, comme le dit Aristote; Homere dit la même chose d'une maniere plus poëtique, ὑπ' Ὠκεανοῖο ῥοάων, *ad Oceani fluenta*, ou selon Nonnus ὑπὲρ κέρας Ὠκεανοῖο, *super cornua Oceani*. Car, il est évident que par l'Océan, ces deux Poëtes ont voulu parler du Nil, qui selon Hérodote, portoit anciennement ce nom; &, par ces cornes, des fleuves qui se jettoient dedans, du côté de l'Éthiopie. Or, c'étoit-là précisément qu'habitoient les Péchiniens, entre la mer Rouge & l'Océan, sur le golfe Avalite, près du mont Garbate, & du fleuve Astaboras, qu'on croyoit être un bras du Nil, ainsi qu'on peut le voir dans Ptolémée. C'est-là, selon Aristote, le lieu qu'habitoient les Pygmées. Ces fleuves formoient une espece de presqu'isle; c'est sans doute ce qui a trompé Bochart, qui a cru que les Pygmées étoient une colonie de Nubiens, qui avoient quitté la terre ferme, pour aller s'établir dans une isle. Ptolémée ajoute que le même pays étoit aussi habité par les Troglodytes, qu'on a souvent confondus avec les Pygmées. Enfin, c'est là que M. de Lisle place, dans sa carte d'Afrique, les Bakkes, qui, suivant l'analogie de leur nom, ne sçauroient être que les Péchiniens de Ptolémée.

On peut donc conclure, avec autant de certitude, qu'on peut en désirer dans ces sortes de matieres, que les Péchiniens étoient les véritables Pygmées d'Homere & des autres Auteurs anciens; car, ce n'est que dans la suite que Pline, Solin, Philostrate, & quelques autres les ont placés, ou dans les Indes, ou dans la Scythie, ou vers les extrêmités septentrionales de notre continent, où véritablement il y a des hommes d'une très-petite taille; & nous ne nous opposerons pas à ceux qui les regarderont comme des Pygmées, pourvu qu'on avoue que ce n'étoient pas certainement ceux d'Homere & d'Hésiode.

II. Quant aux fables qu'on a débitées sur les Pygmées, on voit bien qu'elles ne servent que d'ornement à l'histoire d'un peuple peu connu, & qu'elles ne sont que des exagérations des Poëtes, accoutumés à défigurer la vérité. Ainsi, quand Juvénal dit que les Pygmées n'avoient qu'un pied de hauteur, on peut répondre qu'Homere, ni Ctésias,

ni Nonnosus, ne parlent pas d'une taille si excessivement petite ; que la nature ne s'éloigne pas avec tant d'excès de l'ordre qu'elle suit; qu'à la vérité il n'est pas étonnant qu'on trouve, dans différens climats, des hommes & des animaux d'une grandeur différente, puisqu'on sçait que le trop grand froid, & le trop grand chaud nuisent également à l'accroissement des uns & des autres ; mais, comme les Patagons, qui sont les plus grands hommes qu'on connoisse, n'ont que six à sept pieds de haut, & que les Lapons & les habitans de la nouvelle Zemble, qui sont les plus petits, en ont quatre ou cinq, nous croyons qu'on peut réduire à la taille de ces derniers, celle des peuples qui ont donné lieu à la fable des Pygmées. Que si on cite quelques exemples de Nains encore plus petits, on conçoit bien que cela ne tire pas plus à conséquence pour tout un peuple, que les exemples de quelques Géans, qui ont excédé de beaucoup la taille des plus grands hommes.

Le combat des Pygmées avec les Grues, tant chanté par les Poëtes, n'a rien aussi de fort extraordinaire. On peut dire que les Péchiniens s'assembloient pour chasser ces oiseaux de leur pays, & les empêcher d'y faire leurs nids. Ne voit-on pas tous les jours les gens de la campagne, occupés à écarter les Pigeons & les autres oiseaux, qui viennent sur leurs terres nouvellement ensemencées, avec une opiniâtreté qu'un Poëte pourroit décrire sous l'image d'un véritable combat ? Ceux, qui liront cet article, sont trop raisonnables pour ne pas regarder comme des exagérations ce qu'ont dit là-dessus quelques Auteurs, que les grues enlevoient quelquefois un Pygmée, avec son cheval. Homere, ni les autres Anciens n'ont pas cru devoir orner leurs ouvrages de ces puériles inventions. On doit porter le même jugement de Basilis, qui dit, au rapport d'Athénée, que les Pygmées faisoient tirer leurs chariots par des perdrix. Onésicrite, plus sensé, assure au contraire, selon Strabon, que ces peuples donnoient également la chasse aux perdrix & aux grues, qui venoient consommer leurs grains ; en quoi il n'y a rien d'incroyable.

Lorsqu'Aristote, Pline & Philostrate disent que les Pygmées habitoient dans les trous de la terre, on voit bien qu'ils les confondent avec les Troglodytes, ainsi nommés parce qu'ils habitoient dans des cavernes. On sçait, par le témoignage de Ptolémée, que c'est dans cette partie de l'Afrique qu'ils habitoient.

Quand Juvénal dit que les Pygmées étoient freres d'Antée, il a voulu faire entendre que les Pygmées aussi bien que les Géans, étoient enfans de la terre; c'est-à-dire, qu'on ignoroit l'origine des uns & des autres, & qu'ils étoient Autochthones. Hérodote le

dit positivement des Éthiopiens & des Libyens, parmi lesquels étoient les Péchiniens. Si Philostrate ajoute dans cet ingénieux tableau, que nous avons exposé au commencement de cet article, que les Pygmées voulurent surprendre Hercule endormi, c'est qu'apparemment les peuples d'Afrique parmi lesquels étoient les Péchiniens, s'armerent pour s'opposer aux entreprises de ce héros, qui, après la défaite d'Antée, étoit en état de pousser plus loin ses conquêtes. Remarquons seulement, en passant, que cette expédition regarde l'Hercule Égyptien, & que les Grecs l'ont mise, sans aucun fondement, sur le compte de leur Alcide. Au reste, ceux qui ne croiront pas que cette circonstance soit historique, pourront penser que par-là Philostrate a voulu nous apprendre qu'un héros ne doit presque jamais s'arrêter; que ceux qu'on méprise le plus, sont souvent le plus à craindre; qu'il ne faut rien négliger, même après les victoires les plus signalées; & que l'ombre des lauriers est quelquefois funeste à ceux qui s'y reposent avec trop de confiance.

La fable de Pygas, changée en grue, selon Ovide, & qui fit ensuite une guerre sanglante à son peuple, n'est pas difficile à expliquer, lorsqu'on prend cette tradition dans des Auteurs plus anciens que le Poëte que nous venons de nommer. Antoninus Libéralis assure, sur la foi de Boëus, dont il cite, à ce propos, la Théogonie, qu'il y avoit parmi les Pygmées, c'est-à-dire, sans doute parmi les peuples à qui les Grecs ont donné ce nom, une Princesse fort belle, nommée Œnée, qui maltraitoit fort son peuple; qu'ayant épousé Nicodamas, elle en eut un fils, nommé Mopsus, que ses sujets lui enleverent, pour l'élever à leur maniere. La cruauté de cette Reine, sa fierté, ou peut-être le nom seul de Gérané qu'elle portoit, selon Élien, a donné lieu à la fable qui dit qu'elle fut changée en grue; & la guerre, qu'Ovide raconte qu'elle déclara à son peuple, fut faite apparemment à cause de l'enlevement du jeune Prince.

N'oublions pas l'histoire qui fit naître un Proverbe, dont l'application regarde quelques Critiques de nos jours. Philostrate raconte qu'un Rhéteur, nommé Nicétas, étant tombé dans la disgrace du Gouverneur de Smyrne, & obligé d'aller à Rome, pour se justifier auprès de l'Empereur Nerva; un Auteur de mauvaise humeur profita de son absence, pour faire la critique de ses ouvrages, & donna à son livre le titre de Νικήτου κεκαθαρμένου *Niceti expurgati*. Les honnêtes gens furent révoltés de l'audace du Censeur. On examina son ouvrage; & comme on n'y trouva que de l'aigreur, peu de bonne foi, tout au plus quelques fautes de Grammaire relevées avec ostentation, on dit qu'il n'avoit fait qu'attacher à un

un colosse les dépouilles des Pygmées, d'où vint le Proverbe ἀκρεθίνια Πυγμαῖα ἐν Κολοσσῷ.

III. Il convient de dire ici un mot des Pygmées, (*a*) dont il est fait mention dans l'Écriture. Le Prophete Ézéchiel, après avoir parlé des avantages de la ville de Tyr, de ses forces & de ses armées, ajoute, suivant la Vulgate : *Sed & Pygmæi, qui erant in turribus tuis, pharetras suas suspenderant in muris tuis per gyrum, ipsi compleverunt pulchritudinem tuam.* Les Interpretes ont paru fort embarrassés à expliquer ce passage ; & la variété de leurs sentimens marque assez l'incertitude de leurs conjectures. Il semble, à les entendre, que les Pygmées, obligés de céder à la guerre continuelle que leur faisoient les Grues, s'étoient retirés sur les côtes de Phénicie, pour se mettre au service des Tyriens, qui les placerent sur leurs tours ; comme si de pareils soldats avoient pu faire l'ornement d'une ville, qui, selon le même Prophete, avoit dans ses troupes des soldats de presque toutes les nations. Il est vrai que le texte des Septante, les nomme simplement Φύλακες, des Gardes, & dans une autre leçon Μῆδοι, les Medes. Le Chaldéen a traduit ce mot par celui de *Gaffadin*, les Cappadociens. Mais, l'Hébreu s'est servi du mot *Gammadin* ; & comme *Gomed* signifie une coudée, cela a donné lieu à l'Auteur de la Vulgate, à S. Jérôme & à Aquila de traduire ce mot par celui de *Pygmæi.*

L'origine de l'équivoque est par-là bien prouvée ; mais, il reste toujours à sçavoir qui étoient ces Gammadins qu'on avoit mis sur les Tours de la ville de Tyr. Étoit-ce de véritables Pygmées, comme Schottus, Bartholin & quelques autres Interpretes l'ont dit après R. Chimchi ? ou les habitans de Maggédo, ainsi que l'ont avancé d'autres Sçavans, ou de simples gardes, comme le veut Forstérus, ou enfin les Gamaliens, dont parle Pline ? Pour nous, après avoir examiné ce passage avec attention, voyant que le Prophete semble préférer les Gammadins aux Perses, aux Assyriens, aux Grecs, & à tous les autres peuples qui avoient pris parti dans les armées des Tyriens, & qu'ils faisoient l'ornement de leur ville ; nous croyons qu'il a voulu parler des Divinités qu'on avoit placées sur les tours, avec leurs armes & leurs fleches, comme on mettoit les Dieux Pataïques sur la proue des vaisseaux, dont ils faisoient le principal ornement ; & que les uns & les autres étoient représentés par de petites idoles, comme Hérodote le dit formellement de ces derniers, que Cambyse trouva dans le temple de Vulcain en Égypte, & qui, selon cet His-

(*a*) Ezech. c. 27. v. 11. Plin. T. I. p. 115. Herod. L. III. c. 37.

torien, ressembloient à des Pygmées.

Ainsi disparoissent les rêveries des Rabbins & des Commentateurs, qui, sur la simple étymologie du mot *Gomed*, avoient mis des Pygmées sur les tours de Tyr, au lieu de trouver dans le passage d'Ézéchiel, ou un peuple robuste & adroit à tirer de l'arc, & marqué à la suite des autres, comme le plus distingué, ou des Dieux patrons d'une ville idolâtre, qui mettoit en eux toute sa confiance, & en faisoit son principal ornement.

PYGRÈS, *Pygres*, Πύγρης, (*a*) fils de Seldomus, un des Capitaines Cariens, qui suivirent Xerxès dans son expédition contre les Grecs.

PYLADE, *Pylades*, Πυλάδης, (*b*) fils de Strophius & d'Anaxibie, est célebre dans l'histoire Grecque, par son union très-étroite avec Oreste, qu'il accompagna dans tous ses malheurs & dans tous ses dangers, jusqu'à son entiere guérison. Oreste avoit été confié à la garde de Strophius, & il fut élevé, dès sa tendre jeunesse, avec le jeune Pylade. Lorsqu'ils furent sortis de l'enfance, il lui aida à venger la mort du grand Agamemnon par celle du perfide Égisthe, & par celle de Clytemnestre même. Ensuite, il suivit son ami dans la Tauride, où l'oracle de Delphes l'avoit envoyé pour être guéri de sa fureur, & pour en rapporter la statue de Diane. Là ils furent tous deux sur le point d'être immolés par les mains d'Iphigénie même, Prêtresse de Diane & sœur d'Oreste.

Ce dernier, dans Euripide, demande conseil à Pylade sur les moyens d'enlever, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu d'Apollon, la statue de Diane Taurique. Il ne sçait s'ils doivent marcher droit au Temple, & en enfoncer les portes avec des leviers. « Si l'on nous surprend » ouvrant les portes, dit-il à » son ami, c'est fait de notre vie, » & plutôt que de nous expo» ser à une mort certaine, nous » ferons mieux de regagner no» tre vaisseau, & de reprendre » la route qui nous a amenés » ici.

» Pylade se récrie sur cette » proposition d'Oreste. Quoi, » lui dit-il, pourrions-nous con» sentir à une fuite si honteuse, » nous qui ne sommes pas ac» coutumés à fuir ? Ne seroit» ce pas insulter l'oracle du » Dieu qui nous envoie ? Éloi» gnons-nous seulement du Tem» ple, & cachons-nous dans ces » antres que la mer baigne de » ses flots. Tenons-nous loin de » notre vaisseau, parce qu'on » pourroit le découvrir, & en » donner avis aux Rois de cette » contrée, qui enverroient du

(*a*) Herod. L. VII. c. 98.

(*b*) Pauf. p. 114, 138. *& seq.* Lucian. T. I. pag. 1063. Tom. II. p. 46. *& seq.* Horat. L. II. Satyr. 3. v. 139. Juven. Satyr. 16. v. 26. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. pag. 318, 323. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 116. *& suiv.*

» monde pour se saisir de nous; & lorsque l'astre de la nuit paroîtra sur l'horison, nous emploierons tout ce que nous avons de hardiesse & d'industrie pour enlever la statue de la Déesse. Remarquez entre ces colomnes des espaces vuides par où vous pourrez vous glisser. Les braves gens s'exposent sans crainte aux entreprises les plus difficiles, & les lâches sont toujours méprisés. Il ne sera pas dit qu'après avoir essuyé les fatigues d'une longue navigation, nous retournions honteusement sur nos pas, lorsque nous touchons au but. Vous m'ouvrez les yeux, cher Pylade, répond Oreste, je veux suivre le sage conseil que vous me donnez. Allons chercher l'endroit où nous nous tiendrons cachés. Nous ne pourrions nous plaindre d'Apollon, si par notre fuite son oracle demeuroit sans effet. C'en est fait, je veux achever l'entreprise. Les dangers, quelque grands qu'ils soient, ne sont point des excuses pour de jeunes courages. »

L'histoire nous apprend qu'Iphigénie, ayant reconnu Oreste & Pylade, leur livra le simulacre de la Déesse, & qu'elle s'enfuit avec eux en Grece. Pylade y épousa Électre, autre sœur d'Oreste, lorsque ce Prince fut demeuré paisible possesseur du royaume de Mycenes, & il en eut deux fils, Strophius & Médon.

Nous lisons, dans Pausanias, que Pylade avoit secondé Oreste dans le dessein de tuer Pyrrhus. Je crois, ajoute Pausanias, qu'il ne le fit pas seulement par amitié pour Oreste, mais aussi par le désir de venger son bisayeul. En effet, Pylade étoit petit-fils de Crisus, & arriere-petit-fils de Phocus. Pyrrhus étoit fils d'Achille & petit-fils de Pélée qui avoit tué Phocus; ainsi, Pylade avoit une haine héréditaire contre Pyrrhus.

PYLADE, *Pylades*, Πυλάδης, (*a*) né à Mégalopolis, fut un des plus habiles Musiciens de son tems. Un jour, comme les Argiens célébroient leurs jeux Néméens, & que Philopœmen assistoit à un divertissement où les musiciens disputoient un prix de musique, Pylade qui avoit déjà remporté le prix aux jeux Pythiens, se mit à chanter un Cantique de Timothée de Milet, intitulé *les Perses*, & qui commençoit par ce vers:

Héros, qui rends aux Grecs l'aimable liberté.

Aussitôt tout le monde jetta les yeux sur Philopœmen, on battit des mains, & tous s'écrierent que rien ne convenoit mieux à ce grand homme.

PYLADE, *Pylades*, Πυλάδης, (*b*) célebre Pantomime, natif de

(*a*) Plut. T. I. p. 362. Pauf. p. 535.
(*b*) Roll. Hist. Anc. Tom. V. p. 704. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 90, 91, 336. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. I. pag. 346, 347.

Cilicie, parut à Rome du tems de l'Empereur Auguste, & inventa une sorte de danse composée de sujets tragiques, de comiques, & de satyriques, dans laquelle il représentoit, par des gestes ingénieux, tout ce que le discours auroit exprimé. Il fit une troupe à part, sans se mêler dans les Tragédies & Comédies ordinaires, & se fit admirer du peuple par l'artifice de ces Comédies muettes, dont les Acteurs ne parloient que par les divers mouvemens du corps, des doigts & des yeux. Bathylle exerça avec lui le même art; mais, il n'excelloit que dans les sujets comiques ou satyriques; & Pylade réussissoit beaucoup mieux dans les sujets tragiques, graves & sérieux. C'est pourquoi, ils firent deux bandes.

Devenus rivaux, ils partageoient les applaudissemens & la faveur de la multitude, qui s'échauffoit & prenoit parti entre eux, comme du tems de la République entre Jules César & Cn. Pompée. Ces farceurs en avoient le cœur enflé, & Pylade se voyant un jour sifflé par un des spectateurs, le montra au doigt pour l'exposer à l'indignation de ses partisans. L'Empereur châtia l'insolence du Pantomime en le chassant de la ville & de l'Italie; mais, bientôt, il se laissa fléchir, & il accorda son rappel aux désirs du peuple. Pylade donc ayant paru devant Auguste, comme ce Prince lui recommandoit d'être sage à l'avenir, & de ne plus exciter de factions: *César*, lui dit le Comédien, *il vous est utile que le peuple s'occupé de Bathylle & de moi.*

On raconte un autre trait de Pylade. Ayant représenté les fureurs d'Hercule sur le théâtre, il fut beaucoup loué; & dans un souper que donnoit Auguste, ce prince voulut donner ce régal à sa compagnie. Il fait venir Pylade, & lui ordonne de jouer la même piece qui lui avoit attiré tant d'applaudissemens. Pylade qui, dans l'excès de sa fureur, avoit tiré des fleches sur le peuple, commençoit déjà à en faire autant sur les conviés; & si on l'eût laissé faire, il n'auroit pas manqué d'ensanglanter la scene. Au reste, tout transporté qu'il paroissoit, il est à croire que ceux sur qui les fleches seroient tombées, n'étoient pas les personnes qu'il respectoit le plus, ou qu'il aimoit le mieux.

PYLAICUM CONCILIUM, (a) nom que Tite-Live donne à une assemblée générale que les Étoliens tenoient en un certain tems. Elle prenoit sans doute ce nom du lieu où elle se tenoit.

PYLAICUS SINUS, Πυλαϊκὸς Κόλπος. *Voyez* Pylée.

PYLARTE, *Pylartes*, (b) Πυλάρτης, Capitaine Troyen, fut d'abord blessé par Ajax, &

(a) Tit. Liv. L. XXXI. c. 32. L. XXXIII. c. 35.

(b) Homer. Iliad. L. XI. v. 491. L. XVI. v. 696.

ensuite tué par Patrocle.

PYLAS, *Pylas*, Πύλας, (a) fils de Cléson, étoit Roi de Mégare. Ce Prince ayant tué Bias, son oncle paternel, prit la fuite & se sauva dans le Péloponnese; il laissa son Royaume à Pandion son gendre, qui, chassé d'Athenes, s'étoit réfugié auprès de lui. Pylas bâtit deux villes auxquelles il donna son nom. *Voyez* Pylos.

PYLÉE, *Pylæa*, (b) Πυλαία, Πυλαίη, lieu de Grece dans la Thessalie, vers les Thermopyles. Selon Hérodote, c'étoit le lieu où s'assembloient les Amphictyons, nommés Pylagores. Strabon donne le nom de Pylée à l'assemblée même de ces Amphictyons, qui se tenoit deux fois chaque année, au printems & en automne. Le Golfe, près duquel étoit situé ce lieu, en prenoit le nom de *Sinus Pylaicus*.

PYLÉE, *Pylæus*, Πύλαιος, (c) Capitaine Troyen, étoit à la tête des Pélasges qui habitoient les plaines de Larisse, & qui combattoient à coups de pique. Hippothoüs son frere partageoit avec lui le commandement. Ils étoient fils de Léthus ou Lithus, & petits-fils de Teutamus. Homere dit qu'ils étoient de dignes disciples de Mars.

PYLÉMENE, *Pylæmenes*, Πυλαιμένης, (d) Roi de Paphlagonie, contrée de l'Asie mineure sur le pont Euxin, laissa son nom aux Rois qui lui succéderent, & le rendit aussi commun entre eux que l'étoit celui d'Ariarathe aux Rois de Cappadoce, de Ptolémée aux Rois d'Egypte, & de César aux Empereurs Romains. Homere, dans le second livre de l'Iliade, fait mention d'un Pylémene, qui étoit chef des Paphlagoniens au siege de Troye; & dans le cinquieme livre, il dit qu'il fut tué par Ménélaüs. « En cette » occasion, lit-on dans ce Poë» te, périt Pyléme ne, compa» rable au redoutable Dieu des » combats. Il commandoit les » généreuses troupes de Paphla» gonie. Le fils d'Atrée, le » vaillant Ménélaüs, qui se » servoit de sa lance avec une » merveilleuse dextérité, lui » donne un coup dans la gorge, » & le jette à ses pieds. »

Justin, parlant de l'alliance contractée entre Mithridate & Nicomede, pour la conquête de la Paphlagonie qu'ils partagerent entre eux, dit que Nicomede donna le nom de Pylémene à son fils, pour retenir ce Royaume sous prétexte de ce nom supposé, comme s'il l'eût remis entre les mains d'un Prince de la race Royale. Ce fut la raison pourquoi la Paphla-

(a) Pauf. pag. 9, 73.

(b) Herod. L. VII. c. 113. Strab. p. 420, 429, 430.

(c) Homer. Iliad. L. II. v. 347. & seq.

(d) Homer. Iliad. L. II. v. 358. & seq. L. V. v. 576. & seq. L. XIII. v. 643. & seq. Just. L. XXXVII. c. 4. Plin. Tom. 4. pag. 301. Tit. Liv. L. I. c. 1. Xenoph. p. 370, 663, 664 Corn. Nep. in Datam. c. 2. Roll. Hist. Rom. Tom. V. pag. 587.

gonie, selon le témoignage de Pline, fut appellée Pyléménie. Xénophon parle d'un Corylas & d'un Otys ou Cotys, Rois de Paphlagonie; mais, cela n'empêche pas que ces Rois n'eussent aussi le nom commun aux Princes de ce pays. Le nom de Pylémene étant propre aux Monarques de cette nation, on les distingua par des surnoms tirés des vertus, ou d'autres qualités du corps & de l'esprit. Il est donc vrai qu'avant l'entrée des Romains en Asie, il y a eu plusieurs Pylémenes, Rois de Paphlagonie; mais, leurs actions ne se lisent point dans les histoires qui sont venues jusqu'à nous. Orose est le premier qui en fasse mention, lorsqu'il parle de la guerre des Romains contre Aristonicus, frere d'Attale, l'an de Rome 672, & 82 avant Jesus-Christ. Quelque tems après, le Roi Pylémene, ami du peuple Romain, ayant été dépouillé de son Royaume par Mithridate, fut remis sur le trône par les Romains; & après sa mort, la Paphlagonie fut réduite en province. Les Historiens néanmoins ne sont pas d'accord touchant le rétablissement de Pylémene, & la fin du Royaume de Paphlagonie.

Homere, au treizieme livre de l'Iliade, parle d'un Roi des Paphlagoniens, qu'il nomme Harpalion, & qu'il fait fils de Pylémene. Harpalion, dans ce même livre, est renversé d'un coup de fleche que lui lance Mérion. « Ses généreux Paphlagoniens, ajoute le Poëte, » empressés à le secourir, le » voyant expiré, le mirent sur » son char, & l'emmenerent à » Troye avec tous les senti- » mens de la plus vive douleur. » Son pere, le visage baigné » de larmes, suivoit le char, » & personne ne se présentoit » pour venger la mort de son » fils. Pâris seul, touché de la » perte d'un Prince avec lequel » il avoit contracté le droit » d'hospitalité, en voyageant » dans les villes de Paphlagonie, » voulut rendre ce triste office » à son ami. »

Madame Dacier fait, sur ce passage, la remarque suivante: « On a vu, dans le 5e. livre, » que Pylémene, Général des » Paphlagoniens, a été tué. » Comment suit-il donc ici le » char de son fils? Quelques » anciens ont dit que c'étoit » l'ame de ce malheureux pere, » qui n'étant pas encore enter- » ré, erroit encore sur la terre. » Zénodote, peu content de » cette solution, qui en effet » n'est pas recevable, chan- » geoit le nom de Pylémene » en celui de Kylémene. Enfin, » d'autres corrigeoient ce vers » en mettant la négative, *son » pere ne suivoit pas son char*, *le » visage baigné de pleurs*. Mais, » pourquoi tant de peine, lors- » qu'on peut dire simplement » qu'il y avoit deux Pylémenes, » comme il y avoit deux Sché- » dius, deux Eurymédons, trois » Adrastes, deux Ophélestes,

» &c. C'est le sentiment de » Didyme. Ce qui est ajouté » dans sa remarque, que quelques-uns corrigeoient avec » beaucoup de vraisemblance » μετὰ δ'ου σφὶ πατὴρ κίε, &c. » *son pere ne suivoit pas le char* » *le visage baigné de larmes*, est » d'une autre main. »

PYLÉMENE, *Pylæmenes*, (a) Πυλαιμένης Roi de Lydie, selon M. l'Abbé Sévin. « Il est assez » vraisemblable, dit-il, que » les Lydiens, après la mort » de la Reine Omphale, mirent la couronne sur la tête » de Pyléмene. Il est certain » du moins que Mesthlès & Antiphus, ses enfans, commandoient les troupes Lydiennes, » qui vinrent au secours de » Troye; & nous voyons dans » Homere, que chaque nation » combattoit à ce siege fameux » sous les ordres de leurs Rois » particuliers. Ce n'est donc » point sans fondement, que je » crois pouvoir insérer Pylémene dans la liste des Rois qui » ont gouverné la Lydie. Ses » fils lui succéderent; & sûrs » apparemment de la fidélité des » Lydiens, ils ne balancerent » point à quitter leurs États » pour défendre ceux de Priam. » Antiphus & Mesthlès étoient » l'un & l'autre fils de la Nymphe Gygée. Homere, qui » nous l'apprend, garde un » profond silence sur le reste » de leurs aventures; en quoi » il a été imité par ceux des » Anciens, dont les écrits sont » connus aujourd'hui. Il n'y est » fait aucune mention, ni du retour de ces Princes en Lydie, » ni des événemens qui firent » passer le pouvoir souverain de » la maison de Pylémene dans » celle des Héraclides. »

PYLÉMÉNIE, *Pylæmenia*, (b) nom que quelques-uns ont donné à la Paphlagonie. *Voyez* Paphlagonie.

PYLENE, *Pylene*, Πυλήνη, (c) ville de Grece dans l'Étolie. Ses habitans partirent pour le siege de Troye, circonstance qui prouve l'antiquité de cette ville. Pline dit qu'elle étoit située sur le golfe de Corinthe. Strabon nous apprend que les Acarnaniens transporterent la ville de Pylene sur des hauteurs voisines, & qu'ayant changé le nom de cette place, ils l'appellerent Proschium.

PYLES, *Pylæ*, terme dérivé du Grec Πύλη, qui signifie une porte, ou une colomne, soit de pierre de taille, soit de brique. On entend communément dans l'ancienne Géographie, par le mot *Pylæ*, des passages étroits entre des montagnes; & on appelle aussi ces passages *Portæ*, des portes, parce qu'ils sont comme les portes d'un logis, par lesquelles il faut nécessairement entrer & sortir. Quelquefois, ces passages sont l'ouvrage de la nature; quelquefois, ils sont

(a) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. V. p. 248, 249, 307.

(b) Plin. T. I. pag. 301.

(c) Homer. Iliad. L. II. v. 146. Plin. Tom. I. pag. 190. Strab. pag. 451, 460. Thucyd. p. 241, 244.

faits de main d'hommes dans des montagnes que l'on a coupées ; ce qui répond au mot *Claustra* des Anciens, & à ce que nous appellons présentement un Pas, un Port, un Col.

PYLES AMANIQUES, *Pylæ Amanicæ*, (a) défilé ou passage étroit, ainsi nommé parce qu'il étoit situé au pied du mont Amanus, vers la ville d'Issus, sur les confins de la Cilicie & de la Syrie. Les Pyles Amaniques étoient le défilé par où l'on passoit de la premiere de ces deux Provinces dans la seconde. Il est fait mention de ces Pyles Amaniques dans Quinte-Curse.

PYLES DE CILICIE, *Pylæ Ciliciæ*, (b). On assure qu'il y a eu dans la Cilicie jusqu'à trois défilés nommés Pyles. C'étoient différens lieux étroits par où l'on passoit de cette Province dans les Provinces limitrophes. Les Pyles Amaniques étoient de ce nombre. Nous ajouterons le lieu par où l'on entroit de Cappadoce en Cilicie pour aller à Tarse.

Diodore de Sicile parlant de Cyrus, frere d'Artaxerxe-Mnémon, Roi de Perse, s'exprime ainsi au sujet de ce dernier défilé : « Il parvint enfin aux li- » mites de la Cilicie, qui de » ce côté-là s'appellent ses por- » tes. Là se trouve un passage » étroit de la longueur de vingt » stades, bordé, de chaque » côté, de montagnes droites » & inaccessibles. A l'endroit » où ces montagnes finissent, » on a élevé de part & d'autre » un mur, qui continue le » chemin jusqu'au lieu où l'on » trouve des portes. »

Nous ne passerons pas sous silence un autre défilé dont parle aussi Diodore de Sicile au sujet du même Cyrus. C'étoit l'endroit par où l'on passoit de Cilicie dans la Syrie. « Quand Cyrus » fut arrivé, dit Diodore de » Sicile, à l'endroit qu'on ap- » pelle les Pyles ou les portes, » il fut extrêmement satisfait » de les trouver sans gardes, » d'autant plus qu'il craignoit » beaucoup qu'on n'y en eût » déjà posé. C'est un passage » étroit & profond qui peut être » défendu par un très-petit » nombre d'hommes. Il est for- » mé par deux montagnes dans » l'endroit où leurs extrêmités » se rencontrent. La premiere » est extrêmement haute, & » interrompue dans sa longueur » par des précipices. La secon- » de, vis-à-vis de laquelle » cette premiere vient aboutir, » s'appelle le mont Liban, qui » de-là s'étend jusques dans la » Phénicie. Ce passage, le seul » par lequel on puisse venir de » la Cilicie dans la Syrie, a » trois stades de long ; il est » fermé à chacun de ses deux » bouts par une forte muraille, » au milieu de laquelle est une » porte basse & étroite. »

(a) Quint. Curt. L. III. c. 8.

(b) Quint. Curt. L. III. c. 4. Diod. Sicul. p. 406, 407, 579.

PYLES PERSIDES, *ou* SUSIADES, *ou* SUSIDES, *Pylæ Persides*, *Susiadæ*, *Susidæ*, (*a*) défilé célebre, situé entre la Perse & la Susiane, d'où vient qu'on l'a appellé indifféremment de quelqu'un de ces noms. On trouve dans Strabon *Persicæ portæ*.

PYLES SUSIADES, *ou* SUSIDES. *Voyez* Pyles Persides.

PYLES, *Pylæ*, Πύλαι, lieu autrement appellé Thermopyles. *Voyez* Thermopyles.

PYLIENS, *Pylii*, Πυλίοι, les habitans des villes du nom de Pylos. *Voyez* Pylos.

PYLIGENI HOMINES, (*b*) Πυληγενέαι Ἀνθρώποι, espece d'hommes, dont il est fait mention dans l'hymne d'Homere sur Apollon.

PYLIUS, *Pylius*, Πύλιος, (*c*) avoit adopté Hercule, pour que ce héros pût être initié aux grands mysteres des Athéniens.

PYLIUS, *Pylius*, Πύλιος, surnom qui fut donné à Nestor, parce qu'il étoit roi de Pylos.

PYLLÉE, *Pylleon*, (*d*) ville de Grece dans la Thessalie, selon Tite-Live. On croit qu'il faut lire Ptélée. *Voyez* Ptélée.

PYLON, *Pylon*, Πύλων (*e*) capitaine Troyen, tomba sous les coups de Polypœte.

PYLOS, *Pylos*, ύλος, (*f*) ville du Péloponnese dans la Messénie, sur le promontoire Coryphasium, selon Pausanias. Thucydide dit qu'elle étoit à environ quatre cens stades de Lacédémone. Pylas, fils de Cléson, bâtit cette ville & la peupla de Léleges, qu'il avoit amenés de Mégare. Mais, il ne jouit pas long-tems de cette Souveraineté; car, il en fut chassé par Nélée & par des Pélasges venus d'Iolchos. Contraint de céder sa ville à ces étrangers, il ne s'éloigna que le moins qu'il put, & alla occuper une autre Pylos en Élide.

Celle dont il s'agit ici, devint si florissante sous le regne de Nélée, qu'Homere l'appelle par excellence la ville de Nélée. On voyoit à Pylos un temple de Minerve, surnommée Coryphasia. Une autre curiosité, c'étoit la maison de Nestor, où l'on voyoit encore son portrait du tems de Pausanias. Le tombeau de ce Prince étoit dans la ville; mais, pour celui qui étoit hors des murs, on prétendoit que c'étoit le tombeau de Thrasymede. On montroit aussi dans la ville un lieu souterrein, que l'on disoit avoir été l'étable à bœufs de Nestor, & avant lui de Nélée. Ces bœufs, à ce que l'on prétendoit, étoient de Thessalie, & du troupeau d'Iphiclus, pere de Protésilaüs. Nélée exigea ce présent de ceux qui recherchoient sa fille en mariage.

(*a*) Quint. Curt. L. V. c. 3. Strab. pag. 729.
(*b*) Homer. Hym. in Apoll.
(*c*) Plut. T. I. p. 16.
(*d*) Tit. Liv. L. XLII. c. 42.
(*e*) Homer. Iliad. L. XII. v. 187.
(*f*) Pauf. pag. 285, 286. Plin. T. I. pag. 193. Tit. Liv. L. XXVII. c. 30. Ovid. Metam. L. VI. c. 10. Plut. T. I. pag. 197, 527. Diod. Sicul. pag. 317. & *seq.* Herod. L. VII. c. 168. Thucyd. pag. 252, & *seq.*

L'an 425 avant Jesus-Christ, Démosthene, capitaine Athénien, conduisit une armée vers Pylos, dans le dessein d'entourer de murs, du côté de la terre ferme, cette ville du Péloponnese, déjà très-forte par son assiette. Comme Démosthene avoit une grosse flotte & bien des soldats, il vint à bout de son entreprise en vingt jours. Les Lacédémoniens, apprenant qu'on avoit environné de murs la ville de Pylos, assemblerent de grandes forces, tant de mer que de terre, & vinrent de ce côté-là avec cinquante galeres bien équipées, en faisant marcher du même côté douze mille hommes de pied. Ils jugeoient honteux pour eux que les Athéniens, qui n'avoient pas osé secourir l'Attique, même dans le tems qu'on la ravageoit, entreprissent d'occuper une ville dans le Péloponnese, & d'y construire des murailles. Les Lacédémoniens, sous la conduite de Thrasymede, vinrent donc camper auprès de Pylos. Ils étoient dans la résolution de braver toutes sortes de périls pour la reprendre. Ils arrangerent leurs vaisseaux de telle sorte que leurs proues fermoient le port, & en interdisoient l'entrée aux ennemis, pendant que leurs troupes de terre se relevoient continuellement pour battre cette circonvallation, & que pleines d'une ardeur sans exemple, elles lui donnoient des assauts terribles. Ils prirent en même tems la précaution de jetter ce qu'ils avoient de plus vaillans hommes dans l'isle de Sphactérie, posée en longueur vis-à-vis de Pylos, & très capable d'en interdire l'abord. Ils prirent cette précaution, dans le dessein de prévenir les Athéniens qui auroient pu se saisir de cette isle, d'ailleurs très-favorable pour tenir Pylos en échec. Cependant, ils passoient les jours entiers à battre ce circuit de murailles, du haut desquelles, comme d'un lieu très-avantageux, on leur faisoit des blessures continuelles, qui ne diminuoient point leur constance. On ne laissoit pas de leur tuer beaucoup de monde, & ils avoient tous les jours autant de morts que de blessés. Les Athéniens s'animoient de leur côté à la défense d'une place très-forte par elle-même, & où ils étoient pourvus d'ailleurs très-abondamment d'armes & de vivres. Ils espéroient que demeurant maîtres de cette ville, ils attireroient tout le fort de la guerre dans le Péloponnese, & rendroient à leurs ennemis le ravage qu'ils avoient fait dans l'Attique. Mais, dans cette émulation réciproque, entre les Spartiates, qui en qualité d'assiégeans avoient la plus grande part de la fatigue, plusieurs se distinguerent extrêmement; & leur général Brasidas y acquit sur-tout une grande gloire.

L'on peut admirer, remarque Diodore de Sicile, dans la relation du siege de Pylos, la bisarrerie de la fortune. Les Athéniens, qui étoient venus combattre les

Spartiates dans leur propre territoire, sembloient l'emporter sur ces derniers, qui avoient toujours paru les plus forts sur terre ; & les Spartiates au contraire, dans toutes les actions qui se passoient sur la mer, sembloient l'emporter sur les Athéniens qui s'en disoient alors les maîtres. En un mot, les Athéniens s'emparoient de la terre, & les Spartiates de la mer.

Ce ne fut que long-tems après que ces derniers reprirent Pylos. En effet, l'an 409 avant Jesus-Christ, les Lacédémoniens voyant toutes les forces Athéniennes occupées dans l'Hellespont, prirent ce tems pour aller attaquer Pylos, gardée par une garnison Messénienne. Ils employerent à cette entreprise onze vaisseaux, dont il y en avoit cinq de Sicile, quoique montés par des Spartiates. Les Messéniens, qui gardoient Pylos, se défendirent quelque tems dans l'attente d'un secours de la part des Athéniens ; mais, comme les ennemis, se relevant les uns les autres, leur donnoient des assauts continuels ; & qu'entre les assiégés, les uns périssoient de leurs blessures, & les autres périssoient de faim, ils rendirent la place par capitulation, & se retirerent. C'est ainsi, que les Lacédémoniens rentrerent dans Pylos, qui leur avoit été enlevée quinze ans auparavant par les Athéniens, & que Démosthene avoit fait fortifier.

PYLOS, *Pylos*, Πύλος, (a) autre ville du Péloponnese, dans l'Élide. Pausanias dit qu'en allant d'Olympie à Élis par les montagnes, on rencontroit devant soi les ruines de Pylos, & qu'Élis en étoit éloignée de quatre-vingts stades. Cette ville de Pylos, comme on l'a vu dans l'article précédent, avoit été bâtie par Pylas. Elle fut détruite par Hercule, & rebâtie ensuite par les Éléens. Mais, du tems de Pausanias, il y avoit déjà long-tems qu'elle étoit déserte.

« La riviere de Ladon, ajoute » Pausanias, passe au milieu & » va se jetter dans le Pénée. » Les Éléens sont persuadés » que c'est de leur ville de » Pylos qu'Homere a voulu » parler, lorsqu'il a dit que » Dioclès tiroit son origine du » fleuve Alphée, qui arrose les » terres des Pyliens, & je le » crois aussi ; car, l'Alphée ar» rose en effet ce canton, & il » n'y a point d'autre Pylos à » qui l'on puisse appliquer ce » témoignage d'Homere. L'Al» phée ne passe point par le » pays de ces Pyliens qui sont » au-dessus de l'isle Sphactérie, » & dans toute l'Arcadie il n'y » eut jamais aucune ville du » nom de Pylos. »

Voilà donc Pausanias qui n'admet point de ville dans l'Arcadie ; mais, Strabon n'est pas du même sentiment. Il y en suppose une, qui devient une troisieme

(a) Pauf. pag. 387. Strab. p. 336. & seq. Ptolem. L. III. c. 16. Homer. Iliad. L. II. v. 98. Xenoph. p. 636.

ville dans le Péloponnese. Il en met en effet trois dans cette presqu'isle. La premiere se trouvoit dans l'Élide, près du mont Scollis, entre l'embouchure du Pénée & celle du Selléis; l'autre, dans la Messénie, près du Promontoire Coryphasium; & la troisieme, dans la Triphylie, sur les confins de l'Arcadie. Les habitans de chacune de ces villes soutenoient que c'étoit la leur qui avoit anciennement été nommée Émathoës, & qui avoit été la patrie de Nestor; mais, Strabon juge que la ville de Pylos de la Triphylie étoit la patrie de Nestor, parce que le fleuve Alphée couloit dans la contrée où elle étoit bâtie. Il donne à cette Pylos les surnoms de *Lepreaticus*, *Triphyliacus*, & *Arcadius*.

Si l'on est curieux de connoître le détail, long & intéressant dans lequel est entré Strabon au sujet de ces trois villes de Pylos, on le trouvera dans le huitieme livre de sa Géographie. Il y entre dans une discussion des plus satisfaisantes.

PYRA, *Pyra*, (*a*) nom donné à un lieu situé sur le mont Œta. Il étoit ainsi appellé, dit Tite-Live, parce qu'on y brûla le corps mortel dont Hercule s'étoit dépouillé, du Grec πυρὰ, *bustum*, bûcher. Manius Acilius, étant monté sur le mont Œta, l'an 191 avant Jesus-Christ, fit en ce lieu un sacrifice à Hercule.

PYRACMON, *Pyracmon*, (*b*) un des Centaures, fut renversé par Cénée.

PYRACMON, *Pyracmon*, (*c*) un des forgerons de Vulcain. Il étoit toujours à l'enclume pour battre le fer. C'est ce qui est marqué par son nom, composé de πῦρ; *ignis*, feu, & ἄκμων, *incus*, enclume.

PYRALDUS, *Pyraldus*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

PYRALLIS, *Pyrallis*, (*d*) Πυραλλὶς fameuse Courtisanne, dont il est fait mention dans un dialogue de Lucien.

PYRAME, *Pyramus*, Πύραμος, (*e*) fleuve de l'Asie mineure. Il prenoit sa source dans la Cataonie, d'où il couloit du nord au midi jusques dans la mer Méditerranée, où il avoit son embouchure. Après avoir traversé la Cataonie, il passoit entre le mont Taurus pour entrer dans la Cilicie, qu'il arrosoit depuis cette montagne jusqu'à la mer. Il y avoit sur les rives de ce fleuve plusieurs villes, comme Anazarbe, Mopsustie, Mallos, Eges, &c. Cette derniere étoit à l'embouchure du Pyrame.

PYRAME, *Pyramus*, Πύραμος, (*f*) jeune homme, Assyrien, aima passionnément une jeune personne, nommée Thisbé. La fable de

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVI, c. 30.
(*b*) Ovid. Metam. L. XII. c. 11.
(*c*) Virg. Æneid. L. VIII. v. 425.
(*d*) Lucian. T. II. p. 740.
(*e*) Plin. T. I. p. 269. Ptolem. L. V. c. 8. Q. Curt. L. III. c. 4, 7. Pomp. Mel. p. 70. Xenoph. p. 252.
(*f*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. p. 20, 21.

leurs amours, qu'Ovide raconte dans le quatrieme livre de ses Métamorphoses, renferme un de ces faits particuliers, que les passions n'amenent que trop souvent dans le monde. On croit que ces deux amans se donnerent rendez-vous sous un mûrier qui étoit hors de la ville. Thisbé y arriva la premiere, & ayant été obligée de se cacher à la vue d'un lion, son écharpe, qu'elle laissa tomber, fut ensanglantée par cet animal, ce qui ayant fait croire à Pyrame qui arriva un moment après, qu'elle avoit été dévorée, il se tua de regret. Thisbé, revenue sur ses pas, & ayant bien jugé, en voyant son écharpe, que son amant ne s'étoit tué que parce qu'il l'avoit crue morte, elle se perça le sein du même glaive. Ovide ajoute que leur mort a fait changer les mûres de couleur, & qu'elles sont devenues rouges de blanches qu'elles étoient auparavant.

PYRASE, *Pyrasus*, Πύρασος, (*a*) capitaine Troyen, fut blessé par Ajax.

PYRECHME, *Pyrechmes*, (*b*) Πυραίχμης, capitaine Troyen, étoit à la tête des Péoniens, qui se servoient de dards attachés à une courroie. Il venoit d'un pays fort éloigné; car, il étoit parti de la terre d'Amydon & des rives du grand fleuve Axius, dont les belles eaux arrosoient les campagnes.

Pyrechme fut tué par Patrocle. Celui-ci, voyant un jour les Troyens fuir devant lui pour éviter la mort, lance son dard où il voit les troupes les plus serrées près de la pouppe du vaisseau de Protésilaüs, & perce l'épaule droite de Pyrechme, qui tombe à la renverse entre les bras de la mort; les Péoniens effrayés se débandent. Patrocle, en tuant leur Chef, qui étoit d'une valeur distinguée, répand la terreur dans leurs esprits; & profitant de leur frayeur, il les écarte des vaisseaux.

PYRÉENS, *Pyræi*, peuple. *Voyez* Pirustes.

PYRENÆUS SALTUS, (*c*) nom que Cornélius Népos donne aux monts Pyrénées, ou plutôt à cette partie des monts Pyrénées que traversa Annibal, lorsqu'il passa d'Espagne dans la Gaule pour se rendre en Italie. Tite-Live en rapportant ce même trait de l'Histoire, se sert aussi du même mot *Pyræneus Saltus*, pour désigner cette montagne.

PYRÆNEUS MONS, (*d*) montagne de Germanie, & qui fait partie des Alpes, selon Ortélius. Il cite pour garans Appien, le panégyrique de Pline, Séneque, Denys le Périégete & une épigramme de Bassus. Mais, ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'aucun de ces auteurs ne peut appuyer le sentiment d'Ortélius. Voici ce qui l'a trompé. Appien s'est servi de termes peu précis dans sa description des Pyrénées,

(*a*) Homer. Iliad. L. XI. v. 494.
(*b*) Homer. Iliad. L. II. v. 355. & *seq.* L. XVI. v. 283. & *seq.*
(*c*) Corn. Nep. in Annib. c. 3. Tit. Liv. L. XXI. c. 23.
(*d*) Appian. p. 255.

qu'il étend depuis la mer Tyrrhene jusqu'à l'Océan septentrional. Ortélius a cru sans doute que par cet Océan septentrional, Appien vouloit parler de l'Océan Germanique, ou mer du Nord, au lieu qu'il entend la mer qui est au nord de l'Océan Atlantique. Cette méprise une fois faite, Ortélius s'est persuadé que toutes les autres autorités confirmoient ce qu'Appien sembloit avoir dit; mais, dans le fond, à les examiner toutes séparément, il n'y en a pas une qui mette un mont Pyrénée dans les Alpes. Voici entre autres le passage de Séneque, *Consolat. Ad Helviam* c. 6. *Pyræneus Germanorum transitus non inhibuit.* Or, étoit-il plus difficile aux Germains, de passer les Pyrénées, & de pénérrer en Espagne, que de transporter les Pyrénées dans la Germanie?

PYRÆNEUS [PORTUS], (*a*) port dont il est fait mention dans Tite-Live. Ce doit être la même chose que le promontoire Pyrénée. *Voyez* Pyrénée.

PYRENE, *Pyrene*, Πυρήνη, nom que la plupart des auteurs Grecs donnent aux monts Pyrénées. *Voyez* Pyrénées.

PYRENE, *Pyrene*, (*b*) ville de la Gaule Celtique, selon Hérodote. Cet auteur met près de cette ville les sources du Danube. Le texte Grec porte Pyrrhene, Πυῤῥήνη.

PYRENE, *Pyrene*, Πυρήνη, princesse, fille de Bébryx, roi des Bébryces, fut aimée d'Hercule. Cette Princesse, ayant été dévorée par les bêtes fauves sur les monts Pyrénées, ou, comme disent d'autres, y ayant été tuée par Hercule même, donna son nom à ces montagnes. Ainsi le racontent les Poëtes, mais sans le garantir, non plus que quantité d'autres contes de cette nature.

PYRÉNÉE [le Promontoire], *Promontorium Pyræneum*, Promontoire situé sur la Méditerranée, à l'endroit où les monts Pyrénées alloient se terminer, & faire de ce côté-là la séparation des Gaules d'avec les Espagnes. Ce Promontoire étoit entre Cervarie & Rhode, deux ports de mer, dont le premier appartenoit aux Gaulois, & le second aux Espagnols.

PYRÉNÉES [le Promontoire des], *Pyrenes Promontorium*, (*c*) Promontoire dont il est fait mention dans Tite-Live. D'après le récit de cet historien, ce Promontoire ne pouvoit pas être éloigné d'Empories, ville d'Espagne.

PYRÉNÉES [les Monts], (*d*) *Pyrænei Montes*, Ὄρη Πυρηναῖα, montagnes qui séparent la France d'avec l'Espagne, de maniere

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 8.
(*b*) Herod. L. II. c. 33.
(*c*) Tit. Liv. L. XXVI. c. 19.
(*d*) Strab. pag. 71, 106, 127, 128, 137, 159. & *seq.* Plin. Tom. I. p. 136, 137, 145, 226, 227. Diod. Sicul. pag. 216. Pomp. Mel. pag. 138. Ptolem. L. II. c. 7. Tit. Liv. L. XXI. c. 23. Just. L. XLIV. c. 1. Plut. T. I. p. 571.

qu'il semble que la Nature ne consentira jamais que ces deux Royaumes ne reconnoissent qu'un maître.

Les Pyrénées, dans tous les tems, ont servi de bornes à nos deux puissans États. Tous les Anciens l'ont reconnu. Pline, entre autres, dit : *Pyrænei montes Hispanias Galliasque disterminant promontoriis in duo diversa maria projectis.* Pline veut parler du promontoire *Oëaso* sur l'Océan, & du promontoire Pyrénée sur la Méditerranée.

Diodore de Sicile, parlant des monts Pyrénées, dit : « Ces montagnes surpassent toutes les autres par leur hauteur & par leur continuité. Car, séparant les Gaules de l'Espagne ou du pays des Celtibériens, elles s'étendent vers le nord l'espace de trois mille stades, depuis la mer du Midi jusqu'à l'Océan. Autrefois, elles étoient couvertes d'une épaisse forêt ; mais, quelques pasteurs y ayant mis le feu, elle fut entierement consumée. L'embrasement ayant duré plusieurs jours, la superficie de la terre parut brûlee ; & c'est pour cette raison que l'on a donné à ces montagnes le nom de Pyrénées. » Πῦρ en Grec signifie feu.

Cette origine du nom des Pyrénées n'est pas entierement hors de vraisemblance. Mais, en voici une autre qui paroît fabuleuse. Les Poëtes ont feint qu'Hercule, passant sur ces montagnes, leur donna le nom de Pyrene, en l'honneur de la fille du Roi des Bébryces, qui s'appelloit ainsi, & qu'il avoit aimée.

Bochart tire cette étymologie d'un mot Phénicien, qui veut dire branchu, ombragé.

Aujourd'hui les monts Pyrénées s'étendent depuis la mer Méditerranée jusqu'à l'Océan, l'espace de quatre-vingt-cinq lieues en longueur. La largeur est différente selon les lieux, & la plus grande est de quarante lieues. Ils commencent au port de Vendres, dans le Roussillon, sur la Méditerranée, & à Saint Jean de Luz dans la Biscaye Françoise, sur l'Océan, d'où ils s'étendent jusqu'à Saint Sébastien, fameux port de mer, dans la Biscaye Espagnole ; à Pampelune, dans la Navarre ; à Venasca, dans l'Arragon ; à Lérida & à Tortose, dans la Catalogne. Tout le terrein, que ces montagnes occupent, est partagé aujourd'hui entre la France & l'Espagne. La France y a cinq petits pays, qui sont une partie de la Biscaye, la principauté de Béarn, & les comtés de Bigorre, de Comminges & de Roussillon. L'Espagne y possede quatre provinces, qui sont l'autre partie de la Biscaye, la Navarre, l'Arragon & la Catalogne.

Toutes les montagnes d'Espagne ne sont que des rameaux des Pyrénées, qui sont très-hautes & si serrées, qu'elles laissent à peine cinq routes étroites pour passer de France en Espagne. On n'y peut aller même qu'à pied, ou bien

avec des mulets accoutumés à grimper sur les hauteurs, où un cavalier peu expérimenté courroit risque mille fois de se rompre le cou avec sa monture. Toutes ces montagnes sont coupées par un grand nombre de vallées ; & couvertes de hautes forêts, la plupart de pins. La Sierra d'Occa, autrefois Idubeda, est une autre branche de montagnes qui sort des Pyrénées.

PYRÈS, *Pyres*, Πύρης, (a) capitaine Troyen, fut tué par Patrocle.

PYRETE, *Pyretus*, (b) un des Centaures, qui fut tué par le lapithe Périphas.

PYRÉTON, *Pyreton*, Πυρετὸν, nom d'un fleuve. *Voyez* Porata.

PYRGE, *Pyrgus*, Πύργος, (c) ville du Péloponnese. Strabon qui l'appelle Pyrges au nombre pluriel, la met dans la Triphylie. Hérodote & Tite-Live semblent donner cette place à l'Élide ; d'autres, à la Messénie ; & quelques-uns même, à l'Arcadie. Cela vient sans doute de ce que la Triphylie étoit située entre ces trois provinces.

Pyrge étoit un lieu fortifié. L'an 208 avant Jesus-Christ, le roi Philippe marcha un jour contre cette place où il avoit appris qu'un grand nombre de paysans s'étoient réfugiés avec leurs troupeaux, pour se dérober aux ennemis qui pilloient la campagne. Dès qu'il parut, il se rendit maître de cette multitude, qui n'avoit ni chef, ni armes, ni discipline; & cette capture le consola en quelque façon de la perte & de l'affront qu'il venoit de recevoir auprès d'Élis.

Strabon dit que la ville de Pyrge étoit située sur le bord de la mer ; & quelques lignes plus bas, il ajoute que les habitans qu'il appelle Pyrgites, étoient les plus reculés des Triphyliens.

PYRGÉENS, *ou* PYRGITES, *Pyrgenses*, *Pyrgitæ*, Πυργῖται, les habitans de Pyrge dans le Péloponnese. *Voyez* Pyrge.

PYRGES, *Purgi*, Πύργοι. *Voyez* Pyrge.

PYRGES, *Pyrgi*, Πῦργοι, (d) ville maritime d'Italie, dans la Toscane. Virgile lui donne le surnom de *Veteres*. Tite-Live nous apprend que c'étoit une colonie Romaine. Ptolémée la place entre *Castrum Novum* & *Alsium* ; & dans l'Itinéraire d'Antonin elle est marquée sur la voie Aurélia, entre *ad Turres* & *Castrum Novum*, à douze milles de la premiere de ces places, & à huit milles de la seconde. Quelques-uns croient que le nom moderne est *Santa Marinella*, parce que l'église de ce lieu s'appelle *Sta Maria de Territorio Purgano*.

Strabon met Pyrges à cent quatre-vingts

(a) Homer. Iliad. L. XVI. v. 416.
(b) Ovid. Metam. L. XII. c. 11.
(c) Strab. pag. 348. Herod. L. IV. c. 148. Tit. Liv. L. XXVII. c. 32. Plin. T. I. p. 196.

(d) Ptolem. L. III. c. 1. Plin. T. I. pag. 150. Strab. pag. 225, 226. Virg. Æneid. L. X. v. 184. Tit. Liv. L. XXXVI. c. 3.

tre-vingts stades de Gravisces, & à deux cens soixante d'Ostie.

PYRGO, *Pyrgo*, (*a*) nourrice des enfans de Priam. Elle en avoit allaité un grand nombre, selon Virgile.

PYRGOTELE, *Pyrgoteles*, (*b*) célebre statuaire du tems d'Alexandre le Grand. Ce prince en faisoit si grand cas, qu'il défendit à tout autre ouvrier que lui, de le représenter en relief, comme il voulut que le seul Apellès eût la permission de le peindre. C'est ce que nous dit Pline dans le livre VII de son Histoire naturelle, selon la division du P. Hardouin. Horace, qui dit que le seul Apellès eut la permission de peindre Alexandre, & le seul Lysippe de le jetter en fonte, ne nous dit rien de Pyrgotele. Quint-Curce ne dit pas un mot de tout cela.

On prétend que le cachet de Michel Ange, que l'on possede en France, & qui est une cornaline, sur laquelle on croit voir la figure d'Alexandre & une vendange, est un ouvrage de Pyrgotele.

PYRILAMPE, *Pyrilampes*, Πυριλάμπης. (*c*) un des plus grands amis de Periclès, nourrissoit des paons, dont il faisoit des présens aux femmes que ce fameux Athénien entretenoit. Surquoi il est à propos de remarquer que le paon étoit un oiseau fort estimé & fort recherché.

PYRIPHLEGETHON, *Pyriphlegethon*, Πυριφλεγέθων, (*d*) fleuve d'Italie. Strabon semble placer ce fleuve dans le voisinage de Cumes, près du lac d'Averne, & le faire venir des eaux chaudes du lac d'Achéruse.

PYRISSÉENS, *Pyrissei*, peuple. *Voyez* Pirustes.

PYRONIDE, *Pyronides*, (*e*) Πυρωνίδης, étoit un des Héliotes, selon Lucien.

PYRRHA, *Pyrrha*, Πύῤῥα, (*f*) ville maritime de l'isle de Lesbos, sur les côtes de l'Asie mineure. Ptolémée la met entre le promontoire Sigrium & la ville d'Éressus. Cette ville donna son nom au détroit qui étoit entre l'Asie mineure & l'isle de Lesbos, qu'Aristote appelle en plus d'un endroit *Pyrrhæus Euripus*. Elle donna aussi le nom à une forêt de la même isle, & qui est nommée *Pyrrhæum Nemus* par Pline.

Strabon dit que Pyrrha étoit située dans la partie occidentale de l'isle de Lesbos, & à cent stades de Malie. Il ajoute qu'elle étoit détruite de son tems, & qu'il n'en restoit plus qu'un fauxbourg, qui avoit un port, éloigné de Mitylene de quatre-vingts stades. M. d'Anville, dans ses cartes, met Pyrrha au fond

(*a*) Virg. Æneid. L. V. v. 645.
(*b*) Plin. T. I. p. 396. T. II. p. 765. Roll. Hist. Anc. T. V. p. 650.
(*c*) Plut. T. I. p. 160.
(*d*) Strab. p. 244. Homer. Odyss. L. X. v. 513.
(*e*) Lucian. T. I. p. 724.
(*f*) Ptolem. L. V. c. 2. Plin. Tom. I. p. 288. T. II. p. 9. Strab. p. 617, 618. Pomp. Mel. pag. 142. Thucyd. p. 183, 187, 192 & 570. Diod. Sicul. p. 577. Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. II. c. 12.

d'un golfe, qu'il avance considérablement dans l'isle de Lesbos.

PYRRHA, *Pyrrha*, Πύῤῥα, (*a*) ville de l'Asie mineure, dans l'Ionie. Il y avoit environ cent stades par mer d'Héraclée à Pyrrha, selon Strabon, qui, un peu plus bas, ajoûte que de Pyrrha à l'embouchure du Méandre on comptoit cinquante stades.

PYRRHA, *Pyrrha*, Πύῤῥα, femme de Deucalion. *Voyez* Deucalion.

PYRRHA, *Pyrrha*, Πύῤῥα, nom que prit Achille, lorsque déguisé en fille, il alla se cacher à sa Cour de Lycomede, pour ne pas aller au siege de Troie. *Voyez* Achille.

PYRRHA, *Pyrrha*, Πύῤῥα. (*b*) fille de Créon, qui fut régent du royaume de Thebes, pendant la minorité de Laodamas, avoit une statue de marbre à Thebes.

PYRRHÆUS EURIPUS, (*c*) Πυῤῥαῖος Εὔριπος. *Voyez* Pyrrha, ville maritime de l'isle de Lesbos.

PYRRHÆSUS, *Pyrrhasus*, Πύῤῥασος, (*d*) ville de Grece dans la Thessalie, au rapport d'Homere. Ses habitans furent du nombre de ceux qui partirent pour le siege de Troie.

PYRRHÉE, *Pyrrhæum*, (*e*) nom d'un quartier de la ville d'Ambracie. Comme ce quartier étoit tourné vers la campagne, il en étoit, dit Tite-Live, plus facile à aborder. On croit qu'il fut appellé Pyrrhée de Pyrrhus, roi d'Épire, qui avoit un palais dans cette ville.

PYRRHI CASTRA, (*f*) le camp de Pyrrhus, nom d'un lieu du Péloponnèse dans la Laconie. Ce lieu n'étoit pas éloigné de Lacédémone. Le tyran Nabis s'en empara l'an 192 avant J. C.

PYRRHIA, *Pyrrhia*, (*g*) esclave dont parle Horace dans une de ses lettres.

PYRRHIAS, *Pyrrhias*, (*h*) étoit préteur des Étoliens, l'an de Rome 544, & 208 avant Jesus-Christ. Les Étoliens, sous la conduite de ce commandant, vinrent à la rencontre du roi Philippe près de la ville de Lamia. Philippe combattit deux fois contre Pyrrhias & son armée, & lui tua dans ces deux actions, où la fortune se déclara pour lui, environ mille hommes. Les Étoliens, abattus par ces deux défaites consécutives, se renfermerent dans les murailles de Lamia.

PYRRHIAS, *Pyrrhias*, (*i*) Πυῤῥίας. esclave dont il est fait mention dans plusieurs dialogues de Lucien.

PYRRHIDES, *Pyrrhidæ*, (*k*) Πυῤῥίδαι, nom que porterent d'abord les Épirotes, à cause de Pyrrhus, fils d'Achille.

(*a*) Strab. p. 636.
(*b*) Pauf. p. 557.
(*c*) Strab. p. 617.
(*d*) Homer. Iliad. L. II. v. 202.
(*e*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 5.
(*f*) Tit. Liv. L. XXXV. c. 27.
(*g*) Horat. L. I. Epist. 13. v. 14.
(*h*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 30.
(*i*) Lucian. T. I. p. 73, 312, 381, 480.
(*k*) Just. L. VII. c. 1.

PYRRHIDES, *Pyrrida*, (a) Πυῤῥίδαι, nom que l'on donna aux Rois d'Épire, successeurs de Néoptoleme, fils d'Achille, parce que Néoptoleme avoit porté dans son enfance le surnom de Pyrrhus.

PYRRHIQUE [la Danse], (b) danse de gens armés. Voici la description de cette danse si célebre dans les écrits des Poëtes & des Historiens.

Les danseurs étoient vêtus de tuniques d'écarlate, sur lesquelles ils portoient des ceinturons garnis d'acier, d'où pendoient l'épée & une espece de courte lance. Les musiciens, outre cela, avoient le casque, orné d'aigrettes & de plumes.

Chaque bande étoit précédée par un maître de ballet, qui marquoit aux autres les pas & la cadence, & qui donnoit aux musiciens le ton & le mouvement, dont la vîtesse représentoit l'ardeur & la rapidité des combats.

Cette danse de gens armés s'appelloit la Pyrrhique, soit qu'elle eût été inventée par Minerve, lorsque pour célébrer la victoire remportée sur les Titans, elle institua les danses, & dansa la premiere avec ses armes; soit que remontant encore plus haut, les Curetes en soient les auteurs, dans le tems que par le cliquetis de leurs armes & le mouvement de leurs corps, ils calmoient, selon le témoignage de la Fable, les cris de Jupiter au berceau.

Les Auteurs donnent diverses interprétations de l'origine du terme de Pyrrhique. Les uns assurent que cette danse fut ainsi nommée de Pyrrhus de Cydon, qui le premier apprit aux Crétois cette maniere de danser avec leurs armes sur la cadence du pied Pyrrhique, c'est-à-dire, d'une cadence précipitée, parce que le pied Pyrrhique, étant composé de deux breves, en désigne la vîtesse. D'autres prétendent que Pyrrhus, fils d'Achille, fut l'inventeur de cette danse, & qu'il fut le premier qui dansa armé devant le tombeau de son pere. Aristote en fait Achille même l'auteur.

Quoi qu'il en soit, cette danse étoit fort ancienne dans la Grece, comme Homere le justifie par sa description du bouclier d'Achille. Il y place deux villes; l'une, jouissant d'une profonde paix; l'autre, accablée du malheur de la guerre. Dans la premiere, qu'il éleve au-dessus de la seconde, & dont il représente l'heureuse destinée, il n'y fait voir que des jours de fêtes, que noces & que festins, suite naturelle de la prospérité; & il dit:

Dans ces lieux fortunés la charmante jeunesse
Au son des instrumens signala son adresse;

(a) Plut. T. I. p. 383.

(b) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. I. p. 119. *& suiv.*

Et sur leurs doux accords réglant ses mouvemens,
Du beau sexe à l'envi fait les amusemens.

Dans ce même bouclier, il décrit une danse de Crete, ciselée avec le même artifice; il la compose de jeunes garçons & de jeunes filles, dont il parle ainsi:

Là, sur l'acier poli par une main divine,
Brilloit de mille traits une troupe enfantine,
Dont le pas animé & le port gracieux;
Fait l'objet le plus doux des hommes & des Dieux.

Quand il vient au récit de leurs habillemens, il remarque que les filles portoient des couronnes en dansant, & les garçons des épées.

Les filles en dansant, se couronnent de fleurs;
Les garçons du plaisir, l'ame moins occupée,
D'un riche ceinturon font briller leur épée.

Il n'oublie pas ceux qui menoient la danse, & qui marquoient aux autres l'air & les pas, sur lesquels ils devoient se régler.

Tandis qu'à cette fête on court de toutes parts,
Contenter à loisir ses curieux regards,
Les acteurs enchantés d'une telle affluence,
Redoublent leur ardeur, & raniment la danse;
Deux maîtres en cet art, du geste & de la voix,
Mettent la troupe en branle, & prescrivent les loix.

Mais, laissons le bouclier d'Achille pour décrire cet exercice militaire qu'on nommoit la danse Pyrrhique.

Les jeunes soldats, n'ayant que des armes & des boucliers de buis, faisoient en dansant plusieurs tours, & divers mouvemens qui représentoient les différentes évolutions des bataillons. Ils exprimoient aussi par leurs gestes tous les devoirs des soldats dans la guerre, comment il falloit attaquer l'ennemi, manier l'épée dans le combat, lancer un dard, ou tirer une fleche; voilà l'objet de la danse Pyrrhique. Cependant, plusieurs joueurs animoient ces soldats par le son de leurs flûtes, & réjouissoient le peuple qui étoit présent à ce spectacle. Celui qui présidoit à ces jeux, étoit une personne d'autorité, qui avoit droit de châtier ceux qui manquoient à leur devoir. Quelquefois la Pyrrhique étoit composée de deux partis, l'un d'hommes, & l'autre de femmes, comme on le voit par cette ancienne épigramme:

In spatio Veneris simulantur pralia Martis
Cùm sese adversùm sexus uterque venit.
Fæmineam manibus nam confert Pyrrhica classem,

Et velut in mortem militis, arma movet;

Quæ tamen haud ullo Chalybis sunt tecta rigore,

Sed solùm reddunt buxea tela sonum.

Souvent aussi les enfans Nobles se divertissoient à ces jeux, que l'on appelloit *Castrenses*, parce qu'ils se faisoient ordinairement dans le camp, pour l'exercice & le divertissement des soldats; c'étoient là les jeux Pyrrhiques.

Les Lacédémoniens furent ceux d'entre les Grecs qui s'adonnerent le plus à cette danse; & au rapport d'Athénée, ils y exerçoient leur jeunesse dès l'âge de cinq ans.

Xénophon rapporte qu'on donna une fête à un Ambassadeur des Paphlagoniens, dans laquelle on le régala de toutes sortes de danses guerrieres; ensuite, un musicien, pour lui plaire davantage, fit entrer une baladine, qui, étant armée d'un léger bouclier, dansa la Pyrrhique avec tant de perfection, que les Paphlagoniens demanderent si les femmes Grecques alloient à la guerre; on lui répondit que oui, & qu'elles avoient chassé le Roi de Perse de son camp.

Le même Historien, dans la description du festin que Seuthès, prince de Thrace, fit aux Grecs, parle encore d'une autre espece de Pyrrhique. « Après le repas, » dit-il, entrerent des Cérasontins qui sonnerent la charge » avec des flûtes, & des trompettes de cuir de bœuf crud, » sur lesquelles ils imitoient la » cadence de la lyre; & Seuthès lui-même se levant, se » mit à danser avec autant de » vîtesse & de légereté, que » s'il eût tâché d'éviter un » dard. »

Comme cette ancienne Pyrrhique étoit une danse pénible, elle reçut dans la suite divers adoucissemens. Il paroît que du tems d'Athénée, la Pyrrhique étoit une danse consacrée à Bacchus, où l'on représentoit les victoires de ce dieu sur les Indiens, & où les danseurs, au lieu d'armes offensives, ne portoient que des thyrses, des roseaux & des flambeaux. C'est sans doute cette seconde espece de Pyrrhique dont le même Auteur veut parler, lorsqu'il en fait une des trois sortes de danses qui appartiennent à la poësie lyrique. La Pyrrhique, décrite par Apulée dans le dixieme livre de ses Milésiades, porte aussi le caractere d'une danse tout-à-fait pacifique.

Néron aimoit beaucoup la Pyrrhique; l'Histoire rapporte qu'au sortir d'un spectacle, qu'il venoit de donner au peuple, il honora du droit de Bourgeoisie Romaine tous les Ephebes étrangers, qui y avoient dansé cette danse.

PYRRHOLOCHUS, *Pyrrholochus*, Πυῤῥόλοχος, (a) Argien,

(a) Xenoph. pag. 436.

fut un des députés que les Grecs envoyerent un jour au Roi de Perse.

PYRRHON, *Pyrrho*, Πύῤῥων, (*a*) célebre philosophe Grec, naquit à Élis, ville du Péloponnese, de parens obscurs. Diogene Laërce lui donne pour pere un certain Plistarque. Pyrrhon fut un mauvais peintre, avant que d'être philosophe. Il eut pour premier maître Bryson ou Dryson, fils de Stilpon. Il entendit ensuite Anaxarque, & s'attacha à ce philosophe. Ils suivirent ensemble Alexandre aux Indes, & conférerent avec les Brachmanes & les Gymnosophistes; circonstance qui nous instruit du tems auquel a vécu Pyrrhon.

Il ne retint de la doctrine de ses maîtres que les principes qui favorisoient son penchant naturel au doute. Ses sentimens, en effet, se terminoient à l'incompréhensibilité de toutes choses. Il trouvoit par-tout, & des raisons d'affirmer, & des raisons de nier; & c'est pour cela qu'il retenoit son consentement, après avoir bien examiné le pour & le contre, sans conclure autre chose sinon qu'il ne voyoit encore rien de clair & de certain, *non liquet*, & que la matiere dont il étoit question avoit besoin d'être encore approfondie. Il paroissoit donc toute sa vie chercher la vérité, mais il se ménageoit toujours des ressources pour ne pas tomber d'accord qu'elle se fût montrée à lui; c'est-à-dire, qu'en effet il ne vouloit pas la trouver, & qu'il cachoit cette affreuse disposition sous le spécieux dehors de la recherche & de l'examen.

Quoiqu'il ne soit pas l'inventeur de cette méthode de philosopher, elle ne laisse pas de porter son nom. L'art de disputer sur toutes choses, sans prendre jamais d'autre parti que de suspendre son jugement, s'appelle Pyrrhonisme; & ceux qui l'exercent Pyrrhoniens. Les disciples de Pyrrhon s'appelloient aussi Sceptiques, d'un mot grec qui signifie considérer, examiner, parce que c'étoit là où se terminoit tout leur travail.

L'indifférence de Pyrrhon est étonnante; &, si tout ce que Diogene Laërce en rapporte est vrai, elle alloit jusqu'à la folie. Cet Historien dit qu'il ne préféroit rien à rien, qu'un chariot & un précipice ne l'obligeoient point à faire un pas en arriere ou à côté, & que ses amis qui le suivoient, lui sauverent fort souvent la vie. Cependant, un jour, il prit la fuite pour se garantir d'un chien qui le poursuivoit; & comme on le railloit sur cette crainte contraire à ses principes, & indigne d'un Philosophe: *Il est dif-*

(*a*) Diog. Laërt. pag. 669. *& seq.* Cicer. de Finib. Bon. & Mal. L. II, c. 35. L. III. c. 11. L. IV. c. 43. L. V. c. 23. Suid. T. II. p. 669. Lucian. T. II. pag. 297. Roll. Hist. Anc. T. VI. pag. 474. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XIV. p. 12. *& suiv.*

facile, répondit-il, *de dépouiller entierement l'homme.*

Anaxarque son maître, étant tombé dans un fossé, il passa outre sans daigner lui tendre la main. Loin qu'Anaxarque lui en sçût mauvais gré, il blâma ceux qui reprochoient à Pyrrhon une dureté si inhumaine, & loua son disciple de cet esprit indifférent, & qui n'aimoit rien. Que deviendroient la société & le commerce de la vie avec de tels Philosophes?

Pyrrhon soutenoit qu'il n'importe pas plus de vivre que de mourir, ou de mourir que de vivre. *Pourquoi donc ne mourez-vous pas?* lui demanda-t-on. *C'est à cause de cela même*, répondit-il, *parce que la vie & la mort sont également indifférentes.*

Il enseignoit ce dogme abominable, & qui ouvre la porte à tous les crimes; sçavoir, *Que l'honneur & l'infamie des actions, leur justice & leur injustice, dépendoient uniquement des loix humaines & de la coutume;* en un mot, *qu'il n'y avoit rien en soi-même d'honnête & de honteux, de juste & d'injuste.*

Sa patrie le considéra extrêmement, lui conféra la dignité de Pontife, & en sa faveur, accorda une exemption de tributs à tous les Philosophes. Conduite bien singuliere à l'égard d'un homme que l'on combloit d'honneurs, pendant qu'il ne lui étoit dû qu'un profond mépris. On croit qu'il vécut environ quatre-vingt-dix ans.

PYRRHON, *Pyrrhon*, Πύῤῥων, (*a*) autre philosophe Phliasien, fils de Timarchus, & disciple de Timon.

PYRRHONIENS, *Pyrrhonii*, Πυῤῥώνειοι, nom que l'on a donné aux sectateurs de Pyrrhon. *Voyez* Pyrrhon.

PYRRHONISME, *Pyrrhonismus*. *Voyez* Pyrrhon.

PYRRHUS, *Pyrrhus*, Πύῤῥος, (*b*) fils d'Achille & de Deïdamie, est toujours nommé Néoptoleme dans Homere. Mais, l'Auteur des Cypriaques dit que Lycomede le nomma Pyrrhus, & que Phœnix lui donna le nom de Néoptoleme, parce qu'Achille son pere étoit extrêmement jeune, lorsqu'il alla à la guerre. Néoptoleme vient de νέος, *novus*, nouveau, & de πτολεμαῖος, pour πολέμαιος, ou πολέμειος, *ad bellum pertinens*, ce qui a rapport à la guerre; c'est-à-dire, que Néoptoleme veut dire un jeune guerrier.

Pyrrhus fut élevé à la Cour du roi Lycomede son ayeul maternel, jusqu'au tems que les Grecs persuadés qu'on ne pouvoit prendre Troie sans lui, le firent venir au siege de cette ville, après la mort d'Achille son pere. Il s'y distingua par plusieurs ex-

(*a*) Suid. T. II. p. 669, 670.

(*b*) Pauf. pag. 7, 19. & *seq.* Just. L. XVII. c. 3. Virg. Æneid. L. II. v. 469. & *seq.* L. III. v. 319. & *seq.* L. XI. v. 264. Strab. pag. 421. Vellej. Patercul. L. I. c. 1. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. pag. 448. Tom. VII. p. 262, 283, 287, 347. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. VIII. p. 264. & *suiv.* T. XII. p. 341. & *suiv.*

ploits, qui dégénérerent souvent en cruauté. « Devant la porte » du palais, dit Virgile, Pyr» rhus qui commandoit l'atta» que, faisoit briller sa lance, » & se distinguoit par l'éclat de » son armure d'airain. . . . Suivi » du grand Périphas, d'Automé» don, l'écuyer d'Achille, & » de toute la jeunesse de Scy» ros, Pyrrhus presse l'attaque » du vestibule, & lance des » feux jusques sur les toits. Il » prend lui-même une hache à » deux tranchans; il brise la » porte, qui étoit d'un bois dur, » garni d'airain; il en ébranle » les gonds, & y fait une large » ouverture. . . . Pyrrhus dans » les combats, aussi ardent que » son pere, donna le dernier » assaut. Ni les barricades, ni » ceux qui les défendoient, ne » peuvent plus résister. Les coups » redoublés du bélier renversent » la porte; tous les retranche» mens sont un vain obstacle; la » force s'ouvre un passage; on » entre impétueusement, on pé» netre, on massacre tout ce » qui se présente, & bientôt » tout le palais est inondé de » soldats. Je vis, ajoute Virgile, » Pyrrhus & les deux Atrides » entrer dans le palais, & s'y » baigner dans le sang des mal» heureux vaincus. Je vis Hé» cube plongée dans le déses» poir, au milieu de toutes ses » filles désolées, & le sang de » Priam éteindre le feu qu'il » avoit consacré. » Polite, un des fils de ce prince, tomba aussi sous les coups de Pyrrhus. Ce redoutable guerrier précipita le jeune Astyanax, fils d'Hector, du haut d'une tour; & comme Polyxene avoit été la cause de la mort de son pere, il la fit immoler sur son tombeau.

Andromaque, veuve d'Hector, lui échut en partage, après la prise de Troie; & il en fit sa femme, selon quelques-uns, ou sa maîtresse, selon d'autres. Quoi qu'il en soit, elle donna un fils à Pyrrhus, qui, suivant quelques-uns, s'établit à Phthie dans la Thessalie; &, selon d'autres, dans l'Épire. Pyrrhus avoit évité le naufrage, dans lequel avoit été ensevelie une partie des Princes Grecs, à leur retour du siege de Troie; & ce fut par les conseils du devin Hélénus, fils de Priam. Depuis, il devint amoureux d'Hermione, fille de Ménélaüs, laquelle il épousa, quoiqu'il eût encore une autre femme nommée Lanasse, outre Andromaque. Mais, Hermione, jalouse de cette derniere, résolut de s'en défaire; & n'y ayant pu réussir, elle communiqua ses chagrins à Oreste, qui avoit été amoureux d'elle, avant que Pyrrhus l'eût épousée. Oreste vengea Hermione en se vengeant lui-même, & fit assassiner Pyrrhus dans le temple de Delphes, ou par un Prêtre, ou par le peuple.

Il semble que Virgile ait fait deux fautes en parlant de cette mort; l'une, en faisant tuer Pyrrhus par Oreste, agité par les Furies, quoique tout le monde convienne qu'il en fut délivré à

son retour de la Tauride ; l'autre, en ce qu'il dit qu'il le tua devant l'autel d'Apollon son pere, quoiqu'assurément Achille ne reconnût point ce Dieu, ni pour son pere, ni parmi ses ayeux. Mais, on peut répondre pour justifier Virgile, quant au premier article, que les Poëtes ne s'embarrassent nullement de la chronologie, ni des circonstances des tems, & qu'ils rapprochent les événemens de la vie de leurs Héros, pour les faire paroître dans le tems qui leur est prescrit, tels qu'ils ont été dans toute leur vie ; ainsi, nous pouvons dire que Virgile n'est pas blâmable de ne s'être pas attaché trop scrupuleusement aux circonstances des tems, & qu'il suffit qu'Oreste ait été long-tems agité des Furies, pour le représenter comme furieux dans une occasion où il falloit être tel, pour égorger son rival au milieu d'un temple.

Pour le second article, on peut croire que Virgile, par ces mots qu'Oreste tua Pyrrhus, *ad patrias aras*, a voulu dire aux autels du même Dieu dans le temple duquel son pere avoit été tué, quoiqu'il eût pu expliquer un peu mieux sa pensée. Un habile traducteur de l'Énéïde, M. de Ségrais, a fort bien interprété le sens de ce Poëte latin par ces quatre vers ;

Pyrrhus en fut épris ; mais, le rival époux
Saisi de ses frayeurs & d'un transport jaloux,
Le surprend & l'immole à sa juste colere,
Aux autels où Pâris sacrifia son pere.

Nous ne devons pas oublier de dire que Pyrrhus ayant perdu pendant son absence le Royaume de son pere, qui étoit la Thessalie, ou du moins une belle partie de cette contrée, se retira en Épire, conquit une grande partie de ce pays, & y établit sa domination. Ses descendans y regnerent après lui ; le pays même fut appellé Pyrrhide, & ensuite Épire.

Pindare dit que ce Prince ne regna pas long-tems parmi les Molosses, mais que sa postérité s'y établit pour toujours, ce que Thétis, dans la tragédie d'Andromaque d'Euripide, lui prédit. La Molossie étoit une partie de l'Épire. Le Scholiaste remarque pourtant que ce Poëte n'a parlé de la Molossie que par anticipation, puisqu'elle ne prit ce nom que du fils que ce Prince eut d'Andromaque.

Quelques Anciens rapportent qu'Hélénus, fils de Priam, lui avoit dit de s'établir dans le lieu où il trouveroit des maisons dont les fondemens seroient de bois, les bâtimens aussi de bois, & les toits de plumes ; & que ce Prince ayant remarqué sur sa route des lances fichées en terre, sur lesquelles étoient les habits de quelques soldats, il ne lui en fallut pas davantage pour se persuader que c'étoit là le lieu qui lui étoit prescrit, &

que l'Oracle étoit accompli.

Homere, plus croyable & plus ancien, a suivi une autre tradition, lorsque parlant du mariage de Néoptoleme, à l'occasion de Télémaque arrivé chez Ménélaüs, il dit que ce Prince lui avoit donné sa fille ; & en disant cela, il suppose qu'il regnoit alors à Phthie, capitale du Royaume de son pere & de son ayeul ; mais, il pourroit bien avoir regné sur les deux Royaumes, sur l'un par succession ; sur l'autre, par conquête.

PYRRHUS, *Pyrrhus*, Πύῤῥος, (*a*) fils d'Éacidas & de Phthia, descendoit du précédent, & par conséquent d'Achille. Les Molosses, s'étant soulevés contre Éacidas, le chasserent de son Royaume, & appellerent les fils de Néoptoleme son oncle. S'étant ensuite rendu maîtres de tous les amis d'Éacidas, ils les firent mourir. Pyrrhus, encore à la mamelle, fut sauvé des mains des meurtriers qui le cherchoient, par deux fideles serviteurs de son pere, nommés Androclide & Angelus, qui l'ayant enlevé assez à tems, prirent la fuite avec quelques domestiques, & quelques nourrices pour donner du lait à l'enfant.

Tout ce train rendoit leur fuite difficile & lente ; aussi furent-ils bientôt atteints. Dans cette extrêmité, ils remettent l'enfant entre les mains d'Androcléon, d'Hippias, & de Néandre, trois jeunes hommes très-fideles, très-robustes & très-dispos, leur ordonnent de courir, sans s'arrêter, pour gagner la ville de Mégare, qui étoit de la Macédoine, & cependant ils s'attachent à ceux qui les poursuivent, & les amusent ou les arrêtent jusqu'à la nuit. Après s'être défaits d'eux, ils courent rejoindre ceux qui emportoient le jeune Prince.

Ceux-ci, vers le coucher du soleil, se croyoient déjà au but de leurs espérances ; mais, tout-à-coup, ils s'en trouverent bien éloignés, car ils rencontrerent devant eux une grande riviere qui baignoit les murailles de la ville, & qui étoit si rapide, qu'elle en étoit horrible à voir. Ils voulurent la sonder pour chercher un gué ; mais ils la trouverent impraticable ; car, outre qu'elle étoit naturellement roide & profonde, elle étoit alors extrêmement enflée par les torrens dont les pluies avoient grossi son cours, outre que l'obscurité de la nuit rendoit encore toutes choses plus effroyables. Ils désespéroient donc absolument de pouvoir jamais, sans autre secours, passer l'enfant & ses nourrices, lorsque de l'autre côté de

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 383. *& seq.* Pausf. pag. 12, 17. *& seq.* Just. L. XVI. c. 2, 3. L. XVII. c. 2, 3. L. XVIII. c. 1, 2. L. XXIII. c. 2, 3. L. XXV. c. 3. *& seq.* L. XXXVIII. c. 4. Tit. Liv. L. VII. c. 29. L. XXIX. c. 18. Diod. Sicul. pag. 690. Vellei. Paterc. L. I. c. 14. Lucian. Tom. II. pag. 552, 553. Corn. Nep. in Reg. c. 2. Roll. Hist. Anc. T. IV. pag. 157. *& suiv.* Hist. Rom. T. II. pag. 389. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 28. *& suiv.*

la riviere ils entendirent le bruit de quelques gens du pays qui passoient ; ils se mirent à les prier de leur aider à ce passage, & leur montrant le jeune Prince autant que la nuit le pouvoit permettre, ils crioient & les conjuroient de les secourir. Mais, ces gens-là ne les entendoient point, à cause du bruit causé par la rapidité du fleuve. Ils s'arrêterent donc là tous, les uns criant, & les autres prêtant l'oreille sans pouvoir entendre.

Enfin, quelqu'un de la troupe de Pyrrhus s'avisa de prendre une écorce de chêne, sur laquelle, avec l'ardillon d'une agraffe, il écrivit la fortune du Prince, & le pressant besoin qu'il avoit d'être secouru. Ensuite, roulant cette écorce autour d'une pierre qui servoit comme de lest à son jet, il la lança à l'autre rive du fleuve. D'autres disent que l'ayant lardée au bout d'un javelot, il la darda de cette maniere. Ceux, qui étoient de l'autre côté, ayant lu cette écorce, & voyant qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, se mirent à couper des arbres qu'ils lierent ensemble, & dont ils firent des radeaux, sur lesquels ils passerent la riviere. Il arriva par hazard que celui qui passa le premier, avoit nom Achille, il se chargea du Prince & le passa, ses compagnons passerent les autres comme ils se rencontrerent.

Ce jeune Prince & ceux de sa suite, ayant ainsi passé la riviere, & étant échappés par ce moyen à la poursuite de leurs ennemis, continuerent leur route, traverserent la Macédoine, & arriverent en Illyrie à la cour du Roi Glaucias. Ils trouverent ce Prince assis auprès de sa femme dans son palais, ils approchent, & se prosternant, ils mettent l'enfant à terre au milieu de la salle, & implorent sa protection. Le Roi, qui craignoit Cassandre, mortel ennemi d'Éacidas, demeure tout rêveur, & garde le silence fort longtems, pensant au parti qu'il avoit à prendre. Dans ce moment, Pyrrhus se traînant de lui-même, & avec ses petites mains prenant le bord de la robe de Glaucias, se leva sur ses pieds, & embrassa ses genoux. Cette action fit d'abord rire le Prince, & enfin elle le toucha de pitié ; car, il crut voir un suppliant qui se réfugioit chez lui ; & qui le conjuroit avec larmes. D'autres disent qu'il ne se traîna pas vers Glaucias, mais vers l'autel des Dieux domestiques, qui étoit dans la salle, & que se levant il étendit ses petits bras le long de l'autel pour l'embrasser ; & que par-là cette aventure parut à Glaucias une affaire de religion qui intéressoit les Dieux. C'est pourquoi, prenant le petit Pyrrhus, il le remit entre les mains de la Reine, & lui ordonna de l'élever avec ses propres enfans. Peu de tems après, ses ennemis le redemanderent ; & Cassandre, pour le ravoir, offrit au Roi deux cens talens ; mais, le Roi

refusa de le rendre; & dès que cet enfant eut atteint la douzieme année de son âge, il le ramena lui-même en Épire avec une puissante armée, & le rétablit dans ses États.

A l'âge de dix-sept ans, se croyant assez affermi sur le trône, Pyrrhus quitta sa ville capitale, & alla faire un voyage en Illyrie pour se trouver aux noces d'un des fils de Glaucias, avec lesquels il avoit été élevé. Les Molosses, profitant de son absence, se révolterent encore, chasserent tous ses amis, pillerent ses biens, & se donnerent à Néoptoleme. Pyrrhus, ayant ainsi perdu son Royaume, & se voyant dénué de tout secours, se retira auprès de son beau-frere Démétrius, qui avoit épousé sa sœur Deidamie. A la bataille qui fut donnée dans les plaines d'Ipsus, & où, dit Plutarque, tous les Rois de la terre combattirent, Pyrrhus, quoiqu'encore fort jeune, accompagna toujours Démétrius, renversa tout ce qui se trouva devant lui, & se distingua parmi les plus braves. Démétrius ayant été défait, il ne l'abandonna point; il lui conserva les villes Grecques qui lui avoient été confiées; & après le traité de paix qu'il fit avec Ptolémée, il alla pour lui en ôtage en Égypte.

Pendant qu'il fut à la cour de ce Prince, & dans les chasses, & dans tous les exercices, il donna des preuves de sa force, de son adresse & de sa patience dans tous les travaux. Voyant que de toutes les femmes de Ptolémée, Bérénice étoit celle qui avoit le plus de pouvoir, & qui surpassoit toutes les autres en esprit & en sagesse, il s'attacha à elle particulierement; car autant qu'il sçavoit mépriser ceux qui étoient au-dessous de lui, autant sçavoit-il faire sa cour à ceux qui étoient au-dessus, & s'insinuer auprès de ceux qui pouvoient lui être utiles; & comme il étoit sage & modéré dans ses mœurs & dans toute sa conduite, il fut préféré à beaucoup de jeunes Princes, qui recherchoient en mariage la Princesse Antigone, que Bérénice avoit eue de son premier mari Philippe, avant que d'être mariée à Ptolémée.

Après ses noces, il brilla encore davantage, & fut encore plus estimé; & par le secours de sa femme Antigone, qui avoit beaucoup de vertu, il obtint des troupes & de l'argent pour aller se rétablir dans son Royaume d'Epire. Il y fut reçu avec joie, à cause de la haine qu'on avoit pour Néoptoleme, qui gouvernoit avec beaucoup de violence & de dureté. Mais, Pyrrhus, craignant que ce Prince n'allât solliciter le secours de quelques autres Rois, aima mieux traiter avec lui & l'associer à son Royaume. Quelque tems après, il se trouva des gens qui les aigrirent l'un contre l'autre, & qui semerent entre eux des jalousies & des soupçons. Néoptoleme forma

une conspiration contre Pyrrhus, qui, en ayant été informé, prévint les suites du complot, en se défaisant de celui qui en étoit l'auteur.

Le souvenir, que Pyrrhus conservoit des obligations qu'il avoit à Bérénice & à Ptolémée, fit qu'il donna le nom de Ptolémée au premier fils qu'il eut de sa femme Antigone ; & qu'il appella Bérénice la ville qu'il fit bâtir dans la Chersonnese d'Épire. Depuis ce tems-là, ne concevant que de grands & vastes desseins, & dévorant déjà par ses espérances tout ce qui étoit autour de lui, il se trouva d'abord engagé dans une guerre contre les Macédoniens, dont voici le prétexte. Antipater, l'aîné des enfans de Cassandre, avoit tué sa mere Thessalonique, & chassé son frere Alexandre. Celui-ci envoya vers Démétrius le prier de le secourir, & implora aussi le secours de Pyrrhus. Démétrius remettant de jour à autre à cause des affaires qu'il avoit sur les bras, Pyrrhus fut plus diligent; il se rendit auprès de lui, & lui demanda pour prix de son assistance, la ville de Nymphéa, toute la côte maritime de la Macédoine & de tous les pays conquis, qui n'étoient pas de l'ancien Royaume de Macédoine. Il demanda encore l'Ambracie, l'Acarnanie & l'Amphilochie. Le jeune Alexandre lui ayant abandonné toutes ces places, il les retint pour lui en y mettant de bonnes garnisons, & conquit les autres pour ce jeune Prince, en chassant son frere Antipater.

Le roi Lysimachus avoit bonne envie de marcher au secours d'Antipater; mais, les embarras d'affaires où il se trouvoit engagé ne lui en donnant pas le loisir, comme il sçavoit que Pyrrhus conservoit cherement le souvenir des obligations qu'il avoit à Ptolémée, & qu'il ne pouvoit ni ne vouloit lui rien refuser, il lui écrivit de fausses lettres sous le nom de Ptolémée, qui le pressoit de retirer ses troupes, & de recevoir pour prix de cette complaisance trois cens talens d'Antipater. Pyrrhus n'eut pas plutôt ouvert les lettres, qu'il reconnut la fourberie de Lysimachus; car, la suscription de la lettre n'étoit pas celle dont Ptolémée avoit accoutumé de se servir, quand il lui écrivoit. Irrité de cette fraude, dans le moment il vomit mille injures contre le Roi Lysimachus, & bientôt après il ne laissa pas d'écouter des propositions d'accommodement. On en vint jusques-là que les trois Princes s'aboucherent pour jurer sur les sacrifices les articles de la paix dont ils étoient convenus. Quand on eut avancé les trois victimes, qui étoient un bouc, un taureau & un bélier, il arriva que le bélier tomba mort de lui-même, avant qu'on l'approchât de l'autel. Tous les assistans ne firent que rire de cette aventure ; mais, le devin Théodote empêcha Pyrrhus de jurer, en lui déclarant que par ce signe le

Dieu prédisoit la mort à l'un des trois Princes. Ainsi, Pyrrhus se désista de cette paix. Les deux autres ne laisserent pas de passer outre.

Les affaires d'Alexandre étant donc pacifiées & assez bien rétablies, cela n'empêcha pas Démétrius de se rendre auprès de lui. Il parut bien d'abord qu'il venoit sans être prié, & il fit grande peur à son hôte. A peine eurent-ils été quelques jours ensemble, que leurs soupçons augmentant, & se défiant l'un de l'autre, ils se tendirent réciproquement des embûches; mais Démétrius, profitant d'un moment favorable, prévint Alexandre, le tua, & se fit proclamer Roi de Macédoine.

Il avoit déjà depuis long-tems quelques sujets de plaintes contre Pyrrhus; car, il se souvenoit des courses qu'il avoit faites dans la Thessalie. D'ailleurs la maladie naturelle des Princes & des Rois, le désir de s'étendre & de s'agrandir, rendoit leur voisinage suspect & redoutable à l'un & à l'autre. Cette défiance augmenta encore infiniment après la mort de Deidamie. Enfin, ayant occupé chacun une partie de la Macédoine, comme ils eurent le même royaume à disputer, ils tirerent de-là de nouveaux prétextes de faire éclater leur haine.

Démétrius mena son armée contre les Étoliens, les ayant soumis, il laissa Pantauchus dans le pays avec des troupes pour les contenir; & avec le reste de ses forces, il marcha contre Pyrrhus. Pyrrhus, averti de sa marche, se mit aussitôt en campagne pour aller à sa rencontre; mais, s'étant égarés dans le chemin, ils se manquerent. Démétrius se jetta sur l'Épire, d'où il emmena un grand butin, & Pyrrhus tombant sur Pantauchus en Étolie, lui livra bataille; le combat fut très-rude & très-opiniâtre entre l'infanterie, & sur-tout entre les deux chefs, qui, en cette occasion, se servirent de leurs épées avec autant d'adresse que de force. Pyrrhus reçut une blessure, & blessa son ennemi en deux endroits près du cou, & à la cuisse, lui fit tourner le dos, & le renversa par terre, mais il ne put l'achever; car, les amis de Pantauchus le lui arracherent & l'enleverent. Les Épirotes, fiers de cette victoire de leur Roi, & pleins d'admiration pour son courage, firent de si grands efforts, qu'ils rompirent & taillerent en pieces la phalange Macédonienne, & que se mettant à poursuivre les fuyards, ils en tuerent un grand nombre, & firent environ cinq mille prisonniers.

Cette défaite n'inspira pas tant de colere & de haine aux Macédoniens contre Pyrrhus, qu'elle augmenta la bonne opinion qu'on avoit de lui, & l'admiration dont on étoit déjà pénétré pour sa valeur, & qu'elle fournit de nouveaux sujets de parler & de s'entretenir de son courage & de son adresse avec tous ceux

qui le virent dans l'action, & qui éprouverent dans le combat la force de ses armes. Ils crurent voir le regard, la vîtesse & les mouvemens d'Alexandre le Grand, & appercevoir en lui une imitation & une ombre de cette force, de cette violence & de cette impétuosité avec lesquelles il chargeoit les ennemis, & renversoit tout ce qui osoit lui faire tête. Les autres Rois n'imitoient Alexandre le Grand que par la pourpre de leurs habits, par le nombre de leurs gardes, par leurs penchemens de cou, & par une maniere de parler fiere & hautaine; Pyrrhus étoit le seul qui le représentât par ses exploits d'armes, & par ses grands coups de main.

Quelque tems après, sur les nouvelles qu'il reçut, que Démétrius étoit dangereusement malade, il se jetta tout d'un coup sur la Macédoine pour y faire une course, & pour en emporter du butin; & il fut bien près de se rendre maître de tout le Royaume, & de s'emparer même sans combat du palais du Roi. Car, il poussa jusqu'à Édesse, qui étoit la capitale, sans trouver personne qui s'opposât à lui; & au contraire plusieurs naturels du pays venoient se rendre dans son camp, & grossir ses troupes.

Ce pressant danger réveilla Démétrius, & le força de se lever malgré sa grande foiblesse; & ses amis & ses capitaines ayant ramassé une armée en très-peu de tems, marcherent contre Pyrrhus avec autant d'ardeur que de diligence. Mais, Pyrrhus, qui étoit venu pour piller, & non pour combattre, ne les attendit point & se retira. Il perdit une grande partie de ses gens dans sa retraite, les Macédoniens ayant toujours été à ses trousses, & l'ayant continuellement chargé sur le chemin.

Démétrius, pour avoir chassé de son pays cet ennemi avec tant de facilité, ne l'en méprisa pas, & ne l'en négligea pas davantage. Mais, comme il avoit de grands desseins dans la tête, & qu'il songeoit à se remettre en possession du Royaume de son pere avec une armée de cent mille hommes & une flotte de cinq cens vaisseaux, il ne jugea pas à propos ni de s'arrêter & de faire la guerre à Pyrrhus, ni de laisser après son départ à la Macédoine, un ennemi si voisin & si dangereux. Il fit donc la paix avec lui, pour marcher avec plus de sûreté contre les autres Rois.

Les grands préparatifs de Démétrius, & le traité qu'il venoit de conclure ayant fait découvrir son véritable dessein, les autres Rois fort alarmés, envoyerent des courriers à Pyrrhus avec des lettres, par lesquelles ils lui témoignoient leur étonnement, de ce qu'au lieu de profiter de l'occasion qui lui étoit si favorable, il la livroit à Démétrius, & qu'il attendoit la commodité de son ennemi pour aller lui faire la guerre. Ils lui reprochoient que pouvant facilement le chasser de la Macédoine, pendant qu'il faisoit de si grandes entreprises, &

qu'il se jettoit dans de si grands embarras, il remettoit jusqu'à ce qu'il n'eût plus d'affaires, & qu'il se fût agrandi & fortifié, pour aller le combattre, & défendre contre lui dans le pays des Molosses, les temples des Dieux & les tombeaux de ses peres.

Ces Rois ne se contenterent pas de lui écrire ces lettres, ils se mirent en même tems en campagne pour inquiéter, par leurs divers mouvemens, Démétrius, qui différoit de jour à autre, & qui travailloit à ramasser tout ce qui étoit nécessaire pour son expédition. Car, Ptolémée, s'étant embarqué avec une grosse armée de mer, vint en Grece où il fit révolter plusieurs villes. Lysimachus, traversant la Thrace, tomba sur la haute Macédoine, qu'il ravagea; & Pyrrhus, ayant aussi pris les armes, marcha contre la ville de Béroé, s'attendant bien, comme cela arriva, que Démétrius iroit à la rencontre de Lysimachus, & laisseroit la basse Macédoine sans défense.

La nuit avant son départ, il lui sembla en songe qu'Alexandre le Grand l'appelloit; qu'étant allé à lui, il le trouva couché dans son lit, qu'il le reçut très-favorablement, & avec des propos très-gracieux, & lui promit qu'il le secourroit de très-bon cœur; & que lui Pyrrhus s'étant enhardi, lui avoit demandé: *Mais, Seigneur, comment pourrez-vous me secourir, malade comme vous êtes?* Et qu'Alexandre lui avoit répondu: *Je te secourrai de mon seul nom*; qu'en même tems Alexandre étoit monté sur un cheval de Nisée, & avoit marché devant lui comme pour lui montrer le chemin. Cette vision ne laissa pas de l'encourager & de le fortifier. Usant donc de diligence, & traversant la Thessalie, il arriva devant Béroé, s'en empara, & y ayant logé la plus grande partie de son armée, il soumettoit toutes les autres villes par ses Lieutenans.

Démétrius, ayant reçu ces nouvelles, & s'appercevant qu'il y avoit quelque esprit de révolte dans le camp des Macédoniens, craignit que s'il les menoit plus avant, ces troupes se trouvant en présence d'un Roi Macédonien, & qui avoit une grande réputation, ne se tournassent de son côté. C'est pourquoi, renonçant au dessein de marcher contre Lysimachus, il tourna contre Pyrrhus, qui étoit étranger & haï des Macédoniens, & alla placer son camp près de Béroé. Ce voisinage fit que beaucoup de gens sortis de la place alloient dans son armée, où ils combloient d'éloges Pyrrhus, disant qu'il étoit invincible dans les combats, le plus magnanime & le plus généreux de tous les hommes, & celui qui traitoit avec le plus d'humanité & de douceur ceux qui tomboient en son pouvoir. Outre les habitans du pays, il y en avoit encore d'autres que Pyrrhus envoyoit sous main, & qui faisant semblant d'être Macédoniens, disoient

soient

foient que c'étoit-là le tems favorable pour se délivrer de la cruauté de Démétrius, & pour embrasser le parti de Pyrrhus, Prince très-populaire, & qui aimoit particulierement les soldats.

Ces discours ébranlerent & exciterent la plus grande partie de l'armée de Démétrius ; de sorte que la plupart promenoient les yeux sur le camp ennemi pour voir s'ils ne découvriroient point Pyrrhus, afin de s'aller rendre à lui. Par hazard, dans ce moment il avoit ôté son casque, & avoit la tête nue ; mais, ayant bientôt fait réflexion que cela l'empêchoit d'être reconnu, il remit son casque, & dans le moment on le reconnut au pennache éclatant qui l'ombrageoit, & aux cornes de bouc qui le terminoient. Aussitôt il y eut des Macédoniens qui coururent à lui par troupes, & qui lui demanderent le mot comme à leur Général, & d'autres se couronnerent de branches de chêne, parce qu'ils voyoient que ses soldats en étoient couronnés. Il y en eut même qui eurent l'insolence de dire à Démétrius en face, que le meilleur parti qu'il avoit à prendre, étoit de se retirer, & de céder tout à Pyrrhus. Démétrius, voyant que le mouvement de l'armée étoit d'accord avec tous ces discours, plein de frayeur, se coula doucement, & prit la fuite, enveloppé d'un méchant manteau, & la tête couverte d'un bonnet à la Macédonienne. Un moment après, Pyrrhus arrive dans son camp, s'en rend le maître sans coup férir, & se fait proclamer Roi de Macédoine.

Cependant, survient le roi Lysimachus, qui prétend d'abord qu'il n'a pas moins contribué que Pyrrhus à la fuite de Démétrius ; que par conséquent il doit avoir sa part du royaume de Macédoine. Pyrrhus, qui ne s'assuroit pas encore de la fidélité des Macédoniens, & qui la tenoit pour suspecte, donna les mains aux prétentions de Lysimachus ; ainsi, ils partagerent entre eux les villes & les provinces. Cet accord leur parut avantageux à l'un & à l'autre dans la conjoncture où ils se trouvoient ; car, il étouffa la guerre qui alloit s'élever entre eux. Mais bientôt après, ils s'apperçurent que ce partage, bien loin d'être la fin de leur haine, fut au contraire le commencement de leurs plaintes réciproques & de leurs divisions. Car, dit Plutarque, comment ceux dont les mers, les montagnes, les déserts inhabitables ne sçauroient terminer l'avarice & l'ambition, & dont les bornes qui séparent l'Europe & l'Asie ne sçauroient borner la cupidité, étant voisins & limitrophes, pourroient-ils se tenir en repos & s'empêcher de commettre des injustices pour envahir un bien qui est si près d'eux & si fort à leur bienséance ? Cela n'est pas possible ; il faut qu'ils soient toujours en guerre, ayant toujours en eux ces malheureuses semences d'envie & d'usur-

pation. La guerre & la paix, ces noms si respectables, sont pour eux deux sortes de monnoies qui ont cours, dont ils se servent toujours pour leurs intérêts, & jamais pour la justice. Encore sont-ils plus louables, quand ils font une guerre ouverte, que quand ils déguisent sous les saints noms de justice, d'amitié & de paix, ce qui n'est qu'une treve & qu'une surséance de leurs injustices.

Pyrrhus est une grande preuve de cette vérité. Car, s'élevant encore contre Démétrius, qui avoit un peu rétabli ses affaires, & s'opposant à sa puissance, qui revenoit de son affoiblissement comme d'une grande maladie, il marcha au secours des Grecs, & alla en personne à Athenes. Là étant monté à la citadelle, il fit un sacrifice à la Déesse; & étant redescendu dans la ville le jour même, il témoigna aux Athéniens, qu'il étoit très-satisfait de l'affection qu'ils lui avoient marquée, & de la confiance qu'ils avoient en lui, mais que s'ils étoient sages, ils ne permettroient plus à aucun Roi d'entrer dans leur ville, & qu'ils fermeroient leurs portes à tous ceux qui se présenteroient.

Depuis ce tems-là, il fit encore la paix avec Démétrius; & bientôt après, Démétrius étant passé en Asie, Pyrrhus, à l'instigation de Lysimachus, lui débaucha la Thessalie, & attaqua les garnisons Grecques qu'il avoit dans ces places, trouvant les Macédoniens plus souples & plus soumis quand il les menoit à la guerre, que quand il les tenoit en repos, & n'étant pas lui même d'un naturel fort tranquille, & qui pût long-tems supporter la paix.

Enfin, Démétrius ayant été défait en Syrie, Lysimachus, qui se vit libre de toute crainte de ce côté-là, & dans un grand repos d'ailleurs, marcha d'abord contre Pyrrhus, qui étoit alors dans la ville d'Édesse. En arrivant aux environs, il trouva les convois qu'on menoit au Roi, s'en rendit maître, & affama presque le Prince dans sa place avec son armée. D'un autre côté, par ses lettres & par ses discours, il corrompit les principaux des Macédoniens; car, il les accabloit de reproches, & leur faisoit honte de ce qu'ils s'étoient choisi pour maître un étranger, dont les ancêtres avoient toujours été soumis aux Macédoniens, & qu'ils tenoient éloignés de la Macédoine les amis d'Alexandre. Ces reproches entraînerent la plupart des Macédoniens. Pyrrhus, qui craignit les suites, se retira avec ses Épirotes & les troupes de ses alliés, & perdit la Macédoine de la même maniere qu'il l'avoit gagnée.

Le retour de ce Prince en Épire le mettoit en état de mener une vie tranquille au milieu de ses sujets, & de goûter les douceurs de la paix en gouvernant justement ses peuples. Mais, un caractere vif & impétueux tel que le sien, & une ambition toujours avide & inquiete, ne

pouvoient souffrir le repos, & il falloit qu'il fût toujours en mouvement, & qu'il y mît les autres. C'étoit une véritable maladie & une fievre violente, qui ne le quittoit point, & qui avoit des accès & des redoublemens très-fréquens. Il ne pouvoit se supporter lui-même, ni vivre avec soi. Il se fuyoit sans cesse, en se répandant toujours au dehors, & allant chercher de contrée en contrée un bonheur qu'il ne rencontroit nulle part. Ce fut donc avec joie qu'il saisit la premiere occasion qui se présenta de se jetter dans de nouvelles affaires.

Les habitans de Tarente, qui étoient en guerre avec les Romains, ne trouvant point dans leur pays de Généraux assez habiles pour les opposer à des ennemis si redoutables, tournerent les yeux vers l'Épire; & y envoyerent des Ambassadeurs, de la part non-seulement des Tarentins, mais de tous les Grecs d'Italie, avec de magnifiques présens pour Pyrrhus. Ils avoient ordre de lui dire qu'ils n'avoient besoin que d'un Capitaine sage, expérimenté, & de réputation, qu'ils ne manquoient pas de bonnes troupes, & qu'en rassemblant seulement les forces des Lucaniens; des Messapiens, des Samnites & des Tarentins, ils mettroient sur pied une armée de vingt mille chevaux, & de trois cens mille hommes de pied. On juge aisément comment Pyrrhus reçut une proposition si flatteuse pour lui, & si conforme à son caractere. Les Épirotes, à son exemple, conçurent un vif désir & une violente passion de marcher à cette guerre.

Si le poëte Ennius en doit être cru, Pyrrhus, avant que de s'engager dans la guerre contre les Romains, consulta l'Oracle de Delphes pour sçavoir quel en seroit le succès. Il fut trompé par l'ambiguité de sa réponse, qui signifioit également que Pyrrhus pouvoit vaincre les Romains, & les Romains Pyrrhus.

Aio te, Æacidas, Romanos vincere posse.

Cicéron prouve assez bien que cette réponse est supposée; & il ajoute que de son tems l'Oracle de Delphes étoit tombé dans un souverain mépris.

Il y avoit alors à la Cour de Pyrrhus un Thessalien, nommé Cinéas. C'étoit l'homme de confiance de Pyrrhus, son conseil, son principal ministre, & qui, sur le bonheur & la tranquillité où il pouvoit vivre dans ses États, avoit eu avec lui cette fameuse conversation, connue de tout le monde. Nous l'avons rapportée sous l'article de Cinéas. Pyrrhus l'envoya d'abord aux Tarentins avec trois mille hommes de pied; & bientôt après, quantité de vaisseaux plats, de galeres, & toutes sortes de bâtimens de transport étant arrivés de Tarente, il y embarqua vingt éléphans, trois mille chevaux, vingt mille hom-

mes d'infanterie pesamment armée, deux mille archers & cinq cens frondeurs.

Tout étant prêt, il fit voile. Dès qu'il eut gagné la pleine mer, il s'éleva un vent du nord si impétueux, qu'il l'emporta. D'abord, le vaisseau où il étoit fut obligé de céder à sa violence. Enfin, ses Pilotes & ses mariniers firent de si grands efforts, qu'il résista, & aborda à la côte d'Italie, mais avec des peines infinies & un très-grand danger. Le reste de sa flotte ne put tenir sa route. Un vent de terre s'étant levé, alors la galere de Pyrrhus, battue par la proue, fut en très-grand danger de s'entr'ouvrir par les grandes secousses qu'elle souffroit. Dans cette extrêmité, Pyrrhus ne balança point. Il se jetta à la mer. Ses amis & ses gardes s'y jetterent après lui, faisant à l'envi tous leurs efforts pour le secourir & le sauver. La nuit qui étoit fort noire, & les vagues qui étoient poussées impétueusement contre la côte, & repoussées avec un grand mugissement, rendoient les secours très-difficiles. Enfin, après avoir lutté une partie de la nuit contre les vents & les vagues, le lendemain le vent étant considérablement baissé, le Prince fut jetté sur le rivage, le corps entierement foible & abattu, mais le courage toujours grand, toujours invincible, qui seul l'empêchoit de succomber.

En même tems, les Messapiens, sur la côte desquels le flot l'avoit jetté, accoururent pour lui donner tous les secours qui étoient en leur pouvoir. Ils allerent aussi au-devant de quelques-uns de ses vaisseaux qui étoient échappés, & dans lesquels il se trouva peu de cavalerie, & seulement deux mille hommes de pied, & deux éléphans. Pyrrhus les ayant rassemblés, marcha avec eux à Tarente.

Dès que Cinéas fut averti de son arrivée, il sortit au-devant de lui avec ses troupes. Pyrrhus, arrivé dans Tarente, fut étrangement surpris d'en trouver les habitans uniquement occupés de leurs plaisirs, auxquels ils étoient accoutumés de se livrer sans ménagement & sans interruption. Ils comptoient que pendant qu'il combattroit pour eux, ils demeureroient tranquillement dans leurs maisons, ne s'occupant qu'à prendre le bain, & à user des parfums les plus exquis, à faire bonne chere, & à se divertir. Pyrrhus ne voulut rien faire d'abord par la force & malgré les Tarentins, jusqu'à ce qu'il eût des nouvelles que ses vaisseaux étoient sauvés, & que la plus grande partie de son armée l'eût rejoint. Alors, il parla & agit en maître. Il commença par fermer tous les lieux d'exercices & tous les jardins publics où ils avoient accoutumé de s'entretenir de nouvelles, & de régler toutes les affaires de la guerre en se promenant & en causant. Il leur ôta leurs festins, leurs spectacles & leurs assemblées de nouvellistes. Il leur fit prendre les armes, & dans les montres

& les revues il se rendit sévere & inexorable pour tous ceux qui y manquoient ; de sorte qu'il y en eut plusieurs, qui n'étant point accoutumés à une discipline si exacte, quitterent la ville, appellant une servitude insupportable de ne pouvoir plus vivre à leur gré dans les délices & les voluptés.

Toute la ville retentissoit de plaintes ameres contre Pyrrhus. Dans les cercles & dans les repas, on ne parloit que de la dureté tyrannique de ce Prince. De jeunes Tarentins, dans la chaleur & la liberté du vin, s'étant dit confidemment tout ce qu'ils pensoient de Pyrrhus, & le lendemain se voyant trahis, & obligés de rendre compte à Pyrrhus même de leur entretien, qu'ils ne pouvoient nier ni excuser, se sauverent par une plaisanterie qui leur vint fort à propos dans l'esprit. Car, l'un d'eux prenant la parole : *Vraiment*, *Seigneur*, dit-il, *si notre bouteille ne nous eût manqué, nous eussions bien fait pis. Nous vous aurions tué.*

Cependant, Pyrrhus apprit que le consul P. Valérius Lévinus s'avançoit contre lui avec une armée puissante, & qu'il étoit déjà dans la Lucanie, où il brûloit & saccageoit tout. Quoiqu'il n'eût pas encore reçu les secours de ses alliés, comme il trouvoit très-honteux de souffrir que les ennemis s'approchassent davantage, & vinssent faire le dégât jusques sous ses yeux, il se mit en campagne avec le peu de troupes qu'il avoit. Mais, il envoya devant un Héraut aux Romains, pour leur demander si, avant que de commencer la guerre, ils ne voudroient pas consentir à terminer à l'amiable les différends qu'ils avoient avec les Grecs d'Italie, en le prenant pour juge & pour arbitre. Le consul P. Valérius Lévinus répondit au Héraut, que les Romains ne prenoient point Pyrrhus pour arbitre, & ne le craignoient point pour ennemi.

Après cette réponse, Pyrrhus s'avança, alla camper dans la plaine qui étoit entre les villes de Pandosie & d'Héraclée ; & sur l'avis que les Romains étoient bien près de lui, & qu'ils étoient campés de l'autre côté de la riviere de Siris, il monta à cheval, & s'approcha de la rive pour reconnoître leur situation. Quand il vit la contenance de leurs troupes, leurs gardes avancées, le bel ordre qui regnoit par-tout, & la bonne assiette de leur camp, il en fut surpris ; & s'adressant à un de ses amis qui se trouva près de lui : *Mégaclès*, lui dit-il, *cette ordonnance des Barbares n'est nullement barbare ; nous verrons si le reste y répondra*. Et déjà inquiet du succès de l'avenir, il résolut d'attendre l'arrivée de ses alliés, se contentant d'avancer un corps de troupes sur la riviere pour l'opposer aux Romains, s'ils songeoient à tenter le passage. Mais, il étoit déjà trop tard. L'infanterie Romaine passa à gué & la cavalerie partout où elle pouvoit ; de sorte

que le corps avancé de Pyrrhus, ne se trouvant pas assez fort, & craignant d'être enveloppé, fut contraint de regagner avec précipitation le gros de l'armée. Pyrrhus, qui venoit d'arriver avec le reste de ses troupes, n'étoit plus à tems de disputer le passage.

Quand il vit, en-deçà de la riviere, briller quantité de boucliers romains, & leur cavalerie marcher contre lui en belle ordonnance, alors il serra ses rangs, & commença l'attaque, se faisant d'abord remarquer à la beauté & à l'éclat de ses armes qui étoient très-riches, & donnant à connoître par ses actions que la réputation qu'il avoit acquise n'étoit pas au-dessus de son mérite. Il se livroit au combat sans s'épargner, & renversoit tout ce qui se trouvoit devant lui; mais, il ne perdoit pas de vue les fonctions de Général; & au milieu des plus grands dangers, il conservoit tout son sang froid, donnoit ses ordres comme s'il eût été fort loin du péril, & couroit çà & là pour rétablir les affaires, & pour soutenir ceux qui étoient les plus pressés.

Dans le fort de la mêlée, un cavalier Italien, la pique à la main, s'attachant à Pyrrhus seul, le suivoit par-tout plein d'ardeur, & régloit tous ses mouvemens sur les siens. Ayant trouvé un moment favorable, il lui porta un grand coup, qui ne blessa que son cheval. En même tems, Léonatus de Macédoine perça de sa pique le cheval du cavalier. Les deux chevaux étant tombés, Pyrrhus fut d'abord environné d'une foule de ses amis qui l'enleverent, & tuerent le cavalier Italien, qui combattit avec beaucoup de courage. Cette aventure apprit à Pyrrhus à se précautionner plus qu'il ne faisoit, & à prendre plus garde à lui; devoir essentiel dans un Général, du sort de qui dépend celui de toute une armée. Voyant sa cavalerie qui plioit, il envoya ordre à son infanterie d'avancer, la mit promptement en bataille, & après avoir donné son manteau & ses armes à Mégaclès, & s'être déguisé sous les siennes, il chargea impétueusement les Romains. Ceux-ci le reçurent avee beaucoup de courage. Le combat fut très-opiniâtre, & la victoire long-tems douteuse. On dit que les uns & les autres plierent sept fois, & revinrent sept fois à la charge.

Le changement d'armes de Pyrrhus fut fait fort à propos pour lui sauver la vie; mais, il pensa lui être funeste, & lui arracher la victoire des mains. Les ennemis se jetterent en foule sur Mégaclès qu'ils prenoient pour le Roi. Un cavalier qui le blessa, & qui le jetta par terre, après lui avoir arraché son armet & son manteau, poussa à toute bride vers le consul P. Valérius Lévinus, & lui montra cet armet & ce manteau, en lui criant qu'il avoit tué Pyrrhus. Ces dépouilles, étant portées dans tous les rangs comme en triomphe, remplirent toute l'ar-

mée des Romains d'une joie inexprimable. Tout y retentit des cris de victoire ; & dans l'armée des Grecs ce fut une consternation générale & un découragement universel.

Pyrrhus, qui s'apperçut du terrible effet de cette méprise, parcourut diligemment toutes les lignes la tête nue, tendant la main à tous ses soldats, & se faisant connoître à sa voix & à son geste. Le combat étant rétabli, ce furent enfin les éléphans qui déciderent principalement du gain de la bataille. Car, Pyrrhus, voyant que les Romains étoient rompus par ces animaux, & que leurs chevaux, avant même que de les approcher, en étoient effrayés, & emportoient leurs maîtres, mena promptement contre eux sa cavalerie Thessalienne pendant qu'ils étoient en désordre, & les mit en fuite, après en avoir fait un grand carnage.

On convient que Pyrrhus auroit pu les tailler entiérement en pieces, s'il les avoit poursuivis plus vivement. Mais, sa coutume n'étoit pas de pousser les ennemis vaincus à toute outrance, de peur que dans un autre combat le désespoir ne leur tînt lieu de courage, & ne les empêchât de fuir ou de se rendre. D'ailleurs, la nuit qui survint arrêta la poursuite, & mit en sûreté les fuyards.

Denys d'Halicarnasse écrit qu'il y eut dans cette bataille près de quinze mille Romains de tués, & treize mille du côté de Pyrrhus. D'autres Historiens diminuent la perte de part & d'autre.

Pyrrhus, sans perdre de tems, s'empara du camp des Romains qu'il trouva abandonné, retira plusieurs villes de leur alliance, ravagea tout le pays, & s'approcha de Rome jusqu'à trois cens stades, c'est-à-dire, jusqu'à quinze lieues. Les Lucaniens & les Samnites l'ayant joint après le combat, il leur fit de vifs reproches sur leur retardement. Mais, on voyoit bien à son air que dans le fond il étoit ravi d'avoir défait avec ses seules troupes & celles des Tarentins, sans le secours des alliés, cette armée des Romains si nombreuse & si aguerrie.

La nouvelle de cette défaite affligea Rome, mais n'abattit point son courage. Quelques-uns, dans le Sénat, en rejettoient la cause sur le Consul. C. Fabricius dit qu'il ne comptoit pas que les Romains eussent été vaincus par les Épirotes, mais Lévinus par Pyrrhus. Ainsi, bien loin de rappeller ce Général, ils ne songerent qu'à se préparer à une seconde action. Cette grandeur d'ame, pleine de fermeté & d'audace, surprit & étonna Pyrrhus. C'est pourquoi, il jugea à propos de leur envoyer le premier une Ambassade pour les sonder, & voir s'ils ne voudroient pas entendre à quelque voie d'accommodement. Cependant, il retourna à Tarente. Cinéas, étant donc envoyé à Rome, s'aboucha avec les premiers de la ville, & leur envoya à tous &

à leurs femmes, des présens de la part du Roi. Il n'y en eut pas un seul qui les reçût; ils répondirent tous, & leurs femmes mêmes, que quand Rome auroit fait publiquement un traité avec le Roi, il auroit pour lors tout sujet d'être content d'eux.

Quand Cinéas eut été introduit dans le Sénat, il exposa les propositions de son maître, qui offroit de rendre sans rançon aux Romains leurs prisonniers, qui promettoit de leur aider à conquérir toute l'Italie, & qui ne demandoit autre chose que leur amitié, & une entiere sûreté pour les Tarentins. Plusieurs dans le Sénat, paroissoient incliner à faire la paix; & cette pensée n'étoit point sans fondement, ni sans raison. Ils venoient d'être vaincus dans une grande bataille; ils étoient à la veille d'en livrer une plus grande encore; on avoit lieu de tout craindre, les forces de Pyrrhus étant considérablement augmentées par la jonction de plusieurs peuples d'Italie ses confédérés.

Le courage des Romains eut besoin d'être ranimé dans cette circonstance par le célebre Appius Claudius, sénateur illustre, que son grand âge & la perte de la vue avoient obligé de se renfermer dans sa famille, & de se retirer des affaires. Sur le bruit sourd qui couroit dans la ville, que le Sénat étoit disposé à accepter les offres de Pyrrhus, il se fit porter dans l'assemblée, où l'on garda un profond silence, dès qu'on le vit paroître. Là, ce vénérable vieillard, à qui le zele pour l'honneur de sa patrie sembloit avoir rendu toute son ancienne vigueur, montra, par des raisons également fortes & sensibles, qu'on alloit détruire, par un honteux traité, toute la gloire que Rome jusques-là s'étoit acquise. De telles représentations ranimerent la générosité Romaine, & dissiperent toutes les craintes du Sénat. D'un commun accord & d'une voix unanime, on fit cette réponse à Cinéas: « Que Pyrrhus commençât » par sortir d'Italie; qu'alors, » s'il vouloit, il envoyât demander la paix; mais que tant » qu'il seroit en armes dans leur » pays, les Romains lui feroient » la guerre de toutes leurs forces, quand même il auroit » battu dix mille Lévinus. »

Lorsque Cinéas fut de retour à Tarente, il fit au Roi un fidele rapport de tout ce qu'il avoit appris dans les conversations qu'il avoit eues avec les principaux de Rome, & lui dit entre autres choses que le Sénat lui avoit paru une assemblée de plusieurs Rois. Et sur la quantité d'habitans dont il avoit vu leurs villes & leurs campagnes peuplées, il lui dit qu'il craignoit beaucoup que Pyrrhus ne combattît contre une hydre.

Le retour de Cinéas à Tarente fut suivi de près de l'arrivée des Ambassadeurs que les Romains envoyoient à Pyrrhus, du nombre desquels étoit C. Fabricius, dont Cinéas dit au Roi que les Romains faisoient un fort grand

tas, comme d'un homme très-vertueux & très-habile dans la guerre, mais qui étoit extrêmement pauvre. Pyrrhus les reçut avec une très grande distinction, & leur fit toutes sortes d'honneurs. Les Ambassadeurs, dans l'audience qu'il leur donna, dirent tout ce qui pouvoit convenir dans les circonstances présentes. Comme la victoire que Pyrrhus venoit de remporter pouvoit lui enfler le courage, ils lui représenterent l'inconstance de la fortune, ses caprices, ses revers qu'il n'est pas possible de prévoir. Après ces remontrances, ils lui laissoient le choix ou de recevoir la rançon des prisonniers de guerre dont il étoit le maître, ou de les échanger contre ceux de ses soldats qui étoient en la puissance du peuple Romain.

Pyrrhus, ayant tenu conseil avec ses amis, répondit ainsi aux Ambassadeurs de la ville de Rome. « Vous avez mauvaise grace, Romains, pendant que vous me refusez la paix, de me demander les prisonniers que j'ai faits sur vous, pour vous en servir ensuite contre moi-même. Si vous n'avez en vue que vos véritables intérêts & les miens, il ne faut pas chercher tant de détours. terminez par un traité d'alliance la guerre que vous me faites à moi & à mes alliés, & je vous remets sans rançon tous vos prisonniers de guerre, tant vos citoyens que vos alliés. Sans cette condition, ne comptez pas que Pyrrhus puisse jamais se résoudre à vous relâcher un si grand nombre de soldats. »

Après avoir répondu de la sorte aux trois Ambassadeurs, il prit C. Fabricius en particulier, pour s'entretenir avec lui à loisir & librement. Le résultat de plusieurs conversations qu'ils eurent ensemble, fut que Pyrrhus, admirant la grandeur d'ame de l'Ambassadeur Romain, & charmé de sa prudence, de sa sagesse & de son désintéressement, dont il avoit donné les marques les plus éclatantes, le conjura de s'attacher à lui pour vivre à sa Cour, où il auroit la premiere place parmi tous ses amis & ses Capitaines. *Je ne vous le conseillerois pas*, repartit C. Fabricius, en lui parlant à l'oreille & en souriant, *& vous entendez peu vos intérêts. Car, ceux qui vous honorent & qui vous admirent présentement, s'ils m'avoient une fois connu, m'aimeroient mieux pour leur Roi que vous-même.* Le Prince, loin de se fâcher de cette réponse, l'en considéra encore plus, & ne confia qu'à lui les prisonniers; afin que, si le Sénat ne vouloit pas lui accorder la paix, ils lui fussent renvoyés après qu'ils auroient embrassé leurs parens & leurs amis, & célébré la fête des Saturnales. Ils lui furent renvoyés en effet après la fête, le Sénat ayant ordonné peine de mort contre quiconque demeureroit, & ne se rendroit pas auprès de Pyrrhus.

Quelque tems après, C. Fa-

bricius, ayant pris le commandement de l'armée, quelqu'un vint lui apporter dans son camp une lettre du Médecin de Pyrrhus, qui lui offroit d'empoisonner le Roi son maître, si les Romains lui promettoient une récompense proportionnée au grand service qu'il leur rendroit, en terminant une si rude guerre sans aucun danger pour eux. Après en avoir conféré avec son Collegue, C. Fabricius écrivit promptement à Pyrrhus, pour l'avertir de se précautionner contre cette noire perfidie. Pyrrhus, ayant reçu la lettre du Général Romain, s'écria plein d'admiration : *Je reconnois C. Fabricius. Il seroit plus facile de détourner le soleil de sa route ordinaire, que de détourner ce Romain du sentier de la justice & de la probité.* Quand il eut bien avéré le fait énoncé dans la lettre, il fit punir du dernier supplice son Médecin; & pour témoigner à C. Fabricius & aux Romains sa reconnoissance, il renvoya au Consul tous les prisonniers sans rançon, & lui députa encore Cinéas, pour tâcher de convenir de la paix avec lui. Les Romains, qui ne vouloient point accepter ni une grace de leur ennemi, ni une récompense pour n'avoir pas commis contre lui la plus abominable des injustices, ne refuserent pas les prisonniers, mais ils lui renvoyerent un pareil nombre de Tarentins & de Samnites; & pour ce qui regardoit le traité d'amitié & de paix, ils ne permirent pas même à Cinéas d'en parler, que Pyrrhus n'eût regagné l'Epire sur les mêmes vaisseaux qui l'avoient apporté. Mais, comme ses affaires demandoient un second combat, il assembla son armée, se mit en marche, & attaqua les Romains près de la ville d'Asculum.

Le combat fut rude & opiniâtre, & la victoire douteuse jusqu'à la fin. Pyrrhus, d'abord ayant été poussé dans des lieux impraticables à la cavalerie, & contre une riviere très-difficile, & dont les bords étoient marécageux, fut fort maltraité, & perdit beaucoup de monde. Mais, s'étant enfin tiré de ce terrein désavantageux, & ayant gagné la plaine, où il pouvoit faire usage de ses éléphans, il marcha contre les Romains avec beaucoup d'impétuosité & de roideur, ses rangs bien ordonnés & bien serrés. Comme il trouva une vive résistance, le carnage fut grand, & il fut lui-même blessé dans la mêlée. Ses éléphans, qu'il lâcha à propos, rompirent en plusieurs endroits l'infanterie Romaine, sans pouvoir néanmoins la mettre en déroute. Les deux armées, acharnées l'une contre l'autre, firent des efforts extraordinaires de courage, & ne cesserent de combattre que lorsque la nuit les sépara. Les Romains se retirerent les premiers, & gagnerent leur camp qui étoit fort proche. La perte fut à-peu-près égale, & monta en tout des deux côtés à quinze mille hommes. L'avantage néan-

moins parut rester du côté de Pyrrhus, qui étoit demeuré le dernier sur le champ de bataille. Quelqu'un le félicitant sur sa victoire, il répondit : *Si nous en remportons encore une pareille, nous sommes ruinés*. En effet, ayant perdu dans cette bataille ses meilleures troupes & ses plus braves Officiers, il sentoit bien qu'il ne pouvoit pas remettre sur pied une nouvelle armée comme les Romains, qui tiroient de leurs défaites mêmes de nouvelles forces & une nouvelle ardeur pour continuer la guerre.

Pendant qu'il s'occupoit de ces tristes pensées, ne voyant presque pour lui aucune ressource, ni aucune voie honorable de se tirer d'une entreprise à laquelle il s'étoit trop légerement engagé, un rayon d'espérance & de bonne fortune ranima son courage. D'un côté, il arrive des députés de Sicile, qui viennent lui remettre entre les mains Syracuse, Agrigente, & la ville des Léontins, & le prier de venir chasser les Carthaginois de leur isle, & la délivrer des Tyrans. Dans le même tems, il arrive de Grece des courriers, qui viennent lui donner avis que Ptolémée Céraunus avoit été tué dans une bataille qu'il avoit donnée contre les Gaulois en Macédoine, & que ce royaume sembloit lui tendre les mains, & lui offrir son trône.

Pyrrhus se trouva dans une nouvelle sorte d'embarras. Un moment auparavant, toute ressource lui manquoit; ici il en avoit trop, & ne sçavoit quel parti prendre. Après avoir longtems délibéré, & pesé les raisons qui se présentoient de part & d'autre, il se détermina pour la Sicile, qui lui ouvroit un passage dans l'Afrique, & lui montroit une plus ample moisson de gloire. Sans perdre de tems, il envoya devant lui Cinéas pour traiter avec les villes, & les assurer de sa prompte arrivée; puis, ayant laissé dans Tarente une grosse garnison, malgré les habitans, qui voyoient avec peine que Pyrrhus les abandonnoit, & les retenoit néanmoins en servitude, il se mit en mer.

Quand il fut arrivé en Sicile, il se rendit maître d'abord de Syracuse, qui lui fut livrée par Sostrate qui gouvernoit alors cette ville, & par Thénon qui commandoit dans la citadelle. Il reçut d'eux l'argent du trésor public, & environ deux cens vaisseaux, ce qui lui facilita la conquête de toute la Sicile. Les manieres honnêtes & prévenantes qu'il employa dans les commencemens, lui gagnerent tous les cœurs. Avec trente mille hommes de pied, deux mille cinq cens chevaux, & une flotte de deux cens voiles, il alloit chassant les Carthaginois devant lui, & ruinant par-tout leur domination. Il leur enleva la ville d'Éryx, qui étoit la plus forte place qu'ils eussent dans l'isle, & la mieux pourvue de gens de défense. Il vainquit dans un grand combat les habitans de Messine, appellés Mamertins, qui par leurs courses &

leurs irruptions infestoient toute la Sicile, & il rasa toutes leurs forteresses.

Des progrès si rapides effrayerent les Carthaginois, à qui il ne restoit plus dans toute la Sicile que la seule ville de Lilybée. Ils lui envoyerent offrir de l'argent & des vaisseaux, s'il vouloit leur accorder la paix & son amitié. Mais, comme il aspiroit à de plus grandes choses, il leur répondit qu'ils n'avoient d'autre moyen d'obtenir ce qu'ils demandoient qu'en abandonnant la Sicile, & qu'en mettant la mer de Libye pour bornes entre les Grecs & eux. Il ne rouloit dans sa tête que de grands projets pour lui & pour les siens. Il destinoit à son fils Hélénus la Sicile, comme un royaume sur lequel il avoit droit par sa naissance, car il l'avoit eu de la fille d'Agathocle; & il destinoit à son autre fils Alexandre le royaume d'Italie, dont il comptoit la conquête sûre.

Enflé par ses prospérités continuelles, & par les forces qu'il avoit en main, il ne pensoit qu'à poursuivre les grandes espérances qui l'avoient attiré en Sicile. La premiere & la principale étoit la conquête de l'Afrique. Il avoit assez de vaisseaux pour ce grand dessein, mais il manquoit de matelots; & pour en ramasser, il força les villes avec beaucoup de rigueur de lui en fournir, & les châtia très-séverement, quand elles n'obéissoient pas à ses ordres. Ainsi, il changea bientôt sa puissance en une domination & une insolence tyrannique. Il s'attira d'abord la haine de la famille & des amis d'Agathocle; il les dépouilla de tous les biens qu'ils avoient reçus de ce Prince, & en enrichit ses créatures. Au mépris des coutumes du pays, il donnoit les premieres dignités & le gouvernement des villes à ses satellites & à ses centurions, qu'il continuoit dans la Magistrature autant qu'il le jugeoit à propos, sans observer le terme marqué par les loix. A l'égard des procès, des différends, des contestations & de toutes les autres affaires de cette sorte, ou il s'en rendoit lui-même l'arbitre souverain, ou il les abandonnoit au jugement & à la discrétion de ses Courtisans, qui n'avoient d'autres vues que de s'enrichir par un gain sordide, & de vivre dans le luxe & la débauche.

Une conduite si dure & si différente de celle qui lui avoit d'abord si bien réussi, aliéna les esprits, & mit tout le monde contre lui. S'appercevant qu'il étoit universellement haï, & que les esprits irrités par son mauvais gouvernement ne cherchoient qu'à secouer le joug, il mit dans la plupart des villes des garnisons à sa dévotion, sous prétexte que les Carthaginois se disposoient à lui faire la guerre. Il se saisit des plus illustres citoyens de chaque ville, & feignant qu'ils lui avoient dressé des embûches, & qu'ils tramoient quelque trahison, il les

fit tous mourir. De ce nombre fut Thénon, commandant de la citadelle. Les services importans qu'il avoit rendus au Roi des Epirotes, ne le mirent point à couvert de sa cruelle politique. On convenoit qu'il avoit plus contribué que personne à lui ouvrir le passage, & à réduire l'isle sous sa domination. Pyrrhus voulut aussi faire prendre Sostrate; mais, celui-ci pressentant les embûches qu'on lui dressoit, trouva le moyen de sortir de la ville. On hazarde de tout perdre, en perdant l'amitié des peuples, qui est le lien le plus ferme qui les attache aux Princes. Un traitement si injuste & si cruel à l'égard de deux des premiers de Syracuse, qui avoient été les principaux instrumens de ses progrès dans cette isle, acheva de le rendre odieux & insupportable aux Siciliens. Tel étoit le caractere de Pyrrhus. Vif & impétueux dans ses entreprises, il venoit assez aisément à bout de gagner des Provinces & des Royaumes, mais il n'avoit pas l'art de les conserver. La haine, que les villes conçurent pour lui, fut si grande, que les unes se liguerent avec les Carthaginois, & les autres avec les Mamertins, pour le détruire.

Dans le tems qu'il ne voyoit par-tout que révolte contre lui, que nouvelles entreprises, & qu'un soulevement général, il reçut des lettres des Samnites & des Tarentins, qui lui mandoient qu'ayant été chassés de toute la campagne, & réduits à se renfermer dans leurs villes, il ne leur étoit plus possible de soutenir la guerre, à moins qu'il ne vînt au plutôt les secourir. Ces lettres arriverent bien à propos, pour donner à son départ un prétexte honnête, & pour faire croire que ce n'étoit ni une fuite, ni un abandonnement de la Sicile, comme s'il eût désespéré d'y réussir. On raconte que pendant qu'il faisoit voile, il tourna la vue vers l'isle, & dit à ceux qui étoient autour de lui : *Mes amis, quel beau lieu d'exercice nous laissons-là aux Carthaginois & aux Romains!* Et cela arriva bientôt après comme il l'avoit conjecturé.

En s'embarquant à Syracuse, il fut attaqué par les Carthaginois, de sorte qu'il fut obligé de combattre dans le port même contre ces Barbares. Dans ce combat, il perdit plusieurs de ses navires. Il gagna pourtant l'Italie avec ceux qui lui restoient; & à son arrivée, il trouva les Mamertins, qui y avoient passé avant lui au nombre d'environ dix mille. Ils n'oserent pas lui présenter la bataille en pleine campagne, mais ils l'attendirent dans des passages difficiles, & tombant sur lui ils mirent toute son armée en désordre. Il perdit là deux de ses éléphans, & la plus grande partie de son arriere-garde qui fut taillée en pieces. Il y marcha de l'avant-garde pour la secourir & pour en sauver les restes, & fit des efforts prodigieux en combattant, sans se

ménager contre ces Barbares qui étoient très-aguerris & pleins de courage ; mais, ayant été blessé à la tête d'un coup d'épée, il fut obligé de s'éloigner un peu du lieu du combat. Cette retraite éleva encore davantage le courage des ennemis. L'un d'eux, par sa taille avantageuse & par l'éclat de ses armes, s'avançant bien loin devant ses compagnons, défia le Roi avec une voix pleine de fierté & d'audace, & lui cria qu'il se montrât s'il étoit encore en vie.

Pyrrhus, irrité & piqué de ce défi, retourne au combat malgré ses gens, accompagné de ses gardes & plein de colere, tout couvert de sang qui couloit de sa plaie, & le visage affreux à voir ; il poussa au travers de ses bataillons droit au Barbare ; & le prévenant, il lui décharge sur le milieu de la tête un si grand coup de son cimeterre, que par la force du bras, aidée de l'excellente trempe du cimeterre, le tranchant descendit jusqu'à la selle & le fendit en deux ; de sorte que dans le même moment les deux moitiés tomberent chacune de leur côté. Ce grand exploit arrêta les Barbares qui le regardoient avec étonnement & avec admiration, non comme un homme, mais comme un Dieu.

Tite-Live & Denys d'Halicarnasse nous apprennent ici une circonstance, qui ne fait pas d'honneur à la mémoire de Pyrrhus. Il y avoit à Locres un célebre temple consacré à Proserpine, fort respecté par tous les peuples du pays & par tous les étrangers, & auquel personne n'avoit jamais osé toucher, quoiqu'on sçût qu'il y avoit de riches trésors renfermés dans ce temple. Pyrrhus, qui se trouvoit dans une extrême disette d'argent, ne fut pas si scrupuleux. Il enleva tous les trésors de la Déesse, & les chargea sur ses vaisseaux. Le lendemain, s'il en faut croire l'Histoire, sa flotte fut battue d'une violente tempête, & tous les vaisseaux qui portoient le riche & sacré butin, furent jettés sur la côte des Locriens. Cet orgueilleux Prince, est-il dit dans Tite-Live, instruit par un si cruel désastre qu'il y avoit des Dieux, fit reporter bien religieusement tous les trésors dans le temple. Mais, cette restitution forcée n'appaisa pas la Déesse ; & celui qui rapporte ce fait dans une harangue, attribue à cette impiété sacrilege tous les mauvais succès qui arriverent à Pyrrhus dans la suite, & en particulier le funeste genre de mort qui termina ses entreprises.

Pour lors, après avoir essuyé cette tempête, il arriva à Tarente avec vingt mille hommes de pied & trois mille chevaux ; & prenant d'abord les meilleures troupes qu'il trouva dans la place, il s'avança à grandes journées contre les Romains qui étoient campés dans le pays des Samnites. Comme ceux-ci conservoient un secret ressentiment contre Pyrrhus, de ce qu'il les

avoit abandonnés pour courir en Sicile, il y en eut parmi eux très-peu qui se joignissent à lui. Il ne laissa pas de partager son armée en deux corps. Il envoya l'un dans la Lucanie, pour s'opposer au Consul qui y étoit, & pour l'empêcher de secourir son Collegue; & pour lui, avec le second corps, il marcha contre l'autre consul, Manius Curius, qui s'étoit retranché dans un lieu avantageux près de la ville de Bénévent, pour attendre le secours qui lui venoit de la Lucanie.

Pyrrhus, se hâtant d'attaquer ce dernier, avant que l'autre l'eût pu joindre, choisit ce qu'il avoit de meilleur dans ses troupes, & ses éléphans les mieux dressés & les plus aguerris, & se mit en marche sur la brune pour le surprendre dans son camp. Mais, le lendemain matin, les Romains le découvrirent comme il descendoit des montagnes. Manius Curius sortit de ses retranchemens avec quelques troupes, & tomba sur les premiers qu'il rencontra. Les ayant renversés & mis en fuite, il jetta la terreur parmi tous les autres; il y en eut beaucoup de tués; il y eut même quelques éléphans de pris.

Ce succès donna à Manius Curius la hardiesse de sortir de son fort avec toute son armée, pour combattre en pleine campagne. La bataille étant donc engagée, il eut d'abord de l'avantage à l'une des aîles, & poussa les ennemis; mais, à l'autre aîle, il fut renversé par les éléphans, & poussé jusqu'à son camp. Dans cet état, il appella à son secours les troupes qu'il avoit laissées pour garder ses retranchemens, qui étoient en armes & toutes fraîches. Ces troupes s'avancerent dans le moment, & à coups de piques & de dards elles forcerent les éléphans à tourner le dos & à se renverser sur leurs propres bataillons; ce qui y causa une telle confusion & un si grand désordre, que les Romains remporterent enfin une victoire pleine, qui leur valut en un sens la conquête de toutes les nations. Car, le courage qu'ils avoient montré dans cette journée, & les grandes choses qu'ils avoient faites dans tous ces combats, ayant en tête un ennemi tel que Pyrrhus, augmenterent leur réputation, leurs forces, leurs confiances, & les firent regarder comme des hommes invincibles. Par la victoire sur Pyrrhus, ils devinrent maîtres incontestables de toute l'Italie entre les deux mers. Bientôt après suivirent les guerres contre Carthage, dans lesquelles ayant abattu cette puissante rivale, ils ne virent plus rien qui pût leur résister.

C'est ainsi que Pyrrhus se vit déchu de ses magnifiques espérances sur l'Italie & la Sicile, après avoir employé à toutes ces guerres six années pleines, & ruiné entierement ses affaires. Il est vrai que dans toutes ses disgraces, il conserva un courage

invincible, & qu'en expérience pour la guerre, en audace & en valeur, il passa toujours pour le premier des Rois & de tous les Capitaines de son tems. Mais, ce qu'il avoit acquis par ses exploits, il le perdoit par ses vaines espérances; car, le désir de courir après ce qu'il n'avoit pas, l'empêchoit de conserver & de mettre en sûreté ce qu'il avoit. C'est pourquoi Antigonus le comparoit à un homme qui joue aux dés, & qui amene de grands coups, mais qui ne sçait pas profiter de ce que le dé lui donne.

Il repassa en Épire avec huit mille hommes de pied & cinq cens chevaux; & comme il n'avoit point de fonds pour nourrir ses troupes, il cherchoit la guerre pour fournir à leur entretien. Ayant donc reçu le renfort de quelques Gaulois qui se joignirent à lui, il se jetta dans la Macédoine où regnoit Antigonus fils de Démétrius. Son dessein étoit de la piller & d'en emmener un grand butin; mais, s'étant rendu maître de plusieurs villes sans aucune peine, & ayant débauché à Antigonus deux mille soldats, il se livra à de plus hautes espérances, marcha contre Antigonus même, l'attaqua dans des défilés, & mit toute son armée en désordre. Les Gaulois, qui faisoient l'arriere-garde d'Antigonus, en assez grand nombre, soutinrent courageusement ses efforts. Le combat fut fort rude, mais enfin la plupart furent taillés en pieces; & ceux qui commandoient les éléphans, ayant été enveloppés, se rendirent & livrerent ces animaux. Après ce grand avantage, Pyrrhus donnant plus à la fortune qu'au raisonnement, poussa contre la phalange Macédonienne qui étoit remplie de trouble & de frayeur, à cause de la défaite de son arriere-garde. Mais, voyant qu'elle refusoit de combattre & d'en venir aux mains avec lui, il tendit la main à tous les capitaines & chefs des bandes, les appellant tous par leur nom, & attira à lui toute cette infanterie d'Antigonus, qui fut obligé de prendre la fuite pour tâcher de conserver dans l'obéissance quelques places maritimes.

Nous remarquerons ici qu'on ne voit pas pourquoi Plutarque accuse Pyrrhus d'avoir plus donné à la fortune qu'au raisonnement, quand, après avoir battu l'arriere-garde d'Antigonus & pris ses éléphans, il alla attaquer la phalange Macédonienne, que la défaite de cette arriere-garde avoit jettée dans le trouble & dans la frayeur; il semble au contraire qu'il suivit en cela les regles de la prudence comme la suite même le justifia. Apparemment Plutarque a cru que Pyrrhus, foible comme il étoit, & affoibli encore par la perte qu'il venoit de faire à ce combat, devoit se contenter de ce premier avantage, & ne pas s'exposer à en perdre tout le fruit, en allant attaquer cette phalange, qui, si elle avoit voulu se défendre, l'auroit mis en grand danger. Notre histoire du dernier

nôtre siecle pourroit nous fournir des exemples pour justifier ce jugement de Plutarque.

Au milieu de ces grands succès, Pyrrhus, persuadé que rien ne contribueroit tant à sa réputation, que ce qu'il venoit de faire contre les Gaulois, fit choisir les plus belles & les plus riches de leurs dépouilles, & les consacra dans le temple de Minerve Itonienne, avec cette inscription en vers élégiaques : » Pyrrhus, Roi des Molosses, » consacre à Minerve Itonienne » ces boucliers des fiers Gau- » lois, après avoir défait l'armée » entiere d'Antigonus ; & ce » n'est pas merveille qu'il ait » remporté une si grande vic- » toire ; les Eacides sont encore » aujourd'hui ce qu'ils étoient » autrefois, les plus vaillans » hommes du monde.

Après ce combat, il reprit toutes les villes de Macédoine ; & s'étant rendu maître d'Egues, il en traita fort durement les habitans, & laissa en garnison dans leur ville, une partie de ces Gaulois qu'il avoit dans ses troupes, nation avide & insatiable d'argent s'il en fût jamais. Ils n'eurent pas plutôt pris possession de la ville, qu'ils commencerent à fouiller dans les tombeaux des Rois de Macédoine qui avoient là leur sépulture, enleverent toutes les richesses qui y étoient enfermées, & par une insolence sacrilege ils dissiperent & jetterent au vent les cendres de ces Princes. Pyrrhus passa légerement cet attentat, & s'en mit fort peu en peine, soit que les grandes affaires qu'il avoit alors sur les bras attirassent ailleurs son attention ; soit que sentant le besoin pressant qu'il avoit de ces barbares, il ne voulut pas les aliéner en faisant une recherche fort exacte, qui le mettroit dans la nécessité de punir les coupables. Cette connivence criminelle le décria fort parmi les Macédoniens.

Quoique ses affaires ne fussent pas dans un état de consistance & de fermeté qui dût lui mettre l'esprit en repos, il se livra encore à de nouvelles espérances & à de nouvelles entreprises. Cléonyme Spartiate arriva auprès de lui, pour le solliciter de mener son armée contre Lacédémone ; Pyrrhus prêta volontiers l'oreille à cette proposition. Il se mit en marche avec vingt-cinq mille hommes d'infanterie, deux mille chevaux, & vingt-quatre éléphans.

Ce grand appareil de guerre fit d'abord connoître que Pyrrhus venoit moins pour rendre Cléonyme maître de Sparte, que pour se rendre lui-même maître du Péloponnese. Il est vrai que dans ses discours il le nia fortement. Car, les Lacédémoniens lui ayant envoyé des Ambassadeurs à Mégalopolis, il les assura qu'il n'en vouloit point du tout à Sparte, & qu'il n'étoit venu que pour mettre en liberté les villes qu'Antigonus occupoit dans le pays. Il leur témoigna même qu'il avoit dessein d'envoyer les plus jeunes de ses enfans à Spar-

te, s'ils vouloient bien le permettre, afin qu'ils y fussent élevés dans les mœurs & dans la discipline des Spartiates, & qu'ils eussent ce grand avantage pardessus tous les autres Princes & les autres Rois, d'avoir été nourris en bonne école. Il amusa par ces promesses flatteuses tous ceux qui venoient à sa rencontre pendant sa marche. Bien imprudent & bien insensé, qui se fie aux paroles de ces politiques, dans l'esprit desquels la fourberie passe pour sagesse, & la bonne foi pour imbécillité! Pyrrhus ne fut pas plutôt entré dans les terres de Sparte, qu'il se mit à les ravager & à les piller. Comme les Ambassadeurs se plaignoient à lui de ce qu'il faisoit contre eux ces actes d'hostilité, sans leur avoir auparavant déclaré la guerre: *Bon*, leur répondit-il, *eh, ne sçavons-nous pas que vous autres, Lacédémoniens, vous ne déclarez jamais ce que vous avez résolu de faire?* Un de ceux qui étoient présens, lui dit en son langage Laconique: *Si tu es un Dieu, tu ne nous feras point de mal, car nous ne t'en avons pas fait; mais, si tu n'es qu'un homme, nous en trouverons quelque autre qui sera plus vaillant que toi.*

En s'entretenant ainsi, il arriva sur le soir même devant Lacédémone. Cléonyme vouloit qu'il l'attaquât sans différer un moment; mais, Pyrrhus, à ce qu'on dit, craignant que ses soldats ne pillassent la ville, s'ils s'en rendoient maîtres la nuit, se retint & dit qu'il remettoit au lendemain à donner l'assaut quand il seroit jour. Car, il étoit bien informé qu'il y avoit peu d'hommes de défense dans la ville; que cette irruption si soudaine ne leur avoit pas donné le tems de se préparer; & que le Roi Aréus lui-même étoit absent, étant allé en Crete au secours des Gortyniens. Voilà ce qui fut la principale cause du salut de la ville, le mépris qu'on eut pour la grande foiblesse où elle se trouvoit, & pour le peu de gens qu'elle avoit pour la défendre. Car, Pyrrhus, dans la confiance que personne ne prendroit seulement les armes, au lieu de l'attaquer d'abord s'amusa à asseoir son camp devant ses murailles, pendant que dans la place les Ilotes & les amis de Cléonyme s'empressoient à orner & à préparer sa maison, ne doutant point que Pyrrhus n'y vînt souper avec lui le soir même. Dès que la nuit fut venue, les Lacédémoniens délibérerent d'envoyer les femmes en Crete, mais elles s'y opposerent.

Dans ce même conseil, il fut arrêté qu'on tireroit une tranchée parallele au camp des ennemis pour leur disputer l'approche de la ville, en garnissant cette tranchée de leurs troupes. Mais, comme, dans la surprise où ils se trouvoient & dans l'absence de leur Roi, ils n'avoient point assez de monde pour faire un front égal à celui de l'armée de Pyrrhus, & pour la combattre à découvert, ils résolurent

de se fermer entierement, en ajoutant aux deux extrêmités du fossé une autre espece de retranchement, formé par une chaîne de chariots enfoncés en terre jusqu'aux moyeux des roues, afin qu'ayant une assiette ferme, ils arrêtassent les éléphans, & empêchassent la cavalerie de la prendre en flanc.

Comme ils étoient occupés à ce travail, les femmes & les filles vinrent se joindre à eux; & après avoir exhorté ceux qui devoient combattre à se reposer pendant la nuit, elles mesurerent la longueur de la tranchée, & en prirent pour leur tâche la troisieme partie, qu'elles eurent achevée avant le jour. La tranchée avoit neuf pieds de largeur, six de profondeur, & neuf cens de longueur. Dès que le jour parut, les ennemis commençant à se mettre en mouvement, elles présenterent elles-mêmes les armes à tous les jeunes gens, & quittant la tranchée qu'elles avoient faite, elles les exhorterent à la bien garder, & leur représenterent vivement quelle douceur ce seroit pour eux de vaincre aux yeux de leur patrie, ou quelle gloire de mourir entre les bras de leurs meres & de leurs femmes, après s'être montrés dignes de Sparte par leur valeur.

Cependant, Pyrrhus approcha à la tête de son infanterie pour attaquer de front les Spartiates, qui l'attendoient de l'autre côté de la tranchée les boucliers bien serrés. Cette tranchée n'étoit pas seulement difficile à passer; les soldats de Pyrrhus ne pouvoient même s'approcher du bord, ni s'y tenir fermes, parce que la terre, qui ne venoit que d'être remuée, s'ébouloit facilement. Son fils Ptolémée voyant cela, prit deux mille Gaulois, avec l'élite des Chaoniens, & coulant le long de la tranchée, il s'avança vers l'endroit des chariots pour s'y ouvrir un passage. Mais, il ne put y réussir, tant ils étoient serrés & enfoncés avant en terre. Dans cet embarras, les Gaulois s'aviserent de relever & de dégager les roues, pour traîner les chariots dans la riviere voisine. Le jeune Acrotate s'apperçut le premier de ce danger, traversa promptement la ville avec trois cens soldats qu'il prit avec lui, & faisant un grand circuit, il alla prendre Ptolémée par les derrieres sans être découvert, parce qu'il marcha par des chemins creux. Il tomba brusquement sur les derniers, & les força de tourner tête pour combattre contre lui. Dans ce moment subit, ayant perdu leur rang, & étant mis en désordre, ils s'entre-poussoient les uns les autres, & tomboient la plupart dans le fossé & autour des chariots. Enfin, après un long combat qui leur coûta beaucoup de sang, ils furent repoussés, & obligés de prendre la fuite.

Le combat fut encore plus opiniâtre du côté de Pyrrhus, le long du fossé défendu par l'infanterie Lacédémonienne. Les Spar-

niates y combattirent avec beaucoup de courage. Plusieurs s'y distinguerent. La nuit seule sépara les combattans, & mit fin à l'attaque, qui recommença le lendemain dès la pointe du jour. Les Lacédémoniens se défendirent avec un nouveau courage & une nouvelle ardeur. Les femmes ne les abandonnoient point. Elles étoient toujours près d'eux, attentives à leur fournir des armes, à donner à boire & à manger à ceux qui en avoient besoin, & à retirer les blessés. Les Macédoniens travailloient avec une merveilleuse diligence à combler le fossé par une quantité de bois & d'autres matieres qu'ils jettoient par-dessus les armes & les morts; & les Lacédémoniens de leur côté redoubloient leurs efforts & leurs résistances pour les empêcher.

Tout à coup, ils voyent Pyrrhus, qui ayant forcé l'endroit où étoient les chariots, & s'étant ouvert un passage, poussoit à toute bride contre la ville. Ceux qui étoient commandés pour défendre ce poste, jettent de grands cris. Les femmes y répondent avec des hurlemens effroyables, & se mettent à courir de côté & d'autre. Pyrrhus s'avance, & renverse tout ce qui s'oppose à lui. Il étoit déjà bien près de la ville, lorsque son cheval, percé d'un trait Crétois, & effarouché par la douleur, l'emporte bien loin dans la mêlée, & en mourant le jetta par terre. Pendant que ses amis s'empressent autour de lui, ses Spartiates accourent, & à coups de traits ils repoussent les Macédoniens au-delà de la tranchée.

Aussitôt Pyrrhus fit cesser de tous côtés le combat, se flattant que les Lacédémoniens, qui avoient perdu beaucoup de monde, & qui étoient presque tous blessés, prendroient le parti de se rendre. En effet, la ville étoit réduite aux abois, & paroissoit hors d'état de soutenir une nouvelle attaque. Dans ce moment, où tout étoit désespéré, un des Généraux d'Antigonus leur amene de Corinthe un Corps assez considérable de troupes étrangeres. A peine furent-elles entrées dans la ville, qu'on vit arriver de Crete le Roi Aréus avec deux mille hommes de pied. Ces deux renforts, arrivés aux Lacédémoniens dans le même jour, ne firent qu'animer davantage Pyrrhus, & rallumer son ambition. Il trouvoit qu'il lui seroit plus glorieux de prendre la place malgré ses nouveaux défenseurs, & sous les yeux de son Roi. Après quelques essais, comme il vit qu'il n'en remportoit que des blessures, il renonça à son entreprise, & se mit à ravager le plat pays, dans la résolution d'y passer l'hiver. Mais, une nouvelle lueur d'espérance l'entraîna bientôt ailleurs.

Il s'étoit allumé à Argos une grande sédition entre deux des principaux citoyens, Aristéas & Aristippe. Ce dernier parois-

soit vouloir s'appuyer de la faveur & de la protection d'Antigonus; & Aristéas, pour le prévenir, se hâta d'appeller Pyrrhus. Celui-ci, toujours avide de nouveautés, regardant ses victoires comme autant de degrés pour d'autres avantages plus grands, & ses défaites comme des raisons indispensables de recommencer la guerre pour réparer ses malheurs, ne pouvoit être fixé ni par ses bons, ni par ses mauvais succès dans une assiette d'esprit tranquille & assurée. Il n'eut donc pas plutôt reçu le courrier d'Aristéas, qu'il se mit en marche pour Argos. Le Roi Aréus lui dressa plusieurs embûches dans le chemin, & ayant occupé les passages les plus difficiles, il tailla en pieces les Gaulois & les Molosses qui faisoient son arriere-garde. Ptolémée, que Pyrrhus son pere avoit détaché pour secourir cette arriere-garde, ayant été tué dans le combat, ses troupes se débanderent & prirent la fuite. La cavalerie Lacédémonienne les poursuivit avec tant de chaleur, que sans s'en appercevoir elle se trouva fort éloignée de son infanterie qui n'avoit pu la suivre. Pyrrhus, qui venoit d'apprendre la mort de son fils, & qui en ressentoit une vive douleur, mena promptement contre eux sa cavalerie de Molosses, & se jettant le premier au milieu des ennemis, il fut en un moment tout couvert de sang par le carnage qu'il fit des Lacédémoniens. Il étoit toujours intrépide & terrible dans les batailles; mais, dans cette occasion, où la vengeance & la douleur ajoutoient comme une nouvelle pointe à son courage, il se surpassa lui-même, & par sa force & son audace, il effaça tout ce qu'il avoit fait dans les autres combats.

Ce Prince, après avoir comme célébré par ce grand combat les funérailles de Ptolémée, & avoir soulagé en quelque maniere son affliction en assouvissant sa colere & sa vengeance dans le sang de ceux qui avoient tué son fils, continua sa route vers Argos. En arrivant, il apprit qu'Antigonus occupoit les hauteurs qui bordoient la plaine. Il dressa son camp vers la ville de Nauplia, & le lendemain matin il envoya un héraut à Antigonus pour lui offrir de vuider leur querelle par un combat singulier. Antigonus se contenta de répondre que si Pyrrhus étoit las de vivre, il trouveroit bien des chemins pour courir à la mort. En même tems, il leur vint à tous deux des Ambassadeurs d'Argos, pour les prier de se retirer, & de permettre que leur ville ne fût assujettie à aucun d'eux, mais qu'elle demeurât amie & de l'un & de l'autre; Antigonus reçut volontiers cette proposition, & donna aux Argiens son fils en ôtage. Pyrrhus promit aussi de se retirer; mais, comme il ne donnoit aucun gage de sa parole, il fut soupçonné de mauvaise foi. On ne se trompoit pas.

Cependant, il arriva à Pyrrhus & aux Argiens des signes

& des présages très-effrayans. Pyrrhus venoit de faire un grand sacrifice. Les têtes des bœufs qui avoient été immolés, étant coupées & séparées, on vit aussitôt ces têtes tirer la langue & lécher leur propre sang ; & dans Argos la prophétesse d'Apollon Lycien, appellée Apollonide, sortit comme forcenée, criant qu'elle voyoit la ville pleine de sang & de morts, & un aigle qui venoit fondre sur la mêlée, & qui disparoissoit dans le moment.

La nuit venue, Pyrrhus s'approcha des murailles, & ayant trouvé une porte ouverte par Aristéas, il eut le tems de faire entrer ses Gaulois, & de se saisir de la place avant que d'être apperçu. Mais, quand il voulut faire entrer ses éléphans, la porte se trouva trop basse ; de sorte qu'il fallut leur ôter les tours qu'ils avoient sur le dos, & quand ils furent entrés, les leur remettre. Tout cela ne put se faire dans l'obscurité sans beaucoup d'embarras, de désordre & de bruit, & sans une perte de tems considérable, ce qui les fit découvrir. Les Argiens, voyant les ennemis dans leur ville, coururent à la forteresse, se retirerent dans les lieux les plus avantageux pour s'y défendre, & députerent vers Antigonus pour le presser de venir à leur secours. Il y marche sans délai, & fait entrer dans la ville son fils avec ses officiers & ses meilleures troupes.

En même tems arrive aussi dans Argos le Roi Aréus avec mille Crétois, & ceux des Spartiates qui avoient pu faire plus de diligence. Toutes ces troupes s'étant jointes chargent avec furie les Gaulois, & les mettent en désordre. Pyrrhus accourt pour les soutenir. Mais, au milieu de la confusion & du tumulte qui regnoient par tout pendant l'obscurité de la nuit, il ne peut ni se faire entendre ni se faire obéir. Quand le jour parut, il fut bien surpris de voir la citadelle remplie d'ennemis. Mais, ce qui augmenta infiniment son trouble, c'est qu'étant arrivé sur la place, parmi les ouvrages excellens dont elle étoit embellie, il vit un loup & un taureau de bronze qui alloient se charger & combattre. A cette vue, il rappella dans son esprit un ancien oracle qu'il avoit reçu, & qui lui prédisoit que sa destinée étoit de mourir, lorsqu'il verroit un loup combattre contre un taureau. Pour lors, perdant toute espérance, il ne songe plus qu'à se retirer. Mais, comme il craignoit les portes de la ville qui étoient trop étroites, il manda à son fils Hélénus, qu'il avoit laissé au dehors avec la meilleure partie de son armée, de démolir un pan de la muraille, pour laisser une sortie libre à ses troupes. Celui, à qui Pyrrhus avoit donné ces ordres fort à la hâte, l'ayant mal entendu, en porta un tout contraire. Hélénus, dans le moment même, prenant avec lui sa meilleure infanterie, & ce qui lui restoit d'élé-

phans, entre dans la ville pour aller secourir son pere.

Quand il entra, Pyrrhus commençoit à se retirer. Pendant que la place put lui donner du terrein, il fit bonne contenance, tournant de tems en tems visage, & repoussant avec courage ceux qui le poursuivoient. Mais, quand il se fut engagé dans la rue étroite qui menoit à la porte, la confusion qui étoit déjà fort grande, augmenta infiniment par l'arrivée des troupes que son fils amenoit à son secours. Il avoit beau crier qu'ils reculassent pour dégager la rue, ils ne l'entendoient point, & alloient toujours en avant. Pour surcroît de malheur, un des plus grands éléphans, étant tombé de travers au milieu de la porte, la tenoit comme fermée, de sorte qu'on ne pouvoit plus ni avancer, ni reculer. L'embarras & le trouble passoient tout ce qu'on peut dire.

Pyrrhus, voyant l'agitation de ses gens poussés & repoussés comme par des flots, ôta l'éclatante aigrette qui distinguoit son casque, & qui le faisoit reconnoître, & se confiant en la bonté de son cheval, il se jette au milieu des ennemis qui le poursuivoient. Comme il combattoit en désespéré, un des ennemis l'approcha, & lui donna un grand coup de javeline au travers de la cuisse. La blessure ne fut ni grande, ni dangereuse. Pyrrhus tourne aussitôt contre celui qui l'avoit frappé; c'étoit un simple soldat, fils d'une pauvre femme d'Argos même. Cette mere regardoit le combat de dessus le toit d'une maison, comme toutes les autres femmes. Voyant donc son fils s'attacher à Pyrrhus, hors d'elle-même & saisie de frayeur pour ce grand péril auquel il s'exposoit, elle prit à deux mains une grosse tuile, & la jetta sur Pyrrhus. Elle lui tomba justement sur la tête, & le casque n'ayant pu parer le coup, dans le moment d'épaisses ténebres lui couvrent les yeux. Ses mains lâchent les rênes; il tombe de son cheval sans être remarqué de personne. Mais, bientôt après, un soldat qui le reconnut, l'acheva en lui coupant la tête, l'an 272 avant Jesus-Christ.

Pyrrhus avoit épousé plusieurs femmes, tant pour accommoder ses affaires, que pour augmenter sa puissance par les grandes alliances qu'il contractoit. Outre Antigone, il épousa la fille d'Autoléon, Roi des Péoniens, Bircenna fille de Bardullis, Roi des Illyriens, & Lanassa fille d'Agothocle de Syracuse, qui lui apporta en dot l'isle de Corcyre, dont son pere s'étoit emparé. De sa premiere femme Antigone il eut un fils appellé Ptolémée; de Lanassa, il eut Alexandre, & de Bircenna il eut Hélénus qui fut le plus jeune. Tous ces Princes étoient naturellement guerriers; mais, il augmenta & fomenta encore en eux cette ardeur martiale, en les élevant dans les armes dès leur enfance, & en aiguisant ainsi de bonne

heure leur courage pour ce métier. On dit qu'un de ces jeunes Princes encore enfant, lui ayant demandé auquel il laisseroit son Royaume, il répondit : *A celui qui aura l'épée la plus pointue*. Parole qui ne differe pas beaucoup de l'imprécation tragique de ce pere, qui demande aux Dieux que ses enfans fassent leurs partages avec l'épée, tant l'ambition est une passion brutale & ennemie de toute société !

« Pyrrhus, dit Plutarque, » avoit sur son visage un air de » majesté plus terrible que vé- » nérable. Ses dents de la ma- » choire supérieure n'étoient » point distinctes & séparées ; » ce n'étoit qu'un os continu, » qui avoit seulement de peti- » tes coches marquées dans les » endroits où les dents devoient » être divisées. Il passoit pour » avoir la vertu de guérir les » rateleux, en sacrifiant un » coq blanc, & en pressant » doucement de son pied droit » le viscere des malades cou- » chés sur le dos. Il n'y avoit » point d'homme si pauvre & si » abject auquel il ne fît ce re- » mede quand il en étoit prié ; » & pour récompense, il ne » prenoit que le coq même qui » avoit été sacrifié, & ce pré- » sent lui étoit très-agréable. » On dit aussi que le gros orteil » de son pied droit avoit une » vertu divine, comme cela » parut après sa mort ; car, son » corps ayant été brûlé sur le » bûcher & réduit en cendres, » on trouva ce gros doigt en- » tier, & sans aucune marque » qu'il eût été endommagé par » le feu. »

DIGRESSION

Sur le Caractere de Pyrrhus.

Il n'est pas difficile de se former une idée du génie & du caractere de ce Prince. On ne peut nier qu'il n'eût de grandes qualités, une noblesse & une grandeur d'ame véritablement royales, une attention particuliere à s'attacher des gens de mérite en tout genre, un courage, une hardiesse, une intrépidité que rien n'étonnoit, & qui lui laissoient pourtant toute sa tête & toute sa présence d'esprit dans les plus grands périls, & dans le feu même le plus vif de la mêlée. Il passoit sans contredit pour le plus habile des Capitaines de son tems dans ce qui regarde la maniere de ranger une armée en bataille, l'art des campemens, l'adresse à bien prendre ses postes, enfin dans tout ce qui a rapport à la science & à la discipline militaires. Malgré cela, ces grandes qualités lui manquerent en plusieurs occasions. Il fut vaincu par les Romains près d'Asculum, pour avoir mal pris son terrein. Il manqua la prise de Sparte, pour en avoir différé l'attaque de quelques heures. Il perdit la Sicile pour n'avoir pas assez ménagé l'esprit des peuples. Il se perdit lui-même à Argos, pour s'être engagé témérairement dans le milieu d'une ville enne-

mie. On pourroit rapporter beaucoup d'autres fautes qu'il fit, même par rapport à l'art militaire.

C'est un grand défaut dans Pyrrhus, de n'avoir suivi aucune regle dans l'entreprise de ses guerres, de s'y être livré aveuglément, sans réflexion, sans cause, par tempérament, par passion, par habitude, par impuissance de se tenir en repos. Mais, le défaut qui caractérise davantage Pyrrhus, c'étoit de former des entreprises trop légerement, de se livrer sans examen aux moindres apparences de succès, de changer de dessein & de vues avec une facilité qui marquoit peu de consistance d'esprit & même peu de jugement, en un mot de tout commencer & de ne rien finir. Toute sa vie n'a été qu'une suite d'incertitudes, de variations, de changemens. Transporté en différens tems par une ambition inquiete & impétueuse dans la Sicile, dans l'Italie, dans la Macédoine, dans la Grece, il ne fut nulle part moins que dans l'Épire, lieu de sa naissance & de son domaine. Donnons-lui donc le titre de grand Capitaine, si, pour le mériter, il ne faut que du courage, de la valeur & de l'audace; car, pour ces qualités, il ne l'a cédé à personne. En le voyant dans les combats, on croyoit voir la vivacité, l'intrépidité, & cette ardeur martiale d'Alexandre. Mais, certainement, il n'a pas eu les qualités d'un bon Roi, qui, aimant véritablement ses peuples, fait consister son courage à les défendre, son bonheur à les rendre heureux, sa gloire à leur procurer une paix tranquille & assurée.

On attribue quelques bons mots à Pyrrhus. Un jour qu'il étoit à Ambracie, comme ses amis lui conseilloient d'en chasser un certain homme qui disoit beaucoup de mal de lui, il répondit : *Laissons-le plutôt ici mal parler de nous, parmi peu de gens, que de l'envoyer semer ses médisances par tout le monde.*

Une autre fois on lui amena de jeunes gens, qui à table avoient dit contre lui mille choses outrageuses, & que l'on avoit pris sur le fait; il leur demanda, s'il étoit vrai qu'ils lui eussent dit toutes ces injures. *Oui, Seigneur*, lui répondit un de ces jeunes gens, *& nous en aurions bien dit d'autres, si le vin ne nous eût manqué.* Pyrrhus se prit à rire & les renvoya.

Après la gain de la bataille contre Pantauchus, Pyrrhus de retour chez lui, couvert de gloire, jouissoit avec plaisir de de sa réputation, & de la grandeur où il s'étoit élevé par son courage. Les Épirotes lui ayant donné en cette occasion le surnom d'*Aëtos*, aigle : *C'est donc par vous que je le suis*, leur dit-il; *car, vos armes ont été les aîles qui m'ont élevé, & qui m'ont soutenu dans un vol si haut.*

PYRRHUS, *Pyrrhus*, (*a*) Πύῤῥος, petit-fils du précédent,

(*a*) Just. L. XXVIII. c. 13.

étoit fils d'Alexandre & d'Olympias. A la mort de son pere il lui succéda au Royaume d'Épire ; & comme il étoit encore jeune, il fut mis sous la tutele de sa mere. Sa minorité rendit les Étoliens assez injustes pour entreprendre de lui enlever une partie de l'Acarnanie. C'étoit celle qui étoit échue à son pere dans un partage de conquêtes qu'il avoit faites avec eux. Olympias eut recours à Démétrius Roi de Macédoine ; & pour l'engager plus fortement à la secourir, elle lui donna en mariage Phthia sa fille. Justin, qui raconte tout cela dans son livre XXVIII, nous laisse là, sans nous apprendre d'autres suites du dessein des Étoliens, que l'irruption qu'ils firent sur les frontieres de l'Épire du tems de Ptolémée, frere & successeur de notre Pyrrhus. Il faut qu'il y ait là du vuide ; car, sans doute, il se passa quelques années entre la minorité & la mort de Pyrrhus. La Princesse Olympias fit empoisonner une maitresse qu'avoit ce Prince, & qui ne lui plaisoit pas. Ptolémée, qui succéda à Pyrrhus son frere, ne lui survécut pas beaucoup. Leur mere les suivit bientôt, ayant été accablée de la perte de ses deux fils. Il ne restoit que deux Princesses de la famille royale, Néréis & Deidamie, sœurs d'Olympias, & filles de Pyrrhus l'ayeul de celui-ci. Néréis fut femme de Gelon, Roi de Sicile. Deidamie fut tuée auprès de l'autel de Diane, pendant une sédition. Les Dieux, pour punir ce crime, affligerent les Épirotes en tant de manieres, qu'ils furent presque réduits à rien par la famine, & par les guerres civiles & étrangeres.

PYRRHUS, *Pyrrhus*, Πύῤῥος, (*a*) Poëte Lyrique, qui étoit de Lesbos ou d'Érythus. Mais, nous ne sçavons point aujourd'hui en quel tems il a vécu.

PYRRHUS, *Pyrrhus*, Πύῤῥος, (*b*) fut pere de Sopater de Bérée, qui accompagna S. Paul jusqu'en Asie suivant ce que l'on lit dans les actes des Apôtres. Il faut remarquer que le nom Pyrrhus ne se trouve que dans la Vulgate, & peut-être dans un petit nombre d'autres exemplaires. Il y a seulement dans la plupart des exemplaires grecs, *Sopater de Bérée*.

PYRUSTES, *Pyrustæ*, Πυρ.ῦσται, peuple. *Voyez* Pirustes.

PYTHAGORAS, *Pythagoras*, Πυθαγόρας, (*c*) fameux devin, du tems d'Alexandre le Grand. Un jour, ce Prince ayant appris que le Gouverneur de Babylone avoit fait dans sa place un sacrifice pour consulter les Dieux à son sujet, envoya chercher Pythagoras, qui ne nia pas le fait. Alexandre lui demanda comment il avoit trouvé les entrailles des victimes ; Pythagoras lui répondit que le foie s'étoit trouvé

(*a*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. IV. p. 527.

(*b*) Actu. Apost. c. 20. v. 4.

(*c*) Plut. Tom. I. pag. 705.

ſans tête. *Grands Dieux*, s'écria alors le Roi, *voilà un terrible préſage !* Mais, il ne fit aucun mal à Pythagoras

PYTHAGORAS, *Pythagoras*, Πυθαγόρας. (*a*) jeune libertin. L'an de Jeſus-Chriſt 64, Néron s'étant plongé dans tous les plaiſirs, tant permis qu'illicites, paroiſſoit avoir pouſſé la débauche à ſon dernier période, ſi quelques jours après, il n'eût épouſé Pythagoras avec les cérémonies ordinaires. Les Auſpices furent conſultés, la dot conſtituée, la tête de Néron couverte du voile, ſuivant la coutume des épouſées. Enfin, le lit conjugal fut préparé, & les torches nuptiales éclairerent la cérémonie, & les aſſiſtans furent ſpectateurs des baiſers & des careſſes que la nuit dérobe aux yeux, même dans les alliances les plus légitimes.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, Πυθαγόρας (*b*) l'un des plus grands Philoſophes de l'antiquité, naquit à Samos, au plutôt vers l'an 600 avant Jeſus-Chriſt. Il eut pour pere Mnéſarque, joailler & non pas ſculpteur. Suidas & Diogene Laërce le diſent Tyrrhénien, le faiſant venir d'une de ces iſles dont les Athéniens s'emparerent après en avoir chaſſé les Tyrrhéniens. Selon quelques-uns, ſon pere ſe nommoit Mamarcus; ſon Ayeul, Hippaſus; ſon biſayeul, Euthyphron, & ſon triſayeul, Cléonyme. Son pere le porta à Samos, où il fut élevé par Hermodamas. On aſſure néanmoins qu'il eut pour premier maître Phérécyde, que l'on met au nombre des ſept Sages de la Grece. Après la mort de ce Philoſophe, comme Pythagore avoit un déſir extraordinaire de s'inſtruire, & de connoître les mœurs des étrangers, il abandonna ſa patrie & tout ce qu'il avoit, pour voyager.

Il demeura un tems aſſez conſidérable en Égypte, pour y converſer avec les Prêtres, & pour apprendre d'eux ce qu'il y avoit de plus caché dans les myſteres de leur Religion & de leur Sageſſe. Polycrate écrivit en ſa faveur à Amaſis, roi d'Égypte, afin qu'il le traitât avec diſtinction. Pythagore paſſa enſuite dans le pays des Chaldéens, pour connoître la ſcience des Mages. On prétend qu'il a pu voir à Babylone Ézéchiel & Daniel, & profiter de leurs lumie-

(*a*) Tacit. Annal. L. XV. c. 37. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. p. 400.

(*b*) Diog. Laërt. p. 567. *& ſeq.* Suid. Tom. II. pag. 654. *& ſeq.* Juſt. L. XX. c. 4. Plin. Tom. II. pag. 644. Valer. Max. L. VIII. c. 7, 16. Aul. Gell. L. I. c. 1, 9. L. IV. c. 129. L. XVII. c. 21. Strab. pag. 638, 716. Pauſ. pag. 108. Diod. Sicul. pag. 62, 212. Dionyſ. d'Halicarn. L. II. c. 15. Lucian. T. II. pag. 236, 250. *& ſeq.* Athen. pag. 108, 418. Herod. L. IV. c. 95. Plut. Tom. I. pag. 60. *& ſeq.* Tit. Liv. L. I. c. 18. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. pag. 344. *& ſuiv.* Tom. VI. pag. 455. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. I. pag. 11. *& ſuiv.* T. III. pag. 290. T. IV. pag. 36, 162, 387. Tom. V. pag. 119, 120, 141. Tom. VIII. pag. 57. *& ſuiv.* Tom. IX. pag. 43. Tom. X. pag. 57. *& ſuiv.* Tom. XII. pag. 21. *& ſuiv.* Tom. XIV. pag. 375. *& ſuiv.* Tom. XVII. pag. 40, 41.

res. Après avoir voyagé dans plusieurs endroits de l'Orient, il alla en Crete, où il fit une liaison très-étroite avec le sage Épiménide. Enfin, après s'être ainsi enrichi de différentes connoissances dans les divers pays qu'il parcourut, il revint à Samos, chargé de précieuses dépouilles qui avoient été le but & qui étoient le fruit de ses voyages. Le chagrin, qu'il eut de voir sa patrie opprimée par la tyrannie de Polycrate, lui fit prendre la résolution de s'exiler volontairement. Il passa dans cette partie de l'Italie qui a été appellée la grande Grece, & s'établit à Crotone dans la maison de Milon, fameux athlete, où il enseigna la Philosophie. C'est de-là que la secte dont il a été l'auteur, s'est appellée Italique. Avant lui, ceux qui excelloient dans la connoissance de la Nature, & qui se rendoient recommandables par une vie réglée & vertueuse, étoient appellés Sages. Ce titre lui paroissant trop fastueux, il en prit un autre, qui faisoit voir qu'il ne s'attribuoit pas la possession de la sagesse, mais seulement le désir de la posséder. Il s'appella donc Philosophe, c'est-à-dire, amateur de la sagesse.

La réputation de Pythagore se répandit bientôt dans toute l'Italie, & lui attira un grand nombre de disciples. Quelques-uns ont mis de ce nombre Numa, qui fut élu roi de Rome, mais ils se trompent. Pythagore florissoit au tems de Tarquin, dernier roi des Romains, c'est-à-dire, l'an de Rome 220, ou, selon Tite-Live, sous Servius Tullius. L'erreur de ceux qui l'ont fait contemporain du Roi Numa, est glorieuse à l'un & à l'autre. Car, on ne tomba dans cette pensée, que parce qu'on crut que Numa n'auroit pu faire paroître tant d'habileté & de sagesse dans le gouvernement, s'il n'avoit pas été disciple de Pythagore. Ce qui est certain, c'est que dans la suite sa réputation fut fort grande à Rome. Il falloit que l'on y eût conçu une grande idée de ce Philosophe, puisqu'un Oracle, pendant la guerre contre les Samnites, ayant ordonné aux Romains d'ériger deux statues, l'une au plus brave, l'autre au plus sage des Grecs, ils les firent dresser en l'honneur d'Alcibiade & de Pythagore. Pline trouve ce double choix fort étonnant.

Il faisoit subir à ses écoliers un rude noviciat de silence, qui duroit pour le moins deux ans; & il le faisoit durer jusqu'à cinq années pour ceux en qui il reconnoissoit une plus grande demangeaison de parler.

Ses disciples étoient partagés en deux classes. Les uns étoient simples auditeurs, écoutant & recevant ce qu'on leur enseignoit, sans en demander les raisons, dont on supposoit que leurs esprits n'étoient pas encore capables. Les autres, comme plus formés & plus intelligens, étoient admis à proposer leurs difficultés, à pénétrer plus avant

dans les principes de la Philosophie, & à apprendre les raisons de tout ce qui leur étoit enseigné.

Pythagore regardoit la Géométrie & l'Arithmétique, comme absolument nécessaires pour ouvrir l'esprit des jeunes gens, & pour les disposer à l'étude des grandes vérités. Il faisoit aussi grand cas & grand usage de la musique, à laquelle il rapportoit tout, prétendant que le monde avoit été formé par une sorte d'harmonie que la lyre a depuis imitée; & il donnoit des sons particuliers au mouvement des spheres célestes qui roulent sur nos têtes. On dit que les Pythagoriciens avoient coutume, en se levant, d'éveiller leur esprit au son de la lyre, pour se rendre plus propres à agir; & qu'avant que de se coucher, ils reprenoient leur lyre, dont ils tiroient sans doute des sons plus doux pour se disposer au sommeil, en calmant ce qui pouvoit leur rester des pensées tumultueuses de la journée.

Pythagore avoit une grande autorité sur l'esprit de ses disciples. Il suffisoit qu'il eût avancé quelque chose. Sans autre preuve, ils en étoient pleinement convaincus; d'où vint parmi eux cette célebre parole : *Le maître l'a dit*. Une réprimande, qu'il fit un jour à un de ses écoliers en présence de tous les autres, fut si sensible au jeune homme, qu'il ne put y survivre, & se donna la mort. Depuis ce tems, Pythagore, instruit & infiniment affligé par un si triste exemple, ne censura plus personne qu'en particulier.

Ses leçons, & encore plus ses exemples, produisirent un merveilleux changement dans l'Italie, & sur-tout dans Crotone, qui étoit le principal lieu de sa résidence. Justin décrit fort au long la réforme qu'il introduisit dans cette ville.

Le zele de Pythagore ne se renferma pas dans son école, & ne se borna pas à l'instruction des particuliers, mais pénétra jusques dans les palais des Grands. Ce Philosophe comprit que c'étoit travailler au bonheur & à la réforme de peuples entiers, que d'inspirer aux Princes & aux principaux Magistrats des principes d'honneur, de probité, de justice, & d'amour du bien public. Il eut la gloire de former des disciples, qui furent d'excellens Législateurs; un Zaleucus, un Charondas, & plusieurs autres, dont les sages loix furent si utiles à la Sicile & à cette partie de l'Italie appellée la grande Grece, & qui méritent les plus grandes louanges à plus juste titre que ces fameux Conquérans, qui ne se sont fait connoître dans le monde que par des ravages & des incendies.

Il s'appliquoit fortement à pacifier les guerres dans l'Italie, & les factions intestines qui troubloient les villes. Il ne faut faire la guerre, disoit-il souvent, qu'à ces cinq choses; aux maladies du corps, à l'ignorance de l'esprit, aux passions du cœur,

aux séditions des villes, & à la discorde des familles. Voilà cinq ennemis qu'il vouloit qu'on combattît à toute outrance & sans ménagement. Les habitans de Crotone voulurent que leur Sénat, qui étoit composé de mille personnes, se conduisît en tout par les conseils d'un si grand homme, & ne décidât rien que de concert avec lui, tant il s'étoit acquis de crédit par sa prudence & par son zele pour le bien public. Crotone ne fut pas la seule ville qui profita de ses avis. Plusieurs autres, telles que Métaponte, Héraclée, Tarente, se ressentirent du bon effet des études de ce Philosophe. Il passoit de l'une à l'autre pour répandre avec plus de fruit & d'abondance ses instructions, & il laissoit dans tous les lieux où il s'arrêtoit des traces précieuses de son séjour, par le bon ordre, la discipline, & les sages réglemens qu'il y établissoit. Il avoit des maximes admirables sur la Morale, & vouloit que l'étude de la Philosophie tendît uniquement à rendre les hommes semblables à Dieu. C'est l'éloge que donne Hiéroclès à une piece de poësie, intitulée *Carmen aureum*, vers d'or, qui contient les dogmes de ce Philosophe.

Mais, il étoit peu éclairé sur la nature même de Dieu. Il croyoit que Dieu est une ame répandue dans tous les êtres de la Nature, & dont les ames humaines sont tirées; sentiment que Virgile a exprimé en très-beaux vers dans le quatrieme livre des Géorgiques. Velleius, dans Cicéron, réfute ce sentiment d'une maniere agréable, mais solide. « Si cela étoit ainsi, dit-il, Dieu » seroit déchiré & mis en pie» ces, quand ces ames s'en déta» chent. Il souffriroit, & un » Dieu n'est pas capable de souf» frir; Il souffriroit dans une » partie de lui-même, quand » elles souffrent, comme il leur » arrive à la plupart. Pourquoi, » d'ailleurs, l'esprit de l'homme » ignoreroit-il quelque chose, » s'il étoit Dieu. »

La Métempsycose étoit le principal dogme de la Philosophie de Pythagore. Il l'avoit emprunté des Égyptiens ou des Brachmanes, les anciens Sages des Indes. Cette opinion dure encore parmi les Idolâtres des Indes & de la Chine, & fait le principal fondement de leur Religion. Pythagore croyoit donc qu'à la mort des hommes leurs ames passoient dans d'autres corps, & que si elles avoient été vicieuses, elles étoient enfermées dans des corps de bêtes immondes ou malheureuses, pour y expier les fautes de la vie passée; & qu'après une certaine révolution d'années ou de siecles, elles venoient habiter d'autres hommes.

Ce Philosophe se glorifioit, sur cette matiere, d'un privilege tout particulier; car, il se vantoit de se souvenir dans quels corps il avoit été avant que d'être Pythagore. Mais, il ne remontoit que jusqu'au siege de Troie. Il avoit été premierement Æthalide, fils putatif de Mer-

eure ; & ayant eu permission de demander à ce dieu tout ce qu'il voudroit, excepté l'immortalité, il lui demanda la grace de se souvenir de toutes choses après sa mort. Quelque tems après, il fut Euphorbe, & reçut de Ménélaüs une blessure au siege de Troie, dont il mourut. Ensuite, son ame passa dans Hermotime ; & pour lors, il entra dans le temple d'Apollon, au pays des Branchides, & fit voir son bouclier tout pourri, que Ménélaüs en revenant de Troie avoit consacré à ce Dieu, pour marque de sa victoire. Depuis, il fut un pêcheur de Délos nommé Pyrrhus, & enfin Pythagore.

Il assuroit que dans un voyage qu'il avoit fait aux enfers, il avoit remarqué l'ame du poëte Hésiode, attachée avec des chaînes à une colomne d'airain, où elle se tourmentoit fort ; que pour celle d'Homere, il l'avoit vue pendue à un arbre, où elle étoit environnée de serpens à cause de toutes les faussetés qu'il avoit inventées & attribuées aux Dieux ; & que les ames des maris qui avoient mal vécu avec leurs femmes, étoient rudement tourmentées dans ce pays-là.

Pour donner plus de poids & de crédit à ses fictions fabuleuses, il avoit usé d'industrie & d'artifice. Dès qu'il fut arrivé en Italie, il s'enferma dans un logis souterrein, après avoir prié sa mere de tenir un registre exact de tout ce qui se passeroit. Quand il se fut tenu là autant de tems qu'il le jugea à propos, sa mere, comme ils en étoient convenus, lui fit tenir ses tablettes, où il vit les dates & les autres circonstances des évenemens. Il sortit de ce lieu-là avec un visage pâle & tout défait. Il assembla le peuple, & assura qu'il venoit des enfers ; & afin qu'on ajoutât foi à ce qu'il vouloit faire croire, il commença par raconter tout ce qui étoit arrivé depuis son absence. Ce récit surprit & toucha tous les auditeurs. On ne douta pas qu'il n'y eût quelque chose de divin dans Pythagore. Chacun se mit à pleurer, à jetter de grands cris. Les Crotoniates conçurent pour lui une estime extraordinaire, reçurent ses leçons avec avidité, & le prierent de vouloir bien aussi instruire leurs femmes.

Il falloit qu'il y eût dans le peuple une crédulité bien aveugle, ou plutôt une grossiere stupidité, pour ajouter foi à de pareilles rêveries, qui souvent même se contredisoient. Car, il ne paroît pas trop facile de concilier la transmigration des ames en différens corps, avec les peines que Pythagore supposoit que les ames des méchans souffriroient dans les enfers, & encore moins avec ce qu'il enseigne sur la nature des ames. Car, comme le remarque un sçavant traducteur des livres de Cicéron sur la nature des Dieux, l'ame des hommes & l'ame des bêtes, selon Pythagore, est la même substance, c'est-à-dire, une particule de cette ame universelle, qui est Dieu lui-même. Quand on

dit donc que l'ame de Sardanapale, en punition de ses débauches, passe dans le corps d'un cochon, c'est précisément la même chose que si l'on disoit : Dieu se modifie en cochon, pour se punir lui-même de n'avoir pas été sage & modéré, tandis qu'il étoit modifié en Sardanapale.

Lactance a raison de traiter Pythagore de vieux radoteur, & de dire qu'il falloit qu'il crût parler à des enfans, & non à des hommes faits, pour leur débiter d'un air grave & sérieux des fables si absurdes & des contes de bonnes femmes.

Par une suite nécessaire de la Métempsycose, Pythagore concluoit, & c'étoit un des points capitaux de sa morale, que l'homme commettoit un grand crime quand il tuoit ou qu'il mangeoit des animaux ; parce que tous les animaux, de quelque espece qu'ils soient, étant animés de la même ame, il y avoit une horrible cruauté à égorger un autre soi-même. C'est ce qu'Ovide, dans l'endroit où il feint que Pythagore débite ses maximes au roi Numa, décrit ingénieusement à sa maniere dans ces trois vers :

Heu ! quantum scelus est in viscera viscera condi,
Congestoque avidum pinguescere corpore corpus,
Alteriusque animantem animantis vivere letho.

Mais, remarque encore très-spirituellement le traducteur déjà cité, qu'auroit répondu Pythagore à un homme qui lui auroit demandé, conformément à ses principes : « Quel mal fais-je » à un poulet en le tuant ? Je » ne fais que lui faire changer » de forme, & il risque bien » plus de gagner que de perdre » à ce troc. Peut-être que son » ame, tout en sortant de chez » lui, ira animer quelque embryon, qui un jour sera un » grand Monarque, un grand » Philosophe ; & au lieu de se » voir captive dans un poulet, » à qui des hommes peu charitables laissent souffrir dans » une basse-cour les injures de » l'air, & cent autres incommodités, elle se verra logée » dans un assemblage de corpuscules, qui formant le corps, » tantôt d'un Épicure, tantôt » d'un César, regorgera de » plaisirs & d'honneurs. »

Le même Philosophe défendoit à ses disciples de manger des feves ; d'où vient qu'Horace les appelle parentes ou alliées de Pythagore. On apporte différentes raisons de cette défense ; entre autres, que les feves, par l'enflure qu'elles causent, excitent des vapeurs fort contraires à la tranquillité de l'ame nécessaire à ceux qui s'appliquent à la recherche de la vérité.

On ne finiroit point, si on entreprenoit de rapporter en détail toutes les merveilles attribuées à Pythagore. Si l'on en croit Porphyre & Iamblique son disciple, Pythagore se faisoit entendre & obéir

obéir des bêtes mêmes. Il ordonna à une ourse qui faisoit de grands ravages dans la Daunie de se retirer, & elle disparut. Il défendit à un bœuf, après lui avoir dit un mot à l'oreille, de manger des feves; & depuis, ce bœuf n'en mangea pas. On assure qu'en un même jour on l'avoit vu & entendu disputer dans une assemblée publique en deux villes fort éloignées l'une de l'autre, étant situées l'une en Italie & l'autre en Sicile. Il prédisoit les tremblemens de terre, appaisoit les tempêtes, chassoit la peste, & guérissoit les maladies.

L'on rapporte en bien des manieres différentes les circonstances de la mort de ce Philosophe. Un jeune homme de Crotone, qu'il n'avoit pas voulu recevoir au nombre de ses disciples, mit le feu au logis où il s'étoit retiré avec plusieurs de ceux qui étudioient sous lui; ils y périrent tous, excepté Pythagore, qui se sauva lui troisieme. Justin raconte qu'il mourut à Métaponte, où il s'étoit retiré, après avoir demeuré vingt ans à Crotone; & que l'admiration qu'on eut pour lui alla si loin, que sa maison fut convertie en un temple, & qu'on l'honora comme un Dieu. Dicéarque assure que, Pythagore, s'étant retiré dans le temple des Muses à Métaponte, s'y laissa mourir de faim. Hermippe rapporte que la guerre s'étant élevée entre les Agrigentins & les Syracusains, Pythagore & ses disciples porterent les armes pour les Agrigentins; que ceux-ci ayant été défaits, Pythagore, plutôt que de fouler un champ planté de feves, en fit le tour, & se livra lui-même aux ennemis. Selon Héraclide, il avoit vécu quatre-vingts ans, selon Diogene Laërce quatre-vingt-dix, selon Tzetzès quatre-vingt-dix-neuf. D'autres prolongent sa vie au-delà de cent ans. Il y a eu même un Auteur qui a fait vivre Pythagore cent vingt-sept ans.

Ce Philosophe avoit une femme, nommée Théano, fille de Brontinus Crotoniate, que quelques-uns disent n'avoir été que son disciple. Cependant, il eut d'elle un fils nommé Telauge, & une fille appellée Damo, qu'il éleva dans la Philosophie. On dit qu'en mourant il recommanda à sa fille de ne point donner ses ouvrages à lire publiquement, & qu'elle ne voulut pas les vendre, quoiqu'on lui en offrît une grosse somme. On a encore à présent un ouvrage attribué à Pythagore, intitulé *les Vers dorés*; mais, il est constant qu'ils ne sont point de lui.

L'on peut voir dans Lucien un entretien agréable au sujet de Pythagore, dans le dialogue des Sectes, ou des Philosophes à l'encan, où l'on voit toute la doctrine de Pythagore tournée d'une façon fort ingénieuse.

De tous les Auteurs qui avoient écrit sa vie, il ne nous en reste que cinq; sçavoir, Diogene

Laërce, Malchus, dit Porphyre, Iamblique, l'anonyme, dont Photius rapporte l'extrait dans sa bibliotheque, & M. Dacier de l'Académie Françoise, qui a donné la vie de ce Philosophe, & une traduction françoise des vers dorés, en 1606.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, Πυθαγόρας, (*a*) est, dans Diogene Laërce, un nom commun à plusieurs personnages célebres. 1°. Un Tyran de Crotone. 2°. Un Athlete de Phliasie. 3°. Un Philosophe de Zacynthe, qui, dit-on, enseignoit une philosophie mystérieuse. 4°. Un Peintre & Sculpteur de Samos. 5°. Un autre Sculpteur du même lieu. 6°. Un de Rhégium. 7°. Un mauvais Orateur. 8°. Un Médecin. 9°. Un Auteur qui écrivoit d.ns le Dialecte Dorique, & qui fut aussi un athlete célebre. Ce Pythagore, au sortir du lieu où s'exerçoient les enfans, & d'où on l'avoit chassé avec mépris, à cause de sa longue chevelure & de sa robe de pourpre, vainquit le premier au Pugilat les hommes faits, en combattant selon toutes les regles ; ce qui arriva dans la XLVIIIe. Olympiade.

Pausanias parle d'un Statuaire du même nom, qui étoit de Pâros. On trouve d'autres Pythagores dans les Auteurs anciens. Mais, il pourroit bien se faire que la plupart de ces Pythagores ne fussent que le même Philosophe, que l'on aura multiplié suivant les diverses sciences auxquelles il s'étoit appliqué.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, Πυθαγόρας, (*b*) fils d'Évagoras, roi de Chypre. Son pere, l'an 384 avant Jesus-Christ, lui confia la garde de sa capitale & de l'isle entiere, pendant qu'il alla en Égypte solliciter des secours contre le roi de Perse. *Voyez* Protagore.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, Πυθαγόρας, (*c*) roi de Chypre, accompagna Alexandre le Grand au siege de Tyr, où il commanda l'aîle gauche de l'armée des Macédoniens avec Cratere.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, Πυθαγόρας, (*d*) capitaine Lacédémonien, commandoit trente-cinq vaisseaux qui faisoient partie de la flotte de Cyrus le jeune dans l'expédition de ce prince contre son frere Artaxerxe.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, Πυθαγόρας, (*e*) poëte Grec, dont il n'est pas fait mention dans l'Anthologie imprimée. Il n'en est pas non plus fait mention dans Vossius.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, Πυθαγόρας, (*f*) athlete Spartiate. » On assure, dit Plutarque, que » Pythagore de Samos ne vint

(*a*) Diog. Laërt. pag. 596. & *seq.* Pauf. pag. 354, 355, 367, 596. Suid. Tom. II. pag. 658. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 220, 287.

(*b*) Diod. Sicul. p. 460.

(*c*) Q. Curt. L. IV. c. 3.

(*d*) Xenoph. p. 252.

(*e*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. II. p. 266.

(*f*) Plut. Tom. I. pag. 60. D.nys. Halicarn. L. II. c. 15.

» au monde qu'environ cinq générations après Numa; mais qu'il y eut un Pythagore de Sparte, qui, ayant remporté le prix de la course aux jeux Olympiques dans la XVIe. Olympiade, à la troisieme année de laquelle Numa fut élu Roi, & voyageant en Italie, s'attacha à Numa, & lui aida à régler l'Empire; d'où vient que parmi les coutumes Romaines, on trouve un assez grand nombre d'usages Laconiques qui viennent de ce Pythagore.»

Denys d'Halicarnasse marque aussi la victoire de cet athlete dans la XVIe. Olympiade. Mais, pour la conséquence qu'on en tire, il la traite d'imagination & de conte fait à plaisir, & il assure qu'on n'en trouve point de trace dans aucune histoire ni Grecque ni Latine, qu'il ait vue & qui soit digne de foi.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, (*a*) Πυθαγόρας, gendre de Nabis, & en même tems frere de la femme de ce tyran, commandoit la garnison des Lacédémoniens à Argos, l'an de Rome 557, & 195 avant Jesus-Charist. Les Romains étant venus se poster à quatre milles de cette ville, Pythagore ne s'en fut pas plutôt apperçu, qu'il mit de bonnes troupes dans les deux citadelles d'Argos, & dans toutes les autres places de la ville pour lesquelles il appréhendoit; mais, au milieu de ces précautions, il ne pouvoit dissimuler la frayeur que la venue des Romains lui avoit causée. A la crainte d'un ennemi étranger, se joignoit encore une sédition domestique, dont il arrêta les suites, en faisant exécuter la plupart de ceux qui y avoient eu part. Peu de tems après, laissant la garde de la place à Timocrate, il alla joindre Nabis à Lacédémone avec mille soldats mercénaires & deux mille Argiens. Il fut envoyé plusieurs fois par ce Tyran vers les Romains pour traiter avec eux. *Voyez* Nabis.

PYTHAGORICIENS, *Pythagoræi*, *Pythagorei*, *Pythagorici*, nom que l'on a donné aux disciples ou sectateurs de Pythagore. Aristée succéda dans l'école à Pythagore. Ce fut un homme très-versé dans les Mathématiques; il professa trente-neuf ans & vécut environ cent ans. Mnésarque, fils de Pythagore, succéda à Aristée; Bulagoras, à Mnésarque; Tydas, à Bulagoras; Arésas, à Tydas; Diodore d'Aspende, à Arésas; Archytas, à Diodore. Platon fut un des auditeurs d'Archytas. Outre ces Pythagoriciens, il y en avoit d'autres dispersés dans la Sicile & l'Italie, entre lesquels on nomme Clinias, Philolaüs, Theoride, Eurytus, Archytas, Timée, & plusieurs femmes. On fait honneur à la même secte d'Hippodame, d'Euryphame, d'Hip-

(*a*) Tit. Liv. L. XXIV, c. 25, 29, 30, 40.

parque, de Théage, de Métope, de Criton, de Diogene, de Callicratidas, de Charondas, d'Empédocle, d'Épicarme, d'Ocellus, d'Ecphante, de Hippon, & autres.

PYTHÉAS, *Pytheas*, Πυθέας, (*a*) un des plus anciens Écrivains que nous connoissions dans nos contrées, & peut-être même dans tout l'Occident. Habile Astronome, ingénieux Physicien, Géographe exact, hardi navigateur, il rendit ses talens utiles à sa patrie. Ses voyages, en frayant de nouvelles routes au commerce, ont enrichi l'histoire naturelle, & contribué à perfectionner la connoissance du globe terrestre.

Il étoit de Marseille. Les Sçavans ne s'accordent pas sur le tems auquel il a vécu. Vossius & le P. Hardouin le placent sous le regne de Ptolémée Philadelphe, qui monta sur le trône l'an 284 avant l'ere Chrétienne. Gassendi & M. Samson, trompés par un passage de Polybe, dont ils n'ont pas bien pris le sens, soutiennent qu'il fut contemporain de P. Scipion, pere du vainqueur d'Annibal, & Consul l'an 218 avant J. C. Bayle a combattu l'une & l'autre opinion; il prouve contre Vossius, & à plus forte raison contre Gassendi, que Pythéas a vécu avant le regne du second des Ptolémées, puisqu'il est cité non-seulement par Ératosthene, mais aussi par Dicéarque, qui devoit être fort âgé sous ce Prince, supposé même qu'il vécût encore. Mais, sans déterminer absolument le tems de Pythéas, ce célebre critique se contente de le placer dans le siecle d'Alexandre. C'est la plus grande précision à laquelle il pense que l'on puisse arriver sur ce point. Seroit-il donc impossible de donner une date moins vague, & de rétrecir cet espace d'un siecle entier, que Bayle croit devoir abandonner aux conjectures? Aristote, dans son traité des météores, dit formellement que la Zone habitée s'étend au nord jusqu'aux pays qui voient la couronne d'Ariane dans le cercle qui leur tient lieu de cercle polaire, & pour lesquels cette constellation ne se couche pas. De son tems, la *luisante* de la couronne d'Ariane étoit proche du Tropique, & par conséquent toujours visible pour les pays qui sont au soixante-septieme degré de latitude septentrionale. Or, les régions, situées à cette distance de l'Équateur, sont précisément celles qui ont un jour de vingt-quatre heures au tems du Solstice. Pythéas est, de l'aveu unanime des Anciens, le premier qui ait pénétré à cette hauteur du pole, le premier qui ait cru ces pays habités. Par conséquent, Aristote, en composant son traité des météores, connoissoit le voyage de Pythéas. Cet ouvrage est antérieur à l'expédition d'Alexandre

(*a*) Strab. pag. 63, 102. & *seq.* Plin. Tom. I. pag. 110, 117, 220, 222. T. II. pag. 769. Roll. Hist. Anc. T. V. pag. 121. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. III. p. 163. & *suiv.* T. IX. pag. 146. & *suiv.*

dans les Indes, puisque l'Auteur, dans l'énumération qu'il fait des grandes rivieres, ne parle point du Gange, connu seulement aux Grecs depuis cette expédition. Ainsi, la date du voyage de Pythéas remonte avant l'année 327, époque de la conquête des Indes ; & cet Astronome, contemporain d'Aristote, si même il n'est pas plus ancien que lui, aura fleuri au plus tard vers le milieu du quatrieme siecle avant Jesus-Christ.

Né avec le goût des connoissances exactes, il trouva dans le sein même de sa patrie, tous les secours nécessaires pour les acquérir. Aussi, par un juste retour, les fit-il servir à l'avantage de ses citoyens. La Physique fut un des objets de ses études. Le rapport intime de cette science, avec celles auxquelles il s'étoit principalement attaché, ne nous permet pas d'en douter ; & de plus, l'Auteur du traité sur les opinions des Philosophes, attribué à Plutarque, nous apprend que Pythéas avoit un systême particulier sur le flux & le reflux de la mer. Il attribuoit ce phénomene à la Lune. Mais, comment le produisoit-elle, selon lui ? Étoit-ce par sa pression, comme le croient Cicéron, Séneque & Descarte ? Pythéas connoissoit-il les rapports exacts & constans que des observations suivies nous montrent, entre les mouvemens de la Lune & ceux de la mer ? Rapports singuliers que Posidonius, cité par Strabon, & Pline le naturaliste ont parfaitement décrits en indiquant leurs causes. Nous serions pleinement instruits de ce détail, si nous avions les ouvrages de Pythéas, qui subsistoient encore du tems d'Étienne de Byzance, écrivain du cinquieme siecle. Ce que rapporte de son opinion l'Auteur qui la cite, est trop obscur pour que nous présumions qu'il l'ait entendue, & trop court pour faire naître à ses lecteurs une idée qu'il n'avoit pas [illegible]

Mais, Pythéas ne borna point ses études à des spéculations oisives, comme la plupart des Philosophes anciens, que le goût des systêmes dominoit. Il cultiva l'Astronomie, seule capable de donner à la Géographie cette précision qui la met au nombre des sciences, & de rendre la navigation plus parfaite & plus sûre. Sa description des étoiles, qui étoient de son tems voisines du pôle Boréal, est citée avec éloge dans le commentaire sur Aratus, par Hipparque, le premier des Astronomes qui ait donné un catalogue des étoiles fixes. La plus célebre des observations de Pythéas est celle qu'il fit à Marseille, pour déterminer la latitude de cette ville, en comparant l'ombre d'un gnomon à sa hauteur, au tems du solstice ; comparaison de laquelle Ératosthene & Hipparque conclurent que la distance de Marseille à l'équateur étoit de quarante-trois dégrés dix-sept minutes. Cette observation a été vérifiée par Gassendi, par le P. Feuillée, par

M. Cassini ; & le dernier remarque que si l'on en sçavoit exactement les circonstances, elle serviroit à décider la célebre question du changement de l'obliquité de l'Écliptique.

L'article le plus important & le moins éclairé de tous ceux qui regardent Pythéas, c'est celui de ses voyages. M. de Fontenelle observe que la botanique n'est pas une science sédentaire, qui se puisse acquérir dans l'ombre du cabinet, comme la Géométrie. Ce qu'il remarque avec fondement de cette partie de l'Histoire naturelle, n'étoit pas moins vrai de la Géographie dans le siecle de Pythéas. Le peu de lumiere qu'on pouvoit tirer de relations que leur petit nombre, ou leur inexactitude, ne permettoit pas de comparer avec fruit, obligeoit alors à se transporter dans les pays que l'on vouloit connoître avec certitude. Le degré de passion, qui suffit pour faire un sçavant d'une autre espece, ne suffisoit donc pas pour faire un sçavant Géographe; & de plus, il falloit du courage & un motif aussi puissant que celui d'être utile à sa patrie. Aussi, la curiosité ne fut-elle pas la seule cause des voyages de Pythéas. Il faudroit être injuste pour douter qu'il n'envisageât comme le principal objet de ses entreprises, les suites avantageuses qu'elles pouvoient avoir. Sans l'amour de la patrie, sans la vue de l'intérêt général, de sçavans voyageurs auroient-ils volontairement affronté de nos jours les glaces du nord, & les chaleurs du midi ? Animé par des motifs aussi nobles, Pythéas a pénétré presque aussi loin du côté du pôle, dans un tems où la hardiesse des navigateurs n'étoit secondée par aucune des découvertes, ni des méthodes que l'art & l'expérience ont opposées depuis aux caprices de la mer.

Il partit du port de Marseille, & voguant de cap en cap, il côtoya toute la partie orientale de l'Espagne, pour entrer dans le bras de la Méditerranée, qui baignant le midi de ce royaume & le nord de l'Afrique, se joint à l'Océan par le détroit de Gibraltar. Au sortir du détroit, il remonta vers le nord, le long des côtes de Lusitanie, & continuant de faire le tour de l'Espagne, il gagna les côtes de l'Aquitaine & de l'Armorique, qu'il doubla pour entrer dans le canal que l'on nomme aujourd'hui la Manche. Au-delà du canal, il suivit les côtes orientales de l'isle Britannique ; & lorsqu'il fut à sa partie la plus septentrionale, poussant toujours vers le nord, il s'avança, en six journées de navigation, jusqu'à un pays que les barbares nommoient Thulé, & où la durée du jour solsticial étoit de vingt-quatre heures; ce qui suppose soixante-six degrés trente minutes de latitude septentrionale. Ce pays est l'Islande, située entre les soixante-cinq & soixante-sept degrés de latitude.

Strabon, qui fournit ce détail,

observe que Pythéas ne disoit point que Thulé fût une isle ; observation de laquelle on pourroit peut-être tirer une induction favorable à notre Voyageur. Mais, sans nous y arrêter, remarquons, comme une preuve de l'étendue de ses connoissances astronomiques, & de la sagacité de son esprit, que ce n'est pas son voyage à Thulé qui l'avoit instruit de la durée du jour solsticial à cette distance de l'Équateur. Un fragment de sa relation même, conservé par Géminus, nous montre que le raisonnement seul le conduisit d'avance à cette importante découverte. Les Sauvages des pays moins septentrionaux, c'est-à-dire, selon toute apparence, les habitans de quelques unes des Orcades, lui ayant montré dans l'horison les points du coucher & du lever du Soleil, en différentes contrées plus voisines du pôle, il avoit conclu du lieu de ces différens points, qu'au tems du solstice d'été, les nuits étoient de trois heures sous un climat, de deux heures sous un autre, diminuant toujours par une proportion marquée, à mesure qu'on approchoit du parallele de Thulé, où le jour solsticial étoit de vingt-quatre heures. Strabon lui fait dire « que » dans ces régions glacées, il » n'y avoit ni air, ni terre, » ni mer, mais un composé des » trois, assez semblable au » Zoophyte spongieux, que » l'on nomme le Poulmon marin; » matiere sur laquelle la terre » & la mer étoient suspendues, » & qui servoit comme de lien » aux différentes parties de l'U- » nivers. » Mais, en examinant avec des yeux attentifs ce passage de Strabon, on voit clairement que Pythéas, par un tel récit, supposé qu'il l'ait fait, ne prétendoit pas abuser de la crédulité de ses lecteurs, & qu'il ne faisoit que rapporter en termes obscurs, ce qu'il avoit apperçu confusément au travers des brouillards qui s'élevent dans ces mers au tems du solstice d'été. Il avoit sans doute des préjugés sur la structure du monde ; & certaines apparences contribuant à les fortifier, son imagination vit ce que ces yeux ne voyoient pas. Nous ne rapporterons point les conjectures de Gassendi sur cet objet, que Pythéas n'avoit pu démêler ; & que le Physicien moderne soupçonne être le mont Hécla. Il est assez vraisemblable que c'étoient ou de ces pierres ponces, que la mer d'Islande jette de tems en tems sur les bords de cette isle, ou simplement des glaces flottantes. Les Norvégiens donnent à la mer Glaciale le nom de *Leberzée*, mer du Poulmon, à cause des glaces qui flottent sur cette mer, & dont la superficie extérieure est comme spongieuse.

Ce voyage au nord de l'isle Britannique, n'est pas le seul qu'ait fait Pythéas. Il en entreprit un second vers le nord-est de l'Europe ; & suivant dans celui-ci, comme il avoit fait dans

le premier, toute la côte occidentale de l'Océan, il entra par le canal de la Manche dans la mer du Nord, & de celle-ci par le détroit du Sund, dans la mer Baltique, dans laquelle il vogua jusqu'à l'embouchure d'un fleuve, auquel il donna le nom de Tanaïs, & qui fut le terme de ses courses. En distinguant ces deux voyages de Pythéas, nous nous écartons de l'opinion commune qui les confond. Mais, le texte de Strabon est si formel, qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître que Pythéas n'a pas été, en un seul & même voyage, aux isles du Nord & dans la mer Baltique.

Il ne faut pas croire, avec Polybe & Gassendi, que le Tanaïs dont il s'agit ici, soit le fleuve de ce nom, qui se décharge dans le Palus Méotide. Pour aller des bords de la mer Baltique à ceux de la mer Noire, il auroit fallu que Pythéas s'engageât dans l'intérieur de vastes pays, peut-être aussi difficiles alors à traverser, que l'est aujourd'hui le continent du Canada. Cette considération, jointe à toutes les circonstances du récit de Pythéas, que Pline nous a conservées, ne nous permet pas de douter que le Tanaïs de ce Voyageur ne fût une des rivieres qui se jettent dans la mer Baltique. C'étoit vraisemblablement ou la Vistule, ou la riviere nommée aujourd'hui Rédaune, qui tombe dans ce fleuve auprès de Dantzic. La quantité de succin, que l'on trouve sur leurs bords, donne à cette conjecture beaucoup de fondement. Il paroît que le mot *Tana*, *Thenes*, ou *Danos*, entroit, comme l'a observé M. Leibnitz, dans la composition des noms de la plupart des grands fleuves du Nord.

Pythéas composa en grec deux ouvrages, dans lesquels il exposoit ce qu'il avoit vu de remarquable. Le premier, sous le titre de description de l'Océan, contenoit une relation de son voyage par mer, depuis Gades jusqu'à Thulé. Le second étoit la description de celui qu'il avoit fait le long des côtes de l'Océan, jusques dans la mer Baltique.

Ce second ouvrage est appellé Période, par un ancien Scholiaste d'Apollonius de Rhodes, & Périple dans l'abrégé d'Artémidore d'Éphese; ce qui pourroit faire croire que le voyage, dont il exposoit l'histoire, avoit été fait en partie par terre, en partie par mer. Nous n'avons plus que quelques citations de ces écrits de Pythéas. Encore faut-il les prendre le plus souvent dans des Auteurs prévenus contre lui.

Dans l'une & l'autre de ces relations, l'Auteur rendoit compte de ce qu'il avoit remarqué sur la nature des pays septentrionaux, sur la qualité des terres, sur les mœurs des habitans; & ses censeurs sont forcés de convenir qu'il ne s'est point écarté de la vérité sur ces articles. Nous ne sçavons de ces détails que ceux qui nous ont

été conservés par Strabon ; qu'à Thulé, & dans les régions situées sous le même climat, on n'élevoit point d'animaux domestiques ; que les hommes aussi féroces que les animaux, se nourrissoient de fruits sauvages, les seuls qui pussent y croître, de légumes & de racines ; que la boisson des pays où l'on recueilloit du miel & du froment, étoit une liqueur formée de leur mêlange ; que le peu de chaleur du Soleil & les pluies fréquentes ne permettoient pas l'usage des aires pour battre le bled.

A ces détails sur l'Histoire naturelle & sur les mœurs des peuples, Pythéas joignoit les observations qu'il avoit faites pour déterminer la position des différens lieux. Il paroit qu'un des motifs de ses voyages avoit été de reconnoître les côtes; objet important pour une nation commerçante, comme étoit la sienne. Nous sçavons qu'il comptoit cinq jours de navigation depuis Gades, aujourd'hui Cadix, jusqu'au cap Sacré, nommé par les Modernes cap Saint Vincent ; ce qui ne peut avoir lieu qu'en naviguant terre-à-terre. Il avoit fait la même chose le long des côtes extérieures de l'Espagne & de presque toute la Gaule ; & suivant la même méthode, il estima la longueur de l'isle Britannique, en prenant depuis le cap Bétérium, le cap Cornwal, le plus avancé vers l'Occident. Mais, comme il n'avoit pas fait le tour entier de l'isle, il ne donnoit son estimation que pour une conjecture. Ératosthene & Hipparque avoient suivi ses mesures, pour déterminer les latitudes de l'Espagne, de la Gaule & de l'isle Britannique ; & la justesse de leurs déterminations vérifiées presque toutes dans la suite, nous montre quelle devoit être l'exactitude des observations de Pythéas. Strabon, qui se déchaîne en toute occasion contre ce Voyageur, reproche aux deux Astronomes la confiance qu'ils ont eue dans ses relations, & prétend réformer leurs latitudes. Mais, la fausseté visible de celles qu'il substitue, suffit pour le réfuter.

Si les censeurs de Pythéas, moins prévenus contre lui, avoient fait, en le critiquant, plus d'usage de ce jugement profond qu'on admire en eux ; s'ils avoient examiné ses ouvrages avec cette attention scrupuleuse que l'on doit à tout ce qu'on veut critiquer; s'ils avoient fait réflexion que comme le faux est quelquefois vraisemblable, le vrai ne l'est pas toujours, ils auroient rendu plus de justice à ce célébre Marseillois. Non qu'ils dussent épargner ce que ses relations pouvoient contenir de repréhensible, car nous ne prétendons pas qu'elles fussent entierement exemptes de fautes. Nous en reconnoissons quelques-unes dans le peu de fragmens qui nous en restent, & sans doute ce n'étoient pas les seules. Étranger dans les pays qu'il a décrits, il n'avoit eu ni le tems ni la facilité de vérifier ce que

lui disoient les habitans; il vivoit dans un siecle rempli de préjugés sur les matieres physiques ; enfin, il étoit Grec & voyageur. Que de sources de méprises,& peut-être de fictions! Mais, ces méprises que produit une ignorance qu'on ne peut pas même blâmer, ces fictions de détail que seme dans une relation l'amour du merveilleux, autorisent-elles à rejetter un fond de vérités qui fait l'essentiel de l'ouvrage? En remarquant ces fautes de quelque genre qu'elles fussent, en condamnant même avec sévérité celles qui méritoient de l'être, il falloit louer l'exactitude des observations de Pythéas, & faire sentir le mérite de ses voyages & de ses découvertes. Il falloit en un mot le représenter comme un homme auquel on ne peut refuser l'honneur d'avoir établi le premier la distinction des climats, par la différente longueur des jours & des nuits, & frayé la route vers des contrées que l'on croyoit inhabitables. Si le seul projet de cette entreprise mérite des éloges, combien n'en devons-nous pas à son exécution? L'étude peut nous rendre propres les découvertes étrangeres. Mais, pour en faire de nouvelles, pour porter nos pas au-delà des traces de ceux qui nous ont précédés, il faut un génie heureux, ardent, élevé, plein de cette noble avidité de sçavoir, que les difficultés irritent, & pour qui les obstacles sont des motifs. Ce goût vif & constant, inséparable des talens nécessaires pour la perfection des sciences, est en même tems la suite de ces qualités, & la preuve qu'on les possede.

PYTHÉAS, *Pytheas*, Πυθέας, (*a*) chef des Béotiens, engagea ce peuple à prendre les armes contre les Romains, vers l'an 147 avant Jesus-Christ. Les Béotiens & leurs alliés ayant été vaincus, le général Romain, Q. Cécilius Métellus, ordonna que si l'on prenoit Pythéas, on le lui amenât. Il fut pris en effet, & condamné à perdre la vie.

PYTHÉAS, *Pytheas*, Πυθέας, (*b*) célebre orateur Athénien, contemporain de Démosthene. Un jour, il osa parler en public, quoique fort jeune, pour dire son sentiment sur les résolutions que la République prenoit au sujet d'Alexandre le Grand. Un Citoyen, qui n'approuvoit point cette hardiesse, lui dit: *Eh quoi! vous osez parler si jeune de choses si importantes?* A quoi Pythéas répondit sans se déconcerter: *Cet Alexandre, que vous estimez un Dieu, n'est-il pas encore plus jeune que moi; pourquoi vous étonnez-vous qu'à mon âge je parle comme un homme doit parler?* Il falloit avoir un certain âge pour être admis à parler au peuple, comme cela paroît par les

(*a*) Pauf. pag. 423. & *seq.* Roll. Hist. Anc. T. V. pag. 130. & *suiv.*

(*b*) Plut. Tom. I. p. 751, 839, 858. Lucian. T. II. p. 946. Demosth. p. 199.

oraisons de Démosthene. Ce dernier eut divers démêlés avec Pythéas. *Voyez* Démosthene.

PYTHIAS, *Pythias*, (*a*) esclave dont le nom étoit célebre parmi les Poëtes. Térence en fait une servante de Thaïs.

PYTHIAS, *Pythias*, (*b*) fut lié d'une étroite amitié avec Damon, philosophe de la secte de Pythagore. *Voyez* Damon.

PYTHIE, *Pythia*, Πυθία, (*c*) nom que l'on donnoit à la Prêtresse qui montoit sur le sacré trépied d'Apollon dans le temple de Delphes. On croit, avec raison, que le nom de Pythie vient de la même origine que celui de Pytho, qui fut donné à la ville de Delphes, en mémoire de ce qu'un monstre, ou plutôt un tyran, qui désoloit cette ville, y avoit été tué par Apollon, qui par cette victoire avoit acquis le surnom de Pythien.

Dans les commencemens de la découverte de l'Oracle de Delphes, plusieurs phrénétiques s'étant précipités dans l'abîme, on chercha les moyens de remédier à un pareil accident. On dressa sur le trou une machine qui fut appellée Trépied, parce qu'elle avoit trois barres sur lesquelles elle étoit posée, & l'on commit une femme pour monter sur ce trépied, d'où elle pouvoit sans aucun risque recevoir l'exhalaison prophétique. On éleva d'abord à ce ministere de jeunes filles encore vierges, à cause de leur pureté, dit Diodore de Sicile, à cause de leur conformité avec Diane, & enfin parce qu'on les jugeoit plus propres, dans un âge tendre, à garder les secrets des Oracles.

On prenoit beaucoup de précautions dans le choix de la Pythie ; il falloit, comme nous l'avons dit, qu'elle fût jeune & vierge, mais il falloit qu'elle eût l'ame aussi pure que le corps. On vouloit qu'elle fût née légitimement, qu'elle eût été élevée simplement, & que cette simplicité parût jusques dans ses habits. Elle ne connoissoit, dit Plutarque, ni parfums, ni essences, ni tout ce qu'un luxe raffiné a fait imaginer aux femmes. Elle n'usoit ni du Cinnamome, ni du Ladanum. Le laurier & les libations de farine d'orge, c'étoit-là tout son fard, elle n'employoit point d'autre artifice. On la cherchoit ordinairement dans une maison pauvre, où elle eût vécu dans l'obscurité & dans une ignorance entiere de toutes choses. On la vouloit telle que Xénophon souhaitoit que fût une jeune épouse, lorsqu'elle entroit dans la maison de son mari, c'est-à-dire, qui n'eût jamais rien vu ni entendu. Pourvu qu'elle sçût parler, &

(*a*) Horat. Ars Poët. v. 238. Terent. T. I. p. 255.

(*b*) Cicer. de Offic. L. III. c. 10.

(*c*) Pausf. pag. 116, 122, 133. Diod. Sicul. pag. 523, 524. Suid. Tom. II. p. 660. Mith. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 491. Tom. II. p. 21. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. III. pag. 171. *& suiv.*

répéter ce que le Dieu lui dictoit, elle en sçavoit assez. Apollon se servoit de sa personne comme d'un organe pour se communiquer aux hommes. Il lui donnoit le mouvement selon qu'elle étoit disposée à le recevoir, & elle ne paroissoit jamais mieux disposée, que lorsque son imagination n'avoit pas encore donné d'entrée aux objets qui eussent pu changer la détermination de ce mouvement. Aussi, n'y avoit-il rien d'efféminé dans son langage; aussi, les oracles qu'elle prononçoit, n'étoient-ils point faits pour le plaisir des oreilles, ni pour exciter dans l'ame cette joie douce qu'excitoient ordinairement les poësies de Sapho. Aussi sa voix, dit Plutarque, atteignoit-elle jusqu'au-delà de dix siecles, à cause du Dieu qui la faisoit parler.

On s'apperçoit qu'une fille, telle que nous venons de décrire la Pythie, devoit être naturellement mélancholique. Ces sortes de tempéramens étoient nécessaires pour les Oracles, parce qu'ils s'allument plus aisément, & qu'ils sont, pour ainsi dire, plus proche de la phrénésie. On comparoit les effets de la vapeur prophétique aux effets du vin. Un homme stupide & atrabilaire devient furieux dans l'ivresse. L'enthousiasme étoit une espece d'ivresse dont les effets étoient plus ou moins violens, à proportion que la bile dominoit dans la personne enthousiasmée.

La coutume de choisir les Pythies fort jeunes dura très-long-tems, & se seroit toujours conservée sans un accident qui l'interrompit. Un jeune Thessalien étant à Delphes, devint amoureux d'une des Pythies qui étoit extrêmement belle, & l'enleva. Le peuple de Delphes, pour prévenir de pareils attentats, ordonna par une loi expresse, qu'à l'avenir on n'éliroit pour monter sur le Trépied, que des femmes au-dessus de cinquante ans. Il étoit bien difficile de rencontrer dans ces dernieres, les mêmes dispositions que l'on trouvoit dans de jeunes filles, la même pureté, la même simplicité, & la même ignorance. On y apportoit tous les soins nécessaires. On les trioit, pour ainsi dire, entre toutes les femmes de Delphes; & quelque âge qu'elles eussent, on exigeoit d'elles qu'elles fussent habillées comme de jeunes filles, afin de conserver au moins la mémoire de l'ancienne pratique. On se contenta dans les commencemens d'une seule Pythie. Elle suffisoit pour lors à ceux qui venoient consulter l'Oracle, & qui n'y venoient pas encore en grand nombre. Mais, dans la suite, lorsque l'Oracle fut tout-à-fait accrédité, on en élut une seconde pour monter sur le Trépied alternativement avec la premiere; & une troisieme pour leur subvenir en cas de mort ou de maladie. Enfin, dans la décadence de l'Oracle, il n'y en

ent plus qu'une; encore n'étoit-elle pas fort occupée.

L'on remarque que la Pythie ne pouvoit prophétiser qu'elle n'eût été enivrée par la vapeur qui sortoit du sanctuaire d'Apollon. Cette vapeur miraculeuse ne l'enivroit pas en tout tems & en toute occasion. Il y avoit bien des cérémonies à pratiquer, il y avoit bien des précautions à prendre. Le Dieu n'étoit pas toujours en humeur de l'inspirer. Les signes, qui devoient précéder ses approches, n'apparoissoient pas toutes les fois qu'on le souhaitoit. Eh! le moyen que ce Dieu pût répondre tous les jours à ceux qui l'interrogeoient? Ne falloit-il pas qu'il se transportât sans cesse d'un Oracle à l'autre? S'il étoit un jour à Delphes, il falloit qu'il fût le lendemain à Colophon; que de-là il allât à Claros; qu'il revînt à Délos; enfin, qu'il se trouvât dans tous les lieux où il avoit des Oracles. D'un autre côté, ce Dieu, comme les autres Dieux, étoit très-friand de sacrifices. Tous les sacrifices ne l'accommodoient pas. Il falloit souvent les recommencer plus d'une fois, parce qu'il se trouvoit toujours quelque défaut qui blessoit sa délicatesse. Il étoit même si difficile dans les premiers tems de l'Oracle, qu'il falloit lui sacrifier pendant un an entier, avant que de se le rendre propice. Il n'inspiroit alors la Pythie qu'une fois l'année, dans le mois que les habitans de Delphes appelloient Βύσιον. C'étoit le premier mois du printems. Ils disoient Βύσιον pour Πύσιον parce que dans leur dialecte le Β prenoit souvent la place du Π. Πύσιος est formé du prétérit parfait de πυνθάνεσθαι, qui signifie interroger, parce que c'étoit dans ce mois qu'on avoit la liberté d'interroger l'Oracle. Ils prétendoient qu'Apollon étoit venu au monde le septieme jour de ce mois. C'est pour cela qu'Apollon est appellé dans quelques Auteurs Ἑβδομαγενής, c'est-à-dire, né le septieme jour; & c'étoit proprement ce jour-là, que ce Dieu venoit à Delphes, comme pour payer sa fête, & qu'il se livroit dans la personne de sa Prêtresse, à tous ceux qui le consultoient. Ce jour célebre étoit appellé πολύφθοος; non parce qu'on mangeoit beaucoup de ces gâteaux faits de fromage & de fleur de froment, appellés φθοῖς, mais parce qu'Apollon étoit fort importuné par la multitude de ceux qui venoient le consulter. Πολύφθοος, signifioit la même chose que πολυπευθής, ou πολυμάντευτος.

On obtint dans la suite d'Apollon, qu'il inspireroit la Pythie une fois le mois. Tous les jours du mois n'étoient pas convenables. Il y en avoit qu'on appelloit ἀποφράδας, ou *nefastos*, jours exécrables, jours malheureux, où il étoit défendu par les loix d'interroger le Dieu de l'Oracle. La Pythie n'eût osé entrer au sanctuaire dans ces jours-là, il y alloit de sa vie. Apollon ne lui eût pas pardonné,

quand même elle y eût été contrainte par la violence. Aussi, trouvoit-elle toujours moyen d'esquiver par quelque réponse adroite, & qui fît prendre le change. C'est ce qui lui arriva avec Alexandre le Grand, qui voulut consulter l'Oracle avant que de passer en Asie. Il vint à Delphes dans un de ces jours de silence, où le sanctuaire étoit fermé. Il envoya prier la Pythie de monter sur le Trépied; elle refusa, & allégua la loi qui l'en empêchoit. Alexandre, irrité de ce refus, alla lui-même l'arracher de sa cellule, & l'entraîna par force au temple. La Pythie, contrainte de céder à l'empressement de ce Prince, lui dit, comme dans un transport prophétique: *Mon Fils, tu es invincible.* A ces mots, Alexandre s'écria qu'il ne vouloit point d'autre Oracle, & qu'il étoit content de ce qu'il venoit d'entendre.

On ne sçait pas précisément, si dans chaque mois le jour de l'installation de la Pythie étoit fixe & déterminé, ou si les Prêtres avoient la liberté de choisir entre les jours qui n'étoient point censés néfastes. On sçait seulement que la Pythie ne montoit sur le Trépied qu'une fois le mois. Le reste du mois s'employoit à préparer tout ce qui étoit nécessaire pour cette installation.

Les sacrifices faisoient la principale partie de la préparation. On n'entroit point au sanctuaire que l'on n'eût sacrifié. Apollon étoit sourd, la Pythie étoit muette. Il y avoit cinq Sacrificateurs en titre d'office, appellés Ὅσιοι c'est-à-dire, gens d'une sainteté éprouvée. Ils immoloient eux-mêmes les victimes. C'étoit à eux à prendre garde si elles étoient pures, saines, entieres & bien conditionnées. Ils y apportoient toute l'attention possible. Il falloit que la victime tremblât & frémît dans toutes les parties de son corps, lorsqu'elle recevoit les effusions d'eau & de vin. Ce n'étoit pas assez qu'elle secouât la tête comme dans les sacrifices ordinaires. Si quelqu'une de ses parties ne se fût ressentie de cette palpitation, on n'eût point installé la Pythie sur le Trépied, il en arrivoit de trop grands accidens.

Dans un sacrifice solemnel que l'on faisoit un jour pour des étrangers, la victime supporta les premieres effusions sans aucune palpitation. Les Sacrificateurs continuerent de l'arroser, & ne purent exciter dans son corps ce tremblement mystérieux, qu'après l'avoir toute baignée d'eau. Lorsqu'on alla prendre la Pythie, pour la mener au Trépied, elle résista longtems. Elle prévoyoit déjà ce qui lui devoit arriver. En effet, aux premieres paroles qu'elle proféra, l'on s'apperçut qu'elle ne pouvoit plus contenir le Dieu qui l'agitoit. Dans la fureur de son transport, elle s'élança vers la porte du temple, & se jetta contre terre. Le Prophete, qui s'appelloit Nicandre, & ceux

des Sacrificateurs appellés Ὅσιοι, qui étoient présens, s'enfuirent de peur. Ils revinrent quelques momens après, & l'enleverent à demi-morte. On ajoute qu'elle mourut quelques jours après.

Il étoit facile de connoître si la victime avoit, quant à l'extérieur, les conditions nécessaires pour être immolée, si elle étoit pure & sans tache, si elle étoit grasse & assez repue. Pour juger de ses parties internes, voici ce que l'on pratiquoit. On donnoit, par exemple, de la farine aux taureaux, on présentoit aux sangliers des pois que l'on appelloit ἐρεβίνθους. S'ils ne mangeoient pas, on les rejettoit sur le champ, comme animaux mal sains & immondes. On n'éprouvoit les chevres qu'avec de l'eau froide. Si elles frémissoient pendant qu'on les arrosoit, on les jugeoit dignes d'être offertes en sacrifice.

Voilà ce qu'il y avoit d'essentiel dans les sacrifices, qui devoient précéder la cérémonie de l'installation. La Pythie avoit sa préparation particuliere. Elle commençoit par une abstinence de trois jours. Cette abstinence aidoit merveilleusement au trouble de son esprit. Le jour de la cérémonie, elle se baignoit dans de l'eau de la fontaine de Castalie. Elle se lavoit ordinairement les pieds & les mains, & quelquefois tout le corps. A cette purification extérieure, elle en joignoit une intérieure. Elle avaloit une certaine quantité d'eau de la même fontaine de Castalie. Apollon avoit communiqué à cette eau une partie de sa vertu enthousiastique. Après cela, on lui faisoit mâcher quelques feuilles de laurier, cueillies encore près de cette fontaine de Castalie. Le laurier étoit le symbole de la divination, & n'étoit pas inutile à l'enthousiasme.

Le scholiaste de Lycophron ne convient pas que la Pythie ait mâché effectivement du laurier, mais nous ne sçavons pas sur quoi son doute pouvoit être fondé. Nous croyons que l'on doit s'en tenir au témoignage des Auteurs plus anciens que lui, & rien n'empêche que l'on ne prenne leurs passages à la lettre.

Le jour de l'installation étant venu, & la Pythie s'étant préparée ainsi que nous venons de le dire, Apollon ne manquoit jamais de dire qu'il étoit arrivé. Il prenoit la peine de secouer lui-même un laurier qui étoit devant la porte de son temple. Il faisoit trembler le temple jusqu'aux fondemens. D'ailleurs, la Pythie sentoit en elle-même quand il étoit présent. Car, l'eau qu'elle avoit bue, & le laurier qu'elle avoit mâché, n'avoient de vertu qu'autant que le Dieu étoit proche. Les Grands Prêtres, que l'on appelloit autrement les Prophetes, la conduisoient au sanctuaire, & la plaçoient sur le trépied.

Nous remarquerons ici d'après Origene, S. Chrysostôme & le scholiaste d'Aristophane, qu'elle s'asseyoit sur ce trépied dans la

situation la plus commode pour recevoir l'exhalaison prophétique, ensorte que rien ne fît obstacle à l'union immédiate qu'elle contractoit pour lors avec Apollon métamorphosé en vapeur subtile.

Pour dépeindre parfaitement la fureur de la Pythie sur le trépied, pour décrire son trouble, son agitation, ses transports, il faudroit participer un peu à son enthousiasme, & en ce cas, il vaut mieux n'en pas faire une peinture si parfaite.

Dès que la vapeur divine, comme un feu pénétrant, s'étoit répandue dans ses entrailles, on voyoit ses cheveux se dresser sur sa tête, son regard étoit farouche, sa bouche écumoit, un tremblement subit & violent s'emparoit de tout son corps. Elle veut s'arracher aux Prophetes qui la retiennent par force sur le trépied; ses cris, ses hurlemens font retentir le temple, & jettent une sainte frayeur dans l'ame des assistans. Elle ne peut plus suffire au Dieu qui l'agite. Elle s'abandonne à lui toute entiere. Déjà tout ce qu'elle a de mortel s'est éclipsé. Elle sçait déjà nommer tous les grains de sable; elle peut mesurer l'immensité des mers. Tous les siecles, tous les tems, toutes les destinées se rassemblent en foule dans son sein, & lui ferment le passage de la voix & de la respiration. Elle profere par intervalle quelques paroles mal articulées que le Prophetes recueillent avec soin. Ils les arrangent, & leur donnent la liaison & la structure qu'il leur faut. Lorsqu'elle avoit été un certain tems sur le trépied, les Prophetes la ramenoient dans sa cellule, où elle étoit ordinairement plusieurs jours à se remettre de ses fatigues, & souvent, dit Lucain, une mort prompte étoit le prix ou la peine de son enthousiasme.

Cette vapeur divine, qui agitoit la Pythie sur le trépied, n'avoit pas toujours la même vertu. Elle se perdit insensiblement. Sur quoi Cicéron dit: « Cette vapeur qui étoit dans » l'exhalaison de la terre, & » qui inspiroit la Pythie, s'est » donc évaporée avec le tems. » Vous diriez qu'ils parlent de » quelque vin qui a perdu sa » force. Quel tems peut consu- » mer ou épuiser une vertu » divine? Or, qu'y a-t-il de » plus divin qu'une exhalaison » de la terre qui fait un tel effet » sur l'ame, qu'elle lui donne » & la connoissance de l'avenir, » & le moyen de s'en expliquer » en vers? »

Un jour, cette Prêtresse d'Apollon donna deux oracles opposés, l'un aux Ioniens, & l'autre aux Achéens, au sujet des statues qu'ils regardoient comme leurs Dieux tutélaires; ce qui jetta entre deux peuples de même origine une semence de discorde affreuse. Dans un tems éclairé & bien policé, on auroit puni très-séverement la Prêtresse d'Apollon

pollon pour se jouer ainsi des Oracles.

Il ne faut pas confondre la Pythie avec la Sibylle de Delphes, vraie vagabonde, qui alloit de contrée en contrée débiter ses prédictions, qui ne montoit jamais sur le sacré trépied, & qui prophétisoit sans le secours des exhalaisons qui sortoient du sanctuaire de Delphes.

PYTHIE, *Pythias*, Πυθιὰς (a) fameuse Courtisanne, qui, dans un dialogue de Lucien, s'entretient avec Joesse & Lysias.

PYTHIEN, *ou* PYTHIUS, *Pythius*, surnom qui fut donné à Apollon, parce que ce Dieu avoit tué près de la ville de Delphes le serpent Python.

PYTHIENS, *ou* PYTHIQUES, *Pythia*, Πύθια (b) jeux que l'on institua à Delphes en l'honneur d'Apollon, au sujet de la défaite du serpent Python. Il est incertain en quel tems ces jeux furent établis, & on en ignore le premier instituteur. Car, lorsque Pausanias en donne la gloire à Diomede, qui fit bâtir un temple à son retour de Troie, en l'honneur d'Apollon Épibatérius, nous sommes persuadés qu'il se trompe, puisque leur institution précede de beaucoup le tems où vivoit ce héros. Ce qu'on peut dire de plus vraisemblable à ce sujet, c'est qu'il établit dans le lieu où il fit élever le temple dont on vient de parler, les mêmes jeux qu'on célébroit depuis long-tems à Delphes.

Dans les commencemens, ces jeux consistoient en un combat de poësie & de musique, dont le prix se donnoit à celui qui avoit fait & chanté la plus belle hymne en l'honneur du Dieu, qui avoit délivré la terre d'un monstre qui alloit la désoler. Les autres exercices n'y furent admis que dans la suite. Il paroît bien en effet que la chose étoit ainsi, par ceux qui y disputerent les premiers prix, puisqu'à la premiere représentation Chrysosthémis de l'isle de Crete remporta la victoire. Après lui, Philammon son fils fut vainqueur, & ensuite Thamyris fils de Philammon.

Ce qu'il y a de singulier, vu le respect qu'on avoit généralement pour tous ces jeux que la Religion avoit consacrés, & qui étoient spécialement dédiés à quelque Divinité, c'est que ni Orphée, qu'une haute sagesse & une profonde connoissance des mysteres rendoient recommandable; ni Musée, qui faisoit profession d'imiter en tout Orphée ne voulurent jamais s'abaisser à disputer les prix des jeux Pythiens. Un certain Éleuther y fut couronné à cause de sa belle voix, car l'hymne qu'il chanta

(a) Lucian. T. II. p. 739. *& seq.*

(b) Paus. pag. 146, 370, 485, 620. *& seq.* Strab. p. 421. Plut. Tom. I. pag. 908. Ovid. Metam. L. I. c. 13. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. pag. 205. Tom. VIII. pag. 133. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. I. 272. Tom. VII. pag. 223, 226. *& suiv.* Tom. X. p. 297.

n'étoit pas de lui. On dit aussi qu'Hésiode ne fut pas reçu à y disputer le prix, parce qu'en chantant il ne sçavoit pas s'accompagner de la lyre. Pour Homere, on prétend qu'il vint à Delphes consulter l'Oracle; mais qu'étant devenu aveugle, il fit peu d'usage du talent qu'il avoit de chanter & de jouer de la lyre en même tems. Les Peintres y étoient aussi reçus à disputer le prix, & Timagore fut préféré à Pénée frere de Phidias.

On fit des changemens à ces jeux. Ce fut la seconde année de la XLVII.e Olympiade, suivant la chronique de Pâros, & non pas la troisieme année de la XLVIII.e selon Pausanias, que les Amphictyons, qui, sous la conduite d'Euryloque, venoient de vaincre & d'exterminer les Crisséens, travaillerent à remettre sur pied les jeux Pythiens, interrompus pendant une longue suite d'années. Et pour mieux immortaliser leur victoire, ils ordonnerent qu'ils seroient incessamment célébrés avec une pompe & une magnificence qui ne s'y étoient jamais remarquées. Ce fut dans cette premiere Pythiade que les Amphictyons proposerent des prix, non seulement pour celui d'entre les Musiciens qui se trouveroit avoir chanté le mieux avec l'accompagnement de la cithare, le seul combat qui fût de l'ancienne institution des jeux Pythiens, mais encore pour le Musicien qui auroit le mieux chanté avec l'accompagnement de la flûte, & enfin pour celui d'entre les joueurs de flûte, qui se trouveroit avoir joué avec plus de propreté & d'élégance, sans l'accompagnement d'aucune voix. Pausanias ajoute aussitôt, que celui qui y remporta le prix du chant avec l'accompagnement de la cithare, fut Céphallen fils de Lampus; que le musicien qui remporta le prix du chant avec l'accompagnement de la flûte, fut Echembrote Arcadien; enfin, que dans le troisieme combat des joueurs de flûte sans aucun accompagnement de voix, le prix fut adjugé à Sacadas de la ville d'Argos. Les Amphictyons ne s'en tinrent pas là; ils crurent devoir mettre toutes choses en usage, pour donner un nouvel éclat aux jeux Pythiens, auxquels ils avoient l'honneur de présider au nom de toute la Grece, à raison de leur dignité; persuadés que c'étoit-là l'unique moyen de signaler la reconnoissance des Grecs & leur zele pour la gloire du Dieu, qui venoit de leur procurer une si grande victoire. Non contens donc de l'ancienne simplicité des jeux Pythiens, & des nouveaux combats de Musiciens qu'ils venoient d'y ajouter, ils voulurent encore y réunir les différentes especes de jeux, dont le spectacle étoit, & plus brillant, & plus intéressant. Ainsi, la Grece eut le plaisir de voir célébrer alors pour la premiere fois dans les campagnes de Delphes, tous les mêmes jeux qu'elle avoit coutume de voir à Olympie, à la réserve des seu-

les courses de chars, que Pausanias dit en termes formels en avoir été exceptées.

Cependant, comme la course tenoit le premier rang dans les jeux Olympiques, les Amphictyons ne crurent pas devoir envier aux spectateurs celui de tous les exercices qui étoit le plus de leur goût. Dans cette vue, ils ordonnerent qu'il y auroit aussi deux sortes de courses à pied pour les jeunes gens; la premiere appellée Δίαυλος, ou course du double stade, dans laquelle les athletes parcouroient deux fois tout d'une haleine la longueur du stade; c'est-à-dire, qu'après avoir atteint le but, ils revenoient sur leurs pas à la barriere; la seconde, appellée Δόλιχος, la plus longue de toutes les courses Agonistiques, puisque, selon le scholiaste d'Aristophane, elle étoit de vingt stades, & même de vingt-quatre, si l'on en croit Suidas.

D'après ces observations, l'on voit que jamais les jeux Pythiens n'avoient été célébrés avec une telle magnificence. A la magnificence se joignit encore la libéralité, afin que tout répondît à la grandeur de la fête. Au lieu d'une simple couronne de branches de laurier dont on avoit coutume de récompenser l'adresse du vainqueur, les Amphictyons distribuerent des sommes d'argent à tous les vainqueurs, dans les différens genres de combats que nous venons d'indiquer; ce qui fit donner à leurs jeux le nom de ἀγὼν χρηματίτης, de combat dont le prix étoit une certaine somme d'argent, à la différence des anciens jeux Pythiens, qui portoient le nom de ἀγὼν στεφανίτης, c'est-à-dire, de combat dans lequel l'athlete victorieux ne remportoit pour prix de son adresse qu'une simple couronne faite de branches de laurier. A la vérité cette largesse des Amphictyons n'eut lieu que cette fois là seulement; & ils y employerent une petite partie du butin immense qu'ils venoient de faire sur les Crisséens.

Que les prix ayent été distribués en argent aux vainqueurs dans les premiers jeux Pythiens, renouvellés par les Amphictyons après leur victoire sur les Crisséens; c'est un fait attesté, non seulement par les témoignages positifs de Pausanias & de l'ancien scholiaste Grec de Pindare, mais encore par la chronique de Pâros; monument authentique, que l'on ne peut soupçonner d'aucune altération, & qui, par cet endroit-là, l'emporte de beaucoup sur l'autorité des Écrivains même les plus célebres, dont la plupart des manuscrits ne sont parvenus jusqu'à nous que défigurés en plusieurs endroits par l'ignorance des copistes.

Au reste, dès la seconde célébration des jeux Pythiens, les Amphictyons reprirent l'ancien usage d'adjuger aux vainqueurs une simple couronne de laurier, persuadés apparemment que la plus foible marque de la victoire étoit suffisante pour des gens

d'honneur, & que la gloire ſeule étoit un aſſez puiſſant aiguillon pour les belles ames, ſans qu'il fût beſoin de les amorcer encore par l'appât d'un vil intérêt.

Ce ne fut pas là pourtant la ſeule réforme que firent les Amphictyons dans la ſeconde Pythiade. Non ſeulement ils ôterent aux athletes victorieux les récompenſes pécuniaires, en portant une loi, qu'ils ſe contenteroient à l'avenir d'une ſimple couronne de laurier; mais de plus, ils jugerent à propos de retrancher encore les combats des joueurs de flûte, ayant remarqué que les ſons de cet inſtrument avoient quelque choſe de triſte & de lugubre, & même en quelque ſorte, de mauvais augure. En effet, les flûtes, & les vers faits ſur le ton plaintif, les élégies, les regrets funebres, avoient toujours été regardés comme ayant enſemble un rapport ſi parfait, que l'on ne s'étoit jamais ſervi d'aucun autre inſtrument pour les accompagner; & c'eſt préciſément par cet endroit-là, que les flûtes parurent être très-peu convenables à des jeux qui ne reſpiroient que la gaieté & la joie, puiſqu'il ne s'y agiſſoit principalement que de célébrer la victoire & le triomphe d'un Dieu, par des hymnes & des cantiques compoſés en ſon honneur. Cantiques dont les airs devoient être majeſtueux, mais en même tems vifs & enjoués, & non pas languiſſans & traînans comme le ſont ceux des plaintes amoureuſes, des élégies & des chanſons funebres, qui demandent un genre de muſique abſolument oppoſé à celui des hymnes & des cantiques compoſés, ſoit à la louange des Dieux, ſoit pour honorer la mémoire des grands hommes.

Strabon, parlant des différens combats de muſiciens, dont les Amphictyons régalerent la Grece dans la célébration de leurs premiers jeux Pythiens, fait en particulier mention de l'air que jouoient les joueurs de cithare; air qui avoit été inventé exprès pour cette fête, & qui portoit le nom de Νόμος Πυθικὸς, d'air ou de chant Pythien. Il ajoute enſuite, que cet air étoit compoſé de cinq parties; que la premiere s'appelloit ἀνάκρουσις, la ſeconde ἄμπειρα, la troiſieme κατακελευσμὸς, la quatrieme ἴαμβοι καὶ δάκτυλοι, & la cinquieme σύριγγες. Il conclut enfin, que l'auteur de ce chant Pythien avoit eu en vue d'y donner une peinture vive du combat d'Apollon contre le ſerpent Python; que la premiere partie du chant, nommée ἀνάκρουσις, déſignoit le prélude du combat; que la ſeconde ou μπειρα, marquoit le commencement du combat; que la troiſieme ou κατακελευσμος, peignoit le combat même; que la quatrieme ἴαμβοι καὶ δάκτυλοι, c'eſt-à-dire, compoſée de ïambes & de dactyles, repréſentoit le pean ou chant de victoire qui ſe compoſoit toujours dans ces deux meſures de vers; qu'enfin la cinquieme partie, qui portoit le nom de σύριγγες, imitoit

les sifflemens aigus que le serpent Python avoit fait en mourant. Strabon auroit pu ce semble, joindre à cet air de cithare, particulier aux jeux Pythiens, l'air de flûte composé aussi pour les mêmes jeux, & nommé ὀδοντισμὸς, parce qu'il imitoit admirablement bien le grincement de dents & la rage du même dragon expirant.

Nous ne devons pas omettre que dans le passage de Strabon que nous venons de citer, ce sçavant Géographe dit positivement, que les Amphictyons, dans cette premiere célébration des jeux Pythiens, après leur victoire sur les Crisséens, ajouterent encore des courses de chevaux à tous les autres spectacles dont Pausanias fait le dénombrement; en quoi Strabon se trouve parfaitement d'accord avec Thessalus fils d'Hippocrate. Mais, quant à ces courses de chevaux, Pausanias n'en dit pas la moindre chose, & il donne même à entendre que ce ne fut point dans la premiere Pythiade, mais seulement dans la seconde, que les Amphictyons décorerent les jeux Pythiens de cette nouvelle sorte de spectacle, & que ce fut Clisthene le Sicyonien, qui le premier y remporta le prix de la course des chars.

Terminons cet article, en observant qu'anciennement ces jeux n'étoient célébrés que tous les huit ans, mais que dans la suite ils le furent tous les quatre ans, & servirent d'époque aux habitans de Delphes & des environs. Le tems de leur célébration, suivant Diodore de Sicile, Pausanias & Plutarque, concouroit régulierement avec la troisieme année de chaque Olympiade. Ce furent les Amphictyons qui firent ce changement, sur quoi on peut consulter le P. Petau, Scaliger, & en particulier les Cycles du sçavant Dodwel.

Les Romains, sur quelques vers de Martius, adopterent ces jeux l'an 642 de la fondation de leur ville, & leur donnerent le nom d'Apollinaires. *Si vous voulez vaincre l'ennemi*, portoit la prédiction de ce devin, *établissez des jeux en l'honneur d'Apollon.* D'abord c'étoit le Préteur qui étoit préposé à la représentation de ces jeux, puis on établit des Quindécemvirs, qui en prirent soin, & qui devoient les donner à la maniere des Grecs.

PYTHIONICE, *Pythionice*, Πυθιονίκη, (a) que d'autres appellent Pythonice. *Voyez* Pythonice.

PYTHIS, *Pythis*, Πύθις, (b) fils de Delphus, donna, selon Pausanias, son nom à la ville de Delphes.

PYTHIUM, *Pythium*, (c) Πύθιον, (c) ville de Macédoine vers les confins de cette contrée du côté de la Grece. Elle étoit dans un canton, nommé Tripolis, parce qu'il y avoit trois villes, & Pythium en étoit une. Cette ville n'étoit pas éloignée

(a) Plut. T. I. p. 751.
(b) Pauf. p. 619.

(c) Plut. Tom. I. p. 262. Tit. Liv. L. XLII. c. 53. L. XLIV. c. 2, 32, 35.

de la forteresse de Pétra, non plus que des monts Cambuniens.

PYTHIUS, *Pythius*, Πύθιος, (*a*) Prince Lydien, fils d'Atys, faisoit sa résidence à Célenes en Phrygie. Il passoit pour le Prince le plus opulent qui fût alors après Xerxès. Lorsque ce dernier vint à Célenes, Pythius le reçut lui & toute son armée avec une magnificence incroyable, & lui offrit tous ses biens pour fournir aux frais de son expédition. Xerxès surpris, & en même tems charmé d'une offre si généreuse, eut la curiosité d'apprendre à quoi montoient donc ses richesses. Pythius lui répondit que dans la vue de les lui offrir, il en avoit fait un compte exact, & qu'elles montoient pour l'argent à deux mille talens, c'est-à-dire, six millions, & pour l'or à quatre millions de Dariques moins sept mille, c'est-à-dire, à quarante millions moins soixante-dix mille livres, en comptant le Darique sur le pied de dix livres. Il lui offroit toutes ces sommes, ajoutant que ses revenus lui suffisoient pour l'entretien de sa maison. Xerxès lui marqua une vive reconnoissance, fit une amitié particuliere avec lui, &, pour ne pas se laisser vaincre en générosité, au lieu d'accepter ses offres, il l'obligea de recevoir les sept mille Dariques qui manquoient à sa somme pour faire un compte rond.

Après un trait comme celui que nous venons de rapporter, qui ne croiroit que la vertu particuliere & le caractere personnel de Pythius auroient été la générosité & le mépris des biens? Cependant, c'étoit le Prince du monde le plus ménager, & qui à une sordide avarice pour lui-même joignoit une dureté inhumaine à l'égard de ses sujets, qu'il occupoit sans cesse à des travaux pénibles & infructueux, en les obligeant de creuser pour lui des mines d'or & d'argent qui se trouvoient dans son domaine. Pendant son absence, fondant tous en larmes, ils porterent leurs plaintes devant la Princesse épouse de Pythius, & implorerent son secours. Elle employa un moyen fort extraordinaire pour faire sentir à son mari, & lui faire toucher au doigt l'injustice & le ridicule de sa conduite. A son retour, elle lui fit servir un repas, magnifique en apparence, mais qui n'étoit rien moins que repas. Entrée, service, rôti, entremets, tout étoit d'or ou d'argent, & le Prince, au milieu de ces riches mets, & de ces viandes en peinture demeura affamé. Il devina facilement le sens de l'énigme, & comprit que la destination de l'or & de l'argent n'étoit pas le simple spectacle, mais l'usage; & que négliger, comme il faisoit, la culture des terres en occupant tous ses sujets au travail des mines, c'étoit réduire le pays & se réduire lui-même à la famine. Il se contenta

(*a*) Herod. L. VII. c. 27, 28, 38, 39. Plut. Tom. II. p. 262. Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 187. & *suiv.*

donc dans la suite d'y en faire travailler seulement la cinquieme partie. C'est Plutarque qui nous a conservé ce fait dans un traité, où il en ramasse beaucoup d'autres pour prouver l'habileté & l'industrie des dames.

Ce Prince, qui avoit fait des offres si obligeantes à Xerxès, lui ayant demandé en grace quelque tems après que de cinq de ses fils qui servoient dans l'armée il voulût bien lui laisser l'aîné pour être l'appui & la consolation de sa vieillesse; le Roi, outré jusqu'à la fureur d'une proposition si raisonnable, fit égorger ce fils aîné sous les yeux de son pere, lui faisant entendre que c'étoit par grace qu'il lui laissoit la vie à lui & au reste de ses enfans; & ayant fait couper le corps mort en deux parts qu'on plaça à droite & à gauche, il fit passer au milieu toute son armée, comme pour l'expier par un tel sacrifice. Quel monstre dans la nature qu'un Prince de cette sorte! Quel fonds est-il possible de faire sur l'amitié des Grands, & sur les protestations les plus vives de service & de reconnoissance?

PYTHIUS, *Pythius*. *Voyez* Cannius (C.).

PYTHO, *Pytho*, Πυθὼ, un des noms de la ville de Delphes. *Voyez* Delphes.

PYTHOCLÈS, *Pythocles*, Πυθοκλῆς, (*a*) Athénien, fut condamné à mort avec quelques autres, parmi lesquels étoit Phocion.

PYTHOCLÈS, *Pythocles*, Πυθοκλῆς, (*b*) Sicyonien, un des descendans d'Aratus, étoit fils de Polycrate. *Voyez* Polycrate.

PYTHOCLIDE, *Pythoclides*, Πυθοκλείδης, (*c*) enseigna, selon Aristote, la musique à Périclès.

PYTHODORE, *Pythodorus*, Πυθόδωρος, (*d*) habitant de Cumes, un de ceux qui voulurent un jour prendre Thémistocle pour l'amener au Roi de Perse.

PYTHODORE, *Pythodorus*, Πυθόδωρος, (*e*) Capitaine Athénien, ayant été envoyé au secours des Léontins, vers l'an 427 avant Jesus-Christ, fut exilé à son retour, pour n'avoir pas entrepris la conquête de la Sicile.

PYTHODORE, *Pythodorus*, Πυθόδωρος, (*f*) étoit Archonte d'Athenes, lorsque les Lacédémoniens prirent cette ville, & qu'ils y établirent les trente tyrans. Comme l'administration de Pythodore ne dura que peu de jours, les Athéniens ne comptoient point son archontat; mais, ils appelloient cette année, une année d'anarchie.

PYTHODORE, *Pythodorus*, Πυθόδωρος, (*g*) Athénien, du bourg d'Acharnes. Démosthene en fait mention dans sa harangue contre Polyclès.

PYTHODORE, *Pythodorus*,

(*a*) Plut. T. I. p. 758.
(*b*) Plut. T. I. p. 1027.
(*c*) Plut. T. I. p. 153.
(*d*) Plut. T. I. p. 124.
(*e*) Thucyd. p. 295. Roll. Hist. Anc. Tom. II. p. 425.
(*f*) Xenoph. p. 461.
(*g*) Demosth. Orat. in Polycl. p. 1088.

Πυθοδωρος, (a) Athénien, étoit porte-torche du tems de Démétrius Poliorcete, & eut seul le courage, mais en vain, de s'opposer au projet de ce Prince, qui voulut se faire initier en même tems aux petits & aux grands mysteres; ce qui n'étoit pas permis, & ce qui étoit sans exemple.

PYTHODORE, *Pythodorus*, Πυθοδωρος, (b) personnage distingué, suivant Cicéron, dans son oraison pour Lelius Flaccus.

PYTHOLAS, *Pytholas*, (c) Πυθόλας, Thessalien, qui, ayant obtenu du peuple à Athenes le droit de bourgeoisie, en fut dépouillé par les Magistrats.

PYTHOLAUS, *Pytholaüs*, Πυθόλαος, (d) frere de Thébé, fille de Jason & femme d'Alexandre, tyran de Pheres. *Voyez* Alexandre.

PYTHON, *Python*, Πύθων, (e) sur la mort duquel un air lamentable d'Olympe avoit été composé, selon Plutarque. Mais, on ne sçait pas précisément qui ce pouvoit être. C'étoit apparemment quelque héros de ce pays-là, quelqu'homme célebre, quelque fondateur de ville. Il y en avoit une appellée Pythopolis, & située dans la Mysie. Or, Olympe étoit Mysien d'origine.

PYTHON, *Python*, Πύθων, (f) Rhéteur de Byzance, fut un des ambassadeurs que Philippe, pere d'Alexandre le Grand, envoya un jour à Thebes, pour rompre & dissiper les diverses factions qui s'étoient formées. Python parloit bien, & Philippe avoit une grande confiance en son éloquence. On nous a conservé le discours que Python prononça dans l'assemblée des Béotiens, & il ne fallut rien moins que l'orateur Démosthene pour arrêter & détruire l'effet qu'avoit produit sur les Béotiens la harangue de Python.

Il est à remarquer que Python se distinguoit tellement par son éloquence vive & persuasive à laquelle il étoit difficile de résister, qu'auprès de lui les autres députés ne faisoient que bégayer; mais, il trouva ici son maître. Aussi Démosthene, dans une harangue où il rapporte les services qu'il a rendus à la République, fait sonner celui-ci fort haut, & place à la tête de ses exploits politiques l'heureux succès de cette importante négociation. « Alors, dit-il, je ne » le cédai point à Python de » Byzance, qui s'emportoit furieusement contre nous, & » qui rouloit les flots de son » éloquence, comme un torrent » qui menaçoit de tout entraîner. »

Python, comme l'assure le

(a) Plut. T. I. p. 900.
(b) Cicer. Orat. pro L. Flacc. c. 41.
(c) Demosth. Orat. in Neær. p. 876.
(d) Plut. T. I. p. 297.
(e) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lettr. T. XIII. p. 228, 229.

(f) Demosth. Orat. de Halones. pag. 71. Epist. 2. p. 193. in Aristocr. p. 744 & *seq.* Athen. p. 550. Diod. Sicul. pag. 554. Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. I. c. 5. & *seq.* Roll. Hist. Anc. Tom. III. p. 518.

même Démosthene, ayant tué le Roi Cotys, crut qu'il ne pouvoit être nulle part plus en sûreté qu'à Athenes; & s'y étant retiré, il y obtint le droit de Bourgeoisie. Mais, dans la suite, pensant qu'il seroit plus avantageux pour lui de se tourner du côté de Philippe, il abandonna le parti des Athéniens.

On cite de lui un trait qui donne une assez bonne idée de son esprit. Ses concitoyens divisés étoient près de s'attirer beaucoup de malheurs. Pour les détourner, voici comme il s'y prit: « Messieurs, dit-il, aux » Byzantins assemblés, en leur » faisant remarquer sa taille, » vous voyez comme je suis » gros & replet; ma femme l'est » encore plus, & néanmoins un » seul lit nous reçoit l'un & » l'autre, quand nous sommes » d'accord; lorsque nous sommes » brouillés, la maison entiere » n'est pas assez grande pour » nous deux. » Ce trait d'ingénuité produisit l'effet que Python s'étoit proposé, & franchement elle le méritoit bien.

PYTHON, *Python*, Πύθων, (*a*) un des Lieutenans d'Alexandre le Grand, fut envoyé avec Séleucus au temple de Sérapis pour consulter le Dieu sur la maladie du Roi, qui mourut le surlendemain.

PYTHON, *Python*, Πύθων, (*b*) joueur de flûte. *Voyez* Caphisias.

PYTHON, *Python*, Πύθων, Officier qui, l'an de Rome 583, & 169 avant Jesus-Christ, commandoit avec Philippe pour les Macédoniens la garnison de Cassandrie. *Voyez* Cassandrie.

PYTHON, *Python*, Πύθων, (*c*) monstre que les écrits des Poëtes ont rendu si célebre. On en raconte l'histoire bien diversement, & il n'est pas aisé de démêler ce qu'il peut y avoir de vrai dans le prodigieux amas de circonstances fabuleuses dont on l'a enveloppée. Nous allons rapporter le plus succinctement possible, ce que l'on en a dit, en commençant par Homere, qui explique fort au long la naissance & la mort de ce monstre dans l'hymne sur Apollon, & qui, au lieu de Python, l'appelle Typhon.

Junon, irritée contre Jupiter, de ce qu'après l'avoir choisie pour épouse entre toutes les immortelles, il avoit osé enfanter la belle, la puissante Pallas, sans l'associer à ce grand ouvrage; indignée d'ailleurs de n'avoir pu mettre au jour qu'un fils contrefait, que Jupiter avoit estropié en le précipitant du haut des cieux, pour le rendre encore plus difforme, résolut d'employer tout pour se venger, sans pourtant donner d'atteinte à la fidélité conjugale. Elle descend du haut des cieux, toute déterminée à ne plus habiter avec son époux. Elle invoque la terre & les Titans qui demeurent dans

(*a*) Plut. T. I. p. 706.
(*b*) Plut. T. I. p. 387.
(*c*) Pauf. p. 619, 620. Homer. Hym. in Apoll. Athen. p. 701. Plut. Tom. I. pag. 286. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. III. p. 159. & *suiv.*

les abîmes du Tartare, & leur demande leur assistance, pour produire un chef-d'œuvre qui fût aussi supérieur à Jupiter en force & en puissance, que Jupiter l'étoit à Saturne. Elle frappe la terre avec effort ; la terre s'émeut aux violentes secousses qu'elle lui donne. Junon est transportée de joie, elle sent que ses vœux sont accomplis. Elle demeure une année entiere dans les temples que les mortels lui avoient élevés sur la terre. Lorsqu'elle fut à terme, après une année révolue, elle mit au jour un monstre furieux qui ne ressembloit ni aux Dieux ni aux hommes, le cruel, le terrible Typhon. Elle le donna à la terre pour être le fléau des mortels. Qui eût osé s'opposer à sa fureur & lui donner le coup de la mort! Apollon l'entreprend, il le perce de ses traits & l'étend par terre. Le monstre pousse des cris affreux en se roulant sur la poussiere, & jette enfin le dernier souffle. Apollon s'écrie dans les premiers transports de sa joie, & insulte le monstre en ces termes :
« Pourris maintenant, Dragon
» cruel, & ne fais plus de mal
» aux mortels qui viennent ici
» m'immoler des hécatombes.
» Ni Typhée ni la chimere ne te
» peuvent garantir de la mort.
» L'humidité de la terre & la
» chaleur du soleil vont mettre
» ton corps en pourriture. »
Homere ne se sert que du verbe πύθω, pour exprimer la putréfaction du monstre, & ajoute que depuis ce tems-là il fut appellé Πύθων, & qu'Apollon eut le nom de Pythien.

Callimaque nous apprend que Python avoit sa demeure sur les bords du fleuve Plistus, & que de ses replis il environnoit neuf fois le mont Parnasse. Stace a dit qu'il se replioit sept fois autour de Delphes, & que lorsqu'il eut été tué, il occupoit cent arpens de terre en longueur. Callimaque ne nous dit rien de sa naissance, & ne paroît point différer d'Homere dans les circonstances de l'âge qu'avoit Apollon quand il le tua ; si ce n'est qu'il semble insinuer qu'Apollon le tua, parce qu'il lui disputoit la possession de l'oracle de Delphes. C'est aussi le sentiment d'Euripide, d'Apollodore, d'Éphore, de Pausanias, & de quelques autres qui le représentent comme le gardien de l'oracle, qui avoit sa demeure près de l'antre prophétique, ou plutôt sous le trépied même d'Apollon.

D'autres ont dit qu'Apollon encore enfant, le tua pour venger Latone sa mere qu'il avoit poursuivie pendant sa grossesse, par l'ordre de la jalouse Junon. Cléarque de Soles, disciple d'Aristote, raconte que Latone étant partie de l'isle d'Eubée avec ses deux enfans, Apollon & Diane, passa auprès de l'antre où se retiroit Python ; que le monstre sortit pour les assaillir, & que Latone ayant pris Diane entre ses bras, monta sur une pierre, d'où elle cria à Apollon, ἴε παῖ ; *frappe, mon fils.* Les

Poëtes, par le privilege qu'ils ont de jetter du merveilleux dans leurs narrations, ont ajouté à ce conte, que toutes les nymphes de l'antre Corycien, filles du fleuve Pliſtus, accoururent en foule pour aſſiſter à ce combat d'Apollon contre Python; qu'elles encouragerent le Dieu par mille acclamations, & qu'elles crierent à l'imitation de Latone ἴε παῖ, & c'eſt de-là que ces mots ἴε παῖ, ἴε παιήων, & d'autres ſemblables, ont ſervi de refrein à toutes les chanſons qu'on a faites en l'honneur d'Apollon.

Aucun des Poëtes que nous venons de citer, n'a contredit Homere ſur la naiſſance de Python. Ovide en a parlé différemment. Il raconte qu'après le Déluge, la terre qui étoit couverte de fange & de limon, produiſit des animaux d'une infinité d'eſpeces, & que parmi tant de monſtres différens, elle engendra le redoutable Python, dragon énorme, qui fut long-tems la terreur des mortels. Antonius Libéralis en parle dans les mêmes termes. Stace l'appelle *Terrigenam Pythona*. Ce ſentiment d'Ovide, ſi l'on y prend garde, revient aſſez à celui d'Homere; car nous avons vu dans l'hiſtoire qu'Homere nous a donnée de la naiſſance de Python, que Junon tira du ſein de la terre les vapeurs qui ſervirent à la génération de ce monſtre; & de plus, Ovide a remarqué que la terre l'engendra avec regret, *illa quidem nollet*, & nous laiſſe appercevoir par ces paroles, qu'elle l'engendra par l'ordre de Junon.

Mais, ſi l'on a varié ſur la naiſſance de Python, on n'a pas moins varié ſur les circonſtances de ſa mort. De ceux qui conviennent avec les Auteurs que nous avons cités, que Python fut tué à Delphes, il y en a qui ont dit que le corps du dragon fut jetté dans la mer, & que la mer le rejetta ſur la côte des Locriens qu'on a appellés Ozoles, à cauſe de la puanteur qu'exhaloit le monſtre. D'autres ont dit que le combat d'Apollon contre Python, s'étoit paſſé à Delphes; que le monſtre ayant été bleſſé, s'enfuit par le chemin qu'on appelloit ſacré, juſques dans la vallée de Tempé; qu'Apollon l'y pourſuivit, mais qu'il le trouva mort, & même déjà enterré. Aïx, fils du monſtre, lui avoit rendu ce dernier devoir. Cette opinion, ſi nous la recevions, quant à la ſépulture de Python, ruineroit notre étymologie du nom de Pytho, que quelques-uns font venir de l'ancien verbe πύθεσθαι, dont la premiere ſyllabe eſt longue; & qui ſignifioit anciennement dans la langue Grecque, la même choſe que σήπεσθαι; c'eſt de ce verbe qu'on a formé le nom Latin *putere*, auſſi-bien que le mot François qui lui répond. Cette étymologie eſt fondée ſur ce que le monſtre Python, ayant été tué près de Delphes, fut abandonné à la pourriture dans l'endroit même où il avoit été tué.

On ajoute qu'Apollon fut con-

traint de s'enfuir jusqu'aux extrêmités de la Grece, pour expier le meurtre de Python. Stace a écrit que ce fut Crotopus le sixieme ou le septieme Roi d'Argos, qui le purifia. On a cru que c'étoit en mémoire de ce combat & de cette poursuite, que les habitans de Delphes célébroient tous les neuf ans une fête qu'ils appelloient σεπτήριον. Voici quelle en étoit la cérémonie. On dressoit une cabane de feuillages dans la nef du temple d'Apollon, qui représentoit la sombre demeure de Python. On venoit en silence y donner assaut par la porte qu'on appelloit Dolonie. On y amenoit après cela un jeune garçon ayant pere & mere, qui mettoit le feu dans la cabane avec une torche ardente. On renversoit la table par terre, & puis chacun s'enfuyoit par les portes du temple. Le jeune garçon sortoit de la contrée, & après avoir erré en divers lieux, où il étoit réduit en servitude, il arrivoit enfin en la vallée de Tempé, où il étoit purifié avec beaucoup de cérémonies.

Voilà toute l'histoire du serpent Python à quelques circonstances près, que nous n'avons pas cru assez importantes pour les rapporter. Nous ne croyons pas non plus devoir recueillir ici toutes les moralités qu'on a tirées de cette fable, ou les explications physiques que Macrobe & d'autres nous en ont données, ou enfin toutes les rêveries auxquelles les Alchymistes se sont abandonnés sur ce sujet. Des esprits raisonnables n'adopteroient point des explications, qui n'ont jamais eu de fondement que dans le cerveau de quelques visionnaires, qui vouloient faire des livres. M. Hardion a toujours cru avec raison qu'on pouvoit envisager autrement les fables de l'antiquité ; & qu'il n'y en avoit presque aucune dont on ne pût tirer quelques vérités historiques, en les dépouillant des ornemens que les Poëtes leur ont prêtés. C'est ce que, ajoute M. Hardion, je vais essayer de faire dans la fable du serpent Python.

Dans ce qu'Homere nous a dit de Typhon, l'on s'apperçoit sans peine qu'il n'a voulu parler que d'un homme que sa méchanceté avoit fait regarder comme un monstre furieux, qui n'avoit rien d'humain, & à qui on ne pouvoit donner une naissance humaine. Les Poëtes anciens, accoutumés à exagérer, & à faire toutes choses plus grandes que nature, n'ont pu se tenir dans les bornes de la simplicité, ni de la vraisemblance, lorsqu'ils ont voulu louer la vertu, ou décrier le vice. Ils ont élevé au-dessus de l'homme, les Princes sages & vertueux qui s'étoient fait aimer par leur douceur & par leur modération, ils en ont fait des demi-Dieux & des héros. Tout au contraire, ils ont métamorphosé en monstres & en dragons, ceux qui s'étoient rendu odieux par leur méchanceté. C'est ce qu'a fait Homere au sujet de

Typhon, qui ne ressembloit, dit-il, ni aux Dieux ni aux hommes, & que Junon irritée avoit envoyé sur la terre, pour être le fléau des hommes. Ce portrait qu'en fait Homere, a porté sans doute Plutarque à le mettre au rang de ces démons, qui étoient d'une nature moyenne entre les hommes & les Dieux, & qui, selon les principes de Zoroastre & des Philosophes qui l'ont suivi, étoient les auteurs des maux qui arrivoient sur la terre. Ces démons, selon le même Plutarque dans la vie de Sylla, n'étoient que les ames de ceux qui pendant leur vie s'étoient livrés à leurs passions déréglées, & n'avoient fait aucun usage de leur raison. Tels étoient les Tityus & les Typhons. Il cite entre autres le Typhon d'Homere, qui s'empara de Delphes, & mit le trouble & la confusion dans le sanctuaire de l'oracle. Nous voyons que selon ce sentiment, Python étoit un homme, qui, après sa mort, avoit été métamorphosé en démon ou en dragon. Plutarque, dans un autre traité, rejette tout ce qu'on dit du combat d'Apollon contre Python, & de la fuite de Python. Il prétend que cette cabane de feuilles que l'on construisoit tous les neuf ans dans le temple d'Apollon, ne représentoit point la demeure d'un dragon, mais celle d'un Tyran ou d'un Roi; & que le reste de la cérémonie avoit rapport à quelque grand crime commis anciennement par ce Tyran.

La vérité commence à se démêler dans ce que nous venons de rapporter. Pausanias va achever de nous éclaircir, s'il est vrai qu'on puisse s'éclaircir entierement sur un fait, qui a été même inconnu aux anciens qui ont travaillé à l'approfondir. Pausanias, en recherchant l'origine du nom de Pytho, nous apprend que Delphus, petit-fils de Lycorus, eut un fils nommé Pythis, qui donna le nom de Pytho à la ville de Delphes. Nous trouvons dans ce Pythis le Python d'Homere, & le Tyran dont parle Plutarque; car, Pausanias écrit à son sujet, que l'histoire qui avoit le plus de cours, étoit qu'il avoit été tué par Apollon à coups de traits; c'est-à-dire, qu'on avoit attribué la cause de sa mort à la colere d'Apollon, dont il avoit voulu abolir le culte. On sçait de quelle maniere Apollon vengea son prêtre Chrysès de l'enlevement de Chryséïs, & quels furent les traits qui firent périr tant de soldats de l'armée Grecque. Pythis, après sa mort, continue Pausanias, fut abandonné à la pourriture dans l'endroit même où il avoit été tué. On ne pouvoit marquer plus de haine contre un homme après sa mort, que de le priver des honneurs de la sépulture. Enfin, Pausanias ajoute que les Poëtes avoient fait de ce Pythis, un dragon que la terre avoit commis pour garder l'oracle, & pour empêcher qu'on n'en approchât. C'est ainsi que les pre-

miers Poëtes ont commencé à déguiser l'histoire de Python sous le voile ingénieux de la fiction. Ceux qui les ont suivis, y ont ajouté de nouvelles circonstances qui ont achevé de la défigurer.

Il y a encore une autre tradition que le même Pausanias nous a conservée, qui a tous les caracteres de la vraisemblance, & qui est à peu près de la même date que la premiere. Un Roi de l'isle d'Eubée, nommé Crius, eut un fils qui fut un insigne scélérat. Il s'empara de Delphes, pilla le temple d'Apollon & les maisons des plus riches particuliers, & s'en retourna chargé de butin. Il revint une seconde fois à Delphes, pour y commettre de nouveaux désordres; les habitans eurent recours à Apollon, & le supplierent de les garantir du danger qui les menaçoit. Phémonoé, pour lors Prêtresse d'Apollon, leur fit cette réponse de la part de son Dieu: « Le moment fatal approche, » Apollon va lancer ses traits » sur le brigand du Parnasse. » Les Prêtres Crétois ne souil- » lent point leurs mains dans le » sang humain. La mémoire de » ce châtiment ne périra ja- » mais. »

Si l'on veut prendre la peine de lire dans Plutarque le traité d'Isis & d'Osiris, on y verra que la fable du combat d'Apollon contre Python, a pris naissance chez les Égyptiens. Orus, fils d'Isis & d'Osiris, étoit parmi les Égyptiens le même qu'Apollon chez les Grecs. Tout ce que les Égyptiens contoient des combats d'Orus contre Typhon, de la fuite de Typhon, & de son entiere défaite, étoit passé de l'Égypte dans la Grece, & avoit été appliqué au prétendu combat d'Apollon contre le Tyran de Delphes, qu'Homere a appellé Typhon, pour le rendre plus odieux; car, le nom de Typhon étoit en abomination chez les Égyptiens.

PYTHON, *Python*, Πύθων, (*a*) terme dont les Septante & la Vulgate se sont souvent servis, pour marquer les devins, les magiciens, les ventriloques, ou ceux qui parloient du ventre. Il y avoit dans toutes ces sortes de gens beaucoup de friponnerie, d'imagination, d'opération du Diable. Dieu avoit défendu, sous peine de la vie, de consulter ces sortes de devins. Saül les chassa & les extermina des terres d'Israël; & après cela, il eut la foiblesse d'aller consulter une Pythonisse. Moïse veut qu'on lapide ceux qui seront remplis de l'esprit de Python. Les Rois de Juda, qui abandonnerent le Seigneur, comme Manassé, multiplierent le nombre des devins; & les Rois pieux, comme Josias, les exterminerent de leur pays.

Saint Paul ayant trouvé dans

(*a*) Levit. c. 19. v. 31. c. 20. v. 6, 27. Deuter. c. 18. v. 11. Reg. L. IV. c. 21. v. 6. c. 23. v. 4. Isaï. c. 29. v. 4. Actu. Apost. c. 16. v. 16.

la ville de Philippes en Macédoine, une fille payenne, qui avoit un esprit de Python, & qui procuroit un grand gain à son maître en devinant, chassa ce mauvais esprit, & en délivra la fille; ce qui irrita tellement ses maîtres, qu'ils exciterent une sédition contre lui.

Le terme Hébreu *ob*, ou *oboth*, que l'on traduit par Python, signifie aussi une outre, ou vase de peau où l'on mettoit des liqueurs. Peut-être a-t-on donné ce nom aux Devins, parce que dans le moment qu'ils étoient remplis de leur enthousiasme vrai ou feint, ils s'enfloient & grossissoient comme une outre, & qu'on leur entendoit tirer leurs paroles comme du creux de leur estomac; d'où vient que les Latins les appelloient *ventriloqui*, & les Grecs *engastrimythoi*, c'est-à-dire, gens qui parlent du ventre. Isaïe dit que Jérusalem affligée & humiliée parlera comme du creux de la terre, ainsi qu'une Pythonisse. Elle gémira, & tirera ses paroles comme du fond d'une caverne.

On examinera sur l'article de Saül si la Pythonisse fit véritablement apparoître ce saint homme à Saül, ou si ce ne fut qu'une illusion & un jeu de sa part.

PYTHONICE, *Pythonice*, Πυθονικη, (*a*) fameuse courtisanne, qui fut attirée d'Athenes à Babylone par Harpalus qu'Alexandre avoit laissé dans cette derniere ville pour la garde de ses trésors & de ses revenus. Elle reçut d'Harpalus des présens d'une magnificence royale; & comme elle mourut en Asie, il la fit reporter en Grece à très-grands frais, & lui fit dresser dans l'Attique même un tombeau superbe. Pausanias dit que c'étoit le plus superbe monument qu'il y eût dans toute la Grece. Il ajoute que ni la famille ni le pays de Pythonice ne lui étoient connus, & que tout ce qu'il en sçavoit, c'est qu'elle avoit fait le métier de courtisanne à Athenes & à Corinthe. Harpalus l'aimoit si éperdument qu'il l'avoit épousée.

PYTHONISSE. *Voyez* Pythie & Python.

PYTHOPOLIS, *Pythopolis*, Πυθόπολις, (*b*) ville de l'Asie mineure, dans la Bithynie, fut fondée par Thésée, & nommée ainsi, parce que ce héros l'avoit bâtie par ordre de la Pythie de Delphes. Thésée laissa dans la place pour Gouverneurs deux freres, avec un autre homme d'une des meilleures maisons d'Athenes, nommé Hermus; d'où vient qu'encore aujourd'hui, dit Plutarque, les habitans de Pythopolis appellent leur ville, le domicile d'Hermès, transportant ainsi, par une prononciation vi-

(*a*) Diod. Sicul. p. 620. Pauf. p. 69, 70. Athen. p. 586.

(*b*) Plut. T. I. p. 12.

cieuſe, au Dieu Mercure, l'honneur qui eſt dû à ce héros.

Nous obſerverons que le Grec dit, *en mettant mal à propos un accent ſur la derniere ſyllable*, ce qui ne peut être entendu que par ceux qui ſçavent le Grec. Dans cette langue, Ἕρμου οἰκία, l'accent aigu ſur la premiere ſyllabe, ſignifie la maiſon d'Hermus; & Ἑρμοῦ οἰκία, l'accent circonflexe ſur la derniere, déſigne la maiſon d'Hermès, c'eſt-à-dire, de Mercure. Voilà comme un accent changé tranſporte au Dieu l'honneur qu'on avoit fait au héros.



Q



Q



, la dix-ſeptieme lettre & la treizieme conſonne de notre Alphabet. Comme elle eſt toujours ſuivie d'un U, ſi ce n'eſt dans un petit nombre de mots, comme *coq*, *cinq*, nous terminons par cette voyelle le nom de la conſonne *q*, & nous la nommons *cu*. Le ſyſtême naturel de l'épellation veut que nous la nommions *que* ou *ke*. Cette lettre répond au κ des Grecs.

L'articulation, repréſentée par cette lettre, eſt la même que celle du *k*, ou du *c* avant *a*, *o*, *u*. C'eſt une articulation linguale, dentale & forte, dont la foible répond au γ des Grecs. La pointe de la langue s'appuie contre les dents inférieures, & la racine s'éleve pour préſenter à l'air l'obſtacle qui doit en procurer l'exploſion. C'eſt pourquoi, ces deux articulations paroiſſent retentir au fond de la bouche & dans la trachée artere ; d'où vient que la plupart des Grammairiens les regardent comme gutturales. Mais, comme l'inſtrument qui opere ces articulations, eſt la langue appuyée contre les dents inférieures, nous croyons qu'il vaut mieux caractériſer l'exploſion par ce méchaniſme, que par le lieu où elle s'opere. Elle a en outre d'autres liaiſons d'affinité avec les autres articulations linguales & dentales.

Comme articulation linguale, elle eſt analogue & commuable avec les autres de la même claſſe ; mais, comme dentale, elle a encore plus d'analogie avec les dentales, & plus avec la foible qu'avec toutes les autres.

Comme lettre, c'eſt un meuble qui ſeroit abſolument inutile dans l'alphabet, s'il étoit raiſonné & deſtiné à peindre les élémens de la voix de la maniere la plus ſimple ; & ce vice eſt commun au *q* & au *k*. Priſcien en a fait la remarque il y a longtems. Mais, il ne ſe déclare que contre l'inutilité de la lettre *k*, quoiqu'au fond le *q* ne ſoit pas plus néceſſaire. Ce Grammairien apparemment étoit du nombre de ceux qui jugeoient le *q* néceſſaire pour indiquer que la lettre *u* formoit une diphthongue avec la voyelle ſuivante, au lieu qu'on employoit le *c*, lorſque les deux voyelles faiſoient deux ſyllabes ; auſſi voyons-nous encore *qui* monoſyllabe au nominatif, & *cui* diſſyllabe au datif.

Il faiſoit très-bien de s'en tenir à l'uſage de ſa langue ; mais, en y obéiſſant, il auroit pu & dû l'apprécier. Si l'on avoit fait

usage de la dierese, & qu'on eût écrit *cui* au nominatif & *cui* au datif, on ne seroit pas tombé dans l'inconvénient réel de représenter la même articulation par deux signes différens. Si donc Varron & Licinius Calvus sont repréhensibles pour avoir rejetté la lettre *q*, ce n'est pas, comme le dit D. Lancelot dans sa méthode latine, parce qu'elle devoit être retenue à cause de cette distinction; mais parce qu'ils contredisoient dans leur pratique, l'usage dont aucun particulier n'a droit de s'écarter, mais que tout homme de lettres peut discuter & juger.

Le Q n'a pas toujours été en usage parmi les Latins. Ils l'avoient sans doute emprunté du *Koph* des Hébreux, ou du *Kappa* des Grecs. Ils changent souvent cette lettre en *c*, comme *sequor*, *secutus*, *loquor*, *locutus*, &c. On prétend même qu'anciennement on écrivoit *anticus* pour *antiquus*, *cotidie* pour *quotidie*.

Q étoit une lettre numérale, qui valoit 500; & surmonté d'une petite barre, en cette maniere $\bar{Q}$, il marquoit 5000, & selon d'autres 500000.

Q. seul est mis pour Quintus, Quintius, Quintilianus, noms propres; *qui*, *quæ*, *quod*, qui, laquelle, que; *quadratum*, quarré; *quæsitus*, acquis; *quæstor*, questeur; *quantum*, autant que; *quartus*, quatrieme; *quintus*, cinquieme; *quinquennalis*, qui dure cinq ans; *quando*, quand.

Q M. *quomodo*, comment. QAM. *quemadmodum*, de même que. Q. B. F. *qui bixit feliciter*, qui a vécu heureusement. Q. DES. *quæstor designatus*, questeur désigné. QE. *quæ*, laquelle. Q. E. *qui* ou *quæ est*, qui est. QM. *quem*, lequel; *quoniam*, puisque. QQ. *quinquennalis*, de cinq ans. Q. Q. V. *quoquo versum*, de tous côtés. QR. *quare*, c'est pourquoi. Q. R. *quæstor reipublicæ*, questeur de la République. Q. S. *quæ suprà*, les choses ci-dessus. QS. *quasi*, comme. QUIR. *quirinalia*, fêtes en l'honneur de Romulus, ou *Quirina*, la tribu Quirina. QT. C. Quintus Cœlius, noms propres. Q. TP. *quo tempore*, dans le tems que.

Q U

QUADES, *Quadi*, Κουάδοι, (*a*) peuple de Germanie, que Tacite place immédiatement après les Marcomans. Cet Auteur ajoute que les Quades soutiennent dignement la gloire du nom Suévique. « Les Quades,
» continue Tacite, avoient en-
» core de notre tems des Rois
» originaires du pays, issus des
» illustres maisons de Marobo-
» duus & de Teuder. Ils souf-
» frent maintenant sur le trône
» jusqu'à des étrangers. Il est
» vrai que ces Princes n'ont
» d'autorité ni de pouvoir qu'au-

(*a*) Tacit. Annal. L. II. c. 63. de Morib. German. c. 42, 43. Ptolem. L. II. c. 11. Dio. Cass. pag. 805. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 393. Tom. IV. pag. 32, 410, 417. Tom. V. pag. 158. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 473. Tom. XX. p. 83, 89.

» tant que nous les protégeons.
» Pour l'ordinaire, nous aimons
» mieux les aider de notre ar-
» gent que de nos armes. »

Sous l'empire de Tibere, les Sueves, ayant été chassés de leur pays, furent placés par les Romains entre le Masus & le Casus, c'est-à-dire, entre le March & le Waag; & on leur donna pour Roi Vannius, de la race des Quades. Domitien marcha contre les Quades & les Marcomans, pour les punir de ne lui avoir pas fourni de secours contre les Daces. Ces deux nations lui proposerent la paix; mais, il la refusa avec hauteur, fut battu, & accepta des conditions honteuses.

On voit par les médailles de Tite Antonin, que cet Empereur donna un Roi aux Quades.

Cette nation entra dans la grande ligue, que les Barbares firent contre l'Empire Romain, sous Marc-Aurele, l'an de Jesus-Christ 166. Il y a apparence que les Quades avoient passé le Danube, & fait des progrès dans la Pannonie, puisque cet Empereur les en chassa quatre ans après, & les força, eux & les Marcomans, à repasser le fleuve avec perte. L'an 174, il étoit encore occupé à cette guerre, lorsqu'une pluie miraculeuse, obtenue par les Chrétiens, sauva son armée. Les Quades s'étendoient alors jusqu'au Gran, comme M. de Tillemont le remarque, sur le témoignage d'Eusebe, de Dion Cassius & d'Antonin. Marc-Aurele ne se contenta pas de les avoir chassés au-delà des bords du Danube, il mit encore vingt mille hommes chez les Marcomans & chez les Quades; & ces troupes, toujours en mouvement, empêchoient ces peuples de labourer, & de mener leurs troupeaux aux champs, faisoient des prisonniers, leur ôtoient la liberté, & interrompoient leur commerce.

Les Quades s'en trouverent si incommodés, qu'ils résolurent de quitter leur pays, & de se retirer dans les terres de Semnons. Marc-Aurele, qui ne vouloit que les harceler, leur coupa le chemin. Il se soucioit peu de leur pays, & son dessein n'étoit pas qu'ils le quittassent. Ils lui envoyerent des députés, ils lui ramenerent tous les transfuges, avec treize mille prisonniers, & promirent de rendre tous les autres qu'ils pourroient avoir; ils obtinrent la paix; mais non pas le pouvoir de trafiquer sur les terres de l'Empire, ni d'habiter à deux lieues près du Danube.

Les Quades, au lieu d'exécuter leurs promesses, assisterent les Jazyges & les Marcomans, qui étoient encore en armes. Ils chasserent leur Roi Furtius, & mirent à sa place un certain Ariogese. Marc-Aurele, qui prétendoit que c'étoit à lui de donner des Rois aux Quades, fut indigné de leur choix, proscrivit leur nouveau Roi, loin de confirmer la paix avec eux, quoiqu'ils offrissent de lui rendre encore cinquante mille prison-

niers. Ce nombre fait voir combien ce peuple étoit nombreux, & quels grands avantages il devoit avoir remporté sur les alliés du peuple Romain. Ariogese fut pris, & Marc-Aurele le relégua à Alexandrie en Égypte. Les Quades ne furent pas soumis pour cela, & firent la guerre aux Romains jusqu'à la mort de cet Empereur.

Ils firent la paix avec son fils Commode. Les mêmes conditions, de ne point habiter plus près du Danube qu'à deux lieues, se trouverent dans ce traité. Il tira d'eux treize mille soldats, apparemment de ces Romains prisonniers, qu'ils avoient voulu rendre à son pere.

L'histoire de ce peuple est fort obscure depuis cette époque jusqu'au regne de Caracalla, qui se vantoit d'avoir tué Gaiobomar, Roi des Quades, sur on ne sçait quelle accusation. Sous l'empire de Valérien, Probus, que ce Prince avoit fait Tribun, passa le Danube contre les Sarmates & les Quades, & tira des mains de ceux-ci Valérius Flaccus, jeune homme de grande naissance, & parent de Valérien.

Sous Gallien, les Quades & les Sarmates pillerent la Pannonie. Enfin, une médaille de Numérien parle d'un triomphe sur les Quades.

On croit que les Quades occupoient la Moravie, une lisiere de la Silésie, la haute Hongrie jusqu'au Gran, & de-là, en suivant le Danube, la partie de l'Autriche qui est entre ce fleuve & la Moravie.

QUADRA, terme qui désignoit chez les Romains une assiette de bois, dans laquelle le petit peuple alloit recevoir son pain aux distributions publiques. Cette assiette étoit la marque à laquelle on reconnoissoit ceux qui devoient avoir part à cette distribution. Quadra étoit encore ce que les Romains appelloient en deux mots *quadratum panem*; & les Grecs βλωμίδιον, *frustulum panis*, un petit morceau de pain, ἔχοντα ἔντομα, *habens incisuras*, comme parle Athénée, c'est-à-dire, un pain partagé en petits pains, marqués par des lignes qu'on tiroit dessus en quarré.

QUADRANS, *Quadrans*, (a) nom que l'on donnoit chez les Romains à la plus petite monnoie de cuivre, excepté le *Sextans*; mais, parce que le mot *Quadrans* signifie proprement & premierement la quatrieme partie de quelque chose, il est certain que la piece qui se nommoit *Quadrans*, s'appelloit ainsi, parce qu'elle étoit la quatrieme partie d'une plus haute monnoie. Ainsi, le Quadrans, du tems de la République, étoit la quatrieme partie de l'as; mais, nous ne voudrions pas nier que sous les derniers Empereurs, diverses

(a) Plin. Tom. II. pag. 610. & *seq.* Juven. Satyr. 2. v. 152. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 155. & *seq.*

petites pieces de cuivre, dont l'une étoit moindre que l'autre en poids & en valeur, n'ayent eu le nom de Quadrans.

Quant au poids du Quadrans, quoiqu'il ait varié, nous en pouvons dire quelque chose avec certitude, parce que tous les Auteurs qui ont parlé de l'as, sont d'accord que du commencement, il pesoit une livre Romaine, c'est-à-dire, douze onces Romaines. Il s'ensuit qu'alors le Quadrans étoit du poids de trois onces, & par cette raison s'appelloit *triuncis*, comme Pline le rapporte.

Nous apprenons du même Auteur, que du tems de la premiere guerre punique, la République, ne pouvant fournir aux excessives dépenses qu'il lui falloit soutenir, fit battre des as du poids de deux onces, dont elle paya ses dettes, parce qu'elle y gagnoit les cinq sixiemes; il est évident que le Quadrans pesoit alors une demi-once, c'est-à-dire, quatre drachmes.

Les mêmes Romains, ayant été vaincus par Annibal, l'année que Q. Fabius Maximus fut Dictateur, diminuerent encore de la moitié le prix des as, & les firent du poids d'une once seulement; de sorte qu'alors le Quadrans ne pesoit qu'un quart d'once, c'est-à-dire, deux drachmes.

Enfin, peu de tems après, ajoute Pline, les as furent faits du poids d'une demi-once par la loi Papiria, & par conséquent le Quadrans fut réduit au poids d'une seule drachme.

Il y avoit à Rome sous Auguste, des bains publics, où le petit peuple étoit reçu pour un Quadrans; c'est pourquoi, Séneque les appelle *rem Quadrantariam*, ou, comme nous dirions, les bains d'un sol. Juvénal y fait allusion quand il dit:

Nec pueri credunt, nisi qui nondum ære lavantur.

« Les enfans même ne le » croient pas; il n'y a que ceux » qui ne payent rien pour leurs » bains qui donnent créance à » de telles chimeres. »

D. Bernard de Montfaucon remarque que le Quadrans, qui pese trois onces, se trouve bien plus communément que les autres poids.

On donnoit aussi le nom de Quadrans à un vase à boire qui tenoit la quatrieme partie du septier.

QUADRANTAL, *Quadrantal*, mesure Romaine. Le Quadrantal ou l'amphore capitoline étoit une mesure fixe d'un pied cubique, & qui pouvoit comprendre autant de vin qu'il en falloit pour faire le poids de quatre-vingts livres. Il faut distinguer le Quadrantal, ou l'amphore capitoline, de l'amphore ordinaire, qui étoit une mesure indéterminée, tantôt plus grande, & tantôt plus petite, & dans laquelle les Romains avoient coutume de conserver leur vin.

QUADRANTARIA, QUADRANTIA, QUADRANTULA,

Quadrantaria, *Quadrantia*, *Quadrantula*, *Κουαδραντία*. (*a*) surnom donné à Clodia, une des sœurs de P. Clodius. On lui donna ce surnom, parce qu'un de ses amans lui envoya une bourse de petite monnoie, appellée *Quadrans*, au lieu de pieces d'or. *Voyez* Clodia.

QUADRATUS, *Quadratus*, Κουάδρατος (*b*) surnom de L. Mummius, ami de Cicéron. *Voyez* Mummius [L.]

Dion Cassius l'appelle L. Ninnius Quadratus.

QUADRATUS [NUMIDIUS], *Numidius Quadratus*, Νουμίδιος Κοδράτος. (*c*) étoit Gouverneur de Syrie, sous l'Empire de Claude. Mithridate, Roi d'Arménie, ayant détrôné & mis à mort Rhadamiste son neveu, son beau-frere & son gendre, Numidius Quadratus assembla les principaux officiers de son armée, pour délibérer sur ce qu'il devoit faire en pareille conjoncture. Il s'en trouva peu que touchassent les intérêts de la gloire de l'Empire. La plupart, guidés par une politique timide, opinerent pour laisser aller tranquillement le cours des choses; & cet avis passa.

Quelque tems après, les Samaritains & les Juifs, par une ancienne haine qu'ils avoient les uns pour les autres, étant entrés dans une espece de guerre, il se donna un combat où plusieurs Juifs resterent sur la place, & un plus grand nombre furent faits prisonniers. Les Samaritains, non contens de cet avantage, allerent faire des plaintes à Numidius Quadratus, qui se transporta sur les lieux pour s'instruire lui-même & se mettre exactement au fait. Il trouva toutes les parties coupables, & il les traita néanmoins différemment. Il fit mettre en croix les Juifs qui avoient été pris les armes à la main, & il envoya à Rome le grand Pontife Ananias chargé de chaînes, aussi bien qu'Ananus son fils, qui occupoit un poste distingué. Pour ce qui est des Samaritains, il ne voulut point prendre sur lui de les condamner ni de les absoudre, & il leur ordonna d'aller à Rome plaider leur cause devant l'Empereur.

Après la mort de Claude, Numidius Quadratus fut continué par Néron dans le Gouvernement de Syrie, avec ordre de recruter ses légions. Mais, l'Empereur ayant jugé à propos de partager l'armée de Syrie entre Numidius Quadratus & Corbulon, ce partage excita la jalousie de l'ancien Commandant. Sa mort, qui arriva bientôt après, arrêta les suites fâcheuses qu'auroient pu avoir la mésintelligence entre les deux chefs; & Corbulon succéda à Numidius Quadratus dans le Gouvernement de Syrie.

QUADRATUS, *Quadratus*,

(*a*) Plut. T. I. p. 875.
(*b*) Dio. Caff. pag. 67, 78.
(*c*) Tacit. Annal. I. XII. c. 45. & *seq.* L. XIII. c. 8 L. XIV. c. 26. Joseph. de Antiq. Judaïc. L. XX. p. 692. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 208. & *suiv.*

Κουαδράτος. (a) jeune Sénateur, entra dans une conspiration contre l'Empereur Commode, dans l'espérance de remplacer ce Prince après sa mort. Mais, il lui arriva ce qu'éprouvent presque toujours ceux qui ont la criminelle imprudence de prendre part à de pareils complots. Il paya de sa tête ses folles espérances. *Voyez* Lucille.

QUADRATUS, *Quadratus*, (b) surnom que quelques-uns donnent au Dieu Terme, qu'on révéroit quelquefois sous la figure d'une pierre quarrée. D'autres donnent ce surnom à Mercure, soit dans le même sens que celui de Quadriceps, soit parce qu'on représentoit aussi ce Dieu sous la figure d'une pierre quarrée.

QUADRIBACIUM, (c) terme pris dans un ancien monument pour un collier qui avoit trente-six perles & dix-huit émeraudes.

QUADRICEPS, *Quadriceps*, c'est-à-dire, qui a quatre têtes, surnom qu'on donnoit à Mercure, comme étant le Dieu de la fourberie & de la duplicité. On donnoit aussi ce surnom à Janus, pour la même raison que celui de Quadriformis. *Voyez* Quadriformis.

QUADRIFORMIS, *Quadriformis*, c'est-à-dire, qui a quatre visages, surnom de Janus, qu'on représentoit souvent sous cet emblême, pour marquer que son Empire s'étendoit sur toutes les parties du monde.

QUADRIGARII. *Voyez* Aurigarii.

QUADRIGATES, *Quadrigati*, (d) nom que l'on donna aux premiers deniers d'argent, qui furent fabriqués à Rome, l'an 485 de la fondation de cette ville. Ces premiers deniers d'argent valoient dix livres de cuivre. Leur empreinte étoit une tête de femme coëffée d'un casque, auquel étoit attachée une aîle de chaque côté. Cette tête représentoit la ville de Rome, ou une Victoire menant un char attelé de deux ou quatre chevaux de front; ce qui fit appeller ces pieces, lorsqu'il y avoit deux chevaux de front, *bigati*, & lorsqu'il y en avoit quatre, *Quadrigati*. Sur le revers de ces pieces étoit la figure de Castor & de Pollux.

QUADRIGES, *Quadrigæ*, (e) chars à quatre chevaux, avec lesquels on disputoit le Prix aux jeux de la Grèce & de Rome.

Nous trouvons la forme des Quadriges sur les monumens antiques & sur les médailles. On voit sur un médaillon de Marc-

(a) Dio. Caff. pag. 818, 819. Crév. Hist. des Emp. T. IV. p. 481, 482.

(b) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. IV. p. 134.

(c) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 325.

(d) Plin. Tom. II. pag. 610, 611. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 160.

(e) Virg. Georg. L. I. v. 512. & *seq.* L. III. v. 18, 113, 114. Sili. Italic. L. XVI. v. 405. & *seq.* Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 281. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lettr. T. IX. p. 361. & *suiv.*

Aurelé, un Quadrige avec un Jupiter foudroyant, & aux pieds des chevaux une figure d'homme à demi-renversé. M. Vaillant pense que c'est le Roi des Quades, dont l'armée fut maltraitée par une grande grêle accompagnée de tonnerres. Dans une médaille de Lucius Vérus, il y a au revers quatre chevaux qui tirent un char où sont trois figures. Le cachet de Pline représentoit un Quadrige.

On sçait que le Quadrige étoit une espece de coquille, montée sur deux roues, avec un timon fort court auquel on atteloit quatre chevaux choisis entre tous ceux qui étoient en plus grande réputation de vîtesse, rangés de front tous quatre, à la différence de nos attelages, où quatre & six chevaux rangés bout à bout sur deux lignes, se gênent, s'embarrassent, en un mot se nuisent nécessairement les uns aux autres; au lieu que de front ils déployent leurs mouvemens avec beaucoup plus d'ardeur & de liberté. La seule vue de ces Quadriges suffit pour faire sentir qu'il n'y avoit rien de si léger, de si mobile; & que quatre chevaux devoient les emporter avec une rapidité prodigieuse. Aussi les Poëtes, quand ils ont voulu nous donner l'idée d'une impétuosité extrême, ont-ils tiré leur comparaison d'un char à quatre chevaux, qui couroit dans la lice.

Ut cùm carceribus sese effudêre quadrigæ,
Addunt se in spatium, & frustra retinacula tendens
Fertur equis auriga, neque audit currus habenas.

Une pierre lancée avec la fronde, un trait d'arbalêtre n'alloit pas plus vîte; ce sont les similitudes qu'emploie Sidonius Apollinaris, & les Romains qui avoient pris des Grecs cet exercice, tout accoutumés qu'ils étoient à voir ces courses insensées, admiroient encore Erichthonius comme un héros plein de force & de courage, parce qu'il avoit osé le premier atteler quatre chevaux à ces sortes de chars.

Primus Erichthonius currus & quatuor ausus
Jungere equos, rapidisque rotis insistere victor.

On comprend en effet que des courses de cette nature ne pouvoient pas manquer d'être fort périlleuses. Tantôt, un cheval s'abattoit, & le char qui avoit peu de volume, peu de poids, recevoit une secousse capable de faire trébucher l'écuyer, qui tout droit pour l'ordinaire, avoit à peine le dos appuyé; tantôt, les quatre chevaux poussés à toute bride, s'emportoient, & prenoient le mors aux dents, avec le risque ordinaire en ces occasions; *fertur equis auriga, neque audit currus habenas.* Tantôt enfin, un essieu rompoit, & le conducteur venant à tomber, se trouvoit heureux s'il n'étoit pas

foulé aux pieds de ses chevaux. Homere & les Poëtes tragiques Grecs nous fournissent des exemples de tous ces accidens. Mais, c'étoit bien pis encore à la rencontre d'un autre char que l'on vouloit dévancer; car, alors, on faisoit tout ce que l'on pouvoit pour l'accrocher, pour le renverser, au hasard de tout ce qui pouvoit arriver. Silius Italicus nous fait une peinture assez vive de cette espece de choc, dont les suites étoient toujours funestes à l'un ou à l'autre char.

Donec confisus primævæ flore juventæ,
Durius obliquum conversis pronus habenis
Opposuit currum, atque eversum propulit axem
Allantis senio invalidi;

Voilà l'un des combattans accroché; qu'en arrive-t-il? Vous l'allez voir:

Perfracto volvitur axe
Cernuus, ac pariter fusi, miserabile, campo
Discordes sternuntur equi.

L'écuyer & les chevaux tombent ensemble. La multitude de chars qui couroient en même tems, étoit ce qui faisoit le danger de ces courses. A Rome, dans le grand Cirque, on donnoit en un jour le spectacle de cent Quadriges;

Centum quadrijugos agitabo ad flumina currus,

dit Virgile; & l'on en faisoit partir de la barriere jusqu'à vingt-cinq à la fois. C'est ce que les Latins appelloient *missus*, *emissio;* & les Grecs, ἄφεσις. Nous ignorons combien de chars à quatre chevaux l'on assembloit à la barriere d'Olympie; nous avons peine à croire que le nombre en fût aussi grand qu'à Rome, car, on ne peut comparer l'état de la Grece à la splendeur de Rome, sur-tout sous les premiers Empereurs.

Mais, quand nous supposerions qu'il n'y avoit pas plus de vingt ou trente Quadriges aux jeux Olympiques, toujours est-il certain que ces chars ayant à courir ensemble dans une lice qui n'étoit pas extrêmement large, & obligés de prendre à peu près le même chemin pour aller gagner la borne, devoient naturellement se croiser, se traverser, se heurter, se briser les uns les autres; & en cela même consistoit le grand plaisir des spectateurs. Car, il y a presque toujours au fond de notre cœur on ne sçait quelle malignité, qui nous porte à rire du mal d'autrui, sur-tout quand ce mal n'est pas excessif, & qu'il est la suite d'une entreprise qui n'a que l'ostentation pour objet. En effet, qu'un homme soit tué à la guerre, ou par un accident tragique dont nous soyions témoins, notre amour propre, ou, pour parler plus clairement, le propre amour de nous-mêmes nous inspire un sentiment de pitié; mais qu'un homme, en

disputant le prix de la course dans un Carrousel, tombe de cheval, même au risque de se tuer, notre premier mouvement c'est de rire. Quoi qu'il en soit, Démosthene ne feint point de dire qu'aux jeux de la Grece, dans les courses de chevaux, rien ne faisoit tant de plaisir que de voir une partie des combattans faire un triste naufrage.

QUADRIREME, *Quadriremis*, (*a*) vaisseau à quatre rangs de rames, dont Pline attribue l'invention à Aristote.

QUADRUPLATOR. Ce terme, qu'on trouve dans Cicéron, signifie un délateur, pour des crimes qui concernoient la République. On le nommoit Quadruplator, parce qu'on lui donnoit la quatrieme partie du bien de ceux qui, sur sa délation, avoient été confisqués. Plaute a forgé le verbe *Quadruplari*, pour signifier, *faire la profession de delateur.*

QUADRUSSIS, *Quadrussis*, (*b*) nom de certaines pieces de cuivre, qui pesoient quatre livres, ou quatre as.

QUESTIO. A Rome, en parlant de la justice criminelle, on se servoit du mot *Quæstio*, lorsqu'elle étoit rendue par les Juges ordinaires; & de celui de *Cognitio*, lorsqu'elle étoit rendue par des Juges extraordinaires.

QUÆSTIONES PERPETUÆ. *Voyez* Recherches perpétuelles.

QUÆSITORES. *Voyez* Préteur.

QUÆSTORIA [COMITIA]. *Voyez* Comices.

QUÆSTORIUM, (*c*) nom que l'on donnoit, chez les Romains, à la tente, au pavillon, au logement du Questeur dans le camp. C'étoit dans ce logement qu'étoit la caisse militaire; & nous apprenons de Polybe qu'on posoit toujours pour la garde trois sentinelles devant le Quæstorium; mais, on n'en posoit que deux devant le logement de ceux que le Sénat envoyoit pour servir de conseil au Général; c'étoient ordinairement des Sénateurs, sur l'expérience desquels on pouvoit compter.

QUANTITÉ, *Quantitas*, terme de Grammaire. L'on entend par Quantité, en Grammaire, la mesure de la durée du son dans chaque syllabe de chaque mot. « On mesure les syllabes, » dit M. l'Abbé d'Olivet, non » pas relativement à la lenteur » ou à la vîtesse accidentelle » de la prononciation, mais relativement aux proportions » immuables qui les rendent » longues ou breves. Ainsi, ces » deux médecins de Moliere, » l'un qui allonge excessivement ses mots, & l'autre qui » bredouille, ne laissent pas » d'observer également la Quantité; car, quoique le bredouilleur ait plus vîte pro-

(*a*) Plin. Tom. I. pag. 418.

(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 154.

(*c*) Tit. Liv. L. X. c. 32.

» noncé une longue que son » camarade une breve, tous les » deux ne laissent pas de faire » exactement breves celles qui » sont breves, & longues celles » qui sont longues ; avec cette » différence seulement, qu'il » faut à l'un sept ou huit fois » plus de tems qu'à l'autre pour » articuler. »

La Quantité des sons dans chaque syllabe, ne consiste donc point dans un rapport déterminé de la durée du son, à quelqu'une des parties du son que nous assignons par nos montres, à une minute, par exemple, à une seconde, &c. Elle consiste dans une proportion invariable entre les sons, qui peut être caractérisée par des nombres ; ensorte qu'une syllabe n'est longue ou breve dans un mot, que par relation à une autre syllabe qui n'a pas la même quantité. Mais, quelle est cette proportion ?

Longam esse duorum temporum, brevem unius, etiam pueri sciunt, dit Quintilien (a).

« Un tems, dit M. l'Abbé » d'Olivet, est ici ce qu'est le » point dans la Géométrie, & » l'unité dans les nombres. » C'est-à-dire, que ce tems n'est *un*, que relativement à un autre qui en est le double, & qui est par conséquent comme *deux* ; que le même tems qui est *un* dans cette hypothese, pourroit être considéré comme *deux* dans une autre supposition, où il seroit comparé avec un autre tems qui n'en seroit que la moitié. C'est en effet de cette maniere qu'il faut calculer l'appréciation des tems syllabiques, si l'on veut pouvoir concilier tout ce que l'on en dit.

On distingue généralement les syllabes en longues & breves, & on assigne, dit M. d'Olivet, un tems à la breve, & deux tems à la longue. Mais, cette premiere division des syllabes ne suffit pas, ajoute-t-il un peu plus loin; car, il y a des longues plus longues, & des breves plus breves les unes que les autres. Il indique les preuves de cette assertion dans le traité de l'arrangement des mots par Denys d'Halicarnasse, ch. XV. & dans l'ouvrage de G. J. Vossius *de arte grammatica*. II. XII. où il a, dit-on, oublié ce passage formel de Quintilien: *Et longis longiores, & brevibus sunt breviores syllabæ*. IX. IV.

Que suit-il de là ? le moins qu'on puisse donner à la plus breve, c'est un tems de l'aveu du sçavant prosodiste françois. Nous en concluons qu'il juge donc lui-même ce tems indivisible, puisque sans cela on pourroit donner moins à la plus breve; donc le moins qu'on puisse donner de plus à la moindre breve, sera un autre tems ; la longue aura donc au moins trois tems, & la plus longue qui aura au-delà de trois tems, en aura au moins quatre. Dans ce cas, que devient la maxime de Quinti-

(a) Quintilian. L. IX. c. 5.

lien, reçue par M. d'Olivet, *longam esse duorum temporum, brevem unius?*

Mais, notre prosodiste augmente encore la difficulté. « Je » dis sans hésiter, c'est lui qui » parle, que nous avons nos » breves & nos plus breves; » nos longues & nos plus lon- » gues. Outre cela, nous avons » notre syllabe féminine plus » breve que la plus breve des » masculines, je veux dire celle » où entre l'*e* muet; soit qu'il » fasse la syllabe entiere, com- » me il fait la derniere du mot » *armée;* soit qu'il accompagne » une consonne, comme dans » les deux premieres du mot » *revenir*. Quoiqu'on l'appelle » muet, il ne l'est point; car, » il se fait entendre. Ainsi, à » parler exactement, nous au- » rions cinq tems syllabiques, » puisqu'on peut diviser nos » syllabes en muettes, breves, » moins breves, longues & plus » longues. » Par conséquent le moindre tems syllabique étant envisagé comme indivisible par l'auteur, la moindre différence qu'il puisse y avoir d'un de nos tems syllabiques à l'autre, est cet élément indivisible; & ils seront entr'eux dans la progression des nombres naturels 1, 2, 3, 4, 5.

M. l'Abbé d'Olivet répondra peut-être que nous lui prêtons des conséquences qu'il n'a point avouées; qu'il a dit positivement que la plus breve auroit un tems; que la moins breve auroit un peu au-delà d'un tems, mais sans pouvoir emporter deux tems entiers; qu'ainsi la longue auroit justement deux tems, & la plus longue un peu au-delà. On convient que tel est le systême de la prosodie françoise; mais, on répond, 1.° qu'il est inconséquent, puisque l'Auteur commence par poser que le moins qu'on puisse donner à la plus breve, c'est un tems; ce qui est déclarer ce moins un élément indivisible, quoiqu'on le divise ensuite pour fixer la gradation de nos tems syllabiques sans excéder les deux tems élémentaires; 2.° Que cette inconséquence même n'est pas encore suffisante pour renfermer le systême de la quantité dans l'espace de deux tems élémentaires, puisqu'on est forcé de laisser aller la plus longue de nos syllabes un peu au-delà des deux tems; & que par conséquent il reste toujours à concilier les deux principes de Quintilien, que la breve est d'un tems & la longue de deux, & que cependant il y a des syllabes plus ou moins longues, ainsi que des breves plus ou moins breves; 3.° Que dans ce systême on n'a pas encore compris nos syllabes muettes, plus breves que nos plus breves masculines; ce qui reculeroit encore les bornes des deux tems élémentaires; 4.° Enfin que, sans avoir admis explicitement les conséquences du principe de l'indivisibilité du premier tems syllabique, on doit cependant les admettre dans le besoin, puisqu'elles suivent né-

cessairement du principe ; & qu'au reste c'est peut-être le parti le plus sûr pour graduer d'une maniere raisonnable les différences de Quantité qui distinguent les syllabes.

Pour ce qui concerne la conciliation de ce calcul avec le principe, connu des enfans mêmes, que l'art métrique, en Grec & en Latin, ne connoît que des longues & des breves, il ne s'agit que de distinguer la Quantité naturelle & la Quantité artificielle.

La Quantité naturelle est la juste mesure de la durée du son dans chaque syllabe de chaque mot, que nous prononçons conformément aux loix du méchanisme de la parole & de l'usage national.

La Quantité artificielle est l'appréciation conventionelle de la durée du son dans chaque syllabe de chaque mot, relativement au méchanisme artificiel de la versification métrique & du rythme oratoire.

Dans la Quantité naturelle, on peut remarquer des durées qui soient entre elles comme les nombres 1, 2, 3, 4, 5, ou même dans une autre progression ; & ceux qui parlent le mieux une langue, sont ceux qui se conforment le plus exactement à toutes les nuances de cette progression quelconque. Les femmes du grand monde sont ordinairement les plus exactes en ce point, sans y mettre du pédantisme. Cicéron en a fait la remarque sur les Dames Romaines, dont il attribue le succès à la retraite où elles vivoient. Mais, si l'on peut dire que la retraite conserve plus sûrement les impressions d'une bonne éducation, on peut dire aussi qu'elle fait obstacle aux impressions de l'usage, qui est dans l'art de parler le maître le plus sûr ou même l'unique qu'il faille suivre. Nous voyons en effet que des sçavans très-profonds s'expriment sans exactitude & sans grace, parce que continuellement retenus par leurs études dans le silence de leur cabinet, ils n'ont avec le monde aucun commerce qui puisse rectifier leur langage ; & d'ailleurs, les succès de nos Dames en ce genre ne peuvent plus être attribués à la même cause que ceux des Dames Romaines, puisque leur maniere de vivre est si différente. La bonne raison est celle qu'allegue M. l'Abbé d'Olivet, p. 99. C'est qu'elles ont, d'une part, les organes plus délicats que nous, & par conséquent plus sensibles, plus susceptibles des moindres différences ; & de l'autre, plus d'habitude & plus d'inclination à discerner & à suivre ce qui plaît. A peine distinguons-nous dans les sons toutes les différences appréciables ; nos Dames y démêlent toutes les nuances sensibles. Nous voulons plaire, mais sans trop de frais ; & rien ne coûte aux Dames, pourvu qu'elles puissent plaire.

S'il avoit fallu tenir un compte rigoureux de tous les degrés

sensibles ou même appréciables dans la Quantité métrique, ou dans les comparaisons harmoniques du rythme oratoire ; les difficultés de l'art, excessives ou même insurmontables, l'auroient fait abandonner avec justice, parce qu'elles auroient été sans un juste dédommagement. Les chefs-d'œuvres des Homeres, des Pindares, des Virgiles, des Horaces, des Démosthenes, des Cicérons, ne seroient jamais nés ; & les noms illustres ensevelis dans les ténebres de l'oubli qui est dû aux hommes vulgaires, n'enrichiroient pas aujourd'hui les fastes littéraires. Il a donc fallu que l'art vînt mettre la nature à notre portée, en réduisant à la simple distinction de longues & de breves toutes les syllabes qui composent nos mots. Ainsi, la Quantité artificielle regarde indistinctement comme longues toutes les syllabes longues, & comme breves toutes les syllabes breves, soit que les unes soient peut-être plus ou moins longues, & les autres plus ou moins breves. Cette maniere d'envisager la durée des sons n'est point contraire à la maniere dont la nature les produit. Elle lui est seulement inférieure en précision, parce que plus de précision seroit inutile ou nuisible à l'art.

Les syllabes des mots sont longues ou breves, ou par nature ou par usage.

1.° Une syllabe d'un mot est longue ou breve par nature, quand le son qui la constitue dépend de quelque mouvement organique, que le méchanisme doit exécuter avec aisance ou avec célérité, selon les loix physiques qui le dirigent.

C'est par nature que de deux voyelles consécutives dans un même mot, l'une des deux est breve & sur-tout la premiere ; que toute diphthongue est longue, soit qu'elle soit usuelle ou qu'elle soit factice ; que si par licence on décompose une diphthongue, l'un des deux sons élémentaires devient bref, & plus communément le premier.

On peut regarder encore comme naturelle une autre regle de Quantité, que Despautere énonce en deux vers :

Dum postponuntur vocali consona bina
Aut duplex, longa est positu.....

& que l'on trouve rendue par ces deux vers françois dans la méthode latine de Port-royal.

La voyelle longue s'ordonne,
Lorsqu'après suit double consonne.

Ceci doit s'entendre du son représenté par la voyelle ; & sa position consiste à être suivie de deux articulations prononcées, comme dans la premiere syllabe de *carmen*, dans la syllabe *post*, dans *at* suivi de *pius*, *at pius Æneas*, &c. C'est que l'on ne tient alors aucun compte de syllabes physiques qui ont pour ame l'*e* muet qui suit nécessairement toute consonne qui n'est pas avant une autre voyelle ; & qu'en conséquence on jette sur

le compte de la voyelle antécédente le peu de tems qui appartient à l'*e* muet, que la premiere des deux consonnes amene nécessaiment, mais sourdement. Ainsi, la prononciation usuelle ne fait que deux syllabes de *carmen*, quoique l'articulation y introduise nécessairement un *e* muet, & que l'on prononce naturellement *ca-re-mè-ne*. Cet *e* muet est si bref, qu'on le compte absolument pour rien ; mais, il est si réel que l'on est forcé d'en retenir la Quantité pour en augmenter celle de la voyelle précédente.

L'Auteur de la méthode Latine [traité de la Quantité, reg. IV.], observe que pour faire qu'une syllabe soit longue par position, il faut au moins qu'il y ait une des consonnes dans la syllabe même qu'on fait longue ; car, dit-il, si elles sont toutes deux dans la suivante, cela ne la fait pas longue d'ordinaire. Cette remarque est peu philosophique, parce que deux consonnes ne peuvent appartenir à une même syllabe physique, & qu'une consonne ne peut influer en rien sur une voyelle précédente. Ainsi, que les deux consonnes appartiennent au mot suivant, ou qu'elles soient toutes deux dans le même mot que la voyelle précédente, ou enfin que l'une soit dans le même mot que la voyelle, & l'autre dans le mot suivant ; il doit toujours en résulter le même effet prosodique, puisque c'est toujours la même chose. Le vers qu'on nous cite de Virgile :

*Ferte citi ferrum , date te*la , *scan-*
dite muros ,

est donc dans la regle générale, ainsi que l'usage ordinaire des Grecs à cet égard, & qu'on traite d'affectation dans Catulle & dans Martial.

On peut objecter sur cela que la liberté que l'on a en Grec & en Latin , de faire breve ou longue , une voyelle originairement breve, quand elle se trouve par hasard suivie d'une muette & d'une liquide, semble prouver que la regle d'allonger la voyelle située avant deux consonnes, n'est pas dictée par la nature, puisque rien ne peut dispenser de suivre l'impression de la nature. Mais, il faut prendre garde que l'on suppose 1.° qu'originairement la voyelle est breve, & que pour la faire longue , il faut aller contre la regle qui l'avoit rendue breve ; car, si elle étoit originairement longue, loin de la rendre breve, le concours de la muette & de la liquide seroit une raison de plus pour l'allonger. 2.° Il faut que des deux consonnes, la seconde soit liquide, c'est-à-dire, qu'elle s'allie si bien avec la précédente, qu'elle paroisse n'en faire plus qu'une avec elle. Or, dès qu'elle paroît n'en faire qu'une , on ne doit sentir que l'effet d'une, & la breve a droit de demeurer breve ; si on veut appuyer sur

(a) Virg. Æneid. L. IX. v. 37.

les deux, la voyelle doit devenir longue.

On objectera encore que l'usage de notre orthographe est diamétralement opposé à cette prétendue loi de la nature, puisque nous redoublons la consonne d'après une voyelle que nous voulons rendre breve. Nos peres, selon M. l'Abbé d'Olivet, ont été si fideles à notre orthographe, que souvent ils ont secoué le joug de l'étymologie, comme dans *couronne*, *personne*, où ils redoublent la lettre *n*, de peur qu'on ne fasse la pénultieme longue en françois ainsi qu'en latin. « Quoique le second *t* » soit muet dans *tette*, dans » *patte*, c'est, dit-il, une né» cessité de continuer à les » écrire ainsi, parce que le re» doublement de la consonne » est institué pour abréger la » syllabe, & que nous n'avons » point d'accent, point de si» gne qui puissent y suppléer. »

La réponse à cette objection est fort simple. Nous écrivons deux consonnes à la vérité; mais, nous n'en prononçons qu'une. Or, la Quantité du son est une affaire de prononciation & non d'orthographe; de façon que dès que nous prononcerons les deux consonnes, nous allongerons inévitablement la voyelle précédente. Quant à l'intention qu'ont eue nos peres, en instituant le redoublement de la consonne dans les mots où la voyelle précédente est breve; ce n'a point été de l'abréger, comme le dit l'Auteur de la prosodie françoise, mais d'indiquer seulement qu'elle est breve. Le moyen étoit-il bien choisi? nous n'en croyons rien, parce que le redoublement de consonne, dans l'orthographe, devroit indiquer naturellement l'effet que produit dans la prononciation le redoublement de l'articulation, qui est de rendre longue la syllabe qui précéde. Nous n'avons point de signe, dit-on, qui puisse y suppléer. M. Duclos, dans ses remarques manuscrites sur cet endroit-là même, demande s'il ne suffiroit pas de marquer les longues par un accent circonflexe, & les breves par la privation d'accent. Nous pouvons déjà citer quelques exemples autorisés. *Matin*, commencement du jour, a la premiere breve, & il est sans accent; *mâtin*, espece de chien, a la premiere longue, & il a l'accent circonflexe. C'est la même chose que *tache*, souillure, & *tâche* que l'on a à faire; de *sur*, préposition, & *sûr* adjectif; de *jeune* d'âge, & *jeûne* abstinence. Y auroit-il plus d'inconvénient à écrire *il tete*, & la *tête*, la *pâte* du pain, & la *pate* d'un animal; sur tout puisque nous sommes déjà en possession d'écrire avec l'accent circonflexe ceux de ces mots qui ont la premiere longue?

2.° Une syllabe d'un mot est longue ou breve par usage seulement, lorsque le méchanisme de la prononciation n'exige dans le son, qui en est l'ame, ni longueur ni briéveté.

Il y a dans toutes les langues un plus grand nombre de longues ou de breves usuelles qu'il n'y en a de naturelles. Dans les langues qui admettent la versification métrique & le rythme calculé, il faut apprendre sans réserve la Quantité de toutes les syllabes des mots, & en ramener les loix, autant qu'il est possible, à des points de vue généraux. Cette étude nous est absolument nécessaire pour pouvoir juger des différens metres des Grecs & des Latins. Dans nos langues modernes, l'usage est le meilleur & le plus sûr maître de Quantité que nous puissions consulter; mais, dans celles qui admettent les vers rimés, il faut sur-tout faire attention à la derniere syllabe masculine, soit qu'elle termine le mot, soit qu'elle ait encore après elle une syllabe féminine. C'est que la rime ne seroit pas soutenable, si les sons correspondans n'avoient pas la même Quantité. Ainsi, dit M. l'Abbé d'Olivet, ces deux vers sont inexcusables:

Un Auteur à genoux, dans une humble préface,
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander grâce.

C'est la même chose de ceux-ci, justement relevés par M. Restaut, qui, en faveur de Boileau, cherche mal-à-propos à excuser les précédens:

Je t'instruirai de tout, je t'en donne parole,
Mais, songe seulement à bien jouer ton rôle.

QUARTANUS, le même que Quartarius. *Voyez* Quartarius.

QUARTARIUS, *Quartarius*, (*a*) Une des petites mesures de liquides chez les Romains, laquelle contenoit deux Cyathes & demi. Il faut ici se rappeller que la plus grande des mesures des liquides s'appelloit *Culeus*, & qu'elle contenoit vingt amphores, ou cinq cens vingt pintes. L'amphore contenoit deux urnes, ou quatre-vingts livres pesant. L'urne contenoit quatre conges; le conge, six septiers; le septier, deux hémines ou demi-septier; le demi-septier contenoit deux mesures, nommées *quartarii*; & chaque *quartarius* contenoit, comme nous l'avons dit, deux Cyathes & demi; enfin, le Cyathe contenoit la quatrieme partie d'un demi-septier, qui s'appelloit *acetabulum*.

QUARTINUS [T.], *T. Quartinus*, (*b*) Empereur de six jours. Les Osrhoëniens, amenés par Alexandre Severe en Gaule, lui avoient été extrêmement attachés; & le mystere du meurtre de ce prince, qui ne pouvoit pas être long-tems caché, commençant à s'éclaircir, ils conçurent une haine très-violente

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 151.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. T. V. pag. 308. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bel. Lett. T. XII. pag. 312.

contre Maximin. Pour satisfaire leur vengeance, ils se chercherent un Chef, & ils jetterent les yeux sur T. Quartinus, homme consulaire, ami d'Alexandre Sévere, & que pour cette raison Maximin avoit destitué de son emploi. Ce Sénateur, sage & modéré, voulut se refuser à leurs offres. Mais, ils lui firent violence, & malgré lui ils le revêtirent de la pourpre, & des autres marques de la dignité impériale, ornemens funestes, qui n'eurent d'autre effet que d'attirer une mort prompte à celui que l'on en décoroit. Car, au bout de six jours, un ami perfide, qui avoit insisté auprès de lui pour le déterminer à acquiescer au désir des soldats, l'attaqua pendant qu'il dormoit, & le tua. Ce traître, qui se nommoit Macédonius, comptoit sur de grandes récompenses de la part de Maximin, à qui il porta la tête de T. Quartinus. Maximin fut charmé d'être délivré d'un ennemi. Mais, faisant réflexion que Macédonius étoit coupable envers lui, pour avoir excité & fomenté la rébellion des Osrhoëniens, d'ailleurs ne croyant pas pouvoir se fier à celui qui avoit violé les droits les plus sacrés envers son ami, au lieu de le payer de son service il lui fit subir la juste peine de son crime, & par sa mort il vengea T. Quartinus. Cet infortuné Empereur de six jours avoit pour femme Calpurnia, de l'illustre sang des Pisons.

QUARTUMVIR, *Quartumvir*, quatrieme Officier de la monnoie, que Jules César ajouta aux Triumvirs monétaires. On trouve des médailles qui justifient le tems de l'institution du Quartumvir. Il y en a une qui nous apprend que Cicéron l'avoit été. Il y en a une autre, frappée du tems du Triumvirat d'Auguste, de M. Antoine & de M. Lépidus. On voit au revers de cette médaille, un Mars avec cette inscription: *L. Maſſidius F. E. Longus, IIII vir, A. P. F.* Ce qui signifie que L. Massidius Longus, qui avoit fait battre cette piece d'or, étoit Quartumvir. Les lettres A. P. F. veulent dire, *auro publicè feriundo.*

QUARTUMVIRS, *Quartumviri* (a) Magistrats ainsi nommés parce qu'ils étoient au nombre de quatre. Ils assistoient aux pompes & aux processions, pour avoir soin des rues.

QUARTUS, *Quartus*, (b) Κ ύαρτος, un des disciples des Apôtres, & dont Saint Paul fait mention dans son épître aux Romains. Les Grecs, qui en font l'office le 10 de Novembre, disent qu'il étoit Évêque de Bérythe. Les Latins, Usuard, Adon, &c., mettent sa fête le 3 de Novembre.

QUARTUS, *Quartus*, un des Auriges du Cirque. *Voyez* Aurigarii.

(a) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. III, p. 297, 298.

(b) Ad Roman. Epist. c. 16. v. 23.

QUASILLARIA, nom de l'esclave à qui l'on donnoit une certaine quantité de laine à filer chaque jour dans un petit panier appellé par les Latins *quasillum*. On nommoit encore Quasillaria l'esclave qui accompagnoit sa maîtresse, en portant au marché le panier de la provision.

QUATUORVIR, *Quatuorvir*, Magistrat Romain, qui avoit trois Collegues destinés avec lui aux mêmes fonctions, ou à la même administration. *IIIIvir* ou *Quatuorvir*. C'étoit quelquefois à des Quatuorvirs qu'on donnoit la charge de conduire & d'aller établir les colonies que l'on envoyoit dans les provinces; & quelquefois on en chargeoit cinq personnes, qu'on nommoit pour cette raison Quinquevirs. Il y avoit aussi des Quatuorvirs dans l'Empire pour veiller à l'entretien & réparation des chemins; c'étoient les voyers de l'Empire. Ils furent établis par un Sénatus-consulte, parce que les Censeurs, qui auparavant étoient chargés de ce soin, n'y pouvoient vaquer à cause de la multitude des affaires dont ils étoient accablés.

QUATUOR VIRI AB ÆRARIO, (*a*) titre que l'on donnoit dans les Gaules & ailleurs, à quatre personnes chargées de l'administration des deniers publics; c'est ce que justifient plusieurs inscriptions rapportées par Poldo d'Albenas & par Grasser, aussi bien que celle-ci découverte à Nismes en 1739, N. Soillio, *Titi filio VOLTinia VALERIANO Quatuorviro AB AERARIO*, car c'est ainsi qu'elle doit être lue. Les *Quatuorviri* étoient des magistrats particuliers aux colonies & aux municipes dépendans de l'empire Romain. On ne connoît point leur origine, parce que l'Histoire ne parle que de l'institution des Magistrats & des Officiers de Rome, sans rien dire de ceux des provinces & des autres villes.

QUATUORVIRS NOCTURNES, *Quatuorviri Nocturni*, étoient chez les Romains, de petits Officiers du college des Vigintivirs, dont l'emploi consistoit à faire la ronde pendant la nuit dans les rues de Rome, avec pouvoir d'arrêter les vagabonds, les gens sans aveu, ou les esclaves; on les appelloit aussi Viales, c'est-à-dire, ambulans, parce qu'ils alloient dans tous les quartiers sans qu'on pût prévoir le lieu.

QUENOUILLE. (*b*) On portoit à Rome, après la nouvelle mariée, une Quenouille garnie de laine à filer avec un fuseau, pour marquer l'ouvrage auquel elle devoit s'appliquer; car, les femmes des Romains n'étoient obligées à aucun autre travail qu'à filer de la laine, & nous voyons que les femmes les plus distinguées s'en occupoient en-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XIV. pag. 113.

(*b*) Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 325.

tierement, par l'exemple de Lucrece, au rapport de Tite-Live. Suétone nous apprend, dans la vie d'Auguste, que ce prince portoit des robes filées par sa femme, sa sœur, sa fille & ses petites-filles.

QUERCENS, *Quercens*, (a) capitaine Rutule, alla avec Équicole, Tmarus & Hémon, attaquer les deux freres Pandare & Bitias. Mais, ils furent tous repoussés & mis en fuite. Plusieurs même tomberent étendus aux pieds des vainqueurs.

QUERQUETULANES, *Querquetulanæ*, Nymphes qui présidoient à la conservation des chênes. On les appelloit ainsi du mot latin *quercus*, qui signifie chêne. Elles avoient aussi le nom de Dryades & d'Hamadryades.

QUERQUETULANUS, (b) nom que porta le mont Cœlius, une des sept montagnes de la ville de Rome. On l'appella ainsi, à cause de la quantité des chênes, en latin *quercus*, dont cette montagne étoit couverte.

QUESTEURS, *Quæstores*, (c) nom que les Romains donnoient à certains Magistrats, dont l'emploi principal étoit de veiller sur le recouvrement des deniers publics & sur les malversations que les Triumvirs, appellés Capitales, furent obligés d'examiner dans la suite. Le nom de Questeur étoit tiré de la fonction attachée à cette charge.

Il y avoit trois sortes de Questeurs; les premiers s'appelloient Questeurs de la ville, *urbani*, ou Intendans des deniers publics, *Quæstores Ærarii*; les seconds étoient les Questeurs des provinces, ou Questeurs militaires; les troisiemes enfin étoient les Questeurs des parricides, & des autres crimes capitaux. Il ne s'agit point ici de ces derniers, qui n'avoient rien de commun avec les autres.

L'origine des Questeurs paroît fort ancienne; ils furent peut-être établis dès le tems de Romulus, ou de Numa Pompilius, ou au moins sous Tullus Hostilius. C'étoient les Rois mêmes qui les choisissoient. Tacite dit que les Consuls se réserverent le droit de créer des Questeurs, jusqu'à l'an 307. D'autres prétendent qu'aussitôt après l'expulsion des Rois, le peuple élut deux Questeurs ou trésoriers, pour avoir l'intendance du trésor public. L'an de Rome 333, il fut permis de les tirer de l'ordre Plébéien, & on en ajouta deux autres pour suivre les Consuls à la guerre; c'étoient des Intendans d'armée. L'an de Rome 488, toute l'Italie étant soumise, on créa quatre Questeurs pour recevoir les revenus de la République, dans les quatre régions de l'Italie;

(a) Virg. Æneid. L. IX. v. 684. *& seq.*
(b) Tacit. Annal. L. IV. c. 65.
(c) Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 83. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. XIX. p. 328.

sçavoir, celles d'Ostie, de Calene, d'Ombrie & de Calabre.

L. Sylla en augmenta le nombre jusqu'à vingt; & Jules César, jusqu'à quarante, afin de récompenser ses amis, c'est-à-dire, afin de les enrichir en appauvrissant les peuples. Une partie de ces Questeurs étoit nommée par l'Empereur; & l'autre partie, par le peuple. Sous les autres Empereurs, le nombre ne fut point fixé. De tous ces Questeurs, il n'y en avoit que deux pour la ville, & pour la garde du trésor public, les autres étoient pour les provinces & les armées.

Le principal devoir des Questeurs de la ville étoit de veiller sur le trésor public, qui étoit dans le temple de Saturne, parce que sous le regne de Saturne dans l'âge d'or, on ne connoissoit ni l'avarice, ni la mauvaise foi, & de faire le compte de la recette & de la dépense des deniers publics. Ils avoient aussi sous leur garde les loix & & les sénatus-consultes. Jules César, à qui les sacrileges ne coûtoient rien, rompit les portes du temple de Saturne; & malgré les efforts de Métellus, il prit dans le trésor public tout l'argent qui y étoit déposé. Cet évenement de la guerre civile des Romains est peint par Lucain avec des couleurs dignes du Poëte.

Lorsque les Consuls partoient pour quelque expédition militaire, les Questeurs leur envoyoient les enseignes qu'ils tiroient du trésor public. Le butin pris sur les ennemis, & les biens des Citoyens condamnés pour quelque crime leur étoient remis, pour les faire vendre à l'encan. C'étoient eux qui recevoient d'abord les Ambassadeurs des nations étrangeres, qui les conduisoient à l'audience, & qui leur assignoient un logement.

Outre cela, les Généraux, en revenant de l'armée, juroient devant eux, qu'ils avoient mandé au Sénat, le nombre véritable des ennemis & des Citoyens tués, afin qu'on pût juger s'ils méritoient l'honneur du triomphe; ils avoient aussi sous eux des Greffiers sur lesquels ils avoient jurisdiction.

Les Questeurs des provinces étoient obligés d'accompagner les Consuls & les Préteurs dans les provinces, afin de fournir des vivres & de l'argent aux troupes. Ils devoient aussi faire payer la capitation & les impôts; les impôts étoient invariables, mais la capitation n'étoit pas fixe. Ils avoient soin du recouvrement des blés dus à la République, & de faire vendre les dépouilles des ennemis; ils ne manquoient pas d'envoyer un compte exact de tout cela au trésor public. Ils examinoient aussi, s'il n'étoit rien dû à l'État. Enfin, ils gardoient en dépôt auprès des enseignes, l'argent des soldats, & ils exerçoient la jurisdiction que les Généraux d'armées & les Gouverneurs des provinces vouloient bien leur donner. S'il arrivoit

que les Gouverneurs partissent avant que d'être remplacés, les Questeurs faisoient leurs fonctions jusqu'à l'arrivée du successeur. Il y avoit ordinairement une si étroite liaison entre le Questeur & le Gouverneur, que celui-ci servoit en quelque façon de pere à l'autre. Si le Questeur venoit à mourir, le Gouverneur, en attendant la nomination de Rome, faisoit exercer l'emploi par quelqu'un; celui-ci s'appelloit Proquesteur.

Le Questeur de la ville n'avoit ni licteur ni messager, *viatorem*, parce qu'il n'avoit pas droit de citer en jugement, ni de faire arrêter qui que ce fût, quoiqu'il eût celui d'assembler le peuple pour le haranguer. Les Questeurs des provinces, au contraire, paroissent avoir eu leurs licteurs, au moins en l'absence du Préteur.

La Questure étoit le premier degré pour parvenir aux honneurs; la fidélité de la Questure, la magnificence de l'Édilité, l'exactitude & l'intégrité de la Préture frayoient un chemin sûr au Consulat.

On ne pouvoit être Questeur qu'à l'âge de vingt-cinq ans, & lorsqu'on avoit exercé cette charge, on pouvoit venir dans le Sénat, quoique l'on ne fût pas encore Sénateur. Elle fut abolie & rétablie plusieurs fois sous les Empereurs. Auguste créa deux Préteurs pour avoir soin du trésor public; mais, l'empereur Claude rendit cette fonction aux Questeurs, qui l'étoient pendant trois ans. Dans la suite, on établit une autre espece de Questeurs, qu'on appella Candidats du Prince. Leur fonction étoit de lire les ordres de l'Empereur dans le Sénat. Après eux vinrent les Questeurs du palais, charge qui se rapporte à celle de Chancelier parmi nous, & à celle de grand Logothete sous les Empereurs de Constantinople. *Voyez* ci-après Questeurs du Palais.

QUESTEURS NOCTURNES, *Quæstores Nocturni.* (a) Les Questeurs Nocturnes étoient à Rome de petits Magistrats inférieurs ordinaires, chargés de prendre garde aux incendies, & qui, durant la nuit, faisoient la ronde dans tous les quartiers. *Voyez* Quatuorvirs Nocturnes.

QUESTEURS DU PARRICIDE. On donnoit à Rome le nom de Questeur du Parricide à un Magistrat particulier que le peuple nommoit, & auquel on attribuoit la puissance de connoître du parricide & autres crimes qui seroient commis dans Rome, parce qu'auparavant il étoit défendu aux Consuls de juger de leur chef aucun Citoyen Romain. Cependant, comme les mœurs multiplioient journellement les crimes, le peuple vit de lui-même la nécessité d'y remédier, en revêtant un Magistrat de cette autorité; la même chose s'exécuta pour les

(a) Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 87.

provinces, & l'on appella *Quæstores*, Inquisiteurs, les Préteurs qui furent chargés de cette commission. La loi premiere, *de origine juris*, nous apprend l'origine de ce Commissaire, qu'on appella Questeur du Parricide. Mais, il faut sçavoir que ce Questeur nommoit un Juge de la question, c'est-à-dire, du crime, lequel tiroit au sort d'autres Juges, formoit le tribunal, & présidoit sous lui au jugement.

Il est encore bon de faire remarquer ici la part que prenoit le Sénat dans la nomination de ce Questeur du Parricide, afin que l'on voie comment les puissances étoient à cet égard balancées. Quelquefois, le Sénat faisoit élire un Dictateur, pour faire la fonction de Questeur; quelquefois, il ordonnoit que le peuple seroit convoqué par un Tribun, pour qu'il nommât le Questeur; enfin, le peuple nommoit quelquefois un Magistrat, pour faire son rapport au Sénat sur certains crimes, & lui demander qu'il donnât le Questeur, comme on voit dans le jugement de Lucius Scipion, dans Tite-Live.

QUESTEURS DU PALAIS, une des premieres dignités sous les Empereurs de Constantinople. C'étoit le Questeur qui souscrivoit les rescripts de l'Empereur & les réponses aux requêtes & aux suppliques qu'on lui présentoit. Il dressoit aussi les loix & les constitutions que l'Empereur jugeoit à-propos de publier. Quelques-uns comparent les fonctions de cet emploi à celles de nos Chanceliers; c'étoit ordinairement un Jurisconsulte qu'on honoroit de cette charge, parce qu'il dévoit connoître les loix de l'Empire, les dicter, les faire exécuter, & juger des causes qu'on portoit par appel devant l'Empereur. Constantin est le premier qui ait fait un Questeur du sacré Palais.

QUESTION, (a) supplice. Nous entendons par Question une voie, qui consiste à faire souffrir à l'accusé des tourmens violens, qui ne sont pas néanmoins ordinairement capables de lui causer la mort.

On appelle cette torture Question, parce qu'à mesure que l'on fait souffrir l'accusé, on lui fait des questions sur son crime & sur ses complices, si l'on soupçonne qu'il en ait.

L'usage de la Question est fort ancien, puisqu'on la donnoit chez les Grecs; mais, les Citoyens d'Athenes ne pouvoient y être appliqués, excepté pour crime de lese-Majesté. On donnoit la Question trente jours après la condamnation; il n'y avoit pas de Question préparatoire.

Chez les Romains, la loi 3 & 4, *ad leg. jul. majest.*, fait voir que la naissance, la dignité & la profession de la milice ga-

(a) Act. Apost. c. 22. v. 21. & *seq.*

rantissoient de la Question; mais, on exceptoit, comme à Athenes, le crime de lese-Majesté.

Ce qu'il y avoit de plus étrange, c'est que l'on donnoit la Question à des tiers, quoique non accusés, & seulement dans la vue d'acquérir des preuves ou témoignages du crime & des coupables; c'est ainsi que par le S. C. Silanien, qui fut fait du tems d'Auguste, il fut défendu d'ouvrir ni de publier un testament, quand le testateur avoit été tué dans sa maison, avant que d'avoir mis à la Question les esclaves, & fait punir ceux qui étoient coupables de la mort du défunt.

Mais, comment donnoit-on la Question chez les Romains? Il paroît que c'étoit en fouettant le criminel, non à coups de verges, mais à coups de fouets ou d'escourgées. Les uns croient qu'on dépouilloit le coupable, jusqu'à la ceinture, & qu'on lui lioit les mains à une colomne, afin qu'il tendît le dos sans pouvoir éviter les coups. D'autres prétendent qu'on attachoit les mains à un piquet planté dans terre, d'un pied & demi, ou de deux pieds de haut, ensorte que le criminel étoit penché le visage vers la terre, présentant le dos à découvert aux soldats. D'autres enfin disent que des soldats le lioient par la tête & par les pieds, & le tenoient étendu par terre, tandis que d'autres soldats le frappoient par tout le corps. Cette maniere de donner le fouet est encore commune parmi les Orientaux.

Saint Paul haranguant le peuple à Jérusalem, & leur racontant l'histoire de sa conversion, ils l'écouterent attentivement, jusqu'à l'endroit où il leur dit que Dieu l'envoyoit prêcher aux Gentils, alors ils éleverent leur voix, & s'écrierent qu'il falloit le faire mourir. Le tribun Lysias ordonna qu'on l'appliquât à la Question; mais, comme on l'eût lié, Paul dit à un Centenier qui étoit présent: « Vous est-il permis de fouetter un Citoyen Romain, & qui n'a point été condamné? » Le Centenier alla le dire au Tribun, & celui-ci vint aussitôt à Paul, l'interrogea, & lui demanda s'il étoit Citoyen Romain; & comme il lui répondit qu'il l'étoit; en même tems ceux qui devoient lui donner la Question, se retirerent, & Lysias le fit délier.

Graces à l'humanité de Louis XVI, l'horrible supplice de la Question est enfin aboli en France.

QUESTORIENS [jeux], *Ludi Quæstorii*, (*a*) nom que portoient les jeux donnés par les Questeurs.

QUESTURE, *Quæstura*, charge Romaine. *Voyez* Questeurs.

QUIES, (*b*) c'est-à-dire, le Repos & la Tranquillité, Déesse

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VIII. pag 171.

(*b*) Tit. Liv. L. IV. c. 41. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 225, 226, 334. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 410. Tom. II. p. 110.

que les Romains invoquoient. Elle avoit un temple hors de la porte Colline, & un autre, selon Tite-Live, sur la voie Lavicana.

« Je m'étonne, dit S. Augustin, qu'ayant attribué une » Divinité à chaque chose, & » presque à chaque mouvement, » & bâti des temples dans l'en- » ceinte de la ville à la déesse » Agérone qui nous fait agir, à » la déesse Stymule qui nous fait » trop agir, à Murcia qui nous » rend moux & paresseux, à la » déesse Strénua qui nous ins- » pire le courage; ils n'aient » pas voulu y recevoir la Déesse » du Repos, & l'aient laissée » hors de la porte Colline. » Comme on donnoit à Orcus, dieu des morts, l'épithete de Quiétal, pour marquer la tranquillité qui regne parmi les ombres, de sçavans Auteurs prétendent que le culte de la déesse Quies n'étoit pas différent de celui du Dieu des morts.

QUIÉTAL, *Quietalis*, nom que l'on donnoit à Pluton du mot latin *quies*, qui veut dire repos, parce que Pluton ne regne que sur les morts.

QUIÉTORIUM, *Quietorium*, (*a*) c'est-à-dire, lieu de repos, nom d'une urne dans laquelle reposoient les cendres des morts.

QUIÉTUS, *Quietus*, (*b*) second fils de Macrien, fut proclamé Empereur avec son pere, & son frere aîné. Pendant que celui-ci & son pere alloient se faire reconnoître en Occident, Quiétus fut laissé en Orient. Mais, la chûte prochaine de ces deux Princes entraîna bientôt celle de Quiétus. Il se trouvoit entre deux ennemis redoutables, Auréole vainqueur de son pere, & Odénat qui revenoit triomphant de sa glorieuse expédition contre Sapor. Celui-ci, comme le plus proche, étoit le plus à craindre. Il entra sur le champ en Syrie, & Quiétus fut obligé de s'enfermer dans la ville d'Émese. Mais, les habitans, à la persuasion de Baliste, le tuerent, & jetterent son corps pardessus leurs murailles. Odénat, satisfait, se retira.

QUINCONCE, *Quincunx*, ordre dans lequel la Légion Romaine se mettoit ordinairement en bataille sur plusieurs lignes, tant pleines que vuides, ou avec des intervalles entre chaque corps de troupes, égaux au front de ces troupes. C'est ce qu'on appelloit aussi être rangé en échiquier.

Cet ordre n'étoit pas toujours celui sur lequel on mettoit la Légion en bataille; les Consuls le changeoient suivant les différentes circonstances. Les deux premieres lignes s'enchassoient souvent l'une dans l'autre; alors, on combattoit en ligne pleine, comme le conseille M. le Maréchal de Puységur. Les Triaires servoient de corps de réserve pour soutenir la ligne pleine. On peut voir sur ce sujet les mémoires militaires de M. Guischard, ouvrage dans lequel on

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 67.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 450. & *suiv.*

trouve des notions & des éclaircissemens sur la Tactique des Anciens, qu'on chercheroit inutilement ailleurs.

QUINCUNX, *Quincunx*, (*a*) une des divisions de l'as. Ce mot signifie à la lettre cinq onces, & en général cinq parties d'un tout divisé en douze.

Le Quincunx étoit aussi une mesure Romaine qui contenoit cinq cyathes; car Martial, selon l'usage de son tems, demandant à boire autant de cyathes qu'il y avoit de lettres dans les noms de trois de ses amis, nommés l'un Caïus, l'autre Julius, & le troisieme Proculus, dit dans une épigramme:

Quincunces, & sex cyathos, bessemque bibamus,
Caïus, ut fiat Julius & Proculus.

Le *Quincunces* est pour Caïus, dont le nom est composé de cinq lettres, comme les six cyathes sont à proportion pour Julius, & le *bes*, c'est-à-dire, les deux tiers du septier, pour Proculus. Ce qui prouve incontestablement que le Quincunx contenoit cinq cyathes, ou cinq douzaines du septier Romain.

QUINDA, *Quinda*, *Κύινδα*, *Κοΰινδα* (*b*) forteresse d'Asie, dans la Cilicie, au-dessus d'Anchiale, selon Strabon. C'est là, dit-il, que les Macédoniens gardoient les trésors. Eumene les en enleva, après qu'il eut pris les armes contre Antigonus. Plutarque, suivant la traduction de M. Dacier, dit qu'Eumene eut ordre de faire la guerre à Antigonus, avec l'armée qui étoit en Cappadoce, & de prendre dans le trésor royal qui étoit à Cyndes, cinq cens talens pour rétablir ses propres affaires, & d'en prendre pour les frais de la guerre autant qu'il en auroit besoin. Ce passage a déterminé Ortélius à mettre Quinda dans la Cappadoce; mais, nous ne sçavons pourquoi M. Dacier, après avoir nommé Cyndes, cette forteresse dont on vient de parler, l'appelle Cuindes, dans la vie de Démétrius. Voici le passage. « Dans sa route, il fut souvent » obligé de relâcher & de prendre terre. Il relâcha sur-tout » en Cilicie, où regnoit alors » Plistarchus, à qui les autres » Rois l'avoient donnée pour sa » part, après la défaite d'Antigonus [pere de ce Démétrius]; ce Plistarchus étoit » frere de Cassandre. Croyant » donc que son pays avoit été » fort maltraité par la descente » de Démétrius, & voulant se » plaindre de Séleucus, de ce » qu'il se raccommodoit avec » l'ennemi commun, sans la » participation des autres Rois, » il se mit en chemin pour » l'aller trouver. Démétrius, » informé de son départ, s'éloigna de la mer, & fit une » course jusqu'à la ville de Cuindes, où ayant trouvé douze

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 155, 166.

(*b*) Strab. p. 672. Plut. T. I. p. 590, 903. Suid. Tom. I. p. 230. Diod. Sicul. pag. 702.

» cens talens, qui étoient un reste
» du trésor que son pere An-
» tigonus y avoit laissé, il les
» enleva; & s'en étant retourné
» en toute diligence, il se
» rembarqua très-promptement,
» & fit voile vers la Syrie. »
On croit que Quinda, Cuinda, Cynda, est une même ville, aux confins de la Cilicie & de la Cappadoce. Suidas dit que la ville d'Anazarbé a été anciennement nommée Cuinda ou Quinda, & ensuite Diocésarée.

QUINDÉCEMVIRS, *Quindecemviri*, (a) prêtres Romains. Tarquin, soit l'ancien, soit le superbe, comme le prétend Denys d'Halicarnasse, ayant trouvé d'une façon assez surprenante les livres Sibyllins, en confia la garde à deux hommes distingués par leur mérite & leur dignité, à la place desquels on créa, l'an 387, des Décemvirs, qu'on appelloit *Decemviri sacris faciendis*, & on porta en même tems une loi qui ordonnoit qu'une partie d'entre eux seroit tirée du peuple. L. Sylla en augmenta le nombre jusqu'à quinze, que l'on créoit de la même maniere que les Pontifes, & celui qui étoit à leur tête s'appelloit *Magister collegii*.

La charge des Quindécemvirs étoit de garder les livres des Sibylles. Lorsque la République étoit dans des circonstances fâcheuses, ou qu'on avoit annoncé quelques prodiges extraordinaires, le Sénat portoit aussitôt un arrêt, par lequel les Quindécemvirs avoient ordre de consulter ces livres, de lui en faire leur rapport, d'avoir soin de faire exécuter les cérémonies, de faire les sacrifices, & tout ce qui étoit prescrit dans les livres, & de faire célébrer les jeux séculaires. Ces Quindécemvirs étoient exempts de la guerre, & des autres charges de la ville, comme les autres Prêtres, afin qu'ils fussent uniquement occupés à l'interprétation des livres Sibyllins. Mais, ces livres, où l'on croyoit que les destinées du peuple Romain étoient contenues, furent brûlés, l'an 670, avec le Capitole, où ils étoient gardés, comme le prétendent quelques-uns. D'autres cependant, dont nous croyons l'opinion bien fondée, croient que ces livres n'ont jamais existé. Il n'étoit permis qu'aux Prêtres de les lire, & ils faisoient serment qu'ils n'en divulgueroient jamais rien. Peu de tems après cet incendie, on envoya des Ambassadeurs de tous côtés, pour faire la recherche des oracles des Sibylles, & les Quindécemvirs firent d'autres livres, qu'Auguste fit cacher sous le piédestal de la statue d'Apollon Palatin.

Les Quindécemvirs étoient proprement les Prêtres d'Apollon, c'est pourquoi ils gardoient chez eux le trépied d'airain consacré à ce dieu. Ce trépied s'ap-

(a) Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 201, 202. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. II. p. 461. & *suiv.*

pelloit *Cortina*. Enfin, l'an de J. C. 389, Stilicon brûla les livres Sibyllins par ordre de l'empereur Théodose le Grand, & du même coup tomberent leurs interprêtes.

Quoique depuis L. Sylla les Quindécemvirs aient été portés jusqu'au nombre de soixante, comme le prétend Servius, leur nom ne changea point, & on continua à les appeller Quindécemvirs. Sur les médailles, quand un dauphin est joint à un trépied, il marque le sacerdoce des Quindécemvirs, qui, pour annoncer leurs sacrifices solemnels, portoient un dauphin au bout d'une perche, par la ville; ce poisson étoit consacré à Apollon, aussi-bien que la corneille parmi les oiseaux.

QUINQUAGÉNAIRE, *Quinquagenarius*. *Voyez* Pentacontarque.

QUINQUATRIES, *Quinquatria*, (*a*) nom que l'on donna à deux fêtes de Minerve. La premiere se célébroit le 19 de Mars, & duroit cinq jours; le premier jour de la solemnité étoit exempt de ces combats où il y avoit du sang répandu, parce qu'on croyoit que c'étoit le jour de la naissance de la Déesse. Pendant les quatre autres jours, on donnoit des combats de gladiateurs dans le Cirque ou dans l'Amphitéâtre, pour honorer la Divinité qui présidoit à la guerre. La seconde fête, nommée *Quinquatria minora*, se célébroit le 13 du mois de Juin; elle étoit particuliere aux joueurs de flûte, qui ce jour-là couroient la ville, masqués & en habit de femme. On trouvera dans Ovide l'origine de cette cérémonie. Mais, comme ces fêtes revenoient tous les ans, nous avons peine à croire qu'on ait pu en prendre occasion de frapper une médaille à Néron. Il est plus naturel de penser que la médaille dont parle le P. Jobert, désigne quelque sacrifice particulier que Néron fit à Minerve, pour s'acquitter d'un vœu dont l'Histoire ne nous a pas conservé le souvenir.

Nous devons observer que les petites fêtes de Minerve, qui se célébroient le 13 de Juin, ne duroient qu'un jour selon les uns, & trois selon d'autres. Les grandes fêtes de Minerve du 19 Mars étoient particulierement chomées par les écoliers. Ils avoient congé tout ce tems-là, & quelques-uns se divertissoient aux dépens de leur régent, en leur friponnant le minerval, c'est-à-dire, l'argent que les parens leur donnoient pour porter à leurs maîtres en présent & gratification.

La fête des Quinquatries prit ce nom, soit parce qu'elle commençoit le cinquieme jour inclusivement après les Ides, & qu'elle duroit cinq jours, soit parce qu'elle se terminoit par la purification des instrumens de musi-

(*b*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 4. Tit. Liv. L. VI. c. 27. Horat. L. II. Epist. 2. v. 197. Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 153. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 234. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 545.

que qui servoient aux sacrifices; car, les anciens Latins disoient *quinquare* pour *lustrare*, purifier. *Voyez* l'article suivant.

QUINQUATRIES, *Quinquatria*, (a) jeux que Domitien institua en l'honneur de Minerve. Ils se renouvelloient chaque année, & on les célébroit sur la montagne d'Albe. Aux chasses extraordinaires & aux spectacles dont ce Prince les embellit, il joignit encore des combats de Poëtes & d'Orateurs. Stace, qui avoit eu la mortification de voir tomber sa Thébaïde aux jeux Capitolins, fut, pour diverses pieces de sa composition, couronné cinq fois dans les Quinquatries. Le même Poëte nous apprend qu'il y avoit plusieurs prix de poësie. La couronne de celui qui obtenoit le premier, étoit ornée de bandelettes & de feuilles d'or; & il n'y avoit pour le second prix qu'une simple couronne d'olivier.

QUINQUATRUS, *ou* QUINQUATRIES. *Voyez* Quinquatries.

QUINQUEVIRI MENSARII. *Voyez* Quinquevirs.

QUINQUÉGENTIAINS, (b) *Quinquegentiani*, peuple d'Afrique, qui ravagea cette contrée, sous Dioclétien. Quel que puisse avoir été ce peuple, tout-à-fait inconnu, il fut vaincu par Maximien. On a quelque lieu de regarder les Quinquégentiains comme ayant appartenu à la Mauritanie. Car, les Panégyristes, qui vantent beaucoup les exploits de Maximien contre les Maures, ne disent pas un seul mot des Quinquégentiains, nom qui paroît subitement dans l'Histoire & qui s'éclipse de même.

L'Auteur de la métaphrase Grecque de l'histoire d'Europe, Zonare & autres Grecs divisent ce mot; & il semble que par le nom de *Quinquegentiani* ils aient entendu cinq Tyrans, auquel le nom de Gentianus ait été commun. Quelques Savans modernes ont cru que par *Quinquegentiani*, il falloit entendre les habitans de la Pentapole, formée de cinq villes, qui faisoient autant de peuples. C'est la pensée de Scaliger & de Tenaquil le Fevre, comme le dit Madame Dacier sa fille, dans son commentaire sur Eutrope. C'étoit aussi la pensée de Sylburge, *ad Pæanium*, comme il le marque dans ses notes, quoique dans une lettre à Ortélius, il ait marqué qu'il n'en étoit pas sûr. Les freres Valois, dans leurs notes sur Ammien Marcellin, n'accordent pas à Scaliger que les *Quinquegentiani* soient les habitans de la Pentapole, ou, ce qui revient au même, les peuples de la Cyréraïque. Selon lui, les *Quinquegentiani* étoient des barbares placés au-delà des bornes de l'Afrique.

QUINQUENNAL, *Quinquen-*

(a) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XIII. p. 346.

(b) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 158, 165.

nalis, Magistrat des colonies & des villes municipales, du tems de la République Romaine. Ils étoient ainsi nommés parce qu'on les élisoit à chaque cinquieme année pour présider au cens des villes municipales, & pour recevoir la déclaration que chaque Citoyen étoit obligé de faire de ses biens.

QUINQUENNAUX [vœux], *Quinquennalia vota*, (*a*) vœux de cinq ans. On appelloit ainsi à Rome des vœux qui consistoient en certaines offrandes qu'on promettoit aux Dieux, si cinq ans après la République se trouvoit dans le même état où elle étoit actuellement. C'est ce qu'on peut recueillir de quelques passages de Tite-Live.

QUINQUENNAUX [jeux], *Quinquennalia ludicra, certamina*, (*b*) jeux fondés à Tyr à l'imitation des jeux Olympiques de la Grece. On les appelloit Quinquennaux, parce qu'on les célébroit tous les cinq ans, c'est-à-dire, au bout de quatre ans; car, d'un jeu Olympique à l'autre, il n'y avoit que quatre ans. Les jeux Quinquennaux s'établirent dans la suite des tems dans plusieurs villes de l'Empire Romain, en l'honneur des Empereurs déifiés.

Il ne faut pas confondre les jeux Quinquennaux de Tyr avec ceux que Domitien institua en l'honneur de Jupiter Capitolin pendant son douzieme consulat. Tous les cinq ans, on disputoit à ces derniers le prix des vers & de la prose en grec & en latin; c'est Suétone qui nous l'apprend dans la vie de Domitien, en ces mots: *Instituit & Quinquennale certamen Capit. Jovi triplex musicum equestre, Gymnicum & aliquantò plurimum, quàm nunc est coronarum, certabant etiam & prosâ, oratione, græcè, latinèque.* Il y avoit des Juges publics qui présidoient à ces jeux, & qui décidoient des prix. Omphrius Panvinus rapporte une inscription, par laquelle il paroît que sous le regne de cet Empereur, un certain Lucius Valérius Pudéus, natif d'un bourg des Férentins, appellé de nos jours *el Guasto*, âgé de treize ans, remporta aux jeux Quinquennaux le prix de la poësie, & fut couronné de l'avis de tous les Juges. Le P. Pagi a produit une médaille où les jeux Quinquennaux de l'empereur Posthume sont gravés; ce qui ne se trouve sur aucunes médailles des Empereurs qui l'ont précédé.

Il ne sera pas hors de propos de remarquer qu'avant tous ces Empereurs, Néron avoit établi des jeux Quinquennaux. En effet, Tacite dit que sous le quatrieme Consulat de Néron & le premier de Cornélius Cossus, on institua à Rome, à l'imitation de ce qui se pratiquoit en Grece, des jeux qu'on

(*a*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 33. L. XXX. c. 27. L. XXXI. c. 9.

(*b*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 20. L. XVI. c. 2. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 457.

devoit célébrer tous les cinq ans, ce qui fut interprêté diversement comme tous les nouveaux établissemens.

QUINQUÉREME, *Quinqueremis*, (*a*) vaisseau à cinq rangs de rames, dont Pline attribue l'invention à Mnésigiton de Salamine.

QUINQUERCE, *Quinquertium*, (*b*) étoit, chez les Latins, ce que les Grecs appelloient Pentathle, où l'on combattoit en un jour à cinq sortes d'exercices. *Voyez* Pentathle.

QUINQUEVIRS, *Quinqueviri*, (*c*) Magistrats subalternes établis à Rome, & ainsi nommés parce qu'ils étoient au nombre de cinq, employés aux mêmes fonctions; mais, ces fonctions étoient bien différentes, comme nous allons l'exposer.

1.° Il y avoit des Quinquevirs établis dans Rome de-çà & de-là le Tibre, pour veiller pendant la nuit à la police de la ville, en la place des Magistrats d'un certain ordre qu'il ne convenoit pas de faire courir pendant les ténebres.

2.° Il y avoit des Quinquevirs établis exprès pour conduire les colonies & distribuer aux familles les terres des campagnes qu'on leur accordoit.

3.° Les Épulons étoient aussi nommés Quinquevirs, *quinque viri epulones*, quand ils étoient au nombre de cinq.

4.° Il y avoit des Quinquevirs du change ou des rentes, nommés *quinque viri mensarii*; ceux-ci furent créés l'an de Rome 403, & 349 avant Jesus-Christ, sous le Consulat de P. Valérius Publicola & de C. Marcius Rutilus. Tite-Live nous apprend qu'on les choisît d'entre les Plébéiens. Ils furent chargés de modérer l'excès de l'usure que les créanciers, ou les banquiers tiroient, & dont le peuple étoit accablé.

5.° Enfin on appelloit encore Quinquevirs, des especes d'huissiers, chargés d'exercer ce petit emploi de la justice dans les colonies, ou dans les villes municipales, pour y apprendre le train des affaires. On nommoit ces sortes d'huissiers Quinquevirs, parce qu'ils étoient au nombre de cinq pour chaque jurisdiction; ils changeoient toutes les années. Un homme, qui avoit passé par cette charge, devoit avoir acquis l'usage de ce que nous appellons la pratique, & l'on tiroit ordinairement de ce corps les Greffiers & les Notaires. Il est fait mention de ces derniers Quinquevirs dans les lettres de Cicéron.

6.° Il y avoit des Quinquevirs chargés de faire des sacrifices pour les ames des morts, comme on l'apprend d'une inscription, sur laquelle on lit: *M. Antoine Martial, Pontife Curial, Quinquevir des mysteres ou des sacrifices de l'Érebe.*

(*a*) Plin. T. I. p. 418.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. III. p. 326.

(*c*) Tit. Liv. L. VI. c. 21. L. VII. c. 21. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 170.

QUINTA [CLAUDIA], (a) *Claudia Quinta*, Dame Romaine. L'an de Rome 547, & 205 avant Jesus-Christ, on fit venir de Pessinonte à Rome la mere des Dieux. Lorsque le vaisseau, qui portoit cette Déesse, fut entré dans le Tibre, il s'arrêta tout d'un coup sans qu'il fût possible de le faire avancer. Alors, Claudia Quinta, dont la réputation avoit été jusques-là équivoque, [c'étoit sa trop grande parure qui avoit donné lieu à ces mauvais bruits] pria les Dieux que, si les soupçons contre sa vertu étoient sans fondement, le vaisseau auquel elle avoit attaché sa ceinture pour le tirer, la suivît, ce qui arriva dans le moment.

QUINTANA, (b) nom que l'on donnoit à une partie du camp des Romains. Le Quintana étoit près du Quæstorium, & on croit qu'il fut ainsi appellé parce qu'il y avoit cinq cohortes qui y aboutissoient.

QUINTE CURSE, *Quintus Curtius Rufus*, (c) un des plus célebres Historiens Latins. Alexandre le Grand peut se consoler de n'avoir pas eu, comme Achille, un Homere pour chanter ses louanges, puisqu'il a trouvé parmi les Latins un Historien de sa vie tel que Quinte-Curse. Certainement, il est un des plus grands Auteurs qu'ils aient eu; & l'excellence de son style porteroit à le croire plus ancien que Tite-Live & Velleius Paterculus, le faisant passer pour celui dont parle Cicéron dans une de ses épîtres, si la plus commune opinion de ceux qui se sont exercés sur la recherche de son siecle, ne le mettoit du tems de Vespasien, & quelques-uns même, de celui de Trajan. Nous ne nous arrêterons point là-dessus aux passages du quatrieme livre où il parle de Tyr, ni à celui du dixieme où il fait une digression sur la félicité de son siecle, parce que chacun les applique à son sens. Nous dirons seulement que rien n'empêche qu'ayant vécu très-longtems, il ne soit le même dont Suétone a parlé comme d'un grand Rhéteur du vivant de Tibere, & Tacite comme d'un Préteur & Proconsul d'Afrique, aussi sous cet Empereur, puisqu'il n'y a pas plus de trente-deux ans de la derniere année de Tibere, jusques à la premiere de Vespasien. Ce que Pline le jeune rapporte d'un spectre apparu en Afrique à un Curtius Rufus, ne peut être non plus entendu, que de celui-là même dont nous venons de dire que Tacite fait mention. Mais, il importe fort peu de concilier la diversité de tant de sentimens à cet égard, qu'on trouve rassemblés dans Vossius & d'autres Commentateurs de Quinte-Curse. Peut-être cet Historien n'a-t-il

(a) Roll. Hist. Rom. Tom. III. pag. 705, 706.
(b) Tit. Liv. L. XLI. c. 2.
(c) Cicer. ad Quint. Fratr. L. III. Epist. 2. Tacit. Annal. L. XI. c. 20. Plin. L. VII. Epist. 27. Roll. Hist. Anc. T. VI. pag. 302, 303.

rien

rien de commun avec tous ceux dont nous venons de faire mention, puisque Quintilien ni pas un des Anciens, n'ont dit le moindre mot de lui ni de son histoire; chose si étrange, que, selon quelques-uns, le silence de Quintilien, qui n'a laissé à nommer aucun Historien de considération dans le dixieme livre de ses institutions écrites sous Domitien, ne sauroit être excusé, qu'en supposant que de son tems l'ouvrage de Quinte-Curse n'étoit pas encore publié.

Les expressions ordinaires de cet Auteur font voir que ses deux premiers livres sont perdus, avec la fin du cinquieme, le commencement du sixieme & quelques petits endroits du dernier, qui est le dixieme, où l'on voit manifestement qu'il manque quelque chose. Certains Modernes, tels que Bruno & Freinshémius, ont suppléé les deux livres qui manquoient au commencement, se servant de ce qu'Arrien, Diodore de Sicile, Justin, & quelques autres, nous ont laissé par écrit des gestes d'Alexandre le Grand.

Le style de Quinte-Curse est fleuri, agréable, rempli de réflexions sensées, & de harangues fort belles, mais pour l'ordinaire trop longues, & qui sentent quelquefois le déclamateur. Ses pensées ingénieuses, & souvent très-solides, ont néanmoins un éclat & un brillant affectés, qui ne paroissent pas marqués tout-à-fait au coin du siecle d'Auguste. Il seroit assez étonnant, ainsi qu'on vient de l'observer, que Quintilien, dans le dénombrement qu'il fait des Auteurs Latins, n'eût fait aucune mention d'un Historien aussi recommendable que Quinte-Curse, s'il avoit vécu avant lui.

On lui reproche plusieurs défauts d'ignorance, par rapport à l'Astronomie, à la Géographie, aux dates des événemens, & même aux effets de la nature les plus connus, comme d'avoir pensé que la lune s'éclipse indifféremment, quand elle est nouvelle, & quand elle est pleine.

Nous avons une très-bonne traduction de Quinte-Curse par M. de Vaugelas. On ne peut douter qu'elle ne soit le chef-d'œuvre d'un excellent ouvrier. Tout y est digne de Quinte-Curse; & pour aller plus avant, sans aller au-delà de la vérité, tout y est digne d'Alexandre.

Ceux qui sçavent ce que coûtent les belles choses, & qu'on ne peut donner trop de tems aux productions parfaites, ne s'étonneront point que M. de Vaugelas y ait travaillé plus de trente ans. Il n'y a point d'homme d'esprit qui ne crût avoir bien employé sa vie, quelque longue qu'elle pût être, que de l'avoir employée à un ouvrage si accompli. Aussi, faut-il avouer que c'est avoir assez fait en toute sa vie, que d'avoir fait une chose par laquelle l'on devient immortel.

QUINTIA PRATA. (a) C'est

(a) Tit. Liv. L. III. c. 26.

ainsi que Tite-Live nomme un champ de quatre arpens, qui faisoit la plus grande partie du bien de L. Quintius Cincinnatus, & que ce général Romain cultivoit de ses propres mains.

QUINTIA [la Famille], (a) *Quintia gens*, famille Romaine, originaire de la ville d'Albe, fut transportée à Rome sous le regne de Tullus Hostilius. Elle fut dès-lors admise au nombre des familles Patriciennes, & elle a produit depuis un nombre de grands hommes.

QUINTIANUS [AFRANIUS], *Afranius Quintianus. Voyez* Afranius.

QUINTIANUS, *Quintianus*, (b) jeune Sénateur, sous l'empire de Commode. Comme il avoit ses entrées libres auprès de la personne de l'Empereur, parce qu'il étoit de ses plaisirs, il se chargea volontiers de l'exécution d'une entreprise contre les jours de ce Prince. Il s'en fallut peu que le complot ne réussît, & s'il manqua, ce ne fut que par l'indiscrétion de Quintianus. En effet, lorsque Commode entroit au théâtre par une allée obscure, Quintianus s'approche, tire son poignard, & lui crie : *Voilà ce que le Sénat t'envoie.* Cette menace avertissoit le Prince de se précautionner, & les gardes dont il étoit accompagné, saisissent Quintianus, le désarment, l'emmenent prisonnier. Tous les chefs du complot furent bientôt découverts, & punis du dernier supplice. Quintianus subit comme les autres la juste peine d'un attentat aussi téméraire que criminel.

QUINTILES, *Quintilii*, (c) Κυϊντίλιοι, deux freres célebres par l'union inaltérable qui regna toujours entre eux, & recommandables d'ailleurs par leur habileté dans la guerre, par leur expérience & par leur courage. Ayant été chargés par Marc Aurele, en la place de Pertinax, ou conjointement avec lui, de réduire les Germains, ils ne purent y réussir, ni forcer ces barbares à se soumettre. Sous l'empire de Commode, les Quintiles entrerent dans une conspiration contre ce prince; & comme ils avoient été parfaitement unis pendant leur vie, ils le furent aussi par la mort qu'ils souffrirent ensemble, ayant tous deux été étranglés en même tems. Dion Cassius appelle ces deux freres, l'un Cardianus, l'autre Maximus.

QUINTILIA, *Quintilia*, (d) Κυϊντιλία, comédienne dont on cite un trait bien extraordinaire. Un Sénateur illustre, nommé Pompédius, ayant été déféré, l'an de Jesus-Christ 41, comme coupable de discours injurieux

(a) Tit. Liv. L. I. c. 3. L. III. c. 12. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 101.

(b) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 481, 482.

(c) Dio. Caff. pag. 819, 820. Crév. Hist. des Emp. T. IV. pag. 447, 484.

(d) Joseph. de Antiq. Judaïc. L. XIX. p. 655. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 79, 80.

contre Caligula, l'accusateur cita pour témoin la comédienne Quintilia, qui menoit le train de vie ordinaire aux personnes de cette profession, & étoit en mauvais commerce avec l'accusé. Quintilia avoit une élévation de courage que l'on n'étoit pas en droit d'attendre d'une femme de son état & de sa conduite. Elle nia le fait, qui réellement étoit faux, & Caligula ayant ordonné, à la requête de l'accusateur, qu'elle fût appliquée à la question, elle résolut de la souffrir plutôt que d'être la cause de la mort d'un innocent. Ce qu'il y a de bien singulier, c'est qu'elle étoit instruite d'une conjuration qui se tramoit, & que ce fut Chéréa, chef de cette conjuration, que Caligula choisit pour présider à la question, pensant que ce Tribun, pour se laver du reproche de lâcheté qu'on lui faisoit, seroit plus cruel qu'un autre. Josephe, qui nous apprend ces circonstances, ne dit point si Chéréa & Quintilia se connoissoient mutuellement. Quoi qu'il en soit, cette courageuse femme, lorsqu'on la menoit à la question, marcha sur le pied d'un des conjurés qu'elle rencontra, pour l'avertir que l'on pouvoit compter sur sa fidélité; & en effet, elle supporta sans rien révéler une torture si cruelle, que tous ses membres furent disloqués. Elle fut en cet état présentée à l'Empereur, & ce Prince farouche ne put s'empêcher d'être touché de compassion, & il lui ordonna une gratification pour la consoler & la dédommager en quelque sorte.

QUINTILIEN, *Quintilianus*, (*a*) Tribun du peuple, proposa au Sénat, l'an de Jesus-Christ 32, de recevoir un nouveau livre de la Sibylle & de le joindre aux autres de la même Prophétesse, le tout à la sollicitation de Caninius Gallus du college des Quindécemvirs, qui avoit demandé que cette piece fût déclarée authentique par un arrêt du Sénat. L'affaire ayant passé tout d'une voix, on reçut aussitôt une lettre de Tibere, dans laquelle ayant blâmé assez légérement le Tribun, à qui sa jeunesse n'avoit pas permis de s'instruire des anciennes coutumes, il fit des reproches plus forts à Caninius Gallus de ce qu'étant aussi versé qu'il étoit de longue main dans la science des cérémonies, il avoit pris le tems que la plupart des Sénateurs étoient absens, pour faire recevoir un livre dont on ignoroit l'Auteur, sans avoir pris l'avis de ses Collegues, ni fait lire ni examiner ce qui y étoit contenu par les connoisseurs.

QUINTILIEN [M. FABIUS], *M. Fabius Quintilianus*, pere, ou ayeul de l'Orateur de ce nom, selon quelques-uns. *Voyez* l'article suivant.

QUINTILIEN [M. FABIUS],

(*a*) Tacit. Annal. L. VI. c. 12.

M. Fabius Quintilianus, (*a*) Orateur célebre, naquit, à ce qu'on croit, l'an de Jesus-Christ 42, la seconde année de Claude. On dispute sur le lieu de sa patrie. Plusieurs disent qu'il étoit de Calagurris, ville d'Espagne sur l'Ebre, nommée présentement Calahorra. D'autres croient, avec assez de fondement, qu'il étoit né à Rome.

On ne sçait point certainement s'il étoit fils, ou petit-fils de l'orateur Fabius, dont Séneque le pere a dit quelque chose, & qu'il a mis au nombre de ces Orateurs dont la réputation meurt avec eux.

Quintilien fréquenta sans doute à Rome les écoles des Rhéteurs, où la jeunesse se formoit pour l'éloquence. Il employa un autre moyen encore plus efficace pour arriver à ce but, qui étoit de se rendre le disciple des grands Orateurs qui avoient le plus de réputation. Domitius Afer tenoit alors parmi eux le premier rang. Quintilien ne se contentoit pas d'entendre ses plaidoyers au barreau; il lui rendoit aussi de fréquentes visites; & ce vénérable vieillard, qui faisoit l'admiration de son siecle, ne dédaignoit pas d'entrer en conversation avec un jeune homme en qui il voyoit de grandes espérances. C'est le service important que peuvent rendre à de jeunes Avocats ceux qui ont vieilli avec gloire dans cette illustre profession, sur-tout quand ils ont quitté la plaidoirie, & qu'ils se sont retirés. Leur maison devient alors comme l'école publique de la jeunesse qui aspire à la gloire de l'éloquence, & qui s'adresse à eux comme à des Oracles pour apprendre de leur bouche par quelle route on y peut arriver. Quintilien sçut bien profiter de la bonne volonté de Domitius Afer, & il paroît, par les questions qu'il lui proposoit, que son but étoit de se former dans ces entretiens le goût & le jugement. Il lui avoit demandé un jour lequel d'entre les Poëtes il croyoit approcher le plus près d'Homere. Virgile, dit Domitius Afer, est le second, mais beaucoup plus près du premier que du troisieme. Il eut la douleur de voir ce grand homme, qui avoit fait si long-tems l'honneur du barreau, survivre à sa propre réputation, pour n'avoir pas sçu profiter du sage conseil d'Horace, & avoir mieux aimé succomber que se retirer; c'est le reproche qu'on lui fit.

Deux ans après, Néron envoya Galba dans l'Espagne Tarragonnoise en qualité de Gouverneur. On croit que Quintilien l'y suivit, & qu'après y avoir enseigné la Rhétorique, & exercé la profession d'Avocat pendant

(*a*) Sueton, in Vespas. c. 18. Juven. Satyr. 6. v. 75, 279. Satyr. 7. v. 186. & *seq*. Plin. L. VI. Epist. 32. Quintilian. L. IV. Proëm. L. VI. Proëm. L. XII. c. 11. Roll. Hist. Anç. Tom. VI. pag. 76. & *suiv*. Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. pag. 91. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 212. & *suiv*. T. VII. p. 100, 395. T. IX. p. 344. T. XII. pag. 84.

plus de sept ans, il revint à Rome avec lui.

Ce fut sur la fin de l'an de Jesus-Christ 68, la même année que Galba fut déclaré Empereur, que Quintilien ouvrit à Rome une école de Rhétorique. Il fut le premier qui l'y enseigna par autorité publique, & aux gages de l'État; de quoi il eut l'obligation à Vespasien. Car, selon Suétone, ce Prince fut le premier qui assigna sur le trésor public aux Rhéteurs, tant Grecs que Latins, des pensions qui montoient par an à douze mille cinq cens livres. Avant cet établissement, il y avoit des maîtres de Rhétorique qui l'enseignoient sans être autorisés du public. Outre ce que ces Rhéteurs recevoient du public, les peres dont ils instruisoient les enfans leur donnoient une somme, que Juvénal trouve fort modique par comparaison à celles qu'ils employoient pour des dépenses frivoles, Car, selon lui, rien ne coûtoit moins à un pere que son fils, & il plaignoit tout pour son éducation. Cette somme montoit à deux cens cinquante livres. Quintilien remplit la chaire de Rhéteur pendant vingt ans, avec un applaudissement général.

Il exerça en même tems, & avec un pareil succès, la fonction d'Avocat, & se fit un grand nom dans le barreau. Quand on distribuoit les différentes parties d'une cause à différens Avocats, comme c'étoit autrefois la coutume, on le chargeoit pour l'ordinaire du soin d'exposer le fait, ce qui demande un esprit d'ordre & une grande netteté. Il excelloit aussi dans l'art d'émouvoir les passions; & il avoue, avec cet air de franchise modeste qui lui étoit naturel, qu'on le voyoit souvent, lorsqu'il plaidoit, non-seulement répandre des larmes, mais changer de visage, pâlir, & donner toutes les marques d'une vive & sincere douleur. Il ne dissimule pas que c'est à ce talent qu'il devoit la réputation qu'il s'étoit faite au barreau. En effet, c'est par cet endroit principalement que l'Orateur se distingue, & qu'il enleve les suffrages.

Il étoit fort propre pour instruire la jeunesse, & il venoit facilement à bout de s'en faire aimer & respecter. Entre plusieurs illustres disciples qui fréquenterent son école, Pline le jeune est celui qui lui a fait le plus d'honneur par la beauté de son génie, par l'élégance & la solidité de son style, par la douceur admirable de son caractere, par sa libéralité envers les gens de lettres, & sur-tout par sa vive reconnoissance pour son maître, dont il lui donna une illustre preuve dans la suite.

Après avoir employé de suite & sans interruption vingt années, tant pour instruire la jeunesse dans l'école, que pour défendre les particuliers dans le barreau, il obtint de l'empereur Domitien la permission de quitter ces deux emplois également utiles & pénibles. Instruit par le

triste exemple de Domitius Afer son maître, il crut qu'il falloit songer à la retraite avant qu'elle lui devînt absolument nécessaire, & qu'il ne pouvoit mettre une fin plus honnête à ses travaux qu'en y renonçant dans un tems où on le regretteroit ; au lieu que Domitius Afer avoit mieux aimé succomber sous le fardeau que le déposer. C'est à cette occasion qu'il donne aux Avocats un sage conseil. L'Orateur, dit-il, s'il m'en croit, battra en retraite avant que de tomber dans les pieges de la caducité, & gagnera le port pendant que son vaisseau est encore bon & entier.

Quintilien n'avoit pourtant alors que quarante-six ou quarante-sept ans, qui est un âge encore verd & robuste. Peut-être que ses longs travaux avoient commencé d'affoiblir sa santé. Quoi qu'il en soit, son loisir ne fut point un loisir de langueur & de paresse, mais d'activité & d'ardeur, de sorte qu'il devint, en un certain sens, encore plus utile au public, qu'il ne l'avoit été par tous ses travaux passés. Car, enfin, ceux-ci furent renfermés dans les bornes étroites d'un certain nombre de personnes & d'années, au lieu que les ouvrages qui furent le fruit de son repos, ont instruit tous les siecles ; de sorte que l'on peut dire que l'école de Quintilien est demeurée ouverte après sa mort à tous les peuples, & qu'elle retentit encore tous les jours des admirables préceptes qu'il nous a laissés sur l'éloquence.

Il commença par composer un traité sur les causes de la corruption de l'éloquence, dont on ne sauroit trop regretter la perte. Ce n'est point certainement celui que nous avons sous le titre de *Dialogue sur les Orateurs*.

Dans le tems qu'il commençoit cet ouvrage, il perdit le plus jeune de ses deux fils qui n'avoit que cinq ans ; & peu de mois auparavant une mort prématurée lui avoit enlevé sa femme, qui n'étoit âgée que de dix-neuf ans, & même un peu moins. Quelque tems après, pressé par les prieres de ses amis, il commença son grand ouvrage des *institutions Oratoires*, composé de douze livres.

Il en avoit achevé les trois premiers, lorsque l'empereur Domitien lui confia le soin de deux jeunes Princes ses petits-neveux, qu'il destinoit pour lui succéder à l'Empire. Ils étoient petits-fils de Domitille sa sœur, dont la fille, nommée aussi Domitille, avoit épousé Flavius Clémens, cousin-germain de l'Empereur. Elle en avoit eu les deux Princes dont il s'agit. Ce fut une nouvelle raison pour lui de redoubler ses soins pour perfectionner son travail. Il est bon de l'entendre lui-même ; l'endroit est remarquable. « Jusqu'ici, dit-il, en s'adressant » à Marcellus Victorius à qui » il avoit dédié son ouvrage, » j'écrivois pour vous & pour » moi ; & renfermant ces ins- » tructions dans notre domesti-

» que, quand elles n'auroient » pas été goûtées du public, je » m'estimois trop heureux qu'elles pussent être utiles à votre fils & au mien. Mais, depuis » que l'Empereur m'a chargé de » l'éducation de ses petits-neveux, seroit-ce faire le cas » que je dois de l'approbation » d'un Dieu, & connoître le » prix de l'honneur que je viens » de recevoir, que de ne pas » régler sur cette idée la grandeur de mon entreprise? En » effet, de quelque maniere » que je l'envisage, soit du côté » des mœurs, soit du côté des » connoissances & de l'art, que » ne dois-je pas faire pour mériter l'estime d'un si religieux » censeur, & d'un Prince en » qui l'éloquence suprême est » jointe à la suprême puissance? » Que si l'on n'est point surpris » de voir les plus excellens » Poëtes, non seulement invoquer les Muses au commencement de leur ouvrage, mais » implorer de nouveau leur assistance, lorsque dans la suite » il se présente quelque important objet à traiter; à combien plus forte raison doit-on » me pardonner, si, ce que je » n'ai pas fait d'abord, je le » fais maintenant, & si j'appelle » à mon secours tous les Dieux, » particulierement celui sous » les auspices duquel j'écris désormais, & qui, plus que tous » les autres, préside aux études » & aux sciences? Qu'il daigne » donc m'être favorable, & » proportionnant ses bontés à la » haute idée qu'il a donnée de » moi par un choix si glorieux » & si difficile à soutenir, qu'il » m'inspire tout l'esprit dont » j'ai besoin, & me rende tel » qu'il m'a cru. »

Il faut avouer qu'il y a dans ce compliment beaucoup d'esprit, de noblesse, de grandeur, sur-tout dans la pensée qui le termine: *Et qu'il me rende tel qu'il m'a cru.* Mais est-il permis de pousser plus loin la flatterie & l'impiété, que de traiter de Dieu un Prince qui étoit un monstre de vices & de cruautés? Encore, si au lieu de relever en lui la régularité & la pureté des mœurs, Quintilien s'étoit contenté de faire valoir son éloquence, & les autres talens de l'esprit dont il se piquoit, la flatterie seroit moins odieuse. C'est ainsi qu'il le loue dans un autre endroit, où il le met au-dessus de tous les Poëtes. Il y a beaucoup d'apparence que ce fut pour lors que les ornemens consulaires furent accordés à Quintilien.

Le soin de l'éducation des jeunes Princes dont Quintilien se trouvoit chargé, ne l'empêchoit pas de travailler à son livre des institutions Oratoires. La considération du fils unique qui lui restoit, dont l'heureux naturel méritoit toute sa tendresse & toute son attention, étoit pour lui un puissant motif de hâter cet ouvrage, qu'il regardoit comme la plus précieuse partie de l'héritage qu'il devoit lui laisser; afin, dit-il lui-même,

que si un accident imprévu enlevoit à ce cher fils son pere, il pût, même après sa mort, lui servir encore de maître & de conducteur.

Continuellement donc occupé de la vue & de la crainte de sa mortalité, il travailloit jour & nuit à son ouvrage; & il en avoit déjà achevé le cinquieme livre, lorsqu'une mort avancée lui ravit ce cher fils, qui faisoit toute sa joie & toute sa consolation. Ce fut pour lui, après la perte qu'il avoit déjà faite du plus jeune de ses fils, un nouveau coup de foudre qui l'abattit & le renversa sans lui laisser de ressource. Sa douleur ou plutôt son désespoir, éclata en plaintes & en reproches contre les Dieux mêmes, qu'il accusa hautement d'injustice & de cruauté, déclarant qu'on voyoit bien, après un traitement si cruel & si injuste, que ni lui ni ses enfans n'avoient point mérité, qu'il n'y a point de Providence qui veille sur les choses d'ici bas.

De tels discours nous marquent clairement ce qu'étoit la probité payenne même la plus parfaite; car, nous ne sçavons si dans toute l'Antiquité on peut trouver un homme d'un caractere plus doux, plus sage, plus raisonnable, plus vertueux que l'étoit Quintilien, selon les regles du Paganisme. Ses livres sont pleins d'excellentes maximes sur l'éducation des enfans; sur le soin que les peres & les meres doivent prendre pour les préserver des dangers du monde, sur l'attention que les maîtres doivent apporter pour conserver en eux le précieux dépôt de l'innocence, sur le généreux désintéressement que doivent faire paroître les personnes qui sont en place, enfin sur le zele & l'amour du bien public.

Après avoir fait treve avec l'étude pendant quelque tems, Quintilien, revenu un peu à lui-même, reprit son ouvrage, dont il dit que le public lui devoit sçavoir d'autant plus de gré, que désormais il ne travailloit plus pour lui-même, ses écrits, de même que ses biens, devant passer à des étrangers. Il acheva enfin son plan en douze livres. Il n'y avoit gueres mis que deux ans. Encore avoit-il employé une grande partie de ce tems-là, non à le composer actuellement, mais à le préparer, en amassant, par la lecture d'une infinité d'Auteurs qui avoient traité le même sujet, tous les matériaux qui devoient y entrer. Il est étonnant & presque incroyable comment un ouvrage si parfait a pu être composé en si peu de tems. Son dessein étoit de suivre le conseil d'Horace, qui, dans son Art Poëtique, recommande à ceux qui écrivent de ne pas se presser de rendre publics leurs écrits. Il gardoit donc les siens, afin de les revoir à loisir, & à tête reposée, de laisser passer le premier mouvement d'amour propre & de complaisance que l'on a toujours pour ses productions; & de les examiner, non plus

en auteur préoccupé, mais avec le sang-froid d'un lecteur. Il ne put pas résister long-tems à l'empressement & à l'avidité du public, impatient d'avoir ses écrits; & il se vit comme forcé de les lui abandonner, se contentant de leur souhaiter un bon succès, & de recommander à son Libraire d'avoir grand soin qu'ils fussent bien exacts & bien corrects. Il dut se passer un an au moins, avant qu'ils fussent en état de paroître.

Dodwel croit que ce fut vers l'an de Jesus-Christ 94, que Quintilien, délivré des soins de son grand ouvrage qu'il venoit d'achever, songea à un second mariage, & prit pour femme la petite-fille de Tutilius. C'est ainsi que l'appelle Pline le jeune. Il en eut sur la fin de cette même année une fille.

On ignore tout ce qui regarde Quintilien depuis la mort de Domitien, excepté le mariage de sa fille. Dès qu'elle fut en âge nubile, il lui donna pour époux Nonius Céler. Pline le jeune se signala en cette occasion par une générosité & une reconnoissance, qui lui font, ce semble, encore plus d'honneur que ses écrits, quelque excellens qu'ils soient. Il avoit étudié l'éloquence sous Quintilien. Les ouvrages qu'il nous a laissés, sont une bonne preuve qu'il fut un digne Disciple d'un si grand maître. Mais, le fait qui suit ne marque pas moins son bon cœur, & le souvenir toujours présent qu'il conservoit des services qu'il en avoit reçus. Dès qu'il sçut que Quintilien songeoit à marier sa fille, il crut devoir lui témoigner sa reconnoissance par un petit présent. La difficulté étoit de le lui faire accepter. Il lui écrivit sur ce sujet une lettre, dont on ne peut trop admirer l'art & la délicatesse.

Cette lettre de Pline nous apprend une circonstance bien glorieuse pour Quintilien; c'est qu'après vingt années d'exercice public, employées avec réputation & un succès étonnant, tant à enseigner la jeunesse qu'à plaider dans le barreau, après un long séjour à la Cour auprès des jeunes Princes, dont l'éducation devoit lui donner, & lui avoit donné sans doute un grand crédit auprès de l'Empereur; il n'avoit point amassé de grands biens, & étoit toujours demeuré dans une louable médiocrité.

Juvénal fait pourtant entendre que Quintilien étoit fort riche, & qu'il avoit un nombre considérable de forêts, d'où il tiroit sans doute un très-gros revenu. Il faut nécessairement que ces richesses aient été postérieures au tems où Pline fit à Quintilien le présent dont il a été parlé. On croit qu'elles pouvoient être l'effet de la libéralité d'Adrien, lorsqu'il fut parvenu à l'Empire; car, il se déclara le protecteur des Sçavans. Quintilien avoit alors 76 ans. On ne sçait point s'il a vécu long-tems après, & l'Histoire

ne nous apprend rien de sa mort.

Les institutions Oratoires de Quintilien furent trouvées tout entieres par Poggio dans une ancienne & vieille tour de l'abbaye de Saint Gal, & non pas, comme quelques Auteurs ont écrit, dans la boutique d'un épicier Allemand. Poggio l'a marqué lui-même dans une lettre qui est à la fin du manuscrit dans la bibliotheque de Milan, rapportée par le P. Mabillon, *in Musæo italico.* Cette découverte parut de grande conséquence, parce que jusqu'alors le texte de Quintilien avoit été fort imparfait & défectueux. Quelques-uns ont cru qu'il n'y en avoit point d'autres exemplaires; mais, il s'en trouve dans la bibliotheque d'Oxford & dans celle du Roi. M. l'abbé Gédoyn, chanoine de la Sainte Chapelle, de l'Académie Françoise & de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, nous a donné une belle & élégante traduction du traité des institutions Oratoires de Quintilien, ornée d'une sçavante préface. La meilleure édition que nous ayons de ses ouvrages en latin, après celle de M. Obreicht à Strasbourg, en 1698, est celle du sçavant M. Capperonier, diacre de Montdidier, licencié en Théologie, & professeur pour la langue Grecque au college Royal. Son édition, qui est dédiée au Roi, a été imprimée à Paris chez Coustelier en 1725, *in-folio.* M. Burmann, Hollandois, l'a attaquée par beaucoup d'injures, qui ne font que relever le mérite de cette édition. Celle que M. Rollin donna en 1754, ne doit pas être moins précieuse aux yeux des connoisseurs.

Quant aux Déclamations, qui portent le nom de Quintilien, données par M. Pithou en 1580, & qui sont fort célebres dans l'Antiquité, on croit qu'elles ne sont pas de celui dont nous parlons, mais d'un autre plus ancien qui pouvoit être son pere, ou plutôt son grand-pere, comme le croit M. Pithon, puisque Séneque le pere en parle comme d'un homme plus âgé que lui, & déjà mort. Il y a encore dix-neuf autres Déclamations, imprimées avant celle-ci sous le nom de Quintilien, que Vossius ne croit être ni de lui, ni de son grand-pere, mais plutôt du jeune Postume, qui prit, dit-on, le nom de César & d'Auguste dans les Gaules, avec Postume son pere, en 260. Jean Nicole, avocat à Chartres, & pere du célebre M. Nicole, a fait une traduction des Déclamations attribuées à Quintilien.

QUINTILIEN [M. FABIUS], *M. Fabius Quintilianus.* (*a*) fils du précédent, un des meilleurs écoliers de son pere, fut un prodige d'esprit. Nous ne pouvons en dire rien de plus certain, que ce que son pere nous en apprend dans l'excellente préface de ses institutions Oratoires. Il perdit cet enfant à la fleur de son âge.

(*a*) Quintilian. L. VI. Proëm.

« Je n'avois plus dans le monde, dit Quintilien, d'autre espérance ni d'autre plaisir que celui que je trouvois dans mon fils Quintilien ; il suffisoit lui seul pour me consoler de la perte que j'avois faite de sa mere & de son frere. Il ne se contentoit pas de faire paroître du brillant & de la vivacité, comme avoit fait son frere, & la fécondité de son esprit n'en étoit pas demeurée aux boutons & aux fleurs. A peine étoit-il entré dans la dixieme année de sa vie, que l'on voyoit déjà cet esprit porter des fruits tout développés, tout formés, & hors des dangers qu'on auroit pu craindre pour leur maturité. Faut-il que je prenne mon propre malheur à témoin, pour trouver créance dans l'esprit de ceux qui se contenteront de me plaindre, sans vouloir se fier à ma parole ? N'est-ce point assez que je sois si cruellement affligé, sans me voir encore suspect au milieu des témoignages de ma propre conscience ? Puisque l'on veut de moi un serment, je jure par les mânes mêmes de mon fils, c'est-à-dire, par les divinités de ma douleur, que je n'ai encore rien vu parmi l'élite de la jeunesse Romaine, de comparable à l'excellence de son esprit, qui avoit pour acquérir les sciences, outre la force & la beauté, une solidité que j'avois mise à l'épreuve. Il étoit déjà capable d'étudier seul, & de suivre ses propres lumieres. Quand la modestie, continue Quintilien, m'imposeroit silence en cette occasion, ses maîtres ne voudroient pas souffrir que je dissimulasse une vérité qu'ils connoissoient encore mieux que moi. Tout le monde remarquoit en lui un fonds de probité, de piété, de douceur & d'honnêteté, qui captivoit tous ceux qui le voyoient ou qui l'entendoient. Il avoit reçu de la nature diverses faveurs de surérogation, qui servoient d'ornement extérieur aux qualités admirables de son esprit & de son cœur. Une délicatesse charmante dans les traits de son visage, des attraits merveilleux dans ses regards, une modestie composée sans affectation dans ses gestes, un ton de voix accompagné d'une clarté & d'une netteté d'organe ; en un mot, tous les agrémens d'un corps bien fait. Non content d'avoir acquis une connoissance parfaite des deux langues, il avoit une grace toute extraordinaire pour les parler, il avoit l'expression des termes dans leur propriété & dans toute leur force, & sçavoit la véritable prononciation des lettres. Tout ces talens nous promettoient un homme accompli pour l'avenir ; mais, ses vertus étoient encore tout autrement esti-

» mables que tous ces rares ta-
» lens. Il avoit une fermeté &
» une constance, telle que les
» Philosophes la chercheroient
» dans leur Sage. Il s'étoit déjà
» rendu le maître des passions
» qui assujettissent les autres,
» & il s'étoit particulierement
» fortifié contre la crainte & la
» douleur. Quel courage & quel-
» le grandeur d'ame n'a-t-il pas
» fait voir pendant une maladie
» de huit mois entiers? Combien
» de fois a-t-il jetté ses Méde-
» cins dans l'étonnement? Quel-
» le présence d'esprit & quelle
» force de raisonnement ne fai-
» soit-il point paroître dans les
» dernieres heures de sa vie,
» pour me consoler, pour me
» relever de mon abattement,
» & pour tâcher de me résou-
» dre à sa perte? » Voilà le portrait du jeune Quintilien, tel que son pere nous l'a laissé; & l'on peut dire que, s'il tenoit du pere du côté de l'esprit, le pere n'a point flatté le fils, lorsqu'il en fait une si belle peinture.

QUINTILIENS, *Quintilii*, (*a*) ordre des Luperces, Prêtres Romains, qui étoient divisés en trois colleges; sçavoir, des Fabiens, des Quintiliens & des Juliens. Celui des Quintiliens avoit pris son nom de P. Quintilien, qui le premier fut mis à la tête de ce college dans son institution.

QUINTILIS, (*b*) nom que les Romains donnoient à leur cinquieme mois, du tems de la République, parce qu'il est le cinquieme en commençant par Mars. Ce mois porta dans la suite le nom de Juillet, *Julius*, en l'honneur de Jules César, comme le mois d'Août, qu'on nommoit *Sextilis*, sixieme mois, fut appellé *Augustus* à cause de l'Empereur Auguste. Les autres mois ont conservé le nom du rang qu'ils avoient, quand le mois de Mars étoit le premier de l'année. Ainsi, Septembre, Octobre, Novembre & Décembre, ne signifioient autre chose que septieme, huitieme, neuvieme & dixieme mois. Dans la suite, les Romains, pour faire leur cour aux Empereurs, ajoutoient au nom de ces mois, celui de l'Empereur regnant, comme *Septembre Tibere*, *Octobre Livie*, en l'honneur de Tibere & de Livie sa mere. Les mêmes mois eurent dans la suite les noms de *Germanicus Domitianus*. L'Empereur Commode donna même à tous les mois différens noms, qu'il avoit tirés des surnoms qu'il portoit. Mais, ces noms furent abolis après la mort de ce Prince.

QUINTILIUS [SEXT.], *Sext. Quintilius*, (*c*) Consul avec P. Curatius, l'an de Rome 301, & 451 avant Jesus-Christ, mourut dans l'exercice de sa charge.

QUINTILIUS [M.] VARUS, *M. Quintilius Varus*, (*d*) un des Tribuns militaires qu'on créa, avec une puissance Consulaire,

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 37, 232.
(*b*) Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 234.
(*c*) Tit. Liv. L. III. c. 32.
(*d*) Tit. Liv. L. V. c. 1.

l'an de Rome 352 & 400 avant Jesus-Christ.

QUINTILIUS [CN.], *Cn. Quintilius*, (*a*) fut créé Dictateur, l'an de Rome 423, & 329 avant Jesus-Christ, pour attacher le clou au temple de Jupiter. Après s'être acquitté de cette cérémonie religieuse, employée quelquefois, comme elle le fut alors, dans de dangereuses circonstances, il se démit de sa charge.

QUINTILIUS [P.] VARUS, *P. Quintilius Varus*, (*b*) fut nommé Préteur, l'an de Rome 449, & 203 avant Jesus-Christ, & eut pour département Ariminum. Il combattit, avec le Proconsul M. Cornélius Céthégus, en bataille rangée, dans le pays des Gaulois Insubriens, contre Magon, général des Carthaginois. Les légions de P. Quintilius Varus furent placées au premier rang, & le Proconsul mit les siennes au corps de réserve. Pour lui, il s'avança à cheval jusqu'à l'avant-garde; & le Préteur & lui, à la tête, l'un de l'aîle droite, & l'autre de la gauche, exhortoient les soldats à attaquer courageusement les ennemis. Mais, P. Quintilius Varus, s'apperçevant qu'il étoit difficile de les enfoncer : « Vous voyez, » dit-il à M. Cornélius Céthégus, que le combat traîne en » longueur, & que les ennemis nous résistant contre leur » espérance, prennent une con» fiance qui pourroit bien se » changer en audace. Si nous » voulons leur faire lâcher pied, » il faut les charger avec tout » l'effort & tout le poids de » notre cavalerie. C'est pourquoi, » choisissez, ou de soutenir ici » le combat aux premiers rangs, » ou de fondre sur eux avec les » cavaliers des quatre Légions. » Quand vous vous serez chargé » de l'un, je tâcherai de m'ac» quitter de l'autre. » Le Proconsul, à son tour, ayant laissé au Préteur le choix de ces deux fonctions, P. Quintilius Varus, avec son fils Marcus, jeune homme plein de courage & de vigueur, fit monter les cavaliers à cheval, & avec eux vint tomber sur les Carthaginois, avec autant de promptitude que de furie. Les Légions, de leur côté, jetterent de grands cris, qui augmenterent encore le désordre que la cavalerie venoit de causer parmi les ennemis. Le Général de ceux-ci ayant été blessé à mort, cette circonstance acheva de les déconcerter, & ils prirent ouvertement la fuite. Cette victoire coûta assez cher aux Romains, car ils y perdirent deux mille trois cens hommes de l'armée de P. Quintilius Varus.

QUINTILIUS [M.] VARUS, *M. Quintilius Varus*, fils du précédent. *Voyez* l'article ci-dessus.

QUINTILIUS [T.] VARUS, *T. Quintilius Varus*, (*c*) servit

(*a*) Tit. Liv. L. VIII. c. 18.
(*b*) Tit. Liv. L. XXIX. c. 38. L. XXX. c. 1, 2, 18.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 31.

en Espagne en qualité de Lieutenant sous le préteur C. Calpurnius Pison, l'an de Rome 567, & 185 avant J. C.

QUINTILIUS [P.] VARUS, *P. Quintilius Varus*, (*a*) Prêtre de Mars, mourut l'an de Rome 583, & 169 avant J. C.

QUINTILIUS [P.] VARUS, *P. Quintilius Varus*, (*b*) fut nommé Préteur, l'an de Rome 586, & 166 avant J. C.

QUINTILIUS [C.], *C. Quintilius*, (*c*) dont parle Cicéron dans son Oraison pour A. Cluentius.

QUINTILIUS [P.], *P. Quintilius*, (*d*) un de Juges dans l'affaire de P. Quintius.

QUINTILIUS [SEXT.], (*e*) *Sext. Quintilius*, un de ceux qui s'étoient intéressés au retour de Cicéron, pendant qu'il étoit en exil.

QUINTILIUS, *Quintilius*, (*f*) dont Horace déplore la mort, dans une Ode qu'il adresse à Virgile. Il étoit ami intime, & peut-être parent de ce dernier Poëte, & Poëte lui-même. On croit qu'il étoit de Crémone. On ne peut rien ajouter à l'éloge que fait Horace de Quintilien. La pudeur, la bonne foi, sœur incorruptible de la justice, la candeur, étoient ses vertus favorites. Tous les gens de bien le pleurerent; mais, personne ne le pleura plus amérement que Virgile.

Cui pudor & justitia soror
Incorrupta fides, nudaque veritas,
Quando ullum invenient parem?
Multis ille bonis flebilis occidit;
Nulli flebilior, quam tibi, Virgili.

QUINTILLA, *Quintilla*, (*g*) célebre courtisanne, du tems de Juvénal.

QUINTILLUS PLAUTIANUS, *Quintillus Plautianus*, Κυϊντίλλος Πλαυτιανὸς, (*h*) Sénateur, recommandable par sa noblesse, vénérable par son âge, retiré à la campagne, où il vivoit sans ambition & loin des affaires, ne put être néanmoins à l'abri des injustes soupçons de Sévere. Il fut accusé sans doute d'avoir aspiré à l'Empire, & condamné à mourir. Il paroît qu'il reçut son arrêt avec assez de sang froid. Car, il se fit apporter les étoffes & les linges qu'il avoit préparés long-tems auparavant pour sa sépulture, & les trouvant hors d'état de servir par vétusté: *Eh quoi? dit-il, nous avons donc beaucoup tardé.* Cependant, il ressentoit vivement l'injustice qu'il souffroit; & son malheur, assez semblable à celui de Servien sous Adrien, lui inspira un semblable vœu. Il demanda aux Dieux que Sévere souhaitât la mort, & ne pût l'obtenir. Cette imprécation eut, selon un

(*a*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 18.
(*b*) Tit. Liv. L. XLV. c. 44.
(*c*) Cicer. ad Cluent. c. 138.
(*d*) Cicer. Orat. pro P. Quint. c. 31.
(*e*) Cicer. Orat. post redit. c. 19.
(*f*) Horat. L. I. Ode. 20.
(*g*) Juven. Satyr. 6. v. 75.
(*h*) Dio. Cass. p. 863. Crév. Hist. des Emp. T. V. p. 114, 126, 127.

Historien, son accomplissement.

QUINTILLUS, *Quintillus*, (*a*) frere de l'empereur Claude II, fut employé dans la guerre contre les Goths. Voilà tout ce que l'on sçait touchant sa valeur martiale. Car, l'Histoire ne nous a conservé de lui aucun exploit.

A la mort de Claude II, Quintillus commandoit près d'Aquilée un corps de troupes, destiné sans doute à empêcher que les Barbares qui étoient en armes dans les quartiers voisins, ne pénétrassent en Italie. Sur la nouvelle de la mort de Claude, nul ne parut à ces troupes plus digne de lui succéder que Quintillus, comme l'observe expressément Trébellius, mais sur la recommandation de sa probité & de la douceur de ses mœurs. Quelques-uns ont dit que le Sénat joignit son suffrage à celui des soldats.

Il n'étoit pas du bien de l'Empire que Quintillus en restât le maître, s'il est vrai, comme dit Zonare avec assez de vraisemblance, qu'il fut homme simple, & peu capable de conduire de grandes affaires. Aussi fut-il très-effrayé, lorsqu'il apprit qu'Aurélien avoit été nommé Empereur à Syrmium. Il tenta néanmoins quelques efforts auprès des troupes qu'il commandoit, & il les exhorta par une harangue à lui demeurer fidelles. Mais, ces troupes sentoient elles-mêmes toute la différence du mérite entre les deux concurrens, & elles abandonnerent Quintillus, qui, se voyant sans ressource, prit, par le conseil de ses amis, le parti de se faire ouvrir les veines, n'ayant regné que dix-sept jours. Cette façon de raconter sa mort est plus vraisemblable que le récit de Trébellius, qui toujours passionné pour la gloire de la maison de Claude, dit que la sévérité de Quintillus irrita les soldats, & qu'il périt par leur fureur, victime de son zele à maintenir la discipline, comme Pertinax & Galba. Aurélien, délivré de ce concurrent, ne lui envia pas l'honneur de l'apothéose. Les médailles de Quintillus nous apprennent qu'il fut mis au rang des Dieux.

Le peu de tems que ce Prince regna, ne lui permit pas de donner au peuple plus d'un congiaire, qui fut à son avénement à l'Empire ; ce que désignent ses médailles, qui ont pour légende *LIBERALITAS AUG.* Ce Prince est le dernier des Empereurs qui aient donné un congiaire au peuple, & il n'en est plus fait mention dans les Empereurs suivans.

QUINTIUS [L.] CINCINNATUS, *L. Quintius Cincinnatus*, (*b*) pere de Céson Quintius, jeune homme d'un grand mérite, mais qui avoit étrangement indisposé contre lui les Tribuns & le peuple. Comme

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. pag. 12, 20, 21. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. I. p. 248.

(*b*) Tit. Liv. L. III. c. 12. *& seq.* L. IV. c. 6, 13. *& seq.* Roll. Hist. Rom. T. I. pag. 361. *& suiv.*

Céson Quintius étoit sur le point d'être condamné, L. Quintius Cincinnatus tâche de calmer les esprits, & de les porter à la douceur par les plus instantes prieres & par ses larmes, & conjure le peuple, si lui il n'a jamais offensé personne ni d'action, ni de parole, si sa vie & sa conduite ont été jusques-là sans reproche, de lui accorder la grace d'un fils digne de compassion, & de pardonner quelque chose à son âge & à son imprudence. Malgré cela, Céson Quintius fut condamné par défaut, & on contraignit ceux qui avoient répondu pour lui, à payer l'argent dont on étoit convenu.

L. Quintius Cincinnatus, obligé de vendre la plus grande partie de ses biens, pour fournir aux cautions les sommes qui avoient été stipulées, se retira dans un village au-delà du Tibre, où il avoit une pauvre cabane & un petit champ, les seuls biens qu'il sauva du naufrage. Là, vivant du travail de ses mains avec un petit nombre d'esclaves, qui lui aidoient à cultiver sa terre, il menoit une vie obscure & pénible, sans que sa douleur & sa pauvreté lui permissent d'aller jamais à Rome, ni de revoir ses amis, ni d'assister aux jours de fêtes.

Quelque tems après, il fut nommé Consul, l'an de Rome 294, & 458 avant J. C., & ce choix causa un chagrin inexprimable au peuple, qui alloit avoir un Consul justement irrité, puissant d'ailleurs & considérable par la faveur du Sénat, par son mérite personnel, & par trois enfans, dont aucun ne cédoit en grandeur d'ame à Céson Quintius, mais qui avoient pardessus lui un caractere de prudence & de modération, qui les rendoit maîtres d'eux-mêmes dans les disputes les plus vives, & leur laissoit la liberté de prendre toutes les mesures & d'apporter tous les tempéramens propres à faire réussir les affaires.

Dès que ce choix fut fait, le Sénat dépêcha vers L. Quintius Cincinnatus, pour l'inviter à venir prendre possession de la Magistrature. Il étoit alors occupé à labourer son champ. Il conduisoit lui-même la charrue, n'étant vêtu que depuis les reins jusqu'aux genoux, avec un bonnet qui lui couvroit la tête. Lorsqu'il vit venir les Députés qu'on lui avoit envoyés, il arrêta ses bœufs, fort surpris de cette foule de monde, & ne sçachant ce qu'on lui vouloit. Un de la troupe s'avança, & l'avertit de se mettre dans un état plus convenable. Il entra dans sa cabane, où il prit ses habits, & se présenta ensuite devant ceux qui l'attendoient. Il fut aussi-tôt salué Consul. On le revêtit de la pourpre, les Licteurs se rangerent devant lui avec leurs faisceaux, & on le pria de se rendre à Rome. L. Quintius Cincinnatus, troublé & affligé, se tut quelque tems, & répandit des larmes. Puis, rompant le silence, il ne dit que

ces paroles : *Mon champ ne sera donc point ensemencé cette année.* Il prit congé de sa femme, & l'ayant chargée du soin du ménage, il s'achemina vers la ville.

Dès qu'il fut entré en charge, convoquant l'assemblée du peuple, il monta à la tribune aux harangues, & il n'attaqua pas moins, dans son discours, la nonchalance & la langueur du Sénat, que la licence & les emportemens du peuple. Cependant, les Tribuns demandoient avec un air de mépris & d'insulte, comment les Consuls meneroient les troupes en campagne, puisqu'on ne leur permettoit de faire aucunes levées ? « Nous » n'avons pas besoin d'en faire, » reprit L. Quintius Cincinnatus. Les Citoyens, en prenant les armes pour recouvrer » le Capitole, ont tous juré, » entre les mains de P. Valérius, de ne les quitter que » par l'ordre du Consul. En conséquence de ce serment, nous » vous ordonnons à tous tant » que vous êtes qui l'avez prêté, » de vous trouver demain armés » au lac Régille. » Les Tribuns incidentent, cherchent de faux-fuyans, & tâchent d'éluder la force du serment, & de délivrer le peuple de tout scrupule, en répondant que L. Quintius Cincinnatus n'étoit qu'un simple particulier, quand on avoit fait jurer les soldats. Mais, L. Quintius Cincinnatus, après avoir fait tirer les drapeaux des temples : « Afin, dit-il, que personne de vous ne puisse compter » sur l'intrigue des Tribuns, » tandis que je serai Consul, » tenez pour certain que je ne » ramenerai point les troupes du » pays ennemi, que le tems de » ma Magistrature ne soit expiré. Ainsi, pourvoyez à tous » vos besoins, & disposez-vous » à camper pendant tout l'hiver. » Cette déclaration jetta l'épouvante dans les esprits, d'autant plus qu'on sçavoit que le Consul étoit ferme dans ses résolutions.

Mais, ce qui allarmoit encore plus le peuple, c'est que L. Quintius Cincinnatus répétoit souvent qu'en sortant de charge, il ne convoqueroit point l'assemblée pour élire des Consuls ; que dans l'extrêmité des maux où se trouvoit la ville, les remedes ordinaires ne suffisoient pas ; que la République avoit besoin d'un Dictateur, dont l'autorité suprême & sans appel pût arrêter sans délai la mauvaise volonté de quiconque entreprendroit de troubler la paix de l'État. Les Tribuns, voyant que l'allarme étoit générale, vont au Sénat assemblé dans le Capitole, & menent avec eux un grand nombre de personnes du peuple. Tous, désolés à la vue des maux qui les menacent, implorent à grands cris la bonté tantôt des Consuls, tantôt des Sénateurs. L. Quintius Cincinnatus demeure ferme & inflexible, jusqu'à ce que les Tribuns eussent promis qu'ils se soumettroient à ce que le Consul exigeroit d'eux.

Le tumulte appaisé, L. Quin-

tius Cincinnatus rétablit l'exercice des jugemens, interrompus depuis un tems très-considérable. Il rendoit la justice à tous ceux qui se présentoient. Il terminoit lui-même à l'amiable la plupart des contestations. Assidu tous les jours à son tribunal, on le trouvoit toujours d'un accès facile, & quelque affaire qu'on eût à démêler, il avoit pour chacun beaucoup de douceur & de bonté. Par une conduite si sage, il rendoit le gouvernement des grands si agréable, que les pauvres, le menu peuple, & les Citoyens les plus foibles par leur état, n'avoient plus besoin ni d'avoir recours aux Tribuns contre l'oppression des puissans, ni de demander de nouvelles loix pour établir l'égalité dans les jugemens, tant on se trouvoit content de celle que l'équité du Consul mettoit entre tous, & de l'impartialité qu'il montroit dans toutes les affaires.

Un gouvernement si paisible ne pouvoit manquer d'être applaudi. Aussi, le peuple en témoigna-t-il en toutes manieres sa satisfaction. Mais, ce qui le charma davantage, ce fut que L. Quintius Cincinnatus, ayant fait son tems refusa aussi constamment d'être continué dans sa charge, qu'il avoit eu de peine à l'accepter d'abord. En effet, le Sénat n'oublia rien pour l'engager à consentir qu'on le continuât dans le Consulat. Mais, L. Quintius Cincinnatus tint ferme, & il fallut céder à son opiniâtre résolution. Comblé de louanges & de bénédictions, devenu l'objet de l'estime, de l'admiration, de l'amour de tous ses Citoyens, L. Quintius Cincinnatus dépouilla avec joie la pourpre, se hâta de retourner à ses bœufs, à sa charrue, à sa cabane, & y vécut, comme auparavant, du travail de ses mains.

Deux ans après, le consul L. Minucius étant assiégé dans son camp par les Eques, cette nouvelle portée à Rome y répandit la terreur, & y causa une allarme universelle. On envoya promptement du secours. Mais, dans un conseil, où assisterent les plus anciens du Sénat, on jugea que l'état où se trouvoit la République demandoit un Dictateur, & le consul C. Nautius qu'on avoit mandé à Rome, nomma, selon le droit attaché à sa charge, L. Quintius Cincinnatus. Tite-Live, qui n'a point fait mention de la charrue & de la pauvreté de L. Quintius Cincinnatus, lorsqu'il fut élevé au Consulat, interrompt ici sa narration pour réveiller l'attention de ses lecteurs par une réflexion qui est de tous les tems. *Que ces aveugles amateurs des richesses*, dit-il, *qui n'estiment qu'elles & méprisent tout le reste; qui pensent que sans elles il ne peut y avoir ni véritable grandeur, ni moyen de faire briller la vertu, écoutent ce qui va être rapporté.* L. Quintius Cincinnatus, l'unique espérance du peuple Romain, demeuroit à la campagne, au-delà du Tibre, occupé à cultiver de ses mains un petit champ

de quatre arpens de terre, seul bien qui lui étoit resté du débris de sa fortune, & qui fut depuis appellé *les prairies de L. Quintius Cincinnatus*. Les Députés le trouverent qui conduisoit sa charrue dans le même état qui a été décrit auparavant lorsqu'il fut nommé Consul. Ils le saluent Dictateur, le prient de venir à Rome, & lui apprennent l'état où est l'armée. On avoit préparé une barque pour L. Quintius Cincinnatus, au sortir de laquelle, ses trois fils vinrent à sa rencontre, accompagnés de plusieurs de leurs proches & de leurs amis, & de la plus grande partie du Sénat. Environné de ce nombreux cortege, & précédé de vingt-quatre Licteurs, il est conduit à son logis. En entrant à Rome, il commença par haranguer le peuple pour le rassurer. Le lendemain avant le jour, il nomme pour Maître de la cavalerie L. Tarquitius de race Patricienne, mais qui à cause de sa pauvreté avoit servi dans l'infanterie, où il s'étoit distingué par son courage au-dessus de toute la jeune Noblesse. Il se rend avec lui à l'assemblée, suspend l'exercice de la justice, fait fermer les boutiques, & interdit tous les travaux ordinaires. C'étoit l'usage dans les grands périls, afin que tous les Citoyens fussent uniquement occupés du salut de l'État. Il donna ordre à tous les Citoyens capables de porter les armes de se trouver avant le coucher du soleil dans le champ de Mars, avec du pain cuit pour cinq jours, & douze pieux chacun. Les vieillards, qui n'étoient pas en état de servir, sont chargés de cuire le pain pour leurs voisins. Ces soldats vont de côté & d'autre chercher des pieux, & tous se trouvent au lieu & à l'heure marqués, équipés comme ils devoient l'être.

Le Dictateur, à la tête de l'infanterie, L. Tarquitius à celle de la cavalerie, font partir les troupes, rangées non-seulement pour la marche, mais même pour le combat en cas de nécessité. Dans la marche, les Officiers & les soldats s'animoient les uns les autres, en se représentant mutuellement, qu'il falloit doubler le pas, & faire diligence, pour arriver de nuit à l'ennemi; que le Consul & l'armée Romaine étoient assiégés; qu'on les tenoit enfermés depuis trois jours; qu'on ne sçavoit pas ce qui pouvoit arriver à chaque moment du jour & de la nuit; que souvent un instant décidoit des plus grandes affaires. On ne peut exprimer quelle fut l'ardeur des troupes, des simples soldats comme des Officiers.

Ils arriverent enfin vers le milieu de la nuit auprès d'Algide, ville du pays Latin, & s'appercevant qu'ils n'étoient pas loin de l'ennemi, ils s'arrêterent. Le Dictateur étant monté à cheval, & ayant examiné, autant que la nuit le permettoit, la forme & l'étendue du camp des Eques, répand toute son armée en longueur autour d'eux, avec

ordre à ses soldats de jetter tous ensemble un grand cri, au premier signal qui sera donné, de creuser le fossé chacun devant soi, & de le fortifier de palissades. Cet ordre fut exécuté ponctuellement. Les cris passent du camp ennemi dans celui du Consul, & portent d'un côté la terreur & la consternation, de l'autre l'assurance & la joie. Les Romains conçurent qu'il leur étoit arrivé du secours. Le Consul, conjecturant qu'on pourroit bien déjà avoir commencé l'action, & avoir attaqué la partie extérieure du camp des ennemis, ordonne à ses troupes de prendre leurs armes & de le suivre. Son dessein étoit de faire diversion. On commença le combat de nuit, & par les cris qu'ils jetterent à leur tour, ils avertirent les Légions du Dictateur qu'ils en étoient venus aux mains de leur côté. Les Eques se préparoient à empêcher les travailleurs d'avancer leurs ouvrages, & de les envelopper, lorsque la crainte que les assiégés, qui avoient commencé le combat, ne fissent une sortie à travers leur camp, les obligea de tourner presque toutes leurs forces de ce côté-là, ce qui laissa tout le tems de la nuit libre pour les travaux; car, les Eques combattirent jusqu'à la pointe du jour contre le Consul. Ils se trouverent pour lors presque entierement enfermés par le Dictateur, qui fit aussitôt attaquer leur camp par ses troupes. Assaillis de tous côtés, & obligés d'en venir aux mains en même tems avec les deux armées, ils sentirent bientôt qu'ils n'étoient point en état de soutenir cette double attaque, & demanderent quartier de côté & d'autre, priant les Romains de ne point pousser leur victoire jusqu'à la ruine entiere de leur nation. Le Consul les renvoya au Dictateur. Celui-ci répondit aux Députés, qu'il vouloit bien épargner leur sang, & leur accorder la paix; mais que pour tirer d'eux enfin un aveu solemnel, que leur nation étoient domptée & subjuguée, il exigeoit qu'ils missent bas les armes, & qu'ils passassent sous le joug. On consentit à tout.

Le camp des ennemis s'étant trouvé rempli d'un riche butin, le Dictateur l'abandonna tout entier à ses troupes seulement. Quant à l'armée, qui, sous la conduite du consul L. Minucius, avoit plié devant l'ennemi, & s'étoit laissé repousser jusques dans son camp, il crut lui faire beaucoup de grace de lui épargner le châtiment que méritoit une lâcheté si honteuse. « Soldats, leur dit-il, d'un ton sévere, vous qui avez été à la veille de devenir la proie de nos ennemis, vous ne partagerez point leurs dépouilles. » Puis, se tournant vers le Consul: « Et vous, L. Minucius, ajouta-t-il, vous ne commanderez plus ces Légions que comme Lieutenant, jusqu'à ce que vous ayiez appris à mieux remplir la place de

» Consul. » L. Minucius fut donc obligé de se démettre du Consulat.

L. Quintius Cincinnatus revint à Rome, où il reçut les honneurs du plus éclatant triomphe, dont aucun Général eût jamais été décoré, pour avoir, dans l'espace de peu de jours, sauvé le camp des Romains du plus évident péril, défait & taillé en pieces l'armée des ennemis. Le Chef & les plus considérables de la nation, chargés de chaînes, marchoient devant son char. On portoit devant lui les drapeaux pris sur les ennemis. L'armée suivoit, chargée de butin. On dit qu'il y avoit des tables dressées devant toutes les maisons. Les soldats s'y arrêtant un peu en passant, suivoient le char faisant retentir toute la ville de chants de triomphe, & y mêlant des chansons où regnoit une liberté militaire.

L. Quintius Cincinnatus, qui avoit reçu pour six mois le souverain pouvoir, y renonça au bout de seize jours, & se démit de la Dictature en présence de tout le peuple, après lui avoir rendu compte de son administration.

Il poussa encore la générosité plus loin. Le Sénat lui ayant offert autant de terres qu'il en souhaiteroit de celles qu'il avoit conquises, avec le nombre d'esclaves & de bestiaux nécessaires pour les faire valoir; d'un autre côté, ses proches & ses amis, qui n'avoient rien plus à cœur que de procurer une fortune plus aisée à un homme d'un si grand mérite, faisant les derniers efforts pour l'engager à recevoir d'eux quelques présens, il les remercia tous en des termes pleins de reconnoissance. Il n'avoit de passion & d'empressement que pour le champ qu'il cultivoit, & pour la vie dure qu'il avoit embrassée; plus glorieux & plus content de sa pauvreté, que les plus riches ne le sont de leurs trésors.

Plusieurs années après, Sp. Mélius songeant à se faire Roi, on crut que dans une telle conjoncture, il falloit recourir à un Dictateur. L'un des Consuls proposa de nommer L. Quintius Cincinnatus, parce que c'étoit le seul en qui on pût trouver un courage porportionné à une dignité si éminente. Tout le monde fut de son avis. Mais, L. Quintius Cincinnatus refusa d'abord cet honneur, leur demandant à quoi ils pensoient de le vouloir charger à son âge d'un fardeau si pesant; mais, tous les Sénateurs, après lui avoir donné les éloges qu'il méritoit, ayant ajouté d'une commune voix, qu'il n'y avoit personne dans la République qui eût non-seulement autant de prudence, mais même autant de courage que ce vieillard; & le Consul persistant dans son sentiment, il l'accepta, priant seulement les Dieux que sa vieillesse ne causât aucun dommage ni aucun deshonneur à la République. Aussi-tôt, le Consul le nomma Dictateur, & lui-même choisit

C. Servilius Ahala pour son Maître de cavalerie.

Le lendemain, L. Quintius Cincinnatus voyant bien qu'il n'y avoit qu'un coup d'autorité qui pût dissiper une conjuration dangereuse, fit disposer des troupes dans la place, & monta sur son tribunal escorté de ses vingt-quatre Licteurs, armés de leurs haches, & avec tout l'éclat de la souveraine puissance. A cette vue, le peuple surpris & effrayé, ne sçavoit à quoi pouvoit tendre ce formidable appareil. Sp. Mélius & ses complices jugerent bientôt que c'étoit à eux qu'on en vouloit. Mais, ceux qui n'avoient aucune connoissance de ses desseins, se demandoient les uns aux autres quel danger si pressant avoit donc obligé de nommer en tems de paix un Dictateur, & de mettre en place L. Quintius Cincinnatus âgé de plus de quatre-vingts ans? Alors, le Dictateur envoya C. Servilius Ahala, général de la cavalerie, sommer Sp. Mélius de comparoître devant lui. Sp. Mélius, saisi de crainte, & incertain du parti qu'il devoit prendre, différoit d'obéir, & cherchoit à s'échapper. C. Servilius Ahala commande à un Licteur de l'arrêter; & cet Officier ayant exécuté les ordres du Général de la cavalerie, Sp. Mélius implore le secours du peuple Romain, se plaignant d'être opprimé par la cabale des Sénateurs pour avoir fait du bien au peuple. Il conjure les Citoyens de le secourir dans l'extrême danger où il se trouve, & de ne pas souffrir qu'on l'égorge sous leurs yeux & en leur présence. Le peuple s'émeut; ses partisans s'animent les uns les autres, & l'arrachent des mains du Licteur. Sp. Mélius se jettoit dans la foule pour se dérober à la poursuite de C. Servilius Ahala; mais, celui-ci l'ayant atteint lui passe son épée au travers du corps, & tout couvert de sang, il vient rendre compte au Dictateur de ce qu'il a fait. « J'approuve votre action, dit » le Dictateur, & je vous loue » de votre zele, Servilius. Vous » venez de délivrer votre pa» trie d'un tyran qui vouloit la » réduire en servitude. »

La populace ne sçachant que penser de tout ce qu'elle voyoit, & étant dans un grand mouvement, le Dictateur convoque l'assemblée, & commence par déclarer que Sp. Mélius a été justement tué, quand même il ne seroit pas coupable du crime qu'on lui imputoit, pour avoir refusé d'obéir aux ordres du Dictateur, qui l'avoit fait appeller par le Général de la cavalerie; qu'il étoit monté sur son tribunal pour prendre connoissance de l'affaire, après quoi on auroit rendu à Sp. Mélius la justice qu'il auroit méritée; que puisqu'il se préparoit à employer la violence pour ne point comparoître en jugement, on avoit eu droit de l'employer à son égard pour réprimer sa rébellion. Ce sage Magistrat, voyant que le chef de la conspiration étant

mort il n'y avoit plus rien à craindre, ne jugea pas à propos d'informer contre ses partisans, de peur de trouver un trop grand nombre de criminels, & de faire éclater la conjuration en voulant punir trop sévérement tous les conjurés. Il abdiqua ensuite la Dictature.

QUINTIUS [CÉSON], *Cæso Quintius*, (a) fils de L. Quintius Cincinnatus, jeune Romain, dont la fierté étoit égale à la noblesse de sa race, & à la grandeur de sa taille & de ses forces. A ces avantages, qu'il avoit reçus de la nature, il joignoit une valeur & une éloquence qui l'avoient si fort distingué dans la guerre & dans la paix, que la République n'avoit point de sujet dont la langue & le bras fussent plus à redouter. Quand il paroissoit au milieu des Patriciens, qu'il surpassoit tous de la tête, comme s'il eût réuni dans sa personne tous les Consulats & toutes les Dictatures, la grandeur de sa taille & le ton de sa voix faisoient trembler les plus résolus ; & il résistoit seul à toutes les tempêtes des Tribuns & du peuple, qui, l'an de Rome 293, & 459 avant Jesus-Christ, vouloient faire passer la loi Térentilla. Les Sénateurs, sous sa conduite, chasserent souvent les Tribuns de la place, & mirent toute la populace en déroute. Si quelqu'un lui tomboit sous la main, il ne s'en tiroit qu'après avoir été bien battu, & souvent estropié ; & il étoit aisé de voir que de ce train-là, les Tribuns n'arriveroient jamais à leur but, & seroient obligés de renoncer à leur loi. Tous les autres étoient rebutés, & se tenoient pour vaincus, lorsqu'Aulus Virginius, l'un d'entre eux, s'avisa d'appeller Céson Quintius en jugement. Mais, cette façon de l'attaquer lui donna plus d'indignation que de crainte. Il n'en fit paroître que plus de vigueur, pour résister à la loi, maltraiter le peuple, & déclarer à ses Tribuns comme une guerre dans les formes. L'accusateur étoit ravi de voir que Céson Quintius se précipitât dans le danger, & qu'en se rendant odieux par ses violences, il rendît sa cause plus mauvaise, & fortifiât celle de son adversaire. Il continuoit néanmoins à proposer la loi, non dans l'espérance de la faire recevoir, mais pour irriter la témérité de Céson Quintius, & la porter à l'excès. Tout ce que la jeunesse Patricienne fit en cette occasion avec étourderie & avec emportement, fut imputé au seul Céson Quintius, déjà suspect & redouté de la multitude.

Cependant, le jour du jugement approchoit, & le peuple étoit persuadé que sa liberté dépendoit de la condamnation de Céson Quintius. Alors, il se vit contraint d'abaisser sa fierté, & de solliciter sa grace, en faisant sa cour au peuple, d'une façon assez humiliante. Il étoit accompagné dans cette démar-

(a) Tit. Liv. L. III. c. 11. *& seq.* Roll. Hist. Rom. T. I. pag. 559. *& suiv.*

che de ses amis & de ses proches, tous les premiers de la République. L. Lucrétius surtout, encore tout brillant de la gloire dont il s'étoit couvert l'année précédente, partageoit avec Céson Quintius toute la réputation qu'il avoit acquise, & tous les éloges qu'il avoit reçus. Il racontoit les combats, où il s'étoit trouvé, & les preuves de valeur qu'il avoit données dans les batailles, & dans toutes les expéditions militaires. L. Quintius Cincinnatus son pere s'abstenoit de lui donner des louanges qui auroient été odieuses dans sa bouche; mais, en priant le peuple de pardonner à un âge où il étoit naturel à l'homme de s'égarer, il le conjuroit d'accorder la grace du fils à un pere qui n'avoit jamais rien dit ni rien fait, dont aucun Citoyen pût s'offenser.

Le peuple, touché de la vue & des pleurs de ce respectable vieillard, paroissoit incliner vers la douceur. Le Tribun, qui s'en apperçut, produisit dans le moment un témoin qu'il avoit suborné. Ce témoin déposa contre Céson Quintius, & avança que lui & son frere, ayant soupé chez un ami & revenant ensemble, avoient été attaqués par Céson Quintius, qui étoit accompagné de jeunes insolens comme lui; que son frere avoit été tué sur la place, & que lui-même, laissé pour mort, n'étoit revenu en santé qu'à grande peine. Ce récit changea entierement les esprits, & peu s'en fallut que le peuple sur le champ ne condamnât le prétendu coupable à la mort. Les Consuls arrêterent cet emportement & cette fureur, en représentant qu'on ne devoit point traiter ainsi un accusé qui n'étoit point condamné, & à qui l'on n'avoit pas donné le tems de se défendre. On remit le jugement à un autre jour, & à la requête du pere on laissa aller son fils sous caution. Le lendemain les Tribuns assemblerent le peuple dans la place, où Céson Quintius n'ayant point comparu, fut condamné par défaut, & ceux qui s'étoient rendus cautions pour lui, au nombre de dix, furent condamnés à payer l'argent dont on étoit convenu. Ainsi, ce jeune Patricien, par les intrigues des Tribuns & les artifices d'un faux témoin, fut chassé de sa patrie, & alla en exil dans l'Étrurie. Il fut rappellé dans la suite, après que le faux témoin eut été convaincu d'imposture, & condamné à un exil perpétuel.

QUINTIUS [L.] CINCINNATUS, *L. Quintius Cincinnatus*, (*a*) frere du précédent, fut un des trois Tribuns militaires, que le peuple créa, l'an de Rome 317, & 435 avant Jesus-Christ. L'année suivante, il fut choisi pour Général de la cavalerie par le dictateur Mamercus Émilius. Tite-Live observe que tout jeune qu'il étoit alors, il n'en étoit pas moins digne de la réputation de son pere. Mais, il

(*a*) Tit. Liv. L. IV. c. 16, 17. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 492, 493.

n'eſt plus fait mention de lui dans l'Hiſtoire Romaine.

QUINTIUS [T.] CINCINNATUS, *T. Quintius Cincinnatus*, (*a*) frere de celui qui précede, joignoit au ſurnom de Cincinnatus, celui de Pennus. Il fut créé Conſul avec C. Julius Mento, l'an de Rome 324, & 428 avant Jeſus-Chriſt. La mauvaiſe intelligence, qui regna entre ces deux Conſuls, & les diſputes qu'ils avoient entre eux dans toutes les aſſemblées, donnerent d'abord bien de l'inquiétude aux Romains, parce que les Eques & les Volſques faiſoient de grands préparatifs de guerre. Quelques Auteurs rapportent même que les deux Conſuls furent vaincus ſur le mont Algide; & que ce fut cette défaite qui obligea les Romains de recourir à la Dictature. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'étant d'avis contraire dans tout le reſte, ils convenoient en ce ſeul point, qu'ils ne vouloient point nommer de Dictateur; juſqu'à ce qu'enfin les affaires allant tous les jours de mal en pis, T. Quintius Cincinnatus nomma A. Poſtumius Tubertus ſon beau-pere. Celui-ci partit de la ville pour aller chercher les ennemis avec ſes troupes diviſées en deux corps, dont l'un étoit commandé par T. Quintius Cincinnatus. Quand il fut arrivé ſur les lieux, ayant remarqué que les ennemis avoient deux camps à une diſtance médiocre l'un de l'autre, pour imiter cette diſpoſition, il campa à environ mille pas d'eux, ſon armée étant à Tuſculum, & celle du Conſul à Lavicum.

Les ennemis, n'ayant aucune eſpérance de réuſſir dans une action générale, vinrent pendant la nuit fondre ſur le camp du Conſul, pour voir ſi la ruſe ne leur feroit pas plus favorable que la force ouverte. Les cris qu'on pouſſa à cette attaque, réveillerent non-ſeulement les ſentinelles, puis toute l'armée du Conſul, mais le Dictateur même qui étoit campé à quelque diſtance de ce lieu. Le Conſul ne manqua ni de courage ni de prudence pour porter du ſecours par-tout où il étoit néceſſaire. Il plaça une partie de ſon monde aux portes du camp, & le reſte autour des retranchemens pour en fermer l'entrée aux ennemis. Comme l'allarme n'avoit pas été ſi chaude dans le camp du Dictateur, ce Général conſerva encore plus de préſence d'eſprit, pour voir ce qu'il convenoit de faire en de pareilles conjonctures. Cependant, le jour commençant à paroitre, fit connoître clairement la ſituation des deux partis. Il s'engagea un combat très-vif; & on dit qu'au fort de la mêlée, T. Quintius Cincinnatus jetta un étendard dans le camp des ennemis, pour engager ſes ſoldats à s'en emparer plus promptement, & que ce fut l'envie de l'en retirer qui

(*a*) Tit. Liv. L. IV. c. 26. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 499. *& ſuiv.*

leur en ouvrit l'entrée. Le Dictateur l'y suivit aussitôt avec ses Légions par l'endroit où on avoit forcé les lignes, & dès-lors les ennemis commencerent à mettre bas les armes, & à se rendre au vainqueur.

Trois ans après, T. Quintius Cincinnatus fut créé de nouveau Consul, & on lui donna pour collegue M. Cornélius Cossus. Il fut ensuite un des Tribuns militaires qu'on nomma l'an de Rome 329, & 423 avant J. C. Ayant été envoyé avec deux de ses Collegues contre les Veiens, il fut défait par les ennemis, ce qui obligea la République de recourir à un Dictateur. On nomma Mamercus Émilius, sous lequel T. Quintius Cincinnatus servit en qualité de Lieutenant, & il s'acquitta parfaitement des ordres qui lui furent donnés par son Général.

Trois ans après, il fut cité en jugement par les Tribuns du peuple, avec M. Postumius un de ses Collegues dans le Tribunat militaire. Mais, comme on étoit content des services qu'il avoit rendus à la République, & comme Consul, en faisant la guerre contre les Volsques, sous les auspices du Dictateur A. Postumius Tubertus, & auprès de Fidenes, comme Lieutenant de Mamercus Émilius, aussi Dictateur, toutes les Tribus le renvoyerent absous, faisant tomber tout leur ressentiment sur son Collegue, à qui il attribuoit toute la faute, & qu'elles avoient déjà condamné. On dit que ce qui lui servit le plus dans ce jugement, ce fut la mémoire de L. Quintius Cincinnatus son pere, le personnage le plus respectable qui fût de son tems dans la République, & les prieres de Capitolinus Quintius, qui les conjuroit d'avoir pitié de son extrême vieillesse, & de ne lui point donner à la veille de sa mort la douleur de porter à L. Quintius Cincinnatus une nouvelle si funeste.

QUINTIUS [T.] CAPITOLINUS, *T. Quintius Capitolinus*, (*a*) fut nommé Consul avec Appius Claudius, l'an de Rome 283, & 469 avant Jesus-Christ. Autant T. Quintius Capitolinus étoit doux & modéré, autant Appius Claudius étoit emporté & violent. Ce fut pour cette raison que l'on donna T. Quintius Capitolinus pour collegue à Appius Claudius, dans l'espérance que l'exemple & les conseils de l'un adouciroient ce qu'il y avoit de trop fier & de trop hautain dans les manieres de l'autre.

Il étoit alors question de faire passer une loi qui tendoit à abolir l'autorité du Sénat, en la faisant passer entre les mains du peuple. Après de vives disputes, que T. Quintius Capitolinus eut bien de la peine à appaiser, on convoqua le Sénat. Quand on commença à délibérer, les es-

(*a*) Tit. Liv. L. II. c. 56. & *seq.* L. III. c. 1, 2. & *seq.* L. IV. c. 7. & *seq.* Roll. Hist. Rom. T. I. p. 342. & *suiv.*

prits étoient extrêmement échauffés, & la passion seule se fit entendre, tous les avis étant dictés par la crainte ou par la colere. Mais, ce premier feu s'amortissant peu-à-peu, & faisant place à la réflexion, plus on agissoit de sang froid, & plus aussi l'on se sentoit éloigné des partis violens; de sorte qu'on remercia T. Quintius Capitolinus d'avoir adouci les esprits & suspendu la discorde par son habileté & sa sagesse. Cependant, Appius Claudius prenoit les Dieux & les hommes à témoin, qu'on abandonnoit par crainte & qu'on trahissoit par lâcheté la République; que ce n'étoit point le Consul qui manquoit au Sénat, mais le Sénat au Consul, & qu'on acceptoit des loix plus fâcheuses que celles du mont Sacré. Cédant néanmoins à l'autorité unanime du Sénat, il demeura en repos, & la loi fut publiée du consentement des deux Ordres.

Les troubles domestiques étant appaisés, on marcha contre les ennemis du dehors. Appius Claudius fut envoyé contre les Volsques, & T. Quintius Capitolinus contre les Eques. Le succès répondit au caractere de l'un & de l'autre. L'armée d'Appius Claudius se laissa vaincre chez les Volsques par haine contre son Général, qui la fit décimer. Celle de T. Quintius Capitolinus, au contraire, charmée de sa douceur & de son équité, se trouvoit disposée à tout sous ses ordres, & il n'y avoit point de si grands périls qu'elle n'affrontât avec joie, sans avoir besoin d'exhortation, par le zele qu'elle avoit pour son Général, & par le désir qu'elle sentoit de lui plaire, & de lui procurer de la gloire. Aussi, les Eques n'oserent seulement paroître. T. Quintius Capitolinus ravagea la meilleure partie du pays, & y fit un grand butin. Il l'accorda tout entier aux soldats, assaisonnant cette largesse de louanges, auxquelles ceux qui manient les armes ne sont pas moins sensibles qu'aux récompenses. L'armée retourna à Rome, pénétrée de sentimens d'affection & de tendresse pour son Général, & à cause de lui adoucie envers tout l'Ordre des Patriciens.

Trois ans après, T. Quintius Capitolinus fut nommé de nouveau Consul, & il eut pour collegue Q. Servilius. Ayant été chargé de la guerre contre les Volsques, il réussit assez bien dans leur pays, & il dut les avantages qu'il remporta sur eux, à sa prudence & à la valeur de ses soldats. Il leur livra d'abord un combat, où il y eut beaucoup de sang répandu de part & d'autre. Les Romains, à qui leur petit nombre fit davantage sentir la perte qu'ils avoient soufferte, étoient prêts à lâcher pied, quand le Consul, par un mensonge salutaire, se mit à crier, que les ennemis prenoient la fuite à l'autre aîle. Par-là, il engagea les siens à faire de nouveaux efforts; & à force de croire qu'ils étoient vainqueurs,

ils vainquirent en effet. Le Consul, craignant que s'ils poursuivoient les fuyards avec trop d'opiniâtreté, ils ne revinssent au combat, fit sonner la retraite. Quelques jours se passerent ensuite dans une inaction réciproque. Pendant cette espece de treve tacite, il vint du pays des Volsques & de celui des Eques une grande multitude d'hommes. Ce secours fit croire aux ennemis, que les Romains se retireroient pendant la nuit, dès qu'ils s'en seroient apperçus. Ainsi, vers la troisieme veille, ils vinrent pour attaquer le camp du Consul. Mais, T. Quintius Capitolinus ayant appaisé le tumulte qui s'étoit excité parmi les siens, à l'approche des ennemis, ordonna à ses soldats de demeurer tranquilles dans leurs tentes. En même tems, il fit sortir du camp une cohorte d'Herniques, à qui il commanda de se tenir sous les armes, devant les retranchemens, tandis que les trompettes à cheval ne cessoient de sonner, afin de tenir les ennemis alertes jusqu'au jour. Pour les Romains, ils passerent tout le reste de la nuit dans une grande tranquillité, & même dans le sommeil. Les Volsques au contraire, trompés par l'apparence d'une troupe de piétons armés, qu'ils croyoient en plus grand nombre, & qu'ils prenoient pour les Romains, étonnés d'ailleurs par le hennissement & l'agitation des chevaux, que l'ignorance de ceux qui les montoient, & le son bruyant des instrumens, avoient effarouchés, passerent tout ce tems sans dormir, & dans l'attente d'être à tout moment attaqués. Dès qu'il fut jour, les Romains, que le repos & le sommeil avoient rendus frais & dispos, sortirent en bon ordre, & n'eurent pas de peine à vaincre, dès le premier choc, un ennemi qui avoit passé une grande partie de la nuit sur pied, & sans dormir. Cependant, on peut dire que les Volsques se retirerent plutôt qu'ils ne prirent la fuite, ayant derriere eux des côteaux où ils se mirent en sûreté, sans avoir rompu leurs rangs, excepté ceux qui s'étoient trouvés à l'avant-garde. Le Consul fit faire alte aux siens, quand il fut arrivé au pied des collines. Mais, ils se récrierent tous contre cet ordre, & demanderent qu'on leur permît de poursuivre des ennemis à moitié battus, & d'achever leur défaite. Les cavaliers, entourant leur Général, lui faisoient encore de plus grandes instances, s'offrant à marcher les premiers. Pendant que le Consul hésite, partagé entre la confiance qu'il avoit en la valeur de leurs soldats, & la crainte que lui inspiroit le désavantage du lieu, ils s'écrierent tous ensemble, qu'ils alloient partir, & le firent comme ils l'avoient dit. Ils planterent leurs javelots en terre, pour grimper avec plus de légéreté sur la colline, & en gagnerent le haut d'une seule course. Les Volsques, après avoir fait pleuvoir sur eux une

grêle de traits, ramassoient les pierres qu'ils avoient à leurs pieds, & les jettoient contre eux d'un lieu supérieur, pour les empêcher d'avancer. En effet, l'aîle gauche s'en trouvant accablée, commençoit à reculer, lorsque le Consul reprochant aux soldats leur imprudence & leur lâcheté, fit céder la crainte qui les emportoit, à la honte dont ils alloient se couvrir par leur fuite. Ils s'arrêterent d'abord dans la ferme résolution de vaincre ou de mourir. Bientôt après, se sentant assez forts pour tenir contre les Volsques, malgré l'avantage que leur donnoit leur poste, ils eurent même l'audace de les pousser; & en jettant tout de nouveau de grands cris, ils avancent quelques pas sans se désunir; puis, faisant un dernier effort, ils gagnent le haut du côteau, & se trouvent de niveau avec les ennemis. Alors, les Volsques prirent ouvertement la fuite avec tant de frayeur, & les Romains les poursuivirent de si près, & avec tant de courage, qu'ils entrerent pêle-mêle avec eux dans leur camp & s'en rendirent maîtres. Ceux des Volsques qui purent s'échapper, se réfugierent à Antium. L'armée victorieuse les y suivit du même pas, & après avoir investi cette ville pendant peu de jours, elle la reçut à composition, sans y avoir donné aucun assaut, tant la perte de la bataille & de leur camp avoit abattu le courage de ses habitans.

L'année suivante, il fut proposé d'établir une colonie à Antium. Ce parti ayant été accepté, on nomma des Triumvirs pour faire le partage des terres à ceux qui composoient cette nouvelle colonie; & T. Quintius Capitolinus fut du nombre de ces trois Magistrats. Deux ans s'étoient à peine écoulés que T. Quintius Capitolinus fut nommé Consul pour la troisieme fois, & on lui associa Q. Fabius, qui l'avoit déjà été. L'année suivante, il fut envoyé en qualité de Proconsul au secours du consul Sp. Furius, & il fut assez heureux pour le délivrer de l'extrême danger où il se trouvoit.

L'an de Rome 309, & 443 avant Jesus-Christ, T. Quintius Capitolinus fut élevé pour la quatrieme fois au Consulat, avec Agrippa Furius. Les Volsques & les Eques s'étant avancés jusqu'aux portes de Rome, nos deux Consuls marcherent contre eux, & remporterent une victoire complette, que les Romains durent à la bonne intelligence qui avoit constamment regné entre les deux Généraux.

Deux ans après, T. Quintius Capitolinus fut nommé inter-Roi, & en cette qualité il créa les Consuls de cette année, après laquelle il fut lui-même nommé Consul pour la cinquieme fois. On remarque qu'il égala par ses vertus pacifiques la gloire que son collegue M. Géganius Macérinus s'étoit acquise par ses exploits guerriers. Il s'appliqua de telle sorte à conserver la paix

& l'union dans la ville en rendant la justice avec une entiere impartialité aux petits & aux grands, aux Plébéïens & aux Nobles, qu'il sçut, par un sage mêlange de fermeté & de douceur, plaire également au Sénat & au peuple. Il vint à bout de tenir en bride les Tribuns, non par des disputes violentes & emportées, ou par un air de hauteur & d'empire, mais par un certain ascendant que lui donnoit son mérite personnel, généralement reconnu. Car, cinq Consulats, soutenus toujours avec la même réputation de probité & de sagesse, & une vie digne dans toutes ses parties des sentimens & de la majesté du Consulat, faisoient que toute sa personne attiroit presque plus de respect, que l'autorité souveraine dont il étoit actuellement revêtu.

Quelques années après, l'an de Rome 316, & 436 avant J. C., T. Quintius Capitolinus fut créé Consul pour la sixieme fois avec Agrippa Ménélius Lanatus. Un aussi grand nombre de Consulats & son âge très-avancé ne l'empêcherent pas de suivre, l'année suivante, en qualité de simple Lieutenant, le Dictateur Mam. Emilius.

Quelques-uns lui donnent le surnom de Barbatus, & l'appellent T. Quintius Barbatus Capitolinus.

QUINTIUS [T.] CAPITOLINUS, *T. Quintius Capitolinus*, (a) fils du précédent, fut créé Consul avec Numérius Fabius Vibulanus, l'an de Rome 334, & 418 avant J. C. Seize ans après, il fut nommé Tribun militaire.

QUINTIUS [Q.] CINCINNATUS, *Q. Quintius Cincinnatus*, (b) un des Tribuns militaires, créés l'an de Rome 340, & 412 avant J. C.

QUINTIUS [P.] CINCINNATUS, *P. Quintius Cinçinnatus*, (c) un des Tribuns militaires qui furent créés, l'an de Rome 350, & 402 avant J. C.

QUINTIUS [T.], *T. Quintius*, (d) Duumvir des sacrifices, fit, l'an de Rome 368, & 384 avant J. C., la dédicace du temple de Mars, qu'on s'étoit engagé de bâtir en l'honneur de ce dieu, pendant la guerre des Gaulois.

QUINTIUS [T.] CINCINNATUS, *T. Quintius Cincinnatus*, (e) fut un des Tribuns militaires qu'on créa, l'an de Rome 367, & 385 avant J. C. Quatre ans après, il fut élevé de nouveau à la même charge.

L'an de Rome 375, & 377 avant J. C., les Prénestins s'étant avancés jusqu'à la porte Colline, l'allarme fut grande dans la ville, & on créa Dictateur T. Quintius Cincinnatus, qui choisit pour Maître de la cavalerie A. Sempronius Atratinus. Dès qu'on eut appris cette élection, les jeunes gens s'enrôlerent sans aucune résistance, & les ennemis s'éloignerent des

(a) Tit. Liv. L. IV. c. 43, 61.
(b) Tit. Liv. L. IV. c. 49.
(c) Tit. Liv. L. IV. c. 61.
(d) Tit. Liv. L. VI. c. 5.
(e) Tit. Liv. L. VI. c. 4, 18, 28, 29.

murailles, tant étoit grande la terreur que répandoit cette Magistrature au-dedans & au-dehors. Les deux armées se trouverent en présence près d'Allia. Le Dictateur, voyant les ennemis rangés en bataille, & disposés à combattre ; « Voyez-vous, dit-» il, à A. Sempronius Atratinus, » comme les ennemis ont mis » leur espérance dans le présage » du lieu ? Fassent les Dieux » que ce soit là leur unique res-» source ! Pour vous, qui comp-» tez sur les armes & le courage » des vôtres, allez fondre avec » eux sur le corps de bataille » des Prénestins. Dès que je les » verrai ébranlés par l'effort de » la cavalerie, je ferai avan-» cer les Légions, pour ache-» ver de les mettre en désor-» dre. Dieux, témoins du traité » que ce peuple a violé, secou-» rez-nous, & en punissant leur » infidélité, vengez vos injures » & les nôtres. »

Les Prénestins ne purent soutenir l'attaque des cavaliers, ni celle des Légions. Leurs rangs furent rompus du premier choc. Bientôt après, ils tournerent tout-à-fait le dos; & emportés par la crainte qui les aveugloit par de-là leur camp même, ils n'arrêterent leur fuite précipitée, que quand ils furent à la vue de Préneste. Là s'étant rassemblés, ils se camperent dans un poste fortifié à la hâte, craignant que s'ils se renfermoient dans leurs murailles, on ne mît tout le pays à feu & à sang, & qu'on ne les vînt aussitôt assiéger. Mais, dès que les Romains, après avoir pillé le camp d'Allia, se furent approchés de Préneste, les vainqueurs abandonnerent aussi ces nouveaux retranchemens, & se renfermerent dans leur ville, où ils ne se croyoient pas trop en sûreté. Les Prénestins, outre leur ville capitale, en avoient encore dans leur dépendance huit autres, que les vainqueurs assiégerent & prirent assez facilement les unes après les autres. Après ces expéditions, ils allerent se présenter devant Vélitres, dont ils se rendirent aussi maîtres. Enfin, ils marcherent devant Préneste la capitale du pays, & la principale place d'armes des ennemis, qui leur fut rendue par les habitans.

Quintius Cincinnatus, après avoir gagné une bataille sur les ennemis, s'être emparé deux fois de leur camp, avoir pris neuf villes de force, & reçu Préneste à composition, rentra triomphant à Rome, & porta dans le Capitole la statue de Jupiter Impérator, qu'il avoit enlevée de Préneste. Elle fut placée entre la chapelle de Jupiter & celle de Minerve; & l'on mit au-dessous cette inscription, pour conserver la mémoire des exploits de ce Général : *Par la protection de Jupiter & des autres Dieux, le Dictateur T. Quintius Cincinnatus a pris en neuf jours neuf villes, & Préneste qui fait la dixieme.* Il se démit de sa Dictature vingt jours après son élection.

QUINTIUS [L.] CINCIN-

NATUS, *L. Quintius Cincinnatus*; (a) fut d'abord créé Tribun militaire, l'an de Rome 369, & 383 avant J. C. Il le fut créé de nouveau neuf ans après, & conduisit une armée à Tusculum, dont les Latins s'étoient emparés. Après avoir repris cette place, il ramena ses troupes à Rome.

QUINTIUS [L.] CINCINNATUS, *L. Quintius Cincinnatus*, (b) Tribun militaire, l'an de Rome 370, & 382 avant J. C.

QUINTIUS [T.] CAPITOLINUS, *T. Quintius Capitolinus*, (c) Tribun militaire, l'an de Rome 370, & 382 avant J. C., fut choisi cette même année pour Maître de la cavalerie par le dictateur A. Cornélius Cossus. Ils firent la guerre ensemble avec succès contre les Volsques.

QUINTIUS [C.] CINCINNATUS, *C. Quintius Cincinnatus*, (d) fut créé Tribun militaire, l'an de Rome 378, & 374 avant Jesus-Christ.

QUINTIUS [T.], *T. Quintius*, (e) fut un des Tribuns militaires que l'on créa, l'an de Rome 387, & 365 avant J. C.

QUINTIUS [T.] PENNUS, *T. Quintius Pennus*, (f) fut nommé Maître de la cavalerie par le dictateur M. Furius, l'an de Rome 388, & 364 avant J. C.

QUINTIUS [CN.] CAPITOLINUS, *Cn. Quintius Capitolinus*, (g) fut nommé Édile Curule avec P. Cornélius Scipion, l'an de Rome 390, & 362 avant J. C.

QUINTIUS [T.] PENNUS, *T. Quintius Pennus*, (h) fut créé Dictateur l'an de Rome 394, & 358 avant J. C., & choisit pour Maître de la cavalerie Serv. Cornélius Maluginensis. Licinius Macer rapporte, dit Tite-Live, qu'il fut nommé par le consul C. Licinius Calvus, pour tenir les assemblées, & que le motif de sa création fut la nécessité de réprimer la cupidité de son Collegue, qui, pour se faire continuer le Consulat, se hâtoit de les tenir avant la guerre. Mais, outre qu'on peut soupçonner cet Écrivain d'avoir voulu faire honneur à sa famille, il n'est pas dit un mot de cette raison dans les plus anciennes annales; ce qui porte à croire que T. Quintius Pennus fut créé Dictateur pour faire la guerre contre les Gaulois. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces barbares camperent cette année à trois milles de Rome, sur le chemin des Salines, au-delà du pont de l'Anio. Le Dictateur ayant à cette occasion fait cesser tous les exercices dans la ville, enrôla toute la jeunesse; & étant sorti de Rome à la tête d'une grande armée, il se campa en-deçà de Lanio sur les bords de ce fleuve. Après le combat singulier de T. Manlius contre un Gaulois d'une grandeur énorme, qui fut terrassé,

(a) Tit. Liv. L. VI. c. 6, 32, 33.
(b) Tit. Liv. L. VI. c. 11.
(c) Tit. Liv. L. VI. c. 11. *& seq.*
(d) Tit. Liv. L. VI. c. 32.
(e) Tit. Liv. L. VI. c. 38.
(f) Tit. Liv. L. VI. c. 42.
(g) Tit. Liv. L. VII. c. 1.
(h) Tit. Liv. L. VII. c. 9. *& seq.*

les

les ennemis se retirerent avec beaucoup de désordre.

L'année suivante, T. Quintius Pennus fut nommé maître de la cavalerie par le Dictateur Q. Servilius Ahala. Cinq ans après, il fut créé Consul avec M. Fabius Ambustus, qui l'avoit déjà été deux fois. Dans quelques annales on trouvoit M. Popilius, au lieu de T. Quintius.

QUINTIUS [T.] PENNUS, *T. Quintius Pennus*, (a) auquel quelques-uns donnent le prénom de Céson, d'autres celui de Caius, fut élevé au Consulat avec C. Sulpicius, l'an de Rome 404, & 348 avant Jesus-Christ. Ils partirent tous deux de Rome, T. Quintius Pennus pour aller contre les Falisques, & C. Sulpicius contre les Tarquiniens. Mais, comme l'ennemi se tint renfermé dans ses murailles, ils firent la guerre contre les campagnes, plutôt que contre les hommes, & y mirent tout à feu & à sang. Tant de ravages, qui ruinoient peu à peu ces deux peuples, vainquirent enfin leur opiniâtreté, & les forcerent de demander d'abord aux Consuls, puis par leur permission au Sénat de Rome, une trêve de quarante ans, qui leur fut accordée.

QUINTIUS [T.], *T. Quintius*, (b) illustre Patricien, qui, après s'être acquis beaucoup de gloire dans le métier des armes, avoit été obligé d'y renoncer à cause d'une blessure qui l'avoit rendu boiteux, & passoit tranquillement sa vie à la campagne, sans ambition & sans inquiétude.

L'an de Rome 413, & 339 avant Jesus-Christ, une armée, composée de séditieux & d'insensés, se trouvant aux environs du lieu qu'habitoit T. Quintius, le choisit pour chef. On ne l'eut pas plutôt nommé, qu'ils ordonnerent qu'on le fît venir. Mais, il n'y avoit guere d'apparence qu'il se mît à leur tête volontairement. Ils jugerent bien qu'il faudroit employer la crainte & la violence pour l'y résoudre. Ainsi, ils firent partir des soldats, qui, étant entrés dans sa maison pendant le silence de la nuit, l'arracherent au sommeil dans lequel il étoit enseveli; & après lui avoir donné le choix de la mort ou du commandement de l'armée, sans lui laisser voir aucun milieu entre ces deux extrêmités, l'entraînerent dans le camp. Dès qu'il y fut entré, ils le saluerent du nom de Général, & quelque surpris qu'il fût d'un événement si extraordinaire, le revêtirent des marques de cette dignité, & lui ordonnerent de les conduire à Rome. Aussitôt ils se mirent en marche suivant leur fougue insensée, plutôt que les ordres de leur commandant, & s'avancerent jusqu'à huit milles de Rome, par la voie Appia. Et ils auroient poussé jusques aux portes de la ville, s'ils n'avoient

(a) Tit. Liv. L. VII. c. 22.

(b) Tit. Liv. L. VII. c. 39. *& seq.* Roll. Hist. Rom. T. II. p. 195. *& suiv.*

appris qu'on avoit nommé M. Valérius Corvus dictateur, & Emilius Mamercinus maître de la cavalerie, & que ces deux Généraux venoient au-devant d'eux à la tête d'une armée. Dès que les deux partis furent à portée de se voir, chacun reconnut parmi les ennemis les mêmes armes & les mêmes drapeaux. Cet objet les attendrit; & l'amour de la patrie se rallumant dans leur cœur, étouffa tout leur ressentiment & toute leur colere.

Ils n'étoient pas encore parvenus à cette valeur barbare qui les porta depuis à égorger de sang froid leurs concitoyens & leurs freres; & jusques-là toute la fureur des mécontens s'étoit bornée à se séparer de leurs concitoyens. Ainsi, les Généraux aussi-bien que les soldats, ne songerent plus, en passant d'une armée dans l'autre, qu'à s'entretenir avec leurs parens & leurs amis. T. Quintius, qui étoit las de porter les armes pour sa patrie, bien loin d'être d'humeur à s'en servir contre elle, & M. Valérius Corvus, qui aimoit tendrement tous ses citoyens, sur-tout les soldats, & les siens plus que tous les autres, ne se firent pas prier pour en venir à une entrevue. Dès que M. Valérius Corvus parut, & qu'il eut témoigné qu'il vouloit parler, les troupes de T. Quintius, qui n'avoient pas moins de respect pour lui que les siennes propres, lui prêterent silence, & lui donnerent une attention favorable. Alors prenant la parole : « En partant de » Rome, dit-il, soldats, j'ai » prié vos Dieux & les miens, » de m'accorder la gloire, non » de vaincre mes citoyens; » mais de les réconcilier. Les » étrangers nous ont fourni jus» qu'ici, & nous fourniront tou» jours assez d'occasions de nous » signaler par notre valeur; nous » ne devons envisager ici que » la paix & l'union. Pour vous, » T. Quintius, quel que soit le » motif qui vous amene ici, soit » que vous vous soyiez mis vo» lontairement à leur tête, soit » qu'ils vous aient forcé de les » commander, s'il faut com» battre, retirez-vous à la » queue de l'armée. Il sera plus » glorieux pour vous de fuir, » & de tourner le dos devant » vos citoyens, que de tirer » l'épée contre votre patrie. » Mais, si vous êtes porté à la » paix & à la concorde, il est » de votre honneur de rester » aux premiers rangs, pour » travailler avec moi à une ré» conciliation salutaire. Propo» sons réciproquement des con» ditions qui soient raisonna» bles. Mais, quelque injustes » qu'elles fussent, encore vau» droit-il mieux les accepter, » que d'employer pour nous dé» truire, des armes impies & » parricides. »

Alors, T. Quintius se tournant vers les siens les larmes aux yeux: « Je suis dans les » mêmes sentimens, leur dit» il; & j'aime bien mieux em-

» ployer pour la paix que pour » la guerre, l'autorité que vous » m'avez donnée ; car, celui » dont vous venez d'entendre » le discours, n'est ni Volsque » ni Samnite. C'est un Romain, » soldats, c'est votre Consul, » c'est votre Général. Gardez-» vous de tourner à votre perte » & à votre honte ces mêmes » auspices sous lesquels vous » avez si heureusement & si glo-» rieusement combattu. Le Sé-» nat pouvoit envoyer contre » nous d'autres Généraux, qui » nous auroient traités comme » les ennemis de la patrie. Il a » choisi M. Valérius Corvus, » comme le plus disposé par son » inclination à pardonner à des » soldats qui lui sont chers, & » qui le reconnoissant pour leur » Général, auroient plus de con-» fiance en lui qu'en tout autre. » Ceux même qui comptent sur » la victoire, désirent la paix. » Que devons-nous penser, » nous, qui n'avons pas la même » confiance ? Renonçons donc à » une colere injuste, & à des » espérances trompeuses qui » nous ont séduits ; & abandon-» nons-nous sans crainte & sans » réserve à une fidélité dont il » ne nous est pas permis de » douter. »

T. Quintius ayant reconnu par les applaudissemens des soldats, qu'ils étoient dans les mêmes dispositions, s'avança vers le Dictateur, & l'assura qu'ils se soumettoient entierement à lui. Il le pria en même tems de prendre en main la cause de ces malheureux citoyens, & de la défendre avec le même zèle & la même fidélité qu'il avoit coutume de faire paroître pour les intérêts de la République. Que pour ce qui le regardoit en particulier, il n'avoit aucune précaution à prendre, mettant toute sa confiance dans son innocence. Mais qu'il étoit à propos de tirer parole du Sénat, qu'on ne feroit point un crime aux soldats de leur retraite, parole qu'il avoit donnée une fois au peuple, & deux fois aux légions. Le Dictateur, ayant donné de grands éloges à T. Quintius, & exhorté tous les autres à ne rien craindre, courut à Rome à toutes brides, & par le conseil des Sénateurs assembla le peuple dans le bois Pétélien, où il lui fit porter une loi, qui accordoit une amnistie générale aux soldats de T. Quintius.

QUINTIUS [T.], *T. Quintius*, (*a*) un des Triumvirs, qui furent créés, l'an de Rome 421, & 331 avant Jesus-Christ, pour aller établir une colonie à Cales, & lui faire la distribution des terres.

QUINTIUS [L.], *L. Quintius*, (*b*) Tribun des soldats, eut beaucoup de part à la reddition de la ville de Palépolis, l'an de Rome 429, & 323 avant Jesus-Christ.

QUINTIUS [CÉSON] FLAMININUS, *Cæso Quintius Fla-*

(*a*) Tit. Liv. L. VIII. c. 16.

(*b*) Tit. Liv. L. VIII. c. 25.

mininus, (*a*) fut créé Duumvir avec Cn. Pupius, l'an de Rome 535, & 217 avant Jesus-Christ. Ces deux Magistrats, par l'ordre du Préteur L. Manlius, firent bâtir un temple à la Concorde dans la citadelle.

QUINTIUS [T.] CRISPINUS, *T. Quintius Crispinus*, (*b*) fut établi commandant de la flotte & du vieux camp en Sicile par M. Claudius Marcellus, l'an de Rome 538, & 214 avant Jesus-Christ. Cinq ans après, ayant été nommé Préteur, il obtint le département de Capoue. L'année suivante, il fut nommé Consul avec le même M. Claudius Marcellus, qui l'avoit déjà été cinq fois. On leur assigna à tous deux l'Italie pour Province, & les deux armées qui avoient servi sous les Consuls de l'année précédente.

T. Quintius Crispinus partit avec des recrues pour aller dans la Lucanie, prendre le commandement de l'armée qui avoit servi sous les ordres de Q. Fulvius Flaccus. Considérant que la prise de Tarente avoit acquis beaucoup de réputation à Q. Fabius Maximus, entreprit d'assiéger Locres, dans le pays des Bruttiens. Pour cet effet, il avoit fait venir de Sicile toutes les especes de machines dont on se servoit dans les sieges. Il avoit aussi fait avancer de ce côté-là plusieurs galeres, pour attaquer la partie de la ville qui donnoit sur la mer. Mais, il fut obligé d'abandonner cette entreprise, quand il apprit qu'Annibal marchoit avec ses troupes vers Lacinium, & que son Collegue, à qui il vouloit se joindre, avoit tiré son armée de Venusium pour se mettre en campagne. Ainsi, il passa du pays des Bruttiens dans l'Apulie; & les deux Consuls camperent à peu de distance l'un de l'autre entre Venusium & Bantia. Ayant donné dans un piege que leur avoit dressé Annibal, ils se défendirent d'abord avec beaucoup de courage; mais, blessés dangereusement l'un & l'autre, ils furent enfin obligés de céder. M. Claudius Marcellus étant tombé mourant de dessus son cheval, T. Quintius Crispinus, percé de deux javelots, prit la fuite, avec le peu de troupes qui s'étoient échappées du combat.

Annibal, pour profiter de la terreur qu'il sçavoit bien que la mort de M. Claudius Marcellus, & la blessure de son Collegue, avoient répandues parmi les ennemis, alla aussitôt camper avec son armée sur l'éminence au bas de laquelle le combat s'étoit donné. Il y trouva le corps de M. Claudius Marcellus, & lui fit donner la sépulture. Pour T. Quintius Crispinus, effrayé de la mort de son Collegue & de sa blessure, il se retira, à la faveur de la nuit suivante, sur les premieres & les plus hautes

(*a*) Tit. Liv. L. XXII. c. 33.
(*b*) Tit. Liv. L. XXIV. c. 39. L. XXVII. c. 6, 7, 21. & *seq.* Roll. Hist. Rom. T. III. p. 580. & *suiv.*

montagnes qu'il rencontra, & y fortifia son camp de maniere à ne pouvoir être attaqué par aucun côté. Ce fut alors que ces deux Généraux mirent toute leur application, l'un à tendre des pieges à son ennemi, & l'autre à les éviter. L'anneau de M. Claudius Marcellus étoit tombé au pouvoir d'Annibal avec son corps. T. Quintius Crispinus, craignant qu'il ne s'en servît pour tromper les alliés de la République, écrivit à toutes les villes voisines, que son Collegue avoit été tué, & qu'Annibal avoit son cachet entre ses mains, les exhortant à se défier des lettres qu'il pourroit leur envoyer au nom de M. Claudius Marcellus. Cette précaution sauva la ville de Salapie.

Ensuite, ayant appris qu'Annibal avoit pris la route du pays des Bruttiens, il partit avec ses légions pour se rendre à Capoue, porté dans une litiere, dont le mouvement augmentoit encore la douleur insupportable que lui causoient ses blessures. C'est pourquoi, il écrivit au Sénat, pour lui apprendre la mort de son Collegue, & le danger où il étoit lui-même. A cette nouvelle affligeante, on lui envoya trois Lieutenans, avec ordre de lui dire que s'il ne pouvoit pas venir lui-même à Rome pour présider aux assemblées, il créât un Dictateur, sur les terres des Romains pour les tenir en sa place. T. Quintius Crispinus créa ce Magistrat; après quoi il mourut de ses blessures, ou à Tarente, ou dans la Campanie.

QUINTIUS [L.] FLAMININUS, *L. Quintius Flamininus*, (*a*) fut créé Augure en la place de P. Furius Philus, qui étoit mort l'an de Rome 539, & 213 avant Jesus-Christ.

QUINTIUS [T.] CRISPINUS, *T. Quintius Crispinus* (*b*). *Voyez* Badius.

QUINTIUS [D.], *D. Quintius*, (*c*) homme d'une naissance assez obscure, mais qui s'étoit rendu recommandable par un grand nombre d'exploits guerriers. Il eut d'abord cinq vaisseaux, dont les deux plus grands, qui étoient des galeres à trois rangs, lui avoient été donnés par M. Marcellus. Dans la suite, comme on vit qu'il servoit la République avec beaucoup de zele & de succès, on lui donna encore trois galeres à cinq rangs. Enfin, ayant, de son propre mouvement, exigé des alliés les vaisseaux qu'ils étoient obligés par le traité de fournir à la République, & par ce moyen, reçu de ceux de Rhege, de Vélie & de Pestum leur contingent, il composa une flotte de vingt galeres. Etant parti de Rhege avec ces forces, il rencontra, environ à quinze milles de la ville, auprès du port sacré, la flotte de Tarente, composée, comme la sienne, de vingt vaisseaux, commandée par Démo-

(*a*) Tit. Liv. L. XXV. c. 2.
(*b*) Tit. Liv. L. XXV. c. 18.

(*c*) Tit. Liv. L. XXVI. c. 39.

chare. D. Quintius, qui ne s'attendoit à rien moins qu'à combattre, alloit par hasard à pleines voiles. Mais, en passant le long des villes de Crotone & de Sybaris, il avoit fourni sa flotte des rameurs nécessaires; ensorte qu'elle étoit armée & équipée autant qu'il convenoit à la grandeur de ses galeres. Et, par hasard, dans le moment qu'il apperçut les ennemis, le vent étant venu à tomber, lui laissa tout le tems dont il avoit besoin pour faire prendre les armes à ses soldats, & les préparer, aussi bien que ses rameurs, au combat dont il se voyoit menacé. Jamais deux flottes, à peu près égales, ne se choquerent avec tant d'ardeur & de furie, l'objet qui les animoit à bien combattre étant beaucoup plus considérable qu'elles n'étoient elles-mêmes. Les Tarentins, après avoir retiré leur ville des mains des Romains, cent ans après qu'ils s'en étoient emparés, comptoient délivrer aussi leur citadelle, & en même tems couper les vivres à leurs ennemis, si par un succès heureux, ils leur ôtoient la possession de la mer. Les Romains, de leur côté, vouloient prouver, en gardant la citadelle, qu'ils avoient perdu la ville, non par la force & le courage des ennemis, mais par la fraude & la trahison de ses habitans. C'est pourquoi, le signal ayant été donné des deux côtés, ils fondirent les uns sur les autres; & s'étant accrochés par les proues, sans que personne fît effort pour se retirer en arriere & éviter le choc de son adversaire, jusqu'à ce que, par le moyen d'une main de fer, il eût saisi la galere ennemie qui lui étoit opposée, ils combattoient de si près, qu'ils ne se servoient pas seulement de leurs traits, mais encore de leurs épées. Les proues, attachées les unes aux autres, demeuroient fermes dans cette situation, tandis que les poupes tournoient par le mouvement des rames étrangeres; & tous les vaisseaux serrés, occupoient si peu d'espace, qu'il ne tomboit aucun trait dans la mer, & sans effet; & que les soldats, passant aisément d'un vaisseau à l'autre, combattoient de front & de pied ferme, comme ils auroient pu faire sur terre. Mais, les deux galeres qui étoient à la tête des deux flottes, & s'étoient jointes les premieres, se signalerent par-dessus toutes les autres dans cette bataille. C'étoit du côté des Romains, celle que montoit D. Quintius lui-même; & du côté des Tarentins, celle qui portoit un certain Nicon, surnommé Percon, qui haïssoit les Romains, & étoit haï d'eux, non seulement par une animosité de parti, mais encore par une haine personnelle, étant de la faction qui avoit livré Tarente à Annibal. Dans le tems que D. Quintius exhortoit les siens à bien combattre, & combattoit lui-même à leur tête, sans ménager sa vie, ce Nicon le perça d'un coup de lance, qui le fit tomber avec ses armes devant

la proue. Aussitôt le Tarentin sauta dans la galere ennemie, où la mort de son commandant avoit jetté le désordre & l'effroi. S'étant rendu maître de la proue, il repoussa les Romains jusqu'à la poupe. Ils avoient déjà assez de peine à s'y maintenir, lorsqu'ils s'y virent attaqués tout d'un coup par une autre galere ennemie; de maniere que celle de D. Quintius, se trouvant entre deux, ne put éviter d'être prise. La perte de la galere amirale jetta la terreur dans toutes les autres; ensorte qu'ayant pris ouvertement la fuite, les unes furent submergées, les autres ayant gagné la terre à force de rames, furent prises aussitôt par ceux de Thurium ou de Métaponte.

QUINTIUS (L.) FLAMININUS, *L. Quintius Flamininus*, (*a*) étoit Édile Curule avec L. Valérius Flaccus, l'an de Rome 551, & 201 avant Jesus-Christ. Les jeux scéniques furent représentés cette année par ces deux Magistrats avec beaucoup de pompe & de magnificence. On les continua pendant deux jours. Les mêmes Magistrats distribuerent aux citoyens, avec beaucoup de fidélité & d'exactitude, le bled que Pub. Scipion avoit envoyé d'Afrique en grande quantité. Le peuple, à qui l'on ne le fit payer que deux sols & demi le boisseau, reçut cette libéralité avec beaucoup de reconnoissance.

Deux ans après, L. Quintius Flamininus fut nommé Préteur, & chargé en cette qualité des affaires de la ville. L'année suivante, ayant obtenu du Sénat le commandement de la flotte & des côtes maritimes, il se rendit à Corcyre avec deux quinqueremes; mais, comme il apprit que la flotte en étoit partie, jugeant qu'il n'avoit point de tems à perdre, il se remit promptement en mer; & l'ayant rejointe à Same, il renvoya L. Apustius dont il venoit prendre la place, & de-là se rendit à Malée avec assez de lenteur, étant souvent obligé de remorquer les barques qui le suivoient chargées de provisions. Il en partit sur le champ avec trois quinqueremes des plus légeres, ordonnant aux autres de les suivre le plus diligemment possible, & arriva devant dans le port du Pirée, où il prit les vaisseaux qu'y avoit laissés L. Apustius pour défendre Athenes. Dans le même tems, il partit deux flottes de l'Asie, l'une de vingt-quatre Quinqueremes sous la conduite du Roi Attale, & l'autre de vingt vaisseaux couverts, commandée par le Rhodien Agésimbrotus. Elles se joignirent autour de l'isle d'Andros, & passerent de-là dans l'Eubée qui n'en étoit pas fort éloignée. D'abord,

(*a*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 4, 49. L. XXXII. c. 1, 16, *& seq*. Roll. Hist. Rom. Tom. IV. p. 140, 229. *& suiv*.

elles ravagerent les campagnes des Caryſtiens ; puis, voyant que Caryſte avoit reçu de Chalcis un renfort qui la mettoit en ſûreté, elles s'approcherent d'Érétrie. L. Quintius Flamininus s'y rendit auſſi, dès qu'il eut appris l'arrivée du Roi Attale. Les trois flottes ayant commencé à battre Érétrie de toutes leurs forces, L. Quintius Flamininus prit cette place par eſcalade, en l'attaquant pendant la nuit par un côté qu'on avoit laiſſé ſans défenſe.

Après quelques autres exploits, L. Quintius Flamininus revint en Italie, & obtint, à la ſollicitation de T. Quintius Flamininus ſon frere, le Conſulat avec Cn. Domitius Ahénobardus, l'an de Rome 560, & 192 avant J. C. Le département de la Lygurie lui étant échu, il ſe rendit dans cette province, déſola les terres des Liguriens, leur prit pluſieurs châteaux, & non-ſeulement en enleva un butin conſidérable de toute eſpece, mais encore retira de leurs mains un grand nombre de Citoyens & d'alliés qu'ils avoient faits priſonniers.

Dans la ſuite, ce perſonnage conſulaire fut privé de la dignité de Sénateur par le cenſeur M. Porcius Caton. Ce dernier, entre autres vices notables, lui reprocha d'avoir engagé par de grandes promeſſes un jeune débauché qu'il aimoit, à le ſuivre dans la Gaule, où il alloit commander en qualité de Conſul; que là cet enfant, pour ſe faire un mérite de ſa complaiſance auprès du Général, avoit coutume de ſe plaindre de ce qu'il l'avoit tiré de Rome juſtement à la veille du combat des gladiateurs; qu'un jour qu'ils étoient à table, & que le vin avoit déjà produit ſur eux ſon effet ordinaire, on vint avertir L. Quintius Flamininus qu'un Gaulois de qualité, accompagné de toute ſa famille, venoit ſe rendre aux Romains, mais qu'il vouloit traiter avec le Conſul en perſonne & recevoir ſa parole ; que cet étranger ayant été introduit dans la tente où ils mangeoient, commençoit déjà à faire ſes propoſitions, lorſque le Général l'interrompant: « Veux-tu, dit-il, à » l'objet de ſa paſſion, que pour » te dédommager des ſpectacles » que tu as laiſſés à Rome, je » faſſe tout à l'heure mourir ce » Gaulois à tes yeux? » que l'enfant n'y ayant conſenti qu'en badinant, parce qu'il avoit peine à croire que le Conſul parlât férieuſement, il tira du fourreau l'épée qui pendoit au-deſſus de lui, & en frappa d'abord la tête du Gaulois qui lui parloit; puis la lui enfonça dans le corps, voyant qu'il s'enfuyoit en implorant la bonne foi du peuple Romain, & de tous ceux qui étoient préſens.

« Valérius Antias, qui, n'ayant » point lu, dit Tite-Live, le » diſcours de Caton, avoit cru » facilement un conte débité » ſans auteur & ſans garant, ex» poſe effectivement une action » aſſez ſemblable pour le liber» tinage & la cruauté, mais il

» donne à cette scene tragique » des personnages tout-à-fait dif- » férens. Il dit que L. Quintius » Flamininus invita à sa table une » fameuse courtisane de Plai- » sance qu'il aimoit éperdument; » que pour se faire valoir à sa » maîtresse, il lui vanta la ri- » gueur & l'exactitude avec la- » quelle il avoit recherché, dé- » couvert & condamné un grand » nombre de coupables qu'il te- » noit actuellement dans les pri- » sons, & à qui il devoit inces- » samment faire trancher la tête; » que cette femme qui étoit pla- » cée au-dessous de lui, dit » qu'elle n'avoit jamais vu cou- » per le col à personne, & que » c'étoit un spectacle dont elle » étoit fort curieuse; qu'alors le » Consul, par une complaisance » outrée, fit amener devant lui » un de ces malheureux à qui il » coupa la tête d'un coup de » hache. »

De quelque façon que le fait soit arrivé, ou comme le Censeur l'a objecté, ou comme l'a raconté l'Historien, toujours est-ce une action pleine d'inhumanité; toujours est-il atroce qu'au milieu d'un festin, où la coutume est d'implorer la protection des Dieux, en leur faisant des libations, un Consul, pour contenter le caprice d'une débauchée qu'il tenoit dans ses bras, ait souillé ses mains & sa table du sang d'une victime humaine, qu'il avoit lui-même immolée. M. Porcius Caton, sur la fin de son discours, défie L. Quintius Flamininus de réfuter les preuves qu'il apporte de ce fait & des autres qu'il y a ajoutés. D'où il conclud que ces preuves étant véritables, personne ne sera surpris ni fâché qu'on ait noté d'infamie un homme à qui l'amour & le vin avoient ôté la raison, jusqu'au point de faire couler le sang humain dans un repas, seulement pour se donner du plaisir.

Plutarque dit que L. Quintius Flamininus ayant été ainsi chassé du Sénat, T. Quintius Flamininus son frere, ne pouvant supporter cet affront, eut recours au peuple, & demanda que M. Porcius Caton expliquât devant lui les raisons qu'il avoit d'imprimer cette tache à sa famille. M. Porcius Caton déduisit dans un discours toute l'histoire de ce festin. L. Quintius Flamininus nia le fait; mais, M. Porcius Caton lui ayant déféré le serment, L. Quintius Flamininus le refusa, & par-là il fut jugé dûment convaincu, & justement puni de cette infamie. Mais, un jour que l'on faisoit jouer des jeux au théâtre, L. Quintius Flamininus passant près des bancs des Consuls, ne s'y arrêta point, & alla s'asseoir plus loin dans un lieu obscur. Le peuple, qui le vit, en eut pitié, se mit à crier, & le força de venir reprendre sa place avec les Consuls, corrigeant ainsi & guérissant, autant qu'il lui étoit possible, le malheur qui lui étoit arrivé.

QUINTIUS [T.] FLAMININUS, *T. Quintius Flamininus*, (a)

(a) Plut. Tom. I. pag. 369. & *seq.* Tit. Liv. L. XXXI. c. 49. L. XXXII. c.

fut nourri & élevé dans le métier des armes ; car, Rome ayant alors de grandes guerres à soutenir, tous les jeunes gens, dès qu'ils étoient en âge de servir, alloient apprendre dans les armées à se rendre capables de commander. T. Quintius Flaminius fit cet apprentissage comme les autres, & il fut Tribun des soldats dans la guerre contre Annibal, sous le consul M. Claudius Marcellus. Ce consul ayant été tué dans une embuscade qu'Annibal lui dressa, T. Quintius Flamininus fut fait gouverneur de tout le pays Tarentin & de la ville de Tarente, qui venoit d'être prise pour la seconde fois.

Quoiqu'encore fort jeune, il s'étoit déjà acquis une grande réputation, non-seulement de valeur, mais aussi de probité & de justice. C'est pourquoi, il fut choisi pour commissaire & pour chef des colonies que les Romains envoyerent dans les deux villes de Narnia & de Cosse ; ce qui lui éleva si fort le courage, que passant par-dessus les autres charges, qui étoient les premiers grades par lesquels les jeunes gens étoient obligés de passer, le Tribunat, la Préture & l'Édilité, il osa aspirer tout d'un coup au Consulat, & descendit à la place pour le demander, appuyé de la faveur de ces deux colonies. Mais, deux Tribuns du peuple s'y opposerent, disant que c'étoit une chose étrange & inouïe, qu'un jeune homme qui étoit encore novice & qui n'étoit pas encore initié aux premiers mysteres du Gouvernement, forçât les loix pour s'élever tout d'un coup à la premiere dignité de la République. Le Sénat remit la décision aux suffrages du peuple, & le peuple d'une commune voix, nomma T. Quintius Flamininus Consul avec Sext. Élius Pétus, l'an de Rome 554, & 188 avant Jesus-Christ, quoiqu'il n'eût pas encore trente ans.

Quand on tira au sort les provinces, la guerre contre Philippe & les Macédoniens échut à T. Quintius Flamininus; & l'on peut dire, selon la judicieuse réflexion de Plutarque, qu'en cela la fortune favorisa extrêmement les Romains, car les affaires & les ennemis qu'ils avoient sur les bras, ne demandoient pas un Général qui voulût tout emporter par la guerre & par la force, mais plutôt qui sçût employer à propos la douceur & la persuasion. En effet, le roi Philippe tiroit de son seul royaume de Macédoine assez d'hommes pour fournir à tous ses combats ; mais, sa principale force pour traîner la guerre en longueur, c'étoit la Grece; elle lui fournissoit l'argent, les vivres, les munitions, les retraites ; en un mot, c'étoit l'arsenal & le magasin de son armée, de sorte

71 & *seq*. L. XXXIII. c. 1. & *seq*. L. XXXIV. c. 22. & *seq*. L. XXXV. c. 23. & *seq*. L. XXXVI. c. 31. & *seq*. L. XXXVII. c. 58. L. XXXVIII. c. 28. L. XXXIX. c. 51. Roll. Hist. Rom. T. IV. pag. 127. & *suiv*. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. IX. p. 153.

que tant qu'on n'auroit point détaché les Grecs de l'alliance de Philippe, cette guerre ne pouvoit être terminée par un seul combat.

T. Quintius Flamininus, ayant remarqué que les Généraux, qui avoient été envoyés avant lui contre Philippe, n'étoient entrés dans la Macédoine que sur l'arriere-saison, & qu'ils n'y avoient fait la guerre qu'avec beaucoup de lenteur, se consumant en des escarmouches pour forcer quelques passages, ou pour enlever des convois, jugea qu'il ne devoit pas suivre leur exemple. Ils avoient passé toute l'année de leur Consulat dans Rome à se mêler des affaires, & à jouir des honneurs & des prééminences de leur dignité, & sur la fin de l'automne ils étoient partis pour l'armée. Il ne voulut pas faire comme eux, & en jouissant chez lui des mêmes honneurs, gagner une année pour commander ainsi deux années de suite, l'une à Rome comme Consul, & l'autre à l'armée comme Général ou Préteur. N'ayant d'autre ambition que d'employer utilement l'année même de son Consulat à pousser la guerre qui lui étoit commise, il renonça avec plaisir aux honneurs & à tous les autres avantages dont sa charge l'auroit fait jouir à Rome, & demanda au Sénat qu'on lui donnât son frere L. Quintius Flamininus pour commander son armée de mer, ce qui lui fut accordé; & parmi les soldats, qui, sous la conduite de P. Scipion, avoient défait Asdrubal en Espagne, & Annibal en Afrique, il en choisit environ trois mille qui étoient encore en état de servir, & pleins de bonne volonté pour le suivre; il en fit le fort de son armée, & passa ainsi en Épire. Là il trouva que P. Villius étoit bien campé devant l'armée de Philippe, qui depuis long-tems gardoit les passages & les défilés le long de l'Apsus, mais qu'il étoit-là sans rien faire à cause de la difficulté des lieux.

Après avoir donc pris le commandement de l'armée & renvoyé P. Villius, il commença à considérer & à examiner l'assiette du lieu. Il se trouva des gens qui vouloient lui faire prendre un grand circuit & le mener par la Dassarétide le long du Lycus, où ils lui disoient que le chemin étoit large & facile. Mais, T. Quintius Flamininus, qui craignoit que s'il s'éloignoit de la mer, & qu'il s'engageât dans des lieux maigres, & que l'on ne semoit que difficilement, Philippe s'opiniâtrant à ne pas combattre, il ne manquât enfin de vivres, & ne fût forcé de regagner la mer & de s'en retourner comme son prédécesseur, sans avoir rien fait, résolut d'aller par le haut des montagnes & de forcer ces passages, quoi qu'il lui en dût coûter. L'armée de Philippe occupoit toutes ces hauteurs, de sorte que les Romains, pris en flanc des deux côtés, étoient accablés d'une grêle de dards & de fleches. Ils ne se rebutoient pourtant pas. Il

se donna là plusieurs combats ; & il y eut beaucoup de gens blessés & tués de part & d'autre, sans que l'on vît aucune fin.

Cependant, quelques bergers, qui paissoient leurs troupeaux sur ces montagnes, vinrent dire à T. Quintius Flamininus, qu'ils sçavoient un détour qui n'étoit point gardé, par où ils meneroient son armée, lui promirent de le rendre sur le sommet des montagnes en trois jours au plus tard ; & pour garant de leur parole, ils lui donnerent Charops, fils de Machatas, le premier & le plus considérable des Épirotes, qui étoit fort affectionné aux Romains, & qui les favorisoit secretement. Sur le témoignage & la garantie de Charops, T. Quintius Flamininus envoie un de ses Capitaines avec trois mille hommes de pied & quatre cens chevaux. Ces pâtres, liés & garrottés, conduisent ces troupes. Le jour ils demeuroient cachés dans des fonds couverts de bois ; & dès que la nuit étoit venue, ils se remettoient en marche à la clarté de la lune, qui heureusement étoit alors dans son plein. Pendant ces trois jours, T. Quintius Flamininus ne faisoit faire aucun mouvement à son armée ; il engageoit seulement quelques escarmouches pour amuser & pour occuper l'ennemi. Mais, le matin que ces troupes devoient paroître sur les hauteurs, dès la pointe du jour il fit prendre les armes à toute son armée, & l'ayant partagée en trois corps, il se mit à la tête du corps du milieu ; & marchant le long du fleuve par le sentier qui étoit le plus étroit, il mena toutes ses bandes droit contre la montagne, toujours exposé aux traits des Macédoniens, & toujours combattant à coups de main contre ceux qui défendoient les passages. Les deux autres corps le secondoient sans se ménager en combattant à l'envi avec beaucoup de courage, & en gravissant sur ces montagnes avec une merveilleuse ardeur.

Cependant, le soleil se leve, & en même tems on voit une fumée qui paroît au loin, & qui n'est pas d'abord bien épaisse, mais qui ressemble à ces brouillards qui se levent le matin sur la cime des montagnes. Les ennemis ne pouvoient l'appercevoir, parce qu'elle étoit derriere eux ; car elle venoit des troupes qui avoient gagné les hauteurs. Et les Romains, accablés de fatigue & pressés par le combat, n'osoient s'assurer que ce fût-là le signal dont ils étoient convenus, & n'avoient qu'une opinion flottante & incertaine. Mais enfin, ils tournerent leurs espérances du côté de leurs voeux ; & bientôt après, voyant cette fumée grossir, obscurcir l'air, & s'élever en se déployant par gros tourbillons, ils ne douterent plus que ce ne fussent les feux que les leurs avoient allumés pour marquer qu'ils avoient gagné le haut des montagnes. En même tems, ils redoublent leurs efforts ; & se jettant impétueusement sur l'ennemi avec de grands

cris, ils le poussent dans les endroits les plus difficiles. Les autres, qui étoient derriere, répondent du haut de la montagne à ces cris avec un bruit épouvantable, & qui effraya tellement les Macédoniens, que perdant courage, ils prirent tous la fuite. Il n'en fut pourtant pas tué plus de deux mille, car la difficulté des lieux empêcha de les poursuivre.

Les Romains, après avoir pillé leur camp, & avoir pris leurs tentes & leurs esclaves, s'emparerent de tous les passages, & traverserent toute l'Épire avec tant d'ordre & de discipline, que quoiqu'ils fussent très-éloignés de leurs vaisseaux de charge & de la mer, qu'on ne leur eût pas distribué leur blé du mois, & qu'ils n'eussent point de vivandiers, ils ne toucherent pourtant à aucune chose du pays, quoiqu'ils y trouvassent toutes sortes de biens en abondance & sous la main. Car T. Quintius Flamininus, informé que Philippe dans sa fuite, traversant la Thessalie, obligeoit les hommes à sortir de leurs maisons pour se retirer dans les montagnes, qu'il brûloit leurs villes, & que toutes les richesses, qu'ils n'avoient pu emporter à cause de leur quantité ou de leur grand poids, il les abandonnoit au pillage à ses troupes, comme abandonnant déjà le pays aux Romains, se faisoit au contraire un honneur d'obliger ses soldats à épargner & à conserver le pays comme leurs propres terres qui leur avoient été cédées.

Ce qui leur arriva bientôt après, leur fit bien sentir ce que leur valoient cette modération & cette bonne discipline; car, ils ne furent pas plutôt sur les frontieres de la Thessalie, que toutes les villes sortoient au-devant d'eux; que les Grecs, qui étoient en-deçà des Thermopyles, désiroient de voir T. Quintius Flamininus, & que leurs cœurs voloient à sa rencontre; que les Achéens non-seulement renoncerent à l'alliance de Philippe, mais résolurent même par un décret public de s'unir contre lui avec les Romains; enfin, que les Étoliens, qui avoient embrassé le parti des Romains, & qui leur étoient extrêmement affectionnés, ayant offert aux Opuntiens de mettre une bonne garnison dans leur ville & de la défendre, les Opuntiens n'y voulurent point entendre; mais, ayant appellé T. Quintius Flamininus, ils reçurent sa parole & se donnerent à lui.

Depuis ce tems-là, Philippe ayant demandé une entrevue pour tâcher de trouver les moyens de terminer cette guerre, T. Quintius Flamininus s'y rendit, & les conférences durerent trois jours. T. Quintius Flamininus offrit à Philippe la paix & l'amitié des Romains, à condition qu'il laisseroit les Grecs en liberté & soumis à leurs loix, & qu'il retireroit ses garnisons de leurs places. Ce que Philippe ayant refusé, alors tout le monde vit clairement, & ceux qui étoient les plus affectionnés au parti de ce Prince,

furent forcés de le reconnoître, que les Romains étoient venus pour faire la guerre, non aux Grecs, mais aux Macédoniens en faveur des Grecs. Tout réussissoit donc à T. Quintius Flamininus, sans qu'il fût obligé de recourir aux armes. Et comme il traversoit la Béotie, les premiers des Thébains sortirent au-devant de lui. Ils tenoient le parti de Philippe à cause de Brachyllélis, mais ils respectoient & honoroient T. Quintius Flamininus, & vouloient se ménager auprès de l'un & de l'autre pour conserver leur amitié. T. Quintius Flamininus les reçut avec beaucoup de douceur & d'humanité, les embrassa, & continua tout doucement son chemin avec eux, en leur faisant mille questions, & en leur comptant mille choses; les amusant ainsi à dessein jusqu'à ce que ses soldats, qui étoient demeurés derriere, l'eussent joint. En avançant ainsi insensiblement, il arriva aux portes de Thebes, & entra avec eux dans la ville, ce qui ne leur fut pas fort agréable; mais, ils n'oserent s'y opposer parce qu'il étoit assez bien accompagné. Dès qu'il fut dans Thebes, il fit assembler le Conseil; & comme s'il n'eût pas été maître de la ville, il voulut les gagner par la persuasion, & les porter à se déclarer pour les Romains. En quoi il étoit encore admirablement secondé par le roi Attale, qui n'oublioit rien pour obliger les Thébains à faire cette alliance. Ce fut ainsi qu'ils embrasserent le parti des Romains.

Cependant, Philippe ayant envoyé des Ambassadeurs à Rome, T. Quintius Flamininus y envoya aussi de son côté ses députés pour agir auprès du Sénat, & pour l'obliger, ou à le continuer dans sa charge, la guerre durant encore, ou à lui donner les pouvoirs nécessaires pour la terminer par une bonne paix; car, comme il étoit ambitieux & jaloux, il craignoit qu'on ne lui envoyât un successeur qui lui raviroit toute sa gloire.

Ses amis le servirent si efficacement, que le Sénat refusa à Philippe tout ce qu'il demandoit, & ordonna que T. Quintius Flamininus seroit continué dans sa charge. Il n'eut pas plutôt reçu ce décret, que le courage enflé de nouvelles espérances, il tira vers la Thessalie, pour terminer par un combat cette guerre contre Philippe. Son armée étoit de vingt-six mille combattans, dont les Étoliens avoient fourni six mille hommes de pied & quatre cens chevaux. L'armée de Philippe n'étoit pas inférieure en nombre. Marchant donc ainsi l'un contre l'autre, ils arriverent en même tems vers la ville de Scotusse, où ils résolurent de décider par une bataille tous leurs différends. Ni les Officiers, ni les soldats de l'une & l'autre armée ne furent étonnés de se trouver en présence; au contraire, à cette vue ils sentirent tous augmenter leur courage & croître leur ambition; les Romains pensoient que s'ils étoient vain-

queurs des Macédoniens, dont les victoires d'Alexandre avoit rendu le nom si fameux, il ne se pourroit rien ajouter à leur gloire ; & les Macédoniens se flattoient que s'ils battoient les Romains si supérieurs aux Perses, ils rendroient le nom de Philippe plus célebre & plus éclatant que celui d'Alexandre même.

T. Quintius Flamininus exhortoit ses troupes à bien faire leur devoir, & leur représentoit qu'ils alloient combattre au milieu de la Grece, c'est-à-dire, dans le plus beau & le plus noble de tous les théâtres, & contre les plus vaillans & les plus renommés de leurs ennemis. Et Philippe, soit par hasard ou par trop de hâte, parce que le tems pressoit, monta sur un tertre élevé, qui étoit hors de son camp, & ne prit pas garde que ce tertre étoit un tombeau qu'on avoit élevé à plusieurs morts qui y étoient enterrés. Delà il haranguoit ses soldats, & leur disoit tout ce qu'on a coutume de dire en ces occasions pour engager des troupes. Mais, le funeste augure du lieu plonge ses soldats dans le découragement ; il en est troublé lui-même, & se tient en repos sans rien entreprendre ce jour-là.

Le lendemain à la pointe du jour, après une nuit fort pluvieuse, les nuages s'étant tournés en brouillards, toute la campagne fut couverte d'une profonde obscurité ; & un air épais & trouble tomba du haut des montagnes, dès que le jour eût commencé, & remplit tout l'espace qui séparoit les deux camps, de maniere que les deux armées ne pouvoient se voir. Ceux qui furent envoyés des deux côtés à la découverte, & pour se saisir de quelques postes, s'étant rencontrés, sans se voir, se chargerent, & combattirent près des lieux qu'on appelloit Cynoscéphales. Le succès de cette escarmouche fut assez divers, ainsi que cela devoit être dans des lieux raboteux & difficiles ; & comme chacun fuyoit & poursuivoit à son tour par plusieurs fois, & que les deux camps, qui voyoient déjà clairement tout ce qui se passoit, parce que le brouillard étoit tombé, & que l'air s'étoit éclairci, envoient du renfort à ceux qui étoient poussés ; bientôt l'affaire fut générale, & les deux armées en vinrent aux mains. Philippe eut de l'avantage à son aîle droite, parce que tombant impétueusement de lieux hauts sur les Romains avec sa phalange, ceux-ci ne purent soutenir le choc de ces bandes serrées & couvertes de leurs boucliers, & dont le front présentoit une haie de piques. Leurs plus braves troupes furent obligées de plier.

Il n'en fut pas de même à son aîle gauche. Comme ses rangs étoient rompus & séparés par la nature du terrein, T. Quintius Flamininus laissant là son aîle gauche qui étoit défaite, passa promptement à son aîle droite, & chargea vivement cette aîle gauche des Macédoniens, qui, à cause

de l'inégalité & de la difficulté des lieux, ne pouvoient se maintenir en forme de phalange, ni doubler leurs rangs pour donner de la profondeur à ce corps, ce qui faisoit toute sa force, & qui n'étoient pas non plus en état de combattre d'homme à homme, parce que leur armure étoit si pesante, qu'ils ne pouvoient se remuer que très-difficilement. Car, la phalange Macédonienne ressembloit à un animal d'une force indomptable, pendant qu'elle ne faisoit qu'un seul corps, & qu'elle se tenoit serrée, les boucliers bien joints; mais quand elle étoit séparée & rompue, chacun de ceux qui la composoient perdoit la force que lui donnoit cette union, tant par l'incommodité de cette armure, que parce qu'il tiroit bien plus de force & de vigueur des différentes parties de ce tout qui se soutenoient les unes les autres, qu'il n'en tiroit lui-même.

Cette aîle gauche étant renversée, les uns se mettent à poursuivre les fuyards, les autres, coulant le long de l'aîle droite des Macédoniens qui combattoient encore, les prennent par les flancs, & en font un grand carnage; de sorte que ceux mêmes qui avoient déjà vaincu étant rompus, prennent la fuite, & jettent leurs armes. Il n'y en eut pas moins de huit mille de tués sur la place, & on fit environ cinq mille prisonniers. Les Étoliens furent accusés d'avoir été cause que Philippe se sauva; car, ils s'amuserent à piller son camp pendant que les Romains étoient occupés à la poursuite; de sorte que quand ils furent revenus, ils ne trouverent presque plus rien. Ils leur en firent d'abord des reproches, entrerent ensuite en querelle, & enfin ils se chargerent d'injures. Mais, ce qui indisposa le plus T. Quintius Flamininus, c'est que ces Étoliens s'attribuerent tout l'honneur de cette victoire, & qu'ils prévinrent toute la Grece de cette opinion par le bruit qu'ils en répandirent; de maniere que dans tous les vers que l'on faisoit, & dans toutes les chansons qu'on chantoit dans les rues, les Étoliens étoient toujours mis avant les Romains. Mais, T. Quintius Flamininus, qui avoit l'ambition d'être estimé & honoré des Grecs, ne supporta pas modérément cette injure; c'est pourquoi, dans la suite, il n'appella point de compagnon & démêla lui seul toutes ses affaires, ne faisant pas grand compte des Étoliens.

Ceux-ci en furent très-fâchés; & bientôt après T. Quintius Flamininus ayant prêté l'oreille à quelques propositions d'accommodement, & reçu pour cet effet une ambassade de la part de Philippe, ils allerent dans toutes les villes, publiant que l'on vendoit la paix à Philippe, lorsque l'on pouvoit, pour ainsi dire, rompre le cou à cette guerre, & exterminer la puissance qui la premiere avoit assujetti les Grecs. Ces discours des Étoliens, quoique faux, ne laissoient

pas de troubler les amis & les alliés des Romains ; mais, Philippe étant venu lui-même pour traiter des conditions, ôta le soupçon que l'on pouvoit avoir contre lui, en laissant T. Quintius Flamininus & les Romains absolument maîtres de sa fortune. Ce fut ainsi que T. Quintius Flamininus termina cette guerre; il donna le royaume de Macédoine à Philippe, lui ordonna de se retirer entierement de la Grece, le condamna à payer mille talens, lui enleva tous ses vaisseaux, excepté dix qu'il lui laissa, & prit pour ôtage l'un de ses deux fils, nommé Démétrius, qu'il envoya à Rome.

Cependant, dix députés que le Sénat avoit fait partir pour la Grece, arriverent auprès de T. Quintius Flamininus, & selon les instructions qu'ils avoient reçues, ils conseilloient à T. Quintius Flamininus de rendre la liberté à tous les Grecs, mais de retenir les villes de Corinthe, de Chalcis & de Démétriade, & d'y mettre de bonnes garnisons pour s'en assurer contre Antiochus. Mais, T. Quintius Flamininus parla si fortement dans le conseil, qu'il obtint que ces villes seroient délivrées de leurs garnisons, afin que la grace que les Grecs recevoient de lui, fût entiere & parfaite.

On étoit alors sur le point de célébrer les jeux Isthmiens. Une infinité de gens étoient accourus de tous côtés pour voir ces jeux; car, la Grece se voyant depuis quelque tems libre de guerres, en état de jouir d'une paix sûre; & dans l'espérance d'une prochaine liberté, ne songeoit qu'à célébrer des fêtes. Le jour de l'assemblée, dès que le son de la trompette eut ordonné le silence, le héraut s'avançant au milieu, prononça à haute voix, « que le Sénat de Rome, & T. » Quintius Flamininus, général » des Romains avec le pouvoir » Consulaire, ayant défait en » bataille le roi Philippe & les » Macédoniens, délivroient de » toutes garnisons & de tous » impôts les Corinthiens, les » Locriens, les Phocéens, les » Eubéens, les Achéens, les » Phthiotes, les Magnésiens, les » Thessaliens & les Perrhebes, » qu'ils les déclaroient libres, » & vouloient qu'ils gardassent » leurs loix & leurs privileges. »

D'abord, tout le monde n'entendit pas ce que le Héraut avoit dit, ou ne l'entendit pas assez distinctement. Tout le Stade étoit plein de bruit & de confusion; on ne voyoit que des gens qui alloient & venoient; les uns admiroient, les autres questionnoient, & tous demandoient également que l'on recommençât la publication. La trompette ayant donc encore ordonné le silence, le Héraut s'avança pour la seconde fois; & poussant sa voix plus qu'il n'avoit fait, il se fit entendre très-clairement de toute l'assemblée, & l'on ne perdit pas un mot du décret. Aussi-tôt la joie fit pousser des cris si forts & si perçans, que la mer en retentit. Tout le théâtre se leva, on ne

pensa plus aux athletes, & on alla en foule pour saluer, embrasser & remercier le défenseur & le sauveur de la Grece, & l'auteur de sa liberté.

Dès que l'assemblée se fut levée, si T. Quintius Flamininus n'eût sagement prévu le concours de ce monde infini, qui alloit l'environner dans un moment, & qu'il ne se fût promptement retiré pour se mettre à couvert, il n'auroit pu y résister, il auroit été étouffé sans doute, tant étoit grande la foule de ceux qui s'empressoient autour de lui. Quand ils se furent lassés de crier autour de son pavillon jusqu'à la nuit, enfin ils prirent le parti de se retirer; & tous ceux qu'ils rencontroient, parens, amis, & citoyens, ils les arrêtoient, se jettoient à leur cou, les baisoient, les embrassoient, & ils alloient souper ensemble & faire bonne chere. Là, se livrant encore plus à la joie, comme on peut penser, ils ne s'entretenoient que de la Grece.

Pendant ce tems-là, T. Quintius Flamininus envoyoit Lentulus en Asie pour affranchir les Bargyliens, Titillius en Thrace pour délivrer les villes & les isles de cette contrée des garnisons de Philippe. P. Villius s'embarqua pour aller s'aboucher avec Antiochus, & traiter avec lui de la liberté des Grecs qui lui étoient soumis; & T. Quintius Flamininus, étant passé à Chalcis, & de-là dans la Magnésie, ôta par-tout les garnisons, & rendit à tous les peuples leurs loix & leurs polices.

Quand il fut de retour à Argos, il fut fait président des jeux Néméens. Il s'acquitta parfaitement de cet emploi, & n'oublia rien de tout ce qui pouvoit augmenter la célébrité & la magnificence de la fête, & fit publier encore dans ces jeux, comme il avoit fait dans les jeux Isthmiens, la liberté des Grecs par la voix du Héraut. En visitant toutes les villes, il y établissoit de bonnes ordonnances, y réformoit la justice, & rappelloit l'amitié & la concorde entre les citoyens, en appaisant les séditions & les querelles, & en faisant revenir les bannis, mille fois plus content de pouvoir par ses persuasions porter les Grecs à se réconcilier les uns avec les autres, & à vivre bien ensemble, qu'il ne l'avoit été d'avoir vaincu les Macédoniens, de sorte que la liberté même leur parut le moindre des bienfaits qu'ils avoient reçus de lui.

Ce Général se glorifia de la liberté qu'il avoit donnée à la Grece plus que de tous ses autres exploits; car, il consacra dans le temple de Delphes plusieurs boucliers d'argent, & son propre bouclier, & mit au bas cette inscription en vers grecs: « Braves jumeaux, fils de Jupi» ter, Tyndarides, Rois de » Sparte, qui vous plaisez à » dompter les chevaux, T. Quin» tius Flamininus, de la race » d'Énée, vous consacre cette » offrande, après avoir rendu

» aux Grecs leur ancienne li-
» berté. » Il consacra aussi à Apollon une couronne d'or avec cette inscription aussi en vers grecs : « Fils de Latone, voici la cou-
» ronne d'or qu'a mise sur vos
» cheveux immortels le magna-
» nime Général des descendans
» d'Énée. Grand Dieu, accor-
» dez donc au divin T. Quintius
» Flamininus la gloire que mé-
» ritent sa force, son courage,
» & ses grands exploits. »

Ensuite, T. Quintius Flamininus entreprit la plus belle & la plus juste de toutes les guerres contre Nabis, le plus injuste & le plus cruel des Tyrans qui tenoit Lacédémone dans une dure servitude; mais, la fin ne répondit point aux grandes espérances qu'on avoit conçues de lui; car, pouvant le prendre prisonnier, il ne le voulut pas, & lui accorda la paix, abandonnant ainsi les intérêts de Sparte, & la laissant indignement opprimée sous le joug du tyran, soit qu'il craignît que si la guerre traînoit en longueur, un nouveau Général ne vînt de Rome lui succéder & lui ravir toute sa gloire, soit qu'il y eût été porté par les mouvemens d'une secrete envie, & d'une violente jalousie qu'allumoient en lui les honneurs que l'on rendoit à Philopœmen. Car ce grand homme ayant fait voir dans toutes les autres occasions qu'il étoit grand Capitaine, avoit sur-tout donné dans cette guerre contre Nabis, des preuves admirables de son courage & de sa capacité. C'est pourquoi, les Grecs lui rendoient les mêmes respects, & lui faisoient dans les assemblées & dans les théâtres les mêmes honneurs qu'à T. Quintius Flamininus ; ce dont ce dernier étoit extrêmement blessé. Car, il prétendoit qu'un simple homme d'Arcadie, qui n'avoit jamais commandé que dans de petites guerres sur les frontieres de son pays, ne devoit pas être si honoré & si admiré qu'un Consul Romain qui étoit venu faire la guerre pour le salut de toute la Grece. Cependant, T. Quintius Flamininus ne manquoit pas de raisons pour justifier en cela sa conduite; car, il disoit qu'il n'avoit terminé cette guerre, que parce qu'il voyoit qu'il ne pouvoit absolument ruiner & perdre le tyran, sans causer de très-grands maux à tous les Spartiates.

De tous les honneurs que les Grecs lui décernerent pour lui marquer leur reconnoissance, & qui furent très-grands & en très-grand nombre, il n'y en eut qu'un seul qui parut égaler ses bienfaits; ce fut un présent qu'ils lui firent, & qui lui fut plus cher que tout ce qu'ils avoient fait pour lui, & voici quel fut ce présent. De tous les Romains qui avoient été faits prisonniers dans les batailles que Rome avoit perdues contre Annibal pendant la seconde guerre Punique, la plupart avoient été vendus & dispersés dans toutes les parties du monde, où ils gémissoient dans l'esclavage. Il y en avoit en Grece environ douze

cens, objet toujours digne de pitié pour le changement de leur fortune, mais plus digne encore dans cette conjoncture où se trouvant les uns avec leurs fils, les autres avec leurs freres, ceux-ci avec leurs amis, ceux-là avec leurs compagnons & leurs citoyens, ils les voyoient libres, & ils se voyoient esclaves; ils les voyoient victorieux, & ils se voyoient vaincus & prisonniers. T. Quintius Flamininus, quelque touché qu'il fût de leur malheur, ne voulut pas les ôter par force à leurs maîtres. Mais, les Grecs les ayant rachetés cinq mines par tête, & les ayant tous rassemblés, ils lui en firent présent, comme il alloit s'embarquer pour s'en retourner à Rome; de sorte qu'il fit son voyage plein de satisfaction & de joie, de voir ses belles actions honorées d'une récompense si belle & si convenable à un grand homme qui aimoit sa patrie & ses citoyens. Aussi ce fut cela qui rendit son triomphe plus célebre & plus éclatant; car, ces pauvres gens firent en cette occasion ce que font tous les esclaves, quand on les met en liberté; ils se firent raser la tête, prirent des bonnets, & en cet état ils suivirent le char de T. Quintius Flamininus le jour de son triomphe.

Les dépouilles que l'on portoit en pompe, augmentoient la beauté du spectacle. Parmi ces dépouilles on voyoit des casques Grecs, des targes & des piques Macédoniennes, & une grande quantité d'or & d'argent. Car, Itanus écrit que dans ce triomphe on passa en revue trois mille deux cens soixante-dix livres d'argent, & quatorze mille cinq cens quatorze pieces d'or monnoyées appellées Philippes, sans compter les mille talens que Philippe devoit payer; il est vrai que dans la suite les Romains remirent ces mille talens à ce Prince à la priere & à la sollicitation de T. Quintius Flamininus, le déclarerent leur allié, & lui rendirent son fils Démétrius, qui étoit en ôtage à Rome.

L'an de Rome 561, & 191 avant Jesus-Christ, les Romains, craignant les suites du soulevement qu'avoit excité en Grece le Roi Antiochus, envoyerent contre ce Prince le Consul Man. Acilius, & lui donnerent pour Lieutenant T. Quintius Flamininus. A peine celui-ci parut-il, qu'il réveilla dans l'esprit des Grecs l'amitié qu'ils lui portoient; il y en eut très-peu, qu'il ne ramenât à leur devoir. Après la défaite d'Antiochus, Man. Acilius assiégeant les Étoliens dans Naupacte, T. Quintius Flamininus n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, que saisi de compassion pour ces Grecs, il part du Péloponnese sur un vaisseau, & se rend à Naupacte. Dès que les assiégés le virent de dessus leurs murailles, ils se mirent à l'appeller, à lui tendre les mains, & à le prier de leur être favorable. T. Quintius Flamininus ne leur répondit rien; mais, s'étant retourné, il versa des larmes & se retira. Quelques

jours après, il parla à Man. Acilius, & ayant enfin calmé sa colere, il fit tant auprès de lui, qu'il l'obligea d'accorder une treve aux Etoliens, pendant laquelle ils pourroient envoyer des ambassadeurs à Rome pour tâcher d'obtenir quelques bonnes conditions. Mais, il eut bien d'autres peines, & il lui fallut livrer bien d'autres combats, quand il voulut intercéder pour les Chalcidiens auprès de Man. Acilius. Enfin, à force de le prier, & de prier tous les officiers Romains, qui avoient le plus d'autorité dans l'armée & le plus de pouvoir sur son esprit, il l'appaisa. Les Chalcidiens, sauvés de ce grand danger par son secours, lui en marquerent leur reconnoissance en lui dédiant & en lui consacrant les plus beaux de leurs édifices publics.

Après toutes les grandes actions qu'il avoit faites en Grece & dans la guerre contre Antiochus, il fut élu Censeur. Cette charge étoit la plus grande dignité, & en quelque façon le comble des honneurs où pût s'élever un citoyen Romain dans sa République. On lui donna pour collegue le fils de M. Marcellus qui avoit été cinq fois Consul. Ils chasserent du Sénat quatre Sénateurs qui n'étoient pas des familles les plus notables, & ils donnerent le droit de bourgeoisie à tous ceux qui se présenterent pour se faire enrégistrer, pourvu qu'ils fussent nés de peres & meres libres.

L'ambition naturelle de T. Quintius Flamininus fut généralement applaudie, pendant qu'elle eut de quoi se nourrir & s'exercer dans les guerres dont nous venons de parler; car, on vit même avec plaisir qu'après son Consulat il voulut être Tribun de soldats, sans que personne exigeât cela de lui. Mais, après que son grand âge l'eût mis hors d'état d'avoir ni charge ni commandement, il fut fort blâmé de ce que, dans ce reste de vie qui n'est plus propre aux affaires, il n'avoit pu se contenir, & qu'il s'étoit laissé emporter à cet amour forcené de réputation & à cette passion de jeune homme toujours déplacée dans les vieillards.

Ce fut de cette ambition démesurée que vint cet acharnement qu'il eut contre Annibal, & qui lui attira le blâme & la haine de tout le monde. Car, Annibal s'étant dérobé secrétement de Carthage, s'étoit retiré auprès d'Antiochus; mais, Antiochus ayant été défait en Phrygie, & ayant accepté avec grande joie les conditions de paix qu'on lui offrit, Annibal fut encore obligé de s'enfuir. Il fut long-tems errant de côté & d'autre, & enfin il s'arrêta en Bithynie à la cour du Roi Prusias. Les Romains n'ignoroient pas sa retraite, mais ils faisoient semblant de ne la pas voir, le méprisant à cause de sa foiblesse & de sa vieillesse, & le regardant comme un homme que la fortune avoit entierement renversé.

Dans ce tems-là, T. Quintius Flamininus, envoyé en ambassade auprès de Prusias par le Sénat pour quelques autres affaires, trouva Annibal à cette cour, & ne put souffrir qu'il fût en vie. Prusias s'employa fortement pour lui, priant, conjurant, & pressant T. Quintius Flamininus d'avoir pitié de ce vieillard, son ami, son suppliant, son hôte. Jamais T. Quintius Flamininus ne se laissa fléchir & demanda toujours sa mort; ce qui lui fut accordé. Il y en a qui, pour justifier T. Quintius Flamininus, assurent qu'il ne fit pas cette action de sa seule autorité, mais qu'il fut envoyé en ambassade, avec L. Scipion, à la cour de Prusias, uniquement pour demander la mort d'Annibal. Cette ambassade fut la derniere des actions mémorables de T. Quintius Flamininus. L'histoire ne nous apprend point qu'il ait rien fait de considérable depuis ce tems-là, ni pour la paix ni pour la guerre. Nous sçavons seulement qu'il mourut dans sa maison d'une mort naturelle & tranquille.

DIGRESSION

Sur le caractere de T. Quintius Flamininus.

On dit qu'il étoit fort prompt, tant à se mettre en colere & à châtier, qu'à rendre service & à faire plaisir. Mais, c'étoit d'une maniere bien différente, car il ne gardoit pas long-tems sa colere & ne châtioit que légérement, au lieu qu'il ne faisoit jamais plaisir à demi; que les graces qu'il accordoit étoient toujours pleines & entieres, & qu'il conservoit pour tous ceux à qui il avoit rendu service, la même affection & la même bonne volonté que s'il avoit reçu ce service d'eux, regardant, comme le plus grand de tous ses biens, de pouvoir cultiver & conserver ceux qu'il avoit une fois obligés. Naturellement ambitieux & avide d'honneur & de gloire, il vouloit ne devoir qu'à lui-même ses plus belles & ses plus grandes actions; c'est pourquoi, il fréquentoit plus volontiers ceux qui avoient besoin de son secours, que ceux qui pouvoient l'aider, cherchant les premiers comme une ample matiere à sa vertu, & fuyant les autres comme des concurrens prêts à lui ravir la moitié de sa gloire.

Il étoit d'un commerce agréable, & d'une conversation, non seulement très-gracieuse, mais aiguisée de beaucoup de vivacité & de sel. Voyant un jour que les Achéens pensoient à se rendre maîtres de l'isle de Zacynthe, pour les en détourner, il leur dit: *que si jamais ils s'avisoient de mettre la tête hors du Péloponnese, ils courroient le même danger que les tortues qui mettent la tête hors de leur coquille.*

Dans la premiere conférence qu'il eut avec le Roi Philippe pour traiter de la paix, Philippe lui ayant dit: *T. Quintius Flamininus, vous êtes venu bien accompagné, & moi je suis venu seul. Je le pense bien*, lui répondit vivement T. Quintius Flamininus,

vous y avez mis bon ordre; car, vous vous êtes défait de tous vos parens & de tous vos amis.

Dinocrate le Messénien s'étant enivré un jour à Rome dans un festin, se mit à danser déguisé en femme, & le lendemain il prioit T. Quintius Flamininus de lui aider dans le dessein qu'il avoit de porter ceux de Messene à quitter l'alliance des Achéens. T. Quintius Flamininus lui répondit : *J'y penserai, mais je m'étonne qu'ayant dans la tête de si grandes entreprises, tu puisses danser & chanter à un festin.*

Le Roi Antiochus avoit envoyé aux Achéens des ambassadeurs pour tâcher de les obliger à quitter le parti des Romains. Ces Ambassadeurs, admis à leur premiere audience, étaloient le grand nombre des troupes du Roi leur maître; &, pour les faire paroître davantage, ils les comptoient par tous leurs différens noms. Sur quoi T. Quintius Flamininus, prenant la parole, raconta : « Que soupant un soir » chez un de ses hôtes, il gronda de la quantité de viandes » qu'on lui servoit; qu'il lui dit » qu'il s'étonnoit comment il » avoit pu faire une provision si » grande de tant de différens » mets; & que son hôte lui » répondit que cette grande » quantité de viandes ne devoit » pas lui faire de la peine; car, » ajouta-t-il, ce sont toutes » viandes de porc diversifiées » par l'apprêt & par la sauce. » Je vous dis de même, Seigneurs Achéens, que cette » grande quantité de troupes » d'Antiochus ne vous étonne » plus & ne vous fasse point de » peine; ces lanciers, ces piquiers, ces rondachers, ces » fantassins qu'on faisoit sonner » à vos oreilles, ce sont toutes » troupes Syriennes, diversifiées par leurs petites armes, » dont vous ne devez pas faire » grand cas. »

QUINTIUS [T.] FLAMININUS, *T. Quintius Flamininus*, (*a*) fils du précédent. Entre plusieurs combats, dont on régala le peuple l'an de Rome 578, & 174 avant Jesus-Christ, le plus remarquable fut celui que donna T. Quintius Flamininus, pour honorer les funérailles de son pere, & qu'il accompagna d'une distribution de viandes, d'un festin public, & de jeux scéniques qui durerent trois jours. Après tout, ce qui parut le plus magnifique, & qui attira le plus l'attention des citoyens dans cette fête, fut un combat de soixante-quatorze gladiateurs que l'on continua durant trois jours.

Sept ans après, T. Quintius Flamininus fut un des trois Ambassadeurs qu'on envoya de Rome pour remener des ôtages Thraces dans leur pays.

QUINTIUS [L.] CRISPINUS, *L. Quintius Crispinus*, (*b*) fut nommé Préteur, l'an de

(*a*) Tit. Liv. L. XLI. c. 28. L. XLV. c. 42.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 6, 8, 30. & *seq.*

Rome 566, & 186 avant Jesus-Christ, & obtint pour département l'Espagne citérieure. Quant à celui de l'Espagne ultérieure, il fut donné à C. Calpurnius Pison. Ces deux Préteurs, ayant réuni leurs troupes, firent ensemble des exploits qui leur mériterent les honneurs du triomphe. *Voyez* Pison [C.] Calpurnius.

L. Quintius Crispinus fut un des Triumvirs que l'on chargea d'aller établir deux colonies de Romains, l'une à Parme, & l'autre à Mutine, aujourd'hui Modene, l'an de Rome 569, & 183 avant Jesus-Christ.

QUINTIUS [C.] FLAMININUS, *C. Quintius Flamininus*, (*a*) fut nommé Préteur, l'an de Rome 575, & 177 avant Jesus-Christ, & eut la charge de connoître des affaires étrangeres.

QUINTIUS TITUS, *Quintius Titus*, Κοΐντο Τίτος, (*b*) un des plus considérables entre ceux qui négocioient en Grece, du tems de L. Sylla, vint un jour trouver ce Général, après qu'il eut gagné la bataille de Chéronée, & lui annonça que Trophonius lui prédisoit une autre bataille & une autre victoire dans le même endroit sous très-peu de jours.

QUINTIUS, *ou* QUINTUS [L.], *L. Quintius*, *Quintus*, Λ. Κοΐντος, (*c*) Tribun du peuple, s'éleva contre les ordonnances & les actes de L. Sylla, qu'il vouloit faire casser; ce qui auroit changé toute la face des affaires, & jetté Rome dans un grand trouble & dans un grand désordre, au lieu du repos & de la tranquillité dont elle jouissoit. L. Lucullus lui fit tant de remontrances en particulier, & lui donna en public des avis si sages, qu'il l'obligea enfin à renoncer à son dessein. Dans la suite, ce même L. Quintius, dans le tems que L. Lucullus faisoit la guerre en Asie, excita le peuple contre lui, & le porta à ordonner qu'on lui envoyât un successeur, & qu'on licenciât la plus grande partie de ses troupes.

QUINTIUS [L.], *L. Quintius*, (*d*) Tribun du peuple, & Patron d'Oppianicus, selon Cicéron. Ce dernier s'étend beaucoup sur le compte de L. Quintius dans sa harangue pour A. Cluentius.

QUINTIUS [P.], *P. Quintius*, (*e*) beau-frere du comédien Q. Roscius. Ce fut à la sollicitation de ce dernier que Cicéron s'engagea à plaider pour P. Quintius.

QUINTIUS [L.], *L. Quintius*, (*f*) beau-pere de C. Asinius Pollion, fut du nombre de ceux que les Triumvirs proscrivirent l'an de Rome 709, & 43

(*a*) Tit. Liv. L. XLI. c. 8.
(*b*) Plut. Tom. I. p. 462.
(*c*) Plut. Tom. I. p. 495, 514, 515.
(*d*) Cicer. Orat. pro Q. Cluent. c. 59. & seq.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. IV. p. 454.
(*f*) Appian. pag. 595. Crév. Hist. Rom. T. VIII. p. 197, 207.

avant Jesus-Christ. Ayant été assez heureux pour gagner la mer, & pour s'embarquer, il fut battu de la tempête. Un désespoir tout-à-fait étrange s'empara de lui, si nous en croyons Appien; & pour ne point périr par un naufrage, il se précipita lui-même dans les flots.

QUINTIUS HIRPINUS, (a) *Quintius Hirpinus*, à qui Horace adresse un de ses Epîtres. Nous avons déjà parlé de ce Quintius Hirpinus, sous l'article de Hirpinus [Q.].

QUINTIUS [T.] CRISPINUS, *T. Quintius Crispinus*, (b) un des corrupteurs de Julie, fille d'Auguste, fut puni de mort par ordre de ce Prince, l'an 2 avant Jesus-Christ. C'étoit un hypocrite parfait, qui cachoit sous une morgue austere des moeurs dépravées. Il avoit été Consul, quelques années auparavant, avec Néro Claudius Drusus.

QUINTIUS CERTUS, *Quintius Certus*, (c) Chevalier Romain, fut mis à mort dans l'isle de Corse par Décimus Pacarius, parce qu'il s'opposoit au dessein de cet officier, qui, en haine d'Othon, vouloit soumettre cette isle à Vitellius.

QUINTIUS ATTICUS. *Voyez* Atticus [Quintius *ou* Quinctius].

QUINTUS. *Voyez* Cicéron [Q. Tullius].

QUINTUS, *Quintus*, Κοΐντος, (d) un des Lieutenans de M. Crassus, fut envoyé contre Spartacus, qui, à la premiere rencontre, le mit en fuite.

QUINTUS, *Quintus*, (e) Poëte Grec, dont il est fait mention dans l'anthologie manuscrite de la bibliotheque du Roi.

QUIRINA, *Quirina*, nom d'une tribu Romaine. *Voyez* Tribus.

QUIRINAL [FLAMINE], *Flamen Quirinalis*, (f) Prêtre, qui fut établi par Numa Pompilius, pour avoir soin du culte de Romulus, & qui devoit être tiré du corps des Patriciens. Cette institution & le nom du Prêtre prouvent que ceux qui croyent qu'il n'y eut à Rome d'autre Dieu appellé Quirinus que Mars, se trompent grossierement, puisque le Prêtre de Mars s'appelloit *Flamen Martialis*.

QUIRINALE [la Colline], *Collis Quirinalis*, (g) l'une des sept principales montagnes, enfermées dans l'enceinte de Rome. Son nom est plus ancien que la fondation de cette ville. L'alliance, que Romulus y fit avec Tatius roi des Sabins, l'a rendue célebre dans l'histoire. Ce furent ces deux Princes qui, pour

(a) Horat. L. I. Epist. 16.
(b) Vell. Paterc. L. II. c. 100. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 187.
(c) Tacit. Hist. L. II. c. 16.
(d) Plut. T. I. p. 549.
(e) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. II. p. 266.
(f) Tit. Liv. L. I. c. 20. Plut. T. I. pag. 64.
(g) Tit. Liv. L. I. c. 44. Corn. Nep. in T. Pompon. Attic. c. 13. Plut. T. I. pag. 36. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 46.

agrandir la ville de Rome, l'y ajouterent.

Plutarque dit que la colline Quirinale fut ainsi appellée d'un temple qu'on y avoit bâti à Quirinus.

QUIRINALES, *Quirinalia*, (*a*) fête instituée par Numa Pompilius en l'honneur de Romulus apres son apothéose sous le nom de Quirinus. Cette fête se célébroit le treize avant les calendes de Mars. On l'appelloit la fête des foux, parce qu'en ce jour ceux qui n'avoient pas pu faire la solemnité des Fournacales, ou qui en avoient ignoré le jour, sacrifioient à Quirinus pour expier leur faute d'ignorance.

QUIRINE, *Quirina*, (*b*) nom d'une tribu Romaine, ainsi appellée de la ville de Cures. *Voyez* Tribus.

QUIRINE, *Quirina*, nom d'une porte de Rome. C'est ainsi qu'on appelloit la porte par où on alloit au mont Quirinal.

QUIRINUS [P. SULPICIUS], *P. Sulpicius Quirinus*, (*c*) né à Lanuvium, de parens obscurs, n'étoit point de la famille des Sulpicius, quoiqu'il en portât le nom. Par les services qu'il avoit rendus dans la guerre, il s'étoit élevé au Consulat, qu'il géra avec P. Valérius Messala, l'an 12 avant Jesus-Christ. Ayant forcé dans la Cilicie les châteaux des Homonades, & réduit ce peuple sous la puissance de l'Empire, il avoit obtenu l'honneur du triomphe Enfin, il avoit été donné pour Gouverneur à C. César, lorsqu'on l'avoit envoyé commander en Arménie, & avoit même fait sa cour à Tibere pendant sa retraite à Rhodes.

Après avoir épousé Lépida, il la répudia à cause de sa mauvaise conduite. Quoiqu'avec de grandes richesses, il n'eût point d'enfans, il la poursuivit en justice, l'accusant de lui en avoir supposé un qu'elle disoit être né de lui & d'elle. Malgré les déréglemens de ses mœurs, Lépida excita la compassion du peuple; & il n'y avoit personne qui ne donnât mille malédictions à P. Sulpicius Quirinus, qui de la naissance la plus obscure, & dans un âge presque décrépit, demandoit qu'on lui immolât une dame qui avoit été autrefois destinée pour épouse à L. César, & pour bru au divin Auguste. Malgré cela, Lépida fut condamnée au bannissement. Mais, P. Sulpicius Quirinus ne jouit pas long-tems de sa vengeance. Il mourut l'année suivante, peu regretté du public, qui ne lui pardonnoit pas l'affaire de Lépida, & qui le méprisoit comme un vieil avare, dont le crédit lui

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 545. T. V. p. 351.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. IV. p. 86.

(*c*) Tacit. Annal. L. II. c. 30. L. III. c. 22, 48. Luc. c. 2. v. 2. & *seq*. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 181, 434. & *suiv*. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. IX. pag. 108, 109. Tom. XXI. pag. 281, 282.

étoit à charge. Tibere, au contraire ayant exposé au Sénat les raisons qu'il avoit d'aimer P. Sulpicius Quirinus, lui fit décerner, malgré l'obscurité de sa naissance, l'honneur des funérailles publiques.

P. Sulpicius Quirinus est celui dont il est parlé dans saint Luc à l'occasion de la naissance de J. C. La Vulgate le nomme Cyrinus; le Grec, Cyrénius; & les Versions françoises, Quirinius. Il fut choisi par Auguste pour aller recevoir le serment de fidélité & d'attachement à l'Empire, qu'Hérode faisoit prêter à ses sujets. Cet emploi demandoit un homme revêtu d'un caractere respectable. Saint Luc lui donne le titre de *Præses*, ou de Gouverneur de Syrie, sans doute parce qu'il avoit été envoyé avec une commission extraordinaire, ce que les Romains nommoient *cum imperio;* car, il est sûr, par les témoignages de Tacite & de Josephe, que, pendant l'année qui précéda celle de la mort d'Hérode, & pendant les deux suivantes, Quintilius Varus étoit Gouverneur ordinaire de Syrie, & le témoignage de ces deux Écrivains est confirmé par les époques marquées sur les médailles de Varus, comme le montre le cardinal Noris. P. Sulpicius Quirinius ne devint Gouverneur ordinaire de Syrie que plusieurs années après; il l'étoit dans l'année 37 après la bataille d'Actium, sixieme de l'ere vulgaire, & lors du second dénombrement après la réduction de la Judée en province Romaine. Ce dénombrement, fait par les ordres de P. Sulpicius Quirinius, donna lieu à S. Joseph de se rendre à Bethléem, où Marie son épouse accoucha du Sauveur du genre humain.

QUIRINUS, *Quirinus*, Κυρῖνος, (*a*) nom sous lequel Romulus fut honoré. On donne différentes étymologies à ce mot. Quelques-uns le tirent de *Cures*, ville principale des Sabins; d'autres, & ils paroissent mieux fondés, le dérivent de *Curis*, qui chez les Sabins signifioit une pique, & ils prétendent que le nom de Quirinus fut donné à Romulus comme à un Dieu guerrier. Servius, sur Virgile, remarque que Mars s'appelloit aussi Quirinus.

QUIRIS, *Quiris*, (*b*) nom donné à Junon par les nouvelles épouses, dans le tems qu'elles se mettoient sous sa protection. On dit qu'une des cérémonies du mariage étoit de peigner la nouvelle mariée avec une espece de peigne qui s'appelloit *curis;* mais, si l'origine du mot est douteuse, il ne l'est pas que Junon présidoit au mariage & qu'elle en étoit la Déesse tutélaire.

QUIRITES, *Quirites*, (*c*) nom que prirent les Romains dans

(*a*) Tit. Liv. L. I. c. 20. L. IV. c. 21. L. V. c. 52. L. VIII. c. 9. L. X. c. 46. Plut. Tom. I. p. 36. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 57.

(*b*) Plut. T. I. p. 36.

(*c*) Plut. Tom. I. pag. 30, 36, 61. Dyonys. Halicarn. L. II. c. 10. Tit. Liv. L. I. c. 13. L. VIII. c. 12. Roll.

l'accord passé entre Romulus & Tatius, où il fut arrêté qu'ils regneroient l'un & l'autre dans Rome avec un pouvoir égal. La ville retint le nom de Romulus son fondateur, & le peuple reçut le nom de Quirites, que portoient les habitans de Cures, capitale des Sabins.

QUIRITIUM FOSSA. *Voyez* Fossa.

Hist. Rom. Tom. I. pag. 45. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 76. T. IV. pag. 86.



R

, la dix-huitieme lettre & la quatorzieme consonne de notre alphabet. Nous l'appellons *erre*, nom féminin en effet; mais, le nom qui lui conviendroit pour la justesse de l'épellation est *re*, S. M. C'est le ρ des Grecs.

Cette lettre représente une articulation linguale & liquide, qui est l'effet d'un trémoussement fort vif de la langue dans toute sa longueur. Nous disons *dans toute sa longueur*, & cela se vérifie par la maniere dont prononcent certaines gens qui ont le filet de la langue beaucoup trop court; on entend une explosion gutturale, c'est-à-dire, qui s'opere vers la racine de la langue, parce que le mouvement n'en devient sensible que vers cette région. Les enfans au contraire, pour qui, faute d'habitude, il est très-difficile d'opérer assez promptement ces vibrations longitudinales de la langue, en élevent d'abord la pointe vers les dents supérieures, & ne vont pas plus loin; de-là l'articulation *l* au lieu de *r*, & ils disent *mon pele*, *ma mele*, *mes fleles*, *paller* pour *parler*, *coulil* pour *courir*, &c.

Les trois articulations *l*, *r*, *n*, sont commuables entre elles. Les articulations *s* & *r* sont aussi commuables entre elles, parce que pour commencer *r* la langue se dispose comme pour le sifflement *s*; elle n'a qu'à garder cette situation pour le produire. De-là vient, comme le remarque l'Auteur de la méthode de P. R, [Traité des lettres, c. xj], que tant de noms latins se trouvent terminés en *er* & en *is*, comme *vomer* & *vomis*, *ciner* & *cinis*, *pulver* & *pulvis*; & des adjectifs, *saluber* & *salubris*, *volucer* & *volucris*; que d'autres sont en *or*, & en *os*; *labor* & *labos*, *honor* & *honos*. Le sçavant Vossius [*de art. gram.* I. 15.] fait cette remarque: « *Attici pro* μάρτυρ *aiunt* » μάρτυς; *& veteres Latini dixere*: » Valesii, Fusii, Papisii, Ausel » lii; *quæ posteriores per* R *ma*- » *luerunt Valerii*, *Furii*, *Papi*- » *rii*, *Aurelii*. »

La lettre *r* est souvent muette dans la prononciation ordinaire de notre langue; 1.° à la fin des infinitifs en *er* & en *ir*, même quand ils sont suivis d'une voyelle, & l'on dit *aimer à boire*, *venir à ses fins*, comme s'il y avoit *aimé à boire*, *veni à ses fins*, mais on prononce *r* dans la lecture & dans le discours soutenu. 2.° R ne se prononce pas à la fin des noms polysyllabes en *ier*, que l'on prononce pour *ié*, comme *officier*, *sommeiller*, *teinturier*, *menuisier*, &c. C'est la même chose des adjectifs polysyllabes

en *ier*, comme *entier*, *particulier*, *ſingulier*, &c. 3.° R eſt encore une lettre muette à la fin des noms polyſyllabes en *er*, comme *danger*, *berger*, &c. M. l'Abbé Girard [T. II. p. 397] excepte ceux où la terminaiſon *er* eſt immédiatement précédée de *f*, *m*, ou *v*, comme *enfer*, *amer*, *hiver*.

L'uſage eſt ſur cela le principal maître qu'il faut conſulter ; & c'eſt l'uſage actuel ; celui dont les déciſions ſont conſignées dans les Grammaires écrites, ceſſe quelquefois aſſez tôt d'être celui qu'il faut ſuivre.

La lettre R étoit chez les Anciens une lettre numérale valant 80 ; & ſi elle étoit ſurmontée d'un trait horiſontal, elle valoit 1000 fois 80 ; R̄ égaloit donc 80,000.

Dans la numération des Grecs, le ρ́ ſurmonté d'un petit trait marquoit 100 ; ſi le trait étoit au-deſſous, ou plutôt en bas, en cette maniere ρ͵, il valoit 100,000.

R ſeul, dans les anciens monumens, eſt pris pour *Regulus*, nom propre ; *Roma*, Rome ; *Romanus*, Romain ; *Rex* ou *Reges*, Roi ou Rois; *Rationalis*, Procureur du fiſc ; *Ravennæ*, Ravenne ; *Recta* ou *Recto*, droit, devant ; *Requietorium*, tombeau ; *Retro*, en arriere ; *Roſtra*, la tribune aux harangues ; *Rudera*, décombres.

RC. *reſcriptum*, reſcrit. R. C. *Romana Civitas*, la République Romaine. REF. C. *reficiendum curavit*, a fait rétablir. REG. *Regio*, pays. R. P. *ou* RESP. *Reſpublica*, République. RET. P. XX. *retro pedes viginti*, vingt pieds en arriere. REQ. *requieſcit*, il repoſe. RMS. *Romanus*, Romain. RS. *reſponſum*, réponſe. ROB. *Robigalia*, fête en l'honneur de la déeſſe Robigo. RT. *refert*, il importe. RTD. *rotundum*, rond. RUF. *Rufus*, nom propre.

R A

RAAIA, *Raaia*, Ῥααΐα, (*a*) dont les enfans revinrent de la captivité de Babylone à Jéruſalem.

RAAMIAS, *Raamias*, Ῥεελμὰ, (*b*) un de ceux qui revinrent de Babylone à Jéruſalem avec Zorobabel.

RAB, RABBI, RABBIN, RABBONI, *Rab*, *Rabbi*, *Rabbin*, *Rabboni*, (*c*) nom de dignité parmi les Hébreux. On donnoit le nom de Rab aux Maîtres, aux Docteurs, aux premiers d'une claſſe, aux principaux Officiers de la cour d'un Prince. Par exemple, Nabuzardan, général de l'armée de Nabuchodonoſor, eſt toujours appellé Rab Tabachim, *Magiſter laniorum*, le Maître des bouchers, des cuiſiniers, des gardes. Eſther dit qu'Aſſuérus avoit établi ſur chaque table des conviés un Rab de ſa maiſon, pour avoir ſoin qu'il n'y manquât rien. Daniel parle d'Aſphénez,

(*a*) Eſdr. L. II. c. 7. v. 50.
(*b*) Eſdr. L. II. c. 7. v. 7.

(*c*) Reg. L. IV. c. 25. v. 8, 20. Eſth. c. 1. v. 6. Dan. c. 1. v. 3. c. 2. v. 48. c. 5. v. 11.

Rab des eunuques de la maison de Nabuchodonosor, & du Rab des Saganim, chef des Magistrats ou des Satrapes. Ce Prophete fut établi chef des interpretes des songes, Rab des Chartumim.

Il paroît que ce nom vient des Chaldéens ; car, avant la captivité, & lorsqu'on parle de la Judée, on ne le trouve point ; mais seulement quand il est question des Officiers des Rois de Babylone.

Rab ou Rabban signifie proprement maître, ou celui qui excelle. Rabbi ou Rabboni, mon maître. Rabbin est le pluriel. Ainsi, Rab est plus noble que Rabbi; & Rabbin ou Rabbim l'est plus que Rab ou Rabbi.

RABBA. *Rabba*. *Voyez* Arebba.

RABBATH, *Rabbath*, Ῥαββὰ, (*a*) ville située au-delà du Jourdain, & nommée dans l'Écriture *Rabbath filiorum Ammon*, c'est-à-dire, qu'elle étoit la capitale des Ammonites. Cette ville étoit fameuse dès le tems de Moïse, qui nous apprend qu'on y montroit le lit de fer du roi Og. David ayant déclaré la guerre aux Ammonites, Joab, général de ses troupes, fit le siege de Rabbath, & le brave Urie y fut tué, par l'ordre secret que ce Prince avoit donné qu'on l'abandonnât dans le danger ; & lorsque la ville fut réduite à l'extrêmité, David y alla lui-même, pour avoir l'honneur de sa reddition. Depuis ce tems, elle fut soumise aux Rois de Juda. Ensuite, les Rois d'Israël s'en rendirent maîtres avec tout le reste des tribus de de-là le Jourdain.

Mais, sur la fin du royaume d'Israël, Téglathphalasar ayant enlevé une bonne partie des Israëlites de ces cantons-là, les Ammonites exercerent diverses cruautés contre ceux qui resterent ; de-là vient que les Prophetes Jérémie & Ézéchiel ont prononcé contre Rabbath, capitale des Ammonites, & contre le reste du pays, de très-fâcheuses prophéties, qui eurent apparemment leur accomplissement cinq ans après la ruine de Jérusalem. Antiochus le Grand prit la ville de Rabbath, vers l'an du monde 3786. Quelque tems auparavant, Ptolémée Philadelphe lui avoit donné le nom de Philadelphie. On croit que c'est à cette ville de Philadelphie que S. Ignace le martyr écrivit peu de tems avant son martyr. Philadelphie est près de la source de l'Arnon.

RABBATH-MOAB, *Rabbath-Moab*, (*b*) capitale des Moabites, nommée autrement Ar, ou Ariel. Cette ville étoit située sur l'Arnon qui la partageoit en deux ; de-là vient que dans les livres des Rois, elle est nommée les deux Ariel de Moab, ou les deux Lions de Moab par allusion à son nom propre, qui est Ar ou Ariel, un lion. Cette ville a éprouvé une infinité de vicissitudes ; & les Prophetes la menacent assez

(*a*) Deuteron. c. 3. v. 11. Reg. L. II. c. 11. v. 1, 15. *& seq.* c. 12. v. 26. *& seq.* Jerem. c. 49. v. 1. *& seq.* Ezech. c. 21. v. 20. c. 25. v. 5.

(*b*) Reg. L. IV. c. 3. 7. 5. *& seq.*

souvent de fort grands malheurs. Les Rois de Juda, d'Israël & d'Édom assiégeant un jour cette ville, le roi de Moab qui se vit sur le point de tomber entre les mains de ses ennemis, prit son fils aîné, & se mit en devoir de l'immoler à ses Dieux ; ce qui causa une telle indignation aux Rois assiégeans, qu'ils se retirerent & abandonnerent le siege. *Voyez* Ar & Ariel.

RABBI, *Rabbi*, Ῥαββί, (*a*) autrement Maître. *Voyez* Rab.

RABBIN. *Voyez* Rab.

RABBONI, *Rabboni*, Ῥαββονί, (*b*) c'est-à-dire, Maître. *Voyez* Rab.

RABBOTH, *Rabboth*, (*c*) ville de Palestine, étoit située dans la tribu d'Issachar.

RABDOMANTIE, *Rabdomantia*, (*d*) l'art de deviner par des verges ou bâtons, comme l'indique le nom, composé du grec ῥάβδος, *virga*, baguette, & μαντεία, *divinatio*, divination.

La Rabdomantie se pratiquoit en différentes manieres. On croit, par exemple, la trouver dans ce qui est rapporté au chap. XXI d'Ézéchiel, d'une superstition du Roi de Babylone, qui, se trouvant à l'entrée de deux chemins, dont l'un alloit à Jérusalem, métropole de la Judée, & l'autre vers Rabbath, métropole des Ammonites, & ne sçachant lequel il devoit prendre, voulut que le sort décidât la chose. C'est pourquoi, il mêla ses fleches pour voir de quel côté elles tomberoient. *Stetit Rex Babylonis in bivio, in capite duarum viarum, divinationem quærens, commiscens sagittas .... ad dexteram ejus facta est divinatio super Jerusalem*, &c.

On prétend aussi la trouver dans ces paroles du prophete Osée, où Dieu dit de son peuple adonné à l'idolâtrie : *Populus meus in ligno suo interrogavit, & baculus ejus annuntiavit ei.*

Saint Jérôme croit que dans l'un & l'autre passages il s'agit de la Bélomantie.

Mais, Théophylacte semble d'abord entendre celui d'Osée de la Rabdomantie proprement dite ; & voici, selon lui, comme elle se pratiquoit. *Virgas duas statuentes, carmina & incantationes quasdam submurmurabant. Deinde virgis, dæmonum operatione aut effectu, cadentibus, considerabant, quonam utraque earum caderet, antrorsùmne an retrorsùm, ad dexteram vel sinistram. Sicque tandem responsa dabant insipientibus, virgarum casu per signis usi.* Mais, ce qu'il ajoute ensuite, fait connoître qu'il la confond, aussi bien que saint Jérôme, avec la Bélomantie. *Eundem ad modum*, dit-il, *Nabuchodonosor vaticinabatur, ut Ezechiel habet.*

On confond assez ordinairement ces deux sortes de divinations, car les Septante traduisent le texte d'Ézéchiel par le mot grec ῥάβδος, quoique le mot

(*a*) Matth. c. 23. v. 7.
(*b*) Marc. c. 10. v. 51.
(*c*) Josu. c. 19. v. 20.

(*d*) Ezech. c. 21. v. 21, 22. Osee. c. 4. v. 12. Tacit. de Morib. Germ. c. 10.

hébreu

hébreu signifie une fleche. Il est cependant certain que les instrumens de divination dont Osée fait mention, sont différens de ceux dont parle Ézéchiel ; car ; le premier dit *etso maklo*, bois, bâton ; & le dernier écrit *hhitsim*, fleche. Au reste, il se peut faire qu'on se servît de baguettes ou de fleches indifféremment, les gens de guerre de fleches, & les autres de baguettes.

Rabbi Moïse Samson, dans l'explication du cinquante-deuxieme précepte négatif, explique ainsi la divination par les bâtons dont il est parlé dans le chap. IV d'Osée. « On écorçoit, dit-il, » seulement d'un côté & dans » toute sa longueur une baguette » qu'on lançoit en l'air ; si en » retombant elle présentoit à la » vue sa partie écorcée, & qu'en » la jettant une seconde fois elle » montrât le côté qui n'étoit » pas dépouillé de son écorce, » on en tiroit un heureux pré- » sage. Au contraire, il passoit » pour funeste quand à la premie- » re chûte la baguette montroit » le côté non écorcé ; mais, » quand à toutes les deux fois » elle présentoit la même face, » soit couverte, soit dépouillée, » on en auguroit que le succès » seroit mêlé de bonheur & de » malheur. » Or ce n'étoit point là la Bélomantie dans laquelle on se contentoit de marquer deux fleches de certains caracteres relatifs à l'événement qu'on méditoit ; on les lançoit en l'air, & selon qu'elles retomboient ou à droite ou à gauche, en avant ou en arriere, on en auguroit bien ou mal pour l'entreprise en question. Quoi qu'il en soit, toutes ces pratiques étoient également condamnables.

Ce n'étoit pas chez les Hébreux seuls qu'elles étoient en vogue. Strabon rapporte celle dont se servoient les Perses ; & selon Cœlius Rhodiginus, leurs Mages employoient à cet effet des branches de laurier, de myrte, & des brins de bruyere. Les Scythes se servoient de baguettes de saule ; & les Tartares, qui en sont descendus, ont aussi une espece de Rabdomantie. Si on en croit Paul Vénitien, les Algériens dans la Barbarie en ont encore une autre espece.

Elle a été également connue en Occident. Voici comment Tacite s'exprime sur celle des Germains, dans ce qu'il a écrit des mœurs de ces peuples. « Ils » sont, dit-il, fort adonnés aux » Augures & aux sorts, & n'y » observent pas grande céré- » monie. Ils coupent une bran- » che de quelque arbre fruitier » en plusieurs morceaux, & les » marquent de certains carac- » teres, puis les jettent à l'a- » venture sur un drap blanc. » Alors, le Prêtre ou le pere » de famille leve chaque brin » trois fois, après avoir prié les » Dieux, & les interprete sui- » vant l'ordre où se sont pré- » sentées les différentes mar- » ques qu'on y a faites. »

Ammien Marcellin représente ainsi la Rabdomantie des Alains :

« Ils devinent, dit-il, l'avenir » d'une maniere merveilleuse. » Les femmes coupent des ba- » guettes bien droites, ce qu'el- » les font avec des enchante- » mens secrets & à certains » jours marqués exactement. » Ils connoissent par ces baguet- » tes ce qui doit arriver. »

On peut rapporter à cette espece de divination, la fameuse fleche d'Abaris, sur laquelle les anciens ont débité tant de fables qu'on peut voir dans Bayle, & la baguette divinatoire qui a fait tant de bruit sur la fin du siecle dernier.

RABIRIUS POSTUMUS, (a) *Rabirius Postumus*, un des Lieutenans de Jules César, fut envoyé un jour en Sicile avec quelques vaisseaux, pour en amener un convoi de vivres.

RABIRIUS [C.], *C. Rabirius*, Γ. Ραβίριος, (b) Chevalier Romain, fut accusé, l'an 63 avant Jesus-Christ, par le Tribun T. Labiénus, neveu de Q. Labiénus, qui avoit été tué trente-six ans auparavant avec Apuleius Saturninus, dans un mouvement que ces séditieux & leurs partisans avoient excité. Leur mort n'étoit qu'une punition de leurs excès, & avoit été l'ouvrage du Sénat, des Consuls, de presque tous les Magistrats, & de tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens & de bons citoyens dans Rome. Cependant, T. Labiénus entreprit de venger ces scélérats, & de faire condamner à mort celui qu'il prétendoit être le meurtrier d'Apuleius Saturninus. C. Rabirius ne l'avoit pourtant pas tué; mais, il avoit porté sa tête comme en triomphe de maison en maison par toute la ville. Au reste, T. Labiénus n'étoit ici que l'interprete & l'organe d'un plus puissant que lui. Jules César le faisoit agir. Ce dernier n'étant occupé que du dessein d'abattre l'autorité du Sénat, & de relever la faction populaire, les voies les plus odieuses ne lui coûtoient rien à employer pour parvenir à ses fins.

T. Labiénus donc à son instigation attaqua C. Rabirius, comme coupable d'un crime qui méritoit la mort, & il entreprit de renouveller contre lui la procédure qui avoit été faite autrefois contre le dernier des Horaces, après qu'il eut tué sa sœur; c'est-à-dire, qu'il proposa au peuple d'ordonner que le procès fût fait à C. Rabirius par deux commissaires, qui le condamnassent à être battu de verges & mis en croix. Le Sénat, si vivement intéressé dans cette affaire, agit avec vigueur pour empêcher que la loi ne passât. Il ne put réussir. Le Tribun l'emporta; & même les commissaires ne furent pas nommés par le peuple, comme il s'étoit pratiqué dans le procès criminel d'Horace, mais tirés au sort par

(a) Hirt. Pans. de Bell. Afric. p. 757.

(b) Cicer. Orat. pro C. Rabir. c. 1. & seq. Dio. Cass. pag. 41, 42. Roll. Hist. Rom. T. VI. p. 435. & suiv. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. X. p. 104, 105.

un Préteur. Le sort servit au mieux les ennemis de C. Rabirius ; &, par une circonstance bien suspecte, il tomba sur Jules César & sur un de ses parens. Les deux commissaires jugerent l'accusé, & le condamnerent. Et Jules César sur-tout s'y porta avec un empressement si marqué, que C. Rabirius ayant appellé au peuple, rien ne contribua davantage à adoucir les esprits à son égard, que la partialité de son premier juge.

L'affaire ayant été portée par appel devant le peuple, comme on vient de le dire, l'assemblée fut convoquée par centuries dans le champ de Mars. Car, ce n'étoit que dans ces sortes d'assemblées, les plus solemnelles & les plus augustes, que pouvoit être jugé en dernier ressort un citoyen accusé du crime de haute trahison. Cicéron défendit l'accusé avec toute la force imaginable. Il fit valoir l'autorité du Sénat contre Apuleius Saturninus. Il prouva qu'un citoyen ne pouvoit pas être criminel pour avoir suivi un parti, à la tête duquel étoient les Consuls, & toutes les premieres personnes de l'État.

T. Labiénus, pour rendre C. Rabirius plus odieux, avançoit qu'Apuleius Saturninus avoit été tué de sa main. Cicéron nie le fait, mais d'une maniere bien noble & bien courageuse. *Plût aux Dieux*, dit-il, *que la vérité me permît de publier hautement, que C. Rabirius a tué de sa propre main un ennemi de la patrie tel qu'Apuleius Saturninus.* A ce mot, il s'éleva une clameur, qui interrompit le Consul : » Vos cris, reprit-il, ne m'ébranlent point, mais me consolent, en me faisant voir » que, s'il y a des citoyens que » l'ignorance & l'erreur abusent, du moins le nombre en » est petit. Certes le peuple » Romain, que vous voyez garder le silence, ne m'auroit » jamais fait Consul, s'il eût » pensé que j'eusse été capable » d'être troublé par vos cris. » Ici les clameurs se renouvellerent, mais avec moins de force. Cicéron le fit remarquer : « Combien, dit-il, ce second » cri est-il plus foible que le » premier ? Retenez vos voix, » qui ne font que prouver votre » imprudence, & attester votre » petit nombre. » Oui, je le répete, j'avouerois avec joie, si je le pouvois sans blesser la vérité, qu'Apuleius Saturninus a été tué de la main de C. Rabirius. Je penserois que c'est une action très-belle & très-glorieuse, pour laquelle nous aurions à demander des récompenses, & non à craindre des supplices. Ne pouvant faire cet aveu, j'en fais un, qui nous rend moins dignes de louanges, mais qui, s'il y avoit du crime dans la cause, ne nous rendroit pas moins criminels. J'avoue que C. Rabirius a pris les armes pour tuer Apuleius Saturninus.

Une défense si généreuse auroit dû entraîner tous les suffrages. Mais, la faction de Jules

César étoit si forte, que les amis de C. Rabirius, & les défenseurs de l'autorité du Sénat, appréhenderent que le succès du jugement ne fût pas favorable. Q. Métellus Céler, qui étoit Préteur, sauva l'accusé, en forçant l'assemblée de se rompre. Voici comment.

Les assemblées par centuries étoient en quelque façon militaires. Le peuple y étoit sous les armes, & rangé en corps d'armée. Elles se tenoient dans le champ de Mars hors de la ville. Ainsi, dans les premiers tems, lorsque Rome encore foible n'avoit qu'un territoire fort borné, il étoit à craindre que la ville, abandonnée de tous ceux qui étoient en âge de porter les armes, ne fût exposée à être surprise par quelque course subite des voisins. Pour prévenir ce danger, tant que l'assemblée duroit, il y avoit un corps de garde avec son drapeau sur le janicule ; & ceux qui avoient fait la garde pendant un tems, étoient relevés par ceux qui avoient donné leurs suffrages, & alloient à leur tour à l'assemblée. Cette précaution n'étoit plus nécessaire assurément dans les tems dont nous parlons. Mais, on la conservoit comme une image de l'antiquité ; & l'assemblée ne pouvoit rien ordonner légitimement, que le drapeau ne demeurât planté sur le janicule. Q. Métellus Céler ayant donc fait enlever ce drapeau, l'assemblée se rompit de nécessité. C. Rabirius évita sa condamnation, & T. Labiénus ne jugea pas à propos de reprendre la poursuite de l'affaire.

RABIRIUS [C.] POSTUMUS, *C. Rabirius Postumus*, (*a*) Chevalier Romain, fils de C. Curius, avoit été adopté par C. Rabirius. Comme C. Rabirius Postumus avoit prêté, ou fait prêter à Ptolémée Aulete, la plupart des sommes que ce Prince avoit empruntées à Rome, il alla le trouver en Égypte pour s'en faire payer. Ptolémée Aulete lui fit d'abord entendre qu'il désespéroit de le satisfaire, à moins qu'il ne voulût bien se charger du soin de ses revenus, moyennant quoi il pourroit se rembourser peu à peu par ses mains. Le malheureux créancier ayant accepté ce parti dans la crainte de perdre sa dette s'il ne l'acceptoit pas, le Roi trouva bientôt un prétexte pour le faire arrêter, quoiqu'il fût un des plus chers & des plus anciens amis de Jules César, & que Cn. Pompée fut en quelque sorte garant de la dette, puisque le prêt s'étoit fait & les obligations passées en sa présence & par son entremise dans une maison de campagne qu'il avoit auprès d'Albe.

C. Rabirius Postumus fut trop heureux de pouvoir se sauver de prison & d'Égypte, plus misérable

(*a*) Cicer. Orat. pro C. Rabir. Postum. c. 1. & *seq*. Roll. Hist. Anc. Tom. V. Pag. 417, 418.

qu'il n'y étoit allé. Pour comble de diſgrace, il fut accuſé juridiquement à Rome, ſitôt qu'il y fût de retour, d'avoir aidé Ptolémée à corrompre le Sénat par les ſommes qu'il lui avoit prêtées pour cet uſage; d'avoir deſhonoré ſa qualité de Chevalier Romain par l'emploi qu'il avoit pris en Egypte; enfin d'avoir profité d'une partie de l'argent qu'Aulus Gabinius, avec qui on prétendoit qu'il s'étoit entendu, en avoit rapporté. Le diſcours que Cicéron fit pour le défendre, & qui nous reſte encore, eſt un monument éternel de l'ingratitude & de la perfidie de cet indigne Roi.

RABIRIUS [C.], *C. Rabirius*, (*a*) Poëte Latin, vivoit du tems de Virgile, ſous les Triumvirs, & écrivit un Poëme de la guerre entre Auguſte & Marc-Antoine, que l'on n'a plus. Il paſſoit pour un ſi bon Poëte, que pluſieurs lui donnent le premier rang après Virgile.

RABOCENTUS, *Rabocentus*, (*b*) Prince des Beſſes, peuple Thrace, étant venu dans le camp de L. Piſon, pour lui offrir du ſecours de la part de ceux de ſa nation, fut indignement maſſacré par ordre de ce Général. Tous ceux, qui avoient accompagné Rabocentus, reçurent le même traitement.

RABONIUS [L.], *L. Rabonius*, (*c*) dont il eſt beaucoup parlé dans une des oraiſons de Cicéron contre Verrès.

RABSACÈS, *Rabſaces*, (*d*) Ῥαψάκης, un des premiers officiers de Sennachérib, Roi d'Aſſyrie, fut envoyé par ce Prince, pour ſommer Ézéchias de ſe rendre à lui. Il s'arrêta dans le champ du foulon, & demanda à parler à Ézéchias. Ce Prince lui envoya Éliacim, Sobna & Joaché, trois des premiers officiers de ſa cour. Rabſacès leur parla d'une maniere pleine de hauteur & d'inſolence, & leur dit en Hébreu qu'ils ne devoient mettre leur confiance ni dans le Roi d'Égypte, qui n'avoit pas le pouvoir de les ſecourir, ni dans le Seigneur, dont Ézéchias avoit détruit les autels conſacrés ſur les hauts lieux, & qui avoit commandé à Sennachérib de marcher contre la Judée. Alors, les députés d'Ézéchias le prierent de leur parler Chaldéen, & de ne pas parler Hébreu devant tout le peuple, qui l'écoutoit de deſſus les murs de Jéruſalem. Mais, Rabſacès, élevant ſa voix encore davantage, adreſſa ſon diſcours au peuple, & l'invita à ſe rendre à Sennachérib, ajoutant par un horrible blaſphême, que comme les Dieux des nations n'avoient pu ſauver leurs adorateurs de la main de Sennachérib, auſſi le Dieu d'Iſraël ne pourroit les garantir de la force de ſes armes.

Après cela, Rabſacès s'en re-

(*a*) Vellei. Paterc. L. II. c. 36.
(*b*) Cicer. Orat. in L. Piſon. c. 66.
(*c*) Cicer. in Verr. L. III. c. 94.

(*d*) Reg. L. IV. c. 18. v. 17. & *ſeq.* c. 19. v. 1. & *ſeq.* Iſai. c. 36. v. 2. & *ſeq.*

tourna vers son maître, qui avoit quitté le siege de Lachis, pour aller à la rencontre du Roi d'Égypte, qui venoit au secours d'Ézéchias. Mais, dans ce voyage l'ange exterminateur fit périr cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennachérib, qui fut obligé de s'en retourner en diligence à Ninive, où il fut mis à mort par ses propres fils.

RABSARÈS, *Rabsarès*, (*a*) un des Officiers généraux de l'armée de Nabuchodonosor, roi de Babylone, se trouva à la prise de Jérusalem. Ce nom paroît être le même que le suivant.

RABSARIS, *Rapsaris*, Ῥαψὶς, (*b*) étoit un des premiers Officiers de Sennachérib, roi d'Assyrie. Il fut envoyé avec Rabsacès vers Ézéchias.

Le nom de Rabsaris n'est pas un nom propre, mais un nom de dignité. Il veut dire chef des Eunuques.

RABULAIRES, *Rabulæ*. (*c*) Les Romains donnoient ce nom aussi bien que celui de Morateurs, aux avocats, qui, par de mauvaises chicanes & par leurs déclamations, n'étoient bons qu'à retarder la décision des causes.

RABULEIUS [MAN.], (*d*) *Man. Rabuleius*, un des Décemvirs, créés l'an de Rome 304, & 448 avant Jesus-Christ.

RACA, *Raca*, Ῥακὰ (*e*) mot Syriaque, qui signifie proprement vuide, vain, gueux, insensé & qui renferme une grande idée de mépris. Jesus-Christ, dans l'Évangile, dit que celui qui aura dit à son prochain, *Raca*, sera condamné par le conseil, ou par le Sanhédrin. On lit dans l'Hébreu que Jephté, chassé par ses freres, se mit à la tête d'une troupe de gens de néant, de *Rekim*, de gens sans biens, sans aveu; & que Jéroboam, fils de Nabath, assembla une troupe de *Rekim*, de gueux, de gens de rien.

Ligtfoot assure que dans les livres des Juifs, Raca est un terme de mépris qu'on prononce avec certains gestes d'indignation, comme de cracher, de détourner la tête, &c.

RACHAL, *Rachal*, (*f*) ville de la Palestine dans la Tribu de Juda, fut une de celles où David envoya du butin qu'il avoit pris sur les ennemis qui avoient pillé Siceleg.

RACHEL, *Rachel*, Ῥαχὴλ, (*g*) terme qui signifie une brebis. C'est le nom que l'on a donné à la plus jeune des filles de Laban. L'aînée se nommoit Lia.

Lorsque Jacob, fuyant le ressentiment de son frere Ésaü, arriva en Mésopotamie, près de la ville de Haran ou de Charres, il trouva des Pasteurs, à qui il

(*a*) Jerem. c. 39. v. 3, 13.
(*b*) Reg. L. IV. c. 18. v. 17.
(*c*) Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 128.
(*d*) Tit. Liv. L. III. c. 35.
(*e*) Judic. c. 9. v. 4. c. 11. v. 3. Paral. L. II. c. 13. v. 7. Matth. c. 5. v. 22.
(*f*) Reg. L. I. c. 30. v. 29.
(*g*) Genes. c. 29. & seq.

demanda s'ils connoissoient Laban fils de Nachor, ils lui répondirent : « Nous le connoissons, » & voici Rachel sa fille qui » vient avec son troupeau. » Rachel étant arrivée, Jacob ouvrit le puits qui étoit là, abreuva son troupeau, l'embrassa, & lui dit qu'il étoit fils de Rébecca sœur de Laban. Aussitôt Rachel courut à la maison de son pere, & y annonça l'arrivée de son cousin. Jacob ayant été conduit dans la maison de Laban avec beaucoup d'humanité, & y ayant demeuré pendant un mois, Laban lui dit qu'il n'étoit pas juste qu'il le servît gratuitement, & qu'il pouvoit lui dire quelle récompense il demandoit. Jacob répondit qu'il le serviroit pendant sept ans, s'il vouloit lui donner en mariage Rachel, la plus jeune de ses filles. Laban y consentit; & le jour des noces étant venu, Laban, au lieu de mettre Rachel dans le lit de Jacob, y mit Lia sœur aînée de Rachel.

Jacob ne s'apperçut de la fraude qu'on lui avoit faite, que le lendemain matin. Il s'en plaignit amérement; & Laban n'eut point de meilleure raison à lui dire, sinon que ce n'étoit pas la coutume de ce pays-là de marier les plus jeunes avant les aînées; & que s'il vouloit s'engager à le servir encore sept autres années, il lui donneroit aussi Rachel. Jacob le promit, & quand le tems fut expiré, il épousa Rachel. L'affection qu'il lui porta, fit qu'il eut pour Lia quelque espece d'indifférence. Mais, le Seigneur donna des enfans à Lia, & n'en donna point à Rachel; ce qui lui causa une grande jalousie contre sa sœur. Et elle dit à Jacob. « Donnez-moi des en- » fans, ou je mourrai. Jacob en » colere lui répondit, me pre- » nez-vous pour un Dieu ? Est- » ce moi qui vous ai rendue » stérile ? Mais, Rachel lui dit: » j'ai Bala ma servante; prenez- » la, afin qu'elle me donne des » enfans. » Jacob ayant donc pris Bala, elle accoucha d'un fils, que Rachel appella Dan, disant: *Le Seigneur m'a jugée, & a prononcé en ma faveur.* Bala eut encore un fils l'année suivante, à qui Rachel donna le nom de Nephthali.

Un jour que Ruben, fils de Lia, rapportoit des champs à sa mere un certain fruit nommé dudaïm, que la Vulgate a rendu par des mandragores, Rachel dit à Lia : « Donnez-moi des » mandragores de votre fils. Lia » lui répondit: n'est-ce pas assez » que vous m'ayiez ravi mon » mari, sans vouloir encore » prendre les mandragores de » mon fils ? Rachel lui dit : je » veux bien que Jacob demeure » avec vous cette nuit, pourvu » que vous me donniez de ces » mandragores. » C'est que Jacob se partageoit également entre ses femmes, suivant la coutume des pays où regne la polygamie. Le Seigneur se souvint enfin de Rachel. Elle conçut & enfanta un fils, qu'elle nomma Joseph, disant : *Que le*

Seigneur me donne encore un second fils. Quelques années après, Jacob ayant pris la résolution de s'en retourner dans la terre de Chanaan, Rachel déroba à l'insçu de Jacob, les Téraphims, ou les Dieux domestiques de Laban son pere.

Jacob partit donc sans en avertir Laban; & celui-ci ne sçut rien de son départ que trois jours après. Laban se mit à le poursuivre, & l'atteignit sept jours après sur les montagnes de Galaad. Il lui fit de grands reproches sur sa fuite clandestine, & usa même de menaces disant que si Dieu ne lui avoit ordonné en songe de ne lui rien dire d'offensant, il étoit en état de le faire repentir d'une résolution prise si à contre tems, & si mal exécutée. Il ajouta: « Pourquoi m'a» vez-vous dérobé mes Dieux? » Jacob qui ignoroit que Rachel eût dérobé ces idoles, lui répondit: « Je consens que celui » chez qui vous trouverez vos » Dieux, soit mis à mort en » présence de tous nos freres. » Cherchez par-tout, & prenez » tout ce qui pourra vous ap» partenir. » Laban commença donc à chercher dans les tentes de Jacob, de Lia, de Bala & de Zelpha sans y rien trouver; & comme il vouloit venir dans celle de Rachel, elle cacha promptement les Téraphims sous le bât d'un chameau, & s'assit dessus. Son pere ayant cherché par-tout, sans rien trouver, elle lui dit: « Que mon seigneur ne » se fâche point, si je ne puis » me lever en sa présence; » parce que le mal qui est ordi» naire aux femmes, vient de » me prendre. » Ainsi, elle éluda les recherches de son pere.

Lorsque Jacob eut passé le torrent de Jabok, il partagea ses femmes & ses enfans en trois bandes. Il mit les deux servantes & leurs enfans, les premiers, Lia & ses enfans formoient la seconde bande; Rachel & son fils Joseph marchoient les derniers. Jacob disoit en lui-même que si Ésaü faisoit main-basse sur la premiere bande, il épargneroit la seconde; & que s'il frappoit encore la seconde, au moins la troisieme pourroit lui échapper. Après qu'il eut passé le Jourdain, il alla d'abord à Salem; puis à Sichem, & de-là à Béthel, où il devoit sacrifier à Dieu, qui lui étoit apparu en ce lieu lorsqu'il alloit en Mésopotamie. Enfin, comme il s'avançoit vers Hébron, & qu'il étoit encore à la distance d'un sillon de terre de Bethléem, autrement Éphrata, Rachel fut surprise des douleurs de l'enfantement. Elle enfanta un fils, à qui elle donna le nom de Ben-oni, c'est-à-dire, le fils de ma douleur; mais, Jacob lui donna celui de Benjamin, c'est-à-dire, le fils de ma droite. Les douleurs de l'enfantement furent si grandes, que Rachel en mourut, l'an 1734 ou 1735 avant Jesus-Christ. Jacob l'enterra au même endroit, & lui érigea un monument, qui a subsisté pendant plusieurs siecles.

RACILIA, *Racilia*; (*a*) femme de L. Quintius Cincinnatus.

RACILIUS [L.], *L. Racilius*, (*b*) officier Romain. Dans le tems qu'il servoit en Espagne, sous L. Cassius Longinus, il entra dans une conjuration contre ce Général. Mais, le complot ne réussit pas, & tous ceux qui y avoient eu part, furent arrêtés & punis sur le champ du dernier supplice.

RACILIUS, *Racilius*, (*c*) Tribun du peuple, dont Cicéron fait mention dans plusieurs de ses lettres; & il en parle avec avantage.

RACILIUS [L.], *L. Racilius*, (*d*) avoit rendu de grands services à Cicéron, qui lui en témoigna publiquement sa reconnoissance dans son oraison pour Cn. Plancius.

RACINE, *Radix*, terme de Grammaire; c'est le nom que l'on donne en général à tout mot dont un autre est formé, soit par dérivation ou par composition, soit dans la même langue ou dans une autre; avec cette différence néanmoins qu'on peut appeller racines génératrices les mots primitifs à l'égard de ceux qui en sont dérivés; & racines élémentaires, les mots simples à l'égard de ceux qui en sont composés.

L'étude d'une langue étrangere se réduit à deux objets principaux, qui sont le vocabulaire & la syntaxe; c'est-à-dire, qu'il faut apprendre tous les mots autorisés par le bon usage de cette langue & le véritable sens qui y est attaché, & approfondir aussi la maniere usitée de combiner les mots pour former des phrases conformes au génie de la langue. Ce n'est pas de ce second objet qu'il est ici question; c'est du premier.

L'étude des mots reçus dans une langue est d'une étendue prodigieuse; & si on ne prétend retenir les mots que comme mots, c'est un travail infini, & peut-être inutile. Les premiers appris seroient oubliés avant que l'on eût atteint le milieu de la carriere. Qu'en resteroit-il, quand on seroit à la fin, si on y arrivoit? L'abbé Danet, dans la préface de son Dictionnaire françois & latin, jugeant de cette tâche par son étendue physique, dit qu'elle ne paroît pas infinie, puisqu'on enferme tous les mots d'une langue dans un Dictionnaire qui ne fait qu'un médiocre volume. « Et c'est en effet en » cette maniere, selon lui, que » Joseph Scaliger, Casaubon & » d'autres savans hommes, les » apprenoient. Ils en lisoient » les divers Dictionnaires, ils » les augmentoient même de » divers mots qu'ils trouvoient » dans le cours de leurs études, » ils ne croyoient point les savoir qu'ils ne fussent arrivés » à ce degré. » Il n'est pas croyable, & je ne croirai ja-

(*a*) Tit. Liv. L. III. c. 26.
(*b*) Hirt. Pans. de Bell. Alexan. p. 29. & *seq.*
(*c*) Cicer. ad Quint. Fratr. L. II. Epist. 1, 5.
(*d*) Cicer. Orat. pro Cn. Planc. c. 63.

mais, dit un Auteur moderne, & nous pensons comme lui, que la lecture d'un Dictionnaire, quelque répétée qu'elle puisse être, soit un moyen propre pour apprendre avec succès les mots d'une langue, si ce n'est peut-être qu'il ne s'agisse d'un esprit stupide à qui il ne reste que la mémoire organique, & qui l'a d'autant meilleure que toute la constitution méchanique est tournée à son profit.

« Les langues, dit l'Auteur » des racines grecques, préfa- » ce, ne s'apprennent que par » l'usage ; & l'usage n'est autre » chose qu'une répétition con- » tinuelle des mêmes mots ap- » pliqués en cent façons & en » cent rencontres différentes. Il » est à notre égard comme un » sage maître, qui sçait pru- » demment faire choix de ce » qui nous est utile, & qui peut » adroitement faire passer une » infinité de fois devant nos » yeux les mots les plus néces- » saires, sans nous importuner » beaucoup des plus rares, les- » quels il nous apprend néan- » moins peu à peu, & sans pei- » ne, ou par le sens des choses, » ou par la liaison qu'ils ont » avec ceux dont nous avons » déjà la connoissance. Mais, » cet usage, pour les langues » mortes, ne se peut trouver » que dans les anciens Auteurs. » Et c'est ce qui nous montre » clairement que ce qu'on peut » appeller l'*entrée des langues*, » allusion au *janua linguarum* de » Coménius, ne doit être qu'une » méthode courte & facile, qui » nous conduise au plutôt à la » lecture des livres les mieux » écrits. »

Il est certain qu'il faut commencer par de bons élémens, & passer tout d'abord à l'analyse de la phrase propre à la langue qu'on étudie. Mais, comme cet exercice ne met pas dans la tête un fort grand nombre de mots, on a pensé à imaginer quelques moyens efficaces pour y suppléer. La connoissance des racines est pour cela d'une utilité dont tout le monde demeure d'accord ; & de très-habiles gens ont songé à préparer de leur mieux cette connoissance aux jeunes gens. Dom Lancelot est, à notre gré, celui qui a imaginé la meilleure forme dans son jardin des racines Grecques mises en vers François. M. Étienne Fourmont, cet homme né avec une mémoire prodigieuse & des dispositions extraordinaires pour étudier les langues, a fait pour le Latin ce que Dom Lancelot avoit fait pour le Grec. Les racines de la langue Latine, mises en vers François, parurent en 1706, livre devenu rare, trop peu connu, & qui mériteroit d'être tiré de l'oubli où il semble être enseveli. Un habile disciple de Masclef a donné depuis au public, sous la même forme, les Racines Hébraïques sans points voyelles.

Ces vers sont aisés à retenir, parce que l'ordre alphabétique qui y est suivi, la mesure & les rimes régulierement disposées, conspirent à les imprimer aisé-

ment & solidement dans la mémoire.

Or, il est certain que quand on sçait les racines primitives, & que l'on s'est mis un peu au fait des particules propres à une langue, on n'est plus guere arrêté par les mots dérivés & composés, qui font en effet la majeure partie du vocabulaire.

RACIUS CONSTANS, (a) *Racius Constans*, Ῥάκιος Κώνστας, Propréteur de Sardaigne, sous l'empire de Sévere. Ce Sénateur, homme de mérite, fut poursuivi criminellement pour avoir renversé les statues de Plautien dans sa province.

RADDAI, *Raddai*, Ζαβδαΐ, (b) le cinquieme des fils d'Isaïe, étoit frere de David,

RADEAUX, *Rates*. (c) Les Radeaux, appellés par les Grecs *Schedia*, & dont quelques-uns attribuent l'invention aux Lydiens, ont été les premiers vaisseaux des anciens. Ce n'étoient que des poutres jointes ensemble, & couvertes de planches.

RADEGAST, *Radegastus*, (d) Dieu qu'adoroient les habitans de Lusace, connus sous le nom de Slaves.

Quelques Auteurs disent que Radagaise, roi des Huns, qui se distingua dans la guerre du tems des empereurs Arcadius & Honorius, fut après sa mort révéré comme un Dieu, sous le nom de Radegast; mais, la malheureuse issue de ses desseins n'étoit guere propre à persuader à des guerriers de l'adorer comme une divinité. Quoi qu'il en soit, il y avoit une statue de Radegast à Rhéthra, dans le Mecklenbourg. L'empereur Othon I. en 960, fit briser cette statue, sans qu'aucun historien l'ait décrite; mais, dans les siecles postérieurs, chacun en a forgé des descriptions fabuleuses. Telle est celle de ceux qui nous représentent cette idole d'or massif, ayant sur la tête un casque de même métal, surmonté d'un aigle avec ses aîles déployées; les Slaves ne sçavoient pas alors tant de choses.

RADICALES [Lettres], terme de Grammaire. Ce sont les lettres qui se trouvent dans le mot primitif, & qui se conservent dans le mot dérivé.

RAGABA, *Ragaba*, Ῥαγαβᾶ, (e) forteresse, située au-delà du Jourdain sur les frontieres des Géraséniens. Alexandre, roi des Juifs, mourut pendant qu'il faisoit le siege de cette forteresse.

RAGAU, *Ragau*, Ῥαγαῦ, (f) plaine d'Asie, située, selon le livre de Judith, près de l'Euphrate, du Tigre, & de Jadason, dans la campagne d'Érioch,

(a) Dio. Cass. pag. 858. Crév. Hist. des Emp. T. V. p. 106.

(b) Paral. L. I. c. 2. v. 14.

(c) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 204.

(d) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 411. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. V. p. 575.

(e) Joseph. de Antiq. Judaïc. L. XIII. p. 463.

(f) Judith. c. 1. v. 5, 6. Genes. c. 11. v. 18. & seq. L. I. c. 1. v. 25.

roi des Éliciens. Ce fut dans cette plaine que Nabuchodonosor, roi des Assyriens, appellé autrement Saosduchin, vainquit Phraorte, que l'Écriture nomme Arphaxad.

RAGAU, fils Phaleg, dont il est fait mention au premier livre des Paralipomenes, est le même que Réu, dont parle la Génese. Il n'est pas impossible que la ville de Rhagès & la plaine de Ragau ayent tiré leur nom de Réu ou Ragau; car, dans l'Hébreu, c'est la même chose. Toute la différence consiste dans la prononciation de la lettre.

RAGAU, *Ragau*, Ῥαγὰυ, le même que Réu. *Voyez* Réu.

RAGUEL, *Raguel*, Ῥαγουὴλ, autrement Jéthro. *Voyez* Jéthro.

RAGUEL, *Raguel*, Ῥαγουὴλ, (*a*) beau-pere du jeune Tobie, demeuroit à Ecbatanes, & avoit de grands biens. Ayant donné Sara sa fille unique à sept maris de suite, le démon les avoit tous tués. Néanmoins, le jeune Tobie étant arrivé à Ecbatanes, l'ange Raphaël le porta à demander Sara pour femme, d'autant plus qu'étant le plus proche parent de Raguel, il étoit obligé, selon la loi, de l'épouser. Raguel y consentit, quoique avec peine, craignant qu'il ne lui arrivât ce qui étoit arrivé aux sept premiers maris de sa fille. Mais, le Seigneur ayant conservé Tobie, Raguel le retint pendant quinze jours dans sa maison, fit de grands festins à tous ses amis, lui donna la moitié de tous ses biens, & lui assura par un contrat tout le reste, pour en jouir après sa mort.

RAHAB, *Rahàb*, Ῥαὰβ, (*b*) femme de la ville de Jéricho, reçut chez elle & cacha les espions que Josué envoyoit pour considérer cette place.

Le texte Hébreu la nomme Zona; ce que saint Jérôme & plusieurs autres entendent d'une femme débauchée. Mais, d'autres croient qu'elle étoit simplement hôtelliere, & que c'est la vraie signification du terme de l'original. Si elle eût été une femme de mauvaise vie, Salmon, qui étoit prince de la tribu de Juda, l'auroit-il voulu épouser; ou même l'auroit-il pu, selon la loi? De plus, les espions de Josué auroient-ils été loger chez une femme publique, une prostituée? Cela convenoit-il à une commission aussi périlleuse & aussi délicate que celle dont ils étoient chargés? Ceux qui veulent qu'elle ait été une femme débauchée, disent qu'apparemment elle étoit de ces femmes qui se prostituoient en l'honneur des Divinités payennes; comme si cela diminueroit son crime, ou la honte de sa profession, s'il est vrai qu'elle eût été femme publique.

Quoi qu'il en soit de la profession de Rahab, les espions de Josué étant entrés chez elle, on en donna bientôt avis au Roi de

(*a*) Tob. c. 6. v. 11. *& seq.*

(*b*) Josu. c. 2. v. 1. *& seq.* c. 6. v. 1. *& seq.* Paral. L. I. c. 2. v. 11. Matth. c. 1. v. 5. ad Hebræ. Epist. c. 11. v. 31.

Jéricho, qui envoya dire à Rahab de faire sortir les hommes qu'elle avoit reçus chez elle. Mais, cette femme les cacha, & dit aux envoyés : « Il est vrai qu'ils sont » venus chez moi ; mais, je ne » sçavois d'où ils étoient, & » lorsqu'on fermoit les portes » de la ville, ils sont sortis, & » je ne sçais où ils sont allés ; » poursuivez-les vîte, & vous » les atteindrez. » On les poursuivit aussitôt, mais en vain, puisqu'ils étoient cachés sur la terrasse de la maison de Rahab.

Lorsque ceux que le Roi avoit envoyés furent partis, Rahab monta sur la terrasse, ou sur le toît de la maison, & dit aux deux Israëlites : « Je sçais que » le Seigneur vous a livré ce » pays. La terreur de votre » nom nous a saisis, & tout notre » peuple est dans l'abattement. » Promettez-moi donc que vous » me sauverez la vie, à moi & » à ma famille, lorsque vous » entrerez dans cette ville. » Les espions le lui promirent avec serment, & lui dirent de mettre à sa fenêtre un cordon d'écarlate, afin que l'on pût reconnoître sa maison, lorsqu'Israël entreroit dans Jéricho. « Si l'on touche, » ajouterent-ils, à quelqu'un » des vôtres, qui seront alors » dans votre maison, leur sang » retombera sur nous. Mais, » s'ils demeurent au dehors, » leur sang retombera sur leurs » têtes, & nous n'en serons pas » coupables. »

Ayant tiré d'eux ces promesses, elle les descendit par le moyen d'une corde qu'elle attacha à sa fenêtre, car sa maison tenoit aux murs de la ville ; & elle leur dit : « Allez du côté » des montagnes, de peur que » ceux qu'on a envoyés après » vous, ne vous rencontrent » quand ils reviendront ; & de» meurez là pendant trois jours, » jusqu'à ce qu'ils soient de » retour ; & après cela, vous » reprendrez votre chemin. » Ces espions suivirent le conseil de Rahab ; & au bout de trois jours, étant retournés vers Josué, ils lui raconterent ce qu'ils avoient appris à Jéricho, ce qui leur étoit arrivé, & les promesses qu'ils avoient faites à Rahab leur bienfaitrice. Quelque tems après, tout le peuple ayant fait pendant six jours le tour de Jéricho en silence, Josué dit à tout Israël de faire le même tour une septieme fois, & qu'aussitôt que les Prêtres sonneroient de la trompette, ils jettassent un grand cri. Il ajouta : « Que tou» te la ville & tout ce qui s'y » rencontrera, soit dévoué à l'a» nathême ; que la seule Rahab, » & ceux qui se trouveront dans » sa maison, aient la vie sauve. »

Les ordres de Josué furent exécutés. la ville fut prise, ses murailles s'étant renversées aux cris des Hébreux. Tout fut dévoué à l'anathême. Josué envoya les deux espions dans la maison de Rahab, pour la faire sortir avec ses parens, afin qu'il ne leur fût fait ni tort ni violence. Après qu'ils furent sortis, Josué fit mettre le feu à la ville, &

maudit celui qui la rebâtiroit. Rahab épousa Salmon, prince de Juda, de qui elle eut Booz; Booz fut pere d'Obed, & Obed d'Isaï, pere du roi David. Ainsi, Jesus-Christ a voulu que cette Chananéenne fût au nombre de ses aïeules. Dans les Paralipomenes, il est dit que Nahasson eut pour fils Salma. C'est le même que Salmon. Saint Paul releve la foi de Rahab, qui évita le souverain malheur, pour avoir reçu & caché les espions.

RAHABIA, *Rahabia*, Ῥαβίας, (*a*) fils d'Éliézer, & pere d'Isaias, étoit de la famille des Lévites.

RAHAM, *Raham*, Ῥαὲμ, (*b*) fils de Samma, fut pere de Jercaam. Il étoit de la race de Caleb.

RAHELAIA, *Rahelaia*, (*c*) Ῥεηλίας, un de ceux qui revinrent de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel.

RAHUEL, *Rahuel*, Ῥαγουὴλ, (*d*) fils d'Ésaü & de Basémath, eut quatre fils, Nahath, Zara, Samma & Méza, qui furent tous des Princes dans le pays d'Édom. Rahuel donna son nom à une province de l'Idumée, sur laquelle il regna.

RAIA, *Raia*, Ῥάδα, (*e*) de la tribu de Juda, étoit fils de Sobal, & fut pere de Jahath.

RALLA VESTIS, (*f*) espece de tunique qui étoit, à ce qu'on croit, la même qu'on appelloit *Rara vestis*. La tissure n'en étoit pas aussi serrée que celle de la unique, nommée *Spissa vestis*.

RAM, *Ram*, Ἀρὰμ, (*g*) de la tribu de Juda, fut le second des fils d'Hesron, & il engendra Aminadab.

Dans le livre de Job, il est dit qu'Éleu, un des descendans de Buz, étoit de la famille de Ram.

RAMA, *Rama*, Ῥαμὰ, terme hébreu, qui signifie une hauteur; d'où vient qu'on trouve dans la Palestine tant de lieux du nom de Rama, Ramath, Ramatha, Ramoth, Ramathan, Ramathaïm, &c.

RAMA, *Rama*, Ῥαμὰ, (*h*) ville de Judée, située sur les montagnes d'Éphraïm, à six milles de Jérusalem, du côté du septentrion. Saint Jérôme la met près de Gabaa, à sept milles de Jérusalem. Elle subsistoit encore de son tems, & n'étoit plus qu'un petit village. Cette ville étoit située sur le chemin qui alloit de Samarie à Jérusalem, d'où vient que Baasa, roi d'Israël, la fit fortifier, afin qu'on ne pût passer des terres de Juda dans celles d'Israël. Josephe l'appelle Ramathon.

Nous ne doutons pas que ce ne soit la même que Ramatha,

(*a*) Paral. L. I. c. 26. v. 25.
(*b*) Paral. L. I. c. 2. v. 44.
(*c*) Esdr. L. I. c. 2. v. 2.
(*d*) Genes. c. 36. v. 4, 17. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lettr. Tom. I. p. 130.
(*e*) Paral. L. I. c. 4. v. 2.
(*f*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 38.
(*g*) Paral. L. I. c. 2. v. 9, 10. Job. c. 32. v. 2.
(*h*) Judic. c. 4. v. 5. c. 19. v. 13. Reg. L. I. c. 1. v. 19. c. 2. v. 11. L. III. c. 15. v. 17. Paral. L. II. c. 16. v. 1. Jerem. c. 31. v. 15. & *seq*. c. 40. v. 1. & *seq*.

ou Ramathaïm Sophim, patrie du prophete Samuël. Cette ville étoit frontiere d'Éphraïm & de Benjamin; & ces sortes de villes étoient souvent habitées par des hommes des deux tribus. Rama, Ramath, Ramathaïm peuvent ne marquer qu'un même lieu.

C'est aussi apparemment de cette Rama que parle Jérémie, lorsqu'il raconte que Nabuzardan, qui commandoit l'armée des Chaldéens, l'ayant trouvé au milieu des captifs à Rama, où l'on les avoit tous rassemblés, le renvoya en liberté, & lui dit d'aller où il voudroit. C'est aussi du même endroit que quelques-uns expliquent cette autre prophétie de Jérémie, où le Seigneur console Rachel de l'enlevement de ses enfans, des tribus d'Éphraïm & de Manassé, qui avoient été menés en captivité. « On a entendu à Rama une » voix de lamentation, de pleurs » & de gémissemens de Rachel, » qui pleure ses enfans, & qui » ne sauroit se consoler, parce » qu'ils ne sont plus. Voici ce » que dit le Seigneur : Que vo» tre voix cesse de jetter des » cris, & vos yeux de répandre » des larmes, parce que vos » enfans reviendront de la terre » de leurs ennemis, &c. » Saint Matthieu a fait l'application de ce passage au deuil de Rachel, lorsqu'Hérode fit mourir les enfans de Bethléem. Mais, il est visible que ce n'est pas le sens historique & littéral du passage de Jérémie.

L'Écriture joint souvent Gabaa & Rama, comme deux lieux voisins. On voit même, au premier livre des Rois, que Saül, demeurant à Gabaa, & étant assis dans le bois de Rama, on lui vint dire que David avoit paru aux environs du bois de Hareth. Mais, on croit que Rama, en cet endroit, signifie simplement la hauteur qui étoit à Gabaa.

RAMALES, *Ramalia*, fêtes que les Romains célébroient en l'honneur de Bacchus & d'Ariane. On y portoit, dans des sortes de processions, des ceps de vigne chargés de leurs fruits.

RAMATH, *Ramath*, (a) ville de Judée, dans la tribu de Siméon, du côté du midi.

RAMATH LÉCHI, *Ramath Lechi*. (b) *Voyez* Léchi.

RAMATHA, *ou* RAMATHAIM SOPHIM, *Ramatha*, *Ramathaïm Sophim*, Ἀρμαθαίμ, (c) ville de la tribu d'Éphraïm, qu'on croit être la même que celle de Rama. *Voyez* Rama.

RAMBACAS, *Rambacas*, (d) Ραμβάκας, Officier, Mede de nation, commandoit un corps de cavalerie du tems de Cyrus le grand.

RAME, *Remus*, (e) longue piece de bois, dont l'une des extrêmités étoit applatie, & qui, étant appuyée sur le bord d'un bâtiment, servoit à le faire filler.

(a) Josu. c. 19. v. 8.
(b) Judic. c. 15. v. 17.
(c) Reg. L. I. c. 1. v. 1, 19.
(d) Xenoph. p. 231.
(e) Plin. Tom. I. pag. 418. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 243, 251, 253.

Les Latins appelloient les Rames, *Remi*, & quelquefois *palma* ou *palmulæ*. On leur donnoit aussi autrefois le nom de *tunsæ*, parce qu'elles frappent les flots, & qu'elles les coupent. Un quatrieme nom qu'avoient les Rames dans l'antiquité, étoit *scalmi*, qui signifie cheville, parce qu'il y avoit une cheville à chaque Rame.

Plutarque dit que Jules César s'embarqua à Brundusium, pour passer un trajet de mer, sur une barque à douze scalmes. A l'égard des bancs où étoient assis ceux qui les faisoient mouvoir, les Grecs les appelloient ζυγὰ, & les Latins *transtra*.

Pline attribue l'invention de la Rame aux Copéens, & celle de la Rame large aux Platéens. Ptolémée Philopator avoit fait faire un vaisseau de quarante rangs de Rames. Les plus grandes de ces Rames, celles des Thranites, ou de ceux qui tenoient le plus haut rang, étoient de trente-huit coudées; ces Rames étoient pourtant aisées à manier, parce que la partie que tenoient les rameurs, étoit munie de plomb, & que tout ce qui étoit en dedans étoit fort pesant.

RAMESSÈS, *Ramesses*, (*a*) nom qui a été commun à plusieurs Rois d'Égypte. Il paroît que le plus connu est Ramessès Miamum, qui succéda, l'an 1577 avant J. C., à un autre Ramessès qui n'avoit été sur le trône d'Égypte qu'un an & quatre mois. Ramessès Miamum regna soixante-six ans & deux mois. Ussérius croit que ce Prince est ce nouveau Roi qui opprima les Israëlites dans l'Égypte, & qui ne connoissoit point les services que Joseph avoit rendus à ce pays. Ce fut lui qui fit bâtir les villes de Phithom & de Ramessès.

Marsham place Ramessès Miamum dans le seizieme siecle de l'ere Égyptienne, qui répond aux regnes de Joas, Amasias, Azarias, Joathan & Achaz, rois de Juda. Il croit que c'est lui qui fit faire le fameux obélisque dont parlent Pline, Hermapion & Ammien Marcellin, & qu'on voit encore aujourd'hui à Rome devant l'église de Latran. Les éloges magnifiques de ce Prince qu'on lit sur cet obélisque en caracteres hiéroglyphiques, & l'empire du monde qu'on lui attribue, ne conviennent, selon Marsham, qu'à un successeur de Sésostris, qu'il croit de beaucoup postérieur à Moïse.

Pline dit que Ramessès, qui fit faire le grand obélisque, dont nous venons de parler, regnoit en Égypte, dans le tems de la prise de Troie; que cet obélisque avoit quatre-vingt-dix-neuf pieds de haut, & quatre coudées de large; que vingt mille hommes travaillerent à le tailler, & que quand on voulut l'élever dans la ville d'Héliopolis, le Roi, pour réveiller l'attention, la diligence & les soins des ouvriers, fit

(*a*) Exod. c. 1. v. 11. Plin. Tom. II. pag. 735. Roll. Hist. Anc. T. I. p. 69. Mem. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 195. & *suiv.* Tom. VI. p. 96. Tom. XIX. p. 9.

fit attacher son propre fils au haut de l'aiguille, afin qu'ils la soulevassent plus sûrement & avec plus de précaution, dans la crainte de tuer le jeune Prince.

RAMETH, *Rameth*, Ῥεμμὰς, (*a*) ville de Palestine dans la tribu d'Issachar, est nommée Ramoth au premier livre de Paralipomenes.

RAMISÈS, *Ramises*, (*b*) le même que d'autres nomment Ramessès. *Voyez* Ramessès.

RAMNÈS, *ou* RAMNENSES, (*c*) une des trois premieres tribus Romaines. *Voyez* Luceres.

Acron dit que les Ramnes étoient une espece de tribu formée des Chevaliers Romains, & il préfere ce sentiment à l'opinion de ceux qui croient que c'étoit seulement une des tribus Romaines. *Ramnes, Luceres, Tatienses tribus erant, vel, ut verius, Equites.* Cornélius Népos, plus croyable encore que le Scholiaste, réunit ces deux sentimens, & les applique aux Chevaliers. C'est dans la vie de Romulus, où il dit: *Tres equitum Centurias instituit, quas à suo nomine Ramnenses, à Tito Tatio Tatienses, à Lucumone Luceres appellavit.* C'étoit donc une Centurie, ou une espece de tribu de Chevaliers Romains.

Un ancien Poëte, mais dont on ignore le nom, dans une piece aussi élégante que modeste sur les fêtes de Vénus, a ramassé en quatre petits vers toutes les parties de la République; sçavoir, le peuple *Quirites*, les Chevaliers *Ramnes*, le Sénat *Patres*, & les Empereurs *Cæsares.*

Romuleas ipsa fecit
Cum Sabinis nuptias;
Unde Ramnes & Quirites,
Proque prole postera,
Romuli, patres creavit,
Et nepotes Cæsares.

Enfin, Horace a donné à *Ramnes* une épithete, qui convient particuliérement aux Chevaliers Romains; il les nomme *Celsi*; or, *celsus* vient d'un mot grec, qui signifie également un cheval & un cavalier, comme nous l'apprenons de Festus Pompeius.

RAMMIUS [L.], *L. Rammius*, (*d*) le citoyen le plus considérable de Brundusium, avoit coutume de recevoir dans sa maison les Généraux des Romains & les Ambassadeurs des nations étrangeres les plus illustres, & sur-tout ceux qui venoient de la part des Rois. Par ce moyen, s'étant fait connoître à Persée, il reçut de ce prince des lettres remplies de témoignages de bienveillance, & dans lesquelles il lui promettoit de le mettre au nombre de ses plus intimes confidens, & de l'élever à la plus haute fortune. En effet, L. Rammius étant allé trouver le Roi dans cette confiance, devint bientôt un de ses plus familiers

(*a*) Josu. c. 19. v. 21. Paral. L. I. c. 6. v. 73.
(*b*) Plin. T. II. p. 735.
(*c*) Tit. Liv. L. I. c. 13, 36. L. X. c. 6.
(*d*) Tit. Liv. L. XLII. c. 17.

amis, & fut associé, plus même qu'il ne vouloit, aux secrets de la plus grande importance. Car, Persée croyant s'être assuré de sa fidélité par les récompenses qu'il lui fit espérer, lui dit qu'étant dans l'usage de recevoir chez lui tous les Généraux & les Ambassadeurs de Rome, il lui étoit aisé de se défaire d'eux, & lui demanda avec la derniere instance, d'empoisonner ceux qu'il lui désigneroit dans ses lettres. Il ajoutoit cependant que comme c'étoit une nécessité d'avoir plusieurs complices, ce n'étoit qu'avec de grandes difficultés & d'extrêmes périls, qu'on trouvoit du poison qu'on pût donner avec succès, & sans se compromettre; mais qu'il n'avoit qu'à s'en reposer sur lui, & qu'il lui en fourniroit un dont l'effet seroit infaillible, & le secret impénétrable. L. Rammius, apréhendant que s'il refusoit à Persée son ministere, il n'éprouvât le premier l'habileté de ce Monarque, lui promit tout ce qu'il demandoit, & partit pour s'en retourner. Mais, avant que de se rendre à Brundusium, il voulut aller trouver C. Valérius qu'on disoit être aux environs de Chalcis. Après qu'il lui eut dénoncé la conspiration dans laquelle on avoit voulu l'engager, il partit pour Rome avec C. Valérius qui lui ordonnoit de l'y accompagner; & ayant été introduit dans le Sénat, il y exposa tout ce qu'il sçavoit, l'an 176 avant Jesus-Christ.

RAMOTH, *Ramoth*, Ρ' μωθ, Ρ μμαθ, Ρ'εμμωθ, (*a*) ville célebre, située dans les montagnes de Galaad, d'où vient qu'elle est souvent appellée Ramoth de Galaad. Cette ville appartenoit à la tribu de Gad. Elle fut assignée pour demeure aux Lévites, & c'étoit une des villes de refuge de de-là le Jourdain. Elle devint célebre durant les regnes des derniers Rois d'Israël, & fut l'occasion de plusieurs guerres entre ces Princes & les Rois de Damas qui l'avoient conquise, & sur lesquels les Rois d'Israël, à qui elle appartenoit, vouloient la reprendre. Joram, roi de Juda, fut dangereusement blessé au siege de cette place, & Jéhu, fils de Namsi, y fut sacré roi d'Israël par un Prophete envoyé par Élisée. Achab, roi d'Israël, fut tué dans un combat qu'il livra aux Syriens devant cette place.

Eusebe dit que Ramoth étoit à quinze milles de Philadelphie, vers l'orient. S. Jérôme la met dans le voisinage du Jabok, & par conséquent au septentrion de Philadelphie.

RAMOTH, *Ramoth*, Ρ'αμωθ, (*c*) ville de la tribu d'Issachar. *Voyez* Rameth.

RAMOTH, *Ramoth*, Ρ'ημωθ, (*b*) fils de Bani, est compté au nombre des Prêtres, qui, au

(*a*) Deuter. c. 4. v. 43. Josu. c. 20. v. 8. c. 21. v. 37. Reg. L. III. c. 22. v. 3. & *seq*. L. IV. c. 8. v. 28, 29. c. 9. v. 1. & *seq*. Paral. L. II. c. 18. v. 3. & *seq*. c. 22. v. 5.

(*b*) Paral. L. I. c. 6. v. 73.

(*c*) Esd. L. I. c. 10. v. 29.

retour de la captivité de Babylone, se trouverent avoir épousé des femmes étrangeres, & consentirent à les renvoyer.

RAPAX, *Rapax*, (*a*) nom d'une légion Romaine. Tacite fait souvent mention de la légion appellée Rapax. Ce mot veut dire pillarde.

RAPAX, *Rapax*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

RAPHA, *Rapha*, Ῥαφὰ, (*b*) chef des Géans, nommés Raphaïm. *Voyez* Raphaïm.

RAPHA, *Rapha*, Ῥατὴ, (*c*) frere de Réseph & de Thalé, étoit de la tribu d'Éphraïm.

RAPHA, *Rapha*, Ῥατὰ, (*d*) fut le cinquieme des fils de Benjamin.

RAPHA, *Rapha*, Ῥαφαΐα, (*e*) de la tribu de Benjamin, fut fils de Banaa, & pere d'Élasa.

RAPHAEL, *Raphaël*, Ῥαφαὴλ, (*f*) un des sept premiers Anges, qui sont sans cesse devant le Trône de Dieu, & toujours prêts à exécuter ses ordres.

Le nom de l'ange Raphaël ne se trouve dans l'Écriture, que dans l'histoire de Tobie. Il n'en est point parlé dans le nouveau Testament; & en général les noms des Anges ne paroissent pas avoir été connus avant la captivité de Babylone.

Tobie le pere ayant prêté, ou, selon le texte Grec, ayant seulement confié en dépôt à un Juif nommé Gabélus, la somme de dix talens, résolut dans sa vieillesse d'envoyer son fils, le jeune Tobie, pour répéter cet argent. Comme Tobie le fils cherchoit un guide pour le conduire de Ninive à Ragès, ville de Médie, il trouva heureusement Raphaël, qui, ayant pris une forme humaine, s'engagea moyennant une drachme par jour & la nourriture, à le conduire à Ragès, & à le ramener à Ninive. Ce saint conducteur prit le nom d'Azarias, but & mangea avec Tobie pendant tout le voyage, & ne fit rien qui lui donnât le moindre soupçon que ce fût un Ange.

Ils partirent ensemble de Ninive, & étant arrivés dans une auberge sur le Tigre, Tobie le jeune alla laver ses pieds dans le fleuve; & un grand poisson, étant venu contre lui, menaçoit de le dévorer. Mais, Raphaël lui dit de le saisir par les ouïes, de le tirer à terre, d'en prendre le cœur, le fiel & le foie, & de les réserver pour l'usage qu'il lui diroit en tems & lieu. Lorsqu'ils furent près d'Ecbatanes, Raphaël dit à Tobie: il y a dans cette ville un homme nommé Raguel, qui a une fille unique, que vous devez épouser, selon la loi, comme étant le plus proche parent, & parce qu'elle est seule héritiere des biens de son pere. Tobie lui dit qu'il avoit appris que cette fille avoit

(*a*) Tacit. Hist. L. II. c. 43, 100. L. III. c. 14, 18, 25.
(*b*) Paral. L. XX. c. 6.
(*c*) Paral. L. I. c. 7. v. 25.
(*d*) Paral. L. I. c. 8. v. 2.
(*e*) Paral. L. I. c. 8. v. 37.
(*f*) Tobi. c. 5. *& seq.*

déjà eu sept maris, & que le démon les avoit tous fait mourir. Raphaël le rassura, & lui dit que le démon n'avoit aucun pouvoir sur ceux qui entroient dans le mariage par des vues de la crainte du Seigneur; que d'ailleurs il avoit dans le cœur du poisson qu'il avoit pris, un remede certain contre toute sorte de démons, & qu'aussitôt qu'il en brûleroit sur les charbons, le démon s'enfuiroit.

Ils entrerent donc chez Raguel. Tobie épousa Sara; & en observant les sages regles que lui donna Raphaël, il ne souffrit aucun mal, & le démon qui obsédoit en quelque sorte Sara, fut relégué dans la haute Égypte. Pendant les jours de la noce, Tobie pria Raphaël d'aller retirer des mains de Gabélus l'argent, qui étoit le principal sujet de son voyage. Raphaël alla à Ragès, & rapporta l'argent à Ecbatanes. Après que la cérémonie des noces fut achevée, Tobie partit avec sa nouvelle épouse, pour s'en retourner à Ninive. Mais, quand ils furent à Haram, au milieu du chemin, Raphaël persuada à Tobie de laisser sa femme, ses domestiques & toutes ses bêtes, & de prendre les devans, pour tirer d'inquiétude son pere & sa mere, qui comptoient les jours de son absence. Ils partirent donc ensemble; & étant arrivés à Ninive, chez le pere Tobie, après les premieres civilités, le jeune Tobie, par le conseil de Raphaël, mit sur les yeux de son pere du fiel de poisson qu'il avoit pris, & environ une demi-heure après, ce vieillard recouvra la vue.

Après cela, les deux Tobies firent venir Raphaël, qu'ils ne prenoient encore que pour un homme, & lui dirent qu'ils le prioient de recevoir la moitié de leurs biens pour récompense des grands services qu'il leur avoit rendus. Alors, Raphaël leur dit de rendre graces à Dieu, auteur de tous biens. « Lorsque » vous faisiez l'aumône, ajouta-t-» il, & que vous ensevelissiez » les morts, j'ai présenté vos » prieres au Seigneur; & par-» ce que vous étiez agréable à » ses yeux, il falloit que la » tentation vous éprouvât. » Maintenant le Seigneur m'a » envoyé pour vous guérir, & » pour délivrer du démon Sara, » l'épouse de votre fils; car, je » suis l'ange Raphaël, l'un des » sept qui sont toujours devant » le Seigneur. Lorsque j'étois » avec vous, j'y étois par » ordre du Seigneur. Bénissez-» le donc & chantez ses louan-» ges. Il vous a paru que je bu-» vois & mangeois avec vous, » mais pour moi je me nourris » d'une nourriture & d'un breu-» vage invisibles. Il faut main-» tenant que je m'en retourne » vers celui qui m'a envoyé. » Ayant dit cela, il disparut, & ils ne le virent plus.

Le nom de Raphaël signifie remede de Dieu, ou médecin de Dieu; & rien ne convient mieux au personnage que fit l'Ange

dans cette occasion, & au dessein que Dieu avoit en l'envoyant à Tobie & à Sara, que le nom de Médecin de Dieu.

RAPHAEL, *Raphaël*, (*a*) de la race des Lévites, étoit un des fils de Séméias, qui furent tous chefs d'autant de familles, parce qu'ils étoient des hommes forts & robustes.

RAPHAIM, *Raphaïm*, (*b*) terme qui signifie des géans qui vivoient dans la Terre-sainte avant l'arrivée des Hébreux dans ce pays. Il y a quelques passages de l'Ecriture, où ce terme est traduit par des Médecins, par exemple : *Numquid mortuis facies mirabilia, aut Medici suscitabunt & confitebuntur tibi.* L'Hébreu porte, *Ferez-vous éclater vos merveilles envers les morts, & les Raphaïm ressusciteront-ils pour publier vos louanges?* Mais, saint Jérôme traduit ordinairement ce terme par *Gigantes*, des Géans, & l'Écriture parle souvent des Enfers, où les Raphaïm gémissent, & où descendent les méchans, les impies, les impudiques.

Il y avoit anciennement plusieurs familles de Raphaïm dans le pays de Chanaan. On croit communément qu'ils étoient descendus d'un certain Rapha. Mais, d'autres conjecturent que le nom de Raphaïm signifie des Géans, dans l'ancien langage des Chananéens. Il y avoit des Raphaïm au-delà du Jourdain, à Astaroth-Carnaïm, du tems d'Abraham, lorsque Chodorlahomor leur fit la guerre. Il y en avoit aussi dans le pays de Chanaan du tems de Josué. Enfin, on en voyoit encore dans la ville de Geth du tems de David. Les géans Goliath, Saphaï, & quelques autres, étoient de la race des Raphaïm. Leur grandeur & leur force sont connues par l'Écriture.

RAPHAIM [La vallée de], *vallis Raphaïm.* (*c*) Cette vallée étoit célebre sous Josué & sous le regne de David. Isaïe en parle en ces termes : *Et erit sicut quærens spicas in valle Raphaïm.* Les Philistins y ont campé plus d'une fois. Elle est aussi appellée dans le Grec la vallée des Titans, & dans la Vulgate, la vallée des Géans.

Josué met la vallée de Raphaïm comme une limite du lot de Juda. Elle étoit fort près de Jérusalem, & on doute si elle appartenoit à Juda, ou à Benjamin, à cause de la proximité de ces deux tribus. Eusebe la place dans Benjamin. Josué & les endroits des livres des Rois où il en est parlé, insinuent qu'elle appartenoit à Juda, & qu'elle étoit au midi ou au couchant de Jérusalem.

RAPHIA, *Raphia*, Ῥαφία, (*d*)

(*a*) Paral. L. I. c. 26. v. 7.

(*b*) Genes. c. 14. v. 5. Josu. c. 12. v. 4. c. 17. v. 15. Paral. L. I. c. 20. v. 4. & *seq.* Psalm. 87. v. 11.

(*c*) Josu. c. 15. v. 8. c. 18. v. 16. Reg. L. II. c. 5. v. 18, 22. c. 23. v. 13. Paral. L. I. c. 11. v. 15. c. 14. v. 9. Isaï. c. 17. v. 5.

(*d*) Paral. L. I. c. 20. v. 7. Joseph. de Antiq. Judaic. L. XIII. p. 459. L. XIV. pag. 476. Maccab. L. III. c. 1. v. 1. Polyb. L. V. p. 187, 188.

ville située sur la Méditerranée, entre Gaza & Rhinocorura. On ne trouve point le nom de cette ville dans les livres de l'ancien Testament; ce qui est assez singulier; à moins que ce ne soit la ville de Geth, qui appartenoit aux Raphaïm; d'où peut-être lui seroit venu le nom de Raphia ou Rapheia. Geth ne devoit pas être loin de là. Raphia est célebre par la victoire que Ptolémée Philopator, roi d'Égypte, gagna en ce lieu-là sur Antiochus le Grand, roi de Syrie. C'est la premiere fois que l'on trouve le nom de Raphia dans les livres des Juifs.

Josephe dit que Raphia fut prise par le roi Alexandre Jannée, & qu'ayant été ruinée dans les guerres, elle fut rétablie par Gabinius. Le même Josephe & Polybe mettent Raphia pour la premiere ville de Syrie que l'on rencontre en venant d'Egypte.

On trouve quelques anciennes médailles frappées à Raphia, & quelques Evêques de cette ville dans les Conciles d'Orient.

RAPHIDIM, *Raphidim*, (a) Ῥαφιδείν. un des campemens des Israëlites dans le désert. Étant sortis du désert de Sin, ils arriverent à Raphidim, où le peuple, manquant d'eau, commença à murmurer contre Moïse, en disant: « Pourquoi nous avez-» vous tirés de l'Égypte, pour » nous faire mourir de soif dans » ce désert, nous, nos enfans » & nos bestiaux? » Moïse cria au Seigneur, & lui dit; « Que » ferai-je à ce peuple? Peu s'en » faut qu'il ne me lapide. » Dieu lui répondit: « Menez le peuple » au rocher d'Horeb, & prenez » avec vous quelques anciens. » Je me trouverai avant vous » sur ce rocher; vous le frap-» perez avec la verge miracu-» leuse, & il en sortira de » l'eau en abondance pour don-» ner à boire au peuple. » Moïse fit en présence des anciens ce que le Seigneur lui avoit ordonné. Il frappa le rocher, & il en sortit de l'eau en abondance, pour désaltérer le peuple. Ce lieu fut nommé Tentation, à cause des enfans d'Israël, & parce qu'ils y tenterent le Seigneur, en disant: « Le Seigneur est-il » au milieu de nous, ou n'y est-» il pas? »

Raphidim ne devoit pas être éloigné d'Horeb, puisque Dieu ordonna à Moïse d'aller au rocher d'Horeb, pour en tirer de l'eau. Cette même eau servit aux Israëlites non-seulement dans le campement de Raphidim & dans celui du mont Sinaï, mais aussi dans les autres campemens, & peut-être jusqu'à Cadés-Barné. Saint Paul dit que ce rocher les suivoit dans leurs voyages, & qu'il étoit la figure de Jesus-Christ; soit que l'eau les suivît, ou qu'ils suivissent le courant de l'eau; soit qu'ils portassent de cette eau dans leur marche, comme Élien

(a) Exod. c. 17. v. 1. & *seq.* Numer. c. 20. v. 1. & *seq.* ad Corinth. 1. c. 10. v. 4.

dit que l'eau du Choaspe suivoit toujours le Roi de Perse ; c'est-à-dire, qu'on en portoit toujours à sa suite, parce qu'il n'en buvoit pas d'autre ; soit enfin qu'on traînât le rocher d'Horeb sur un chariot, à la maniere d'un gros muid toujours plein, & toujours ouvert pour quiconque en vouloit boire. Ce sentiment est suivi par les Rabbins & par quelques anciens Peres.

Les Juifs prétendent que ces eaux ayant été accordées aux mérites de Marie, sœur de Moïse, elles manquerent aussitôt qu'elle fut morte ; & de-là vient qu'au campement de Cadès-Barné, qui suivit la mort de Marie, on voit le peuple tomber dans le murmure, parce qu'il manquoit d'eau.

Ce fut au même campement de Raphidim que Josué remporta une fameuse victoire sur les Amalécites. Pendant que ce Général, à la tête des Israëlites, combattoit contre Amalec, Moïse levoit les mains vers le ciel, & lorsqu'il commença à se lasser, Aaron & Hur, qui étoient avec lui sur la montagne, lui soutinrent les bras, parce qu'ils s'apercevoient qu'à mesure qu'il les abaissoit, Amalec avoit l'avantage, & que lorsqu'il les relevoit, Israël avoit le dessus.

RAPHON, *Raphon*, Ῥαφὼν, (*a*) ville de Judée, située au-delà du Jourdain, sur un torrent, à peu de distance de Carnaïm. Cette ville n'est connue dans l'Écriture que par la victoire de Judas Maccabée contre Timothée. Celui-ci, après la défaite de son armée devant la forteresse de Dathman, avoit rassemblé une nouvelle armée, composée d'Arabes & autres peuples ramassés, au nombre de cent vingt mille hommes de pied, & de deux mille cinq cens chevaux ; & ayant envoyé les femmes, les enfans, & tout le bagage dans la ville de Carnaïm, ou Astaroth-Carnaïm, qui étoit une place au-delà du Jourdain, de très-difficile accès, il se campa à Raphon, ou peut-être Saphon, au-delà & au nord du torrent de Jabok.

Judas Maccabée n'avoit alors que six mille hommes de troupes ; il envoya reconnoître l'armée des ennemis, & on lui rapporta qu'elle étoit très-nombreuse & composée de toutes les nations qui étoient dans les pays circonvoisins, & que Timothée se préparoit à venir l'attaquer. Aussitôt, Judas Maccabée marcha contre eux, & passa le torrent à la tête de sa petite armée ; les ennemis, surpris de son audace, ne purent soutenir le choc & prirent la fuite.

RAPHU, *Raphu*, Ῥαφοῦ, (*b*) de la tribu de Benjamin, fut pere de Phalti, un de ceux qui furent envoyés du désert de Pharan par Moïse, pour reconnoître le pays de Chanaan.

RAPIDIUS [Q.] MULIO, Q.

(*a*) Maccab. L. I. c. 5. v. 37. & *seq.* L. II. c. 12. v. 20. & *seq.*

(*b*) Numer. c. 13. v. 10.

Rapidius Mulio, l'un des agitateurs du Cirque. *Voyez* Aurigarii.

RAPON, *Rapo*, (*a*) capitaine qui, selon Virgile, terrassa Parthénius & Orsès.

RAPTA DIVA, la Déesse enlevée. C'est Proserpine. *Voyez* Proserpine.

RAPTOR, *Raptor*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

RASCIPOLIS, *Rascipolis*, (*b*) Officier, qui commandoit un corps de deux cens Macédoniens dans l'armée de Cn. Pompée.

RASENES, *Rasenæ*, peuple d'Italie. *Voyez* Hétrurie.

RASER LA MAISON. (*c*) C'étoit chez les Romains une des peines de celui qui aspiroit à la tyrannie. Valere Maxime rapporte que Sp. Cassius, convaincu d'avoir tenté de se rendre maître de la République, fut condamné par le Sénat & par le peuple à la mort, dont trois Consulats & un magnifique triomphe ne purent le garantir. Le peuple n'étant point encore satisfait, on abattit sa maison pour augmenter son supplice, par la destruction de ses Dieux domestiques.

RASIN, *Rasin*, Ῥαασσών, (*d*) Roi de Syrie, se ligua avec Phacée, fils de Romélie, pour attaquer Achaz, roi de Juda; & ils firent ensemble une irruption dans ses États. La premiere année de son regne, ils mirent le siege devant Jérusalem. Mais, n'ayant pu la prendre, ils firent le dégât dans le pays, & s'en retournerent. L'année suivante, ils revinrent dans le pays de Juda, & le Seigneur leur livra l'armée & le pays d'Achaz. Les deux Princes ligués séparerent après cela leurs armées. Celle de Rasin se mit à piller par-tout, & à prendre des captifs. Elle le fit sans trouver de résistance, & conduisit à Damas les captifs & le butin qu'elle avoit pris. Phacée, de son côté, tua dans un jour, en un seul combat, jusqu'à cent vingt mille hommes de l'armée d'Achaz & fit outre cela deux cens mille prisonniers. Mais, comme on les menoit à Samarie, le prophete Obed les fit renvoyer sur les terres de Juda.

Vers le même tems, Rasin, roi de Syrie, attaqua Élath, sur la mer Rouge, la prit, en chassa les Juifs, & y mit les Iduméens, qui l'avoient apparemment engagé à cette guerre. Le texte Hébreu & la Vulgate portent que Rasin, roi de Syrie, conquit Élath pour les Syriens. Mais, la suite du discours fait voir qu'il faut lire, pour les Iduméens, & que dans l'Hébreu il faut aussi lire *Edom*, au lieu d'*Aram*. La différence de ces deux noms, dans le texte original, est presque imperceptible. Achaz, ne se sentant pas assez fort pour résister à Rasin & à Phacée, s'adressa à Théglathphalazar, roi

(*a*) Virg. Æneid. L. X. v. 748.
(*b*) Cæs. de Bell. Civil. L. III. p. 579.
(*c*) Valer. Maxim. L. VI. c. 3.
(*d*) Reg. L. IV. c. 15. v. 37. c. 16. v. 5. & *seq*. Paral. L. II. c. 28. v. 5.

d'Assyrie, & lui donna une très-grosse somme pour l'engager à venir à son secours. Théglath-phalazar marcha contre Damas, prit la ville, fit mourir Rasin, & transporta son peuple à Kir, apparemment sur le fleuve Cyrus, dans l'Ibérie.

RATIONAL, *Rationale*, (*a*) nom que l'on a donné à une piece de broderie d'environ dix pouces en quarré, d'un tissu fort précieux, que le grand Prêtre des Juifs portoit sur sa poitrine, & qui étoit chargé de quatre rangs de pierres précieuses, sur chacune desquelles étoit gravé le nom d'une des tribus d'Israël. Le Rational étoit double, c'est-à-dire, d'un tissu double & épais, ou composé de deux pieces repliées l'une sur l'autre, comme une espece de malle dans laquelle étoient renfermés l'*urim* & le *thummim*, selon les Rabbins.

On donne à cette piece le nom de Rational, ou de Rational du jugement, apparemment parce qu'il découvroit le jugement & la volonté de Dieu, ou parce que le grand Prêtre qui le portoit, étoit le chef de la justice, & se revêtoit de cet ornement lorsqu'il prononçoit des jugemens en matiere de conséquence.

L'Hébreu porte simplement *Coschen*, & quelquefois *Coschen mischphath*, que les Septante ont rendu par *logion*, ou *logion Criseos*; & saint Jérôme par *Rationale*, ou *Rationale judicii*. On ne sçait pas bien ce que veut dire *coschen* à la lettre. La plupart le dérivent de l'Arabe *casan*, qui est gros, épais & inégal, comme étoit en effet la piece dont nous parlons.

RATIONALIS, *Rationalis*, Officier de la cour des Empereurs Romains. Ce mot, dans Lampridius en la vie de Sévere Alexandre, qui paroît avoir établi les Rationaux dans sa maison, est synonyme à celui de *procurator*. En ce cas, les Rationaux étoient des especes d'Intendans, ou des gens d'affaires des Empereurs.

RATOMAGUS, *Ratomagus*. *Voyez* Rotomagus.

RATUMENE, *Ratumena*, (*b*) Ῥατουμένα une des portes de Rome. Celle-ci, qui étoit dans le voisinage du Capitole, fut ainsi appellée d'un jeune homme nommé Raturnénus, qui avoit été renversé par ses chevaux près de cette porte.

RAVENNE, *Ravenna*, (*c*) Ῥαβέννα ville d'Italie, située sur la mer Adriatique, au pays des Sabins, près du fleuve Bédese, à cent cinquante mille pas d'Ancone, selon Pline, & à peu de distance d'une des embouchures du Pô.

Plusieurs veulent que les Pélasges de Thessalie aient été les premiers fondateurs de Ravenne, & qu'ils l'aient habitée pendant plus de deux cens ans. Aux Pé-

(*a*) Exod. c. 25. v. 7. c. 28. v. 4. & *seq*. c. 35. v. 27.
(*b*) Plut. T. I. p. 104.
(*c*) Plin. Tom. I. p. 172, 173. Strab. pag. 213. & *seq*. Pomp. Mel. pag. 127. Ptolem. L. III. c. 1. Cæs. de Bell. Civil. L. I. p. 436. Tacit. Annal. L. I. c. 58. L. IV. c. 5, 29. L. XIII. c. 30.

lasges succéderent les Ombriens, qui, après sept cens ans, en furent chassés par les Gaulois, lorsque ceux-ci firent une irruption en Italie, du tems du vieux Tarquin. Ces derniers s'y maintinrent pendant plus de trois cens cinquante ans, jusqu'à ce que les Consuls Romains, M. Marcellus & Cn. Corn. Scipion, ayant vaincu les Gaulois qu'on appelloit alors Boïens, se rendirent maîtres de leur État, & subjuguerent la ville de Ravenne. Cet événement arriva l'an de Rome 530, & 222 avant J. C.

Ravenne ne fut pas une colonie Romaine, mais une ville municipale, à laquelle les Romains accorderent le droit de se gouverner selon ses loix, le privilege d'avoir les mêmes charges & les mêmes dignités que le peuple Romain, & l'exemption de toutes sortes de contributions. Ils en userent si généreusement avec cette ville, parce que les habitans de Ravenne avoient été alliés du peuple Romain, du tems que les Ombriens étoient maîtres du pays. On mit donc à Ravenne le siege du Préteur ; les assemblées de la province s'y tinrent, & on entretenoit dans le port une flotte toujours prête à mettre en mer.

Les Empereurs Romains affectionnerent cette ville, qui, de son côté, leur fut toujours fidelle. Honorius, par exemple, & Valentinien III, y fixerent leur séjour & y bâtirent des palais. Théodoric, roi des Ostrogoths, fit de Ravenne le siege de son empire, qui dura soixante ans, & au-delà, jusqu'à ce que Bélisaire & Narsès, deux lieutenans de l'empereur Justinien, ayant passé de Grece en Italie, y détruisirent l'empire des Goths.

Cette ville, selon Strabon, étoit située dans des marais ; ses bâtimens étoient de bois ; on passoit les eaux sur des ponts, ou on les traversoit sur des bâteaux. Malgré cela, l'air y étoit fort sain ; de maniere que les Empereurs Romains y faisoient nourrir & exercer les Gladiateurs.

L'autorité du Sénat de Ravenne étoit si considérable, que les Sénateurs Romains ont souvent recherché son amitié & son alliance ; & comme ceux de Ravenne avoient droit de suffrage à Rome, on leur assigna un quartier dans cette derniere ville, dont une des portes prit le nom de porte de Ravenne.

Cette ville a conservé son nom jusqu'à nos jours. Elle est aujourd'hui dans la Romagne, avec un Archevêché ; mais, elle ne se trouve plus située qu'à trois milles de la mer, à cause des desséchemens que l'on a faits dans les vallées de Paduse.

RAVOLA, *Ravola*, (a) certain personnage, que Juvénal tourne en ridicule, quand il dit qu'on le surprit léchant la courtisane Rhodope.

RAURICES, *Raurici*. *Voyez* Rauraces.

(a) Juv. Satyr. 9. v. 4.

RAURICUM. *Voyez* Rauraces.

RAZIAS, *Razias*, Ῥαζὶς, (*a*) un des anciens de Jérusalem, homme zélé pour la ville, qui étoit en grande réputation, & qu'on appelloit le pere des Juifs, à cause de l'affection qu'il leur portoit. Il menoit depuis longtems dans le Judaïsme une vie très-pure & éloignée de toutes les souillures du Paganisme. Il avoit fait voir une grande fermeté, abandonnant son corps & sa vie pour y persévérer jusqu'à la fin.

Nicanor, voulant donner une marque publique de la haine qu'il avoit contre les Juifs, envoya plus de cinq cens soldats pour le prendre; car, il croyoit que s'il séduisoit cet homme, il feroit aux Juifs un grand mal. Lorsque ces troupes s'efforçoient d'entrer dans sa maison, d'en rompre les portes, & d'y mettre le feu, comme il se vit sur le point d'être pris, il se donna un coup d'épée, aimant mieux mourir noblement, que de se voir assujetti aux pécheurs, & de souffrir des outrages indignes de sa naissance. Mais, parce que, dans la précipitation où il étoit, il ne s'étoit pas donné un coup mortel, lorsqu'il vit tous ces soldats entrer en foule dans sa maison, il courut avec une fermeté extraordinaire à la muraille, & il se précipita lui-même courageusement du haut en bas sur le peuple. Et tous s'étant retirés promptement pour n'être pas accablés de sa chûte, il tomba au milieu de la foule.

Lorsqu'il respiroit encore, il fit un nouvel effort & se releva; & les ruisseaux de sang lui coulant de tous côtés, à cause des grandes plaies qu'il s'étoit faites, il passa en courant au travers du peuple. Étant monté sur une pierre escarpée, lorsqu'il avoit presque perdu tout son sang, il tira ses entrailles hors de son corps, & les jetta avec ses deux mains sur le peuple, invoquant le Dominateur de la vie & de l'ame, afin qu'il les lui rendît un jour. Il mourut de cette sorte.

RAZIN, *Razin*, Ῥασών, (*b*) dont les enfans revinrent de la captivité de Babylone à Jérusalem.

RAZON, *Razon*, (*c*) fils d'Éliada, s'étant enfui d'auprès d'Adarézer, roi de Soba son maître, pendant que David lui faisoit la guerre, & s'étant mis à la tête d'une troupe de voleurs, commença à faire des courses dans le pays de Damas. Il se rendit enfin maître de cette ville, & y fut reconnu pour Roi.

Il semble qu'il ne put s'y établir que sur la fin du regne de Salomon; car, David avoit conquis Damas, de même que le reste de la Syrie, & Salomon conserva l'empire sur toutes les provinces que David avoit assujetties. Or, si Razon n'a regné à

(*a*) Macab. L. II. c. 14. v. 37. *& seq.*
(*b*) Esdr. L. I. c. 2. v. 48.
(*c*) Reg. L. III. c. 11. v. 23. *& seq.*

Damas que sur la fin de la vie de Salomon, il faut qu'il ait vécu très-long-tems; car, depuis les guerres de David contre Adarézer, arrivées au commencement du regne de David, vers l'an du monde 2960, jusqu'à la fin du regne de Salomon, qui mourut en 3029, il y a soixante-neuf ans. Razon devoit avoir vingt-cinq ou trente ans, lors de ces premieres guerres, puisqu'il étoit déjà Général des troupes d'Adarézer, & qu'il devint aussitôt après chef d'une troupe de voleurs. Ainsi, il avoit environ quatre-vingt-dix ans, lorsqu'il commença à regner. Si cela paroît incroyable, on pourra supposer que Razon regnoit à Damas peut-être sous les regnes de David & de Salomon, mais tributaire de l'un & de l'autre, & qu'il ne commença à se révolter que sur la fin du regne de Salomon.

R E

RÉANUS, *Reanus*, (a) Chevalier Romain, commandant en Arabie, éprouva la cruauté de l'empereur Héliogabale, ayant été mis à mort par ordre de ce prince.

RÉATE, *Reate*, (b) ville d'Italie, au pays des Sabins, dans le voisinage d'Interocréa, selon Strabon. Denys d'Halicarnasse met Réate au nombre des premieres villes des Aborigenes. Zénodote de Trœzene dit que les Ombriens habiterent d'abord le pays de Réate, dont ils étoient originaires; mais qu'ils en furent ensuite chassés par les Pélasges. Silius Italicus nous apprend que cette ville étoit dédiée à la déesse Cybele.

Réate étoit une Préfecture, comme nous le voyons dans la troisieme Catilinaire de Cicéron; & Suétone nous fait entendre que c'étoit un municipe, car il donne au grand-pere de Vespasien le titre de *municeps Reatinus*. Tite-Live fait mention de divers prodiges arrivés à Réate. Il dit entre autres choses, qu'on publioit y avoir vu voler une grosse pierre, & qu'une mule, contre la stérilité ordinaire dans ces sortes d'animaux, y avoit produit un mulet. Cette ville retient quelque chose de son ancien nom; car, on la nomme aujourd'hui Rieti, dans l'État ecclésiastique, au duché de Spolette.

Il y avoit près de Réate une maison de campagne, qui étoit le séjour ordinaire de l'empereur Vespasien pendant les chaleurs de l'été. Ce prince y mourut, ainsi que Tite, son fils aîné & son successeur.

REATINUS AGER, le territoire de Réate. *Voyez* Réate.

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 212.

(b) Strab. pag. 228. Dionys. Halicarn. L. I. c. 2. L. II. c. 11. Sili. Italic. L. VIII. v. 417. Cicer. in L. Catil. Orat. 3. c. 5. Plin. Tom. I. pag. 116, 121, 169, 170. Tit. Liv. L. XXV. c. 7. L. XXVI. c. 11. L. XXVIII. c. 45. Sueton. in Vespas. c. 1. Sallust. in L. Catilin. c. 22. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 364, 529.

REBÉ, *Rebe*, Ῥοϐὸκ, (*a*) un des Princes Madianites qui furent tués dans la guerre que Moïſe leur fit faire par Phinéès, fils du grand Prêtre Éléazar, en punition du crime où ils avoient engagé les Iſraëlites, lorſqu'ils envoyerent leurs femmes dans leur camp, pour les inviter aux fêtes de Phégor.

REBECCA, *Rebecca*, Ῥεϐέκκα, (*b*) fille de Bathuel, épouſa Iſaac, fils d'Abraham. Ce fut Éliézer, intendant de la maiſon de ce dernier, qui alla la chercher à Haran, ville de Méſopotamie, & l'amena à Iſaac, qui demeuroit alors à Berſabée, dans la terre de Chanaan. *Voyez* Éliézer.

Rebecca demeura vingt ans avec Iſaac, ſans avoir d'enfans. Enfin, Iſaac, par ſes prieres, lui obtint la vertu de concevoir, & elle devint enceinte. Les deux enfans dont elle étoit groſſe, s'entrechoquant dans ſon ſein, cela lui donna de l'inquiétude, & elle alla conſulter le Seigneur, qui lui répondit: Deux nations ſont dans votre ſein; l'une des deux ſurmontera l'autre, & l'aîné ſera aſſujetti au plus jeune. On n'eſt pas d'accord ſur la perſonne que Rebecca alla conſulter. Les uns veulent qu'elle ſoit allée trouver Sem, fils de Noé; d'autres, Melchiſédech; d'autres, Héber; d'autres, Abraham, & d'autres enfin croient qu'elle alla faire quelques ſacrifices ſur le mont Moria, ou ſur l'autel qu'Abraham avoit érigé dans le bois de Berſabée, & que pendant ſon ſommeil, Dieu lui révéla ce que nous venons de voir.

Le tems des couches de Rebecca étant venu, elle ſe trouva mere de deux jumeaux. Celui qui ſortit le premier, étoit roux & velu comme une peau d'ours, & on lui donna le nom d'Éſaü, l'autre ſortit auſſitôt, tenant de ſa main le pied de ſon frere; & on l'appella Jacob, ou Supplantateur. Quand ils furent grands, Éſaü s'adonna à la chaſſe & au labourage; & Jacob étoit un homme droit & ſimple, qui demeuroit dans la tente de ſon pere. Iſaac avoit plus d'inclination pour Éſaü, & Rebecca aimoit davantage Jacob. Elle trouva même le moyen de lui faire obtenir la bénédiction d'Iſaac, à l'excluſion d'Éſaü, contre la premiere intention d'Iſaac, qui, ſe croyant près de ſa fin, vouloit donner ſa derniere bénédiction à Éſaü ſon aîné.

Une grande famine ayant obligé Iſaac d'aller dans la ville de Gérare, au pays des Philiſtins, où regnoit Abimélech, comme les habitans du lieu lui demandoient qui étoit Rebecca, il répondit qu'elle étoit ſa ſœur, parce qu'il craignoit qu'ils ne le fiſſent mourir, & ne lui enlevaſſent ſa femme. Abimélech, qui avoit autrefois enlevé Sara,

(*a*) Numer. c. 31. v. 8.

(*b*) Geneſ. c. 24. v. 2. & *ſeq.* c. 25. v. 20. & *ſeq.* c. 26. v. 1. & *ſeq.* c. 27. v. 1. & *ſeq.* Joſeph. de Antiq. Judaïc. L. I. p. 24. & *ſeq.*

femme d'Abraham, & à qui le Seigneur avoit fait de grandes menaces par rapport à elle, se défia de la vérité de ce qu'Isaac disoit, que Rebecca étoit sa sœur. Il observa de si près, qu'il l'apperçut un jour qui se jouoit avec elle d'une maniere qui convenoit plutôt à un mari qu'à un frere. Abimélech le fit donc appeller, & lui dit : « Il est visible » qu'elle est votre épouse, pour» quoi nous en avez-vous ainsi » imposé ? Quelqu'un auroit pu » abuser de votre femme, & » vous auriez attiré sur nous un » grand châtiment de Dieu. » Ensuite, il fit publier cette ordonnance dans Gérare : *Si quelqu'un touche à la femme de cet homme, il sera puni de mort.*

Jacob ayant, par le conseil de Rebecca sa mere, surpris la bénédiction d'Isaac, au préjudice d'Ésaü, celui-ci se mit étrangement en colere contre lui, & menaça de le faire mourir lorsqu'Isaac auroit les yeux fermés. Rebecca, l'ayant appris, conseilla à Jacob d'aller en Mésopotamie, vers son oncle Laban, & d'y épouser une de ses filles ; que quand la colere d'Ésaü seroit passée, elle le feroit avertir, afin qu'il pût revenir. Elle disposa Jacob à consentir à ce voyage, en lui disant ; « La vie » m'est ennuyeuse, à cause des » filles de Heth, qu'Ésaü a » épousées. Si Jacob prend pour » femme une fille de ce pays-ci, » je ne puis me résoudre à vi» vre davantage. »

Depuis ce tems, l'Écriture ne nous dit plus rien de Rebecca. On ne sçait pas l'année de sa mort ; mais, il est sûr qu'elle mourut avant Isaac, puisqu'il est dit qu'Isaac fut mis dans le tombeau avec Rebecca sa femme, & que ce tombeau est le même que celui où Abraham & Sara étoient déjà enterrés, & où dans la suite on mit encore Jacob & Lia.

RÉBELLION. *Voyez* Perduellio.

RÉBELLUS [C.], *C. Rebellus*, (*a*) Proconsul, servit en Afrique sous Jules César. Ce dernier le chargea un jour de continuer le siege de Thase avec trois légions.

RÉBILUS [C. CANINIUS], *C. Caninius Rebilus*, (*b*) fut créé Préteur, l'an de Rome 581, & 171 avant Jesus-Christ, & obtint la Sicile pour département.

RÉBILUS [M. CANINIUS], *M. Caninius Rebilus*, (*c*) un des Ambassadeurs qu'on fit partir de Rome pour remener des ôtages Thraces dans leur pays, l'an 167 avant Jesus-Christ.

RÉBILUS [C. CANINIUS], *C. Caninius Rebilus*, (*d*) un des Lieutenans de Jules César, servit avec distinction dans les Gaules. Dans la suite, un des Consuls étant venu à mourir subitement le dernier de Décembre,

(*a*) Hirt. Pans. de Bell. Afric. p. 816.
(*b*) Tit. Liv. L. XLII. c. 28, 31.
(*c*) Tit. Liv. L. XLV. c. 42.
(*d*) Tacit. Hist. L. III. c. 37. Plut. T. I. p. 735. Cæs. de Bell. Gall. L. VII. p. 361. L. VIII. p. 391. *& seq.* de Bell. Civil. L. I. p. 465. Roll. Hist. Rom. T. VIII. p. 19, 20.

l'an 45 avant Jesus-Christ, C. Caninius Rébilus lui ayant été substitué par Jules César, entra en charge à la septieme heure du jour pour en sortir le soir.

Cicéron s'égaya par divers traits de plaisanterie sur ce Consulat singulier. Il disoit que personne n'avoit dîné pendant que C. Caninius Rébilus étoit Consul. Il louoit sa vigilance sur ce qu'il n'avoit pas pris un instant de sommeil pendant tout son Consulat. Il l'appelloit un Consul inintelligible, comme ne pouvant point être apperçu par les sens. Lorsqu'on alloit lui faire compliment sur sa nomination : « Hâ» tons-nous, dit-il, de peur » qu'avant notre arrivée il ne » soit sorti de charge. » Enfin, il observoit que l'on demanderoit un jour sous quels Consuls C. Caninius Rébilus avoit été Consul. Ce dernier mot étoit bon alors. Mais, ce qui paroissoit si extraordinaire à Cicéron, passa dans la suite en usage. Sous Auguste & sous ses successeurs, il n'y eut plus de Consuls créés pour un an. On ne les nommoit que pour quelques mois, & c'étoient ceux du premier Janvier par les noms desquels on désignoit l'année.

RÉBILUS [CANINIUS], (*a*) *Caninius Rebilus*, personnage consulaire, que sa grande connoissance des loix & ses richesses plaçoient parmi les premiers du Sénat. Devenu vieux & infirme, il se délivra, en se faisant ouvrir les veines, d'une vie ennuyeuse, & des souffrances qui étoient le juste salaire des débauches de sa jeunesse. Il paroît que c'est le même Caninius Rébilus dont Julius Grécinus refusa les présens à cause de ses mauvaises moeurs.

RÉBLA, *ou* RÉBLATHA, *Rebla*, *Reblatha*, (*b*) ville de Syrie, dans le pays d'Émath, selon l'Écriture. On n'en sçait pas la situation. Saint Jérôme l'a prise pour Antioche de Syrie, ou pour le pays des environs d'Émath, qui étoit encore de son tems le premier gîte de ceux qui alloient de Syrie en Mésopotamie. Nous ne sçavons pas le nom ancien de la ville d'Antioche; mais, nous sçavons que celui qu'elle porta depuis le regne des Séleucides, & qu'elle porte encore aujourd'hui, est nouveau. Saint Jérôme avoit apparemment sur cela quelque connoissance particuliere, puisqu'il assure si positivement, & en tant d'endroits, que l'ancienne Rébla étoit Antioche.

Cependant, cela souffre beaucoup de difficultés. Antioche étoit assez éloignée d'Émath; elle n'étoit pas sur le chemin de la Judée en Mésopotamie. Moïse, en décrivant les limites orientales de la Terre promise, dit qu'elles s'étendoient depuis le village d'Énam jusqu'à Séphama, & de Séphama à Rébla, vis-à-vis la

(*a*) Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 14, 272.

(*b*) Numer. c. 34. v. 10. & *seq.* Reg. L. IV. c. 23. v. 33. c. 25. v. 6, 20, 21.

fontaine de Daphnis ; que de-là elles s'étendoient vers l'orient jusqu'à la mer de Cénéreth ; qu'elles passoient jusqu'au Jourdain ; & qu'enfin elles se terminoient à la mer Salée. Le nom de Daphnis ne se lit pas dans l'Hébreu. Mais, les Paraphrases Chaldéens & saint Jérôme expliquent la fontaine de Rébla de celle de Daphnis près d'Antioche.

Le séjour de Rébla étoit des plus agréables de la Syrie ; de-là vient que les Rois de Babylone y faisoit volontiers leur demeure. Pharaon Néchao, roi d'Égypte, s'y arrêta, au retour de son expédition de Carchemise ; & y ayant fait venir Joachaz, roi de Juda, il le dépouilla de la royauté, & mit en sa place Joachim. Nabuchodonosor, roi de Babylone, demeura à Rébla, pendant que Nabuzardan, général de son armée, assiégeoit Jérusalem ; & après la reddition de cette place, on amena le roi Sédécias & les autres prisonniers à Rébla, où Nabuchodonosor fit crever les yeux à Sédécias, & fit tuer, en sa présence, les fils de ce malheureux Prince, & ses autres principaux Officiers.

REBMAG, *Rebmag*, (*a*) un des principaux Officiers de l'armée de Nabuchodonosor, roi de Babylone, eut part à la prise de Jérusalem.

On croit que le nom de Rebmag veut dire chef des Mages.

RÉCARANUS, *Recaranus*, fut, dit-on, un surnom d'Hercule.

RÉCEM, *Recem*, (*b*) ville de la Palestine, dans la tribu de Benjamin.

RÉCEM, *Recem*, Ῥοκὲν, un des Rois de Madian, que tuerent les Israëlites, commandés par Phinéès, fils du grand Prêtre Éléazar. *Voyez* Rebé.

RÉCEM, *Recem*, Ῥεκὲμ, (*c*) fils d'Hébron, fut pere de Sammaï.

RECEN, *Recen*, Ῥοκὸμ, (*d*) fils de Sarès, un des descendans de Galaad, fils de Machir, fils de Manassé.

RECENTORICUS AGER, (*e*) territoire situé dans l'isle de Sicile. Nous ne connoissons ce territoire que d'après Cicéron, qui en parle dans sa premiere oraison contre P. Servilius Rullus.

RÉCHA, *Recha*, Ῥηχὰβ, (*f*) ville dont il est parlé au premier livre des Paralipomenes. Elle fut peuplée par les descendans de Caleb.

RÉCHAB, *Rechab*, Ῥηχὰβ, (*g*) fils de Remmon & frere de Baana. *Voyez* Baana.

RÉCHAB, *Rechab*, Ῥηχὰβ, (*h*) fils de Jonadab, instituteur des Réchabites. On ne sçait en quel tems vivoit Réchab, ni quelle est son origine. Quelques-uns

(*a*) Jerem. c. 39. v. 3, 13.
(*b*) Josu. c. 18. v. 27.
(*c*) Paral. L. I. c. 2. v. 43, 44.
(*d*) Paral. L. I. c. 7. v. 16.
(*e*) Cicer. in Rull. c. 6.

(*f*) Paral. L. I. c. 4. v. 12.
(*g*) Reg. L. II. c. 4. v. 2. & *seq.*
(*h*) Josu. c. 9. v. 27. Paral. L. I. c. 2. v. 55. c. 9. v. 2. Esdr. L. I. c. 2. v. 43, 58, 70. Jerem. c. 35. v. 1. & *seq.*

uns le font sortir de la tribu de Juda. D'autres croient qu'il étoit Prêtre, ou au moins Lévite, parce qu'il est dit dans Jérémie, que l'on verra toujours des descendans de Jonadab attachés au service du Seigneur. Quelques Rabbins prétendent que les Réchabites ayant épousé des filles des Prêtres ou des Lévites, les enfans qui en étoient sortis, furent employés au service du Temple. D'autres croient qu'à la vérité ils servoient au Temple, mais simplement en qualité de Ministres, de même que les Gabaonites & les Nathinéens, qui étoient comme les serviteurs des Prêtres & des Lévites. On lit dans les Paralipomenes, que les Réchabites étoient Cinéens d'origine, & qu'ils étoient chantres dans la maison de Dieu. *Canentes atque resonantes, atque in tabernaculis commorantes; hi sunt Cinæi, qui venerunt de calore patris domûs Rechab.* L'Hébreu porte: « Les portiers & les obéissans, qui logent sous des tentes; ce sont eux, qu'on nomme Cinéens, qui sont descendus de Chamath, chef de la maison de Réchab. »

Les Cinéens ne sont pas de la race de Jacob, mais de celle de Madian, fils de Chus. Ils descendoient de Habab ou de Jéthro, pere de Séphora, & beau-pere de Moïse. Ils entrerent avec les Hébreux dans la terre promise, & demeurerent dans le lot de la tribu de Juda, aux environs de la mer morte. Ils ne furent distingués des Israëlites, que par leur vie champêtre, & par le mépris qu'ils faisoient des villes & des maisons. Quelques-uns ont cru que Hobab ou Jéthro étoit lui-même le premier instituteur des Réchabites; que Réchab étoit un de ses noms; que Jonadab, connu du tems de Jéhu, étoit un de ses descendans; que Héber le Cinéen étoit de l'institut des Réchabites. Serrarius distingue les anciens Réchabites descendus de Jétrho, des nouveaux institués par Jonadab, fils de Réchab qui vivoit sous Jéhu, roi d'Israël.

L'Écriture nous apprend que Jonadab, fils de Réchab, ordonna à ses descendans de ne boire jamais de vin, de ne point bâtir de maisons, de ne semer aucun grain, de ne point planter de vignes, de ne posséder aucun fonds, & de demeurer sous des tentes toute leur vie. Telle fut la regle des Réchabites & des enfans de Réchab. Elle n'obligeoit point les autres Cinéens, ni les autres descendans de Jethro. Cette observance subsista pendant plus de trois cens ans. La derniere année du regne de Joakim, roi de Juda, Nabuchodonosor étant venu assiéger Jérusalem, les Réchabites furent obligés de quitter la campagne, & de se retirer dans la ville, sans cependant abandonner leur coutume de loger sous des tentes. Jérémie, durant le siege, reçut ordre du Seigneur d'aller chercher les disciples de Réchab, de les faire entrer dans le temple, & de leur présenter du

vin à boire. Jérémie exécuta les ordres du Seigneur; mais, les Réchabites répondirent : « Nous ne boirons point de vin, » parce que Jonadab, fils de » Réchab notre pere, nous a » défendu d'en boire ; & nous » lui avons obéi jusqu'aujour- » d'hui, nous, nos femmes, nos » fils & nos filles. Et lorsque » Nabuchodonosor est venu dans » ce pays, nous avons dit : en- » trons dans Jérusalem devant » l'armée des Chaldéens & des » Syriens ; & nous avons de- » meuré à Jerusalem. Alors, le » Seigneur dit à Jérémie : Dites » au peuple de Juda & aux ha- » bitans de Jérusalem : Les pa- » roles de Jonadab, fils de Ré- » chab, ont eu assez de force » sur l'esprit de ses enfans, » pour les obliger à ne point » boire de vin jusqu'à cette » heure. Mais, pour vous, vous » n'avez point voulu m'écouter » jusqu'aujourd'hui... » Ensuite, adressant la parole aux Réchabites, il leur dit : « Parce » que vous avez obéi aux pa- » roles de Jonadab votre pere, » & que vous avez observé ses » ordonnances, la race de Jo- » nadab ne cessera point de pro- » duire des hommes, qui ser- » viront toujours en ma pré- » sence. »

Les Réchabites furent apparemment menés captifs après la prise de Jérusalem par les Chaldéens, puisqu'on lit, dans le titre du Pseaume LXX, qu'il fut chanté par les fils de Jonadab, & par les premiers captifs, qui sont Ézéchiel & Mardochée, emmenés au-delà de l'Euphrate par les Chaldéens, après la prise de Jérusalem sous le roi Joakim. Ils revinrent de captivité, & s'établirent dans la ville de Jabès, au-delà du Jourdain, comme il paroît par les Paralipomenes. « La race des Scribes qui » demeuroient à Jabès, nom- » més portiers, obéissans & de- » meurant sous des tentes, sont » les Cinéens, descendus de » Chamath, pere de la maison » de Réchab. »

RÉCHABITES, *Rechabitæ*, les descendans de Réchab. *Voyez* Réchab.

RECHERCHES PERPÉTUELLES, *Quæstiones Perpetuæ*. C'étoient des perquisitions que le Sénat ordonnoit de faire suivant les conjonctures pour les crimes capitaux & d'État ; ces perquisitions & le jugement, qui s'ensuivoit, étoient commis par le peuple à des Magistrats particuliers, à des Préteurs. *Voyez* Préteurs.

RECINUM, *ou* RECINUS. C'étoit, selon quelques-uns, une coeffe que les Dames Romaines portoient sur leur tête, & selon d'autres, une espece de toge qu'elles portoient attachée par devant avec un clou carré, de couleur pourpre.

RECTUS [ÆMILIUS], (a) *Æmilius Rectus*, Αἰμυλίος Ρήκτος, Préfet d'Égypte, sous l'empire

(a) Dio. Cass. pag. 608. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 328.

de Tibere. Ce Préfet ayant envoyé au trésor impérial une somme qui passoit ce que devoit fournir sa Province, Tibere, au lieu de lui en sçavoir gré, lui écrivit : *Qu'il falloit tondre les brebis, mais non pas les écorcher.*

RÉCUPÉRATEURS, *Recuperatores*, (a) nom que l'on donnoit Rome à des Commissaires qui connoissoient des causes dans lesquelles il s'agissoit du recouvrement & de la restitution des deniers & effets des particuliers. Quand la formule de l'action étoit réglée, le demandeur prioit le Préteur de lui donner un tribunal; alors, le Préteur nommoit les juges dont nous venons de parler ; mais, il ne les nommoit que dans les contestations de fait comme en matiere d'injure, &c.

REDARATOR, *Redarator*, nom du Dieu, qui, chez les Romains, présidoit à la seconde façon de labour, que l'on donnoit aux terres.

RÉDEMPTEURS, *Redemptores*, (b) fermiers de la République Romaine. On nommoit ainsi les entrepreneurs pour la construction ou la réparation des ouvrages publics ; c'étoit avec eux que les Censeurs concluoient tous les traités qui concernoient cette partie de la police générale.

Nous ne sçaurions mieux expliquer le mot *Redemptor*, que par les paroles de Festus, qui a écrit : *Redemptores propriè atque antiquâ consuetudine dicebantur qui, cùm quid publicè faciendum aut præbendum conduxerant, effecerantque, tum demum pecunias accipiebant; nam antiquitùs emere pro accipere ponebatur. At ii nunc dicuntur Redemptores, qui quid conduxerunt præbendum utendumque.* « On appelloit proprement, » & par une ancienne coutume, » *Redemptores* ceux qui avoient » fait marché de faire, ou de » fournir quelque chose à la Ré» publique, & qui, après l'avoir » fait, recevoient l'argent qui » leur avoit été promis ; car an» ciennement, le mot qui signi» fie acheter, signifioit pren» dre ; mais aujourd'hui l'on » appelle *Redemptores* ceux qui » ont loué quelque chose pour le » relouer & pour s'en servir. » Horace emploie toujours ce mot dans le premier sens.

REDICULUS, *Rediculus*, (c) nom d'un Dieu, en l'honneur duquel les Romains bâtirent un temple près de Rome, sur le chemin de la porte appellée Capene, après qu'Annibal approchant de cette porte pour entrer dans Rome, dont il avoit juré la perte, eut été obligé de retourner promptement sur ses pas avec son armée, par la terreur soudaine que lui causerent certains spectres horribles qu'il vit en l'air, voltigeant pour la défense de la ville. Au même en-

(a) Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 124.

(b) Horat. L. III. Ode. 1. v. 35. Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 94.

(c) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 110. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 339.

droit jusqu'où Annibal s'étoit approché, & d'où il étoit parti pour s'en retourner, abandonnant son entreprise, les Romains bâtirent le temple qu'ils consacrerent au dieu Rediculus, *deo Rediculo*, en mémoire de ce retour forcé de leur ennemi capital; car, en Latin, *redire* signifie s'en retourner. Ainsi, *deus Rediculus*, c'est comme s'ils avoient dit: *le Dieu qui oblige à s'en retourner*.

Quelques-uns lui donnent le nom de Ridiculus, & prétendent qu'il fut ainsi appellé, à cause des ris que firent les Romains, quand ils virent qu'Annibal se retiroit; mais, cette origine est abusive, & il faut s'en tenir à celle de Festus.

RÉDUPLICATION, figure de Rhétorique, par laquelle un membre de phrase commence par le même mot qui termine le membre précédent; comme, *vivit, & vivit non ad deponendam, sed ad confirmandam audaciam*. La Réduplication est encore censée avoir lieu, quand le même terme est répété avec énergie, quoique les deux mêmes mots ne soient pas immédiatement près l'un de l'autre, comme dans ce beau distique qui sert d'inscription à l'arsenal de Paris:

Ætna hæc Henrico vulcania tela ministrat,
Tela giganteos debellatura furores.

REDUX, *Redux*, (a) surnom de Mercure, qui veut dire celui qui ramene. Il signifie aussi celui qui revient. Mais, sur les monumens, il doit être pris dans le premier sens; & c'est en ce sens qu'on trouve *Mercurius Redux*, dans quelques inscriptions de Gruter.

RÉÉMA, *Reema*, Ῥεγμά, (b) nom de lieu ou de pays dans Ézéchiel. Ce Prophete parle des marchands de Rééma. On croit que ce pays étoit dans l'Arabie heureuse, & qu'il fut peuplé par les descendans de Regma, un des fils de Chus.

REFRAGARI. (c) Lorsque les auspices à Rome étoient sinistres, cela s'appelloit *Refragari*.

REFUGE [Villes de]. (d) Le Seigneur, voulant pourvoir à la sûreté de ceux qui, par hazard, & sans le vouloir, avoient tué un homme, de quelque maniere que ce fût, ordonna à Moïse d'établir six villes de Refuge ou d'asyle, afin que celui qui, contre sa volonté, auroit répandu le sang d'un homme, pût s'y retirer, & eût le tems de se justifier & de se défendre devant les juges, sans que le parent du mort pût l'y poursuivre, & l'y tuer.

De ces villes il y en avoit trois en-deçà & trois au-delà du Jourdain. Celles d'en-deçà le Jourdain étoient Cédès de Nephthali, Hébron & Sichem. Celles

(a) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 117.

(b) Genes. c. 10. v. 7. Ezéch. c. 27. v. 22.

(c) Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 199.

(d) Numer. c. 35. v. 11. & *seq.*

d'au-delà le Jourdain étoient Bosor, Gaulon & Ramoth de Galaad. Elles servoient non-seulement aux Hébreux, mais aussi aux étrangers qui se trouvoient dans leur pays. Les Rabbins resstreignent ce nom d'étrangers aux seuls Prosélites. Mais, nous ne sçavons si en cela ils ne s'éloignent pas de l'esprit de la Loi. Le Seigneur veut de plus que quand les Hébreux se seront fort multipliés, & auront étendu au loin les limites de leur pays, ils ajoutent trois villes de Refuge à celles que nous venons de marquer. Et comme nous ne voyons pas que cela ait jamais eu son exécution, les Rabbins disent que le Messie accomplira ce que Dieu avoit ordonné à cet égard.

REFUGE [Droit de], *Perfugium inviolabile*, ou *jus Perfugii*, droit de sûreté pour les coupables & les malheureux, accordé en leur faveur par les Grecs & les Romains, à des villes, à des temples, à des autels & autres lieux consacrés à quelque divinité.

Il faut donc sçavoir que tout lieu consacré, étoit par sa consécration saint & inviolable; mais, les lieux sacrés, les temples mêmes, ne jouissoient pas tous du droit de refuge; ce privilege leur étoit accordé par la piété & la libéralité des Princes, ou par décret d'un peuple, d'une nation.

Le Sénat de Rome, en confirmant les actes de Jules-César, qui avoit accordé le droit d'asyle au temple de Vénus de la ville d'Aphrodisie en Carie, ordonna que ce droit seroit semblable à celui du temple de Diane Éphésienne, à Éphese. Le Sénat, en confirmation de l'édit d'Auguste, reconnut aussi les refuges sacrés, *ἱερὰ ἄσυλα*, des temples de la ville de Stratonicée en Carie.

Les droits de Refuge avoient plus ou moins d'extension, suivant que l'exigeoient ou le bien de la Religion, ou les intérêts politiques; & quelquefois on les restraignoit, ou même on les supprimoit entierement, lorsque les abus étoient nuisibles à la société. Plusieurs temples de la Grece & de l'Orient jouissoient du droit d'asyle. *Voyez* Asyle.

RÉFUTATION, *Refutatio*, terme de Belles Lettres. C'est la partie d'une piece d'éloquence qui répond aux objections de la partie adverse, & qui détruit les preuves qu'elle a alléguées.

RÉGALIS, *Regalis*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

RÉGENT, terme qui se dit d'un Professeur public des arts ou sciences, qui tient une classe dans un College. Mais, il ne se dit guere que des basses classes.

REGIFUGE, *Regifugium*, (*a*) fête que l'on célébroit à Rome le 6 avant les calendes de Mars, ou le 24 de Février.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 234, 235. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 546.

Les anciens ne conviennent pas de l'origine de cette fête. Les uns rapportent que c'eſt en mémoire de l'évaſion de Tarquin le ſuperbe, lorſque la ville recouvra ſa liberté. Les autres prétendent qu'elle fut inſtituée, parce que le Roi des choſes ſacrées s'enfuyoit après qu'il avoit ſacrifié. Le premier ſentiment, fondé ſur l'autorité d'Ovide, de Feſtus, & d'Auſone, paroît bien plus vraiſemblable que le ſecond qui eſt de Plutarque ; à moins qu'on ne diſe pour les concilier, que le Roi des choſes ſacrées fuyoit ce jour-là, pour rappeller la mémoire de cette fuite du dernier des Rois de Rome.

Quelques-uns ont cru que Tarquin fut chaſſé de Rome ſur la fin du mois de Mai, & dans l'été, parce qu'il eſt fait mention dans l'hiſtoire, que les bleds étoient déjà mûrs. Mais, on répond qu'entre le décret contre Tarquin & le tems de la moiſſon, il ſe paſſa quelques mois ; en ſecond lieu, que la diſpoſition des mois n'étoit pas en ce tems-là ſemblable à celle que nous voyons dans l'année Julienne, & qu'il ſe pouvoit faire que le mois de Février ſe trouvât pour lors au tems où eſt à préſent notre mois de Mai ou de Juin. Lorſque Denys d'Halicarnaſſe aſſure que les Conſuls entrerent dans l'adminiſtration de leurs charges, quatre mois avant la fin de l'année, il a eu égard à l'année Grecque & Olympiadique, qui commençoit au ſolſtice d'été, à laquelle il a ajuſté la premiere année de la fondation de Rome.

REGILLA INDUCULA, (*a*) nom d'une eſpece de tunique blanche, qui ſervoit aux filles la veille de leurs noces.

RÉGILLE, *Regilla*, (*b*) femme d'Hérode Atticus, homme de lettres qui joua un grand rôle dans le ſecond ſiecle de l'Ere chrétienne, étoit de la plus grande naiſſance. Il eſt dit dans une inſcription faite en ſon honneur, qu'elle deſcendoit des riches Ænéades ; que c'étoit le ſang d'Anchiſe & de Vénus. Elle avoit un frere, appellé Annius Bradua, qui avoit été Conſul l'an de Jeſus-Chriſt 160. Il y en a eu un autre du nom de Bradua, qui fut Conſul l'an de Jeſus-Chriſt 185 avec Maternus, & qui eſt nommé M. Atilius Métilius Bradua. Saumaiſe eſt perſuadé que c'eſt ce dernier qui étoit frere de Régille ; mais, cette opinion ne ſe concilie pas aiſément avec l'ordre des tems. Sur cette ſuppoſition, Saumaiſe ne craint pas d'aſſurer que Régille deſcendoit de Régulus ce célebre Conſul, qui ſe dévoua pour la Patrie. Il ſe fonde ſur ce qu'il s'appelloit Atilius, ainſi que Bradua, frere de Régille ; & il croit qu'on aura fait *Regilla* de *Regulus*, de même que de *Druſus Druſilla*, d'*Oreſtes Oreſ-*

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Monf. T. III. p. 38.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. XXX. p. 20. & *ſuiv.*

tilla. Quoi qu'il en ſoit de cette conjecture, il eſt conſtant que Régille étoit de la plus illuſtre extraction. Elle mourut à la fleur de ſon âge. *Voyez* Hérode Atticus.

REGILLES, *Regillæ*. *Voyez* Régillum.

RÉGILLIEN, *Regillianus*, (*a*) Empereur de peu de tems. Il étoit Dace d'origine, iſſu, dit-on, de la famille de Décébale, ce roi des Daces ſi fameux ſous Domitien & ſous Trajan. Son habileté dans la guerre lui mérita l'important emploi de commandant de la frontiere d'Illyrie; & dans cette charge il remporta une grande victoire ſur les Barbares près de la ville de Scupi, dans la Mœſie.

L'horrible cruauté de Gallien cauſa une révolte dans l'armée de Régillien. Les troupes & les peuples de Mœſie, couverts du ſang de leurs camarades & de leurs proches, & craignant pour eux-mêmes un pareil traitement, ſe donnerent un défenſeur en élevant Régillien à la dignité impériale. Trébellius prétend qu'il fut redevable de l'Empire à une alluſion badine, que firent quelques ſoldats à l'étymologie de ſon nom, dérivé de celui de Roi. Mais, ſi ce petit conte a quelque choſe de vrai, il ne réuſſit ſans doute qu'à la faveur des circonſtances que nous avons expoſées. Régillien ne jouit pas long-tems du titre d'Empereur. Une ſédition, qui s'éleva dans ſon armée, & qui commença par les troupes auxiliaires des Barbares, le fit périr. Et il n'étoit déjà plus, lorſque Macrien arriva en Illyrie.

REGILLUM, *Regillum*, (*b*) ville d'Italie au pays des Sabins, ſelon Tite-Live. Suétone la nomme Régilles. Atta Clauſus, qui prit dans la ſuite le nom d'Appius Claudius, étoit de cette ville. S'étant déclaré pour la paix avec les Romains, & n'étant pas en état de réſiſter à ceux qui vouloient la guerre, il paſſa de Régillum à Rome, avec une grande multitude de cliens. On leur donna à tous le droit de bourgeoiſie, & des terres ſituées au-delà de l'Anio. Il en vint dans la ſuite, pluſieurs autres du même pays, qui ſe joignirent à eux; & tous enſemble compoſerent ce qu'on appella depuis la tribu Claudia.

REGILLUS LACUS, le lac de Régillum, lac d'Italie. (*c*) Pline le met dans le Latium; & Tite-Live, dans le territoire de Tuſculum. Ce lac eſt devenu fameux par la victoire que remporta ſur ſes bords le dictateur A. Poſtumius contre les Tarquins, l'an de Rome 255, & 497 avant Jeſus-Chriſt. On l'appelle aujourd'hui *Lago de ſancta Praſſeda*, ou ſainte Praxede.

RÉGILLUS [M. ÉMILIUS],

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. pag. 453.

(*b*) Tit. Liv. L. II. c. 16. Sueton. in Tiber. c. 1, 2. Cicer. de Natur. Deor. L. III. c. 11.

(*c*) Plin. Tom. II. pag. 608. Tit. Liv. L. II, c, 19, 20. L, VI. c. 2.

M. Æmilius Regillus, (*a*) fut mis sur les rangs pour être nommé Consul, l'an de Rome 538, & 214 avant Jesus-Christ. Mais, on s'y opposa, parce qu'étant prêtre de Romulus, il ne pourroit ni s'éloigner de Rome, ni y être retenu sans préjudicier aux affaires de la Religion, ou à celles de la guerre. M. Émilius Régillus mourut trois ans après, & il étoit alors prêtre de Mars, à moins que l'on n'aime mieux dire que c'étoient deux personnes différentes.

RÉGILLUS [L. ÉMILIUS], *L. Æmilius Regillus* (*b*) fut nommé Préteur, l'an de Rome 562, & 190 avant Jesus-Christ. Le commandement de la flotte lui étant échu, il reçut des mains de M. Junius, Préteur de l'année précédente, vingt vaisseaux de guerre avec tous leurs équipages, auxquels il eut ordre de joindre mille matelots, & deux mille hommes de pied qu'il leveroit lui-même, & avec ces forces, de passer en Asie, où C. Livius lui remettroit le commandement de la flotte.

En arrivant au Pirée, L. Émilius Régillus y trouva Epicrate, officier Rhodien, qu'il voulut mener avec lui en Asie avec les quatre vaisseaux qu'avoit cet Officier. Il traversa la mer Égée pour aller à Chio, où il fut accompagné des vaisseaux couverts des Athéniens. Timasicrate Rhodien y vint aussi de Samos, à la faveur de la nuit, avec deux Quadriremes, & dit à L. Émilius Régillus, quand il lui eut été présenté, qu'on lui envoyoit ce secours contre les vaisseaux d'Antiochus, qui, sortant des ports de l'Hellespont & d'Abyde, infestoient ces mers, & donnoient la chasse aux barques qui apportoient des provisions d'Italie. Lorsque L. Émilius Régillus passoit de Chio à Samos, il rencontra deux Quadriremes de Rhodes, envoyées par C. Lévius, & le roi Eumene avec deux Quinqueremes, qui venoient au devant de lui. Quand il fut arrivé à Samos, il prit le commandement de la flotte des mains de C. Livius, & ayant fait un sacrifice selon la coutume, il assembla son conseil, où les sentimens furent partagés. C. Livius étoit d'avis d'aller à Éphese; Épicrate au contraire conseilloit d'abandonner cette p[...]e pour le présent, & d'envoyer une partie des vaisseaux dans la Lycie pour attirer dans son parti Patare, capitale de cette contrée; que cette acquisition lui procureroit un double avantage; que les Rhodiens, n'ayant rien à craindre de la part de leurs voisins, pourroient donner toute leur attention à la guerre d'Antiochus, & empêcher la flotte qu'Antiochus tiroit de la Lycie, de se joindre avec Polyxénidas. Voilà à quoi l'on s'en tint. Cependant, L. Émilius

(*a*) Tit. Liv. L. XXIV. c. 7, 8. L. XXIX. c. 11.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 45. L. XXXVII. c. 1. *& seq.* Roll. Hist. Rom. T. IV. p. 282. *& suiv.*

Régillus voulut se présenter avec toute sa flotte devant le port d'Éphese, ne fût-ce que pour donner de la terreur aux ennemis.

Après avoir tenté inutilement cette place, il fut obligé par la tempête de retourner à Samos. Là apprenant que C. Livius avoit abandonné l'expédition de de la Lycie pour s'en retourner en Italie, il résolut, pour effacer la honte que les Romains avoient essuyée devant Patare, d'aller attaquer cette ville avec toutes ses forces. Après avoir passé devant Milet, & rangé toute la côte des alliés, il entra dans le golphe de Bargylies, & fit une descente devant Iassus où Antiochus avoit une garnison. Les Romains commencerent par ravager toute la campagne d'alentour. Ensuite, le Préteur fit sonder l'esprit des principaux & des Magistrats, qui lui répondirent que la ville n'étoit pas en leur disposition. Alors, il fit approcher ses machines, & se mit en devoir d'y donner l'assaut. Mais, il y avoit parmi les Romains quelques exilés de cette ville, qui allerent tous de concert conjurer les Rhodiens de ne pas souffrir qu'on ruinât une ville de leur voisinage, dont les habitans, la plupart leurs parens & leurs alliés, n'avoient pas mérité qu'on les fît périr. Les Rhodiens, touchés de leurs prieres, & secondés de la médiation du roi Eumene, obtinrent du Préteur, à force de lui représenter leurs liaisons avec les habitans d'Iassus, & la contrainte où les tenoit la garnison d'Antiochus, qu'il laissât cette ville en repos. Les Romains se retirerent donc de devant ses murailles, & ne trouvant sur tout le reste de la côte d'Asie, que des amis & des alliés, ils arriverent à Loryma, port situé en face de l'isle de Rhodes. Là les Tribuns des soldats commencerent à tenir dans leurs tentes, contre la conduite de L. Émilius Régillus, des discours qui vinrent bientôt jusqu'à ses oreilles. Ils lui reprochoient de s'être éloigné d'Ephese, le principal objet de sa commission, afin que l'ennemi, demeuré libre derriere lui, pût entreprendre impunément tout ce qu'il voudroit, contre les villes alliées qui étoient dans le voisinage. Ces murmures ayant fait impression sur l'esprit de L. Émilius Régillus, il demanda aux Rhodiens si le port de Patare étoit assez grand pour contenir toute sa flotte. Ils lui répondirent qu'il ne l'étoit pas assez, ce qui fut une raison pour lui de renoncer à cette entreprise, & de ramener ses vaisseaux à Samos.

Quelque tems après, il se rendît de cette isle à Élée; & ce fut-là qu'il reçut un héraut que lui envoyoit Antiochus avec ordre de lui dire qu'il étoit venu pour lui faire des propositions de paix. L. Émilius Régillus, avant que de lui répondre, fit venir Eumene de Pergame, & tint avec lui un conseil où il admit les Rhodiens. Ceux-ci

n'étoient pas opposés à la paix. Mais, Eumene soutint que dans les conjonctures présentes, il ne traiteroit ni avec honneur, ni avec autorité. Ainsi, on répondit à Antiochus qu'on ne pouvoit écouter aucune proposition. Ce Prince, voyant qu'il n'y avoit point de paix à espérer, ravagea tout le pays autour d'Élée & de Pergame; puis y laissant son fils Séleucus, il exerça les mêmes hostilités, chemin faisant, sur les terres d'Adramytte, & passa ensuite dans les plaines de Thebes; cette ville dont Homere a tant parlé dans son Iliade, où ses soldats trouverent plus de butin qu'ils n'avoient fait dans aucune contrée d'Asie. Mais, L. Émilius Régillus & Eumene, ayant fait un grand circuit avec leurs vaisseaux, vinrent au secours de la ville.

Après quelques autres expéditions, L. Émilius Régillus ramena sa flotte à Samos. Cependant, ceux de Colophon, assiégés par les troupes d'Antiochus, envoyerent dans cette isle implorer le secours du Préteur Romain. Celui-ci s'ennuyoit déjà de rester à Samos sans rien faire; & il croyoit qu'il seroit honteux pour lui, pendant qu'Eumene aidoit au Consul à transporter ses légions en Asie, de s'amuser à secourir une ville assiégée, qu'il verroit peut-être prendre à ses yeux. Eudamus l'avoit déjà retenu à Samos, malgré l'empressement qu'il avoit eu de partir pour l'Hellespont, & tous les autres Officiers faisoient encore leurs efforts pour le détourner de ce dessein, en lui représentant de quelle importance il étoit pour lui, ou de faire lever le siege d'une ville alliée, ou d'ôter à l'ennemi la possession entiere de la mer, par la défaite d'une flotte qu'ils avoient déjà vaincue une fois; en outre que c'étoit proprement la commission dont il étoit chargé, plutôt que d'abandonner des amis dans le besoin, & de laisser à Antiochus la disposition de l'Asie, tant par mer, que par terre, pour porter au Consul un secours, dont il n'avoit pas besoin, celui d'Eumene lui étant suffisant.

Comme ils commençoient à manquer de vivres, ils partirent de Samos; & ils se préparoient à passer à Chio où étoit le grenier des Romains, parce que c'étoit là qu'abordoient toutes les barques qu'on envoyoit d'Italie chargées de provisions. Quand ils furent passés dans la partie de l'Italie opposée à la ville, & tournée vers le septentrion, vis-à-vis de Chio & d'Érythres, ils alloient faire le trajet, lorsqu'on rendit au Préteur des lettres qui lui apprirent qu'il étoit arrivé d'Italie à Chio une grande quantité de bleds, mais que la tempête avoit retenu les barques qui portoient le vin. Dans le même tems il sçut que les Teiens avoient libéralement fourni des provisions aux vaisseaux du Roi, & leur avoient promis cinq mille barriques de vin. Il quitta aussitôt sa route pour prendre celle de Téos, dans le dessein, ou de

recevoir de la bonne volonté des habitans, le vin qu'ils avoient destiné pour les Syriens, ou de les traiter en ennemis. Comme ils tournoient leurs proues du côté de la terre, ils apperçurent quinze bâtimens autour de Myonnese. L. Émilius Régillus les prit pour les vaisseaux du Roi, & s'étant mis à les poursuivre, il reconnut que c'étoient des flûtes & des brigantins de pirates, qui, ayant pillé la côte maritime de Chio, s'en retournoient chargés de butin. Dès qu'ils apperçurent la flotte du Préteur, ils prirent la fuite; & comme ils étoient infiniment plus légers que ses galeres, & qu'ils n'étoient pas loin de la terre, ils gagnerent Myonnese, avant qu'ils les pût atteindre. Mais, espérant d'enlever leurs vaisseaux dans le port même, il les suivit sans trop connoître les lieux. Myonnese étoit un promontoire, bordé du côté de la mer de rochers minés par les flots, & qui, en quelques endroits, sont plus élevés que les mâts des vaisseaux qui sont dans cette rade.

L. Émilius Régillus passa là un jour entier sans oser s'en approcher, de peur d'être exposé aux traits des pirates qui occupoient le haut de ces rochers. A l'entrée de la nuit, il abandonna une entreprise inutile, & aborda à Téos; & ayant mis ses galeres dans le port, appellé Gérefticus, derriere la ville, il envoya ses soldats piller les campagnes d'alentour.

Les Teiens, qui voyoient de leurs yeux les ravages qu'on exerçoit sur leurs terres envoyerent au Préteur des députés avec des bandelettes blanches & des branches d'olivier, pour lui représenter qu'ils n'avoient jamais rien dit, ni rien fait qui pût offenser les Romains. Mais, L. Émilius Régillus leur ayant reproché d'avoir fourni des vivres à ses ennemis, & marqué la quantité de vin qu'ils avoient promise à Polixénidas, un des Généraux d'Antiochus, ajouta que s'ils usoient envers les Romains de la même générosité, il feroit cesser le pillage de leur pays; si non qu'il les traiteroit avec la derniere rigueur. Les Magistrats des Teiens, ayant reçu une réponse si triste, assemblerent le peuple pour délibérer sur le parti qu'il leur convenoit de prendre. Par hazard, dans le même tems, Polixénidas, étant parti de Colophon avec sa flotte, apprit que les Romains avoient abandonné Samos, & qu'après avoir poursuivi des pirates, & laissé leur flotte dans le port Géresticus, ils ravageoient le territoire de Téos. Alors, il alla lui-même jetter l'ancre vis-à-vis de Myonnese.

Les Romains avoient quatre-vingts galeres, en comptant celles des Rhodiens au nombre de vingt-deux. La flotte d'Antiochus étoit composée de quatre-vingt-neuf bâtimens, dont il y en avoit trois à six rangs de rames, & deux à sept. Les Romains l'emportoient sur les Syriens par la

force de leurs vaisseaux, & par la valeur de leurs soldats; les Rhodiens, par la vîtesse de leurs galeres, l'expérience de leurs Pilotes, & la dextérité de leurs rameurs. Mais, ce qui causa le plus de frayeur aux ennemis, ce furent les feux que leur présentoient les vaisseaux des Rhodiens; invention dès-auparavant pratiquée avec succès par ceux-ci, & qui leur procura encore en cette occasion la victoire. Car, les galeres du Roi n'osant présenter leurs proues à celles des ennemis qui étoient armées de feux, se détournoient pour les éviter, & par-là recevoient dans le flanc les coups d'éperon qu'elles n'étoient pas en état de rendre; & si quelqu'une s'offroit par le côté de la proue, elle étoit remplie de ces flammes qu'elle redoutoit beaucoup plus que les armes des ennemis. Mais, la valeur des soldats contribua plus que tout le reste à la victoire des Romains. Car, le Préteur, ayant enfoncé le corps de bataille des Syriens, alla fondre par derriere, en faisant un circuit, sur ceux qui étoient attachés aux Rhodiens; & en un moment, les galeres d'Antiochus, investies & au centre & à l'aîle gauche, furent prises ou coulées à fond. Ceux qui étoient à l'aîle droite se soutenoient encore, plus effrayés du malheur de leurs compagnons, que d'aucune perte qu'ils eussent faite eux mêmes. Mais, quand ils virent que la plus grande partie de la flotte étoit enveloppée & que la galere amirale de Polyxénidas prenoit le large en laissant les autres dans le péril, ils leverent aussitôt leurs petites voiles, & s'enfuirent à Éphese où le vent les portoit. Polyxénidas perdit dans cette journée quarante-deux bâtimens, dont les Romains en prirent treize, & brûlerent ou submergerent les autres. Du côté des Romains, il y en eut deux de brisés, & quelques autres un peu maltraités. Une seule galere Rhodienne fut prise.

L. Émilius Régillus, après la défaite de l'armée navale d'Antiochus, alla ranger sa flotte victorieuse en bataille à l'entrée même du port d'Éphese, & ayant fait avouer aux habitans qu'ils avoient perdu pour toujours l'empire de la mer, il navigua vers Chio, où, avant le combat naval, il avoit eu dessein d'aller de Samos; & après y avoir radoubé ceux de ses navires qui avoient été maltraités dans la bataille, il envoya L. Émilius Scaurus dans l'Hellespont avec trente galeres, pour passer l'armée du Consul en Asie. Pour les Rhodiens, il leur donna la liberté de s'en aller dans leur isle, après avoir partagé avec eux le butin qu'on avoit fait sur les ennemis par mer & par terre.

Il mena ensuite sa flotte de Chio à Phocée, dont les habitans lui ouvrirent les portes, sur la parole qu'il leur donna, qu'on ne les traiteroit point en ennemis. Les soldats entrerent aussitôt dans la ville, enseignes déployées; & quoique le Préteur

leur eût déclaré qu'il vouloit qu'on épargnât les habitans, puisqu'ils s'étoient rendus sur sa parole, ils s'écrierent de toutes parts, que c'étoit une chose indigne, que les Phocéens, toujours infideles dans l'observation des traités, toujours cruels & furieux dans la guerre, se jouassent impunément des Romains. Ces mots furent comme un signal que le Préteur leur eût donné, auquel ils se disperserent dans la ville pour la piller. L. Émilius Régillus se mit d'abord en devoir de les retenir, en leur remontrant que c'étoient des villes prises d'assaut, & non celles qui se rendoient, qu'on avoit coutume de piller; ce qui dépendoit même des ordres ou de la permission du Général, & non du caprice & de la cupidité des soldats. Mais, comme la colere & l'avarice l'emportoient sur la discipline & l'autorité, il envoya ses hérauts par la ville ordonner de sa part à toutes les personnes libres, de venir se ranger autour de lui dans la place publique, pour éviter les injures des soldats. Ce Général leur tint parole en tout ce qu'il put; car, il leur rendit leur ville, leurs campagnes & leurs loix. Et comme l'hiver approchoit, il assigna à sa flotte les ports de Phocée, pour y séjourner pendant la rigueur de cette saison.

De retour à Rome, le Sénat lui donna audience hors de la ville dans le temple d'Apollon. Lorsqu'il eut exposé la grandeur de la flotte ennemie qu'il avoit vaincue, le nombre des vaisseaux qu'il avoit pris ou coulés à fond, les Sénateurs, d'un commun consentement, lui décernerent le triomphe naval. Il en fit la cérémonie aux calendes de Février, l'an de Rome 563, & 189 avant Jesus-Christ. On fit paroître aux yeux du peuple quarante-cinq couronnes d'or, mais une quantité d'argent très-modique pour une victoire aussi importante.

RÉGILLUS, *Regillus*, (a) fut créé Préfet du Prétoire par Commode, & peu de tems après mis à mort par ordre de ce Prince.

REGINA SACRORUM, la Reine du sacrifice, ou des choses sacrées. *Voyez* Rex sacrificulus.

REGIUM, REGIUM LEPIDI, REGIUM LEPIDUM, (b) ville d'Italie dans la Gaule Cispadane, située sur la voie Æmilia, étoit fort ancienne, & avoit été colonie Romaine. On croit qu'elle fut bâtie par un Æmilius Lépidus, qui lui donna son nom. Cicéron fait mention de cette ville en plusieurs endroits. Ses habitans sont appellés *Regienses* dans Pline. Les Goths la ruinerent, mais elle se rétablit.

C'est aujourd'hui Reggio au duché de Modene. On la trouve dans une plaine très-fertile. Sa forme est ronde, & elle a le

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 496.

(b) Plin. Tom. I. pag. 172. Cicer. ad Amic. L. XI. Epist. 9. L. XII. Epist. 5. Tacit. Hist. L. II. c. 50.

mont Apennin au midi, & une grande plaine au septentrion. Les maisons en sont bien bâties, & les rues fort belles. Son Évêque, établi dès l'an 450, est suffragant de Boulogne, & saint Prosper en a été autrefois Évêque. L'église cathédrale mérite l'attention des curieux par la quantité de ses beaux tableaux.

REGMA, *Regma*, Ῥεγμά, (*a*) le quatrieme des fils de Chus, donna son nom au pays de Rééma. Il fut pere de Saba & de Dadan.

REGNE DE SATURNE. *Voyez* Age.

REGNUM, (*b*) qui signifie Royaume, se prenoit souvent dans le moyen âge pour une couronne, ou royale, ou impériale, comme on peut voir dans le glossaire latin de M. du Cange.

REGOM, *Regom*, Ῥαγέμ, (*c*) l'aîné des fils de Jahaddai.

RÉGULUS [M. ATILIUS], *M. Atilius Regulus*, (*d*) fut nommé Consul, avec L. Postumius Mégellus, l'an de Rome 458, & avant J. C. 294. L. Postumius l'avoit déjà été auparavant.

Les deux Consuls eurent ordre de conduire leurs troupes dans le Samnium. Une incommodité retint quelque tems L. Postumius Mégellus à Rome. L'autre partit sur le champ, & arriva bientôt en présence des ennemis. Ceux-ci, profitant d'un brouillard épais, oserent attaquer son camp, & les soldats Romains surpris n'eurent ni assez de courage ni assez de force pour résister; en sorte que les Samnites eurent le tems de gagner le derriere du camp, & de se jetter dedans par la porte Décumane. Là, ils forcerent la tente du Questeur, & tuerent le Questeur lui-même, nommé L. Opimius Pansa. Alors, on cria aux armes.

Le Consul, excité par le tumulte, laisse à la garde de sa tente les deux cohortes des Lucaniens & des Suessans qu'il trouva les premiers sous sa main; & avec les enseignes des légions il marche du côté de la porte Décumane, en traversant le camp d'un bout à l'autre. Les soldats prennent leurs armes à la hâte, se rangent par compagnie, suivent leur Général, & reconnoissent les ennemis, plutôt à leurs cris qu'à leurs figures, sans pouvoir cependant juger de leur nombre. Dans cette incertitude, ils plient, ils reculent, & donnent lieu aux Samnites de pénétrer jusqu'au milieu du camp. Le Consul leur crie: *Où courez-vous? Voulez-vous abandonner vos retranchemens aux ennemis, pour les en chasser ensuite?* Animés par la voix de leur Général, ils reprennent courage, ils poussent de grands cris; & faisant les derniers efforts, il arrêtent la fougue de l'ennemi. Puis, ils le poussent, & font repasser de son côté la terreur, qu'il avoit d'abord jettée parmi eux.

(*a*) Genes. c. 10. v. 7.
(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II pag. 325.
(*c*) Paral. L. I. c. 2. v. 47.
(*d*) Tit. Liv. L. X. c. 32, 33. *& seq.* Roll. Hist. Rom. T. II. p. 348, 349.

Enfin, ils le chassent hors de leurs portes & de leurs remparts. Mais, les ténebres leur faisant appréhender quelques embûches, ils n'osent pas le poursuivre plus loin; & contens d'avoir sauvé leur camp, ils y rentrent après avoir tué au moins trois cens Samnites. Les Romains perdirent environ deux cens hommes, tant au corps-de-garde, qui s'étoit trouvé hors des portes, qu'autour de la tente du Questeur.

Quelque tems après, M. Atilius Régulus menant ses légions à Lucérie, dont il avoit appris que les Samnites faisoient le siege, rencontra en entrant dans le pays, leur armée qui venoit au-devant de lui. On combattit de part & d'autre avec une colere & une opiniâtreté qui balancerent long-tems la victoire, & qui, à la fin la laisserent indécise. L'événement en fut même plus triste pour les Romains, en ce qu'ils étoient accoutumés à vaincre, & que dans leur retraite ils s'apperçurent encore mieux que dans l'action, qu'il y avoit eu de leur côté plus de blessés & de morts que de celui des Samnites. Cette découverte leur inspira dans leur camp une terreur, qui auroit causé leur défaite entiere, si elle eût commencé avant la fin du combat; & alors même, ils passerent la nuit dans une inquiétude mortelle, croyant dans tous les momens que les Samnites alloient venir attaquer leur camp, & qu'au moins il les leur faudroit combattre, dès que le jour seroit venu. Les Samnites, quoique moins mal traités, n'étoient cependant pas moins abattus. Dès que le jour parut, ils vouloient se retirer sans rien hazarder; mais, ils n'avoient qu'un chemin à prendre, encore leur falloit-il passer à côté du camp des ennemis. Ils le prirent cependant; & dès qu'ils y furent entrés, les Romains s'imaginerent qu'ils venoient tout droit à eux, dans le dessein de les attaquer.

M. Atilius Régulus ordonna aussi-tôt aux siens de prendre leurs armes, & de le suivre hors de leurs retranchemens, & distribua aux Lieutenans, aux Tribuns & aux Préfets des alliés, les différentes fonctions qu'il leur convenoit de remplir. Ces Officiers, d'une commune voix, lui protesterent qu'à leur égard, ils étoient prêts à exécuter ses ordres; mais que le courage des soldats étoit entierement abattu; qu'on n'avoit entendu autre chose pendant toute la nuit, que les cris des blessés & les gémissemens des mourans; que si l'ennemi étoit venu les attaquer avant le jour, il les auroit trouvés si consternés, qu'infailliblement ils auroient abandonné leurs enseignes; qu'actuellement il n'y avoit que la honte qui les retînt; qu'au reste, ils se tenoient pour vaincus. Le Consul, ayant entendu ces remontrances, crut qu'il seroit mieux de se montrer lui-même aux soldats, & de leur parler. Ainsi, il commença à parcourir le camp; & voyant

avec quelle lenteur & quelle répugnance ils prenoient les armes, il leur demanda pourquoi ils hésitoient & tergiversoient ainsi. « Ne voyez-vous pas, » ajouta-t-il, que l'ennemi est » près d'entrer dans votre camp, » si vous n'en sortez vous-mê- » mes pour aller au-devant de » lui, & qu'il vous faudra dé- » fendre vos tentes, si vous ne » voulez pas défendre votre » rempart ? Qu'en lui opposant » vos armes, vous rendrez au » moins la victoire douteuse ; » au lieu que, si vous l'atten- » dez les bras croisés, vous ne » pouvez éviter de perdre ou » la vie, ou la liberté ? »

Ils répondirent à ces reproches, que le combat de la veille les avoit entierement épuisés ; qu'il ne leur restoit plus ni de forces dans les bras, ni de sang dans les veines ; & que les Samnites étoient en plus grand nombre que le jour précédent. Cependant, les ennemis continuoient leur marche ; & le soldat, les voyant de plus près, assuroit qu'ils apportoient avec eux des pieux, & qu'assurément leur dessein étoit d'enfermer les Romains. « Quoi donc, s'écria » alors M. Atilius Régulus in- » digné d'un tel affront, nous » laisserons-nous aussi assiéger » dans nos tranchées, par le » plus lâche de tous les enne- » mis ? Souffrirons-nous que nous » tenant comme en prison, il » nous fasse mourir honteuse- » ment par la famine ; au lieu » de le combattre, & de périr, » s'il le faut, les armes à la » main, comme il convient à » des gens de cœur & à des » Romains ? Qu'il recomman- » doit le tout aux Dieux, & » leur laissoit à eux la liberté » de faire tout ce qu'ils juge- » roient à propos ; mais que le » consul Atilius marcheroit con- » tre les ennemis, dût-il les » combattre seul, & qu'il aimoit » mieux périr par les traits des » Samnites, que de voir périr » les Romains assiégés dans leur » camp. » Ce discours de M. Atilius Régulus fut applaudi des lieutenans & des tribuns, de tous les cavaliers & des premiers centurions. Alors les soldats, piqués d'honneur, prennent leurs armes & sortent du camp, mais avec regret & d'une maniere nonchalante. Ils forment une longue file, & marchent séparés les uns des autres, la tristesse peinte sur le visage, & presque vaincus par avance, contre un ennemi qui n'a, ni plus de courage, ni plus d'espérance qu'eux. En effet, dès que les drapeaux des Romains parurent, il s'éleva à l'avant-garde des Samnites un murmure, qui passa delà jusqu'aux derniers rangs. « Que les Romains sor- » toient de leur camp pour s'op- » poser à leur retraite, comme » ils l'avoient appréhendé ; qu'ils » n'avoient pas même la liberté » de se sauver par la fuite ; qu'il » leur falloit ou perdre la vie » dans ce lieu, ou s'ouvrir un » passage, en passant sur le ven- » tre des ennemis. »

En

En parlant ainsi, ils jettent leurs bagages par terre, prennent leurs armes & se rangent en bataille. Il ne restoit plus entre les deux armées qu'une médiocre distance; & chaque parti attendoit que l'ennemi poussât les premiers cris & portât les premiers coups. Ni l'un ni l'autre n'a le courage de combattre; & ils se seroient séparés chacun de leur côté, sans se faire aucun mal, s'ils n'avoient été retenus par une crainte naturelle d'être poursuivis dans leur retraite. Cependant, après qu'ils eurent long-tems hésité, le combat s'engagea de lui-même, & comme malgré eux, mais foiblement & avec des cris incertains, inégaux & interrompus, sans que personne sortît de sa place. M. Atilius Régulus, pour mettre l'affaire en mouvement, fit avancer quelques cavaliers, dont la plupart furent ou mis en désordre, ou renversés de dessus leurs chevaux; ce qui donna lieu aux Samnites de s'avancer pour opprimer ceux qui étoient tombés, & aux Romains d'accourir pour les défendre. Par là, le combat commença un peu à s'allumer; mais, les Samnites étoient sortis de leurs rangs avec plus d'ardeur & en plus grand nombre; & les cavaliers Romains, par leur désordre & l'agitation de leurs chevaux effrayés, renversoient eux-mêmes ceux qui étoient venus à leur secours. Ce fut par eux que la fuite commença, & se communiqua à tout le reste des Romains.

Les Samnites attaquoient déjà leur arriere-garde, lorsque M. Atilius Régulus poussa son cheval jusqu'à la porte du camp; & y ayant établi un corps de cavaliers pour la garder, il fit publier que, sans faire aucune distinction entre les Romains & les Samnites, il traiteroit comme ennemi quiconque se présenteroit pour y rentrer. Et en faisant de telles menaces, il s'opposa lui-même aux efforts de ceux, qui accouroient en foule pour s'y réfugier, en leur criant: *Où vas-tu soldat? tu trouveras ici, aussi-bien qu'ailleurs, & des ennemis & des armes; & tant que le Consul vivra, la victoire seule t'ouvrira les portes du camp. Ainsi, il te faut combattre ou contre tes ennemis, ou contre tes citoyens; c'est à toi de choisir.* M. Atilius Régulus parloit ainsi aux fantassins; & en même tems les cavaliers leur présentoient la pointe de leurs dards, & les forçoient de retourner au combat. Le hazard seconda la résolution de M. Atilius Régulus. Car, les Samnites ne le presserent point; ensorte qu'il eût le tems de ramener les siens du camp, dont il leur fermoit l'entrée, aux ennemis qu'ils avoient voulu éviter. Alors, ils s'exhorterent les uns les autres à recommencer le combat; & les centurions, arrachant aux enseignes leurs drapeaux, les portoient au milieu des ennemis, & faisoient remarquer à leurs soldats, que les Samnites n'avançoient contre eux qu'en petit nombre,

sans ordre & d'une contenance mal assurée.

Cependant, M. Atilius Régulus, levant les mains au ciel, & parlant d'un ton de voix assez haut pour se faire entendre des soldats, promit un nouveau temple à Jupiter Stator, s'il arrêtoit la fuite des Romains, & si, en retournant au combat, ils tailloient en pieces & mettoient en déroute les légions des Samnites. Dès ce moment, tous firent leur devoir à l'envi, les officiers comme les soldats, les légions comme les cavaliers. Il sembla même que les Dieux s'étoient déclarés pour les Romains, tant ils trouvoient de facilité à éloigner les ennemis de leur camp, & à les repousser jusqu'à l'endroit où le combat avoit commencé. Là ils se trouverent embarrassés de leurs bagages, qu'ils avoient mis en un tas; & pour empêcher qu'on ne les pillât, ils les entourerent d'une troupe de gens armés. Ce fut alors qu'ils se virent pressés à l'avant-garde par les légions, & à la queue par les cavaliers; & qu'entre ces deux especes d'ennemis, ils furent tous tués ou pris. Le nombre des prisonniers monta à sept mille trois cens, qui passerent tous sous le joug nus, & sans armes; & celui des morts, à quatre mille huit cens.

Cette victoire coûta cher aux Romains; car, le Consul examinant la perte, qu'il avoit faite, pendant ces deux jours, trouva qu'il lui manquoit sept mille trois cens hommes. Pendant que ces choses se passoient dans l'Apulie, les Samnites, avec leur autre armée, attaquerent Intéramne, colonie Romaine, située sur la voie Latina; & n'ayant pu prendre cette ville, ils se mirent à piller le pays. Mais, dans le tems qu'ils emportoient leur butin, & faisoient marcher devant eux les prisonniers, qu'ils avoient faits dans la campagne, avec les bestiaux, qu'ils avoient enlevés, ils tomberent entre les mains de M. Atilius Régulus, qui revenoit de Leucérie victorieux. Non-seulement ils perdirent leur butin; mais, comme ils marchoient sur une longue file, embarrassée de ses dépouilles, ils furent eux-mêmes taillés en pieces. M. Atilius Régulus, ayant fait avertir par un édit ceux d'Intéramne de venir reconnoître & reprendre leurs biens, laissa là son armée, & s'en retourna à Rome, pour y tenir les assemblées consulaires. Il demanda le triomphe; mais, on lui refusa cet honneur, tant pour avoir perdu un si grand nombre de Romains, que pour s'être contenté de faire passer les vaincus sous le joug, sans tirer aucun autre avantage de sa victoire.

Selon Claudius, cité par Tite-Live, M. Atilius Régulus fit la guerre aux Toscans; & ses exploits lui mériterent l'honneur du triomphe.

RÉGULUS [M. ATILIUS], *M. Atilius Regulus*, le plus célebre de tous ceux que nous con-

moissons de la famille d'Atilia. (a) Il fut nommé Consul avec L. Julius Libo, l'an de Rome 485, & avant Jesus-Christ 267. Pour mettre fin à la conquête de l'Italie entiere, il ne restoit plus à dompter que les Sallentins, qui en occupoient la partie la plus orientale, sur les côtes de la mer, assez près de Tarente. Les nouveaux Consuls porterent la guerre dans leur pays, sous prétexte qu'ils avoient reçu Pyrrhus dans leurs ports & dans leurs places. La commodité du port de Brundusium, qui donnoit un libre accès dans toutes les contrées voisines, en fut le vrai motif. Mais, ils ne furent soumis que l'année suivante.

Onze ans après, M. Atilius Régulus fut élevé de nouveau au Consulat en la place de Q. Cédicius, mort en charge. Son collegue étoit L. Manlius Vulso. Les Romains se disposoient alors à aller attaquer les Carthaginois dans leur propre pays; & les préparatifs étoient terribles de part & d'autre. Les deux Consuls étant partis avec une flotte de trois cens trente vaisseaux, qui portoient cent quarante mille hommes, vinrent mouiller d'abord à Messine. Delà ils laissent la Sicile à leur droite; & doublant le cap Pachynum, ils cinglent vers Ecnome, parce que leur armée de terre étoit aux environs. Pour les Carthaginois, ils s'avancerent vers Lilybée, & de-là à Héraclée de Minos. Ils se trouverent bientôt en présence les uns des autres. La flotte des Romains étoit divisée en quatre escadres. Comme les Carthaginois étoient rangés sur une simple ligne, qui, par cette raison, paroissoit facile à être enfoncée, les Romains commencerent par l'attaque du centre. Alors, pour désunir leur armée, le centre des Carthaginois reçoit ordre de faire retraite. Il fuit, en effet; & les Romains, se laissant emporter à leur courage, poursuivent avec une ardeur téméraire les fuyards. La premiere & la seconde escadre, par cette manœuvre, s'éloignoit de la troisieme, qui remorquoit les vaisseaux, & de la quatrieme, où étoient les Triaires, destinés à les soutenir. Quand elles furent à une certaine distance, alors du vaisseau d'Amilçar, général des Carthaginois, s'éleve un signal; & aussitôt les fuyards tournant face fondent avec force sur les vaisseaux, qui les poursuivoient. Le combat s'étant engagé vivement de part & d'autre, les Carthaginois l'emportoient sur les Romains par la légereté de leurs vaisseaux, par l'adresse & la facilité qu'ils avoient tantôt à approcher, tantôt à reculer; mais, la vigueur des Romains dans la mêlée, leurs corbeaux disposés à accrocher les vaisseaux ennemis, la présence des généraux qui combat-

(a) Tit. Liv. Epitom. L. XVIII. Roll. Hist. Anc. Tom. I. pag. 170. & *suiv.* Hist. Rom. Tom. II. pag. 444, 505. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 15, 16.

toient à leur tête, & sous les yeux desquels ils brûloient de se signaler, ne leur inspiroient pas moins de confiance qu'en avoient les Carthaginois. Tel étoit le choc de ce côté-là.

En même tems, Hannon, qui commandoit l'aîle droite, & qui, au commencement du combat, l'avoit tenue à quelque distance du reste de l'armée, s'avançant en pleine mer, vient tomber en queue sur les vaisseaux des Triaires, & y jette le trouble & la confusion. D'un autre côté, les Carthaginois de l'aîle gauche, qui étoient proche de la terre en courbure, changent de situation, se rangent de front tenant leurs proues opposées à l'ennemi, & fondent sur la troisieme escadre, dont les galeres étoient attachées aux vaisseaux de charge pour les remorquer. Ceux-ci lâchent aussitôt leurs cordes, & en viennent aux mains. Ainsi, toute cette bataille étoit divisée en trois parties, qui faisoient autant de combats fort éloignés l'un de l'autre. L'avantage fut long-tems égal & balancé de part & d'autre. Mais enfin, l'escadre, que commandoit Amilcar ne pouvant plus résister, fut mise en fuite; & Manlius attacha à ses vaisseaux ceux qu'il avoit pris. M. Atilius Régulus vient au secours des Triaires & des vaisseaux de charge, menant avec lui les bâtimens de la seconde escadre, qui n'avoient rien souffert. Pendant qu'il est aux mains avec la flotte de Hannon, les Triaires, qui étoient près de se rendre, reprennent courage, & retournent à la charge avec vigueur. Les Carthaginois, attaqués devant & derriere, embarrassés & enveloppés par le nouveau secours, plierent & prirent la fuite.

Cependant, L. Manlius Vulso revient & apperçoit la troisieme escadre acculée contre le rivage par les Carthaginois de l'aîle gauche. Les vaisseaux de charge & les Triaires étant en sûreté, ils se joignent, M. Atilius Régulus & lui, pour courir la tirer du danger où elle étoit. Car, elle soutenoit une espece de siege, & elle auroit été immanquablement défaite, si les Carthaginois, par la crainte de l'abordage & du combat de pied ferme, ne se fussent contentés de la resserrer contre la terre. Les Consuls arrivent, entourent les Carthaginois, & leur enlevent cinquante vaisseaux, avec tout l'équipage. Quelques-uns ayant viré vers la terre, trouverent leur salut dans la fuite. Telle fut l'issue de tous les combats particuliers, d'où résulta pour les Romains l'avantage général de toute l'action, & une victoire complette. Trente vaisseaux Carthaginois furent coulés à fond, & soixante-quatre pris. Du côté des Romains, vingt-quatre vaisseaux seulement périrent dans le combat. Aucun ne tomba en la puissance des ennemis.

Le fruit de cette victoire fut, comme l'avoient projetté les

Romains, de faire voile en Afrique, après avoir radoubé les vaisseaux, & les avoir fournis de toutes les munitions nécessaires pour soutenir une longue guerre dans un pays étranger. Le voyage fut heureux, & ne fut traversé ni par aucune tempête, ni par aucune mauvaise rencontre. Cependant, le courrier qu'on avoit dépêché à Rome, aussitôt après la bataille d'Ecnome, étant de retour, apporta les ordres du Sénat, qui avoit jugé à propos de continuer à M. Atilius Régulus sous la qualité de Proconsul le commandement des armées de l'Afrique, & de rappeller son Collegue, avec une grande partie de la flotte & des troupes, ne laissant à M. Atilius Régulus que quarante vaisseaux, quinze mille hommes de pied & cinq cens chevaux.

Personne ne fut autant affligé de ce décret, que celui à qui il étoit si glorieux. Il écrivit au Sénat pour s'en plaindre, & pour demander qu'on lui envoyât un successeur. Une de ses raisons étoit qu'un homme de journée profitant de l'occasion de la mort de son fermier, qui cultivoit son petit champ composé de sept arpens, s'étoit enfui après avoir enlevé tout son équipage rustique; que sa présence étoit donc nécessaire, de peur que si son champ venoit à n'être plus cultivé, il n'eût point de quoi nourrir sa femme & ses enfans. Le Sénat ordonna que le champ seroit cultivé aux dépens du public, qu'on racheteroit les instrumens du laboureur, qui avoient été volés, & que la République se chargeroit aussi de la nourriture & de l'entretien de la femme & des enfans de M. Atilius Régulus. Ainsi, le peuple Romain se constitua en quelque sorte le fermier de M. Atilius Régulus. Voilà ce que coûta au trésor public un si rare exemple de vertu, qui fera honneur à Rome pendant la durée de tous les siecles.

M. Atilius Régulus, étant donc forcé de demeurer en Afrique, n'y laissa pas son armée en repos. Il ruinoit tout ce qui se rencontroit sur son passage. Étant arrivé en un lieu, par où passoit le fleuve Bagrada, il y trouva, s'il en faut croire les Historiens, un ennemi d'un genre tout nouveau, auquel il ne s'attendoit point, & de qui toute son armée eut beaucoup à souffrir. C'étoit un serpent d'une grandeur monstrueuse. Quand les soldats approchoient de la riviere pour y faire de l'eau, il s'élançoit sur eux, les écrasoit du poids de son corps, ou les étouffoit dans les replis de sa queue, ou les faisoit périr par le souffle empesté de sa gueule. Les dures écailles de sa peau le rendoient invulnérable à tous les traits & à toutes les armes. Il fallut dresser contre lui des balistes & des catapultes, & l'attaquer en forme comme une citadelle. Enfin, après bien des coups inutiles, une grosse & énorme pierre, lancée avec une roideur extrême, lui brisa l'épi-

ne du dos, & le coucha par terre. On eut bien de la peine à l'achever, tant les soldats craignoient d'approcher d'un ennemi encore formidable, quoique dans le sein presque de la mort. M. Atilius Régulus en envoya les dépouilles à Rome, c'est-à-dire, sa peau, longue de cent vingt pieds. Elle fut suspendue dans un temple où Pline, le naturaliste, dit qu'on la voyoit encore du tems de la guerre de Numance.

De Bagrada, M. Atilius Régulus s'avança vers une des plus fortes places du pays, & en forma le siege. Les Carthaginois marcherent aussitôt au secours de cette place. Ils se posterent sur une colline, qui commandoit le camp des Romains, & d'où ils pouvoient fort les incommoder, mais dont la situation rendoit inutile une partie de leur armée; car la principale force des Carthaginois consistoit dans la cavalerie & les éléphans, qui ne sont d'usage que dans les plaines. M. Atilius Régulus ne leur laissa pas le tems d'y descendre; & pour profiter de la faute essentielle des Carthaginois, il les attaqua dans ce poste, & après une foible résistance de leur part, leurs propres éléphans les ayant plus incommodés que les ennemis mêmes, il les mit en déroute. La plaine mit en sûreté la cavalerie & les éléphans. Les vainqueurs, après avoir poursuivi quelque tems l'infanterie, revinrent piller le camp. Il y eut dans cette action dix-sept mille morts du côté des Carthaginois, cinq mille prisonniers avec douze éléphans. La nouvelle de cette victoire, qui se répandit bientôt partout, gagna aux Romains non seulement les contrées voisines, mais des peuples fort éloignés; & en peu de jours près de quatre-vingts villes ou bourgs se rendirent à eux. M. Atilius Régulus, peu de tems après, se rendit maître de Tunis, place importante, & qui l'approchoit fort de Carthage, dont elle n'étoit éloignée que de douze ou quinze milles, c'est-à-dire, de quatre ou cinq lieues.

L'allarme fut extrême parmi les ennemis. Tout leur avoit mal réussi jusque-là. Ils avoient été battus par terre & par mer. Plus de deux cens places s'étoient rendues au vainqueur. Les Numides faisoient encore plus de ravages dans la campagne que les Romains. Ils s'attendoient à chaque moment à se voir assiégés dans la capitale. Les paysans, s'y réfugiant de tous côtés avec leurs femmes & leurs enfans pour y chercher leur sûreté, augmenterent le trouble & firent craindre la famine en cas de siege.

Les Carthaginois se voyant sans espérance & sans ressource, députerent les principaux de leur Sénat au général Romain pour demander la paix. M. Atilius Régulus, dans la crainte qu'un successeur ne vînt lui enlever la gloire de ses heureux succès, & d'ailleurs se voyant

hors d'état, avec le peu de troupes, qu'on lui avoit laissées, d'entreprendre le siege de Carthage, qui étoit le seul moyen de terminer entierement la guerre d'Afrique, ne refusa pas d'entrer en négociation. Il fit quelques propositions de paix aux vaincus; mais, elles leur parurent si dures, qu'ils ne purent y prêter l'oreille. Comme il étoit persuadé que les Carthaginois étoient aux abois, il ne rabattit rien de ses conditions, quelque instance que lui en fissent les députés, & par un éblouissement que causent presque toujours les succès grands & inopinés, il les traita avec hauteur, prétendant qu'ils devoient regarder comme une grace tout ce qu'il leur laissoit, & ajoutant avec une sorte d'insulte, qu'il faut ou sçavoir vaincre ou sçavoir se soumettre au vainqueur. Un traitement, si dur & si fier, révolta les Carthaginois, & ils prirent la résolution de périr plutôt les armes à la main, que de rien faire, qui fût indigne de la grandeur de Carthage.

Réduits à cette fatale extrêmité, il leur arriva fort à propos de Grece un renfort de troupes auxiliaires, parmi lesquelles se trouvoit Xanthippe Lacédémonien, élevé dans la discipline de Sparte, & qui avoit appris l'art militaire dans cette excellente école. On en vint aux mains; & le combat commença par les éléphans, que Xanthippe fit avancer pour enfoncer les rangs des ennemis. Ceux-ci, pour effrayer ces animaux, jettent de grands cris, & font un grand bruit avec leurs armes. La cavalerie Carthaginoise donne en même tems contre celle des Romains, qui ne tint pas longtems, étant infiniment inférieure à l'autre. L'infanterie Romaine, qui étoit du côté gauche, soit pour éviter le choc des éléphans, soit parce qu'elle espéroit avoir meilleur marché des soldats étrangers, qui faisoient la droite dans l'infanterie ennemie, l'attaque, la renverse, & la poursuit jusqu'au camp. De ceux qui étoient opposés aux éléphans, les premiers furent foulés aux pieds & écrasés, en se défendant vaillamment. Le reste du corps de bataille fit ferme quelque tems à cause de sa profondeur. Mais, lorsque les derniers rangs, enveloppés par la cavalerie & par les armés à la légere, furent contraints de tourner face pour faire tête aux ennemis, & que ceux, qui avoient forcé le passage au travers des éléphans, rencontrerent la phalange des Carthaginois, qui n'avoit point encore chargé, & qui étoit en bon ordre, les Romains furent mis en déroute de tous côtés, & entierement défaits. La plupart furent écrasés sous le poids énorme des éléphans; le reste, sans sortir de ses rangs, fut criblé par les traits des armés à la légere & accablé par la cavalerie. Il n'y en eut qu'un petit nombre qui prit la fuite; mais, comme c'étoit dans un plat pays, les

éléphans & la cavalerie Numide en tuerent une grande partie. Cinq cens, ou environ, furent faits prisonniers avec M. Atilius Régulus.

Il y avoit déjà cinq ans que cet illustre prisonnier étoit entre les mains des Carthaginois, lorsque les pertes considérables qu'ils avoient faites sur terre & sur mer, les déterminerent à envoyer à Rome des Ambassadeurs, pour y traiter de paix; & en cas qu'ils ne pussent en obtenir une, qui leur fût favorable, pour y proposer l'échange des prisonniers, & sur-tout de certains d'entre eux qui étoient des premieres familles de Carthage. Ils crurent que M. Atilius Régulus pourroit leur être d'un grand secours, principalement par rapport au second article. Il avoit à Rome sa femme & ses enfans, grand nombre de parens & d'amis dans le Sénat, son cousin-germain dans la place de Consul. On avoit lieu de présumer que le désir de se tirer du triste état, où il languissoit depuis plusieurs années, de rentrer dans sa famille qui lui étoit fort chere, & d'être rétabli dans une patrie, où il étoit généralement estimé & respecté, le porteroit infailliblement à appuyer la demande des Carthaginois. On le pressa donc de se joindre aux Ambassadeurs, dans le voyage qu'ils se préparoient à faire à Rome. Il ne crut pas devoir se refuser à cette proposition. La suite fera connoître quels furent ses motifs. Avant que de partir, on lui fit prêter serment, qu'en cas qu'il ne réussît pas dans ses demandes, il reviendroit à Carthage; & on lui fit même entendre que sa vie dépendoit du succès de sa négociation.

Quand ils furent près de Rome, M Atilius Régulus refusa d'y entrer, apportant pour raison que la coutume des ancêtres étoit de ne donner audience aux ambassadeurs des ennemis que hors de la ville. Le Sénat s'y étant assemblé, les Ambassadeurs, après avoir exposé le sujet de leur ambassade, se retirerent. M. Atilius Régulus vouloit les suivre, quoique les Ambassadeurs le priassent de rester, & il ne se rendit à leurs prieres, qu'après que les Carthaginois, dont il se regardoit comme l'esclave, le lui eurent permis.

Il ne paroît pas qu'on ait fait mention de ce qui regardoit la paix, ou du moins qu'on s'y soit arrêté; la délibération ne roula que sur l'échange des prisonniers. M. Atilius Régulus, invité par la Compagnie à dire son avis, répondit qu'il ne pouvoit le faire comme Sénateur, ayant perdu cette qualité, aussi bien que celle de Citoyen Romain, depuis qu'il étoit tombé entre les mains des ennemis. Mais, il ne refusa pas de dire, comme particulier, ce qu'il pensoit. La conjoncture étoit délicate. Tout le monde étoit touché du malheur d'un si grand homme. Il n'avoit, dit Cicéron, qu'à prononcer un mot pour recouvrer avec sa liberté, ses biens, ses dignités, sa fem-

me, ses enfans, sa patrie. Mais, ce mot lui paroissoit contraire à l'honneur & au bien de l'État. il ne fut attentif qu'aux sentimens qu'exigeoient de lui en cette occasion la force & la grandeur d'ame. Ce sont ces vertus, remarque Cicéron, en parlant de M. Atilius Régulus, qui apprennent aux hommes à ne rien craindre, à mépriser toutes les choses humaines, à se préparer à tout ce qui peut arriver de plus fâcheux, nous ajouterons avec Séneque, à marcher partout où le devoir nous appelle à travers les plus grands dangers, en foulant aux pieds tout autre intérêt quel qu'il puisse être. Il déclara donc nettement, *qu'on ne devoit point songer à faire l'échange des prisonniers; qu'un tel exemple auroit des suites funestes à la République; que des Citoyens qui avoient eu la lâcheté de livrer leurs armes à l'ennemi, étoient indignes de compassion & incapables de servir leur patrie; que pour lui, à l'âge où il étoit, on devoit compter que le perdre, c'étoit ne rien perdre; au lieu qu'ils avoient entre leurs mains plusieurs Généraux Carthaginois dans la vigueur de l'âge, & en état de rendre encore à leur patrie de grands services pendant plusieurs années.*

Ce ne fut point sans peine que le Sénat se rendit à un avis qui devoit coûter si cher à celui qui en étoit l'auteur; avis inouï & sans exemple dans le cas où se trouvoit M. Atilius Régulus. Cicéron, au troisieme livre des Offices, examine si M. Atilius Régulus, après avoir opiné comme il fit dans le Sénat, étoit obligé de retourner à Carthage, & de s'exposer aux tourmens les plus cruels, plutôt que de manquer à à un serment, extorqué de lui par force, fait à un ennemi qui ne sçavoit ce que c'étoit que d'être fidele à sa parole, de qui il n'avoit rien à craindre, non plus que de la colere des Dieux, qui en sont incapables; frivole raisonnement, que Cicéron rejette avec indignation.

Pour M. Atilius Régulus, il n'hésita point sur le parti qu'il devoit prendre. Il partit de Rome pour retourner à Carthage, sans être touché ni de la vive douleur de ses amis, ni des larmes de sa femme & de ses enfans, mais avec la tranquillité d'un Magistrat, qui, libre enfin de toute affaire, part pour sa campagne. Cependant, il n'ignoroit pas à quels supplices il étoit réservé. En effet, dès que les ennemis le virent de retour, sans avoir obtenu l'échange, & qu'ils sçurent qu'il s'y étoit même opposé, il n'y eut sorte de tourmens que leur barbare cruauté ne lui fît souffrir. Ils le tenoient long-tems resserré dans un noir cachot, d'où, après lui avoir coupé les paupieres, ils le faisoient sortir tout-à-coup, pour l'exposer au soleil le plus vif & le plus ardent. Ils l'enfermerent ensuite dans une espece de coffre, tout hérissé de pointes, qui ne lui laissoient aucun moment de repos ni jour ni nuit. Enfin, après l'avoir ainsi long-

tems tourmenté par d'excessives douleurs & une cruelle insomnie, ils l'attacherent à une croix, qui étoit le supplice le plus ordinaire chez les Carthaginois, & l'y firent périr, l'an de Rome 502, & avant J. C. 250.

Le Sénat, ayant appris la mort tragique de M. Atilius Régulus & la cruauté inouie des Carthaginois, livra les plus distingués de leurs prisonniers à Marcia, sa femme, & à ses enfans. Ils les enfermerent dans une armoire garnie de pointes de fer, pour leur rendre avec usure les douleurs au milieu desquelles M. Atilius Régulus avoit fini sa vie; & ils les laisserent cinq jours entiers sans nourriture, au bout desquels Bostar mourut de faim & de misere. Mais, Amilcar, dont le tempérament étoit plus vigoureux, vécut encore cinq autres jours, à côté du cadavre de Bostar, avec lequel il étoit enfermé, au moyen de la nourriture qu'on ne lui fournit que pour prolonger ses tourmens. A la fin, les Magistrats, informés de ce qui se passoit dans la maison de Marcia, firent cesser ces inhumanités, renvoyerent à Carthage les cendres de Bostar, ordonnerent que les autres prisonniers fussent traités plus doucement.

RÉGULUS [C. ATILIUS], *C. Atilius Regulus*, (*a*) Consul, l'an de Rome 495, & avant J. C. 257, avec Cn. Cornélius Blasio. Il étoit occupé à ensemencer son champ, lorsque les Officiers envoyés par le Sénat vinrent lui apprendre qu'il avoit été nommé Consul.

C. Atilius Régulus fut chargé du commandement de la flotte. Étant abordé à Tyndaride, ville de Sicile, vis-à-vis des isles de Lipari, & ayant apperçu la flotte des Carthaginois, commandée par Amilcar, qui passoit avec assez peu d'ordre, il part le premier avec dix vaisseaux, & commande aux autres de le suivre. Les Carthaginois, voyant les ennemis partagés & en grande confusion, les uns s'embarquant actuellement, les autres levant l'ancre, & l'avant-garde fort éloignée de ceux qui la suivoient, se tournent vers cette avant-garde, l'enveloppent, & coulent à fond toutes les galeres, excepté celle du Consul, qui courut grand risque; mais, comme elle étoit mieux fournie de rameurs & plus légere, elle se tira heureusement de ce danger. C'étoit une grande faute à l'Amiral de s'être avancé précipitamment, avec un si petit nombre de vaisseaux, sans avoir reconnu les forces des ennemis. Il eut le bonheur de la réparer promptement. Les autres vaisseaux des Romains arrivent peu de tems après. Ils s'assemblent & se rangent, chargent les Carthaginois, prennent dix vaisseaux, & en coulent huit à fond.

Quelques années après, c'est-à-dire, l'an de Rome 502, C.

(*a*) Roll. Hist. Rom. T. II. p. 504, 505, 532.

Atilius Régulus fut créé Consul pour la seconde fois, avec L. Manlius Vulso, qui l'étoit aussi pour la seconde fois. On le surnomma Serranus, à cause des soins qu'il donnoit aux travaux de la campagne. Ce surmom ne lui fut pas particulier, comme on peut le voir dans les articles suivans.

RÉGULUS [M. ATILIUS], *M. Atilius Regulus*, (*a*) Consul, avec P. Valérius Flaccus, l'an de Rome 525, & avant Jesus-Christ 227. Dix ans après, il le fut encore avec Cn. Servilius Géminus en la place de C. Flaminius, qui avoit été tué à la bataille de Trasimene.

Nos deux Consuls, s'étant mis à la tête des armées, se fortifierent de bonne heure dans les quartiers, où ils devoient passer l'hiver; car, on étoit alors en automne, & ils firent depuis la guerre avec beaucoup de concert & d'union, en suivant en tout la méthode du dictateur Fabius. Les Carthaginois étoient alors en Italie; & lorsqu'Annibal sortoit pour aller chercher des vivres & du fourrage, ils l'attaquoient toujours à leur avantage, tombant sur ceux des siens qui s'écartoient, mais évitant avec soin les actions générales, qu'Annibal recherchoit avec tant d'empressement; en sorte que ce général fut réduit à une telle disette, que s'il n'avoit craint qu'on ne lui reprochât d'avoir pris la fuite, il seroit sur le champ passé dans la Gaule, ayant absolument perdu l'espérance de faire subsister ses troupes dans le pays où il étoit, si les Consuls de l'année suivante imitoient la conduite de ceux-ci. L'hiver ayant fait cesser les hostilités de part & d'autre, les deux armées se tinrent en repos.

L'année suivante, comme on manquoit d'argent à Rome, M. Minucius, tribun du peuple, fit porter une loi, en vertu de laquelle on créa trois banquiers, ou caissiers, qui devoient recevoir celui que les particuliers voudroient bien prêter à la République. M. Atilius Régulus fut du nombre de ces trois banquiers. Deux ans après, on le fit Censeur, avec P. Furius Philus. Ces deux Magistrats, n'étant point occupés, faute d'argent, des ouvrages publics, s'appliquerent à réformer les mœurs des Citoyens, & à corriger les abus que la guerre avoit introduits; semblables aux mauvaises humeurs que les corps contractent dans les longues maladies. D'abord, ils firent appeller devant eux ceux qui, après la bataille de Cannes, étoient accusés d'avoir voulu abandonner la République & sortir de l'Italie. L. Cécilius Métellus, alors questeur, étoit le plus considérable d'entre eux. Il eut ordre, & ses complices après lui, de se défendre; & n'ayant pu se justifier, ils de-

(*a*) Tit. Liv. L. XXII. c. 26, 31, 32. L. XXIII. c. 21. L. XXIV. c. 11, 18, 43. Roll. Hist. Rom. T. III. pag. 28, 203, 215.

meurerent convaincus d'avoir tenu, contre les intérêts de la République, des discours qui tendoient à former une conjuration pour abandonner l'Italie. Ensuite, on fit comparoître ces interprêtes trop subtils de la nécessité d'exécuter les sermens, ces députés frauduleux, qui ayant juré à Annibal qu'ils reviendroient dans son camp, croyoient s'être acquittés de leur parole, en y rentrant un instant sous un prétexte imaginaire. Eux, & ceux dont on vient de parler, furent privés de tout suffrage dans les assemblées, chassés de leurs tribus, exclus de la société des Citoyens Romains, dans laquelle ils ne restoient que pour y payer l'impôt, sans être admis à aucune charge; & ceux d'entre eux, à qui la République entretenoit un cheval, perdirent aussi cet avantage.

La sévérité des Censeuts ne se borna pas à la correction des Sénateurs & des Chevaliers. Ils punirent de la même peine tous ceux des jeunes gens qui n'avoient point servi depuis quatre ans, sans avoir été malades, ou sans avoir quelqu'autre raison bonne & valable. Il s'en trouva plus de deux mille de cette espece sur les registres, qui contenoient les noms de la jeunesse Romaine. Cette rigueur des Censeurs fut suivie d'un arrêt du Sénat, qui n'étoit pas moins triste. Il condamnoit tous ceux que les Censeurs avoient notés, à servir à pied, à passer en Sicile, & à se joindre à l'armée de Cannes, sans pouvoir espérer de congé, que quand Annibal auroit été chassé de l'Italie. Comme les Censeurs ne voyoient point d'argent dans le trésor, ils n'affermoient point, selon l'usage ordinaire, les ouvrages de la République; ils négligeoient la réparation des temples, & ils ne fournissoient plus de chevaux aux Magistrats curules. Mais, ceux qui avoient coutume de faire ces sortes de marchés, s'étant présentés, les exhorterent à traiter avec eux de la même maniere que si le trésor étoit en état de fournir de l'argent; & ils les assurerent qu'aucun d'eux n'en demanderoit avant la fin de la guerre.

L. Cécilius Métellus, dont on vient de parler, ayant été nommé Tribun du peuple, ne fut pas plutôt entré en charge, qu'il cita au Tribunal du peuple les deux Censeurs, pour se venger de l'affront qu'ils lui avoient fait. Mais, les autres Tribuns s'opposerent à l'entreprise de leur collegue. Cependant, P. Furius Philus étant venu à mourir, M. Atilius Régulus abdiqua la Censure.

RÉGULUS [C. ATILIUS], *C. Atilius Regulus*, (a) Consul, avec L. Émilius Papus, l'an de Rome 527, & avant J. C. 225. La Sardaigne s'étant révoltée vers ce tems-là, C. Atilius Ré-

(a) Roll. Hist. Rom. T. III. p. 33. & *suiv.*

gulus fut chargé du commandement des troupes destinées à faire rentrer cette isle dans le devoir. La chose fut bientôt exécutée, avec tout le succès possible. *Voyez* Papus.

RÉGULUS [AQUILIUS, *ou* AQUILLIUS], *Aquilius*, *Aquillius Regulus*, ( ) mauvais Orateur, malhonnête homme, mais fameux, important, accrédité, & enrichi par l'abus qu'il fit de la parole. Pline le jeune nous fournit sur son compte plusieurs anecdotes curieuses & intéressantes.

Aquilius Régulus est un exemple de ce que l'audace & l'effronterie peuvent faire sans le secours d'aucun talent, & presque malgré la nature. Il avoit la voix foible & mal articulée, la langue épaisse, très-peu d'invention, nulle mémoire. Et néanmoins il suppléoit en quelque façon à tout ce qui lui manquoit par une fougue impétueuse, qui imposoit au vulgaire, & qui le faisoit regarder comme Orateur par ceux qui ne s'y connoissoient pas. C'etoit un caractere ardent, & puissant en intrigues. S'il avoit une cause à plaider, il demandoit & obtenoit la liberté de parler autant de tems qu'il jugeoit nécessaire. Il amassoit par ses brigues une foule d'auditeurs. En un mot, il sçavoit mettre en œuvre tous les moyens que le désir de briller & de faire du bruit, substitue au mérite réel.

A l'ambition insensée, il joignoit la passion des richesses; & toutes voies lui étoient bonnes pour en acquérir. On le vit s'engraisser, encore jeune, du sang des innocens qu'il accusoit. Il reçut de Néron sept millions de sesterces, pour l'avoir aidé à détruire la maison des Crassus. Il n'avoit pas moins d'ardeur à se faire mettre sur les testamens des riches, & il employoit pour y parvenir la ruse & l'audace tout ensemble. Voici quelques traits de ce genre, que Pline a réunis dans une lettre.

Une veuve étant tombée dangereusement malade, Aquilius Régulus vint la voir, s'assied auprès de son lit, lui demande le jour & l'heure de sa naissance. Elle lui dit l'un & l'autre. Aussitôt il compose son visage, fixe ses yeux, remue les levres, compte sur ses doigts sans rien compter; & tout ce vain mystere ne va qu'à tenir l'esprit de cette pauvre malade suspendu par une longue attente. « Vous » êtes, dit-il, dans votre année » climactérique; mais, vous » guérirez. Pour plus grande » certitude, je vais consulter » un sacrificateur, dont je me » suis souvent fort bien trouvé. » Il part; il fait un sacrifice, revient, jure que les entrailles des victimes sont d'accord avec

(a) Tacit. Hist. L. IV. c. 42. Plin. L. I. Epist. 5. L. II. Epist. 20. L. IV. Epist. 2. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 481. Tom. III. p. 289. & *suiv.* Tom. IV. pag. 83, 88, 156, 166, 224. & *suiv.*

ce qu'il a promis de la part des astres. Cette femme crédule, comme on l'est d'ordinaire dans le péril, fait un codicile, & laisse un legs à Aquilius Régulus. Peu après, le mal redouble ; & dans les derniers soupirs elle s'écrie : « Le scélérat ! le per- » fide ! qui renchérit même sur » le parjure, & affirme des im- » postures par les jours de son » fils ! » Ce crime étoit familier à Aquilius Régulus. Il exposoit sans scrupule à la colere des Dieux, qu'il trompoit tous les jours, la tête de son malheureux fils, & le donnoit pour garant d'un si grand nombre de faux sermens.

Un riche Consulaire vouloit pendant sa derniere maladie changer quelque chose à son testament. Aquilius Régulus, qui se promettoit quelque avantage de ce changement, parce qu'il avoit pris des mesures pour s'insinuer dans l'esprit du malade, s'adresse aux Médecins, les prie, les conjure de prolonger à quelque prix que ce soit la vie de son ami. Le testament est à peine scellé, qu'Aquilius Régulus change de ton & de personnage. « Eh ! Messieurs, dit-il aux » Médecins, combien de tems » voulez-vous encore tourmen- » ter un malheureux ? Pourquoi » envier une douce mort à qui » vous ne pouvez conserver la » vie ? » Le malade meurt & ne laisse rien à Aquilius Régulus.

Une Dame d'un rare mérite se pare de ses plus riches habits, sur le point de signer son testament. Aquilius Régulus, invité à la signature, arrive ; & aussitôt, sans autres détours : Je vous prie, lui dit-il, de me léguer ces habits. Cette Dame croit qu'il plaisante, mais lui la presse fort sérieusement. Enfin, il fait si bien, qu'il la contraint d'ouvrir son testament, & de lui faire un legs de l'habit qu'elle portoit. Il ne se contenta pas de la voir écrire, il voulut encore lire ce qu'elle avoit écrit.

Ce fut par de semblables manœuvres qu'étant né sans biens, il s'enrichit si prodigieusement, qu'un jour il dit à Pline, qu'il avoit désiré de sçavoir par les entrailles des victimes quand il pourroit arrondir ses possessions jusqu'à la valeur de cent millions de sesterces, & que les présages qu'il y avoit trouvés lui en promettoient le double.

Avec de si grands biens, Aquilius Régulus n'avoit qu'un fils, qu'il perdit presque encore enfant. Pline ne croit pas que le pere fût véritablement affligé de cette mort, & il doute beaucoup, si l'intérêt ne l'emportoit pas dans son ame sur les sentimens de la nature ; car, il avoit fait émanciper ce fils, afin de le rendre maître de disposer de ses biens maternels, qui étoient considérables ; & depuis ce tems il le flattoit servilement, dans l'espérance & dans la vue d'engager l'enfant à le nommer par son testament son héritier. Il gagnoit donc à cette mort. Mais, moins il avoit de douleur réelle, plus il en affecta les dehors, avec un éclat, avec un

fracas, qui décéloit l'artifice. Son fils avoit de petits chevaux de selle & de carrosse, des chiens, des rossignols, des perroquets, des merles. Aquilius Régulus fit égorger tous ces animaux autour du bûcher. Il multiplia, de toutes les façons imaginables, les statues & les portraits de celui qu'il vouloit paroître pleurer. Il le fit représenter en bronze, en cire, sur la toile, en argent, en ivoire, en marbre. Lui-même il composa un livre sur la vie de son fils, qui étoit mort enfant, & il le lut publiquement devant un nombreux auditoire. Bien plus, il fit faire mille copies de ce livre, qu'il envoya dans toute l'Italie & dans les provinces. Et il écrivit au Sénat de chaque ville, demandant que la Compagnie choisît entre ses membres celui qui auroit la plus forte & la plus belle voix, pour lire ce même livre au peuple assemblé.

A la mort de Domitien, Aquilius Régulus devint bas & rampant. Il n'en faut pas d'autres preuves que les démarches de soumission qu'il fit auprès de Pline, dont il avoit persécuté les amis, & qu'il se souvenoit d'avoir offensé personnellement. Il craignoit d'être accusé par lui dans le Sénat, & pour obtenir que Pline voulût bien oublier le passé, il recourut à la médiation de tous ceux qu'il sçavoit avoir quelque autorité sur son esprit. Pline s'abstint en effet d'intenter action contre ce scélérat, qui étoit riche, intrigant, à qui plusieurs faisoient la cour, qu'un plus grand nombre encore craignoient comme capable de leur nuire; motif plus puissant sur la plupart des hommes que l'affection. D'ailleurs, Aquilius Régulus s'étoit observé sous Domitien, & avoit pris soin de cacher ses forfaits. Il vécut encore quelques années. Mais, on peut juger par une lettre de Pline, qu'il étoit mort, avant l'an de Rome 835, & de Jesus-Christ 84.

RÉGULUS, *Regulus*. *Voyez* Livineius & Memmius.

REHUM, *Rehum*, Ρ'εοὺμ, Ρ'αοὺμ. (a) Lévite, fils de Benni, fut un de ceux qui revinrent de Babylone en Judée avec Zorobabel, & il contribua au rétablissement de Jérusalem.

REHUM, *Rehum*, Ρ'εοὺμ. (b) Lévite, qui, au retour de la captivité de Babylone, signa l'alliance que l'on fit avec le Seigneur.

REI, *Rei*, Ρ'ηεὶ, (c) un des vaillans hommes de l'armée de David.

REIA, *Reia*, Ρηχὰ, (d) de la tribu de Ruben, étoit fils de Micha, & il fut pere de Baal.

REINE DES MYSTERES, *ou* DES CHOSES SACRÉES A ATHENES. *Voyez* Roi des choses sacrées à Athenes.

REINE DU SACRIFICE, *ou* DES CHOSES SACRÉES A ROME. *Voyez* Regina Sacrorum.

(a) Esdr. L. I. c. 2. v. 2. L. II. c. 3. v. 17.
(b) Esdr. L. II. c. 10. v. 25.
(c) Reg. L. III. c. 1. v. 8.
(d) Paral. L. I. c. 5. v. 5.

REINE DES ASTRES, *ou simplement* REINE, est un des surnoms de Junon.

REINE DU CIEL, une des Divinités adorées par les Syriens. On croit que c'est la Lune.

REITI, *Reitus*, (*a*) noms de lieu dont il est parlé dans Thucydide. Il paroîtroit que le premier étoit du côté d'Éleusis, & le second, du côté de Corinthe.

RELÉGATION, *Relegatio*. On appelloit Relégation chez les Romains, ce que nous appellons communément exil.

La Relégation différoit de la déportation, en ce que la premiere n'ôtoit pas les droits de cité, & n'emportoit pas confiscation; il y a aussi parmi nous la même différence entre la Relégation & le bannissement à perpétuité hors du Royaume.

RELIGION, *Religio*; c'est la connoissance de la Divinité, & de celle du culte qui lui est dû.

Qu'on jette un coup d'œil sur l'histoire des anciens peuples, on remarquera facilement que dans tous les siecles & dans toutes les contrées, les nations, quelque différentes & quelque opposées qu'elles aient été par leurs caracteres, leurs inclinations, leurs mœurs, se trouvent toutes réunies dans un point essentiel, qui est le sentiment intime d'un culte dû à un Être suprême, & des pratiques extérieures qui servent à manifester ce sentiment au dehors. Dans quelque pays qu'on se transporte, on y trouve des Prêtres, des autels, des sacrifices, des fêtes, des cérémonies religieuses, des temples, ou des lieux consacrés à la Religion. Par-tout on apperçoit chez les peuples un respect & une crainte de la Divinité, des hommages & des honneurs qui lui sont rendus, un aveu public de leur entiere dépendance à son égard dans toutes leurs entreprises, dans tous leurs besoins, dans tous leurs périls. Incapables de pénétrer par eux mêmes dans l'avenir, & de s'assurer des succès, on les voit attentifs à consulter la Divinité par les oracles & par d'autres voies semblables, & à mériter sa protection, par des prieres, des vœux, des offrandes. C'est par cette autorité suprême qu'ils croient mettre un sceau inviolable à la solemnité des traités. C'est elle qu'ils font intervenir dans les sermens. C'est à elle que par les imprécations ils confient & abandonnent la punition des crimes & des perfidies qui échappent à la connoissance ou au pouvoir des hommes. Dans tous les besoins particuliers, voyages, mariages, maladies, la Divinité est invoquée. C'est par-là que commencent & finissent tous les repas. Nulle guerre ne se déclare, nul combat ne se donne, nulle entreprise ne se forme, sans avoir auparavant imploré son secours; & la gloire des succès lui est toujours rapportée par des actions de gra-

(*a*) Thucyd. p. 113, 281.

ces

ces publiques, & par l'oblation des plus précieuses dépouilles, que l'on ne manque jamais de mettre à part comme appartenantes de droit à la Divinité.

On ne voit point de variété sur le f nds de cette croyance. Si quelques particuliers, gâtés par une mauvaise philosophie, osent de tems en tems s'élever contre cette doctrine, ils sont aussitôt désavoués par un cri public, & demeurent seuls sans faire corps, & sans former de secte. Tout le poids de l'autorité publique tombe sur eux, jusqu'à mettre leur tête à prix; & ils sont regardés par-tout comme des hommes exécrables, & comme des pestes de la société civile, avec qui l'on ne peut conserver aucun commerce.

Un consentement si général, si uniforme, si constant dans toutes les nations de l'univers, que ni l'intérêt des passions, ni les faux raisonnemens de quelques Philosophes, ni l'autorité & l'exemple de certains Princes n'ont jamais pu affoiblir ni faire varier; ce consentement n'a pu venir que d'un premier principe qui fait partie de la nature de l'homme, d'un sentiment intime gravé dans le fond de son cœur par l'Auteur de son être, & d'une tradition primordiale aussi ancienne que le monde même.

Voilà l'origine & la source de la Religion des Anciens, véritablement digne de l'homme, s'il avoit pu se tenir à la simplicité & à la pureté de ces premiers principes. Mais, les erreurs de l'esprit & les vices du cœur, funestes effets de la corruption de la nature humaine, ont étrangement altéré ces principes. Ce ne sont plus que de courtes lueurs & des étincelles brillantes qu'une dépravation générale n'a pu éteindre, mais incapables de dissiper la nuit profonde & noire qui regne presque partout, & qui ne présente qu'absurdités, que folie, que licence de mœurs & de désordre; en un mot, qu'un amas monstrueux d'égaremens & de dissolutions.

Est-il rien de plus admirable que ces principes qu'établit Cicéron: qu'avant tout il faut être persuadé qu'il y a un Être suprême qui regle tous les événemens de l'univers, & qui dispose de tout en maître & en arbitre souverain; que c'est lui qui comble de biens le genre humain; qu'il pénetre & connoît ce qui se passe de plus intime dans le fond de nos cœurs; qu'il traite les gens de bien & les impies, chacun selon leurs mérites; que le vrai moyen de se rendre la Divinité favorable & de lui plaire, n'est pas d'employer les richesses ni la magnificence dans le culte qu'on lui rend, mais de lui présenter un cœur pur & chaste, & d'avoir pour elle un sincere & profond respect?

Ces sentimens, si sublimes & si religieux, étoient l'effet des réflexions de quelques particuliers, attentifs à étudier le cœur de l'homme, & à remonter aux premiers principes de son insti-

tution, dont ils conservoient encore d'heureux restes. Mais, le corps de la Religion, l'esprit de ses fêtes & de ses cérémonies, l'ame de la théologie payenne dont les Poëtes étoient les maîtres & les docteurs, l'exemple même des Dieux, dont les passions violentes, les aventures scandaleuses, les crimes abominables, étoient célébrés dans les cantiques, & proposés en quelque sorte à l'imitation aussi bien qu'au culte des peuples, tout cela certainement n'étoit pas capable d'éclairer l'esprit des hommes, ni de les former aux bonnes mœurs.

Il est remarquable que dans les plus grandes solemnités de la Religion payenne, dans les mysteres les plus sacrés & les plus vénérables, loin qu'on y apperçût rien qui portât à la vertu, à la piété, à la pratique des devoirs les plus essentiels de la vie commune, l'autorité des loix, la force impérieuse de la coutume, la présence des Magistrats, le concours de tous les ordres de l'État, l'exemple des peres & des meres, tout entraînoit dès l'enfance une nation entiere à un culte impur & sacrilege sous le nom & comme sous la sauve-garde de la Religion même. *Voyez* Idolâtrie.

Le fondement de toute Religion est qu'il y a un Dieu, qui a des rapports à ses créatures, & qui exige d'elles quelque culte. Les différentes manieres par lesquelles nous arrivons, soit à la connoissance de Dieu, soit à celle de son culte, ont fait diviser la Religion en naturelle & en révélée.

La Religion naturelle est le culte que la raison, laissée à elle-même & à ses propres lumieres, apprend qu'il faut rendre à l'Être suprême, auteur & conservateur de tous les êtres qui composent le monde sensible, comme de l'aimer, de l'adorer, de ne point abuser de ses créatures, &c. On l'appelle aussi morale ou éthique, parce qu'elle concerne immédiatement les mœurs & les devoirs des hommes les uns envers les autres, & envers eux-mêmes considérés comme créatures de l'Être suprême.

La Religion révélée est celle qui nous instruit de nos devoirs envers Dieu, envers les autres hommes, & envers nous-mêmes, par quelques moyens surnaturels, comme par une déclaration expresse de Dieu même, qui s'explique par la bouche de ses envoyés & de ses Prophetes, pour découvrir aux hommes des choses qu'ils n'auroient jamais connues ni pu connoître par les lumieres naturelles. C'est cette derniere qu'on nomme par distinction Religion.

L'une & l'autre supposent un Dieu, une providence, une vie future, des récompenses & des punitions ; mais, la derniere suppose de plus une mission immédiate de Dieu lui-même, attestée par des miracles ou des prophéties.

Les déistes prétendent que la

Religion naturelle est suffisante pour nous éclairer sur la nature de Dieu, & pour régler nos mœurs d'une maniere agréable à ses yeux. Les Auteurs qui ont écrit sur cette matiere, & qui jugent la Religion naturelle insuffisante, appuient la nécessité de la révélation sur ces quatre points ; 1.° sur la foiblesse de l'esprit humain, sensible par la chûte du premier homme, & par les égaremens des Philosophes ; 2.° sur la difficulté où sont la plupart des hommes de se former une juste idée de la Divinité, & des devoirs qui lui sont dûs ; 3.° sur l'aveu des instituteurs des Religions, qui ont tous donné pour marque de la vérité de leur doctrine, des colloques prétendus ou réels avec la Divinité, quoique d'ailleurs ils aient appuyé leur Religion sur la force du raisonnement ; 4.° sur la sagesse de l'Être suprême, qui, ayant établi une Religion pour le salut des hommes, n'a pu la réparer après sa décadence par un moyen plus sûr que celui de la révélation. Mais, quelque plausibles que soient ces raisons, la voie la plus courte à cet égard, est de démontrer aux déistes l'existence & la vérité de cette révélation. Il faut alors qu'ils conviennent que Dieu l'a jugée nécessaire pour éclairer les hommes, puisque d'une part ils reconnoissent l'existence de Dieu ; & que de l'autre ils avouent que Dieu ne fait rien d'inutile.

La Religion révélée, considérée dans son véritable point de vue, est la connoissance du vrai Dieu comme Créateur, Conservateur & Rédempteur du monde ; du culte que nous lui devons en ces qualités, & des devoirs que sa loi nous prescrit, tant par rapport aux autres hommes, que par rapport à nous mêmes.

Les principales Religions qui ont regné, ou regnent encore dans le monde, sont le Judaïsme, le Christianisme, le Paganisme & le Mahométisme.

Le terme de Religion se prend dans l'Écriture de trois manieres. 1.° Pour le culte extérieur & cérémoniel de la Religion Judaïque, comme dans ces passages : *Hæc est Religio phase*. (a) « Voici » quelle est la Cérémonie de la » Pâque. » *Quæ est ista Religio ?* « Que signifie cette Cérémonie? »

2.° Pour la vraie Religion, la meilleure maniere de servir & d'honorer Dieu. C'est dans ce sens que saint Paul dit (b) qu'il a vécu dans la secte des Phariliens, qui passe pour la plus parfaite Religion des Juifs.

3.° Enfin, Religion dans l'Écriture, de même que dans les Auteurs profanes, se prend quelquefois pour marquer la superstition. Ainsi, le même Apôtre dit : (c) « N'imitez pas ceux qui » affectent de s'humilier devant » les Anges, & qui leur rendent » un culte superstitieux. » *Nemo*

(a) Exod. c. 12. v. 26, 43.
(b) Actu. Apost. c. 26. v. 5.
(c) Ad Coloss. c. 2. v. 18.

vos seducat volens in humilitate & religione Angelorum, *&c.*

REMEIA, *Remeia*, Ῥαμία, (*a*) un des Prêtres, qui, au retour de la captivité de Babylone, se trouverent avoir épousé des femmes étrangeres, & consentirent à s'en séparer.

REMMIUS, *Remmius*, (*b*) Officier Romain, à qui on avoit confié la garde de Vonone. Ce prince, qui un jour avoit voulu essayer de s'enfuir, ayant été arrêté, Remmius le poignarda comme pour le punir de sa fuite. Mais, cette circonstance donna lieu de croire que Remmius avoit été complice du dessein de Vonone, & qu'il ne l'avoit tué que pour éviter d'en être convaincu.

REMMON, *Remmon*, (*c*) ville de Palestine dans la tribu de Benjamin.

REMMON, *Remmon*, (*d*) ville de la tribu de Juda. *Voyez* Rémon.

On trouve le nom de cette ville au second livre d'Esdras, & il y a apparence que c'est la même dont il est parlé dans Zacharie.

REMMON, *Remmon*, Ῥεμμών, (*e*) rocher, situé dans le désert, & où les Benjamites se retirerent après avoir été défaits par les enfans d'Israël.

REMMON, *Remmon*, Ῥεμμών, (*f*) de la ville de Béroth, fut pere de Baana & de Réchab, meurtriers d'Isboseth.

REMMON, *Remmon*, Ῥεμμών, (*g*) idole des Syriens. Naaman, général de l'armée du roi de Syrie, avoue à Élisée qu'il a souvent été au temple de Remmon avec le roi de Damas son maître, lorsque celui-ci s'appuyoit sur son bras, en rendant ses adorations à Remmon. On croit que ce dieu n'est autre que le Soleil, & qu'on lui donne le nom de Remmon, c'est-à-dire, haut, à cause de son élévation. Grotius croit que c'est Saturne, parce que cette planete est la plus élevée de toutes. Selden veut que ce soit le Dieu très-haut, le dieu Élion des Phéniciens. Serrarius croit que c'est la déesse Vénus. On ne connoît dans l'antiquité aucun Dieu du nom de Remmon, que celui-ci.

REMMONO, *Remmono*, (*h*) Ῥεμμών, ville de Palestine, dans la tribu de Zabulon.

REMMONPHARÈS, *Remmonphares*, (*i*) un des campemens des Israëlites dans le désert. De Rethma, ils allerent à Remmonpharès, & de Remmonpharès à Lebna. Les Septante divisent le nom de Remmonpharès, Ῥεμμών Φαρές Remmon Pharès.

RÉMOIS, *Remi*, Ῥῆμοι, (*k*) peuple de la Gaule Belgique,

(*a*) Esdr. L. I. c. 10. v. 25.
(*b*) Tacit. Annal. L. II. c. 68. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 406.
(*c*) Josu. c. 19. v. 7, 13.
(*d*) Esdr. L. II. c. 11. v. 29. Zach. c. 14. v. 10.
(*e*) Judic. c. 20. v. 46, 47. c. 21. v. 13.
(*f*) Reg. L. II. c. 4. v. 2.
(*g*) Reg. L. IV. c. 5. v. 18.
(*h*) Paral. L. I. c. 6. v. 77.
(*i*) Numer. c. 3. v. 19.
(*k*) Cæs. de Bell. Gall. L. II. p. 62. & seq. L. V. p. 206. L. VI. p. 223, 224. L. VII. pag. 330, 331. L. VIII. c. 374.

occupoit un canton limitrophe de la Gaule Celtique. Les Rémois avoient pour voisins les Suessiones au couchant, les *Veromandui* avec la forêt *Arduenna* au nord, les Trévires & les Vérodunenses à l'orient, & les *Catalauni* ou les Tricasses au midi. Ils étoient les plus considérables de tous les Belges, & ils avoient même d'autres peuples en leur dépendance & sous leur protection. Du nombre de ces derniers étoient les Carnutes.

Les services qu'ils rendirent à Jules César dans la conquête de la Gaule, mériterent qu'il les eût en grande considération, de sorte qu'ils tenoient le premier rang après les Éduens. Aussi les voit-on qualifiés *Fœderati* dans Pline; & on lit dans une inscription de Spon, *Civit. Remi Fœderata.* Strabon fait en particulier une mention honorable de leur capitale, qui fut élevée à la qualité de métropole de la seconde Belgique. Ptolémée les place sur la Seine, faute apparemment d'avoir connu la distinction de la Marne, qui traverse la frontiere des Rémois d'avec la Seine.

Quant à l'étendue de leur territoire, on ne sauroit douter que le diocese de Laon, du moins en partie, n'y fût compris. Le lieu où Jules César vint camper, dans son expédition contre les Belges sur la riviere d'Aisne, *quod* [*Flumen*] *est in extremis Remorum finibus*, & la position de Bibrax, *Oppidum Remorum*, à huit milles au-delà de cette riviere, prouvent que ce qui est actuellement du diocese de Laon, appartenoit alors aux Rémois. Mais, on n'est point assuré qu'un nouveau diocese, formé par S. Remi, qui jouissoit d'un grand crédit, & qui favorisa cette église au point de la doter de ses propres biens, n'ait été composé que du démembrement de celui de Reims, & sans rien prendre des anciens territoires des Suessiones & des *Veromandui*, dont les églises reconnoissent ce prélat pour métropolitain. Dans la comparaison des dioceses aux anciennes cités, il est naturel d'appréhender que les nouveaux dioceses n'aient apporté quelque dérangement aux limites des anciens.

Au reste, Sanson, & ceux qui l'ont copié, ne sont point excusables d'avoir adjugé le diocese de Laon dans ses limites actuelles aux Suessiones, en ôtant aux Rémois ce qu'on connoît indubitablement par Jules César avoir été de leur dépendance.

RÉMON, *Remon*, (*a*) ville située dans la tribu de Juda, est sans doute la même qui est appellée ailleurs Remmon.

REMPARTS DES VAISSEAUX. *Voyez* Vaisseau.

REMPHAN, *Remphan*, (*b*)

& seq. Plin. T. I. p. 224. Ptolem. L. II. c. 9. Strab. p. 194. Tacit. Hist. L. IV. c. 67. *& seq.* Notice de la Gaule par M. d'Anville, p. 544, 545.

(*a*) Josu. c. 15. v. 32.

(*b*) Amos. c. 5. v. 26. Actu. Apostol. c. 7. v. 43. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 2.

Ῥεμφὰν nom d'une Divinité. Le prophete Amos reproche aux Hébreux d'avoir porté la tente de leur dieu Moloch, l'image de leur idole, & l'étoile de leur dieu Remphan. Il y en a qui croient que c'est la même divinité que Remmon, dont il est parlé ci-dessus.

RÉMULUS, *Remulus*, (*a*) étoit de Tibur, suivant Virgile. *Voyez* Cédicus.

RÉMULUS [NUMANUS], *Numanus Remulus*, (*b*) avoit épousé depuis peu la derniere sœur de Turnus, lorsqu'il marcha avec ce prince contre Enée. Enflé de sa nouvelle alliance avec un Roi, il étoit à la tête de la premiere ligne, où son orgueil insultant les Troyens à haute voix, vomissoit contre eux les plus horribles injures. « Lâches Phrygiens, crioit-il, » vous ne rougissez pas d'être » pour la seconde fois assiégés, » & de mettre des murailles » entre vous & la mort ? Voilà » donc cette nation, qui les » armes à la main, veut nous » enlever une épouse. Quel » Dieu, ou plutôt quelle fureur » vous a conduits en Italie ? Vous ne trouverez ici » ni les fils d'Atrée, ni le fourbe » Ulysse, mais des hommes nés » robustes, qui plongent dans » les fleuves leurs enfans nouvellement » nés, & les endurcissent » dans les glaces. Parcourir » les forêts, poursuivre » les bêtes farouches, dompter » les chevaux, lancer des traits, » ce sont les jeux de notre » enfance. Notre jeunesse sobre » & laborieuse cultive la terre, » ou porte les armes. Nous » avons sans cesse le fer à la » main ; un dard est l'éguillon » dont nous nous servons, pour » presser nos bœufs attelés à la » charrue. La lente vieillesse » ne nous abat ni les forces ni » le courage. Nous couvrons d'un » casque nos cheveux blancs. » Nous nous enrichissons sans » cesse de nouvelles dépouilles, » nous vivons de butin. Pour » vous, Troyens, vous portez » sous des habits de couleur » éclatante, des cœurs lâches, » qui ne respirent que la danse » & les vains amusemens. Vos » tuniques à longues manches, » vos mitres ornées de rubans » annoncent votre mollesse. Allez » Phrygiennes, [car vous » ne méritez pas le nom de Phrygiens] » allez danser sur votre » montagne de Dindyme, où » vos oreilles sont accoutumées » au double son de la flûte » Phrygienne. Cet instrument » & les tambourins de votre » Déesse d'Ida vous appellent. » Renoncez aux armes & cédez » le fer aux hommes. »

Ascagne ne put souffrir ces insolentes bravades, & soudain sa fleche part, vole, siffle, frappe Rémulus à la tête, & lui perce les deux tempes. « Insulte » maintenant à la valeur par » tes discours insolens, dit-il. » Voilà la réponse de ces lâches » Phrygiens, qui se laissent deux

(*a*) Virg. Æneid. L. IX. v. 360. & *seq.*

(*b*) Virg. Æneid. L. IX. v. 592. & *seq.*

» fois vaincre dans leurs murs.»

RÉMURIA. *Voyez* Lémuries.

RÉMURIE, *Remuria*. *Voyez* Remurius ager.

REMURIUS, *ou* REMURIUS AGER, (*a*) lieu situé sur le haut du mont Aventin, ou dans le voisinage de cette montagne. Il est fait mention de *Remurius ager* dans Cicéron. Il y en a qui distinguent *Remurius ager*, de *Remuria*, dont parle Denys d'Halicarnasse.

« Rémus, dit ce dernier,
» vouloit s'établir dans l'endroit
» qui de son nom s'appelle au-
» jourd'hui Rémurie. La place
» est très-commode pour bâtir
» une ville. C'est une colline
» assez proche du Tibre; elle
» n'est éloignée de Rome que
» d'environ trente stades. »

Le haut du mont Aventin, lit-on dans Festus, s'appelle Rémorie. C'est là que Rémus vouloit bâtir une ville. Denys d'Halicarnasse, au contraire, insinue assez que le mont Aventin & Rémurie étoient deux endroits différens. » Romulus, dit-il, ci-
» après, choisit le mont Pala-
» tin, & Rémus le mont Aventin
» qui lui est contigu; selon d'au-
» tres, il choisit Rémurie. »
D'ailleurs, Étienne de Byzance dit que Rémurie est une ville auprès de Rome, ce qui marque qu'elle est tout-à-fait différente du mont Aventin, quoique Festus & Plutarque disent le contraire.

RÉMUS, *Remus*, Ῥῶμος, frere de Romulus. *Voyez* Romulus.

RÉNOMMÉE, *Fama*, Φάμα, Φήμη, (*b*) que les Poëtes ont personnifiée. Ils en ont fait une Divinité qu'ils ont peinte à l'envi par les plus brillantes images. Donnons-en des preuves, & commençons par Virgile.

« La Renommée, dit-il, est
» le plus prompt de tous les
» maux; elle subsiste par son
» agilité, & sa course augmente
» sa vigueur; d'abord petite &
» timide, bientôt elle devient
» d'une grandeur énorme; ses
» pieds touchent la terre, & sa
» tête est dans les nues; c'est
» la sœur des géans Cée & En-
» célade, & le dernier monstre
» qu'enfanta la terre irritée
» contre les Dieux; le pied
» de cet étrange oiseau est aussi
» léger que son vol est rapide;
» sous chacune de ses plumes,
» ô prodige! il y a des yeux
» ouverts, des oreilles atten-
» tives, une bouche & une
» langue qui ne se taît jamais;
» il déploie ses aîles bruyantes
» au milieu des ombres; il tra-
» verse les airs durant la nuit,
» & le doux sommeil ne lui
» ferme jamais la paupiere; le
» jour, il est en sentinelle sur
» le toît des hautes maisons,
» ou sur les tours élevées; de-
» là, il jette l'épouvante dans
» les grandes villes, seme la
» calomnie avec la même assu-
» rance qu'il annonce la vérité. »

(*a*) Cicer. Philipp. 6. c. 213. Dionys. Halicarn. L. I. c. 20. Plut. Tom. I. p. 22, 23.

(*b*) Virg. Æneid. L. IV. v. 174. & *seq*. Ovid. Metam. L. XII. c. 3. Pauf. p. 29. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. V. p. 242. & *suiv*.

Rien n'eſt plus poëtique que cette deſcription de la Renommée, voici celle d'Ovide, qui paroît s'être ſurpaſſé lui-même.

« Au centre de l'Univers, dit » ce poëte, eſt un lieu également éloigné du ciel, de la » terre & de la mer, & qui » ſert de limites à ces trois empires; on découvre de cet endroit tout ce qui ſe paſſe dans » le monde, & l'on entend tout » ce qui s'y dit, malgré le plus » grand éloignement; c'eſt là » qu'habite la Renommée, ſur » une tour élevée, où aboutiſſent mille avenues; le toit de » cette tour eſt percé de tous » côtés; on n'y trouve aucune » porte, & elle demeure ouverte » jour & nuit; les murailles en » ſont faites d'un airain retentiſſant, qui renvoie le ſon des » paroles, & répete tout ce qui » ſe dit dans le monde; quoique » le repos & le ſilence ſoient » inconnus dans ce lieu, on n'y » entend cependant jamais de » grands cris, mais ſeulement » un bruit ſourd & confus, qui » reſſemble à celui de la mer qui » mugit de loin, ou à ce roulement que font les nues après » un grand éclat de tonnerre; » les portiques de ce palais ſont » toujours remplis d'une grande » foule de monde; une populace » légere & changeante va & revient ſans ceſſe; on y fait courir mille bruits, tantôt vrais, » tantôt faux, & on entend un » bourdonnement continuel de » paroles mal arrangées, que » les uns écoutent & que les » autres répetent au premier » venu, en y ajoutant toujours » quelque choſe de leur invention. Là regnent la ſotte crédulité, l'erreur, une fauſſe » joie, la crainte, des allarmes » ſans fondement, la ſédition & » les murmures myſtérieux dont » on ignore les auteurs. La Renommée qui en eſt la ſouveraine, voit de-là tout ce qui » ſe paſſe dans le ciel, ſur la » mer & ſur la terre, & examine tout avec une inquiete » curioſité. »

Nos plus grands poëtes, Deſpréaux, Voltaire, Rouſſeau, ont à leur tour imité Virgile dans ſa deſcription de la Renommée, les uns avec plus, les autres avec moins de ſuccès. Voici l'imitation de Deſpréaux :

Cependant, cet oiſeau qui prône les merveilles,
Ce monſtre, compoſé de bouches & d'oreilles,
Qui ſans ceſſe volant de climats en climats,
Dit par-tout ce qu'il ſçait, & ce qu'il ne ſçait pas,
La Renommée enfin, cette prompte courriere,
Va d'un mortel effroi glacer la perruquiere.

L'imitation de M. de Voltaire eſt bien ſupérieure.

Du vrai comme du faux la prompte meſſagere,

Qui s'accroît dans sa course, & d'une aîle légere
Plus prompte que le tems, vole au-delà des mers,
Passe d'un pôle à l'autre, & remplit l'univers;
Ce monstre, composé d'yeux, de bouches, d'oreilles,
Qui célebre des Rois la honte ou les merveilles,
Qui rassemble sous lui la curiosité,
L'espoir, l'effroi, le doute & la crédulité;
De sa brillante voix, trompette de la gloire,
Du Héros de la France annonçoit la victoire.

Nous finissons par l'imitation de Rousseau.

Quelle est cette Déesse énorme,
Ou plutôt ce monstre difforme,
Tout couvert d'oreilles & d'yeux,
Dont la voix ressemble au tonnerre,
Et qui des pieds touchant la terre,
Cache sa tête dans les cieux?
C'est l'inconstante Rénommée
Qui sans cesse les yeux ouverts,
Fait sa revue accoutumée
Dans tous les coins de l'univers,
Toujours vaine, toujours errante,
Et messagere indifférente
Des vérités & de l'erreur,
Sa voix en merveilles féconde
Va chez tous les peuples du monde,
Semer le bruit & la terreur.

Ce qu'on peut conclure de toutes ces descriptions, c'est que la Renommée étoit, comme tous les Géans, fille de la Terre, qui, pour se venger des Dieux, & de Jupiter en particulier, qui avoit foudroyé ses enfans, fit sortir de son sein ce monstre, pour divulguer leurs crimes, & les apprendre à tout l'univers; car, la Renommée n'épargne ni les Dieux ni les hommes. Mais, c'en est assez sur la Renommée comme déesse. Nous ajouterons seulement que les Athéniens avoient élevé un temple en son honneur, & lui rendoient un culte réglé. Plutarque dit que Furius Camillus fit aussi bâtir un temple à la Renommée.

RÉPENTINUS [CALPURNIUS], *Calpurnius Repentinus*, (*a*) Centurion de la dix-huitieme légion, s'étant mis en devoir de défendre les images de Galba, fut arrêté par les soldats, & peu de tems après mis à mort, l'an de J. C. 69.

(*a*) Tacit. L. I. c. 56, 59.

RÉPENTINUS [CORNÉLIUS], *Cornelius Repentinus* (*a*) gendre de Didius Julianus, obtint de ce prince la charge de Préfet de la ville, dont étoit revêtu auparavant Sulpicianus.

RÉPENTIR, *Pænitentia*, (*b*) Μετάνοια. Le Repentir avoit été personnifié par les Anciens. « Une » femme, dit Lucien, qui suivoit la Calomnie, vêtue de » noir, dont les habits étoient » tout déchirés, s'appelloit le » Repentir. Elle tournoit la tête » en arriere, fondoit en larmes, » & regardoit avec honte la Vé» rité qui s'approchoit d'elle. »

REPOS. *Voyez* Quies.

RÉPUDIATION, *Repudiatio*, (*c*) Les fiançailles, chez les Romains, pouvoient être rompues par la Répudiation. Le billet qu'envoyoit celui qui répudioit, étoit conçu en ces termes : *Je rejette la promesse que vous m'aviez faite*; ou, *je renonce à la promesse que je vous avois faite.* Et alors l'homme étoit condamné à payer le gage qu'il avoit reçu de la femme, & celle-ci étoit condamnée au double ; mais, lorsque ni l'un ni l'autre n'avoient donné sujet à la Répudiation, il n'y avoit point d'amende.

Le divorce étoit différent de la Répudiation; il pouvoit se faire au cas que la femme eût empoisonné ses enfans, qu'elle en eût supposé à la place des siens, qu'elle eût commis un adultere, ou même qu'elle eût bu du vin à l'insçu de son mari ; c'est du moins ce que rapporte Aulu-Gelle. Enfin, le sujet du divorce étoit examiné dans une assemblée des amis du mari. Quoiqu'il fût autorisé par les loix, cependant le premier exemple n'arriva que vers l'an de Rome 520, par Sp. Carvilius Ruga, à cause de la stérilité de sa femme ; mais, dans la suite, il devint fort fréquent par la corruption des mœurs.

Nous venons d'indiquer la formule du libelle de Répudiation, anciennement en usage chez les Romains ; celle du libelle de divorce portoit ces mots : *Res tuas tibi habeto.*

Nous ne sommes pas faits, je le vois, l'un pour l'autre,
Mon bien se monte à tant, tenez, voilà le vôtre.

REQUÊTE. Les Requêtes, présentées aux Empereurs Romains par des particuliers, se nommoient communément libelles, *libelli*, & la réponse de l'Empereur étoit appellée *rescriptum*. M. Brisson nous a conservé une ancienne Requête présentée à un Empereur Romain, dont voici les termes :

Quum ante hos dies conjugem & filium amiserim, oppressus necessitate, corpora eorum facili sarcophago commendaverim, donec iis locus quem emeram ædificaretur,

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 23.

(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 346.

(*c*) Aul. Gell. L. X. c. 23. Plin. T. I. p. 720. Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 328.

via Flaminia inter mil. II. & III. euntibus ab urbe parte læva; rogo, domine Imperator, permittas mihi in eodem loco in marmoreo sarcophago, quem mihi modo comparavi, ea corpora colligere, ne quando ego me esse desiero, pariter cum iis ponar.

Le rescrit mis au bas de cette Requête étoit conçu en ces termes :

Secretum fieri placet; jubentina Celius promagister suscripsi III. non. Novembris, Antio Pollione & Optimó Cons.

La fameuse loi ἀξίωσις, est une Requête présentée par Eudémon, marchand à Nicomédie, à l'empereur Antonin, au bas de laquelle est le rescrit qui a donné lieu à deux Jurisconsultes, de faire chacun un commentaire peu nécessaire pour l'intelligence de cette loi, dont voici les termes : « Plainte d'Eudémon de Nicomédie à l'empereur Antonin. » Seigneur, en voyageant dans » l'Italie, nous avons fait naufrage, & nos effets ont été » pillés & enlevés par les fermiers des isles Cyclades. » L'Empereur répondit : « Je suis à » la vérité maître du monde; » mais, la loi des Rhodiens regne sur la mer, & sert de » regle pour décider les difficultés qui concernent la navigation maritime, pourvu qu'elle » s'accorde avec nos loix. »

Voilà une juste idée des Requêtes que l'on présentoit aux Empereurs, & de la réponse ou rescrit qu'ils y faisoient.

Au reste, les Requêtes avoient différens noms, & la formule n'étoit point fixe, ni déterminée.

Quant à la réponse de l'Empereur, elle commençoit presque toujours par ces mots : *Cum proponas*, ou *Si ut proponis*, &c. Et elle finissoit par cette condition que l'empereur Zénon inventa : *Si preces veritate nituntur*, ce qui est encore en usage parmi nous.

RÉSA, *Resa*, Ῥησά. (a) un des ancêtres de Jesus-Christ, étoit fils de Zorobabel & pere de Joanna.

RESÆNA, *Resæna*, (b) ville d'Asie, vers la Mésopotamie, selon Ammien Marcellin. Elle fut reconquise par Gordien III. Ce pourroit être aussi la même que Resæa, que la Notice des dignités de l'Empire met dans l'Osrhoëne. Ce pourroit être aussi la même que Resen, dont il est parlé dans la Génese.

RESEN, *Resen*, (c) ville d'Assyrie, une des quatre qui furent bâties par Assur, suivant la Génese. Dans l'énumération de ces quatre villes, Resen est la seule qui porte le titre de grande. *De terra illa*, dit l'Écriture, *egressus est Assur, & ædificavit Niniven, & plateas civitatis, & Chale, Rezen quoque inter Niniven & Chale; hæc est civitas magna.* Quelques interprêtes à la vérité ont prétendu que cette phrase, *hæc est civitas magna*, devoit se

(a) Luc. c. 3. v. 27.
(b) Genes. c. 10. v. 12. Crév. Hist. des Emp. T. V. pag. 380.
(c) Genes. c. 10. v. 11, 12. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. III. p. 346, 347.

rapporter à Ninive. Mais, une pareille explication est insoutenable, à moins qu'on ne veuille dire que Moïse a pris plaisir à négliger toutes les regles du discours, pour se rendre inintelligible, ce qui seroit un étrange paradoxe. D'ailleurs, & cela vaut bien la peine d'être observé, dans les commencemens du regne de Ninus, Télane étoit l'endroit où les Princes d'Assyrie faisoient leur séjour. Nous ne l'avançons que d'après Étienne de Byzance, qui sans doute avoit puisé cette circonstance dans quelques anciens monumens.

S'il étoit permis de hazarder ici des conjectures, nous dirions que Resen & Télane ne sont qu'une même ville. Ce qui convient à la premiere, sans trop s'éloigner de la vraisemblance, peut s'appliquer à la seconde. Moïse parle de Resen comme d'une ville déjà puissante de son tems, & bâtie plusieurs siecles avant lui. Dans Étienne de Byzance, on lit que Télane étoit une ville fort ancienne ; on y lit outre cela que Ninus, qui monta sur le Trône peu d'années avant la mort de Moïse, y tenoit sa cour. Quoi qu'il en soit, on ne sauroit nier que Resen n'ait été une ville d'une grande étendue.

RÉSEPH, *Reseph*, Ῥαφὶς, Ῥαφὲθ. (a) ville de Syrie, dont il est parlé au quatrieme livre des Rois & dans le prophete Isaïe.

RÉSEPH, *Reseph*, (b) de la tribu d'Éphraïm, étoit frere de Rapha & de Thalé.

RÉSIA, *Resia*, Ῥασία, (c) de la tribu d'Aser, étoit fils d'Olla.

RESPHA, *Respha*, Ῥεσφὰ, (d) fille d'Aïa, concubine, c'est-à-dire, femme du second rang du roi Saül. Ce prince ayant, on ne sçait à quelle occasion, ni pour quelle raison, fait mourir un grand nombre de Gabaonites, Dieu, pour venger ce massacre, envoya dans Israël une grande famine, qui dura trois ans. David qui regnoit alors, ayant appris par l'oracle du Seigneur, que cette famine étoit une punition de la cruauté de Saül, fit venir les Gabaonites, & leur dit : « Que puis-je faire pour » réparer l'injure que l'on vous » a faite, afin que vous bénissiez » l'héritage du Seigneur ? » Ils répondirent : « Qu'on nous don» ne sept des enfans ou des petits» fils de Saül, & nous les met» trons en croix, pour appaiser » le Seigneur. » David leur donna donc les deux fils de Respha, fille d'Aïa, sçavoir, Armoni & Miphiboseth, qu'elle avoit eus de Saül ; & cinq fils que Michol, fille de Saül, avoit eus d'Hadriel, fils de Berzellaï, ou plutôt de Phaltiel. Ils les mirent en croix sur la montagne voisine de Ga-

(a) Reg. L. IV. c. 19. v. 12. Isaï. c. 37. v. 12.
(b) Paral. L. I. c. 7. v. 25.
(c) Paral. L. I. c. 7. v. 39.

(d) Deuteron. c. 21. v. 23. Reg. L. XXV. c. 44. L. II. c. 3. v. 7. & seq. c. 21. v. 1. & seq.

baa, au commencement de la moisson des orges.

Alors, Respha, fille d'Aïa, prenant un cilice, l'étendit sur un rocher, & demeura là, depuis le commencement de la moisson, jusqu'à ce que l'eau du ciel tombât sur eux, c'est-à-dire, jusqu'à ce que le Seigneur envoyât de la pluie sur la terre, & lui rendît sa premiere fécondité; & elle empêchoit les oiseaux de manger ces corps pendant le jour; & les bêtes carnassieres de les dévorer pendant la nuit. Cette action de Respha ayant été rapportée à David, ce prince envoya prendre les os de Saül & de Jonathas, qui étoient à Jabès de Galaad, les fit apporter à Gabaa, & les mit dans le tombeau de Cis, pere de Saül. Il y mit aussi ceux de ces sept hommes qui avoient été crucifiés par les Gabaonites.

Dans cette occasion, on dérogea à la loi du Deutéronome qui veut que l'on détache les corps du poteau ou de la croix avant le coucher du soleil. On y laissa les descendans de Saül peut-être depuis le commencement du printems, jusqu'à l'automne; soit parce que le crime de leur pere méritoit ce châtiment, ou parce que les Gabaonites étant simplement Prosélytes de domicile, n'étoient point obligés à l'observation de cette loi de Moïse. Enfin, Dieu ayant ordonné à David d'appaiser les Gabaonites, ce prince voulut leur laisser la liberté d'en user en cela comme ils voudroient.

Long-tems avant ce que nous venons de raconter, & peu d'années après la mort de Saül, Abner, général des troupes de ce prince, ayant conçu de l'amour pour Respha, la prit pour femme, ou du moins en abusa. C'étoit un crime dans l'idée de ces peuples, qu'un particulier s'approchât d'une des femmes du Roi. Isbosepth, fils de Saül, qui regnoit à Mahanaïm, au-delà du Jourdain, & qui ne se soutenoit dans la royauté que par le crédit & la valeur d'Abner, lui fit des reproches de ce qu'il s'étoit approché de Respha, concubine de son pere. Mais, Abner fut si outré de ce reproche, qu'il jura la ruine d'Isbosepth, & dès ce moment il prit des mesures avec David, pour faire revenir à lui toute cette partie du peuple qui obéissoit encore à Isbosepth. Voilà tout ce que nous sçavons de Respha.

RESPUBLICA. (a) La plupart des villes de l'Italie, des Gaules, de l'Espagne, &c., dont il est fait mention dans les inscriptions antiques, se servoient de ce nom de *Respublica*, en parlant d'elles-mêmes. Aussi, les Anciens n'attachoient point au mot *Respublica* les mêmes idées que nous attachons à celui de République; ils entendoient tout simplement par *Respublica civitas*, la communauté. Cela est si vrai, qu'il y avoit même des bourgs & des villages, qui, ayant obtenu le

(a) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XIV. p. 110, 111.

droit que nous appellons le droit de commune, formoient dès-lors des *Respublicæ*. Nous pourrions en alléguer plusieurs exemples; mais, pour abréger, nous nous contenterons de l'autorité de Festus : *Sed ex vicis partim habent Rempublicam, partim non habent.*

RESSA, *Ressa*, Ῥεσσὰν, (*a*) un des campemens des Israëlites dans le désert. De Lebna ils allerent camper à Ressa, & de Ressa ils allerent à Céélatha.

RÉTHENOR, *Rethenor*, (*b*) un des compagnons de Diomede, qu'Ovide dit avoir été changés en oiseaux, à cause du mépris qu'ils avoient fait de Vénus.

RETHMA, *Rethma*, Ῥαθαμᾶ, (*c*) un des campemens des Israëlites dans le désert. De Haséroth ils allerent camper à Rethma, & de Rethma ils allerent à Remmonpharès.

RÉTHRE, *Rethrum*, Ῥεῖθρον, (*d*) porte de l'isle d'Ithaque, qu'Homere met sous le mont Neium.

RÉTICENCE, *Reticentia*, figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur s'interrompt lui-même au milieu de son discours, & ne poursuivant point le propos qu'il a commencé, passe à d'autres choses; de sorte néanmoins que ce qu'il a dit fasse suffisamment entendre ce qu'il vouloit dire, & que l'auditeur le supplée aisément. Dans l'Athalie de Racine, cette princesse parle ainsi à Joad, lorsqu'il l'a attirée dans le temple, sous prétexte de lui livrer Éliacim & des trésors :

En l'appui de ton Dieu tu t'étois reposé ;
De ton espoir frivole es-tu désabusé ?
Il laisse en mon pouvoir & ton temple & ta vie ;
Je devrois sur l'autel où ta main sacrifie ;
Je .... Mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter ;
Ce que tu m'as promis, songe à l'exécuter.

Ces interruptions brusques peignent assez bien le langage entrecoupé de la colere. La Réticence est quelquefois plus expressive que ne le seroit le discours même; mais, on ne doit l'employer que dans des occasions importantes.

On nomme encore cette figure aposiopese.

D'autres appellent aussi Réticence, une figure par laquelle on fait mention d'une chose indirectement, en même tems que l'on assure qu'on s'abstiendra d'en parler. Par exemple : « Sans parler de la noblesse de ses ancêtres, ni de la grandeur de son courage, je me bornerai à vous entretenir de la pureté de ses mœurs. » Mais, cette notion n'est pas exacte, & ce tour oratoire s'appelle propre-

(*a*) Numer. c. 33. v. 21, 22.
(*b*) Ovid. Metam. L. XIV. c. 10.
(*c*) Numer. c. 33. v. 18, 19.
(*d*) Homer. Odyss. L. I. v. 186.

ment prétérition ou prétermission.

RÉTIUS [M.], *M. Retius*, (*a*) fut député dans la Gaule, l'an de Rome 544, & 208 avant J. C., pour s'informer sur les lieux si Asdrubal étoit arrivé dans cette contrée, & il trouva que la chose n'étoit que trop vraie.

RÉTIUS [M.], *M. Retius*, (*b*) fut nommé Préteur, l'an de Rome 528, & 170 avant J. C.

RETRICES, nom que les Latins donnoient à certains ruisseaux, dont-on détournoit l'eau pour arroser les jardins & les prairies aux environs de la ville de Rome. C'est Festus qui le dit. On donne différentes origines à ce mot *Retrices*; la plus vraisemblable est celle qui le dérive du grec ρεῖθρως, qui veut dire un ruisseau.

RÉU, *Reu*, Ῥαγαῦ, (*c*) fils de Phaleg, naquit l'an du monde 1787. Son pere avoit alors trente ans. Réu engendra Sarug, à l'âge de trente-deux ans; & il mourut âgé de deux cens trente-neuf ans, l'an du monde 2026, après avoir engendré des fils & des filles.

REUDIGNES, *Reudigni*, (*d*) peuple de Germanie, dont la demeure est aujourd'hui inconnue. Tacite met les Reudignes immédiatement après les Lombards, & les range parmi ceux qui honoroient la déesse Herte, c'est-à-dire, la Terre, mere commune.

REVENDICATION, l'action par laquelle on réclame une chose à laquelle on prétend avoir droit.

Chez les Romains, les Revendications, appellées *Revindicatio*, ou simplement *Vindicatio*, étoit une action réelle que l'on pouvoit exercer pour trois causes différentes, sçavoir pour réclamer la propriété de sa chose, ou pour réclamer une servitude sur la chose d'autrui, ou pour réclamer la chose d'autrui à titre de gage.

La Revendication de propriété étoit universelle ou particuliere; la premiere étoit celle par laquelle on réclamoit une universalité de biens comme une hérédité; la seconde étoit celle par laquelle on réclamoit spécialement une chose.

On pouvoit revendiquer toutes les choses qui sont dans le commerce, soit meubles ou immeubles, les animaux, les esclaves, les enfans.

Toute la procédure que l'on observoit dans l'exercice de cette action est expliquée au digeste, Liv. VI. Tit. I.

REVIVANS [les], *Reviviscentes*, Ἀναβιοῦντες, titre d'un dialogue de Lucien. C'est le même qui a aussi pour titre le Pêcheur. *Voyez* Pêcheur.

RÉUM. *Voyez* Beeltéem.

REUM VADARI. *Voyez* Ajournement.

REX SACRIFICULUS, (*e*) le Roi des Sacrifices, étoit à la tête de tous les Prêtres Romains.

(*a*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 36.
(*b*) Tit. Liv. L. XLIII. suppl. 1. c. 2.
(*c*) Genes. c. 11. v. 18. & *seq*.
(*d*) Tacit. de Morib. German. c. 40.
(*e*) Tit. Liv. L. II. c. 2. Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 205, 206.

On l'appelloit aussi *Rex Sacrorum*, le Roi des choses sacrées.

Sous le consulat de L. Junius Brutus & de P. Valérius Publicola, l'an de Rome 245, & 507 avant Jesus-Christ, le peuple murmurant de ce que l'abolition du gouvernement monarchique sembloit déroger à la Religion, parce qu'il y avoit certains sacrifices, qui, étant réservés aux Rois personnellement, ne pouvoient plus se faire; on établit un sacrificateur qui en remplit les fonctions, & on l'appella Roi des sacrifices. Mais, afin que le nom de Roi même ne fît point d'ombrage, ce Roi des sacrifices fut soumis au grand Pontife, exclus de toutes les Magistratures, & privé de la liberté de haranguer le peuple.

Lorsqu'il étoit obligé de se trouver aux assemblées des Comices, par rapport aux sacrifices dont il avoit l'intendance, aussitôt que les cérémonies étoient finies, il se retiroit, pour montrer qu'il n'avoit aucune part aux affaires civiles. C'étoit au grand Pontife & aux augures qu'appartenoit le droit de choisir le Roi des sacrifices, qu'ils tiroient ordinairement d'entre les Patrices les plus vénérables par leur âge & par leur probité. Son élection se faisoit dans le champ de Mars, où le peuple se trouvoit assemblé par centuries. La maison qu'habitoit le Roi des sacrifices, s'appelloit *Regia*, & sa femme, Reine des choses sacrées, *Regina sacrorum*.

Macrobe appelle ce Roi sacrificateur, le Pontife mineur, & dit qu'il sacrifioit à Junon dans la curie appellée *Calabra*, & que sa femme, la Reine des choses sacrées, sacrifioit à Junon où une truie ou un agneau femelle. Vandale croit que cette dignité sacerdotale cessa du tems d'Auguste. Mais, d'autres pensent qu'elle ne fut entierement abolie, ainsi que les autres cérémoies religieuses du paganisme, que du tems de Théodose.

REX SACRORUM. *Voyez* Rex sacrificulus.

REX, PRINCEPS. Il est très-important de bien distinguer ces deux mots latins *Rex*, *Princeps*, ou *regnum* & *principatus*; car, il ne faut pas s'en laisser imposer par la synonymie de ces mots dans notre langue.

Chez les Latins, les termes de *principatus*, *regnum*, principauté, royaume, sont ordinairement opposés; c'est ainsi que Jules-César dit que le pere de Vercingétorix avoit la principauté de la Gaule, mais qu'il fut tué, parce qu'il aspiroit à la Royauté; c'est ainsi que Tacite fait dire à Cn. Pison, que Germanicus étoit fils du Prince des Romains, & non pas du Roi des Parthes; ou quand Suétone raconte que peu s'en fallut que Caligula ne changeât les ornemens d'un Prince en ceux d'un

Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 38. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. pag. 510, 511.

Roi;

Roi ; ou quand Velléius Paterculus dit que Maroboduus, chef d'une nation des Germains, se mit dans l'esprit de s'élever jusqu'à l'autorité royale, ne se contentant pas de la principauté dont il étoit en possession, avec le consentement de ceux qui dépendoient de lui.

Cependant, ces deux mots se confondent souvent ; car, les chefs des Lacédémoniens, de la postérité d'Hercule, depuis même qu'ils furent mis sous la dépendance des Éphores, ne laissoient pas toujours d'être appellés Rois.

Dans la Germanie, il y avoit des Rois qui, au rapport de Tacite, gouvernoient par la déférence qu'on avoit pour leurs conseils, plutôt que par un pouvoir qu'ils eussent de commander. Tite-Live dit qu'Évandre Arcadien regnoit dans quelques endroits du Pays latin, par la considération qu'on avoit pour lui, plutôt que par son autorité.

Aristote, Polybe & Diodore de Sicile, donnent le titre de Rois aux Suffetes ou Juges des Carthaginois, & Hannon est ainsi qualifié par Sol n. Il y avoit dans la Troade une ville nommée Scepsis, au sujet de laquelle Strabon raconte, qu'ayant reçu dans l'État les Miléfiens, elle s'érigea en démocratie, de telle sorte pourtant, que les descendans des anciens Rois conserverent, & le titre de Roi, & quelques marques d'honneur. Les Empereurs Romains, au contraire, depuis qu'ils exerçoient tout ouvertement & sans aucun déguisement une puissance monarchique très-absolue, ne laissoient pas d'être appellés Princes ou chefs de l'État. Il y a aussi des Républiques, où les principaux Magistrats sont honorés des marques extérieures de la dignité royale.

R H

RHABDOMANTIE, ou RABDOMANTIE. *Voyez* Babdomantie.

RHABDONALEPSIS, *Rhabdonalepsis*, Ῥάϐδων ἀνάληψις, fête qu'on célébroit tous les ans dans l'isle de Cos, & où les Prêtres portoient en procession un Cyprès.

RHABDOPHORES, *Rhabdophori*, Ῥαϐδοφόροι, Officiers établis dans les jeux publics de la Grece, pour y maintenir le bon ordre, avec pouvoir de punir suivant l'exigence des cas tous ceux qui y contrevenoient.

RHACOTIS, *Rhacotis*, (*a*) nom d'un quartier de la ville d'Alexandrie, en Égypte, selon Tacite. Il y avoit dans ce quartier une chapelle dédiée à Sérapis & à Isis.

RHADAMANTHE, *Rhadamanthus*, (*b*) Ῥαδάμανθος, *ou*

(*a*) Tacit. Hist. L. IV. c. 84.

(*b*) Pauf. p. 540. Diod. Sicul. p. 183, 237, 238. Strab. pag. 150, 423, 476. Virg. Æneid. L. VI. v. 566. *& seq.* Plut. T. I. p. 7. Homer. Iliad. L. XIV. v. 322. Odyss. L. IV. v. 527. L. VII. v.

Ῥαδάμανθυς, Prince d'une éminente vertu, le plus modeste & le plus sobre de son tems, étoit, selon la fable, fils de Jupiter & d'Europe, & frere de Minos, roi de Crete. Il se distingua par la souveraine équité de ses jugemens & par les châtimens irrémissibles dont il punissoit les impies, les brigands & toute espece de malfaiteurs.

Apollodore est le seul, que nous sachions, qui dise que Rhadamanthe se retira en Béotie, après avoir assassiné son frere Amphitryon ; ce qui sans doute regarde un autre Prince du même nom, puisqu'il est sûr, par le témoignage de tous les anciens, que celui dont nous parlons ici, alla s'établir dans quelque une des isles de la mer Egée, de la domination de son frere, soit, comme le prétendent quelques Auteurs, que ce fût par politique que Minos, jaloux de sa réputation, l'eût obligé de quitter l'isle de Crete ; soit plutôt qu'il lui ait donné cet appanage, pour faire passer par son moyen la connoissance de ses loix jusques dans l'Asie. Diodore de Sicile nous apprend qu'il fit plusieurs conquêtes dans les isles voisines, moins par la force de ses armes, que par la douceur de sa domination, plusieurs peuples s'étant volontairement soumis à son empire, sur la réputation de sa probité. Avant que de mourir, il partagea ses États entre ses deux fils, & donna le gouvernement des villes à ses principaux officiers.

Ce furent son équité & son amour pour la justice, qui le firent mettre au nombre des juges de l'Enfer. Suivant les Poëtes, il n'est-là qu'un juge subalterne, & comme le Lieutenant criminel de Minos. Il instruit les procès, écoute & confronte les témoins, oblige les coupables, en les mettant à la question, de confesser leurs fautes les plus secretes ; & après que son frere a jugé en dernier ressort, il fait exécuter ses sentences.

Tous les anciens ne conviennent pas que Rhadamanthe fût frere de Minos. Il y en a quelques-uns en effet qui prétendent qu'il n'avoit été que son secrétaire, fondés apparemment sur ce que ce Prince, au rapport de Platon, s'en étoit servi pour rédiger le code de ses loix. Strabon même nous fait entendre que Rhadamanthe, sur le modele duquel Minos s'étoit réglé, avoit vécu long-tems avant lui ; qu'il avoit donné des loix à l'isle de Crete, & y avoit bâti plusieurs villes. C'est peut-être celui dont parle Pausanias, qui, au rapport du Poëte Cynéthon, étoit fils de Vulcain, petit-fils de Talus, & arriere-petit-fils de Cérès. Un Auteur moderne croit aussi que le Prince de ce nom qui regna

323. Ovid. Metam. L. IX. c. 12. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 36, 69, 70, 71. T. VI. p. 255. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. III. p. 11. T. IX. pag. 340.

en Lycie, n'étoit pas frere de Minos, & il blâme Diodore de Sicile & Platon de l'avoir fait sortir de l'isle de Crete. Ce même Auteur reconnoît un second Rhadamanthe, frere de Minos II. Législateur comme le premier. Tout cela prouve qu'il y a eu plusieurs personnes de ce nom.

Selon Homere, Rhadamanthe habitoit les Champs élysées à l'extrêmité de la terre, c'est-à-dire, en Espagne sur les bords de l'Océan. C'étoit-là qu'il donnoit des loix.

RHADAMISTE, *Rhadamistus*, (*a*) fils de Pharasmane, roi d'Ibérie, étoit remarquable par la grandeur de sa taille & par sa bonne mine. Son pere l'avoit élevé avec soin, & l'avoit formé dans tous les exercices qui convenoient à sa naissance & aux moeurs du pays. Ces qualités l'avoient rendu célebre entre les nations voisines. Mais, il avoit une grande impatience de regner, & le royaume d'Ibérie lui paroissoit trop petit, & la vie de son pere trop longue. Il s'en plaignoit si haut & si souvent, que Pharasmane, craignant pour ses vieux jours l'ambition excessive d'un jeune Prince qui joignoit l'affection des peuples à ses grandes qualités, songea à l'occuper ailleurs, & offrit à ses désirs ardens le royaume d'Arménie, qu'il se vantoit d'avoir ôté aux Parthes, pour le donner à son frere Mithridate. Mais, il lui conseilla de dissimuler & d'employer la ruse avant que d'en venir à la force ouverte, pour exécuter cette entreprise. Rhadamiste alla donc trouver son oncle, & lui représenta qu'il venoit chercher un asyle dans sa cour contre les persécutions de sa belle-mere, & la dureté de son pere. Ayant été reçu de Mithridate avec la même affection que s'il eût été son propre fils, il chercha à gagner les grands du Royaume, tâchant de les soulever contre son oncle, qui, bien loin de se douter de sa trahison, l'appuye sans le sçavoir.

Étant ensuite retourné vers son pere sous prétexte d'une feinte réconciliation, il lui dit qu'il avoit poussé la fraude aussi loin qu'elle pouvoit aller, & qu'il n'étoit plus question que de l'appuyer de la force. Ainsi, Pharasmane, pour avoir un prétexte d'attaquer son frere, lui reprocha qu'il l'avoit traversé dans la guerre qu'il faisoit au roi d'Albanie, & que de plus il avoit empêché les Romains de lui accorder le secours qu'il leur demandoit; déclarant qu'il le perdroit pour se venger de cette injure. Et en effet, il mit son fils à la tête d'une grande armée avec laquelle il battit son oncle en pleine campagne, & l'obligea de se renfermer dans le fort de Gornéas. Mais, bientôt, Mithridate se vit dans la nécessité de sortir de cette place, après

(*a*) Tacit. Annal. L. XII. c. 44. & *seq*. L. XIII. c. 37. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 208. & *suiv*.

être convenu avec ſon neveu du jour & du lieu où ils devoient traiter enſemble. Rhadamiſte, en l'approchant, ſe jetta à ſon col, & lui témoigna beaucoup de ſoumiſſion, l'appellant ſon oncle & ſon pere, & lui proteſtant avec ſerment qu'il n'emploieroit contre ſa vie ni le fer ni le poiſon. En même tems, il l'attire dans un bocage voiſin, où il a, lui dit-il, fait préparer un ſacrifice, afin que la paix ſe faſſe en préſence des Dieux mêmes.

Pendant que ſe fait l'accommodement, on charge Mithridate de chaînes. Le peuple qu'il avoit traité durement, l'accable de reproches & d'injures, tandis que quelques-uns, touchés de compaſſion, ne peuvent s'empêcher de déplorer un ſi grand renverſement de fortune; car, ſa femme & ſes enfans qui l'accompagnoient, faiſoient retentir les lieux d'alentour de leurs gémiſſemens & de leurs cris douloureux. On les enferma tous ſéparément dans des chariots couverts, en attendant les ordres de Pharaſmane. Mais, ce Prince, qui n'étoit pas ſcrupuleux, préférant une couronne à ſon frere & à ſa fille, les condamna à une mort dont il ne voulut cependant pas être témoin. Rhadamiſte, pour ne point manquer à ſon ſerment, épargna à ſon oncle & à ſa ſœur le poiſon & le fer, mais les fit étouffer ſous le poids des hardes & des couvertures dont il les accabla. A l'égard des fils de ce malheureux Prince, ils furent égorgés, pour avoir pleuré la mort de leur pere & de leur mere.

Cependant, Vologeſe, croyant avoir une belle occaſion d'ôter l'Arménie qui avoit été poſſédée par ſes ancêtres, à un Prince étranger qui s'en étoit emparé par une perfidie déteſtable, leva une puiſſante armée, dans le deſſein de donner ce Royaume à ſon frere Tiridate, qui n'avoit point encore d'établiſſement. Au ſeul bruit de la marche des Parthes, lés Arméniens ſe ſoumettent à Tiridate. Mais, l'hiver qui fut beaucoup plus rude qu'à l'ordinaire, le peu de ſoin qu'il avoit eu de ſe pourvoir de vivres, & les maladies que la famine occaſionna dans ſes troupes, lui firent perdre pour le préſent tous ſes avantages. Rhadamiſte, qui n'attendoit que ſa retraite, ſe ſaiſit une ſeconde fois de l'Arménie, dont il traita les peuples avec tant de dureté, pour les punir de leur ſoulévement, & les empêcher de ſe révolter à l'avenir, que quelque accoutumés qu'ils fuſſent à l'eſclavage, ils perdirent patience, & vinrent les armes à la main l'inveſtir juſques dans ſon palais.

Leur fureur alla ſi loin, que Rhadamiſte ne dut ſon ſalut & celui de ſa femme qu'à là vîteſſe de ſes chevaux. La Princeſſe, qui étoit enceinte, ſupporta du mieux qu'elle put les premieres ſecouſſes d'une fuite précipitée, pour échapper à des ennemis qu'elle redoutoit, & ſuivre un mari qu'elle aimoit tendrement.

Mais, la continuité d'un travail si violent, lui causant dans les entrailles des douleurs excessives, elle conjura Rhadamiste de la dérober par une mort honorable aux outrages de la captivité. Celui-ci l'embrasse, la console, l'exhorte à prendre patience, & à s'armer de courage. Tantôt il admire sa vertu, & fait tous ses efforts pour l'emmener avec lui. Tantôt, il craint, s'il la laisse, qu'un autre ne vienne à la posséder. Enfin, comme le tems le presse, emporté par la violence de son amour & de sa jalousie, il tira son cimeterre, & d'un bras accoutumé à répandre le sang, en frappe cette Princesse infortunée, la traîne toute sanglante au bord de l'Araxe, & la jette dans ce fleuve, craignant même que son corps ne tombe au pouvoir de ses ennemis. Alors, il pousse son cheval à toutes brides, & va chercher un asyle en Ibérie dans le palais de son pere.

Rhadamiste ne se tint pas pour dépossédé de l'Arménie sans retour. Cette couronne fut un sujet de guerres continuelles entre lui & Tiridate, avec alternative de bons & de mauvais succès; jusqu'à ce qu'enfin il porta, lorsque Néron regnoit déjà dans Rome, la peine de tous ses crimes, & fut mis à mort par ordre de Pharasmane son pere, comme coupable de trahison.

RHAGÈS, *Ragæ*, *Rhages*, (a) Ῥάγαι, Ῥάγες; Ῥάγοι, ville d'Asie dans la Médie, étoit située dans les montagnes d'Ecbatanes. Tobie le pere, ayant confié un dépôt de dix talens à Gabélus, qui demeuroit à Rhagès, où même lui ayant prêté cette somme, selon le texte latin, envoya son fils le jeune Tobie, pour la lui demander; mais, celui-ci ayant été obligé de demeurer quelques jours à Ecbatanes pour y célébrer son mariage, avec Sara fille de Raguel, pria l'ange Raphaël, qu'il ne prenoit que pour un homme, d'aller vers Gabélus, & de lui rapporter ses dix talens; ce que Raphaël exécuta. Rhagès étoit à une petite journée d'Ecbatanes. Elle étoit située dans la partie méridionale de la Médie, dans les montagnes qui séparoient le pays de celui des Parthes.

Strabon fait mention de la ville de Rhagès, qui, selon lui, s'appelloit Rhagée. Il dit qu'elle fut bâtie par Nicator, qui la nomma Europe, mais que les Parthes l'appelloient Arsacie, & qu'elle étoit à environ cinq cens stades des portes Caspiennes.

Diodore de Sicile parle d'un gouvernement, appellé Rhagès, & qui tiroit son nom des calamités qu'on y avoit essuyées. Si ce nom étoit Grec, il pourroit venir de ῥάγα, *ruptura*, *fractura*, rupture, fracture. Les villes les plus florissantes de ce canton,

(a) Tob. c. 4. v. 21. & *seq.* c. 5. v. 8. & *seq.* c. 6. v. 6. c. 10. v. 6. Strab. pag. 525. Diod. Sicul. p. 695.

ajoute Diodore de Sicile, & qui étoient en grand nombre, avoient éprouvé des tremblemens de terre si furieux, que quelques-unes d'entre elles avoient totalement disparu; des champs tout entiers avoient été transportés ailleurs, & au lieu des fleuves qui y couloient, & des étangs que l'on connoissoit dans la campagne, on y vit des fleuves d'un autre cours, & des marais en d'autres places.

RHAMNÈS, *Rhamnes*, (*a*) Prince, que son habileté dans l'art de prédire, rendoit cher à Turnus. Mais, toute sa science augurale ne put le garantir de la mort. Comme il dormoit profondément, couché sous une magnifique tente, il fut tué par Euryale, qui se contenta de lui enlever son écharpe, & son baudrier garni de clous d'or.

RHAMNUS, *Rhamnus*, (*b*) Ῥαμνοῦς, bourg de l'Attique, que Pausanias met à soixante stades de Marathon, en allant le long du rivage de la mer vers Orope. Il étoit dans la tribu Æantide.

Spon dit que le nom moderne est Tauro-Castro, ou Ebræo-Castro. Cent pas au-dessus, ajoute-t-il, sont les débris du temple de la déesse Némésis. Ce temple étoit quarré, & avoit quantité de colonnes de marbre, dont il ne reste que des pieces. Il étoit fameux dans toute la Grece, & Phidias l'avoit rendu encore plus recommandable par la statue de Némésis qu'il y fit. Strabon dit que quelques-uns attribuoient cette statue à Diodore, d'autres à Agoracrite Parien, mais que cet ouvrage ne cédoit point à ceux de Phidias. Pour ce qui est de la montagne & de la grotte de Pan, dont les anciens disoient tant de merveilles, on ne les distingue point aujourd'hui.

RHAMNUS, *Rhamnus*, (*c*) Ῥάμνος, affranchi & un des gardes de M. Antoine. Un jour, ce dernier, s'imaginant que les Parthes étoient venus attaquer son camp, & avoient tout mis en déroute, appella Rhamnus, & lui fit jurer que dès qu'il l'ordonneroit, il lui passeroit son épée au travers du corps, & lui couperoit la tête, afin qu'il ne pût ni être pris en vie par les ennemis, ni être reconnu après sa mort. Mais, un moment après, on vint lui apprendre que le tumulte, qui s'étoit excité dans le camp, n'avoit pas été causé par les ennemis. Rhamnus avoit été gladiateur.

RHAMNUSIA, *Rhamnusia*, (*d*) surnom de Némésis, pris du culte qu'on lui rendoit à Rhamnus. *Voyez* Rhamnus.

Némésis Rhamnusia étoit aussi honorée à Rome, où on lui avoit bâti un temple.

RHAMSÈS, *Rhamses*, (*e*) roi

(*a*) Virg. Æneid. L. IX. v. 324. & seq.

(*b*) Pauf. pag. 62, 63. Strab. p. 396, 399. Plin. T. I. pag. 197.

(*c*) Plut. Tom. I. p. 938. Roll. Hist. Rom. T. VIII. p. 410.

(*d*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 306. T. II. p. 110.

(*e*) Tacit. Annal. L. II. c. 60.

d'Égypte, qui, au rapport de Tacite, avoit conquis la Libye, l'Éthiopie, la Médie, la Perse, la Bactriane, la Scythie & toutes les contrées qui étoient habitées par les Syriens, les Arméniens & les Cappadociens leurs voisins, entre la mer de Bithynie d'un côté, & celle de Lycie de l'autre.

RHAMSÈS, *Rhamses*, la même que Ramessès. *Voyez* Ramessès.

RHAMPSINITE, *Rampsinitus*, Ῥαμψίνιτος, (*a*) succéda à Protée, au royaume d'Égypte. Les Prêtres Égyptiens, au rapport d'Hérodote, disoient que Rhampsinite fit faire du côté du temple de Vulcain, le vestibule qui regardoit l'occident, & vis-à-vis de ce vestibule deux statues de vingt-cinq coudées de haut, dont l'une que les Égyptiens adoroient, étoit appellée l'Été, parce qu'elle regardoit le septentrion, & l'autre qu'ils ne considéroient point, étoit appellée l'Hiver, parce qu'elle regardoit le midi. Ils disoient encore que ce Prince avoit de si immenses richesses, que pas un des Rois qui avoient regné depuis, n'en avoit possédé de plus grandes, & que même ils n'avoient jamais pu en approcher; que pour mettre son argent en sûreté, Rhampsinite avoit fait faire un édifice de pierres de taille, dont il voulut qu'une des murailles fût en saillie hors de l'enclos de son palais, mais que l'architecte, trahissant le dessein du Roi, posa une de ces pierres de telle sorte qu'un homme seul la pouvoit facilement ôter; que l'édifice étant achevé, ce Prince y fit mettre son argent; que quelque tems après l'architecte, étant près de mourir, fit venir auprès de son lit ses deux enfans, & leur dit qu'en bâtissant le lieu où le Roi tenoit ses trésors, il avoit usé d'un artifice qui pouvoit leur donner le moyen de vivre splendidement; qu'alors il leur déclara tout ce qui concernoit cette pierre, comment ils la pouvoient tirer, comment ils la pouvoient remettre; & qu'enfin il leur dit que s'ils observoient exactement toutes les choses qu'il leur enseignoit, ils seroient les trésoriers & les dispensateurs de l'argent du Roi. Que quand leur pere fut mort, ils ne différerent point de se servir de l'avis qu'il leur avoit donné; qu'ils allerent pendant la nuit au palais; qu'ils leverent sans difficulté la pierre qui leur avoit été désignée, & qu'ils prirent quantité d'argent. Qu'un jour le Roi, étant entré en ce lieu, s'étonna de voir une si grande diminution de son argent dans les vaisseaux qui en avoient été remplis, sans néanmoins en pouvoir accuser personne, parce qu'il ne voyoit rien de rompu, & que le lieu étoit bien fermé.

(*a*) Herod. L. II. c. 121, 122. Roll. Hist. Anc. Tom. I. pag. 77. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. V. p. 67.

Qu'enfin y étant venu trois ou quatre fois, & voyant que son argent diminuoit de jour en jour, il chercha un moyen pour arrêter les voleurs, & fit faire des rets qu'il mit à l'entour des vaisseaux où étoit l'argent. Que les voleurs y étant venus à l'ordinaire, l'un des deux se prit dans les rets comme il pensoit prendre l'argent, & que voyant le péril où il étoit, il appella aussitôt son frere, lui dit le malheur qui lui étoit arrivé, & le pria d'entrer, & de lui couper la tête, de peur qu'étant surpris & reconnus, ils ne perdissent tous deux la vie. Que son frere, touché de ses raisons, lui obéit, & qu'après avoir remis la pierre, il s'en retourna en son logis avec la tête de son frere. Que quand le jour fut venu, le Roi ne manqua pas d'aller où il avoit fait tendre ce piege, & qu'il fut effrayé de voir sans tête le corps du voleur arrêté dans les filets, & cet édifice entier, & n'ayant aucune entrée ni aucune sortie. Qu'il fit pendre sur une muraille le corps du voleur, & mit des gardes de part & d'autre, avec ordre de lui amener tous ceux qu'ils verroient pleurer à ce spectacle, & qui en témoigneroient de la douleur. Qu'aussitôt qu'il eut été pendu, sa mere ne put cacher ses sentimens, & dit au fils qui lui restoit, qu'il mît toutes choses en usage pour lui apporter le corps de son frere, & que s'il ne lui donnoit cette satisfaction, elle iroit elle-même trouver le Roi, & lui diroit qu'il étoit le voleur qui avoit dérobé ses trésors. Qu'après qu'il lui eut dit beaucoup de choses pour la dissuader de son dessein, sans en venir à bout, il fit mettre sur des ânes des peaux de boucs pleines de vin, & lorsqu'il les eut poussés à l'endroit où le corps de son frere étoit pendu, il délia secrétement deux ou trois de ces peaux; que quand il vit que le vin se perdoit, il commença à crier & à s'arracher les cheveux comme ne sçachant auquel de ses ânes il devoit premierement aller; que les gardes, voyant couler tant de vin, accoururent dans la rue avec des bouteilles pour le recueillir; que l'autre, feignant d'être en colere, leur dit toutes sortes d'injures; qu'ensuite les gardes lui ayant parlé plus doucement, il feignit qu'il étoit en quelque façon appaisé, détourna ses ânes du chemin pour les recharger, & donna à ces soldats une de ses peaux, voyant qu'ils étoient de bonne humeur. Qu'alors ces soldats s'étant assis en la place même où ils se trouverent, commencerent à boire, & prierent celui qui les trompoit, de demeurer & de boire avec eux; qu'il y demeura pour les contenter, & que parce qu'ils le traiterent avec douceur, il leur donna encore une de ses peaux pleines de vin; que les gardes s'enivrerent par ce moyen, & que s'étant endormis au lieu même où ils avoient bu, il leur rasa à chacun la joue droite par moquerie, dépendit

le corps de son frere aussitôt que la nuit fut venue, & l'ayant mis sur une de ses bêtes, l'emporta en sa maison & exécuta ainsi le commandement de sa mere. Que quand le Roi eut appris qu'on lui avoit enlevé le corps du voleur, il entra en une extrême colere, & que pour avoir celui qui lui avoit fait cette injure, il s'avisa de faire une chose qu'il est impossible de croire. On dit qu'il prostitua sa fille en sa maison, & lui commanda de recevoir indifféremment tout le monde, mais qu'avant d'accorder ses faveurs elle obligeât chacun de ceux qui viendroient la voir, de lui dire ce qu'il avoit fait en sa vie de plus subtil & de plus méchant, & qu'elle fit arrêter celui qui lui découvriroit ce qui concernoit l'aventure du voleur. Cette Princesse obéit au commandement de son pere, mais le voleur qui avoit ouï dire pour quoi toutes ces choses se faisoient, & qui vouloit une autre fois tromper le Roi & épuiser ses finesses, leur opposa cet artifice. Il coupa la main d'un homme qui venoit de mourir, & la portant sous son manteau, il s'en alla chez la Princesse. Quand il fut entré, elle l'interrogea comme elle faisoit tous les autres, & alors il lui conta que la plus méchante action qu'il eût jamais faite, étoit d'avoir tué son frere dans le lieu où le Roi gardoit ses trésors, & que la plus subtile étoit d'avoir dépendu le corps de son frere après avoir enivré les gardes. Elle ne l'eut pas plutôt ouï, qu'elle voulut l'arrêter; mais, comme c'étoit la nuit, il lui tendit la main du mort qu'elle prit, pensant tenir celle du voleur, & l'ayant trompée par cet artifice, il se sauva à la faveur de l'obscurité. Le Roi, ayant appris cette nouvelle de sa fille, s'étonna de la ruse & de la hardiesse de cet homme; & enfin il fit publier dans toutes les Provinces de sa dépendance, non-seulement qu'il pardonnoit au voleur, mais qu'il lui donneroit encore des récompenses, s'il vouloit se découvrir lui-même. Ainsi, le voleur se fiant sur la parole du Roi, vint le trouver; & le Roi conçut une si grande admiration de cet homme, qu'il lui donna sa fille en mariage, comme au plus adroit & au plus habile de tous les hommes, parce qu'il en sçavoit plus que les Égyptiens qui en sçavoient plus que les autres.

Ce récit sent beaucoup la fiction; & ce qu'Hérodote ajoute ne le sent pas moins. Les Prêtres Égyptiens prétendoient que Rhampsinite descendit tout vivant sous terre, au lieu où les Grecs s'imaginoient qu'étoit l'enfer; qu'il y joua aux dés avec Cérès; que quelquefois il gagna, & que quelquefois il perdit, & que quand il voulut revenir sur la terre, elle lui fit présent d'une serviette d'or.

RHANIS, *Rhanis*, (*a*) une

(a) Ovid. Metam. L. III. c. 4.

des Nymphes de la suite de Diane.

RHAPSODOMANTIE, *Rhapsodomantia*, espece de divination qui se faisoit en tirant au sort dans un Poëte, ou en prenant l'endroit sur lequel on tomboit pour une prédiction de ce que l'on vouloit sçavoir. C'est ordinairement Homere ou Virgile qu'on prenoit pour cet effet, d'où l'on a donné à ces sortes de divinations, le nom de *Sortes Virgilianæ*. Tantôt on écrivoit des sentences ou quelques vers détachés du Poëte qu'on mettoit sur de petits morceaux de bois; & après qu'on les avoit balottés dans une urne, le premier qu'on en tiroit donnoit pour prédiction la sentence qu'il portoit. Tantôt on jettoit des dés sur une planche où l'on avoit écrit plusieurs vers, & ceux sur lesquels s'arrêtoient les dés, passoient pour contenir la prédiction que l'on cherchoit.

RHASCUPORIS, *Rhascuporis*, Ῥασκούπορις, *ou* RHESCUPORIS, comme lisent d'autres. *Voyez* Rhescuporis.

RHASCUS, *Rhascus*, frere de Rhescuporis, roi Thrace. *Voyez* Rhescuporis.

RHASCYPORIS, *Rhascyporis*, Ῥασκύπορις, (*a*) le même que Rhascuporis. *Voyez* Rhascuporis.

RHATINE, *Rhatines*, (*b*) Ῥαθίνης, officier Perse, du tems de Cyrus le jeune.

RHATONICE, *Rhatonices*; Ῥαθονίκης, (*c*) officier du pays des Cadusiens, vivoit du tems de Cyrus le Grand. Il y en a qui, au lieu de Rhatonice, lisent Rhatinice.

RHATOTIS, *Rathotis*, (*d*) est compté par Manéthon au nombre des Rois d'Égypte. Il regna sur ce pays-là pendant neuf ans.

RHEA, *Rhea*, Ῥέα, (*e*) fille de Numitor, roi d'Albe. Il y en a qui appellent cette Princesse Ilia; d'autres, Sylvia.

Amulius, après avoir détrôné son frere Numitor, & fait périr son fils, consacra Rhéa, au service de la déesse Vesta, afin qu'elle ne pût avoir d'enfans qui vengeassent sa famille. Mais, quatre ans après, Rhéa étant allée dans le bois sacré de Mars chercher de l'eau pure, dont elle devoit se servir dans les sacrifices, rencontra quelqu'un qui la força. Les uns disent que ce fut un de ses amans qui l'aimoit passionnément. D'autres prétendent que ce fut Amulius même qui eut commerce avec elle plutôt pour lui dresser des embûches, que par aucun sentiment d'amour. Mais, la plupart des Auteurs disent que ce fut le Dieu même auquel ce lieu étoit consacré. Quoi qu'il en soit de ces contes, la Vestale forcée accoucha de deux jumeaux, qui furent nommés Romulus & Rémus, & exposés par l'ordre d'Amulius,

(*a*) Dio. Caff. pag. 341.
(*b*) Xenoph. p. 384.
(*c*) Xenoph. p. 217.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lettr. T. XIX. p. 9.
(*e*) Dionys. Halicarn. L. I. c. 17. Tit. Liv. L. I. c. 3, 4. Plut. Tom. I. p. 19. Just. L. XLIII. c. 2.

Voyez Romulus & Rémus.

Il y en a qui prétendent que Rhéa fut enterrée toute vive près du Tibre; mais, d'autres assurent qu'on lui conserva la vie.

RHÉA, *Rhea*, Ῥέα, (*a*) Prêtresse, dont Hercule devint amoureux; & de leur amour naquit Aventinus dans la forêt du mont Aventin.

RHÉA, *Rhea*, Ῥέα, (*b*) fille du Ciel & de la Terre, épousa Saturne son frere, & en eut plusieurs enfans, Vesta, Cérès, Junon, Pluton, Neptune, & Jupiter, le pere des Dieux & des hommes. Mais, Saturne ayant appris par un Oracle rendu par le Ciel & par la Terre, qu'un de ses enfans le détrôneroit, les dévoroit à mesure que Rhéa les mettoit au monde; ce qui la jettoit dans une extrême affliction. C'est pourquoi, lorsqu'elle fut près d'accoucher de Jupiter, elle consulta ses parens pour sçavoir de quelle maniere elle pourroit le dérober à la cruauté de son pere; & par leur conseil, elle alla accoucher secrétement dans l'isle de Crete, & présenta une pierre environnée de langes à Saturne, qui l'avala.

Plutarque raconte bien différemment la fable de Rhéa dans son traité d'Isis & d'Osiris. Rhéa, dit-il, ayant trouvé le moyen de s'approcher secrétement de Saturne, devint féconde; mais, le Soleil ayant découvert ce mystere, la condamna à garder son fruit dans son sein, sans pouvoir s'en délivrer dans aucun jour de l'année. Mercure, qui étoit amoureux de la même Déesse, engagea Diane ou la Lune, à jouer aux dés avec lui; & lui ayant gagné à différentes fois une portion quoique médiocre de chaque jour, il en forma cinq nouveaux qu'il ajouta aux trois cens soixante dont l'année étoit alors composée, & fit en sorte que Rhéa accoucha dans ces cinq jours de cinq enfans; sçavoir, d'Osiris, d'Orus, de Typhon, d'Isis & de Nephté. Il paroît évidemment que cette fiction fait allusion aux cinq jours que les Égyptiens, qui s'apperçurent à la longue que leur année étoit trop courte, y ajouterent; en quoi ils furent bientôt suivis par les peuples voisins.

Il paroît assez singulier de voir que Rhéa, dans un des hymnes attribués à Orphée, soit fille de Protogene & mere du Ciel, & que dans un autre, le Ciel soit son pere; sur quoi l'on ne peut former de difficulté, comme s'il ne s'y agissoit pas de la même Déesse. Car, elle est parfaitement caractérisée, non seulement par sa qualité de femme de Saturne, mais par ses tambours,

(*a*) Virg. Æneid. L. VII. v. 659. & *seq.*

(*b*) Xenoph. pag. 973. Diod. Sicul. p. 9, 70, 133, 141, 142, 232. Hésiod. Deor. Generat. v. 453. & *seq.* Lucian. T. II. p. 885, 886. Pauf. p. 299, 466, & *seq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 198, 199. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 3. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lettr. T. XII. p. 18. T. XVI. p. 28, 29. Tom. XVIII. p. 4, 5.

& par tout le reste qui n'étoit pas originairement Grec, mais que les Phrygiens avoient inventé, pour une Divinité qui n'avoit d'abord rien de commun avec Rhéa.

Rhéa fut une des principales divinités des Égyptiens. Sémiramis avoit fait placer sur le temple de Bélus entre autres statues celle de cette Déesse, qui étoit d'or massif, & du poids de mille talens Babyloniens. Rhéa étoit représentée dans un chariot d'or. Elle avoit à ses genoux deux lions, & à côté d'elle deux énormes serpens d'argent qui pesoient trente talens.

RHÉA, *Rhea*, Ῥέα, (a) mere de Sertorius, prit un soin particulier de l'éducation de son fils; & Sertorius aima toujours sa mere avec une extrême tendresse.

RHEBUS, *Rhebus*, (b) nom que Virgile donne au cheval de Mézence.

RHÉCAS, *Rhecas*, Ῥήκας, (c) un des cochers de Castor. *Voyez* Frudius.

RHEGE, *Rhegium*, Ῥήγιον, (d) ville d'Italie, située à six cens stades de Locres, dans la grande Grece, ou dans le pays des Bruttiens, à l'extrêmité de cette contrée, sur le détroit qui sépare la Sicile de l'Italie. Diodore de Sicile, Strabon, Eschyle & d'autres, croient que cette ville fut nommée Rhege du mot grec ῥήγνυσθαι, qui veut dire être rompu, être séparé, parce que la Sicile fut autrefois détachée de l'Italie par de violens tremblemens de terre. Strabon insinue néanmoins que la splendeur de cette ville, dont les Chefs avoient le titre de Citoyens Romains, pourroit avoir occasionné le nom de *Regium*, qui auroit pu être dit pour *Regia*, ville royale. Elle fut aussi appellée *Neptunia* ou *Posidonia*, & *Phœbia*. On croit encore qu'elle a été nommée Aschanaz, parce que Josephe dit qu'Aschanaxe, un des petits-fils de Japhet, donna son nom aux Aschanaxiens, que les Grecs nomment Rhéginiens. Il y en a qui font de Rhege une colonie de Chalcis.

L'Histoire nous apprend qu'il y eut un Anaxilaüs, qui s'établit à Rhege vers la XXX.[e] Olympiade, & qui y procura une retraite aux Messéniens, chassés du Péloponnese par les Lacédémoniens, après la deuxieme guerre de Messene. Cet Anaxilaüs étoit, selon Pausanias, le quatrieme descendant d'un Alcidamidas, Messénien, qui avoit passé à Rhege après la prise d'Ithome &

(a) Plut. Tom. I. pag. 568.
(b) Virg. Æneid. L. X. v. 861.
(c) Strab. p. 496.
(d) Diod. Sicul. pag. 197, 281, 398. *& seq.* Strab. p. 171, 211, 257. *& seq.* Plin. T. I. p. 149, 161. Ptolem. L. III. c. 1. Pomp. Mel. pag. 130. Just. L. IV. c. 1, 3. L. XXI. c. 3. Tit. Liv. L. XXIII. c. 30. L. XXIV. c. 1. L. XXVI. c. 12. L. XXIX. c. 6. Pauf. pag. 354. Plut. T. I. pag. 240. Actu. Apost. c. 28. v. 13. Ovid. Metam. L. XIV. c. 1. Thucyd. p. 232, 251, 268, 443, 444. Roll. Hist. Anc. T. I. pag. 166. T. III. p. 191. *& suiv.* Hist. Rom. Tom. II. p. 396, 440. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 300. *& suiv.*

la mort d'Ariſtodeme, la premiere année de la XVII.ᵉ Olympiade, l'an 712 avant J. C. Il ne faut pas confondre cet ancien Anaxilaüs avec un autre beaucoup plus récent, & qui ayant aboli à Rhege le gouvernement populaire, s'empara de la tyrannie, vers l'an 494 avant Jeſus-Chriſt. Ce ne fut qu'environ trente-trois ans après que les habitans de Rhege dépoſſéderent les fils d'Anaxilaüs du pouvoir ſouverain qu'ils avoient ſur eux, & ſe mirent en liberté.

L'an 398 avant Jeſus-Chriſt, Denys l'ancien, tyran de Syracuſe, envoya à Rhege des Ambaſſadeurs pour demander en mariage une de leurs citoyennes. Il leur offrit en conſidération de cette alliance la partie du rivage de la Sicile qui ſe trouvoit vis-à-vis d'eux, & leur promit en général de contribuer aux avantages de leur ville en tout ce qui dépendroit de lui. Le peuple de Rhege s'étant aſſemblé au ſujet de ces propoſitions, après beaucoup d'avis pour & contre, la ville ne jugea pas à propos de conſentir à cette alliance. Denys diſſimula pour le moment l'injure qu'on lui faiſoit. Mais, il chercha dans la ſuite l'occaſion de s'en venger. L'an 399 avant Jeſus-Chriſt, n'ayant point oublié l'affront qu'il avoit reçu de la ville de Rhege, il ſe préparoit à l'aſſiéger avec une puiſſante armée. Ce projet jettoit d'avance les Rhéginiens dans de grandes inquiétudes; car, n'ayant point par eux-mêmes des forces ſuffiſantes pour ſe défendre, ne ſe voyoient point d'alliés. Ils prévoyoient de plus qu'après la priſe de leur ville, ils ne trouveroient point de miſéricorde dans le vainqueur. Ils jugerent donc à propos de le prévenir par des Ambaſſadeurs. Ils le firent prier d'uſer avec modération de l'avantage qu'il avoit ſur eux, & de vouloir bien avoir égard en leur faveur aux droits de l'humanité. Là-deſſus, il leur demanda trois cens talens, il exigea qu'ils lui envoyaſſent tous leurs vaiſſeaux qui étoient au nombre de ſoixante-dix, & qu'outre cela ils lui remiſſent cent de leurs citoyens pour ôtages de leur fidélité. Toutes ces demandes lui ayant été accordées, il ſe retira.

Malgré cela, Denys ne cherchoit qu'à ſe venger des Rhéginiens, qui lui avoient refuſé avec ignominie une de leurs filles en mariage. Car, lorſqu'il leur envoya des Ambaſſadeurs pour leur demander cette alliance, on dit que les Rhéginiens aſſemblés lui répondirent qu'ils n'avoient point d'autre fille qu'ils puſſent offrir à Denys, que celle de leur crieur public. Irrité de cette réponſe qui étoit en effet très-offenſante, il étoit toujours occupé du deſſein de les en punir. Ainſi, quand l'année précédente il avoit fait la paix avec eux, ce n'étoit pas qu'il eût réſolu d'être leur ami, mais il cherchoit les moyens de leur enlever leur flotte de ſoixante-dix vaiſſeaux, avant que de les

attaquer ; bien convaincu que s'ils étoient dégarnis de leurs forces maritimes, leur ville ne pourroit plus se défendre. Il n'avoit même séjourné si longtems en Italie, que pour faire naître quelque prétexte de rompre avec eux sans révolter tout le monde contre lui. Ayant donc envoyé sur le port tous ses gens de guerre comme s'il eût été sur le point de s'en retourner, il fit d'abord demander aux Rhéginiens, les provisions nécessaires pour son passage, en forme de prêt, & avec promesse de les leur payer dès qu'il seroit arrivé à Syracuse. Le but de cette démarche n'étoit autre que de s'attirer un refus qui lui donnât un prétexte de leur enlever leur ville ; ou s'ils lui accordoient sa demande, de les réduire à une disette pendant laquelle aussi il les auroit aisément subjugués. Les Rhéginiens, qui ne pénétroient pas ses mauvaises intentions, firent toutes leurs diligences pour fournir abondamment son camp de vivres pendant les premiers jours. Mais, comme il ne partoit point, alléguant que ses soldats étoient malades, ou d'autres défaites, les citoyens de Rhege, qui s'apperçurent de sa mauvaise foi, ne porterent plus de vivres à son armée. Alors, Denys, feignant d'être irrité, leur renvoya leurs ôtages ; & ayant fait la circonvallation des murailles, il leur donnoit tous les jours des assauts. Il fit même dresser des machines d'une hauteur extraordinaire, qui firent bien voir qu'il avoit une véritable envie d'emporter la ville de force. Les assiégés de leur côté nommerent un Commandant, & mettant sous les armes leur jeunesse ; ils faisoient une garde continuelle ; & par de fréquentes sorties, ils venoient souvent mettre le feu aux machines. Combattant ainsi courageusement pour le salut de la patrie au dehors même des murailles, ils allumerent le courroux des assiégeans, ils perdirent beaucoup des leurs, & firent perdre aussi beaucoup de monde à leurs ennemis. Denys lui-même reçut pendant ce siege un coup de lance dans l'aîne qui pensa lui coûter la vie, & dont il ne guérit qu'au bout d'un tems considérable & avec beaucoup de peine. Cependant, le siege devenoit long, & par le zele qui animoit les Rhéginiens à défendre leur liberté, & par la vengeance qui excitoit Denys à faire des attaques continuelles, & à ne point se désister de son entreprise.

Il y avoit déjà onze mois que le siege de cette place étoit commencé ; & comme Denys avoit fermé toute avenue au secours qu'elle auroit pu recevoir, les citoyens se voyoient réduits à une affreuse disette des choses les plus nécessaires ; car, on dit qu'en ce tems-là le médimne de bled coûtoit cinq mines. Ils furent d'abord réduits à manger les chevaux & les autres bêtes de charge ; & dans la suite à en faire cuire les

peaux pour leur nourriture ; enfin, ils se virent obligés de sortir de la ville, pour aller comme des animaux brouter l'herbe autour des murailles; tant il est vrai que la loi cruelle de la faim réduit l'homme à oublier lui-même la dignité de son espece. Denys, apprenant cet excès de misere, non-seulement n'en fut point touché, mais il fit mener en ce même endroit les chevaux de son armée, afin qu'ils y consumassent toute l'herbe qui pouvoit y croître. Enfin, les assiégés, vaincus par l'excès de leurs maux, se livrerent à la discrétion du Tyran. En entrant dans la ville, il y trouva des monceaux de morts entassés par la famine, & des vivans qui ne ressembloient qu'à des morts. Il y fit pourtant encore plus de six mille prisonniers qui furent tous transportés à Syracuse. Là, il rendit la liberté à tous ceux qui furent en état de payer une mine, & tous les autres furent vendus à l'encan, l'an 387 avant Jesus-Christ.

Dans le tems que Pyrrhus étoit en Italie, ceux de Rhege, effrayés par le voisinage d'un aussi puissant Prince, & par les flottes Carthaginoises qui croisoient dans les mers des environs, eurent recours aux Romains. Ceux-ci leur envoyerent quatre mille hommes, tirés des colonies qui avoient été établies dans la Campanie, sous la conduite de Décius Jubellius, tribun légionnaire. Cette garnison prit bientôt les mœurs des habitans, qui étoient plongés dans les plaisirs & les délices, comme toutes les autres villes de cette contrée. Elle songea aussi à prendre leur place, & à s'emparer de leur ville & de tous leurs biens; dessein cruel, que ces perfides exécuterent d'une maniere encore plus barbare, en égorgeant tous les citoyens, dont ils avoient invité les principaux à des festins, & obligeant ensuite, les femmes & les filles d'épouser les meurtriers de leurs maris ou de leurs peres. Un attentat si criant ne demeura pas impuni. Les Romains en auroient sans doute tiré dans le moment même une juste vengeance, si le soin des guerres importantes qu'ils avoient alors sur les bras, ne les eût occupés tout entiers.

Mais, quand l'Italie eut été entierement pacifiée, leur premier soin fut de punir la perfidie de cette légion qui depuis dix ans jouissoit impunément de son crime. Comme ils voyoient que les armes des Romains prospéroient de jour en jour, ils s'attendoient bien qu'on ne les laisseroit pas long-tems en repos; & ils se préparerent à faire une vigoureuse résistance.

Outre la férocité qui leur étoit devenue comme naturelle, ils comptoient beaucoup sur l'amitié des Mamertins, & sur les heureux succès qu'ils avoient eus contre les Carthaginois, & contre Pyrrhus à qui ils avoient fait perdre le dessein d'attaquer leur place. Ils porterent l'esprit de rébellion à un tel excès,

qu'étant entrés dans Crotone, par le secours de quelques traîtres, ils oserent égorger la garnison Romaine, & détruire la ville.

Le Consul Romain, qui fut chargé du soin d'aller attaquer ces rebelles, les ayant repoussés dans leur ville, les y assiégea en forme. Ils s'y défendirent avec un courage de lions, comme des désespérés, qui n'avoient que le dernier supplice à attendre. Ils remporterent même quelques avantages sur le Consul, & ils le réduisirent au point de manquer de vivres, si Hiéron ne lui eût envoyé du bled. Ce prince faisoit une guerre perpétuelle aux Mamertins leurs alliés, & coupables du même crime à Messine, que ceux-ci avoient commis à Rhege. Ainsi, autant par inclination que pour faire sa cour aux Romains, il se fit un devoir & un plaisir d'aider le Consul dans une conjoncture si importante. A la fin, les assiégés, réduits à la derniere extrêmité, furent obligés de se rendre à discrétion. Il n'y eut que trois cens soldats Romains qui tomberent vivans entre les mains du Consul. Les autres, ou étoient morts avant ce tems-là, ou, pour éviter la honte du supplice, s'étoient fait tuer en combattant comme des furieux. Le Consul Romain envoya sur le champ au supplice les transfuges & les voleurs qui s'étoient retirés à Rhege en grand nombre comme dans un asyle. Pour les soldats légionnaires, il les mena avec lui à Rome, afin que le Sénat décidât de leur sort.

Le jugement fut sévere, & répondit à l'atrocité du crime. On commença par les faire conduire en prison, & ils furent tous condamnés à être battus de verges & à perdre la tête. M. Fulvius Flaccus, tribun du peuple, forma opposition à l'arrêt du Sénat. On passa outre, & les coupables furent punis. Mais, pour ne pas effrayer la multitude, si on les exécutoit tous en un même tems, on en mena au supplice cinquante par jour. Le Sénat défendit qu'on les ensevelît, & qu'on en fît le deuil.

Les tremblemens de terre causerent tant de désastres à la ville de Rhege, qu'elle resta presque abandonnée. Jules César, après avoir chassé Pompée de la Sicile, la fit rebâtir & la peupla, en y laissant la plupart des soldats qui avoient servi sur sa flotte.

Saint Paul aborda dans cette ville en allant à Rome, l'an de Jesus-Christ 61. Saint Luc qui étoit dans sa compagnie, n'ayant rien dit des miracles qu'on prétend que saint Paul fit en ce lieu, son silence peut les faire tenir du moins pour fort suspects. Le nom moderne est Reggio, ville du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure.

Strabon dit que cette ville en avoit peuplé plusieurs autres de ses habitans, & qu'elle avoit produit un nombre de grands hommes en divers genres.

RHÉGINIENS, *Rhegini*, Ῥη-

γῖνοι,

γῖνοι, les habitans de Rhege. *Voyez* Rhege.

RHEIN, *Rhenus*, Ρῆνος, (a) grand fleuve d'Europe, qui séparoit les Gaules de la Germanie. Jules César fait sortir le Rhein du pays des Lépontiens, sans doute parce que ce peuple habitoit le dos de la partie des Alpes d'où sortent les trois branches qui font le commencement de ce fleuve. A quelque distance de son origine, le Rhein forme, selon Pomponius Méla, deux lacs, nommés Venetum & Acronium, qui ne sont point connus d'ailleurs sous ces noms. Le premier, ou Venetus, doit être le Bodeusée, comme on l'appelle aujourd'hui, nommé Brigantinus dans Pline, & tirant ce nom de *Brigantia*, située à l'une de ses extrêmités. Le second, ou Acronius, d'une étendue beaucoup plus considérable, & au-dessous de Constance, est actuellement nommé Untersée, ou lac inférieur.

Quant à la division du Rhein en plusieurs branches, vers son embouchure, on ne sauroit mieux faire que d'emprunter les paroles mêmes de Tacite. « Le Rhein, » dit-il, qui n'a qu'un lit, ou » ne forme que des isles peu » considérables, se partage dès » l'entrée de la Batavie, comme » en deux fleuves, dont l'un » gardant son nom & sa rapidité, » traverse la Germanie & va » se jetter dans l'Océan. L'autre, plus large & plus tranquille, coule le long de la » Gaule sous le nom de Wahal, » qu'il change bientôt en celui » de Meuse, sous lequel il se » décharge dans le même Océan, » par une vaste embouchure. » Jules César parle aussi du bras, qui, se séparant du Rhein sur la gauche, va se rendre dans la Meuse. Il n'en est fait aucune mention dans Pomponius Méla, qui regarde comme *sinister* le bras qui conserve le nom du Rhein jusqu'à la mer, & qui est *dexter* à l'égard du Wahal. Mais, en revanche, on doit à Pomponius Méla une description particuliere de la branche qu'il prend pour la droite du Rhein. Cette branche, dont Tacite ne fait point mention, est l'émanation du Rhein par le canal de Drusus.

Quoique, selon l'état actuel, le Rhein finisse en dépérissant, il paroît que les Romains dont il couvroit la frontiere, sentoient un intérêt à maintenir cette branche du fleuve dans sa force, & que ce fut l'objet de Drusus en construisant une digue, pour assurer l'écoulement des eaux dans ce canal. On voit même dans Tacite, que Civilis fit une breche à cette digue, pour que la plus grande partie des eaux prenant son cours par une pente naturelle vers la Gaule, le canal

(a) Cæs. de Bell. Gall. L. IV. p. 129. *& seq.* Tacit. Annal. L. II. c. 6. L. XI. c. 20. Hist. L. V. c. 19. Pom. Mel. p. 164, 167. Strab. p. 191. *& seq.* Ptolem. L. II. c. 9. Plut. T. I. pag. 718. Notice de la Gaule par M. d'Anvill. pag. 545. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XII. pag. 27.

du Rhein en fut tellement affoibli, qu'il n'y eût plus de séparation entre l'isle des Bataves & les Germains. Plusieurs Sçavans ont attribué l'ouverture du Leck à cette manœuvre de Civilis, quoique Cornelius Aurelii & Hadrianus Junius rapportent, d'après les annales d'Utrecht, que le canal du Leck, & les digues qui le contiennent, sont l'ouvrage des habitans de la Betuwe, vers le milieu du neuvieme siecle. Il est constant que le Leck emporte aujourd'hui la plus grande partie des eaux que le Wahal avoit laissées au Rhein; & la dérivation qui s'est faite plus bas à Utrecht, dans le Vecht, qui se rend dans le Zuyderzée, ou dans le *flevo Lacus*, agrandi par la mer, cause un autre dommage au vieux Rhein. Ce n'est pas même une circonstance récente, que de le voir devenir à rien, avant que d'arriver à la mer, puisqu'un diplôme de l'empereur Frederic Barberousse, dans le douzieme siecle, ordonne que l'embouchure du Rhein obstruée sera dégagée, & qu'on lui ouvrira un passage dans la mer.

Voilà ce qui peut servir d'éclaircissement sur ce qui concerne la division de ce grand fleuve en plusieurs bras, & son écoulement par diverses embouchures. C'est une matiere qui a donné lieu aux Sçavans, divisés dans leurs opinions, de composer des volumes entiers, de la lecture desquels Adrien de Valois prétend que l'on sort moins instruit qu'on ne croyoit l'être auparavant.

Le cours du Rhein est aujourd'hui mieux connu qu'il ne l'étoit du tems des Anciens. Ce fleuve tire sa source, ou plutôt ses sources, du pays des Grisons, dans la partie qu'on nomme la Ligue haute. Du mont Adula, qui occupe tout le pays nommé Rheinwal, & qui s'étend fort avant dans tous les pays d'alentour sous divers noms, coulent trois petites rivieres, dont l'une qui est à l'occident, & sort du mont Crispalt, est appellée par les Allemands Vorder-Rhein, c'est-à-dire, le Rhein de devant, & par les François bas Rhein. La seconde, qui sort du mont S. Barnabé, Luckmanierberg, s'appelle le Rhein du milieu, & la troisieme qui sort du mont saint Bernardin, Vogelberg, est nommée par les Allemands Hinder-Rhein, c'est-à-dire, le Rhein de derriere, & par les François le haut Rhein.

Ce fleuve traverse le Palatinat du Rhein, ainsi que plusieurs États appartenans à différens Princes de l'Empire; &, après avoir été forcé de se diviser après le fort de Skeuk, en deux moitiés, dont l'une prend le nom de Wahal, il se partage encore au-dessus d'Arnheim, où une autre partie des eaux qui lui restent, entre dans le canal que Drusus fit tirer autrefois & conduire près du lieu que l'on appelle aujourd'hui Doesburg, pour faire communiquer en cet endroit-là les eaux du Rhein

avec celles de l'Issel, jusqu'à ce qu'elles soient effectivement tombées dans cette riviere. A sept ou huit lieues au-dessous d'Arnheim, le Rhein se partage encore à la petite ville de Duerstede, où sa branche principale prend le nom de Leck, & la petite traîne encore celui de Rhein. Il passe à Utrecht, où il se divise pour la quatrieme fois. Une partie prend le nom de Weck, & le ruisseau qu'on nomme toujours le Rhein, passe à Worden, & se perd dans deux ou trois canaux à deux lieues au-dessous de Leyde, sans pouvoir se porter jusqu'à la mer.

Ce fleuve est très-rapide, fort profond, & son fond est d'un gros gravier mêlé de cailloux. Il est fort bizarre dans ses débordemens, car pour lors il emporte souvent des isles entieres, en forme de nouvelles où il n'y en a point eu, change la figure des anciens bords, déracine des arbres, qu'il transporte dans le courant de la navigation, & change souvent son lit, ce qui fait beaucoup de peine aux bateliers, parce qu'ils sont obligés d'apprendre tous les ans le chemin qu'ils doivent tenir. En un mot, la navigation du Rhein est très-difficile; car, outre ce que nous venons de dire, l'on ne peut point établir un chemin le long des bords de ce fleuve, pour tirer les bateaux en remontant avec des chevaux, à cause de la quantité de coupures que font les bras qui forment les isles, ce qui interrompt à tout moment la communication de l'un à l'autre. Ces difficultés font que l'on voit rarement arriver des marchandises de Francfort & de Bâle par les bateaux, les marchands aimant mieux payer plus cherement le port par terre, que de courir les risques de la navigation.

Ce fleuve roule de l'or dans son sable. Aussitôt que les débordemens sont cessés, les habitans des isles, ou ceux dont la demeure n'est pas éloignée du Rhein, s'occupent à ramasser cet or qui est très-fin; &, quoique cette occupation ne soit pas capable de les enrichir, elle ne laisse pas de contribuer beaucoup à la subsistance de ces pauvres gens.

Les Gaulois & les Germains avoient une vénération particuliere pour les eaux du Rhein. Ils honoroient ce fleuve comme une divinité. On dit que lorsqu'ils soupçonnoient la fidélité de leurs femmes, ils les obligeoient d'exposer sur le Rhein les enfans dont ils ne se croyoient pas les peres, & si l'enfant alloit au fond de l'eau, la mere étoit censée adultere; si au contraire il surnageoit, le mari persuadé de la chasteté de son épouse, lui rendoit sa confiance & son amour. L'Empereur Julien, de qui nous apprenons ce fait, ajoute que ce fleuve vengeoit souvent par son discernement l'injure que l'on faisoit à la pureté du lit conjugal.

RHÉMOIS, *Rhemi*. *Voyez* Rémois.

RHÉMUS, *Rhemus*, capi-

taine Latin, (a) dont Euryale tua trois esclaves, qui étoient couchés près des armes de leur maître. Il tua aussi l'écuyer de Rhémus, ainsi que le conducteur de son char.

RHÉNA, *Rhena*, Ῥήνη, (b) nymphe, eut d'Oïlée un fils, nommé Médon, un des capitaines Grecs qui allerent au siege de Troie.

RHENE, *Rhene*, Ῥήνη, (c) isle de la mer Égée, dans le voisinage & à l'occident de Délos, dont elle n'étoit séparée que par un espace de quatre stades, selon Strabon. On la trouve aussi nommée *Rhenæa*, *Rhenea*, *Rhenia*, *Rhenis*, *Rhenius* & *Celadussa*. C'étoit là qu'on enterroit les habitans de Délos, parce qu'il n'étoit pas permis d'enterrer ni de brûler les morts dans une isle sacrée.

L'isle de Rhene étoit déserte, & si près de celle de Délos, selon Thucydide, que Polycrate, tyran de Samos, s'étant emparé de cette isle, la joignit à celle de Délos, par le moyen d'une chaîne, & la consacra à Apollon Délien. Plutarque, en racontant la magnificence & la dévotion de Nicias dit: « Avant » lui les chœurs de musique que » les villes envoyoient à Délos » pour chanter des hymnes & » des cantiques à Apollon, » arrivoient d'ordinaire avec » beaucoup de désordre, parce » que les habitans de l'isle accourant sur le rivage audevant » du vaisseau, n'attendoient pas » qu'ils fussent descendus à terre, mais poussés par leur impatience, ils les pressoient » de chanter en débarquant. De » sorte que ces pauvres musiciens étoient forcés de chanter, » dans le tems même qu'ils se couronnoient de leurs chapeaux » de fleurs, & qu'ils prenoient » leurs habits de cérémonie, ce » qui ne pouvoit se faire qu'avec » beaucoup d'indécence & de » confusion. Quand Nicias eut » l'honneur de conduire cette » pompe sacrée, appellée Théorie, il se garda bien d'aller » aborder à Délos; mais, pour » éviter cet inconvénient, il » alla descendre dans l'isle de » Rhene, ayant avec lui son » chœur de musiciens, les victimes pour le sacrifice, & » tous les autres préparatifs » pour la fête. Sur-tout il avoit » amené un pont, qu'il avoit » eu la précaution de faire construire à Athenes, à la mesure » de la largeur du canal qui sépare l'isle de Rhene de celle » de Délos. Ce pont étoit d'une » magnificence extraordinaire, » orné de dorures, de beaux tableaux & de riches tapisseries. » Nicias le fit jetter la nuit sur » le canal, & le lendemain au » point du jour, il fit passer toute sa procession & ses musi-

(a) Virg. Æneid. L. IX. v. 329. & seq.
(b) Homer. Iliad. L. II. v. 235.
(c) Strab. p. 486. Plin. T. I. p. 212. Plut. T. I. p. 525. Thucyd. p. 11, 242. Herod. L. VI. c. 97. Paul. pag. 286. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 387.

» ciens superbement parés, qui » en marchant en bel ordre & » avec décence, remplissoient » l'air de leurs cantiques. Dans » cette belle ordonnance il arri- » va au temple d'Apollon. »

RHENONES, espece de manteau des Germains, qui leur couvroit les épaules & la poitrine jusqu'au milieu du corps. Ce manteau ou cette fourrure étoit de peau d'animaux dont on mettoit le long poil en dehors pour se garantir davantage contre la pluie.

RHÉOMITHRÈS, *Rheomithres*, Ρεωμίθρης, (*a*) un des chefs de ceux qui, dans l'Asie mineure, se révolterent contre Artaxerxe Mnémon, roi de Perse, vers l'an 362 avant Jesus-Christ. Rhéomithrès fut envoyé cette année en Égypte, vers le roi Tachos, pour en tirer du secours. Mais, ayant apporté de ce pays-là cinq cens talens, & obtenu cinquante vaisseaux de guerre, il convoqua à Leucas, ville de l'Asie mineure, les principaux des révoltés, sous prétexte de leur rendre compte de sa négociation, les arrêta tous, les livra au Roi pour faire sa paix, & garda l'argent qu'il avoit rapporté d'Égypte pour la confédération.

RHÉOMITRÈS, *Rheomitres*, (*b*) officier Perse, commandoit deux mille Medes & autant de Bactriains, dans l'armée de Darius, lorsque ce Prince marcha contre Alexandre le Grand.

RHESCUPORIS, *Rhescuporis*, Ῥεσκούπορις, (*c*) roi de Thrace, eut beaucoup de part au succès avec lequel M. Brutus termina deux expéditions qu'il entreprit contre des peuples de Thrace, l'an 42 avant Jesus-Christ. Rhescuporis servit ensuite dans l'armée de M. Brutus & de C. Cassius, pendant que Rhascus son frere suivoit le parti des Triumvirs. C'étoit de concert, & par une politique souvent pratiquée depuis en pareil cas, que ces deux Princes s'étoient ainsi partagés entre deux puissances formidables qui venoient se choquer dans leur pays. Leur intention avoit été que celui qui auroit la fortune favorable devînt, comme il arriva, la ressource du malheureux.

Un jour, M. Brutus & C. Cassius auroient été très-embarrassés à forcer de certains passages sans le secours de Rhescuporis. Ce Prince, qui étoit du pays, leur indiqua une route par les montagnes, mais une route sans eau, & tellement couverte de buissons, de halliers, & d'un bois épais, qu'il falloit, presque à chaque pas, se frayer le chemin avec la coignée en abattant les arbres qui faisoient obstacle. On lui donna un corps de gens d'élite, à la tête desquels fut mis Bibulus, beau-fils de M.

(*a*) Diod. Sicul. pag. 505. Roll. Hist. Anc. T. III. p. 408, 409.

(*b*) Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. II. c. 5.

(*c*) Dio. Cass. pag. 341, 355. Crév. Hist. Rom. Tom. VIII. pag. 223, 242. & *suiv.*

Brutus. Ils prirent des vivres & de l'eau pour trois jours; & après des fatigues incroyables, lorsqu'ils commençoient déjà à murmurer contre Rhescuporis, & à le soupçonner de trahison, enfin le quatrieme jour ils apperçurent la plaine & la riviere. Ils poussèrent un cri de joie; & ce fut là ce qui sauva deux Lieutenans des Triumvirs, qui alloient être enveloppés. Rhascus, qui étoit dans leur camp, comme nous l'avons déjà dit, devina ce que signifioit ce cri; & surpris à l'excès que des troupes eussent pu passer par un chemin qu'il croyoit à peine praticable pour des bêtes fauves, il avertit promptement les Lieutenans des Triumvirs, qui se retirerent en hâte à Amphipolis.

RHESCUPORIS, *Rhescuporis*, Ῥεσκούπορις, (a) autre roi Thrace, étoit frere de Rhoemétalce, aussi roi Thrace. Après la mort de ce dernier, Auguste partagea ses États entre Rhescuporis & Cotys fils du défunt. Ces deux Princes étoient de caracteres entierement opposés. Rhescuporis, emporté, hautain, violent, montroit dans sa conduite toutes les inclinations d'un barbare. Cotys, doux, modéré, avoit même l'esprit orné par les lettres, jusqu'à faire des vers Latins, qu'Ovide loue dans une épître qu'il lui adresse du lieu de son exil.

Les lots, qui leur échurent dans la succession de Rhoemétalce, convenoient à la différence de leurs goûts. Les terres labourables, les villes, les cantons qui touchoient aux Grecs, formerent le département de Cotys. Celui de son oncle étoit un pays inculte & sauvage, voisin de peuples féroces, & sans cesse inquiété par leurs courses.

Rhescuporis, avide & injuste, dévoroit par ses désirs le riche & agréable domaine de son neveu. Cependant, tant qu'Auguste vécut, la crainte de cet Empereur, qui avoit fait leurs partages, le tint en respect, ou du moins l'empêcha de pousser trop loin ses injustices. Dès qu'il le sçut mort, s'imaginant que son successeur ne prendroit plus le même intérêt à la chose, il leve le masque, sort des limites qui lui étoient marquées, prétend s'emparer de certains territoires donnés à Cotys; &, sur la résistance que fait celui-ci, il a recours à la violence, envoie des troupes de brigands faire le ravage dans les États de Cotys, force & saccage plusieurs châteaux, en un mot il vient à bout d'exciter une guerre.

Au premier bruit de ces mouvemens, Tibere prit l'allarme, & il dépêcha en diligence un centurion Romain aux deux Rois pour leur ordonner de mettre les armes bas, & de vuider leurs différends par des voies

(a) Tacit. Annal. L. II. c. 64. Vellei. Paterc. L. II. c. 129. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 221, 394. & *suiv.*

pacifiques. Cotys obéit, & licencia les troupes qu'il avoit déjà rassemblées. Rhescuporis, feignant d'entrer dans les vues de l'Empereur, proposa à son neveu une conférence pour terminer leurs querelles à l'amiable. On convint aisément du lieu & du tems de l'entrevue, & ensuite des conditions de l'accord, les deux Princes ne se refusant à rien, l'un par facilité, l'autre par fraude. Quand le traité fut conclu, Rhescuporis dit qu'il vouloit sceller la réconciliation par un repas. Et pendant que le vin, la bonne chere, la joie du festin inspirent au jeune Prince une funeste sécurité, le traître se saisit de sa personne. L'infortuné Cotys eut beau invoquer les droits sacrés de la majesté royale, les Dieux vengeurs de la parenté & de l'hospitalité violées, il fut chargé de chaînes & enlevé. Rhescuporis écrivit à Tibere, qu'averti des embûches que lui tendoit son neveu, il s'étoit vu obligé de le prévenir. Et en même tems, sous prétexte d'une guerre à soutenir contre les Scythes & les Bastarnes, il augmente ses forces par de nouvelles levées d'infanterie & de cavalerie.

Tibere ne fut point la dupe des vaines allégations de ce barbare; mais, il ne vouloit point de guerre. Ainsi, au lieu de tirer vengeance à main armée du crime de Rhescuporis, il lui fit réponse, « que s'il n'y avoit » point de fraude de sa part, son » innocence feroit sa sûreté; » mais qu'il n'étoit pas possible de » juger de quel côté étoit le tort » ou le bon droit qu'après l'exa- » men de l'affaire; qu'il remît » donc en liberté Cotys, & vînt » à Rome se justifier. » Cette lettre fut adressée par l'Empereur à Latinius Pandus, Propréteur de la Mœsie, qui l'envoya en Thrace avec des soldats chargés de recevoir Cotys des mains de son oncle, & de le ramener. Rhescuporis balança quelque tems entre la crainte & le dépit. Enfin, il prit son parti, & puisqu'il lui falloit subir l'accusation, il aima mieux consommer le crime, que de le laisser imparfait. Il fit tuer Cotys, & répandit le bruit que le jeune Prince s'étoit lui-même donné la mort.

Pendant ce tems-là, Latinius Pandus que Rhescuporis regardoit comme son ennemi, étant mort, Tibere donna le gouvernement de la Mœsie à Pomponius Flaccus, vieux guerrier, & d'autant plus propre à tromper le roi de Thrace, qu'il étoit uni avec lui par une étroite amitié. Cette amitié s'étoit sans doute formée pendant les campagnes où Rhescuporis avoit servi comme auxiliaire dans les armées Romaines, & le vin en avoit été le lien. Pomponius Flaccus, déterminé buveur, se trouvoit par cet endroit en conformité d'inclination avec un Thrace.

Le nouveau gouverneur de Mœsie se rendit auprès de Rhescuporis, & lui faisant les plus

belles promesses, il l'engagea, malgré les inquiétudes que lui donnoient les remords de ses crimes, à entrer dans le camp Romain. Le roi de Thrace n'y eut pas plutôt mis le pied, qu'on l'environna, comme pour lui faire honneur, d'une bonne troupe de soldats d'élite ; & les officiers, employant les conseils & les exhortations, le faisoient toujours avancer, jusqu'à ce que le voyant tout-à-fait éloigné des siens, ils le constituerent prisonnier, & le menerent à Rome. Il fut accusé devant le Sénat par la veuve de Cotys, & condamné. On le dépouilla & on le bannit de son royaume ; mais, on en conserva la possession à son fils Rhoemétalce, innocent du crime paternel. Cotys laissoit des enfans en bas âge, à qui on rendit les États de leur pere ; & en attendant qu'ils fussent en état de gouverner par eux-mêmes, Trébelliénus Rufus ancien Préteur fut établi leur tuteur, & régent de leur royaume, comme autrefois M. Lépidus avoit rendu ce même office à Ptolémée Epiphane roi d'Égypte. Rhescuporis fut transporté à Alexandrie ; & là, sur l'accusation vraie ou fausse d'avoir voulu s'enfuir, on le mit à mort.

RHESCUPORIS, *Rhescuporis*, Ῥεσχούπορις, (a) Prince dont les États furent augmentés d'une partie de l'Arménie, l'an de Jesus-Christ 60. On lui donna les cantons de ce Royaume qui étoient le plus à sa bienséance.

RHÉSUS, *Rhesus*, Ῥῆσος, (b) fleuve de l'Asie mineure dans la Troade, avoit sa source au mont Ida. Selon Démétrius, cité par Strabon, le Rhésus s'appelloit de son tems Rœitès ; à moins, ajoutoit Démétrius, que ce ne soit le Rhésus qui se jette dans le Granique. Homere fait mention du Rhésus dans son Iliade ; & c'est ce Poëte qui nous apprend que ce fleuve naissoit au mont Ida. Pline assure que de son tems il n'en restoit plus de trace.

RHÉSUS, *Rhesus*, Ῥῆσος, (c) fils d'Éionée, regna sur les Thraces. Il est compté au nombre des Princes, qui allerent au secours des Troyens contre les Grecs.

Une des fatalités, attachées à la ruine de Troie, selon quelques oracles, étoit d'empêcher que les chevaux de Rhésus ne bussent de l'eau du Xanthus, & ne mangeassent de l'herbe des champs de cette ville. Ce Prince, qui ne se mît en marche que la dixieme année du siege, & qui n'ignoroit pas cette fatalité, arriva la nuit, & campa auprès de la ville ; mais, Dolon qu'Hec-

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 298.

(b) Strab. p. 602. Plin. T. I. p. 282. Homer. Iliad. L. XII. v. 20.

(c) Homer. Iliad. L. X. v. 435. & *seq.* Ovid. Metam. L. XIII. c. 4, 7. Virg. Georg. L. IV. v. 462. Æneid. L. I. v. 473. & *seq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VII. p. 252, 266. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. VII. p. 287, 288. Tom. X. p. 323. & *suiv.*

tor lui envoyoit, ayant été pris par Ulyſſe & par Diomede, pour éviter la mort dont il étoit menacé, leur apprit l'arrivée de Rhéſus, & le lieu où il étoit campé. Ainſi, ces deux capitaines allerent ſurprendre ce Prince qu'ils trouverent endormi, le tuerent & emmenerent ſes chevaux. On peut vraiſemblablement ſoupçonner qu'Ulyſſe luimême avoit répandu le bruit de cette fatalité, pour porter efficacement les Grecs à empêcher que Rhéſus ne ſecourût la ville. Homere, au reſte, qui parle de la mort de Rhéſus, ne dit mot de cette fatalité, & n'inſinue pas même qu'il fut tué la premiere nuit qu'il arriva près de Troie. Il dit ſeulement que Dolon apprit à Ulyſſe & à Diomede le lieu où il campoit, ajoutant qu'il étoit arrivé depuis peu.

Euripide, dans ſa tragédie de Rhéſus, a ſuivi l'opinion vulgaire, & le fait aſſaſſiner par Ulyſſe & Diomede la même nuit qu'il étoit arrivé au camp des Grecs. Ovide, dans la lettre de Pénélope à Ulyſſe, raconte ce fait d'une maniere qui exprime bien la tendreſſe de cette Princeſſe pour ſon époux. « Telemaque, dit-elle, a appris de Neſtor, & moi de ce cher fils, l'hiſtoire de Dolon & de Rhéſus immolés par nos coups, & comment l'un fut la victime du ſommeil, & l'autre d'une ſurpriſe. Quoi, Ulyſſe, vous avez perdu le ſouvenir de votre Penelope, juſqu'à oſer pénétrer pendant la nuit dans le camp des Thraces, & vous mettre tant d'ennemis ſur les bras, ſans autre ſecours que celui de Diomede ? Mais non; ſans doute que l'idée d'une épouſe vous avoit fait prendre de juſtes meſures pour votre ſûreté. J'ai tremblé toutefois; & mon effroi n'a ceſſé que quand en me racontant cet exploit, on a fini par votre retour au camp des Grecs, où vous arrivâtes ſur les chevaux de celui à qui vous veniez d'ôter la vie. »

» Le char de Rhéſus, dit Dolon dans Homere, eſt d'une magnificence ſans égale ; il eſt tout garni de lames d'or & d'argent, & ſes armes ſont d'une beauté admirable, & qui éblouit les yeux ; elles ſont toutes d'or maſſif; elles ne conviennent point à des hommes, les Dieux ſont ſeuls dignes de les porter. » Sur quoi nous obſerverons que tandis que le char d'Achille n'étoit garni que d'airain, comme Homere a eu ſoin de le remarquer, celui de Rhéſus eſt garni de lames d'or & d'argent. Homere ne manque jamais de peindre cette magnificence des Barbares, qui étoient très-curieux d'avoir des armes très-riches, & les plus beaux chars. Il fait voir par-là que ce n'eſt pas le caractère des grands guerriers, ils mépriſent cette richeſſe & cette vaine parure.

RHÉTEURS, *Rhetores*, Ῥήτορες, nom que l'on donna à

(*a*) ceux qui faiſoient profeſſion d'enſeigner l'éloquence, & qui en ont laiſſé des préceptes.

L'éloquence eſt l'art de bien parler. On pourroit croire que pour l'acquérir, il ſuffiroit d'écouter & de ſuivre la voix de la nature. Elle nous dicte, ce ſemble, en chaque occaſion, ce qu'il faut dire, & ſouvent même la maniere de le dire. Ne voit-on pas tous les jours une infinité de perſonnes, qui, ſans art, ſans étude, & par la ſeule force du génie, ſçavent mettre de l'ordre, de la netteté, de l'éloquence, & ſur-tout du ſentiment dans leurs diſcours? Que faut-il davantage ?

Il eſt vrai que, ſans le ſecours de la nature, les préceptes ne ſont d'aucun uſage ; mais, il eſt vrai auſſi qu'ils l'aident & la fortifient beaucoup, en lui ſervant de guide & de regle. Les préceptes ne ſont autre choſe que des obſervations qu'on a faites ſur ce qu'il y avoit de beau & de défectueux dans les diſcours qu'on entendoit. Car, comme le dit fort bien Cicéron, l'éloquence n'eſt point née de l'art, mais l'art eſt né de l'éloquence. Ces réflexions miſes par ordre, ont formé ce qu'on appelle Rhétorique. Or, qui doute qu'elles ne puiſſent être d'un grand ſecours pour acquérir & perfectionner le talent de la parole.

Quintilien, dans le troiſieme livre de ſes inſtitutions oratoires, fait un aſſez long dénombrement des anciens Rhéteurs tant Grecs que Latins.

Les plus connus ſont parmi les Grecs, Empédocle, Corax, Tiſias, Platon, qui, dans ſes Dialogues, & ſur-tout dans le Phédre & dans le Gorgias, a ſemé tant de réflexions ſolides ſur l'éloquence ; Ariſtote, à qui l'on eſt redevable de cette belle rhétorique diviſée en trois livres où l'on ne ſçait ce que l'on doit admirer le plus de l'ordre & de la juſteſſe des préceptes, ou de la profonde connoiſſance du cœur humain, qui paroît dans ce que l'Auteur dit des mœurs & des paſſions. Denys d'Halycarnaſſe, Hermogene, Aphtonius, Longin, & parmi les Latins, Photius, Gallus, Cicéron, Seneque le pere, & Quintilien ſe font le plus diſtinguer. Parmi les Peres de l'Égliſe, nous en avons pluſieurs qui ont enſeigné la Rhétorique, tels que S. Cyprien, S. Grégoire de Nazianze, S. Auguſtin. Les PP. Jouvenci & de Colonia, & MM. Rollin & Gibert, ont brillé parmi les Rhéteurs modernes.

RHÉTEURS [le Précepteur des], *Rhetorum Præceptōr*, (*b*) Ῥήτορων Διδάσκαλος, titre d'un dialogue de Lucien, que M. d'Ablancourt traduit en ces termes : *L'Orateur ridicule*. C'eſt une ſatyre, où Lucien tourne en ridicule quelqu'un qui l'avoit offenſé ; il prend le contrepied

(*a*) Quintilian. ſub finem Procem. L. III. c. 2. Cicer. de Orator. L. I. c. 146. Roll. Hiſt. Anc. Tom. VI. p. 46, 47.

(*b*) Lucian. T. II. p. 438. & *ſeq.*

de la véritable éloquence, pour décrire la sienne.

RHÉTIE, *Rhætia*, (*a*) contrée d'Europe dans les Alpes. Elle s'étendoit, selon quelques Géographes, en-deçà & au-delà de ces montagnes. Ptolémée donne à la Rhétie pour bornes, au couchant le mont Adula avec les sources du Rhein & du Danube, au nord ce dernier fleuve. A l'orient le fleuve Lycus, & au midi les Alpes, situées du côté de la Gaule Cisalpine.

« Les parties des Alpes, dit » Strabon, qui regardent l'orient, & qui s'étendent vers » le midi, sont occupées par les » Rhétiens & les Vindéliciens, » limitrophes des Helvétiens & » des Boiens. Les Rhétiens s'avancent jusqu'en Italie, au-» dessus de Vérone & de Come. » Au pied des montagnes qu'ils » habitent, vient le vin Rhétique, qui ne paroît pas le cé-» der aux vins les plus estimés » de l'Italie. Ils s'étendent aussi » jusqu'aux lieux que le Rhein » arrose. »

Les Rhétiens sont connus dans les anciens Auteurs sous le nom de *Rhæti*, *Ræti* ou *Rhœti.* Ils étoient originaires de Toscane. Ils allerent s'établir dans les Alpes, sous la conduite de Rhétus, & s'appellérent Rhétiens, du nom de leur chef, comme nous l'apprennent Justin, Pline & autres. Mais, cette assertion ne seroit pas avouée de tout le monde. Sur quoi on pourra voir l'article d'Hétrurie. La plupart des anciennes inscriptions latines qui se trouvent dans le pays, écrivent les mots *Rhætia* & *Rhæti* sans aspiration.

Ammien Marcellin nous apprend qu'au retour du sac de Troie, une partie de la flotte des Grecs, jettée par la tempête au fond du golfe Adriatique, fit naufrage sur la côte; que ceux qui purent se sauver, se réfugierent dans les montagnes de la Rhétie, & même au-delà jusques sur les bords du Danube, & qu'ayant trouvé ces cantons déserts, ils y fixerent leur demeure. C'est apparemment ce qui donna lieu à la tradition populaire rapportée par Tacite, qu'Ulysse avoit voyagé en Germanie, où il avoit fondé la ville d'Asburg. Cette nouvelle colonie apporta, sans doute, dans ces quartiers les divinités qu'elle adoroit, entre lesquelles devoit être Isis révérée chez les Grecs de toute antiquité. Et d'où venoient, si ce n'est des descendans de cette colonie, ces tombeaux & autres monumens antiques qu'on voyoit encore du tems de Tacite aux confins de la Rhétie?

(*a*) Ptolem. L. II. c. 12. Strab. p. 193, 204. *& seq.* Plin. Tom. I. p. 176, 221, 709, 711, 716. Just. L. XX. c. 5. Sueton. in Octav. August. c. 21. Vellei. Patercul. L. II. c. 39. Tacit. Hist. L. I. c. 11, 68. L. III. c. 8. de Morib. German. c. 41. Tit. Liv. L. V. c. 33. Dio. Cass. p. 536. Horat. L. IV. Ode. 3. v. 17. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 98. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. V. pag. 73. *& suiv.* T. XVIII. pag. 98.

Du tems d'Auguste, les Rhétiens faisoient des courses, tantôt dans les Gaules, tantôt en Italie. Leur férocité étoit extrême ; au lieu des mœurs douces de la nation sçavante dont ils étoient une colonie, ils avoient pris celles qu'inspire naturellement un climat sauvage, tel que celui où ils étoient transplantés ; & par leur commerce avec les barbares, ils étoient devenus barbares eux-mêmes. Dans leurs courses, ils exterminoient tous les mâles, & ils alloient les chercher jusques dans le ventre de leurs meres, où les Prêtres de la nation, sur des indications aussi cruelles qu'incertaines, prétendoient les deviner. Drusus, le plus jeune des beaux-fils d'Auguste, fut envoyé pour réduire ces barbares, & il signala contre eux les premiers essais de son talent pour la guerre & pour le commandement des armées. Les avantages qu'il remporta lui mériterent les ornemens de la Préture.

Les Rhétiens repoussés & battus, mais non subjugués, appellerent à leur secours les Vindéliciens leurs voisins. La guerre devenant ainsi plus considérable & le péril plus grand, Auguste crut devoir donner un appui & & un collegue à Drusus, & il lui envoya Tibere son frere aîné, qu'il avoit retenu jusque-là auprès de lui dans la Gaule. Les deux freres se partagerent, & étant entrés sur les terres des Barbares par différens endroits, ils forcerent des châteaux guindés au haut de rochers inaccessibles, ils livrerent des combats. Tibere gagna même une grande bataille, qui contraignit ces courages fiers, & plus amateurs de la liberté que de la vie, à subir enfin le joug. Pour les accoutumer à le porter en les humanisant, on les tira de leurs montagnes ; on les établit dans la plaine, & le pays fut pacifié. Deux colonies que l'on y fonda en assurerent pour jamais la tranquillité, Drusomagus dans le territoire des Rhétiens, & Augusta, aujourd'hui Ausbourg, dans celui des Vindéliciens.

La Rhétie peut être considérée comme distincte & séparée de la Vindélicie, ou comme une province composée de la Rhétie propre & de la Vindélicie. Il y a des exemples de l'une & de l'autre dénomination. Suétone dit qu'Auguste dompta la Rhétie & les Vindéliciens. Velleius Paterculus écrit la même chose. Ainsi, ces deux Historiens distinguent la Rhétie de la Vindélicie. Cependant, Tacite, parlant dans sa Germanie de la ville *Augusta Vindelicorum*, l'appelle *splendidissima Rhætiæ provinciæ colonia*, & renferme sous le nom de Rhétie, non seulement la Rhétie proprement dite, mais encore la Vindélicie, sans doute parce que ces deux provinces étoient soumises au même Président. Lorsqu'on établit une nouvelle division des Provinces, la Rhétie propre fut appellée premiere Rhétie, & on nomma la Vindélicie seconde Rhétie. Coi-

re, selon Velser, fut capitale de la premiere, & Ausbourg, la capitale de la derniere. Ce même auteur conjecture que la division de ces deux Rhéties fut faite par l'empereur Adrien, ou du moins par son successeur. Il se fonde sur ce que Julius Capitolinus dit que Pertinax enleva aux ennemis les Rhéties & le Norique. La preuve n'est pas néanmoins bien concluante. Julius Capitolinus écrivoit sous Dioclétien, l'auteur de la multiplication des provinces, & il pouvoit parler comme on parloit communément de son tems. En effet, on ne trouveroit pas aisément, avant le regne de Dioclétien, une division de ces provinces en premiere & seconde, quoiqu'on en puisse trouver un grand nombre divisées en supérieure & inférieure ; mais, on n'a aucun monument ancien qui fasse mention de cette division par rapport à la Rhétie, pas même Ptolémée, qui a vécu depuis le regne d'Adrien. Il n'est parlé de Rhétie premiere & seconde, que dans les notices de l'Empire, & dans Paul Diacre. A l'égard du mot *Rhætiæ*, outre Julius Capitolinus, Vopiscus & Ammien Marcellin l'ont employé au pluriel.

Les bornes de la Rhétie propre prenoient depuis le Rhein jusqu'aux Alpes Noriques. C'étoit la longueur de cette contrée. Sa largeur étoit depuis l'Italie jusqu'à la Vindélicie. Pline met plusieurs peuples dans la Rhétie, mais dont les noms nous sont pour la plupart inconnus. Voici les villes que Ptolémée donne aux Rhétiens, Bragodurum, Dracuina, Viana, Phæniana, Taxgætium, Brigantium, Ebodurum, Drusomagus, Ectodurum. Les quatre premieres étoient au midi du Danube ; & les cinq autres, vers la source du Rhein.

RHÉTIENS, *Rhæti*, Ῥαῖτοι, les habitans de la Rhétie. *Voyez* Rhétie.

RHÉTIQUE [le vin], *vinum Rhæticum*, Ῥαιτικὸς οἶνος, (*a*) vin fameux chez les Anciens. Strabon, Pline & Virgile l'ont célébré.

RHÉTOGENE, *Rhetogenes*, Ῥητογένης, (*b*) Numantin, surnommé Caraunius, montra beaucoup de tête & de courage, pendant que les Romains assiégeoient Numance, l'an 133 avant Jesus-Christ. En effet, cette place étant réduite aux abois, Rhétogene, profitant de l'obscurité d'une nuit sombre & nébuleuse, trouva le moyen, avec quelques amis, de passer sur les murs par le moyen d'échelles qu'ils avoient apportées avec eux, & de se transporter dans les différentes villes des Arvaques, pour implorer leur secours en faveur des Numantins leurs proches & leurs freres, réduits à la derniere extrêmité, & me-

(*a*) Strab. p. 206. Plin. T. I. p. 716. Virg. Georg. L. II. v. 96.

(*b*) Appian. p. 308. Roll. Hist. Rom. T. V. p. 150. & *suiv.*

nacés des malheurs les plus affreux. Mais, la terreur étoit si grande dans tout le pays, que l'on ne voulut pas même écouter Rhétogene, & que par-tout où il se présenta, on lui donna ordre de se retirer sur le champ.

Enfin, les Numantins se rendirent; mais, sur l'ordre qui leur fut donné d'apporter toutes leurs armes, ils demanderent quelque délai, & on leur accorda deux jours. Rhétogene, comme le plus riche & le plus puissant des citoyens, occupoit le plus beau quartier de la ville. Il y mit le feu, & ayant rassemblé tous ceux qui, comme lui, étoient jaloux de leur liberté, il leur mit l'épée en main pour s'entre-tuer les uns les autres en combattant seul à seul, & mourir ainsi en gens de cœur. Il ferma cette barbare cérémonie en se tuant lui-même, & se jettant dans les flammes.

RHÉTORICIEN, *Rhetoricus*, terme qui se dit du Professeur qui montre la Rhétorique, & de l'écolier qui l'apprend, mais plus communément de ce dernier.

RHÉTORIQUE, *Rhetorica*, (*a*) nom que l'on donne à la classe où l'on enseigne aux jeunes gens les préceptes de l'art oratoire.

Quoique les qualités naturelles soient le principal fondement de l'éloquence, & que quelquefois elles suffisent seules pour y réussir; on ne peut nier cependant que l'art & les préceptes ne puissent être d'un grand secours à l'Orateur; soit pour lui servir de guides en lui donnant des regles sûres, qui apprennent à discerner le bon du mauvais; soit pour cultiver & perfectionner les avantages qu'il a reçus de la nature.

Ces préceptes, fondés sur les principes du bon sens & de la droite raison, ne sont autre chose que des observations judicieuses, faites par d'habiles gens sur les discours des meilleurs Orateurs, qu'on a ensuite rédigées par ordre, & réunies sous de certains chefs; ce qui a donné lieu de dire que l'éloquence n'étoit pas née de l'art, mais que l'art étoit né de l'éloquence.

Il est aisé par-là de comprendre que la Rhétorique, sans la lecture des bons Écrivains, est une science stérile & muette, & qu'ici, comme dans tout le reste, les exemples ont infiniment plus de force que les préceptes. En effet, au lieu que le Rhéteur se contente de montrer comme de loin aux jeunes gens la route qu'ils doivent tenir, l'Orateur semble les prendre par la main, & les y faire entrer.

Comme donc le but qu'on se propose dans la classe de Rhétorique est de leur apprendre à mettre eux-mêmes en œuvre les regles qu'on leur a données, & à imiter les modeles qu'on leur a mis devant les yeux; tout le soin des maîtres, par rapport à l'éloquence, se réduit à trois choses, aux préceptes de Rhé-

(*a*) Roll. Traité des Etud. T. I. p. 335. & *suiv.*

torique, à la lecture des Auteurs & à la composition.

Quintilien nous apprend que de son tems la seconde de ces trois parties étoit absolument négligée, & que les Rhéteurs donnoient tout leur tems aux deux autres. Pour ne point parler ici du genre de composition qui regnoit alors, qu'on appelloit déclamation, & qui fut une des principales causes de la corruption de l'éloquence, ils entroient dans un détail des préceptes très-long, & dans des questions très-épineuses, & souvent assez inutiles; & c'est ce qui fait que la Rhétorique même de Quintilien, si excellente d'ailleurs, paroît en plusieurs endroits fort ennuyeuse. Il avoit le goût trop bon pour ne pas sentir que la lecture des Auteurs est une des parties les plus essentielles de la Rhétorique, & la plus capable de former l'esprit des jeunes gens. Mais, quelque bonne volonté qu'il eût, il ne lui fut pas possible de résister au torrent, & il se vit obligé malgré lui de se conformer en public à une coutume qu'il avoit trouvée généralement établie, se réservant à suivre en particulier la méthode qu'il jugeoit la meilleure.

La bonne maniere d'apprendre la Rhétorique, seroit de la puiser dans les sources mêmes, nous voulons dire dans Aristote, Denys d'Halicarnasse, Longin, Cicéron & Quintilien. Mais, comme la lecture de ces Auteurs, sur-tout des Grecs, est beaucoup au-dessus de la portée des écoliers, tels qu'on les reçoit maintenant en Rhétorique, les Professeurs peuvent se réserver le soin de leur expliquer de vive voix les solides principes qui se trouvent dans ces grands maîtres d'éloquence, dont ils doivent avoir fait une étude particuliere, & se contenter de leur indiquer les plus beaux endroits de Cicéron & de Quintilien, où seront traitées les matieres qu'ils leur expliqueront. Car, il seroit, ce semble, honteux qu'on sortît de Rhétorique sans avoir quelque idée & quelque connoissance des Auteurs qui ont écrit de cet art avec tant de succès.

Ce qu'il y a de plus important dans la Rhétorique, ne consiste pas tant dans les préceptes en eux-mêmes que dans les réflexions qui les accompagnent, & qui en montrent l'usage. On peut connoître le nombre des différentes parties du discours, celui des tropes & des figures, en sçavoir très-exactement les définitions, & n'en être pas pour cela plus habile dans la composition. Cela est utile & nécessaire même jusqu'à un certain point, mais ne suffit pas; ce n'est là que comme le corps & l'extérieur de la Rhétorique. Si l'on n'y ajoute les observations qui rendent raison & qui montrent l'effet de chaque précepte, c'est un corps sans ame.

Il est vrai qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de bien faire tout cela dans le cours d'une année; & le meilleur

conseil qu'on puisse donner aux parens qui souhaiteront que leurs enfans fassent un solide progrès dans cette classe, qui peut leur être d'une utilité infinie pour le reste de leur vie, quelque profession qu'ils doivent embrasser, c'est de les y faire rester pendant deux ans. Quel moyen en effet que des écoliers, presque encore enfans, peu avancés pour le jugement, peu formés dans la connoissance & dans l'usage de la langue Latine, & pour l'ordinaire peu laborieux, puissent dans un espace si court, saisir les préceptes d'un art si important.

Les Romains avoient bien une autre idée de cette étude. Comme chez eux l'éloquence menoit à tout ce qu'il y avoit de plus grand, la jeunesse dont on prenoit quelque soin, s'appliquoit sérieusement, & passoit plusieurs années sous les maîtres de Rhétorique, comme on le voit dans Quintilien. Mais, dès-lors même, comme s'en plaint un Ancien, on se relâchoit quelquefois de cette excellente discipline, & des peres ambitieux, uniquement occupés du soin d'avancer leurs enfans, les poussoient précipitamment dans le barreau avec des études mal digérées, comme s'il étoit aussi facile de leur donner le mérite que la robe d'Avocat. Au lieu que s'ils les avoient fait passer par les différens degrés des études ordinaires, s'ils leur avoient laissé le tems de se mûrir l'esprit par une lecture solide des Auteurs, de se remplir des principes de la bonne philosophie, de se former un style exact & correct, ils les auroient mis en état de soutenir dignement tout le poids & toute la majesté de l'éloquence.

RHÉTUS, *Rhætus*, (a) conduisit dans les Alpes une colonie à laquelle il donna son nom. *Voyez* Rhétie.

RHÉTUS. *Voyez* Rhœtus.

RHÉTUS, *Rhætus*, (b) un de ceux qui périrent dans le combat qui se donna à la cour de Céphée, à l'occasion du mariage de Persée avec Andromede. Rhétus, percé d'un coup de javelot, tomba à la renverse ; & lorsqu'on lui eut arraché le javelot de la tête, il s'agita de telle sorte en mourant, qu'il arrosa de son sang toutes les tables.

RHÉUM, *Rheum*, (c) un de ceux qui revinrent avec Zorobabel de Babylone à Jérusalem, étoit de la race sacerdotale.

RHEXÉNOR, le même qu'Anaxénor. *Voyez* Anaxénor.

RHEXÉNOR, *Rhexenor*, (d) Ῥηξήνωρ, fils de Nausithoüs & frere d'Alcinoüs, fut tué peu de tems après son mariage, par les fleches d'Apollon ; c'est-à-dire, qu'il mourut de mort subite. Il ne laissa qu'une fille nommée Aréte.

RHIANUS, *Rhianus*, (e) poëte Grec ; dont on a des épigrammes dans l'anthologie manuscrite de la bibliotheque du

(a) Just. L. XX. c. 5.
(b) Ovid. Metam. L. V. c. 1.
(c) Esdr. L. II. c. 12. v. 3.
(d) Homer. Odyss. L. VII. v. 63.
(e) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. II. p. 266.

Roi,

Roi, & dont Vossius n'a fait aucune mention.

RHIDAGE, *Rhidago*, ou plutôt *Rhidagus* (*a*) fleuve d'Asie, vers l'Hyrcanie, selon Quinte-Curse. Cet historien nous apprend seulement que le Ziobéris tomboit dans le Rhidage.

RHIGMUS, *Rhigmus*, (*b*) Ῥίγμος, fils de Pirès, étoit venu de Thrace au secours de Troie. Il tâchoit, dit Homere, d'éviter le fils de Pélée, mais inutilement; car, ce héros, l'ayant atteint, lui enfonce sa pique dans le ventre, & le précipite de son char.

RHINOCOLURE, *Rhinocolura*. Ῥινοκόλουρα, ( ) nom de ville qui signifie les narines coupées, parce que ses premiers habitans furent ainsi mutilés. Voici comme Diodore de Sicile raconte la chose.

L'Égypte étant tombée sous la puissance d'Actisanès, roi d'Éthiopie, ce prince traita avec bonté ses nouveaux sujets. Comme il y en avoit qu'on accusoit de vol, il prit avec ceux-ci un tempérament particulier. Ne voulant pas les condamner à mort, ni les laisser impunis, il fit couper le nez à tous ceux qui furent convaincus juridiquement de leur crime. Nous remarquerons que Séneque dit que ce fut un Roi de Perse qui leur fit souffrir cet ignominieux châtiment. Quoi qu'il en soit, Actisanès les envoya ensuite dans le fond du désert & leur bâtit une ville qui s'appelloit Rhinocolure, du mot qui exprimoit le châtiment qu'il leur avoit fait souffrir. Cette ville, située sur les confins de l'Égypte & de la Syrie, non loin du rivage de la mer, manquoit de presque toutes les commodités de la vie. Car elle étoit toute entourée de marais salés, & l'eau que les puits fournissoient en très-petite quantité, étoit amere & malfaisante. On sépara ainsi ces malheureux du commerce des honnêtes gens, afin de les mettre pour le reste de leurs jours hors d'état de faire tort à personne, & de peur qu'étant confondus dans la foule ils ne fussent méconnus. Cependant, la pauvreté inspirant à tous les hommes toute sorte d'inventions, ils se formerent dans ce lieu inculte & abandonné, une vie & des arts conformes à leurs besoins. Car, allant chercher du chaume dans les terres des environs, ils en tiroient une espece de chanvre, dont ils faisoient des filets de la longueur de plusieurs stades qu'ils étendoient sur le bord de la mer pour prendre des cailles; ces oiseaux s'y jettoient par bandes, & cette chasse suffisoit à leur nourriture.

Il y avoit près de Rhinocolure une riviere que plusieurs ont prise pour le fleuve d'Égypte.

(*a*) Quint. Curt. L. VI. c. 4.

(*b*) Homer. Iliad. L. XX. v. 485. *& seq.*

(*c*) Strab. p. 759, 781. Diod. Sicul. pag. 38. Plin. T. I. p. 200. Tit. Liv. L. XLV. c. 11. Josu. c. 15. v. 4, 47. Reg. L. I. c. 30. v. 9, 10, 21.

Mais, nous croyons que le fleuve d'Égypte n'est autre que le Nil, & que le torrent qui coule près de Rhinocolure, est le torrent de Bésor, ou le torrent du Désert, dont il est parlé ailleurs dans l'Écriture. Cette ville de Rhinocolure est attribuée quelquefois à la Syrie & à la Palestine, dont en effet elle faisoit partie anciennement, & quelquefois à l'Égypte, dont elle dépendit dans la suite. Son Évêque étoit suffragant de Peluse.

On dit que ce fut à Rhinocolure que Noé partagea le monde à ses trois fils.

On ignore quel étoit l'ancien nom de Rhinocolure, nous voulons dire le nom hébreu que ce lieu portoit, avant que les Grecs lui eussent donné celui de Rhinocolure, & qu'ils eussent inventé la fable des narines coupées.

Saint Hilarion, célebre anachorete de ce pays-là, demeura long-tems à Flacidie, ville voisine de Rhinocolure.

RHINOCOLUSTÈS, *Rhinocolustes*, Ῥινοκολούτης, c'est-à-dire, coupeur de nez, de ῥὶν, *nasus*, nez, & κολούω, *amputo*, je coupe; surnom qui fut donné à Hercule, lorsqu'il fit couper le nez aux hérauts des Orchoméniens, qui oserent, en sa présence, demander le tribut aux Thébains. Il avoit une statue sous ce nom en pleine campagne près de Thebes.

RHINOCORURA, *Rhinocorura*, Ῥινοκόρουρα, que d'autres nomment Rhinocolure. *Voyez* Rhinocolure.

RHINTHON, *Rhinthon*, (*a*) Ῥίνθων, Poëte cité par Athénée, donna son nom aux pieces appellées Rhinthoniques. *Voyez* Hilarodie.

RHINTONIQUES. *Voyez* Hilarodie.

RHIPE, *Rhipe*, Ῥίπη. *Voyez* Rhypes.

RHIPÉENS. *Voyez* Rhiphéens.

RHIPPAPE, (*b*) expression, ou cri pour exhorter les rameurs à redoubler leurs efforts.

RHISIASUS, *Rhisiasus*, (*c*) de la ville de Pellene, vivoit environ deux cens ans avant J. C. Il avoit un fils nommé Memnon, parmi les Démiurges. Ce jeune homme étoit du nombre de ceux qui s'opposoient au décret qu'on vouloit porter en faveur des Romains. Son pere employa long-tems les prieres, pour obtenir de lui qu'il laissât aux Achéens la liberté de prendre une résolution salutaire, & qu'il ne causât point leur ruine par son opiniâtreté. Mais, voyant que la douceur étoit inutile, il jura qu'il le tueroit de sa main, & le traiteroit, non comme son fils, mais comme l'ennemi de la patrie. Par ces menaces, il l'intimida de façon que dès le lendemain il se joignit à ceux qui s'étoient déclarés pour les Romains.

RHODE, *Rhodus*, Ῥόδος.

(*a*) Athen. pag. 111, 500. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XVI. p. 39.

(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 271.

(*c*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 22.

(*d*) isle de la Méditerranée, ou plutôt de la mer Carpathienne, située sur les côtes de l'Asie mineure, à l'opposite & près de la Carie, tenoit le premier rang parmi les isles Sporades, soit par la fertilité de son terror, soit par la sûreté de ses ports & de ses rades, qui y attiroient de tous côtés un grand nombre de vaisseaux marchands.

I. Pline dit que Rhode, isle très-belle & libre, a cent vingt-cinq mille pas de circuit, ou cent trois seulement, si l'on en croit Isidore; qu'elle offre trois villes principales, Lindus, Camire & Ialysus, maintenant Rhode; qu'elle est éloignée d'Alexandrie d'Égypte de cinq cens soixante-dix-huit mille pas selon Isidore, de quatre cens soixante-neuf selon Ératosthene, de cinq cens selon Mucien, & de l'isle de Cypre de cent soixante-six. Pline ajoute qu'elle a été appellée autrefois Ophiuse, Astérie, Ethrée, Trinacrie, Corymbie, Pœcesse, Atabyrie, Macarie & Oloësse.

Samuel Bochard prétend que les Phéniciens donnerent à cette isle le nom de Gésirath-Rod, c'est-à-dire, l'isle aux serpens. Gésirath, chez les Phéniciens, les Syriens, les Chaldéens & les Arabes, signifie isle; & Rod en Phénicien veut dire serpent. Les Grecs traduisent Gésirath-Rod par *Ophiusa*; mais, en même tems, la nécessité du commerce leur fit *gréciser* le nom que les peuples, nommés ci-dessus, avec lesquels ils commerçoient, donnoient à cette isle, & de Rod ils firent *Rhodos*, nom qu'elle n'a point discontinué de porter. Cette origine du nom de Rhode est d'une vraisemblance qui doit faire disparoître toutes les autres. Les uns le font venir de ce que cette isle produisoit quantité de roses, & *Rhodos* en grec signifie rose. D'autres veulent qu'elle ait été nommée Rhode de ce qu'en jettant les fondemens de la ville de Lindus, on trouva un bouton de rose d'airain, que les habitans firent mettre ensuite sur leurs monnoies; mais, l'inspection de celles de ces monnoies qui nous restent, fait voir que ce qu'on a pris pour un bouton de rose, est une fleur de grenade. Les Rhodiens, qui faisoient grand usage de cette fleur pour leurs teintures, la mirent sur leurs monnoies, par la même raison que les Syriens mettoient ancienne-

(*d*) Plin. Tom. I. pag. 108, 114, 285, 286, 316. Ptolem. L. V. c. 2. Strab. pag. 651. *& seq.* Solin. pag. 128. Pomp. Mel. pag. 143. Diod. Sicul. p. 182, 226. *& seq.* Corn. Nep. in Annibal. c. 8, 13. Tit. Liv. L. XXVII. c. 30. L. XXVIII. c. 7. L. XXXI. c. 2, 14. *& seq.* L. XXXII. c. 16. *& seq.* L. XXXIII. c. 18. *& seq.* L. XXXVI. c. 45. L. XXXVII. c. 9. *& seq.* *Lib.* 38. *& seq.* Just. L. XI. c. 11. L. XXX. c. 3, 4. Plut. Tom. I. pag. 898, 899, 998. Quint. Curt. L. IV. c. 5, 8. Roll. Hist. Anc. Tom. I. pag. 325. Tom. III. pag. 419. *& suiv.* Tom. IV. p. 122. *& suiv.* T. V. p. 18. *& suiv.* Hist. Rom. Tom. IV. p. 219. *& suiv.* Tom. V. pag. 3. *& suiv.* Tom. VII. p. 502. Tom. VII. p. 226. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 150. *& suiv.* Tom. XII. p. 219. *& suiv.*

ment sur les leurs, la coquille du petit poisson qui leur fournissoit la pourpre.

II. L'isle de Rhode, dit Diodore de Sicile, fut d'abord habitée par des hommes nommés Telchins. Selon la Fable, ils étoient fils de la Mer; & l'on raconte qu'ils éleverent Neptune, conjointement avec Caphire, fille de l'Océan, parce que Rhéa leur avoit confié cet enfant. On leur attribue l'invention de plusieurs arts utiles aux hommes. Ils ont les premiers dressé des statues aux Dieux. Il y avoit chez les Lindiens un Apollon Telchinien, chez les Ialysiens une Junon & des Nymphes Telchiniennes, & une autre Junon surnommée de même, chez les peuples de Camire. On prétendoit aussi qu'ils étoient enchanteurs comme ceux qu'on qu'on appelloit Mages, & qu'il ne tenoit qu'à eux de rassembler les nuages, & de faire tomber de la pluie, de la grêle & de la neige; qu'ils changeoient de forme à leur gré, & qu'ils faisoient un secret de tous leurs arts. Neptune, parvenu à l'âge d'homme, aima Halie, sœur des Telchiniens; & il en eut six fils & une fille nommée Rhode, qui donna son nom à l'isle. Ce fut, disoit-on, dans sa partie orientale que naquirent les Géans. Après leur défaite, Jupiter devint amoureux d'une autre Nymphe, sœur des Telchiniens, & en eut trois fils, Spartée, Cronius & Cytus. Dans leur jeunesse, Vénus passant de Cythere dans l'isle de Chypre, & voulant relâcher à Rhode, les fils de Neptune furent assez téméraires & assez insolens pour lui interdire l'entrée du port. La Déesse, pour s'en venger, jetta sur eux un vertige pendant lequel ils firent violence à leur propre mere, & commirent d'autres excès à l'égard de leurs concitoyens. Neptune, apprenant ces désordres, en voulut couvrir la honte en cachant ses fils dans la terre, où on leur donna le nom de Génies orientaux. Halie leur mere, s'étant jettée dans la mer, fut appellée Leucothée, & acquit les honneurs divins.

Dans la suite, les Telchiniens, prévoyant une inondation prochaine, abandonnerent l'isle & se disperserent. Ceux qui y étoient demeurés, périrent par les eaux qui couvrirent tout ce qu'il y avoit de plaine. Quelques-uns cependant se sauverent sur les montagnes, & entre autres les fils de Jupiter. Enfin, Hélius, nom qui signifie le soleil, devenu amoureux de Rhode, dessécha l'isle & lui donna le nom de sa maîtresse. Le sens naturel de cette fable, dit Diodore de Sicile, est que le terrein de cette isle est humide & marécageux par lui-même; mais que le soleil, ayant diminué peu-à-peu cette humidité, y a rendu la terre si féconde, que les peuples en sont autochthones, & qu'elle a produit en particulier les sept freres Héliades. En conséquence de cette opinion, l'isle de Rhode a été consacrée au

ſoleil ; & ſes habitans, qui croient lui devoir leur origine, ſe ſont voués plus particulierement à ſon culte qu'à celui des autres Dieux.

Au reſte, les ſept Héliades ou fils du Soleil, dont nous venons de parler, furent Ochime, Cercaphe, Macar, Actis, Ténages, Triopas & Candale. Il leur faut joindre une ſœur, nommée Électryone, qui étant morte pendant ſa virginité reçut de la part des Rhodiens les honneurs héroïques. Lorſque les Héliades eurent atteint l'âge d'homme, le Soleil leur prédit que Minerve habiteroit toujours parmi les peuples qui les premiers feroient des ſacrifices en ſon honneur. Les Athéniens furent inſtruits de cet oracle dans le même tems ; en ſorte que les Héliades ſe preſſant trop, oublierent d'apporter le feu avant la victime ; au lieu que Cécrops, roi des Athéniens, diſpoſa mieux le ſacrifice qu'il faiſoit de ſon côté. Quoi qu'il en ſoit, cette mépriſe donna lieu à une cérémonie particuliere à l'iſle de Rhode ; & les habitans avoient chez eux la ſtatue de la Déeſſe. Voilà à peu près ce que racontoient les Mythologues Rhodiens, & ſur-tout Zénon qui avoit mis en ordre tout ce qui concernoit cette iſle.

A peu près, vers le même tems, Danaüs fuyant de l'Égypte avec ſes filles, vint aborder dans l'iſle de Rhode au port de Lindus. Il fut bien reçu des habitans ; & il bâtit à Minerve un temple, dans lequel il conſacra la ſtatue de cette déeſſe. Des filles de Danaüs, il y en eut trois qui moururent pendant leur ſéjour à Lindus ; & les autres accompagnerent leur pere à Argos. Ce fut à peu près dans le même tems que Cadmus, cherchant Europe, par l'ordre du roi Agénor ſon pere, débarqua à Rhode. Il échappoit actuellement d'une grande tempête, pendant laquelle il avoit fait vœu de bâtir un temple à Neptune. Il accomplit ce vœu dans Rhode même, où il laiſſa des Prêtres Phéniciens pour deſſervir le temple. Ces Prêtres s'habituerent aiſément avec les Ialyſiens, & formerent même des familles d'où ſont ſortis tous leurs ſucceſſeurs au ſacerdoce. Cadmus fit auſſi des préſens à la Minerve Lindienne, entre leſquels étoit une ſuperbe chaudiere d'or de forme ancienne. On y voyoit une inſcription en ces premiers caracteres Phéniciens qu'on dit avoir été tranſportés de Phénicie en Grece. On raconte que l'iſle de Rhode produiſit dans la ſuite de grands ſerpens, qui dévorerent une partie des inſulaires. Ils envoyerent dans l'iſle de Délos conſulter Apollon ſur le moyen de détourner ce fléau. Apollon leur ordonna d'aller chercher Phorbas & de l'amener lui & tous les ſiens dans leur iſle. Ce Phorbas ſe trouvoit alors dans la Theſſalie, à la tête d'un grand nombre de gens qui cherchoient une habitation convenable. Les Rhodiens lui ayant rapporté la réponſe qui leur avoit été faite,

il accepta l'offre qu'ils lui faisoient de leur isle, où il s'établit après en avoir exterminé les serpens. Il leur procura encore d'autres avantages qui lui acquirent après sa mort les honneurs héroïques.

Quelque tems après, Althéménès fils de Catréus, roi de Crete, étant allé consulter l'Oracle sur quelques doutes, il lui fut prédit qu'il tueroit son pere de sa propre main. Pour prévenir ce malheur, il s'exila volontairement de Crete, suivi d'une troupe de gens qui cherchoient fortune. Ils arriverent dans l'isle de Rhode au port de Camire, & ils bâtirent sur la montagne d'Atamyre le temple de Jupiter, surnommé dès-lors Atamyrien. Ce temple, qui étoit situé sur une hauteur d'où l'on découvroit l'isle de Crete, étoit encore du tems de Diodore de Sicile en grande vénération. Althéménès s'établit donc avec sa suite dans l'isle de Rhode, où il s'acquit l'estime de tous les habitans. Cependant, Catréus son pere, qui l'aimoit beaucoup, vint à Rhode pour le chercher & pour le ramener en Crete. Mais, conduit par la fatalité de l'Oracle, il aborda la nuit dans l'isle de Rhode, & sa descente ayant causé du tumulte & donné lieu à un combat entre lui & les insulaires, Althéménès son fils qui venoit à leur secours, porta un coup de lance à son pere sans le connoître, & le tua. Quand il eut éclairé le fait, il n'en put soutenir l'horreur, & fuyant l'aspect des hommes, il s'alla cacher dans les déserts, où il mourut de chagrin & de désespoir. Mais, dans la suite, un autre Oracle ordonna aux Rhodiens de lui rendre les honneurs héroïques.

Peu de tems avant la guerre de Troie, Tlépoleme, fils d'Hercule, s'exila aussi volontairement d'Argos pour avoir tué Licymnius sans le vouloir. Après avoir consulté les Dieux sur le lieu de son exil, il vint avec ses compagnons dans l'isle de Rhode; & y ayant été bien reçu, il y établit son séjour. Étant Roi de l'isle entiere, il en partagea également les possessions entre les habitans, & fit d'autres réglemens dignes d'un Prince équitable. Enfin, partant avec Agamemnon pour la guerre de Troie, il laissa le gouvernement de l'isle à Butès qui l'avoit accompagné lorsqu'il sortit d'Argos. Pour lui, après s'être distingué dans cette guerre, il mourut dans la Troade.

III. Les Rhodiens, après avoir été long-tems en la dépendance de ceux d'Athenes, se révolterent contre cette puissance, l'an 358 avant Jesus-Christ, & furent déclarés libres par un traité de paix conclu quatre ans après. Mais, ils ne firent que changer de maître: Mausole, roi de Carie, qui leur avoit aidé à secouer le joug d'Athenes, leur imposa le sien. S'étant déclaré ouvertement pour les riches & les puissans, il asservit le peuple & le fit beaucoup souffrir. Ce Prince mourut peu de tems

après, & Artémise sa femme lui succéda. Mais, les Rhodiens, dit Vitruve, indignés qu'une femme dominât dans la Carie, entreprirent de la détrôner. Ils partirent donc de Rhode avec leur flotte, & entrerent dans le grand port d'Halicarnasse. La Reine, avertie de leur dessein, avoit ordonné aux habitans de se tenir sur les murailles, &, quand les ennemis seroient arrivés, de leur témoigner par leurs cris & leurs battemens de mains, qu'ils étoient prêts à leur livrer la ville. Les Rhodiens descendirent tous de leurs vaisseaux, se rendirent avec hâte dans la place, & laisserent leur flotte vuide. Pendant ce tems-là, Artémise fit sortir ses galeres du petit port par une saignée qu'elle avoit fait préparer exprès, entra dans le grand port, se saisit de la flotte ennemie qui étoit sans défense, & y ayant fait monter ses soldats & sa chiourme, elle se remit en mer. Les Rhodiens, ne trouvant point d'issue pour se sauver, furent tous égorgés. La Reine cependant s'avança vers Rhode. Quand les habitans apperçurent de loin leurs vaisseaux ornés de couronnes de laurier, ils jetterent de grands cris, & reçurent avec des marques de joie extraordinaires la flotte victorieuse & triomphante. Elle l'étoit en effet, mais dans un autre sens qu'ils ne le pensoient. Artémise, n'ayant point trouvé de résistance, se rendit maîtresse de la ville, & fit mourir les principaux citoyens. Elle y fit dresser un trophée de sa victoire, avec deux statues de bronze, dont l'une représentoit la ville de Rhode, & l'autre représentoit Artémise qui marquoit cette ville d'un fer chaud. Vitruve ajoute que les Rhodiens n'oserent jamais ôter de sa place ce trophée, parce que c'étoit une chose que la Religion défendoit, mais qu'ils l'environnerent d'un édifice qui en déroboit la vue.

Ces insulaires, traités par Artémise de la maniere dont on vient de le dire, & ne pouvant plus souffrir cette dure & honteuse servitude, eurent recours aux Athéniens, & implorerent leur protection. Ils s'en étoient rendus absolument indignes par leur révolte ; cependant, Démosthene ne laissa pas de parler au peuple en leur faveur. Il met d'abord leur faute dans tout son jour ; il exagere leur injustice & leur perfidie ; il semble entrer dans les justes sentimens de colere & d'indignation du peuple, & l'on diroit qu'il va se déclarer fortement contre les Rhodiens. Mais, tout cela n'étoit qu'un artifice de l'Orateur, qui cherchoit à s'insinuer dans l'esprit de ses auditeurs, & à y exciter des sentimens contraires de bonté & de compassion pour un peuple qui reconnoissoit sa faute, qui avouoit son indignité, & qui néanmoins venoit avec confiance implorer sa protection. Il étale les grandes maximes, qui de tous les tems ont fait la gloire d'Athenes; d'oublier les injures, de pardonner à des rebelles, & de pren-

dre la défenſe des malheureux. Aux motifs de gloire, il ajoute ceux de l'intérêt, en montrant combien il leur importe de ſe déclarer pour une ville qui favoriſe la Démocratie, & de ne pas abandonner aux ennemis une iſle auſſi puiſſante qu'eſt celle de Rhode. C'eſt ce qui fait le ſujet du diſcours de Démoſthene, intitulé, *Pour la liberté des Rhodiens*. La mort d'Artémiſe, qui arriva cette année-là même, qui étoit la 351.e avant Jeſus-Chriſt, rétablit apparemment les Rhodiens en liberté.

Ils formerent depuis, & ſur-tout du tems des ſucceſſeurs d'Alexandre le Grand, un petit État très-puiſſant, dont tous les Princes recherchoient l'amitié, & qui de ſon côté tâchoit de les ménager tous, en gardant une exacte neutralité, & évitant avec ſoin dans les guerres qui ſurvenoient, de ſe déclarer pour l'un contre l'autre. Renfermés dans une petite iſle, toute leur puiſſance venoit de leurs richeſſes, & leurs richeſſes du commerce, qu'il étoit de leur intérêt capital de ſe conſerver libre avec les États de la Méditerranée, qui contribuoient tous à le faire fleurir. Les Rhodiens, par une conduite ſi ſage, avoit rendu leur ville très-floriſſante; & comme ils jouiſſoient d'une paix continuelle, ils s'étoient fort enrichis. Malgre cette neutralité apparente, leur inclination, auſſi-bien que leur intérêt, les teroit plus particulierement attachés à Ptolémée, parce que c'étoit avec l'Égypte qu'ils faiſoient le principal & le plus avantageux commerce. Auſſi, quand Antigonus, dans la guerre de Cypre qu'il avoit entrepriſe contre ce Prince, leur envoya demander des vaiſſeaux & du ſecours, ils le prierent de vouloir bien ne pas exiger d'eux qu'ils ſe déclaraſſent contre Ptolémée qui étoit leur ami & leur allié. Cette réponſe, quelque ſage & quelque meſurée qu'elle fût, mit Antigonus en fureur. Il leur fit pour lors de terribles menaces, & à ſon retour d'Égypte il envoya contre eux Démétrius ſon fils avec une flotte & une armée, pour châtier leur téméraire audace, car il l'appelloit ainſi, & pour les ranger à ſon obéiſſance.

Les Rhodiens, qui prévirent bien l'orage près de fondre ſur eux, avoient envoyé à tous les Princes leurs alliés, & ſur-tout à Ptolémée, pour implorer leur ſecours. Ils firent repréſenter au dernier, que leur attachement à ſes intérêts, étoit ce qui leur avoit attiré le danger où ils ſe trouvoient expoſés.

Les préparatifs de part & d'autre étoient immenſes. Démétrius arriva devant Rhode avec une flotte très nombreuſe. Il avoit deux cens vaiſſeaux de guerre de différentes grandeurs; plus de cent ſoixante-dix de tranſport, qui portoient environ quarante mille hommes, ſans compter la cavalerie & les ſecours des Pirates; près de mille barques chargées de vivres, & de tout ce qui eſt

nécessaire à une armée. La vue du butin qu'on espéroit de faire dans la prise d'une ville aussi riche que celle de Rhode, avoit attiré beaucoup de soldats à la suite de Démétrius. Ce Prince, le génie le plus fécond & le plus inventif qui fut jamais pour l'attaque des places, & pour la construction des machines de guerre, en avoit amené avec lui un nombre infini. Il n'ignoroit pas qu'il avoit affaire à de très-braves gens, à des Commandans très-habiles & très-expérimentés dans la marine, & que les assiégés avoient plus de huit cens machines de guerre presque aussi redoutables que les siennes.

Dès que Démétrius se fut approché de l'isle, il descendit à terre pour reconnoître par quel endroit il pourroit attaquer la place. Il envoya aussi des partis faire le dégât de tous les côtés. Il fit en même tems couper les arbres & abattre les maisons qui se trouverent aux environs de Rhode, dont il se servit pour fortifier son camp d'une triple palissade.

Les Rhodiens de leur côté se préparoient à une vigoureuse défense. Tout ce qu'il y avoit de gens de mérite & de service dans les pays alliés des Rhodiens s'étoit jetté dans la ville, autant pour l'honneur qu'il y a de servir une République très-reconnoissante & très-célebre par le courage de ses citoyens, que pour faire montre de leur courage & de leur habileté dans la défense de cette place contre un des plus grands Capitaines & des plus sçavans dans l'art des sieges, que l'antiquité ait jamais produits.

Ils commencerent par faire sortir de la ville la plupart des bouches inutiles. Dans le dénombrement que l'on fit de ceux qui resterent capables de porter les armes, il se trouva six mille citoyens, & mille étrangers. On promit la liberté & le droit de bourgeoisie à ceux des esclaves qui auroient fait le devoir de braves soldats, le public se chargeant de payer aux maîtres le prix de chacun de ces esclaves. On déclara de plus que la ville feroit enterrer honorablement ceux qui seroient morts en combattant, qu'elle pourvoiroit à la subsistance & à l'entretien de leurs peres, meres, femmes & enfans; qu'elle fourniroit aux filles une dot pour les marier; & quand les garçons seroient en âge de servir dans l'armée, elle leur donneroit en public sur le théâtre, dans la grande solemnité des Bacchanales, une armure complete.

Ce décret alluma une ardeur incroyable dans tous les ordres de la ville; les riches apportoient en foule de l'argent pour le paiement des troupes, & pour les autres dépenses. Les ouvriers redoubloient d'industrie dans la fabrique des armes, tant pour la promptitude de l'exécution, que pour la beauté des ouvrages. Les uns travailloient aux catapultes & aux balistes, les autres à d'autres machines non moins

nécessaires. Quelques-uns réparoient les breches des murs; plusieurs portoient des pierres sur les murailles, & y en amassoient de grands monceaux. Tout étoit en mouvement. Tous à l'envi cherchoient à se distinguer, & jamais on ne vit un zele plus général, ni si empressé.

Les assiégés firent d'abord sortir du port trois bons voiliers contre une petite flotte de vivandiers & de marchands qui apportoient des vivres aux ennemis. Ils coulerent à fond un grand nombre de leurs barques, en brûlerent plusieurs, & emmenerent dans la ville ceux des prisonniers qui étoient en état de payer leur rançon. Cette course produisit une somme considérable aux Rhodiens; car, on étoit convenu de part & d'autre que le prix du rachat des prisonniers seroit par tête de cinq cens livres pour une personne libre, & de la moitié pour un esclave.

On prétend que le siege de Rhode est le chef-d'œuvre de Démétrius, & la plus grande marque de son esprit fécond en ressources & en inventions. Il commença l'attaque du côté de la mer, pour se rendre maître du port, & des tours qui en défendoient l'entrée.

Dans ce dessein, il fit construire deux tortues, chacune sur deux bâtimens plats joints ensemble, pour approcher de plus près des endroits qu'il vouloit battre; l'une plus forte & plus massive, pour se couvrir des masses énormes que les assiégés lançoient du haut des tours & des murailles par le moyen des catapultes plantées dessus; l'autre, bâtie plus légerement, pour se mettre à l'abri des fleches & des traits. En même tems, on éleva deux tours à quatre étages, lesquelles surpassoient en hauteur celles qui défendoient l'entrée du port; elles étoient destinées à battre celles-ci à coups de pierres & de traits. Chacune de ces tours étoit posée sur deux vaisseaux joints & liés ensemble.

Il fit faire outre cela devant ces tortues & ces tours une espece de barriere flottante, sur une longue piece de bois haute de quatre pieds, avec deux pieux garnis de grosses pointes de fer. Ces pieux étoient placés horisontalement en présentant leurs pointes en avant, afin d'empêcher que les vaisseaux du port ne pussent les briser avec leurs éperons.

De plus, il choisit dans sa flotte les plus grosses barques qui s'y trouverent, sur le côté desquelles il fit dresser comme un rempart de planches, avec de petites fenêtres que l'on pouvoit ouvrir. Il y plaça les plus adroits arbalétriers de l'isle de Crete qu'il avoit dans son armée, avec une infinité d'arcs, de petites balistes ou arbalêtres, de catapultes, & d'autres instrumens à traits, pour troubler le travail des ouvriers de la ville qui étoient occupés à réparer ou à rehausser les murs du port.

Les Rhodiens, voyant que les

assiégeans tournoient tous leurs efforts du côté du port, mirent aussi tous leurs soins pour le défendre. Ils éleverent sur une hauteur qui en étoit assez proche deux machines, & en firent dresser trois sur des carraques ou gros vaisseaux de charge à l'embouchure du petit port. L'on plaça dans ces deux endroits des frondeurs & des archers, avec une quantité prodigieuse de pierres, de dards, de traits de toutes sortes. L'on donna les mêmes ordres pour les carraques qui étoient dans le grand port.

Lorsque Démétrius s'avançoit avec ses vaisseaux & tout son armement pour commencer l'attaque des ports, il s'éleva une tempête si furieuse, qu'il lui fut impossible de rien faire pendant tout le jour. Sur le soir, la mer étant devenue calme, il profita de l'obscurité de la nuit, s'avança près du grand port sans que les ennemis s'en apperçussent, s'empara d'une hauteur qui en étoit voisine, & qui n'étoit éloignée de la muraille que d'environ cinq cens pieds, & y posta quatre cens soldats. Dès qu'ils s'y furent logés, ils s'y fortifierent de bonnes palissades.

Le jour arrivé, Démétrius fit avancer ses batteries au bruit des trompettes & des cris de toute l'armée. Elles eurent d'abord tout l'effet qu'il s'en étoit promis. Outre le grand nombre de gens qui furent blessés dans cette attaque parmi les assiégés, on fit plusieurs breches dans le môle qui couvroit le port. Ces breches cependant ne furent pas d'une grande utilité pour les assiégeans, qui y furent toujours repoussés par les Rhodiens. Après une perte à peu près égale de part & d'autre dans cette attaque, qui dura tout le jour, la nuit s'approchant, Démétrius fut obligé de se retirer avec ses vaisseaux & ses machines hors de la portée des traits des ennemis.

Les assiégés, qui avoient appris à leurs dépens ce qu'on pouvoit entreprendre pendant l'obscurité de la nuit, firent sortir de leur port, à la faveur des ténébres, quantité de brûlots, dans le dessein d'aller mettre le feu aux tortues & aux tours de bois des ennemis. Malheureusement pour eux, n'ayant pu forcer la barriere flottante qui les couvroit, ils furent contraints de revirer au port. Les Rhodiens, dans cette expédition, perdirent quelques brûlots que le feu consuma, tandis que les matelots se sauverent à la nage.

Le lendemain, le Prince, fit donner au bruit des trompettes & des cris de toute l'armée un assaut général, tant au port qu'aux murailles de la place, pensant par-là jetter la frayeur parmi les assiégés. Ceux-ci, bien loin de s'en effrayer, le soutinrent avec une vigueur incroyable, & montrerent le même courage pendant huit jours que cette attaque fut continuée. Il se fit des actions de bravoure in-

croyables de part & d'autre pendant ce long intervalle.

Démétrius, profitant de la hauteur dont ses troupes s'étoient d'abord emparées, y fit élever une batterie de plusieurs machines, avec lesquelles il fit tirer contre les tours & contre les murailles des pierres du poids d'environ cent cinquante livres. Les tours étant ébranlées & les murailles ouvertes en très-peu de tems, les assiégeans coururent avec furie pour s'emparer du môle qui défendoit l'entrée du port. Comme ce poste étoit de la derniere importance pour les Rhodiens, ils n'épargnerent rien pour en repousser les assiégeans qui s'y étoient déjà avancés. On le fit par une grêle de pierres & de traits qu'on tira sur eux avec tant de force & de continuité, qu'après avoir perdu beaucoup de monde, ils furent obligés de se retirer avec confusion.

Cet échec ne diminua rien de l'ardeur des assiégeans. Plus animés encore qu'auparavant contre les Rhodiens, ils montent à l'escalade en même tems par terre & par mer, & donnent tant d'occupation aux assiégés, qu'ils ne sçavent à quel endroit courir. Par-tout on attaque avec furie, & par-tout on résiste avec intrépidité. Plusieurs renversés de dessus leurs échelles tombent par terre, & se brisent. Plusieurs, même des premiers officiers, arrivés jusques sur le mur, sont couverts de blessures, & faits prisonniers par les ennemis. Il fallut enfin que Démétrius, malgré sa valeur, pensât à la retraite pour aller raccommoder ses machines, que tant d'assauts avoient presque entierement ruinées, aussi bien que les vaisseaux qui les portoient.

Dès que le Prince se fut retiré de devant Rhode, l'on prit soin d'y faire inhumer promptement les corps morts. L'on porta aussi au temple les éperons des navires & les dépouilles qu'on avoit enlevées aux ennemis; & l'on travailla avec toute la diligence imaginable à réparer les breches des murailles.

Démétrius, après avoir donné sept jours à radouber ses vaisseaux & à réparer ses machines, remit à la voile avec une flotte non moins formidable que la précédente. Il fit cingler droit au port, qui étoit l'endroit qui lui tenoit le plus au cœur, & par lequel seul il croyoit réduire la place. Dès qu'il en fut à portée, il fit jetter une quantité extraordinaire de flambeaux de paille & de traits allumés, pour brûler les vaisseaux qui y étoient, tandis qu'on battoit le môle à coups de pierres lancées par les balistes sans discontinuation. Les assiégés, qui s'étoient attendus à toutes ces sortes d'attaques, travaillerent avec tant d'activité & d'ardeur, qu'ils éteignirent promptement le feu qui s'étoit allumé dans les vaisseaux du port.

Ils firent sortir, en même tems, trois de leurs plus grands vaisseaux sous le commandement

d'Exacefte, l'un de leurs plus braves officiers, avec ordre d'aller attaquer les ennemis, & de faire les derniers efforts pour joindre les bâtimens qui portoient les tortues & les tours de bois, & de les heurter si rudement de la pointe des leurs, qu'ils les fissent couler à fond, ou les missent hors de combat. Cet ordre fut exécuté avec une promptitude & une adresse merveilleuses. Les trois galeres, après avoir brisé & franchi la barriere flottante dont il a été parlé, donnerent de leurs éperons avec tant de violence dans le flanc des bâtimens ennemis qui portoient les machines, qu'on y vit aussitôt l'eau entrer de tous côtés. Il en étoit déjà coulé deux à fond, lorsque le troisieme, remorqué par des galeres, fut conduit & réuni au gros de la flotte. Quelque danger qu'il y eût à l'attaquer dans cet état, les Rhodiens, emportés par une aveugle ardeur, oserent le tenter. Mais, comme la partie étoit trop inégale pour en sortir avec honneur, Exacefte, l'officier qui commandoit sous lui, & quelques autres, après avoir combattu avec toute l'ardeur imaginable, furent pris avec la galere sur laquelle ils étoient montés. Les deux autres regagnerent le port, après avoir couru bien des dangers. La plupart des gens d'équipage y arriverent aussi à la nage.

Quelque malheureux succès qu'eût eu pour Démétrius cette derniere attaque, il voulut encore en tenter une. Pour y réussir, il ordonna une machine d'une invention nouvelle, qui avoit trois fois plus de hauteur & de largeur que celle qu'il venoit de perdre. Dès qu'elle fut achevée, il la fit dresser du côté du port qu'il avoit résolu de forcer. Sur le point de la mettre en action, une tempête furieuse s'éleva sur la mer, qui la fit périr sous ses yeux avec les vaisseaux sur lesquels elle étoit montée.

Les assiégés, attentifs à profiter de toutes les occasions, se servirent du tems que dura la tempête pour regagner la hauteur voisine du port que les assiégéans avoient emportée dans le premier assaut, & où depuis ils s'étoient fortifiés. Ils l'attaquerent, & furent repoussés plusieurs fois. Mais enfin, les gens de Démétrius qui la défendoient, voyant qu'ils avoient affaire à des troupes toujours fraîches, & qu'ils ne pouvoient espérer aucun secours, se rendirent au nombre de quatre cens.

Après cet enchaînement de succès si heureux, il arriva à Rhode cent cinquante hommes de Cnosse ville de Crete, & cinq cens d'Égypte envoyés par Ptolémée dont la plupart étoient des Rhodiens qu'il avoit pris à sa solde dans ses troupes.

Démétrius, fort chagrin de voir que toutes ses batteries du côté du port n'avoient eu aucun succès, résolut de les tourner du côté de terre, afin d'emporter la place par assaut, ou de la ré-

duire à capituler. Ayant préparé quantité de matériaux de toute espece, il fit faire une machine qu'on appelloit hélépole, qui surpassoit en grandeur toutes celles qui avoient paru avant lui. Il en fit construire aussi beaucoup d'autres de différentes grandeurs & pour différens usages. Il employa les équipages des vaisseaux pour applanir le chemin par où l'on devoit conduire les machines. Ce chemin avoit quatre cens toises de longueur. Le nombre des artisans & de ceux qui étoient employés à tous ces ouvrages, montoit à près de trente mille. Aussi furent-ils achevés avec une rapidité inconcevable.

Les Rhodiens, à la vue de ces formidables préparatifs, ne s'étoient pas endormis. Ils travaillerent à élever un contremur à l'endroit où Démétrius devoit faire battre les murailles de la ville avec l'hélépole; & pour cet effet ils firent abattre la muraille qui environnoit le théâtre, plusieurs maisons voisines, & même quelques temples, ayant promis aux Dieux de leur en construire de plus magnifiques après la levée du siege.

Sçachant que les ennemis avoient quitté la mer, ils envoyerent en course neuf de leurs meilleurs vaisseaux de guerre, divisés en trois escadres, dont ils donnerent le commandement à trois des plus braves officiers de marine qui fussent parmi eux. Ils revinrent chargés d'un riche butin, emmenerent avec eux quelques galeres & plusieurs barques qu'ils avoient prises, & un grand nombre de prisonniers. Entre autres ils avoient arrêté une galere richement chargée, dans laquelle Phila avoit fait mettre beaucoup de meubles de tapisseries, & de robes d'un grand prix pour Démétrius son mari, avec des lettres qu'elle lui écrivoit. Les Rhodiens envoyerent le tout, & même les lettres, au roi Ptolémée, ce dont Démétrius fut vivement piqué. En cela, dit Plutarque, ils n'imiterent pas la politesse des Athéniens, qui, ayant pris un jour les courriers de Philippe qui leur faisoit la guerre, ouvrirent tous les autres paquets, mais ne toucherent point à ceux d'Olympias, & les envoyerent à Philippe tout cachetés comme ils étoient. Il y a des regles de bienséance & d'honneur qui doivent être gardées inviolablement, même à l'égard des ennemis.

Pendant que les vaisseaux de la République faisoient en mer les prises dont nous venons de parler, il s'éleva à Rhode une grande émotion au sujet des statues que l'on avoit dressées en l'honneur d'Antigonus & de Démétrius, & pour lesquelles on avoit eu jusqu'alors une vénération singuliere. Les principaux de la ville proposerent dans une assemblée d'abattre les statues de ces Princes qui leur faisoient une si cruelle guerre. Le peuple, plus sensé en cette occasion & plus modéré que ses chefs,

voulut qu'on laissât subsister les statues. Une conduite si sage & si équitable, indépendamment de tout évenement, faisoit beaucoup d'honneur aux Rhodiens; mais, en cas que la ville fût prise, elle pouvoit les servir beaucoup auprès du vainqueur.

Démétrius ayant tenté sans succès plusieurs mines, qui furent toutes découvertes & rendues inutiles par l'attention & l'activité des assiégés, donna les ordres & fit tout préparer pour un assaut général. On conduisit pour cela l'hélépole à l'endroit d'où l'on pouvoit battre la ville avec le plus de succès. Chaque étage de cette formidable machine étoit garni de catapultes & de balistes plus ou moins grandes, selon la capacité du lieu. Elle étoit soutenue & fortifiée dans chacun de ses deux côtés par quatre autres petites machines appellées des tortues, dont chacune avoit une petite galerie couverte, afin que ceux qui entroient dans l'hélépole ou qui en sortoient pour exécuter différens ordres, pussent le faire en sûreté. On y joignit aussi des deux côtés deux béliers d'une grandeur extraordinaire, faits chacun d'une piece de bois de trente toises de longueur, armés d'une pointe de fer aussi forte que celle des galeres, montés sur des roues, & qui étoient poussés dans l'attaque contre les tours ou contre les murs avec une force & une roideur incroyables par près de mille personnes.

Quand tout fut prêt, Démétrius ayant fait sonner la charge par toutes les trompettes, on donna un assaut général de tous les côtés par terre & par mer. Dans le feu de l'attaque, lorsque les murs étoient déjà ébranlés par les coups de béliers, arrive une ambassade de la part des Cnidiens, qui presse extrêmement Démétrius de suspendre l'attaque, se flattant d'engager les assiégés à accepter une capitation honnête. La suspension d'armes fut accordée, mais n'eut point de suite, les Rhodiens refusant de capituler sur le pied des conditions qu'on leur proposoit. L'attaque recommença donc de nouveau, & avec tant de fureur, toutes les machines étant mises ensemble en mouvement, qu'on abattit une grosse tour de pierre quarrée avec la muraille qu'elle flanquoit. Les assiégés se battirent à la breche comme des lions & repousserent les ennemis.

Dans ce même tems, les bâtimens que Ptolémée envoyoit aux Rhodiens, chargés de trois cens mille mesures de bled avec différens légumes, arriverent heureusement dans le port malgré tous les efforts des navires ennemis qui croisoient aux environs pour les surprendre. Quelques jours après, on y vit encore entrer deux petites flottes, l'une de la part de Cassandre, chargée de dix mille muids d'orge, l'autre de celle de Lysimachus, chargée de quarante mille muids de froment, & autant

d'orge. Un secours si abondant, & arrivé si à propos lorsqu'on commençoit à manquer de vivres, remplit d'un nouveau courage les assiégés, qui résolurent de ne se rendre qu'à la derniere extrêmité.

Ainsi animés, ils entreprennent de mettre le feu aux machines des ennemis. Vers le milieu de la nuit suivante, ils font sortir de la place force soldats armés de torches & de toutes sortes de bois allumés qui marchent droit aux batteries, & y mettent le feu. En même tems, on tiroit de dessus les murailles une infinité de traits pour soutenir ce détachement contre ceux qui viendroient pour éteindre les flammes; & il y en eut beaucoup de ceux-ci de blessés, parce qu'ils ne pouvoient, dans l'obscurité de la nuit, ni voir ni éviter les traits qu'on leur lançoit. Quelques plaques de fer étant tombées de l'hélépole pendant l'incendie, les Rhodiens coururent avec impétuosité pour y mettre le feu. Mais, comme ceux du dedans l'éteignoient avec de l'eau à mesure qu'il s'allumoit, ils n'en vinrent pas à bout. Cependant, Démétrius, appréhendant qu'à la fin le feu ne prît à toutes les machines, les fit retirer le plus vîte qu'il put.

Démétrius ayant voulu, par curiosité, sçavoir où pouvoient monter, du côté des assiegés, les machines propres à jetter des traits, fit amasser tous ceux que l'on avoit lancés de dedans la place dans l'attaque de cette nuit. Les traits comptés, & la supputation faite, il se trouva qu'ils devoient avoir plus de huit cens machines de diverses grandeurs, propres à lancer des feux, & environ quinze cens propres à jetter des traits. Ce nombre effraya le Prince, qui ne croyoit pas avoir affaire à une ville où il y eût des préparatifs si redoutables. Il fit inhumer ses morts, panser les blessés, & réparer avec toute la diligence possible les machines qui avoient été démontées & mises hors de service.

Les assiégés, pour profiter du relâche que leur laissoit l'éloignement des machines, travaillerent à se prémunir contre le nouvel assaut que les ennemis se préparoient à leur donner. Pour cela ils commencent à creuser un large & profond fossé derriere la breche, pour empêcher qu'on ne pût passer facilement par-là dans la place. Puis ils construisent un gros mur en forme de croissant qui environnoit le fossé, & qui demandoit une nouvelle attaque.

Attentifs à tout en même tems, ils detacherent une escadre des meilleurs voiliers qu'ils eussent dans leur port, laquelle prit un grand nombre de batimens chargés de vivres & de munitions pour Démétrius, & les amena dans le port. Ils furent bientôt suivis d'un grand nombre de barques chargées de bled & d'autres munitions que leur envoyoit Ptolémée avec quinze cens hommes

commandés

commandés par Antigonus de Macédoine.

Démétrius, ayant rétabli ses machines, les fit toutes approcher de la ville. Une seconde ambassade, envoyée par les Athéniens & d'autres peuples de la Grece, arriva dans le camp pour le même sujet que la premiere, & n'eut pas un meilleur succès. Le Prince, fécond en moyens & en expédiens pour réussir dans ses projets, fit un détachement de quinze cens hommes de ses meilleures troupes sous la conduite d'Alcime & de Mancie; avec ordre d'entrer par la breche sur le minuit en forçant les retranchemens qui étoient derriere, & de gagner les environs du théâtre, où ils seroient en état de se maintenir si une fois ils pouvoient s'en rendre les maîtres. Pour faciliter l'exécution d'un ordre si important, mais si dangereux, & pour amuser les ennemis par de fausses attaques, il fit en même tems sonner la charge par toutes les trompettes, & monter à l'assaut par tous les endroits de la place tant par mer que par terre, afin que les assiégés se trouvant obligés de courir par-tout, les quinze cens hommes pussent forcer les retranchemens qui couvroient la breche, & s'emparer ensuite des postes avantageux aux environs du théâtre. Cette feinte eut tout le succès que le Prince en avoit espéré. Toutes les troupes ayant jetté en même tems de tous côtés de grands cris comme pour un assaut général, le détachement commandé par Alcime passa par la breche, & attaqua si vigoureusement ceux qui défendoient le fossé avec le croissant qui le couvroit, qu'après en avoir tué un grand nombre, & mis les autres en désordre, ils s'emparerent des environs du théâtre, où ils se logerent.

L'allarme fut grande dans la ville. Les chefs, qui y commandoient, envoyerent sur le champ défendre à tous les officiers & aux soldats d'abandonner leurs postes pour faire le moindre mouvement. Après cela prenant avec eux l'élite de leurs troupes, & celles qui étoient arrivées tout récemment d'Égypte, ils vinrent fondre sur le détachement qui s'étoit avancé jusqu'au théâtre. L'obscurité de la nuit ne leur ayant pas permis de les en chasser, le jour paroissoit à peine, qu'on entendit un cri général dans tous les quartiers des assiégeans, par lequel ils s'efforçoient d'encourager ceux qui étoient entrés dans la place à se maintenir dans leur poste, où ils ne tarderoient pas d'être secourus. A ce cri terrible, la populace, les femmes & les enfans qui étoient restés dans la ville, & qui se croyoient perdus sans ressource, ne répondirent que par des pleurs & des rugissemens lamentables. Cependant, on se battoit vivement près du théâtre, & les Macédoniens s'y maintenoient dans leur poste avec une valeur intrépide, qui étonnoit leurs ennemis. Enfin, le grand nombre l'ayant emporté

du côté des Rhodiens, qui revenoient toujours à la charge avec des troupes nouvelles & fraîches, il fallut, après la mort d'Alcime & de Mancie qui commandoient le détachement, céder à la force, & abandonner un poste où il n'étoit plus possible de tenir. Beaucoup demeurerent sur la place, les autres furent faits prisonniers.

Cet échec, loin de ralentir l'ardeur de Démétrius, ne fit que l'augmenter. Il travailloit à se mettre en état de donner un nouvel assaut, quand on vint lui apporter des lettres d'Antigonus son pere, par lesquelles il lui mandoit de faire tout ce qu'il pourroit pour conclure la paix avec les Rhodiens. Il lui falloit un prétexte plausible pour renoncer au siege. Le hazard le lui fournit. Dans le moment même arriverent des députés d'Étolie, pour lui renouveller les instances qu'on lui avoit déjà faites de donner la paix aux Rhodiens. Ils ne l'en trouverent pas éloigné.

Si ce que Végece rapporte de l'hélépole est vrai, & Vitruve semble le confirmer en changeant néanmoins quelques circonstances, ce fut encore un motif qui put contribuer beaucoup à faire entrer Démétrius dans des dispositions de paix. Ce Prince se préparant à faire avancer son hélépole contre la ville, un ingénieur Rhodien imagina un moyen de la rendre tout à fait inutile. Il ouvrit une galerie souterreine qui passoit par-dessous les murs de la ville, qu'il poussa sous le chemin par où la tour devoit passer le lendemain pour approcher des murailles. Les assiégeans, ne soupçonnant rien du piege qu'on venoit de leur tendre, conduisirent la tour jusqu'à l'endroit sous lequel on avoit miné. Ce terrein, ainsi creusé & miné, ne pouvant supporter le poids d'une masse si énorme, fondit tout à coup sous la machine, qui s'enfonça si avant en terre, qu'il ne fut plus possible de l'en retirer. Voilà un des inconvéniens auxquels ces machines terribles étoient exposées. Il y en avoit bien d'autres. Les deux auteurs que nous avons cités disent que cet accident détermina Démétrius à lever le siege. Il est au moins fort vraisemblable qu'il eut beaucoup de part à lui faire prendre ce parti.

Les Rhodiens de leur côté ne désiroient pas avec moins d'ardeur que lui un accommodement, pourvu qu'il fût raisonnable. Ptolémée, en leur promettant un nouveau secours plus considérable encore que les premiers, les avoit fortement exhortés à n'en pas manquer l'occasion si elle se présentoit. Ils sentoient l'extrême besoin qu'ils avoient de faire finir un siege, où ils auroient enfin succombé. Ainsi, ils écouterent avec plaisir les propositions qui leur furent faites; & bientôt après, le traité fut conclu & arrêté sous ces conditions : « Que la République » de Rhode seroit conservée

» avec tous ses citoyens dans » ses droits, privileges, & liberté, sans être soumise à » aucune puissance. Que l'alliance qu'elle avoit toujours » eue avec Antigonus seroit confirmée & renouvellée, avec » obligation d'armer pour lui » dans toutes les guerres qu'il » auroit, pourvu qu'elles ne » fussent point contre Ptolémée. » Que pour sûreté des articles » ainsi accordés, il seroit donné » cent ôtages de la ville au » choix de Démétrius. » Les ôtages délivrés, l'armée décampa de devant Rhode, après l'avoir tenue assiégée pendant un an.

Démétrius, qui s'étoit réconcilié avec les Rhodiens, avant que de partir, voulut leur en donner une marque. Il leur fit présent de toutes les machines de guerre qu'il avoit employées à ce siege. Ils les vendirent dans dans la suite pour trois cens talens, ou trois cens mille écus, qu'ils employerent avec quelque autre argent qu'on y ajouta à faire ce colosse fameux, qui passoit pour une des sept merveilles du monde. C'étoit une statue du soleil d'une si énorme grandeur, que les navires passoient à pleines voiles entre ses jambes. Elle avoit soixante-dix coudées, c'est-à-dire, 105 pieds de hauteur. Il y avoit peu de gens qui pussent embrasser son pouce. Ce fut l'ouvrage de Charès de Lindus, qui y employa douze ans.

Les Rhodiens, pour témoigner à Ptolémée leur reconnoissance du secours qu'il leur avoit donné dans un danger si pressant, après avoir premierement consulté l'oracle de Jupiter Ammon pour rendre la chose plus éclatante, consacrerent à Ptolémée un Bocage; &, pour lui faire plus d'honneur, ils y firent un ouvrage magnifique. Autour du quarré qui le renfermoit, dont le tour étoit de quatre cens toises, ils firent bâtir un portique somptueux, auquel on donna le nom de Ptoléméon; &, par une flatterie aussi impie qu'ordinaire dans ces tems-là, on lui rendoit dans cet endroit des honneurs divins. Enfin, pour perpétuer encore d'une autre maniere la mémoire de leur délivrance dans cette guerre, ils lui donnerent le titre de Soter, qui signifie Sauveur, dont les Historiens se servent ordinairement pour le distinguer des autres Ptolémées qui regnerent après lui en Égypte.

L'an 222 avant Jesus-Christ, il arriva à Rhode un grand tremblement de terre qui y causa des dommages considérables. Tous les murs, tous les arsenaux, tous les endroits du port où les vaisseaux étoient enfermés, furent ruinés en partie. Le fameux colosse, dont nous avons parlé, & qui passoit pour une des sept merveilles du monde, fut abattu, & entierement détruit. On s'imagine aisément que ce tremblement n'épargna ni les maisons particulieres, ni les édifices publics & les temples. La perte montoit à des sommes

immenses. Dans ce désastre commun, les Rhodiens, réduits à la derniere extrêmité, députerent chez tous les Princes voisins pour implorer leur secours. Il y eut entre eux, pour consoler & soulager cette ville désolée, une émulation bien digne de louange, & qui est sans exemple. Hiéron & Gélon en Sicile, & Ptolémée en Égypte se signalerent entre tous les autres. Les premiers fournirent plus de cent talens, & poserent dans la place publique deux statues, l'une du peuple Rhodien, l'autre du peuple Syracusain, dont la premiere étoit couronnée par l'autre; pour marquer, dit Polybe, que les Syracusains comptoient avoir reçu eux-mêmes une grace & un bienfait d'avoir pu procurer quelque soulagement à ceux de Rhode. Ptolémée, sans parler de beaucoup d'autres dépenses qui montoient à des sommes considérables, fournit trois cens talens; un million de mesures de froment; de la matiere pour bâtir dix galeres à cinq rangs de rames, & autant à trois rangs; une quantité infinie de bois pour d'autres bâtimens; en particulier, pour rétablir le colosse, trois mille talens, c'est-à-dire, neuf millions. Antigonus, Séleucus, Prusias, Mithridate, & tous les autres Princes, aussi bien que toutes les villes, signalerent leur libéralité. Les particuliers voulurent aussi entrer en part de cette gloire, & l'on cite une dame appellée Chryseis, véritablement digne de son nom, qui seule fournit cent mille mesures de froment. Que les Princes d'à-présent, dit Polybe, qui croyent avoir beaucoup fait quand ils ont donné quatre ou cinq mille écus, comprennent combien ils sont éloignés de ceux dont on vient de parler. En assez peu d'années, Rhode fut rétablie dans un état plus opulent & plus magnifique qu'elle n'avoit jamais été, à l'exception du colosse.

Deux ans après, la guerre s'alluma entre les Rhodiens & les Byzantins, à l'occasion d'un tribut que ceux-ci avoient imposé sur tous les vaisseaux qui passoient par le détroit; tribut qui étoit fort à charge aux Rhodiens à cause du grand commerce qu'ils faisoient dans la mer noire. Achéus, prince Syrien, sollicité vivement par ceux de Byzance, avoit promis de les secourir. Cette nouvelle consterna les Rhodiens, aussi bien que Prusias, roi de Bithynie qu'ils avoient attiré dans leur parti. Dans l'extrême embarras où ils se trouvoient, il leur vint dans l'esprit un expédient pour détacher Achéus des Byzantins, & l'engager dans leurs intérêts. Andromaque son pere, frere de Laodice que Séleucus Callinicus avoit épousée, étoit actuellement retenu prisonnier à Alexandrie. Ils députerent vers Ptolémée, pour lui demander en grace sa liberté. Le Roi, qui étoit bien aise aussi de s'attacher Achéus, de qui il pouvoit tirer de grands services contre Antiochus avec qui il étoit en

guerre, accorda volontiers aux Rhodiens leur demande, & leur remit entre les mains Andromaque. Ce fut un présent bien agréable pour Achéus, mais qui fit perdre courage aux Byzantins. Ils consentirent à remettre les choses sur l'ancien pied, & à ôter le nouveau droit qui avoit causé la guerre. La paix fut ainsi rétablie entre les deux peuples, & Achéus en eut tout l'honneur.

Dans la suite, les Rhodiens eurent affaire à Philippe roi de Macédoine. Ce Prince ne fut pas heureux contre ces insulaires. Après leur avoir donné une premiere bataille avec un médiocre succès, il en hazarda une seconde à la hauteur de l'isle de Chio. Attale avoit joint sa flotte à celle des Rhodiens. Philippe fut battu, & fit une perte considérable. Les morts, dans son armée, monterent au nombre de trois mille Macédoniens, & de six mille alliés; & l'on fit prisonniers tant de Macédoniens que d'alliés deux mille hommes & sept cens Égyptiens. Du côté des Rhodiens, il n'y eut que soixante hommes de tués, & Attale n'en perdit que soixante-dix. On comptoit alors l'an 202 avant Jesus-Christ.

Long-tems après, la flotte Rhodienne fut un jour détachée pour aller contre Annibal, qui amenoit à Antiochus celles de Syrie & de Phénicie. Les Rhodiens seuls lui livrerent le combat sur les côtes de Pamphylie. Par la bonté de leurs vaisseaux & l'adresse de leurs matelots, ils battirent ce grand capitaine, le pousserent dans un port, & l'y bloquerent si bien, qu'il lui fut impossible d'agir, & de rendre aucun service au Roi.

Ils signalerent depuis leur zele pour les Romains dans la guerre contre Persée. Mais, ayant envoyé à Rome & à l'armée Romaine en Macédoine, des Ambassadeurs qui y parlerent en faveur de ce prince avec une insolence extraordinaire, ils indisposerent contre eux le Sénat. La guerre leur eût été déclarée, si M. Caton, sénateur aussi grave que respecté, ne s'y fût opposé. La réponse, que l'on fit à ceux qu'ils avoient députés pour appaiser la colere du Sénat, ne les déclaroit point ennemis, mais ne les traitoit point en alliés, & laissoit la chose en suspens. On leur ordonna de faire sortir les Gouverneurs qu'ils avoient dans les villes de Lycie & de Carie. Ces provinces leur avoient été abandonnées après la défaite d'Antiochus, & leur furent maintenant ôtées par punition. On leur ordonna aussi d'évacuer Caunus & Stratonice. Ils avoient acheté la premiere deux cens talens des Généraux de Ptolémée, & la seconde leur avoit été donnée par Antiochus & Séleucus. Ils tiroient de ces deux villes cent vingt talens chaque année. On accorda en même tems à l'isle de Délos l'exemption de péages, ce qui diminua consi-

dérablement les revenus des Rhodiens. Car, au lieu qu'auparavant ils tiroient de ces péages un million de dragmes, ils n'en tirerent plus depuis que cent cinquante mille.

La réponse du Sénat ayant dissipé à Rhode la crainte qu'on y avoit que les Romains ne prissent les armes contre la République, fit paroître léger tous les autres maux ; & c'est l'ordinaire, que l'attente de grands malheurs amortisse le sentiment de ceux qui le sont moins. Quelque durs que fussent ces ordres, ils s'y soumirent, & les exécuterent promptement. Sur le champ, on décerna aux Romains une couronne de la valeur de dix mille pieces d'or, & l'on choisit pour la présenter l'amiral Théodote. Il eut ordre de solliciter l'alliance avec les Romains. Les Rhodiens ne l'avoient point demandée jusques-là, quoique depuis cent quarante ans ils eussent eu part aux plus brillantes expéditions de cette République. C'étoit un trait de leur politique. Ils ne vouloient point enchaîner leur liberté par des sermens & des traités, afin que demeurant libres & maîtres d'eux-mêmes, ils pussent ou donner du secours aux Rois dans le besoin, ou en tirer d'eux dans l'occasion. Dans la conjoncture présente, ils demanderent avec instance l'alliance, non pour se mettre en sûreté contre d'autres puissances, car ils ne craignoient que celle des Romains, mais pour dissiper par ce changement de conduite tous les soupçons fâcheux qu'on avoit conçus contre leur République. L'alliance ne leur fut point encore accordée. Ils ne l'obtinrent que l'année suivante, après de longues & de vives instances. Tibérius Gracchus, qui étoit tout récemment revenu d'Asie, où il avoit été envoyé en qualité de commissaire pour en examiner l'état, leur fut d'un grand secours. Il déclara que les Rhodiens avoient ponctuellement obéi aux ordres du Sénat, & qu'ils avoient condamné à mort les partisans de Persée. Après un témoignage si favorable, on accorda aux Rhodiens l'alliance avec la République Romaine.

IV. Rien n'est plus célebre que les loix maritimes des Rhodiens; & il ne conviendroit pas de les passer ici sous silence. Ce que nous allons en dire n'est qu'un extrait d'une belle dissertation de M. de Pastoret, couronnée par l'Académie royale des Inscriptions & belles Lettres, & où brillent à la fois l'érudition & l'élégance.

C'est un beau spectacle sans doute, dit M. de Pastoret, que de voir une nation, plus occupée du commerce que des conquêtes, regner sur des peuples puissans, & une petite République devoir à sa législation cette vaste influence qui faisoit aborder chez elle des citoyens de toutes les parties du monde. Une situation heureuse, des ports sûrs, un terroir fertile, loin d'entraîner

ses habitans à la mollesse, leur inspirerent le goût de la marine & du commerce. Trop voisins de l'Égypte pour n'en avoir pas adopté les Dieux, ils honoroient dans Isis la protectrice de la navigation. C'étoit même dans une isle leur tributaire, à Pharos, que cette déesse recevoit ses plus pompeux hommages. Neptune n'étoit pas moins en vénération parmi eux. Aussi les Phéniciens, les Égyptiens, les Syriens, un grand nombre de peuples accouroient-ils de toutes parts, offrir à ces Divinités les fruits de leurs possessions ou de leur industrie.

On sent qu'avec ces avantages, les Rhodiens durent avoir sur les mers un empire plus vrai & plus absolu, que tant d'autres peuples qu'on en nomma les maîtres, parce qu'ils en devinrent les fléaux. Un gouvernement sage, une application constante à la marine, des loix utiles, quelques connoissances astronomiques, l'amour des beaux arts, & de grandes richesses, soit acquises, soit naturelles, leur donnerent cette prépondérance honorable, & des colonies nombreuses s'éleverent sous leurs auspices. Moins jaloux d'asservir la liberté des autres, que d'être choisis pour la défendre, ils devinrent les protecteurs des nations dont ils auroient pu être les tyrans; &, tandis que des Rois & des Républiques célebres s'honoroient de leur amitié, les Pirates étoient en proie à leur juste fureur.

Des loix navales des Rhodiens.

On pourroit diviser ces loix en différentes classes, mais nous les bornerons à deux, loix pénales, & loix de police.

I.

Des loix pénales.

Les loix pénales étoient établies ou contre les crimes commis par les matelots entre eux, ou contre ceux qui l'étoient à l'égard des marchandises & du vaisseau, soit par les personnes qui l'habitoient, soit par celles qui y étoient étrangeres.

1.°

Des crimes commis par les matelots entre eux.

Le Législateur avoit bien senti que des réglemens trop séveres ne sont jamais exécutés, & qu'ils deviennent alors d'autant plus dangereux, que le citoyen méprise bientôt des loix dont il brave impunément une partie. La connoissance du cœur humain apprit aux Rhodiens que, pour avoir droit de punir les excès, il falloit quelquefois tolérer des fautes légeres. Ainsi, les querelles des matelots entre eux ne semblerent pas mériter l'animadversion publique. Si des blessures en étoient le fruit, le coupable, dans ce cas même, n'étoit pas soumis à des châtimens corporels; on ne lui en imposoit que de pécuniaires. La mort seule devoit être expiée par la mort; & encore ne répondoit-on

jamais de celle qu'on donnoit à son agresseur.

2.°

Des crimes commis à l'égard du vaisseau ou des marchandises.

On traitoit avec moins de bonté ceux qui voloient dans le navire. Cette différence, qui d'abord semble bizarre, n'étoit cependant pas sans raison. Elle prenoit sa source dans le goût des citoyens, l'utilité générale, & sur-tout l'opinion publique. Un vaisseau devoit, pour ainsi dire, être sacré aux yeux d'un peuple navigateur.

Le privoit-on de ses ancres pendant qu'il touchoit au rivage? Si le criminel étoit convaincu, une amende considérable ne l'arrachoit pas aux tourmens. Des tourmens attendoient aussi l'homme qui prenoit aux marchands ou aux passagers, leur or, leur argent, ce qu'ils possédoint en un mot, de quelque nature que fût cette possession. On condamnoit à des dommages le Capitaine instruit du vol, qui ne l'avoit pas empêché; quelquefois même à la restitution du double, & ce genre de restitution étoit aussi la peine de ceux qui enlevoient à des vaisseaux les instrumens nécessaires pour les courses maritimes. Lui-même s'enfuyoit-il sur un navire qu'on lui confioit? on saisissoit tous ses biens; & s'ils ne suffisoient pas, on y suppléoit en l'enchaînant avec ses complices au service des autres citoyens.

En mer, abordoit-on à des côtes infectées de brigands? le pillage étoit supporté par ceux qui, malgré l'annonce du danger, avoient sollicité cet abordage. Dans cette occasion cependant, comme dans toutes les autres, les passagers ne pouvoient former de réclamation que sur les choses qu'ils avoient annoncées au Capitaine. Celui-ci n'en répondoit que quand il étoit leur dépositaire; & même alors, il faisoit tomber toutes les poursuites, en prouvant qu'on s'en étoit emparé & qu'il n'en étoit pas coupable. Rien ne l'excusoit pourtant de ne pas ramener à son maître l'esclave qui voyageoit sous ses auspices, même l'obligation de se remettre en mer subitement, pour éviter de combattre les voleurs ou les pirates dans un lieu où quelques personnes seroient descendues. S'agissoit-il enfin d'un vol commis en cas de jet ou en cas de naufrage? on n'épargnoit pas le scélérat assez vil & assez cruel pour profiter du désastre d'une foule de malheureux.

II.

Des loix de police.

Parmi les autres loix des Rhodiens, que nous appellons loix de police navale, les unes prescrivoient les conditions à tenir avant le départ d'un navire; les autres, les compensations qui devoient avoir lieu s'il survenoit un jet, un naufrage, ou tout autre accident sinistre. Essayons encore de les parcourir.

1.°

Des loix relatives à ce qui précede le départ d'un vaisseau.

Le Législateur invitoit d'abord le locataire d'un vaisseau à vérifier s'il étoit en bon état & fourni de tous les instrumens maritimes. L'acte de location, qui devoit toujours se faire par écrit, en renfermoit nécessairement les détails. Des arrhes mutuelles assuroient l'exécution de ce contrat. Il falloit du moins, en y renonçant, les perdre ou les doubler. Si l'un des deux avoit trompé l'autre, la convention perdoit sa force, & le demi-fret étoit payé par le trompeur. Le Capitaine recevoit le fret en entier, quoique le chargement ne fût pas complet, ou si la mauvaise volonté du marchand mettoit seule obstacle à son voyage.

La loi fixoit ensuite les obligations imposées par les cautionnemens & les sociétés. Le cautionnement avoit lieu pour le fret ou les marchandises, quand les dangers de la mer ou les embûches des pirates menaçoient les trésors des voyageurs. L'argent donné sous caution, l'étoit aussi sous intérêt. Le terme d'un prêt, fait avant le départ, arrivoit-il ? le répondant devoit l'acquitter. S'il ne le faisoit pas, son obligation n'en subsistoit pas moins. Seulement pendant tout ce voyage, il n'y avoit pas lieu à l'intérêt maritime.

Quant aux sociétés, une convention écrite acquéroit tant de puissance qu'elle la conservoit quoique perdue en cas de jet, tandis que, si elle n'étoit que verbale, l'associé qui n'avoit pas souffert le dommage, pouvoit se contenter d'en payer la quatrieme partie. L'argent prêté à l'un des deux les engageoit l'un & l'autre. Cependant, celui qui l'avoit reçu en répondoit seul, si la société étoit expirée. Étoit-elle postérieure au changement ? les accidens survenus ne tomboient pas sur le dernier obligé. Dénioit-on l'engagement social après l'avoir contracté ? Si trois témoins en attestoient l'existence, outre le paiement de la portion ordinaire, on supportoit toute la perte de cette société qu'on n'auroit pas voulu reconnoître.

On a déjà parlé du fret. La maniere dont il devoit être payé, si les marchandises étoient gâtées, ou s'il falloit les transporter d'un navire dans un autre, étoit prévue & fixée par la loi. Elle vouloit aussi que si on chargeoit trop un vieux navire, le propriétaire du chargement répondît du danger. Forçoit-on le Capitaine à laisser aggraver la masse générale par des transports particuliers? non seulement on répondoit aussi des sinistres événemens, mais on étoit encore soumis à des peines séveres. Il en répondoit lui-même, s'il usurpoit pour son usage, ou s'il louoit pour son compte une place destinée aux marchandises. Retardoit-on enfin le départ d'un vaisseau ? s'il périssoit en proie à la tempête ou aux brigands, on

ſupportoit tous les dommages occaſionnés par ce malheur.

2.°

Des loix relatives aux accidens ſurvenus pendant la navigation.

La loi n'étoit pas moins attentive à prévenir ou plutôt à réparer les avaries des marchandiſes & du vaiſſeau qui les renfermoit. Devenoit-il hors d'état de ſervir ? ces marchandiſes lui devoient le quinzieme de leur valeur. Périſſoient-elles ? on forçoit le Capitaine à prouver qu'il n'avoit pu les garantir en les plaçant dans des endroits déterminés ou convenus entre le marchand & lui. Il devoit les couvrir pour les préſerver de la tempête ou de l'élancement des flots. La ſentine étoit-elle inondée ? il répondoit du dégât, s'il ne démontroit pas qu'il eût inſtruit le propriétaire de cet accident. On n'épargnoit pas plus l'équipage, convaincu de négligence. Un vaiſſeau mettant à la voile, heurtoit-il dans le port un autre vaiſſeau ? ſi celui-ci n'avoit pas été prévenu par des cris ou des ſignaux, il falloit payer tout le dommage. Les paſſagers mêmes & les matelots y contribuoient quelquefois. Les derniers étoient-ils engloutis avec le canot qui ſuivoit le navire ? leurs héritiers recevoient la ſolde d'une année, à compter du jour de leur mort. Si quelqu'un arrachoit l'eſquif au naufrage, la cinquieme partie de ſa valeur étoit ſa récompenſe. On donnoit auſſi le cinquieme à celui qui rapportoit en terre les marchandiſes d'un vaiſſeau engouffré.

Le jet dans la mer ne devoit être fait que de l'avis des paſſagers, & après l'eſtimation calculée des ſommes ou des effets contenus dans le navire. Les marchandiſes & leur propriétaire, le bâtiment & l'équipage, tout venoit alors à contribution.

Celui qui cauſoit le naufrage, matelot, paſſager, marchand, capitaine, en ſupportoit ſeul l'évenement ; étoit-ce la faute de pluſieurs ? les coupables partageoient entre eux les réparations néceſſaires. N'étoit-il produit que par un bris forcé, une tempête, un incendie ? on impoſoit à tous une contribution égale, ou on y ſoumettoit les débris des marchandiſes & du vaiſſeau.

Telles ſont ces loix célebres, monumens éternels de la ſageſſe des Rhodiens, qui, tour-à-tour adoptées par les Grecs & par les Romains, ſont venues enſuite ſe fondre, pour ainſi dire, dans les ordonnances maritimes des peuples de l'Europe, & jouiſſent encore par conſéquent de la gloire de préſider, au moins en partie, au commerce de l'univers.

V. Vers le déclin de l'empire des Grecs, l'iſle de Rhode eut le ſort des autres iſles voiſines. Elle tomba ſous la domination des Génois, des Sarrazins, des Chevaliers de S. Jean de Jéruſalem qui s'en emparerent en 1310, & qui furent alors appellés Chevaliers de Rhode. Enfin, Soliman la leur

enleva en 1522 ; & depuis ce tems-là, elle est restée sous la domination des Turcs, qui y ont bâti deux tours pour défendre l'entrée du port ; mais, ils laissent l'isle inculte.

Cette isle, dans son état florissant, n'a pas seulement produit d'excellens artistes, mais elle a été la patrie de grands Capitaines, de Poëtes, de Philosophes, d'Astronomes & d'Historiens illustres.

Pindare étale ce que la poësie a de plus riche & de plus sublime pour relever la gloire de cette isle. « C'est sur elle, dit-il, que » Jupiter versa une pluie d'or. » Minerve l'enrichit du don des » arts, quoique ses peuples eussent offensé la Déesse, en lui » offrant des sacrifices sans feu. » Rhode ne se montroit point » encore au milieu des flots, » lorsque les Dieux se partagerent le monde. Apollon la demande pour sa part & l'obtient; » trois de ses fils y regnerent ; » c'étoit là qu'étoit marqué comme à un Dieu, le terme des » malheurs de Tleptoleme dans » la pompe des jeux & des sacrifices. »

RHODE, *Rhodos*, Ῥόδος, (*a*) La principale des villes de Rhode, étoit située sur un promontoire qui s'avançoit vers l'orient. Strabon dit que cette ville l'emporte tellement sur les autres villes de l'isle, par ses ports, ses vues, ses murs & ses autres embellissemens qu'il croit pouvoir assurer que non-seulement il n'y en a point de meilleure, mais qu'il n'y en a point même qui lui soit comparable. Elle devint de plus en plus florissante par les arts & par les sciences. Ses académies, & sur-tout celles de sculpture, y attiroient toutes sortes d'étrangers, & il en sortoit tant de beaux morceaux, qu'on disoit que Minerve y faisoit son séjour. On comptoit dans cette ville jusqu'à trois mille statues de différentes grandeurs, toutes d'excellens artistes. Nous ne parlons point des peintures & des tableaux dont ses temples étoient remplis, chefs-d'œuvre de l'art, de la main des Parrhasius, des Protogene, des Zeuxis & des Apelle. *Voyez* l'article précédent.

RHODE, *Rhodos*, Ῥόδος, (*b*) fille de Neptune & d'Halie, donna son nom à l'isle de Rhode, selon les Mythologues.

RHODÉ, *Rhode*, (*c*) fut aimée, selon quelques-uns, du Soleil, dont elle eut Phaëton.

RHODÉ, *Rhode*, Ῥόδη, (*d*) jeune fille, qui demeuroit dans la maison de Marie, mere de Jean, surnommé Marc. Cette jeune fille, étant allée ouvrir la porte à une personne qui frappoit, fut si transportée de joie, lorsqu'elle eut ouï la voix de saint Pierre, que l'on croyoit en prison, & qui venoit en effet d'en être délivré miraculeusement par

(*a*) Strab. pag. 652.
(*b*) Diod. Sicul. p. 226.
(*c*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 121.
(*d*) Actu. Apost. c. 12. v. 12. & *seq.*

un Ange, que sans se donner le tems de lui ouvrir, elle accourut en donner avis aux fideles qui étoient assemblés dans cette maison. Ils la traiterent de visionnaire & d'insensée ; mais, elle soutint toujours qu'elle avoit ouï la voix de Pierre ; & cet apôtre continuant de frapper, on lui ouvrit enfin la porte. On ne sçait que cette seule particularité de la vie de Rhodé ; car, pour son exil & son martyre, qu'on prétend qu'elle souffrit dans l'isle de Sardaigne, nous les rangeons au rang des histoires apocryphes.

RHODIA, *Rhodia*, (a) une des Nymphes Océanides, filles de l'Océan & de Téthys.

RHODIENS, *Rhodii*. Ῥόδιοι, les habitans de l'isle & de la ville de Rhode. *Voyez* Rhode.

RHODINUM, *Rhodinum*, (b) parfum liquide, dont se servoient les Anciens, étoit composé de roses.

RHODIUM MARE, Ῥόδιος Θάλασσα (c) la mer de Rhode. C'étoit une partie de la Méditerranée, ainsi nommée de l'isle de Rhode.

RHODIUS, *Rhodius*, Ῥόδιος, (d) sophiste, enseignoit la doctrine des Philosophes Cyniques.

RHODOCHARE, *Rhodochares*, Ῥοδοχάρης, (e) jeune débauché, qui, ayant eu par succession de très-grands biens, les eut bientôt dissipés.

RHODOCUS, *Rhòdocus*, (f) Ῥόδοκος, traître de l'armée de Judas Maccabée, alloit découvrir dans le camp du roi de Syrie, Antiochus Eupator, les secrets de son parti. Il fut enfin découvert, convaincu & mis en prison, l'an 159 avant J. C.

RHODODAPHNÉ, *Rhododaphne*, Ῥοδοδάφνη, (g) est, dans Lucien, un nom de débauché. Ce mot à la lettre signifie un laurier-rose.

RHODOGUNE, *Rhodoguna*, Ῥοδογούνη, (h) fille de Mithridate, roi des Parthes, fut mariée à Démétrius, roi de Syrie.

RHODON, *Rhodon*, Ῥόδων, (i) Pédagogue. *Voyez* Césarion.

RHODONTIE, *Rhoduntia*, Ῥοδουντία, (k) contrée de Macédoine, près du mont Œta, selon Étienne de Byzance. Tite-Live donne ce nom à un des sommets de cette montagne, & Strabon l'attribue à un lieu naturellement fortifié des Thermopyles.

RHODOPE, *Rhodope*, (l) Ῥοδόπη, montagne d'Europe dans la Thrace. Strabon, qui la met

(a) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. pag. 72.
(b) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. III pag. 207.
(c) Herod. L. I. c. 174.
(d) Lucian. T. II. p. 74.
(e) Lucian. T. I. p. 443.
(f) Maccab. L. II. c. 13. v. 21.
(g) Lucian. T. II. p. 603.
(h) Appian. pag. 132. Roll. Hist. Anc. T. V. p. 188.

(i) Plut. Tom. I. p. 953.
(k) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 16, 17. Strab. p. 428.
(l) Strab. p. 313. Plin. T. I. p. 180, 188, 201, 203. Ptolem. L. III. c. 11. Ovid. Metam. L. II. c. 5. Virg. Eclog. 6. v. 30. Eclog. 8. v. 44. Georg. L. I. v. 332. L. III. v. 351, 462. L. IV. v. 461. Lucian. T. II. pag. 600. Herod. L. IV. c. 49. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 578.

dans le voisinage des Péoniens, la donne pour la plus haute du pays après le mont Hémus. Pline en fait sortir le fleuve Œscus. Ovide, dans ses métamorphoses, n'oublie pas de parler des neiges dont le mont Rhodope étoit couvert. Virgile fait aussi mention de cette montagne en plusieurs endroits.

Suivant les cartes de M. d'Anville, le mont Rhodope est une chaîne de montagnes, qui décrit, du nord au midi, une ligne à peu près parallelle au cours du Nestus. C'est aujourd'hui *monte Argentaro*, selon quelques-uns. Rithamérus la nomme Valiza; & Lazius, Czernaniwerti; mais, ce dernier, dans un autre endroit, l'appelle Curiorowieza & Vasiglufe.

RHODOPE, *Rhodope*, Ῥοδόπη, fille du fleuve Strymon, épousa Hémus. *Voyez* Hémus.

RHODOPE, *ou* RHODOPIS, *Rhodopis*, Ῥοδῶπις, (a) fameuse courtisane, à laquelle quelques-uns attribuoient la construction d'une des pyramides d'Égypte. Mais, dit Hérodote, ils se trompoient dans leur sentiment, & témoignoient qu'ils n'avoient jamais sçu qui étoit cette Rhodope. En effet, ajoute Hérodote, elle n'étoit pas femme à se faire bâtir une pyramide qui a coûté, pour ainsi dire, plusieurs milliers de talens. D'ailleurs, Rhodope ne vivoit pas durant le regne de Mycérine, mais durant celui d'Amasis; & enfin, elle n'a vécu que long-tems après les Rois qui ont fait élever ces pyramides. Elle étoit de Thrace, esclave d'un philosophe Samien, nommé Xanthus, en même tems qu'Ésope, qui a composé des fables, étoit aussi son esclave. Elle alla en Égypte où elle fut conduite par Xanthus; & y étant allée dans l'intention de gagner quelque chose, elle fut rachetée & affranchie par un Mitylénien, frere de Sapho, cette femme sçavante qui a composé de si beaux vers. Ainsi, Rhodope recouvra sa liberté, & demeura en Égypte; & comme elle étoit fort belle, elle gagna bientôt de grandes sommes d'argent, qui étoient véritablement au-dessus de sa condition, mais qui étoient beaucoup au-dessous de la dépense qu'il falloit faire pour bâtir une pyramide. Et on peut facilement connoître par la dixieme partie de son bien, qu'elle n'avoit pas amassé de grands trésors. Car, voulant laisser en Grece quelque monument qui la fît connoître à la postérité, elle fit une chose que personne n'avoit encore imaginé, & dont on n'avoit point encore fait d'offrandes, & la présenta au temple de Delphes. Elle fit donc faire pour rôtir des bœufs entiers, autant de broches de fer que pouvoit s'étendre la dixieme partie de son bien, & les envoya à Delphes, où on les plaça derriere l'autel qu'avoient donné ceux de Chio.

RHODOPE, *Rhodope*,

(a) Herod. L. II. c. 134, 135. Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 140.

Ῥοδόπη, (a) fameuse courtisane, selon Juvénal. *Voyez* Ravola.

RHODOPES, *Rhodopæ*, (b) Ῥοδόπαι, nom que Lucien donne aux femmes débauchées.

RHODOTUS. *Voyez* Hérodotus.

RHŒCUS, *Rhœcus*. *Voyez* Rhœtus.

RHŒMÉTALCE, *Rhœmetalces*, (c) Roi de Thrace & frere de Rhescuporis, autre roi de Thrace. Il fut toujours ami des Romains, auxquels il fournit des troupes auxiliaires. Sous Auguste, l'an de Jesus-Christ 7, la cavalerie Thrace est désignée parmi les troupes auxiliaires qui marcherent avec cinq légions contre les Pannoniens. Après la mort de Rhœmétalce, ses États furent partagés par Auguste entre Rhescuporis son frere, & Cotys son fils.

RHŒMÉTALCE, *Rhœmetalces*, (d) fils de Rhescuporis, roi de Thrace, obtint de Tibere, après la mort de son pere, une partie de ses États. L'autre fut donnée aux enfans de Cotys son cousin, dont un seul est connu dans l'histoire. Mais, dans la suite, cette derniere partie fut attribuée à Rhœmétalce par Caligula, qui dédommagea le fils de Cotys, en lui donnant la petite Arménie. Rhœmétalce fut constamment attaché aux Romains, & ce fut sans doute pour l'en récompenser, que l'on lui accorda d'abord une partie & ensuite la totalité des États de son pere. Mais, ce Prince ayant été tué par sa femme, on croit que les Romains prirent prétexte de venger ce crime pour s'emparer du pays.

RHŒTÉE, *Rhœteum*, Ῥοίτειον, (e) ville de l'Asie mineure, dans la Troade, sur la côte de l'Hellespont, étoit située sur une hauteur, près du tombeau d'Ajax. Strabon, de qui nous apprenons ces circonstances, ajoute qu'outre le tombeau il y avoit aussi une statue d'Ajax, & que M. Antoine l'ayant fait enlever pour la trasporter en Égypte, Auguste la rendit à ceux de Rhœtée. Le même Strabon met cette ville dans le voisinage de Sigée, & il assure que les Astypaléens s'en étoient anciennement emparés.

Thucydide l'appelle Rhœtie, & il nous apprend que les Mityléniens & quelques autres exilés de Lesbos, dont la plupart étoient venus du continent, ayant rassemblé des troupes auxiliaires du Péloponnese, allerent s'emparer de Rhœtée; mais que s'étant contentés d'en tirer quelques contributions, ils rendirent la ville aux habitans, sans leur avoir fait d'ailleurs d'autre tort.

(a) Juven. Satyr. 9. v. 4.
(b) Lucian. T. I. p. 908.
(c) Tacit. Annal. L. II. c. 64. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 221, 222, 394.
(d) Tacit. Annal. L. II. c. 67. L. IV. c. 5, 47. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 397, 446, 503. T. II. pag. 153.

(e) Strab. p. 595, 601. Thucyd. pag. 286, 626. Virg. Æneid. L. III. v. 108. L. V. v. 646. L. VI. v. 505. L. XII. v. 456. Plin. Tom. I. pag. 262. Herod. L. VII. c. 43. Xenoph. p. 428. Tit. Liv. L. XXXVII. c. 9, 37. L. XXXVIII. c. 39.

Il est souvent parlé de Rhœtée dans Virgile.

L'an de Rome 562, & 190 avant Jesus-Christ, le préteur C. Livius Salinator s'étant rendu à Ilium, y reçut entre autres les députés de Rhœtée, qui venoient lui livrer leur ville. Quelque tems après, le consul L. Corn. Scipion vint en personne à Rhœtée, dont les habitans s'étoient empressés avec joie d'aller au-devant de lui. Mais, ils furent bien mal récompensés de leur zele pour le peuple Romain; car, deux ans après, on donna leur territoire à ceux d'Ilium.

RHŒTÉE, *Rhœteus*, (*a*) Capitaine Rutule, fut percé par Pallas au moment qu'il prenoit la fuite, monté sur un char. Étant tombé blessé à mort, il demeura étendu dans les plaines des Rutules.

RHŒTEIUS, *Rhœteius*, surnom d'Énée, pris de la ville de Rhœtée.

RHŒTIE, *Rœtium*, Ῥοίτιον, que d'autres nomment Rhœtée. *Voyez* Rhœtée.

RHŒTUS, *Rhœtus*, (*b*) Roi des Marrubiens, au pays des Bruttiens en Italie, selon Servius. L'incestueux Anchémole descendoit de ce Prince.

RHŒTUS, *Rhœtus*, (*c*) étoit, selon Ovide, un fameux Lapithe. Il fit mordre la poussiere à Charax, à Comete, à Évagre & à Corythe. Mais, ayant voulu ensuite attaquer Dryas, il n'eut pas le même succès. Il fut au contraire percé par Dryas d'un pieu, à l'endroit où l'épaule touche la gorge. Rhœtus en gémit de douleur; & après avoir arraché ce pieu avec peine hors de son épaule, voyant qu'il ne pouvoit plus combattre, & qu'il perdoit tout son sang, il fut contraint de se retirer.

RHŒTUS, *Rhœtus*, (*d*) Capitaine Latin, fut attaqué & renversé par Euryale. Voyant massacrer à ses côtés ses compagnons, & craignant d'éprouver le même sort, Rhœtus se couvroit d'un grand vase. Le jeune Troyen l'apperçoit au moment qu'il leve la tête, & lui enfonce son épée dans la poitrine. Avant qu'il l'ait retirée, Rhœtus expire, & vomit son ame avec des flots de sang & de vin.

RHŒTUS, *Rhœtus*, (*e*) fameux Centaure, suivant Virgile. D'autres lisent Rhœeus, au lieu de Rhœtus.

RHŒTUS, *Rhœtus*, (*f*) l'un des Géans qui entreprirent d'escalader de Ciel.

RHOMÉ, *Rhome*, Ῥώμη, (*g*) nom d'un chien de chasse de Xénophon. Ce mot signifie force.

RHONE, *Rhodanus*, Ῥοδανὸς, (*h*) grand fleuve des Gaules, avoit sa source dans les Alpes.

(*a*) Virg. Æneid. L. X. v. 388, 389.
(*b*) Virg. Æneid. L. X. v. 388, 389.
(*c*) Ovid. Metam. L. XII. c. 8.
(*d*) Virg. Æneid. L. IX. v. 344. *& seq.*
(*e*) Virg. Georg. L. II. v. 456.
(*f*) Horat. L. II. Ode. 16. v. 23.
(*g*) Xenoph. p. 987.
(*h*) Cæs. de Bell. Gall. L. IV. p. 129, 130. Aul. Gell. L. X. c. 7. Just. L. XLIII. c. 3. Tit. Liv. L. XXI. c. 26, 31. L. XXXVII. c. 39. Plut. Tom. I. p. 413. Solin. p. 71. Pompon. Mel. p. 136.

à peu de distance de celle du Rhein, que Jules César met dans le pays des Lépontiens.

Aulu-Gelle & Solinus citent Varron, le plus sçavant des Romains, comme ayant compris le Rhône dans les trois plus grands fleuves de l'Europe, en prenant le Danube & le Rhein pour les deux autres. On sent bien que descendant dans la Méditerranée, que plusieurs écrivains Romains appellent *Mare nostrum*, cette riviere a été plus connue, & connue de meilleure heure que les autres rivieres de la Gaule. La rapidité de son cours a pu faire croire, par allusion à un terme grec, que le nom de *Rhodanus* venoit des Grecs établis sur la côte. Pline dérive ce nom d'une ville nommée Rhoda, que l'on ne connoît point, & qui, étant appellée *Rhodanusia* par Marcien d'Héraclée & dans Étienne de Byzance, auroit plutôt reçu son nom du fleuve, qu'elle ne lui auroit communiqué le sien. A cela près, la description que Pline fait du Rhône, est convenable en peu de mots : *Galliarum fertilissimus Rhodanus amnis, ex Alpibus se rapiens per Lemannum lacum, segnemque deferens Ararim, nec minus se ipso torrentes, Isaram & Druentiam.*

Strabon, Pomponius Méla, Ptolémée, &c., parlent du Rhône. Nous lisons dans Strabon, que le Rhône est un très-grand fleuve; qu'il est navigable durant un très-long espace, & qu'il est grossi par les eaux d'une multitude de rivieres. Strabon dit ailleurs, que ce grand fleuve descend du haut des Alpes avec une grande impétuosité; qu'après avoir traversé un grand lac, il rend son lit remarquable à plusieurs stades; que tombant ensuite dans les campagnes des Allobroges & des Ségusiains, il se joint à Lyon avec l'Arar; qu'il coule après cela vers Vienne, &c.

La notice de l'Empire fait mention de la flotte du Rhône, *classis fluminis Rhodani*, dont le Commandant étoit établi à Vienne, ou à Arles.

Les Anciens ont varié sur le nombre des bouches du Rhône, comme sur celles de plusieurs autres fleuves qui se partagent en divers bras pour se rendre dans la mer. Polybe, selon Strabon, reprenoit Timée d'en compter cinq, n'en reconnoissant que deux. Artémidore en connoissoit trois; & Pline distingue en effet trois bouches par des noms particuliers. *Libyca appellantur duo* [*Rhodani*] *ora modica; ex his, alterum Hispaniense, alterum Metapinum; tertium, idemque amplissimum, Massalioticum.* Martianus Capella en parle de même. Ptolémée ne distingue que deux embouchures, l'occidentale & l'orientale. Mais, on peut regarder comme une troisieme bouche

Strab. p. 177. & *seq.* Plin. T. I. p. 119, 146, 159, 176. Ptolem. L. II. c. 10. Corn. Nep. in Annib. c. 4, 6. Notic. de la Gaule par M. d'Anvill. pag. 549. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 156. & *suiv.*

du Rhône ; le canal qu'il prend pour celui de Marius, & qu'il indique avant que d'arriver à la bouche occidentale, en procédant, comme il fait, d'occident en orient. Si l'on applique aux embouchures que désigne ainsi Ptolémée, les noms qu'on trouve dans Pline, l'embouchure orientale, & par conséquent la plus voisine de Marseille, est l'*ostium Massalioticum ;* l'occidentale représente l'*ostium Metapinum ;* & la troisieme, l'*ostium Hispaniense.*

Les Sçavans ont paru embarrassés sur le nom de *Libyca*, que Pline attribue par distinction aux deux embouchures du Rhône qui suivent la grande, ou le *Massalioticum ostium.* On a pensé que ce pays maritime ayant été peuplé de Liguriens entre Empories & le Rhône, comme ils y paroissent établis dans le Périple de Scylax, le nom de Λίγυες devoit faire substituer à la dénomination de *Libyca* celle de *Ligustica.* Mais, le P. Hardouin a pris soin de remarquer que tous les textes sont d'accord sur la leçon de *Libyca.* La difficulté disparoissoit, si l'on n'avoit considéré que les canaux du Rhône qui conduisent à ces embouchures, étant tournés vers le rhumb du vent qui du sud participe de l'ouest, & que les Grecs désignent par le nom de Λὶψ. Ç'a été une raison pour les Marseillois dominant sur la côte, de distinguer ces embouchures par ce nom-là. Cette distinction avoit d'autant plus lieu, qu'elle pouvoit être fondée sur ce que l'embouchure antérieure ou plus voisine de Marseille, s'ouvroit à une autre direction du vent. La même maniere de désigner différentes passes, qui sortent d'un canal commun, n'est pas sans exemple.

RHOPOPERPÉRÉTHRAS, *Rhopoperperethras*, ῥωποπερπερήθρας, (a) c'est-à-dire, vendeur de vieille ferraille, surnom donné à Périclès par un Poëte comique, au rapport de Plutarque. On remarque que ce surnom ne convient guere à l'idée que Plutarque veut donner de l'éloquence de Périclès, qu'il dit être un homme possédé & emporté par son enthousiasme. Mais, le Poëte qui lui donne ce surnom, a voulu se moquer par-là des tours de l'éloquence de Périclès, comme de tours déjà usés & frivoles, & qu'il compare fort bien par cet endroit à la vieille ferraille.

RHOSACÈS, *Rhosaces*, (b) Ῥωσάκης, seigneur Perse, Satrape d'Ionie & de Lydie, prétendoit descendre de l'un des sept Perses qui avoient ôté l'Empire aux Mages. L'an 350 avant Jesus-Christ, le roi Artaxerxe Ochus, marchant du côté de l'Égypte, partagea les troupes Grecques qu'il avoit à sa solde en trois corps, au premier desquels il donna pour commandans Rhosacès & le Thébain Lacratès.

RHOSACÈS, *Rhosaces*, (c)

(a) Plut. T. I. p. 850.
(b) Diod. Sicul. pag. 535. Roll. Hist. Anc. T. III. p. 438.

(c) Diod. Sicul. p. 672. Quint. Curt. L. VIII. c. 1. Roll. Hist. Anc. T. III. p. 573.

Ρ'ωσάκης, officier Perse, étoit frere de Spithrobate, Satrape d'Ionie. Dans l'instant que ce dernier venoit d'être renversé par Alexandre le grand, Rhosacès, attaquant le Roi de côté, lui décharge sur la tête un grand coup de hache, qui lui abat le panache, & pénetre jusqu'aux cheveux seulement. Comme il alloit frapper un second coup sur sa tête que l'armet brisé faisoit voir à nud, Clitus, d'un coup de sabre, lui coupe la main & sauve la vie à son maître.

RHOSOS, *Rhosos*, Ρ'ῶσος, (a) ville d'Asie. Lorsqu'une ville étoit située sur les confins de deux provinces, il est souvent arrivé aux anciens Géographes & aux autres Auteurs, d'attribuer cette ville à l'une ou à l'autre de ces provinces. La ville de Rhosos étoit placée à l'extrêmité orientale de la mer Méditerranée, sur le golfe d'Issus, entre deux défilés dont l'un conduisoit en Syrie, & s'appelloit les portes de Syrie; l'autre, formé par le mont Amanus & le rivage de la mer, communiquoit avec la Cilicie; on donnoit à ce dernier défilé le nom de portes Amaniques. Strabon a considéré les portes de Syrie comme frontieres de la Cilicie & de la Syrie. De ce côté-là, Séleucie étoit la premiere ville de Syrie; le défilé étant situé entre Séleucie & Rhosos, celle-ci, selon Strabon, étoit une ville de Cilicie. La plupart des autres Auteurs ont placé la ville de Rhosos en Syrie. Selon Pline, le mont Amanus séparoit les deux provinces, Ptolémée, après avoir donné la description de la Cilicie, qu'il termine aux portes Amaniques, commence au même défilé la description de la Syrie, dans laquelle il comprend Rhosos. Les Auteurs du moyen âge, les actes des Conciles & les notices placent dans la Cilicie la ville de Rhosos.

Cette ville étoit éloignée d'Alexandrie sur l'Issus de vingt-huit milles, & de Séleucie de Syrie de quinze milles. Elle avoit dans son territoire un rocher célebre, situé à l'extrêmité d'un promontoire qui avançoit considérablement dans la mer, & qui paroît avoir donné le nom à la ville. *Rosch* signifie en hébreu *caput*, *vertex*, *summitas*. Les Arabes appellent ce promontoire Razalchanzir, *la tête de porc*, à cause de sa figure. Le nom de Ρ'ωσος doit, selon les médailles, s'écrire par un seul σῖγμα; cette leçon a été suivie par plusieurs Auteurs, quoique Strabon & Ptolémée en aient adopté une différente.

La ville de Rhosos étoit très-ancienne; on faisoit remonter sa fondation à Cilix, fils d'Agénor. Il est fait mention de cette ville à l'occasion des guerres des successeurs d'Alexandre. Séleucus Nicator, marchant au-devant de

(a) Strab. pag. 676, 751. Ptolem. L. V. c. 8, 15. Plin. Tom. I. p. 265, 266. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XXX. p. 262. & *suiv.*

Démétrius, fils d'Antigonus, qui venoit de Cilicie, le rencontra près de Rhosos. Il y vit Stratonice, fille de Démétrius, princesse d'une grande beauté, qu'il épousa en secondes noces, Apamée sa premiere femme étant morte. Après la mort de Séleucus Nicator, Démétrius fit transporter à Rhosos la statue de la Fortune, que Séleucus avoit dressée sur les ruines d'Antigonie près d'Antioche.

La ville de Rhosos est connue dans la suite de l'Histoire; elle avoit une manufacture de vases de terre, fort renommée dans le tems que Cicéron étoit gouverneur de Cilicie. Il écrit à Pomponius Atticus: « Je vous ai » commandé des vases de Rho- » sos. » Cette ville, du tems de Pline & plusieurs siecles après, étoit comprise dans la province de Syrie; elle fit ensuite partie de la province de Cilicie; & lorsque cette derniere province fut partagée en deux sous l'empire de Thédose le jeune, Rhosos fut assignée à la seconde Cilicie sous la métropole d'Anazarbe. On peut voir la suite de ses Évêques dans l'*Oriens Christianus* du P. Lequien. Dans la Notice ecclésiastique, imprimée à la fin de Guillaume de Tyr, l'Évêque de Rhosos est au nombre des suffragans d'Anazarbe.

La ville de Rhosos avoit éprouvé les plus grands malheurs. Sapor, roi de Perse, ayant fait prisonnier l'empereur Valérien, l'an 260 de Jesus-Christ, ravagea la Mésopotamie; il passa en Syrie, où il prit Antioche; il alla ensuite piller & ravager la Cilicie, & la ville même de Tarse qui en étoit la métropole. Les villes de Rhosos, d'Alexandrie près d'Issus, d'Anarzabe, d'Eges & de Nicopolis, & plusieurs autres, furent brûlées. Sous le regne d'Arcadius, l'an de J. C. 404, les Isaures, peuple sauvage & féroce, descendirent de leurs montagnes, firent des incursions dans plusieurs provinces de l'empire Romain en Asie; & dans leurs ravages, ils pillerent Rhosos & la ville de Séleucie, qui n'en étoit pas éloignée. Ils respecterent néanmoins S. Théodose, abbé d'un monastere situé près de Rhosos. Étant passé deux fois auprès de ce monastere, ils se contenterent de lui demander du pain, & se recommanderent à ses prieres. C'étoit peut-être le fameux monastere bâti sur le cap Alchanzir, qui subsistoit encore au XII.e siecle.

Edrissi, auteur de la géographie de Nubie, qui écrivoit au même siecle, parle de la ville de Rhosos. On ignore son état actuel; nous n'avons trouvé son nom, ni dans les Auteurs, ni dans les Géographes, ni enfin dans les voyageurs qui ont écrit dans ces derniers siecles.

M. Pfau avoit dans son cabinet une médaille de cette ville, frappée en l'honneur de l'empereur Commode, dont le revers représente une montagne de rochers, sur le sommet de laquelle est placée une statue de Jupiter, qui tient de la droite un foudre

& de la gauche le hast avec l'inscription *de la ville de Rhosos*, l'an 219. M. Wise, dans ses notes sur les médailles du cabinet de Bodlei, a cité une médaille de la même ville, frappée sous le regne de Septime Sévere, avec l'inscription, *de la ville de Rhosos*, l'an 256. Le marquis Maffei avoit publié une médaille de cette ville, sans date d'année; elle présente d'un côté une tête de femme couronnée de tours, avec l'inscription, *de la ville de Rhosos, sacrée & inviolable*. Le type est une figure debout, placée entre les deux bonnets des Dioscures.

Si l'on compare les dates gravées sur ces médailles avec les années des regnes de Commode & de Septime Sévere, on découvre aussitôt que ces dates sont prises de deux eres différentes. La plus ancienne est celle que les Antiquaires appellent l'ere de César, & dont on lit l'année 256, sur la médaille frappée en l'honneur de Septime Sévere. Jules César, après avoir terminé la guerre d'Alexandrie, passa en Syrie au mois de mai de l'an de Rome 707; d'où il se rendit en Cilicie pour aller combattre le roi Pharnace. Jules César accorda des graces & des privileges à plusieurs villes, dont quelques-unes, en mémoire de ses bienfaits, établirent une nouvelle ere; les unes la fixerent à l'automne de l'an 706, comme Laodicée sur la mer & Séleucie; les autres ne la commencerent qu'à l'automne suivant de l'an 707, comme la ville d'Éges en Cilicie. Nous ne connoissons qu'une seule date de cette ere sur les médailles de Rhosos, qui peut s'accorder avec l'une ou l'autre époque des années 706 ou 707. On préféreroit cependant la premiere, qui fut adoptée par les villes de Séleucie & de Laodicée, qui n'étoient pas éloignées de Rhosos; alors, l'année 256, que cette ville fit graver sur la médaille frappée en l'honneur de Septime Sévere, aura commencé à l'automne de l'an de Rome 961, & de Jesus-Christ 208, qui étoit la seizieme année du regne de cet Empereur.

La seconde ere, employée sur les médailles de Rhosos, est celle qu'on appelle l'ere d'Auguste, établie en mémoire de la victoire d'Actium, & qui rendit Auguste le souverain maître de l'Empire Romain; cette ere fut adoptée par les villes d'Antioche, d'Apamée, de Laodicée du Liban & de Séleucie. La ville de Rhosos, à l'exemple de ces villes, admit la même ere, qui commença à l'automne de l'an de Rome 723; ainsi, l'année 219 de cette ere, que la ville fit graver sur la médaille de Commode, commença à l'automne de l'an de Rome 941, & de Jesus-Christ 188 qui étoit la neuvieme année du regne de ce Prince.

La médaille, publiée par le marquis Maffei, nous apprend que cette ville étoit décorée des titres de sacrée & d'inviolable. Elle renfermoit sans doute quelque temple célebre, que

les peuples avoient voulu honorer par ces titres. Les médailles nous donnent sur ce point historique quelques lumieres. Elles nous apprennent que Jupiter étoit adoré d'un culte particulier à Rhosos. La statue de ce Dieu étoit placée sur le fameux rocher gravé sur les médailles. Elles représentent aussi les deux bonnets surmontés d'une étoile, symbole des Dioscures. Le culte de ces Divinités étoit établi dès la haute antiquité en Syrie & en Phénicie. Suivant une ancienne tradition des Phéniciens, tirée d'un fragment de Philon de Byblos, rapporté par Eusebe, les descendans des Dioscures ayant construit des vaisseaux, s'embarquerent sur la mer; & étant arrivés près du mont Casius, ils y consacrerent un temple. Cette montagne étoit voisine du lieu où la ville de Séleucie fut bâtie dans la suite; la ville renfermoit un temple célebre des Dioscures, que Polybe appelle *τὸ Διοσκούριον*. Ce culte s'étendit dans la Syrie & la Phénicie, à Tripoli, à Orthosias, & suivant nos médailles à Rhosos, ville voisine de Séleucie. On présume que les titres de sacrée & d'inviolable, furent décernés à la ville de Rhosos par vénération pour le temple des Dioscures, ou pour le temple de Jupiter, dont la statue est représentée sur le promontoire de Rhosos, au revers d'une médaille, comme de la divinité tutélaire du pays.

RHOSSOS, *Rhossos*, Ῥωσσός, que d'autres nomment Rhosos. *Voyez* Rhosos.

RHOXOLANS, *Rhoxolani*. *Voyez* Roxolans.

RHYNDACUS, *Rhyndacus*, Ῥύνδακος, (*a*) fleuve de l'Asie mineure, dans la Mysie. Strabon le fait naître dans l'Azanitide, & il ajoute qu'après avoir reçu entre autres le fleuve Maceste, il va se rendre dans la Propontide près de l'isle Besbicus. Pline dit que le Rhyndacus s'appelloit auparavant Lycus; qu'il prend sa source au marais d'Artinia près de Milétopolis; qu'il reçoit le Maceste & plusieurs autres fleuves; & qu'il sépare l'Asie de la Bithynie. Selon Pomponius Méla, le Rhyndacus sort du mont Olympe, & il naît aux environs des serpens énormes, qui ne sont pas seulement admirables pour leur grandeur, mais encore parce qu'après s'être élancés dans le fleuve pour éviter les ardeurs du soleil, ils s'élevent au-dessus des eaux, & saisissent les oiseaux qui volent sur ce fleuve, quelle que soit la rapidité de leur vol.

L. Lucullus, ayant joint près du fleuve Rhyndacus un corps de troupes qui amenoient des vivres à Mithridate, les attaqua & les défit. La déroute fut si grande que les femmes même d'Apollonie, sortant de la ville, se mirent à piller tout ce qu'ils

(*a*) Strab. p. 575, 576. Plin. Tom. I. pag. 282, 289, 292. Pomp. Mel. p. 84. Plut. Tom. I. pag. 498. Crév. Hist. des Emp. T. V. p. 427.

avoient chargé, & à dépouiller ceux qui avoient été tués.

Le Rhyndacus se nomme aujourd'hui Loupadi dans la Turquie d'Asie.

RHYMETALCE, *Rhymetalces* que d'autres nomment Rhoemétalce. *Voyez* Rhoemétalce.

RHYPES, *Rhypes*, Ῥύπες, (*a*) ville du Péloponnese dans l'Achaïe, une des douze qui composerent d'abord tout le domaine des Achéens, & qu'ils partagerent entre eux après la transmigration des Ioniens. Homere, qui met cette ville au nombre de celles, dont les habitans allerent au siege de Troie, la nomme Rhipe ou Ripe.

Elle n'étoit plus habitée, du tems de Strabon; en quoi il n'y a rien d'étonnant, puisqu'Auguste l'avoit détruite, & en avoit transporté les habitans à Patres, au rapport de Pausanias. Ce dernier dit qu'on en trouvoit les ruines un peu au-dessus du grand chemin, à trente stades d'Égium. Strabon donne à la ville de Rhypes un petit territoire, qu'il nomme Rhypide, & il y met un bourg, appellé Leuctrum, qui dépendoit de Rhypes. Ce territoire est nommé *ager Rhypicus* dans Thucydide.

RHYPICUS [AGER]. *Voyez* Rhypes.

RHYPIDE, *Rhypis*, Ῥυπὶς, (*b*) canton du Péloponnese, ainsi nommé de la ville de Rhypes. *Voyez* Rhypes.

RHYTHME, *Rhythmus*, (*c*) Ῥυθμὸς. La durée du mouvement, considéré dans tous les êtres qui en sont capables, est susceptible de quelque sorte de mesure. Cette mesure y fait distinguer plusieurs parties, qui gardent quelque proportion entre elles, ou qui n'en gardent aucune. C'est pour désigner cette proportion, que les Grecs, entr'autres termes, ont employé celui de Ῥυθμὸς, Rythme, dont ils ont fait différentes applications. Ils s'en sont servis pour marquer non seulement cette espece de cadence, qui se trouve dans le vol d'un oiseau, dans la progression des animaux, dans les gestes, les figures & les pas d'un danseur; mais encore celle qu'on apperçoit dans le battement du pouls, & dans le mouvement de la respiration. Ils ont même en quelque maniere abusé de la signification naturelle de ce mot, en l'appliquant à des sujets absolument immobiles, tels que les ouvrages de peinture & de sculpture, dans lesquels ils ont appellé Rhythme la juste proportion, qui regne entre toutes les parties. Mais, l'usage le plus ordinaire qu'ils ont fait de ce terme, a été par rapport à la durée de plusieurs sons, qui se font entendre successivement; soit que ces sons ne forment entr'eux aucune harmonie musicale, comme le bruit d'un tambour, ou d'autres pareils ins-

(*a*) Homer. Iliad. L. II. v. 113. Strab. pag. 387. Pausf. pag. 407, 443, 496. Thucyd. p. 513. Herod. L. I. c. 145.

(*b*) Strab. p. 387.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. V. p. 152. & *suiv*.

trumens, celui des marteaux de plusieurs forgerons qui frappent sur une enclume, le son de la voix dans la lecture ou la prononciation d'un discours oratoire, ou de quelque poësie; soit que ces mêmes sons deviennent véritablement mélodieux, tels qu'ils le sont dans la musique tant vocale qu'instrumentale.

Il est certain que le Rhythme faisoit le point capital de la musique des anciens; que la simple mélodie n'en étoit, pour ainsi dire, que le corps, pendant que le Rhythme en étoit l'ame; jusques-là que Platon refusoit la qualité de Musicien à quiconque ignoroit le Rhythme; en un mot, que s'il est vrai que l'ancienne musique eût sur la nôtre quelque supériorité, c'étoit principalement par la perfection du Rhythme, auquel elle étoit assujettie.

RHYTIUM, *Rhytium*, (*a*) Ῥύτιον, ville de l'isle de Crete, une de celles, dont les habitans partirent pour le siege de Troie. Ferrarius, dans son Lexicon, la confond avec la ville de Rhithymne.

R I

RIBAI, *Ribaï*, Ῥιβαὶ, (*b*) de la ville de Gabaath dans la tribu de Benjamin, fut pere d'Ithaï, un des braves de l'armée de David.

RICA, *Rica*, (*c*) voile dont les dames Romaines se couvroient la tête. On trouve ce mot dans Varron; mais, il ne nous dit ni la couleur, ni l'étoffe, ni l'origine de ce voile; peut-être qu'il n'y avoit rien de particulier à nous en dire.

Rica, selon les uns, étoit un mouchoir, selon d'autres une coëffe bordée de pourpre, ou un bandeau. Quelque partie du vêtement que ce fût, il est sûr qu'il étoit à l'usage des femmes dans les sacrifices.

RICHES [Saturne aux], (*d*) *Saturnus divitibus salutem*, Κρόνος τοῖς πλουσίοις χαίρειν, titre d'un dialogue de Lucien. *Voyez* l'article suivant.

RICHES [Réponse des] à Saturne, *Divites Saturno Salutem*, (*e*) οἱ πλούσιοι τῷ Κρόνῳ χαίρειν, titre d'un Dialogue de Lucien. Dans le Dialogue précédent Saturne a porté ses plaintes aux Riches, de ce qu'ils ne régaloient pas bien les pauvres aux Saturnales. Dans celui-ci les Riches répondent aux plaintes de Saturne.

RICHESSE, dont les Poëtes ont fait une divinité, fille du travail & de l'épargne. On la représente sous la figure d'une femme superbement habillée, toute couverte de pierreries, tenant en sa main une corne, qu'on appelle corne d'abondance.

RICINIUM, *Ricinium*, habil-

(*a*) Homer. Iliad. L. II. v. 155. Strab. p. 479. Plin. T. I. p. 209.
(*b*) Reg. L. II. c. 23. v. 29.
(*c*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 38.
(*d*) Lucian. T. II. p. 835. & *seq.*
(*e*) Lucian. T. II. p. 840. & *seq.*

ment de femme. On croit que c'étoit une espece de mantelet qu'elles portoient dans le deuil.

RIDICULUS, *ou plutôt* REDICULUS. *Voyez* Rediculus.

RIGNARIUM, *Rignarium*, Ριγνάριον. *Voyez* Remonius.

RIGODULUM, *Rigodulum*, (*a*) lieu de la Gaule Belgique, sur la situation duquel les Géographes anciens & modernes ne conviennent pas. Ammien Marcellin semble le placer dans un endroit, & Tacite dans un autre. Le premier, en parlant du ravage fait dans la partie de la Germanie, qui est en-deçà du Rhin, par rapport à la Gaule, dit : *per quos tractus nec civitas ulla visitur nec castellum ; nisi quod apud confluentes, locum ita cognominatum, ubi amnis Mosella confunditur Rheno, Rigodulum oppidum est, & una prope ipsam coloniam turris.* C'est ainsi que lisent la plupart des manuscrits & des exemplaires d'Ammien Marcellin. Frédéric Lindinberg ayant néanmoins observé qu'un manuscrit, au lieu de Rigodulum, portoit Rigomagum, de Valois a cru devoir suivre cette derniere leçon dans l'édition qu'il a donnée. Mais, ce changement ne remédie à rien.

Comme la carte de Peutinger marque Rigomagum entre Antunnacum & Bona, position qui paroît juste, puisque Rimagen en conserve encore aujourd'hui le nom, il est certain que Rigomagum ne peut être placé au confluent de la Moselle & du Rhin, mais au-dessous de l'embouchure de l'Aar, aujourd'hui Obringa, dans la partie méridionale de la Germanie inférieure. D'un autre côté, si on lit Rigodulum, on ne sçauroit non plus le mettre au confluent de la Moselle, parce que Tacite dit que Cérialis, après avoir pris Rigodulum, se rendit le lendemain à Treves, ville qui étant à treize milles Germaniques de ce confluent, se trouve dans un trop grand éloignement, pour que Cérialis s'y soit rendu en si peu de tems. D'ailleurs, tout concourt à nous faire croire que Rigodulum étoit dans l'endroit où l'on voit aujourd'hui le village de Rigol, sur la rive gauche de la Moselle, environ à un mille Germanique au-dessous de Treves. Outre le rapport du mot *Rigol* à celui de Rigodulum, le village de Rigol est effectivement nommé Rigodulum dans une charte du roi Dagobert, qui en fait une donation à l'Église de saint Maximin de Treves, de laquelle il dépend encore actuellement.

Dans cet embarras, Cluvier a imaginé un expédient un peu violent à la vérité. Il a rejetté du passage d'Ammien Marcellin, tant le mot *Rigodulum*, que celui de *Rigomagum*, & a substitué de son chef le mot *exiguum.* Cellarius, qui n'a pu approuver un remede si fort, en a appliqué un autre qui lui sembloit plus

(*a*) Ammien Marcell. L. 18. c. 4. Tacit. Hist. L. IV. c. 71.

doux, uniquement parce qu'il en étoit l'auteur. Il a lu ainsi le passage d'Ammien Marcellin : *per quos tractus nec civitas ulla visitur, nec castellum, nisi quod est apud confluentes, locum ita cognominatum, ubi amnis Mosella confunditur Rheno, & Rigomagum oppidum ; & una prope ipsum coloniam turris.* De cette façon, outre qu'il ajoute sans nulle autorité, la particule *&*, il transporte encore le verbe *est ;* ce qui, à le bien prendre, n'a rien à reprocher au changement fait par Cluvier. Mais, pourquoi recourir à de si grands remedes, ne seroit-il pas plus naturel de dire que par ces mots : *nisi quod apud confluentes, locum ita cognominatum, ubi amnis Mosella confunditur Rheno, Rigomagum oppidum est.* .... Ammien Marcellin n'a pas prétendu dire qui Rigomagum fût précisément au confluent de la Moselle & du Rhin, mais dans le quartier de ce confluent, ou dans le territoire qui pouvoit en dépendre. *Apud confluentes* est susceptible de cette explication. Par-là, soit qu'on lise Rigodulum ou Rigomagum dans Ammien Marcellin, il n'en résulte aucun inconvénient. Dans le premier cas, Rigodulum sera le village appellé aujourd'hui Rigol; dans le second, Rigomagum sera le lieu connu présentement sous le nom de Rigamen. Enfin, par-là, Ammien Marcellin & Tacite ne se trouvent plus en contradiction.

RINNA, *Rinna*, (*a*) que la Vulgate fait fils de Hanan.

RIPE. *Voyez* Rhypes.

RIPHATH, *Riphath*, Ῥιφὰθ, (*b*) le second des fils de Gomer, étoit petit-fils de Japhet. Les uns croyent que Riphath peupla la Paphlagonie ; d'autres, les monts Riphéens; & ce sentiment paroît le plus vraisemblable, parce que les autres fils de Gomer ont peuplé les pays septentrionaux vers la Scythie & au-delà du Pont-Euxin.

RIPHÉE, *Ripheus*, (*c*) centaure qui surpassoit en hauteur les plus grands arbres. Il fut terrassé par Thésée.

RIPHÉE, *Ripheus*. (*d*) capitaine Troyen, dont Virgile vante la bravoure. On le voit en effet plusieurs fois se joindre des premiers à Énée, pour aller fondre sur les Grecs.

RIPHÉENS [les Monts], (*e*) *Riphæi Montes*, Τὰ Ῥιπαῖα ὄρη, montagnes, peu connues des anciens, dont quelques-uns les ont confondues avec les monts Hyperboréens ; mais, d'autres les distinguent formellement. Pline, qui fait sortir le Tanaïs des monts Riphéens, met ces montagnes en-deçà des monts Hy-

(*a*) Paral. L. I. c. 4. v. 20.
(*b*) Genes. c. 10. v. 3.
(*c*) Ovid. Metam. L. XII. c. 9.
(*d*) Virg. Æneid. L. II. v. 339, 394.
(*e*) Strab. p. 295, 299. Plin. Tom. I. pag. 215, 305. & *seq.* Pomp. Mel. pag. 183. Just. L. II. c. 2. Ptolem. L. III. c. 5. Virg. Georg. L. I. v. 240. L. III. v. 382. L. IV. v. 518. Plut. T. I. p. 135. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XVIII. p. 195.

perboréens. Pomponius Méla les place aussi en-deçà de ces derniers. Justin dit que la Scythie d'un côté est bornée par les monts Riphéens. Ptolémée met ces montagnes dans la Sarmatie d'Europe.

On peut remarquer que l'orthographe, suivie par les Grecs, n'est pas la même que l'orthographe adoptée par les Latins. Suivant celle des premiers, il faut lire les monts Rhipéens, *Rhipæi montes*. Virgile a célébré les monts Riphéens.

Cellarius juge que l'on doit placer les monts Riphéens dans la Moscovie, & les monts Hyperboréens au-delà du cercle arctique.

RIS, *Risus*, Γέλως, (a) fut mis au nombre des Dieux, & on lui avoit consacré des temples, & des statues en plusieurs lieux de la Grece.

Lycurgue, en législateur éclairé, consacra des statues du Ris dans toutes les salles des Spartiates, pour leur donner à entendre qu'ils devoient faire regner dans leurs repas & dans leurs assemblées, la satisfaction & les sentimens de la joie honnête, qui, dit Plutarque, est le plus agréable assaisonnement de la table & des travaux.

Pausanias, en parlant du dieu Ris, dit que quelques peuples de Thessalie célébroient sa fête avec une gaieté qui convenoit parfaitement à ce Dieu.

RO

ROAGA, *Roaga*, Ῥοαγά, (b) de la tribu d'Aser, étoit le second des fils de Somer.

ROBE DES ROMAINS. *Voyez* Habit des Romains.

ROBE PRÉTEXTE, *Toga Prætextata*, (c) espece de toge qu'on donnoit à Rome aux jeunes gens de qualité, quand ils entroient dans l'adolescence. On l'appelloit prétexte, parce que les bords étoient ornés & comme tissus de pourpre. Les Grecs l'appelloient Peuporphyros, mot qui marque qu'elle avoit un bord de pourpre tout autour. Ce n'étoient pas seulement les jeunes gens qui se servoient de la robe prétexte, mais aussi en plusieurs occasions les Magistrats & les Prêtres. « Nos jeunes garçons, » dit Tite-Live, portent des » toges Prétextes ou bordées » de pourpre. Il est permis aux » Magistrats d'en porter dans les » colonies & dans les villes » municipales. Dans Rome même, il étoit permis aux Com» missaires des rues d'en porter. » Ils en peuvent porter pendant » leur vie & après leur mort, » quand on brûle leurs corps. » Les Augures, les Consuls & les Dictateurs portoient aussi en certaines occasions la Robe Prétexte.

(a) Plut. Tom. I. p. 55, 808. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 127. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 310.

(b) Paral. L. I. c. 7. v. 34.

(c) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 7. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 27, 28.

On a fort disputé sur l'âge auquel les jeunes gens de qualité quittoient la Robe Prétexte, & prenoient la toge virile ; les uns disent que c'étoit après quatorze ans passés, au commencement de la quinzieme année ; les autres, au commencement de la dix-septieme. Mais, le P. Noris, depuis Cardinal, a fort bien prouvé, par plusieurs exemples, que c'étoit au commencement de la seizieme année, quoiqu'il y ait eu bien des exceptions à cette regle, sur tout du tems des Empereurs.

ROBIGALIES, *ou* RUBIGALIES, *Robigalia*, *Rubigalia*, (*a*) fête instituée par Numa Pompilius, la onzieme année de son regne, & que les Romains célébroient en l'honneur du Dieu Robigus, pour le prier d'empêcher la nielle de gâter leurs blés. Cette fête se faisoit le septieme jour avant les calendes de Mai, c'est-à-dire, le 25 d'Avril, parce que dans ce tems-là la constellation du chien, qui est une constellation malfaisante, se couche, & que de plus c'est vers ce tems-là que la rouille ou la nielle a coutume d'endommager les blés qui sont sur la terre.

ROBIGO. *Voyez* Robigus.

ROBIGUS, *ou* RUBIGUS, *Robigus*, *Rubigus*, (*b*) Dieu de la campagne & de l'agriculture chez les Romains.

C'étoit ce Dieu qu'on invoquoit pour le prier de garantir les blés de la nielle, en latin *Robigo* ou *Rubigo*, & c'est de-là qu'il avoit pris son nom. On lui sacrifioit les entrailles d'un chien, & celles d'une brebis, selon Ovide ; & selon Columelle, un petit chien nouvellement né. Numa Pompilius avoit lui même institué une fête & des sacrifices à ce Dieu. Onuphrius Panvinius dit qu'il avoit à Rome un temple & un bois dans la cinquieme région de la ville. Il avoit encore un autre temple sur la voie Nomentane, hors de la porte Capene.

Varron parle souvent de ce Dieu dans son cinquieme livre de la langue latine, aussi-bien que dans celui de l'agriculture. Quoique tous les autres Auteurs l'ayent regardé comme un Dieu, S. Augustin en fait cependant une déesse, qu'il nomme *Robigo*.

Les Rhodiens invoquoient Apollon contre la nielle ou rouille des blés, & ils donnoient à ce Dieu le nom de Érythibius, de ἐρυθίον, qu'ils disoient au lieu de ἐρυσίβη, qui signifie la nielle des blés.

ROBOAM, *Roboam*, Ῥοβοὰμ, (*c*) fils de Salomon & de Naama, femme du pays des Ammonites,

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 235. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 546.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 410. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 346. Tom. IV. pag. 459, 460.

(*c*) Reg. L. III. c. 11. v. 43. c. 12. v. 1. *& seq.* c. 14. v. 21. *& seq.* Paral. L. II. c. 9. v. 31. c. 10. v. 1. *& seq.* c. 11. v. 1. *& seq.* c. 12. v. 1. *& seq.*

succéda à son pere au royaume d'Israël. Il avoit quarante-un ans, lorsqu'il monta sur le trône, & par conséquent il étoit né la premiere année du regne de Salomon, ou l'année d'auparavant. Il commença à regner l'an du monde 3029 & 971 avant Jesus-Christ; & il regna dix-sept ans à Jérusalem, étant mort l'an du monde 3046, & 954 avant Jesus-Christ.

Après la mort de Salomon, Roboam vint à Sichem, parce que tout Israël s'y étoit assemblé pour l'y établir Roi. Jéroboam fils de Nabath, qui s'étoit soulevé contre Salomon, & avoit été obligé, sur la fin de son regne, de se réfugier en Égypte, revint promptement en Judée, dès qu'il eut appris la mort de ce Prince, & se trouva aussi à Sichem avec le peuple assemblé. Les Israëlites dirent à Roboam: « Votre pere nous avoit chargés » d'un joug très-dur & très-pesant; diminuez donc maintenant quelque chose de la pesanteur de ce joug; & nous vous » servirons, comme nous avons » servi votre pere. » Ces paroles font voir que la succession au Royaume n'étoit pas encore bien établie dans la famille de David. Roboam leur dit: « Allez chacun chez vous, & » dans trois jours revenez, & » je vous rendrai réponse. »

Alors, ce Prince consulta les anciens conseillers, qui avoient été du conseil du Roi son pere, & ils lui répondirent: « Si vous » répondez avec douceur à ce » peuple, & que vous leur » accordiez leur demande, ils » s'attacheront à vous pour tou» jours. » Mais, Roboam n'approuva point ce conseil, il aima mieux suivre celui que lui donnerent les jeunes gens qui avoient été nourris avec lui, & qui lui dirent: « Répondez à ce » peuple: Le plus petit de mes » doigts est plus gros que mon » pere ne l'étoit par le corps; » mon pere, à ce que vous di» tes, vous a imposé un joug » très-pesant, & moi je le ren» drai encore plus pesant; mon » pere vous a battus avec des » verges, & moi je vous battrai » avec des scorpions. »

Le peuple étant donc revenu le troisieme jour, ainsi qu'on en étoit convenu, le Roi leur répondit durement, suivant l'avis de ses jeunes conseillers; mais, il eut bientôt sujet de s'en repentir. Toute l'assemblée commença à dire: « Qu'avons-nous » de commun avec David? » Qu'avons-nous à espérer du » fils de David? Israël, reti» rez-vous dans vos demeures; » & vous David, pourvoyez » maintenant à votre maison. » Israël se retira donc dans ses demeures. Roboam envoya ensuite Aduram, intendant des tributs vers le peuple, pour le rappeller; mais, le peuple le lapida, & il mourut. Roboam voyant cela, monta vîte sur son char, & s'enfuit à Jérusalem. Les tribus de Juda & de Benjamin demeurerent attachées à Roboam. Mais, les dix autres tribus re-

connurent pour roi Jéroboam, fils de Nabath, qui profita adroitement de cette mauvaise disposition du peuple, pour exécuter le dessein qu'il avoit conçu depuis long-tems de secouer le joug de la maison de David.

Roboam, étant arrivé à Jérusalem, assembla les tribus de Juda & de Benjamin, qui lui étoient demeurées fidelles, & marcha à la tête de cent quatre-vingt mille soldats choisis, pour réduire les dix tribus, qui s'étoient soustraites à son obéissance. Alors, le prophete Seméïas vint lui dire de la part de Dieu: « Vous ne vous mettrez point » en campagne, & vous ne ferez point la guerre contre les » enfans d'Israël, qui sont vos » freres. Que chacun retourne » à sa maison ; car c'est moi » qui ai fait ceci. » Ils écouterent la parole du Seigneur, & s'en retournerent chacun dans leur maison. Or, Roboam étant demeuré à Jérusalem, s'appliqua à fortifier son Royaume, & à s'affermir contre Jéroboam son ennemi. Il fortifia plusieurs villes de ses États; & après les avoir fermées de bonnes murailles, il y établit des Gouverneurs, & y fit de grands magasins de vin & d'huile, & des arsenaux pleins d'armes, de boucliers & de lances.

Le nombre de ses sujets fut aussi augmenté par les Prêtres & les Lévites, qui étoient dans les villes des États de Jéroboam, lesquels voyant que le roi d'Israël avoit changé le culte du Seigneur, & établi pour Prêtres des veaux d'or, les premiers de ses sujets qui avoient voulu entrer dans ce ministere, se retirerent dans les terres de Juda & de Benjamin, pour y être à portée de faire leurs fonctions dans le temple du Seigneur à Jérusalem. Roboam & son peuple ne demeurerent fideles au Seigneur que pendant trois ans. Après ce terme si court, Juda fit le mal devant le Seigneur, & il l'irrita par ses crimes plus que n'avoient fait ses peres avant lui. Israël dressa des autels profanes & des statues, il consacra des bois de futaie sur toutes les collines élevées. Il y eut aussi parmi eux des hommes & des femmes destinés à l'impudicité publique. Enfin, ils commirent toutes les abominations qu'avoient commises les Chananéens que le Seigneur avoit exterminés.

Roboam épousa dix-huit femmes, & il eut soixante concubines ou femmes d'un moindre rang. Elles lui donnerent vingt-huit fils & soixante filles. Mais, de tous ces fils celui qu'il aima le plus, & qu'il destina pour être son successeur, fut Abia, ou Abiam, fils de Maacha, fille d'Absalom. Lorsqu'il vit son Royaume affermi, il abandonna le Seigneur, lui & tout son peuple, & Dieu pour punir leurs prévarications, envoya contre Juda, en la cinquieme année de Roboam, Sésac, roi d'Égypte, qui enleva tous les trésors de la maison du Seigneur, les trésors

du Roi, tous les boucliers d'or qu'avoit faits Salomon, désola tout le pays, menant avec lui une armée de douze cens chariots, de soixante mille chevaux, & d'une multitude innombrable de troupes à pied, qui le suivoient. Il prit les meilleures places de Juda, & réduisit tout le pays jusqu'à Jérusalem. Alors, le prophete Séméïas vint trouver Roboam & les Princes de Juda qui étoient avec lui dans cette ville, & leur dit de la part du Seigneur: « Vous m'avez abandonné, & moi à mon tour je » vous ai aussi livrés entre les » mains de Séfac. » Les Princes, touchés de ses reproches, s'humilierent, & répondirent: Le Seigneur est juste. Alors, Dieu dit à Séméïas, qu'il ne les vouloit pas entierement délaisser, mais qu'il vouloit seulement leur apprendre la différence qu'il y a entre servir le Seigneur, & être assujetti à un Prince étranger.

Après le départ de Séfac, Roboam fit faire des boucliers de cuivre, en la place des boucliers d'or que le roi d'Égypte avoit enlevés; & lorsqu'il alloit au temple, ses gardiens portoient ces boucliers de cuivre, devant lui, & les remettoient ensuite dans leur arsenal. Le Seigneur eut donc compassion de ce Prince, parce qu'il s'humilia devant lui, & qu'il se trouva encore quelque bonne œuvre dans Juda.

L'histoire du regne de Roboam avoit été écrite au long, & avec grand soin, par les prophetes Séméïas & Addo. Mais, cette histoire n'est point parvenue jusqu'à nous, non plus que le détail des guerres qui furent toujours entre Jéroboam & Roboam, pendant tout le tems de leur regne. Roboam étant mort après un regne de dix-sept ans, fut enterré dans la ville de David, & il eut Abia son fils pour successeur.

L'Écriture parle de ce Prince d'une maniere qui ne lui fait nullement honneur. Après avoir parlé de Salomon, voici ce que Jésus, fils de Sirach dit de Roboam: « Salomon laissa après lui » son fils, la honte de sa race, » à la lettre, la folie de sa race, qui par le mauvais conseil qu'il suivit, éloigna le » peuple de son obéissance. » Abia, fils de Roboam, parlant de son pere, dit que ce fut un Prince ignorant, & mal habile dans l'art de regner, un homme foible & sans courage. Enfin, Salomon semble avoir eu son fils & son successeur devant les yeux, lorsqu'il a dit: « J'ai détesté » toute l'application dans laquelle je me suis fatigué sous » le soleil, devant laisser après » moi un héritier, que je ne » sçais s'il sera sage ou insensé, » & qui profitera de mes travaux. Il n'y a rien de plus » vain & de plus inutile. »

ROBUR, (*a*) nom que l'on donnoit à Rome, à un endroit de la prison, d'où l'on précipi-

(*a*) Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 47.

toit ceux qui étoient condamnés à mort.

RODIGATS, *ou* RADEGATS. *Voyez* Radegats.

ROGATIO LEGIS, expression qui signifioit dans la Jurisprudence Romaine la demande que faisoient les Consuls ou les Tribuns au peuple Romain, lorsqu'ils vouloient faire passer une loi.

Voici les termes dans lesquels on faisoit cette demande; par exemple : *Voulez-vous ordonner qu'on fasse la guerre à Philippe?* Le peuple répondoit : *Le peuple Romain ordonne qu'on fasse la guerre à Philippe;* & cette réponse s'appelloit *decretum*, décret ou résolution.

Le mot *Rogatio* est souvent en usage pour exprimer le décret même, & pour le distinguer du Sénatus-consulte, ou décret du Sénat.

Souvent aussi *Rogatio* est pris dans le même sens que loi, parce qu'il n'y avoit point de loix établies chez les Romains, qui n'eussent été précédées de ces sortes de demandes, autrement elles étoient nulles.

ROGEL [fontaine de], *fons Rogel*, Πηγὴ Ρ'ωγὴλ. (*a*) Rogel en hébreu signifie un homme qui foule aux pieds le linge ou les étoffes, pour les blanchir ou les dégraisser. C'est la même fontaine que celle de Siloé, située à l'orient de Jérusalem, au pied du mont Sion. Jonathas, fils d'Abiathar, & Achimaas, fils du grand prêtre Sadoc, se tinrent cachés près de la fontaine de Rogel, afin de pouvoir informer David de tout ce qui arriveroit à Jérusalem, quand Absalom y seroit venu après sa révolte. Adonias, fils de David, fit un grand festin aux grands de la Cour de son pere, près de la fontaine de Siloé & la pierre de Zohéleth.

ROGELIM, *Rogelim*, (*b*) Ρ'ωγελλὶμ, ville de Galaad, au-delà du Jourdain, d'où étoit Berzellaï, un des amis de David.

ROGOMMELECH, *Rogommelech*, (*c*) fut envoyé avec Sarasar par les enfans d'Israël en députation vers les Prêtres & les Prophetes de Jérusalem, pour sçavoir s'ils devoient encore jeûner, & s'affliger au cinquieme mois de l'année sainte, en mémoire de la ruine & de l'incendie du temple, qui avoit été brûlé par les Chaldéens, le dixieme jour de ce cinquieme mois. La réponse du prophete Zacharie fut que Dieu ne se mettoit guere en peine de leurs jeûnes qui n'étoient point accompagnés de justice & de charité. Mais, il ne répondit point directement à la demande qu'ils lui avoient faite sur le jeûne du cinquieme mois; ce qui fut cause qu'ils continuerent à l'observer, comme ils l'observent encore aujourd'hui.

ROGONIUS CELSUS, *Rogonius Celsus*, (*d*) commandant des

(*a*) Josu. c. 15. v. 7. c. 18. v. 16. Reg. L. II. c. 17. v. 17. L. III. c. 1. v. 9.
(*b*) Reg. L. II. c. 17. v. 27.

(*c*) Jerem. c. 52. v. 12, 13. Zachar. c. 7. v. 1. *& seq.*
(*d*) Crév. Hist. des Emp. T. V. p. 120.

Gaules. Il nous reste une lettre de Sévere ; dans laquelle ce Prince fait de vifs reproches à Rogonius Celsus, sur ce qu'il souffroit que ses soldats s'amollissent par le vin & par la débauche.

ROHOB, *Rohob*, (*a*) Ῥαὰβ, Ῥοὸβ, Ῥοὼβ, ville de la tribu d'Aser, fut donnée pour demeure aux Lévites de la famille de Gerson. Cette ville étoit dans la Syrie, sur le chemin d'Emath, & apparemment entre le Liban & l'Antiliban. La ville de Laïs ou Dan, étoit située dans le canton de Rohob. Les Hébreux l'appellent Rechob.

ROHOB, *Rohob*, Ῥαὰβ, (*b*) fut pere d'Adarézer, roi de Soba.

ROHOB, *Rohob*, Ῥοὼβ, (*c*) un des Lévites qui signerent l'alliance que l'on fit avec le Seigneur, au retour de la captivité de Babylone.

ROHOBIA, *Rohobia*, Ῥαβία, (*d*) chef de famille, étoit fils unique d'Éliézer, & il fut pere d'un grand nombre d'enfans.

ROHOBOTH, *Rohoboth*, (*e*) Ῥοωβὼθ, Ῥωβὼθ, ville située près du fleuve d'Euphrate. Saül, qui étoit de Rohoboth, regna dans l'Idumée après la mort de Semla. Il y en a qui font de Rohoboth un fleuve ; mais, il paroît que c'est mal-à-propos.

ROI, *Rex*, Βασιλεὺς, terme auquel on a donné différentes significations. Mais, il se prend plus particulierement pour désigner un Prince qui gouverne un État, un Royaume.

Le plus beau présent que les Dieux puissent faire aux hommes, c'est celui d'un Roi qui aime son peuple, & qui en est aimé, qui se confie en ses voisins & qui a leur confiance, enfin qui par sa justice & son humanité fait envier aux nations étrangeres le bonheur qu'ont ses sujets de vivre sous sa puissance.

Les oreilles d'un tel Roi s'ouvrent à la plainte. Il arrête le bras de l'oppresseur. Il renverse la tyrannie. Jamais le murmure ne s'éleve contre lui ; & quand les ennemis s'approchent, le danger ne s'approche point. Ses sujets forment un rempart d'airain autour de sa personne ; & l'armée d'un tyran fuit devant eux comme une plume légere au gré du vent qui l'agite.

« Favori du Ciel, dit le Bra» mine inspiré, toi à qui les » hommes tes égaux ont confié » le souverain pouvoir ; toi » qu'ils ont chargé du soin de » les conduire, regarde moins » l'éclat du rang que l'impor» tance du dépôt. La pourpre » est ton habillement, un trône » ton siege. La couronne de ma» jesté pare ton front ; le scep» tre de la puissance orne ta » main ; mais, tu ne brilles sous

(*a*) Numer. c. 13. v. 21. Josu. c. 19. v. 28. c. 21. v. 31. Judic. c. 18. v. 28. Reg. L. II. c. 10. v. 6, 8. Paral. L. I. c. 6. v. 75.

(*b*) Reg. L. II. c. 8. v. 3, 12.

(*c*) Esdr. L. II. c. 10. v. 11.

(*d*) Paral. L. I. c. 23. v. 17.

(*e*) Genes. c. 36. v. 37. Paral. L. I. c. 1. v. 48.

„ cet

» cet appareil qu'autant qu'il » sert au bien de l'État. »

Quant à l'autorité des Rois, c'est à nous de nous y soumettre ; & c'est à l'auteur de Télémaque qu'il appartient d'en établir l'étendue & les bornes.

Un Roi, dit-il, un Roi peut tout sur les peuples ; mais les loix peuvent tout sur lui. Il a une puissance absolue pour faire le bien, & les mains liées s'il vouloit faire le mal. Les loix lui confient les peuples comme le plus précieux de tous les dépôts, à condition qu'il sera le pere de ses sujets. Elles veulent qu'un seul homme serve, par sa sagesse & sa modération, à la félicité de tant d'hommes ; & non pas que tant d'hommes servent, par leur misere & leur servitude, à flatter l'orgueil & la mollesse d'un seul homme.

Un Roi ne doit rien avoir au-dessus des autres, excepté ce qui est nécessaire, ou pour le soulager dans ses pénibles fonctions, ou pour imprimer au peuple le respect de celui qui est né pour soutenir les loix. Il doit être au-dehors le défenseur de sa patrie, & au-dedans le juge des peuples, pour les rendre bons, sages & heureux.

Il doit les gouverner, selon les loix de l'État, comme Dieu gouverne le monde, selon les loix de la nature. Rarement emploie-t-il sa toute puissance pour en interrompre & en changer le cours ; c'est-à-dire, que les dérogations & les nouveautés seront comme des miracles dans l'ordre de la bonne politique.

ROI, *Rex*. Βασιλεύς, titre qui est donné indifféremment dans l'Écriture aux Souverains, soit que leurs États aient le titre de Royaume ou d'Empire. Les Pontifes répondirent : Nous n'avons d'autre Roi que César. (*a*) Ce mot désigne aussi les Chefs, les Magistrats qui gouvernent un État. *Non erat Rex in Israël.* (*b*) C'est-à-dire, il n'y avoit point de Chef en Israël, aux ordres duquel le peuple obéît.

Il se prend encore, 1.° pour guide, conducteur, soit parmi les hommes, soit parmi les bêtes. « Les sauterelles qui n'ont point » de Roi, &c. » est-il dit dans les Proverbes. (*c*) 2.° Pour les Grands, pour toutes les personnes puissantes, en crédit ou en autorité. « Je parlois de tes témoignages » en présence des Grands de ce » monde. » *In conspectu Regum.* 3.° Pour ceux qui sont fideles. « Tu nous as faits Rois à notre » Dieu. » *Fecisti nos Deo nostro Regnum* ou *Reges*. 4.° Enfin, pour ceux qui par leur prééminence l'emportent au-dessus des autres. « Il est Roi sur tous les fils de » l'Orgueil. » *Ipse est Rex super universos filios superbiæ.* Le Roi des Rois & le Seigneur des Dominations est le titre que saint Paul donne à l'Être suprême.

Les Israëlites n'ont commencé

(*a*) Joann. c. 19. v. 15.

(*b*) Judic. c. 17. v. 6. c. 18. v. 1, 31. c. 21. v. 24.

(*c*) Proverb. c. 30. v. 27. Psalm. 118. v. 46. Job. c. 41. v. 25. Ad Timoth. Epist. 1. c. 6. v. 15. Apoc. c. 5. v. 10.

à avoir des Rois de leur nation que depuis Saül. Avant lui, ils furent gouvernés d'abord par des anciens, comme dans l'Égypte; ensuite par des Chefs suscités de Dieu, comme Moïse & Josué; puis par des Juges, comme Othoniel, Aod, Samgar, Gédéon, Jephté, Samson, Héli, Samuel; & enfin par des Rois, comme Saül, David, Salomon, Roboam, &c.

Rois des Hébreux.

Saül, premier roi des Israëlites, regna depuis l'an du monde 2909, jusqu'en 2949, pendant quarante ans entiers.

Isboseth, son fils, lui succéda, & regna sur une partie d'Israël pendant six ou sept ans, depuis 2949, jusqu'en 2956.

David avoit été sacré roi par Samuel, l'an du monde 2934. Mais, il ne jouit de la royauté qu'à la mort de Saül, en 2949, & ne fut reconnu roi de tout Israël qu'après la mort d'Isboseth, en 2956. Il mourut en 2990, âgé de soixante-dix ans.

Salomon son fils lui succéda. Il reçut l'onction royale dès l'an 2989. Il regna seul après la mort de David, en 2990. Il mourut en 3029, après quarante ans de regne.

Après sa mort, le royaume fut partagé; & les dix tribus ayant choisi Jéroboam pour leur roi, Roboam, fils de Salomon, ne regna que sur les tribus de Juda & de Benjamin.

Rois de Juda.

Roboam, fils de Salomon, regna dix-sept ans, depuis l'an 3029, jusqu'en 3046.

Abia, trois ans, depuis 3046, jusqu'en 3049.

Asa, quarante-un ans, depuis 3049, jusqu'en 3090.

Josaphat, vingt-cinq ans, depuis 3090, jusqu'en 3115.

Joram, cinq ans, depuis 3115, jusqu'en 3120.

Ochozias, un an, depuis 3120, jusqu'en 3121.

Athalie, sa mere, regna six ans, depuis 3121, jusqu'en 3127.

Joas est mis sur le trône par le grand prêtre Joïada, en 3126. Il regna pendant quarante ans, jusqu'en 3166.

Amasias, vingt-huit ans, depuis 3166, jusqu'en 3194.

Ozias, autrement nommé Azarias, regna pendant vingt-sept ans, jusqu'en 3221. Alors, ayant entrepris d'offrir l'encens dans le temple, il fut frappé de lépre, & obligé de quitter le gouvernement. Il vécut encore vingt-cinq ans, & mourut en 3246.

Joathan, son fils, prit le gouvernement dès l'an du monde 3221. Il regna seul en 3246, & mourut en 3262.

Achaz succéda à Joathan l'an du monde 3262. Il regna seize ans, jusqu'en 3278.

Ézéchias, vingt-huit ans, depuis 3278, jusqu'en 3306.

Manassé, cinquante-cinq ans, depuis l'an du monde 3306, jusqu'en 3361.

Amon, deux ans, depuis 3361, jusqu'en 3363.

Josias, ving-neuf ans, depuis 3363, jusqu'en 3394.

Joachas, trois mois.

Éliacim, ou Joakim, onze ans, depuis l'an 3394, jusqu'en 3405.

Joachim, ou Jéchonias, regna trois mois & dix jours, dans l'année 3405.

Mathanias, ou Sédécias, regna onze ans, depuis 3405, jusqu'en 3416. La derniere année de son regne, Jérusalem fut prise, le temple brûlé, & Juda emmené captif au-delà de l'Euphrate.

Rois d'Israël.

Jéroboam regna vingt-deux ans, depuis 3030, jusqu'en 3051.

Nadab, un an. Il mourut en 3052.

Basa vingt-deux ans, depuis 3052, jusqu'en 3074.

Éla, deux, ou plutôt un an, étant mort en 3075.

Zamri, sept jours.

Amri, onze ans, depuis 3075, jusqu'en 3086. Il eut pour compétiteur Thebni, qui succomba, & mourut, on ne sçait quelle année.

Achab, vingt-un ans, depuis l'an 3086, jusqu'en 3107.

Ochosias, deux ans, depuis 3106, jusqu'en 3108. Il fut associé au royaume dès l'an 3106.

Joram, fils d'Achab, lui succéda en 3108. Il regna douze ans, & mourut en 3120.

Jéhu usurpa le royaume en 3120, regna vingt-huit ans, & mourut en 3148.

Joachas regna dix-sept ans, depuis 3148, jusqu'en 3165.

Joas regna quatorze ans, depuis 3165, jusqu'en 3179.

Jéroboam II regna quarante-un ans, depuis 3179, jusqu'en 3220.

Zacharie, douze ans, depuis 3220, jusqu'en 3232.

Sellum regna un mois. Il fut tué en 3233.

Manahem, dix ans, depuis 3233, jusqu'en 3243.

Phacéïa, deux ans, depuis 3243, jusqu'en 3245.

Phacée, vingt ans, depuis 3245, jusqu'en 3265.

Osée, dix-huit ans, depuis 3265, jusqu'en 3283.

Ici finit le royaume d'Israël, qui avoit duré deux cens cinquante-trois ans.

Après le retour de la captivité, arrivé en 3468, les juifs vécurent sous la domination des Perses pendant cent quatre ans, jusqu'au regne d'Alexandre le grand, qui vint à Jérusalem l'an du monde 3672. Après sa mort, arrivée en 3681; la Judée obéit d'abord aux Rois d'Égypte, puis aux Rois de Syrie; jusqu'à ce qu'enfin Antiochus Épiphane, ayant forcé les Juifs de prendre les armes pour la défense de leur Religion, l'an du monde 3836, les Maccabées recouvrerent peu-à-peu leur ancienne liberté, & vécurent dans l'indépendance depuis le gouvernement de Jean Hyrcan, en l'an du monde 3874, jusqu'à ce que la Judée fut réduite en province Romaine.

Maccabées, ou Princes Asmonéens, qui ont gouverné la République des Juifs en qualité de Princes & de grands Prêtres, jusqu'au regne d'Hérode le grand.

Matathias, pere de Judas Maccabée, mourut en 3838, au commencement de la persécution d'Antiochus Épiphane.

Judas Maccabée gouverna cinq ans, depuis 3838, jusqu'à sa mort, arrivée en 384.

Jonathas Maccabée gouverna dix-sept ans, depuis 3843, jusqu'en 3860.

Simon Maccabée gouverna neuf ans, depuis 3860, jusqu'en 3869.

Jean Hyrcan gouverna vingt-neuf ans, depuis 3869, jusqu'en 3898. Il se mit en parfaite liberté après la mort d'Antiochus Sidete, roi de Syrie, en 3874.

Aristobule prit le titre de Roi, & regna un an. Il mourut en 3899.

Alexandre Jannée regna vingt-sept ans, depuis 3899, jusqu'en 3926.

Salomé, ou Alexandra, femme d'Alexandre Jannée, gouverna neuf ans, pendant qu'Hyrcan son fils aîné exerçoit la charge de grand Prêtre. Elle mourut en 3935.

Hyrcan, Roi & grand Prêtre des Juifs, commença à regner après la mort de sa mere, en 3935. Mais, il ne regna paisiblement que trois mois.

Aristobule, frere d'Hyrcan, s'empara du Royaume & de la grande sacrificature, dont il jouit trois ans & trois mois, jusqu'en l'an 3940. Alors, Cn. Pompée prit Jérusalem, & rendit la grande sacrificature à Hyrcan, avec la qualité de Roi, mais sans lui accorder l'usage du diadême. Aristobule fut pris dans Jérusalem, & conduit à Rome par Cn. Pompée.

Hyrcan ne jouit pas paisiblement des honneurs & des dignités que Cn. Pompée lui avoit rendus. Antigonus son neveu, fils d'Aristobule, fit venir les Parthes à Jérusalem, s'empara de la royauté & de la grande sacrificature, en l'an du monde 3964. Hyrcan fut pris; on lui coupa les oreilles, pour le rendre incapable d'exercer à l'avenir les fonctions du sacerdoce, & on le mena à Babylone, d'où il ne revint qu'en 3968. Il fut mis à mort par Hérode en 3974, quarante-huit ans après la mort de son pere, Alexandre Jannée, & trente-neuf ans après celle de sa mere, Salomé ou Alexandra.

Antigonus, son neveu, qui s'étoit emparé de la royauté & de la grande sacrificature, n'en jouit qu'environ deux ans & sept mois. Il fut pris dans Jérusalem par Sosius en 3967, & ensuite décapité la même année à Antioche par l'ordre de Marc Antoine.

Hérode le grand, fils d'Antipater, & Iduméen d'origine, fut déclaré Roi des Juifs, par le Sénat Romain, l'an du monde 3964. Il mourut après trente-six ou trente-sept ans de regne, étant âgé de soixante-dix ans, l'an du monde 4001, & l'an premier de Jesus-Christ.

Ses États furent partagés en-

tre ses trois fils, Archélaüs, Hérode Antipas & Philippe.

Hérode Antipas eut la Galilée & la Pérée. Il fut relégué à Lyon l'an de Jesus-Christ 43. De-là il fut envoyé en exil en Espagne, où il mourut. Il regna quarante-deux ans, depuis l'an du monde 4001, jusqu'en 4042, & de J. C. 42. L'empereur Caïus donna sa tétrarchie à Agrippa I, dont on parlera ci-après.

Philippe eut pour partage la Batanée, la Trachonite & l'Auranite. Il mourut l'an de Jesus-Christ 37. Sa tétrarchie fut alors réduite en province.

Archélaüs posséda le royaume de Judée sous le titre d'ethnarchie, depuis l'an du monde 4001, qui est la premiere année de Jesus Christ. Il fut relégué à Vienne en France, l'an de Jesus-Christ 9.

Alors, la Judée fut réduite en province, & soumise à des Gouverneurs, jusqu'à l'an de Jesus-Christ 40.

Agrippa I, fils d'Aristobule, & petit-fils d'Hérode le grand & de Mariamne, reçut de Caïus une partie de la Judée, avec le titre de Roi, l'an de J. C. 40. Quatre ans après, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 44, l'empereur Claude y ajouta tout le reste de la Judée.

Caïus lui avoit donné le royaume ou la tétrarchie de son oncle Hérode Antipas, relégué à Lyon avec Hérodiade, l'an de J. C. 43. Agrippa mourut l'an de J. C. 47, & la Judée retourna de nouveau aux Romains, & fut gouvernée par des Gouverneurs jusqu'à son entiere ruine, arrivée l'an de Jesus-Christ 73.

Agrippa II son fils, dit le jeune, n'étant point en âge de posséder le royaume de Judée, [il n'avoit que dix-sept ans à la mort de son pere] l'empereur Claude y envoya Cuspius Fadus pour intendant. Mais, Agrippa obtint de l'Empereur quelque autorité sur le temple, sur le sacré trésor, & le pouvoir d'établir ou de destituer les grands Prêtres; pouvoir dont il jouit jusqu'à la ruine de Jérusalem & du temple. Il fit tous ses efforts pour contenir les Juifs dans le devoir envers les Romains, & pour les empêcher de se révolter; mais, n'en ayant pu venir à bout, il se trouva au siege de Jérusalem avec Tite, & employa ses armes à réduire les rebelles à l'obéissance des Romains. Claude lui donna, l'an de Jesus-Christ 52, le royaume de Chalcide; & l'année suivante, il lui donna la Trachonite, au lieu du royaume de Chalcide. L'an de Jesus-Christ 54, Néron ajouta quelques villes de Galilée à ses États. Agrippa II mourut après l'an de Jesus-Christ 80 & avant l'an 96. Mais, on ignore l'année précise de sa mort.

On peut voir la vie & le détail des actions de chacun de ces Rois dans leurs articles particuliers, & sous leurs noms.

ROI, *Rex*, Βασιλεὺς, (*a*) nom que l'on avoit donné à Jupiter,

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. III. p. 358, 359.

ou au principal ministre de la Religion dans les Républiques.

Après que les Athéniens eurent secoué le joug de leurs Rois, ils éleverent une statue à Jupiter, sous le nom de Jupiter Roi, pour faire connoître qu'à l'avenir ils ne vouloient point d'autre maître. A Lébadie, on offroit de même des sacrifices à Jupiter Roi, & on trouve que ce titre lui est souvent donné chez les anciens.

Mais, ils ne le croyoient pas tellement attaché à la suprême puissance de ce Dieu, qu'ils ne l'attribuassent quelquefois à certains hommes distingués par leur dignité. Ainsi, le second Magistrat d'Athenes, ou le second Archonte s'appelloit Roi, Βασιλεὺς; mais, il n'avoit d'autres fonctions que celles de présider aux mysteres & aux sacrifices; hors de-là nulle autorité. *Voyez* l'article suivant.

ROI, *Rex*, Βασιλεὺς, (a) nom attribué au second des neuf Archontes d'Athenes. Ce Magistrat avoit pour son département ce qui concernoit la célébration des fêtes, les sacrifices & la Religion. Il décidoit sous le grand portique sur les crimes d'impiété & de sacrilege. Il statuoit sur les cérémonies & les mysteres, sur les malheurs causés par la chûte des bâtimens & des autres choses inanimées. C'étoit à lui d'introduire les meurtriers dans l'Aréopage; & il jugeoit avec cette célebre compagnie, en quittant sa couronne, qui étoit la marque de sa dignité. Pendant qu'il examinoit un procès, les parties ne pouvoient assister aux mysteres ni aux autres cérémonies de la Religion.

Sa femme, avec le titre de Reine, partageoit aussi ses fonctions sacrées. L'origine de ce sacerdoce, dit Démosthene dans l'oraison contre Nééra, venoit de ce qu'anciennement dans Athenes le Roi exerçoit les fonctions de grand Prêtre; & la Reine, à cause de sa dignité, entroit dans le plus secret des mysteres. Lorsque Thésée eut rendu la liberté à Athenes, en substituant la démocratie à l'État monarchique, le peuple continua d'élire entre les principaux & les meilleurs citoyens un Roi pour les choses sacrées, & ordonna par une loi, que sa femme seroit toujours Athénienne de naissance, & vierge quand il l'épouseroit, afin que les choses sacrées fussent administrées avec la pureté convenable; & de peur qu'on n'abolît cette loi, elle fut gravée sur une colomne de pierre.

Le Roi & la Reine avoient sous eux plusieurs ministres qui servoient aux cérémonies de la Religion; tels que les Épiméletes, les Hiérophantes, les Géreres, les Céryces, &c.

La même chose se pratiqua chez les Romains. Quelque mé-

(a) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 8. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. VII. p. 56.

contens qu'ils fussent de leur dernier Roi, ils avoient cependant reçu tant de bienfaits des six premiers, qu'ils ne purent absolument en abolir le nom; mais aussi ne lui attribuerent-ils que des fonctions qui ne pouvoient jamais menacer la liberté, c'est-à-dire, le soin des cérémonies religieuses. *Voyez* Rex Sacrificulus.

ROI DES SACRIFICES. *Voyez* Rex Sacrificulus.

ROI DU FESTIN, *ou* DU REPAS. *Voyez* Repas.

L'usage de faire un Roi (*a*) du festin ou du repas, n'étoit pas seulement établi parmi les Grecs & les Romains, il l'étoit aussi parmi les Juifs. Nous en sommes instruits par l'Ecclésiastique. Voici ce qu'en dit ce livre. « Si » l'on vous nomme le Roi du » festin, ne vous élevez pas » par cette raison au-dessus des » autres; mais, après avoir eu » soin de tous les convives, & » avoir tout bien réglé, vous » vous mettrez à table avec les » conviés, vous vous réjouirez » avec eux, & même pour l'or» nement, vous pouvez recevoir » ou prendre la couronne. » Ces paroles justifient que dans ces repas mêmes, où il n'y avoit point d'excès, on mettoit une couronne de fleurs, ou de quelque feuillage, sur la tête du Roi du festin; ainsi, l'usage des couronnes dans les festins, regnoit chez les Juifs, comme chez les Grecs & chez les Romains, & n'étoit blâmé de personne, quoiqu'il l'ait été furieusement par Tertullien, dans son livre *de coronâ.*

Le chapitre de l'Ecclésiastique, que nous venons de citer, nous apprend encore que les Juifs aimoient à réunir dans leurs festins, les chants & la musique. « Une agréable mélodie, avec un » vin délicieux, est comme un » sceau d'émeraudes enchassées » dans de l'or. C'est au verset 7 qu'on lit ces paroles.

ROIS PASTEURS, (*b*) nom que quelques Sçavans ont donné aux six chefs des Israëlites, Ephraïm, Béria, Rapha, Saraph, Thalé, & Thaan, dont il est parlé dans le premier livre des Paralipomenes, ou plutôt, Salathis, Béon, Apachnas, Apophis, Janias & Assis, rois Égyptiens. Comme il paroît qu'il y a une interruption dans l'Ecriture, depuis la mort de Joseph, par où finit la Génese, jusqu'à la naissance de Moïse, par où commence l'Exode, c'est là que M. Boivin place l'histoire de ces six Rois Pasteurs. Mais, nous nous contenterons de remarquer que le fondement de cette prétendue royauté des Hébreux, ne se trouve que dans un fragment de Manéthon, rapporté par Josephe, dans lequel le même Manéthon fait venir les Rois Pasteurs de M. Boivin, de l'orient, & que Josephe luimême n'assure point la domination de ses ancêtres en Égypte, avec le titre de Rois. D'ailleurs,

(*a*) Ecclesiastic. c. 32. v. 1. & *seq.*

(*b*) Paral. L. I. c. 7. v. 22. & *seq.*

les Juifs n'ont jamais été en état de faire une irruption en Égypte, avec une armée de deux cens quarante mille hommes, comme M. Boivin l'imagine.

ROIS DE ROME. (a) Rome fut d'abord gouvernée par des Rois. Elle préféra, selon l'usage de ce tems-là, dit Justin, le gouvernement monarchique aux autres sortes de gouvernemens. Cependant, ce n'étoit point une Monarchie absolue, mais mitigée & bornée dans sa puissance. L'élection des Rois de Rome se faisoit par le peuple, après avoir pris les augures, & le Sénat servoit en quelque sorte de barriere à l'autorité monarchique, qui ne pouvoit rien faire de considérable sans prendre son avis. Denys d'Halicarnasse détaille les privileges des Rois de Rome; nous ne ferons que les indiquer.

Ils avoient droit, 1.° de présider à tout ce qui concernoit la Religion, & d'en être les arbitres souverains. 2.° D'être les conservateurs des loix, des usages, & du droit de la patrie. 3.° De juger toutes les affaires où il s'agissoit d'injures atroces faites à un Citoyen. 4.° D'assembler le Sénat & d'y présider; de faire au peuple le rapport de ses décrets, & par-là de les rendre authentiques. 5.° D'assembler le peuple pour le haranguer. 6.° De faire exécuter les décrets du Sénat. Voilà tout ce qui regardoit les affaires civiles & les tems de paix.

A l'égard de la guerre, le Roi avoit un très-grand pouvoir, parce que tout ce qui la concerne demande une prompte exécution & un grand secret, étant fort dangereux de mettre en délibération, dans un conseil public, les projets d'un Général d'armée. Malgré cela, le peuple Romain étoit le souverain arbitre de la guerre & de la paix.

Les marques de la royauté étoit la couronne d'or, la robe de pourpre mêlée de blanc, la chaire curule d'ivoire, & le sceptre au haut duquel étoit la représentation d'un aigle. Il étoit accompagné de douze licteurs, portant sur leurs épaules un faisceau de baguettes liées avec des courroies de cuir, & du milieu de chaque faisceau sortoit une hache. Ces licteurs lui servoient en même tems de gardes, & d'exécuteurs de ses commandemens & de la justice; soit qu'il fallût trancher la tête, ou fouetter quelque coupable, car c'étoient les deux genres de supplices ordinaires chez les Romains; alors, ils délioient leurs faisceaux, & se servoient des courroies pour lier les criminels, des baguettes pour les fouetter, & de la hache pour trancher la tête. Quelques-uns prétendent que ces licteurs étoient de l'institution de Romulus; d'autres, de Tullus Hostilius; & d'autres en plus grand nombre; à la tête

(a) Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 57, 58.

desquels il faut mettre Florus, l'attribuent à Tarquin l'ancien.

Quoi qu'il en soit, les gardes que prit Romulus, & si l'on veut, les licteurs armés d'une hache d'arme, couronnés de faisceaux de verges, désignoient le droit de glaive, symbole de la souveraineté; mais, sous cet appareil de la Royauté, le pouvoir royal ne laissoit pas, en ce genre, d'être resserré dans des bornes assez étroites, & il n'avoit guere d'autre autorité que celle de convoquer le Sénat & les assemblées du peuple, d'y proposer les affaires, de marcher à la tête de l'armée, quand la guerre avoit été résolue par un décret public, & d'ordonner de l'emploi des finances qui étoient sous la garde de deux trésoriers, qu'on appella depuis Questeurs.

Les premiers soins de Romulus furent d'établir différentes loix, par rapport à la Religion & au gouvernement civil, mais qui ne furent publiées qu'avec le consentement de tout le peuple Romain, qui, de tous les peuples du monde, se montra le plus fier dès son origine, & le plus jaloux de sa liberté. C'étoit lui qui, qui dans ses assemblées, autorisoit les loix qui avoient été dirigées par le Roi & le Sénat. Tout ce qui concernoit la guerre & la paix, la création des Magistrats, l'élection même du Souverain, dépendoient de ses suffrages. Le Sénat s'étoit seulement réservé le pouvoir d'approuver ou de rejetter ses projets, qui, sans ce tempérament & le concours de ses lumieres, eussent été souvent trop précipités & trop tumultueux.

Telle étoit la constitution fondamentale de cet État, qui n'étoit ni purement monarchique, ni aussi entierement républicain. Le Roi, le Sénat, le peuple, étoient pour ainsi dire dans une dépendance réciproque, & il résultoit de cette mutuelle dépendance un équilibre d'autorité qui modéroit celle du Prince, & qui assuroit en même tems le pouvoir du Sénat & la liberté du peuple.

Déjà Rome commençoit à se rendre redoutable à ses voisins; il ne lui manquoit que des femmes pour en assurer la durée. Romulus envoya des députés pour en demander aux Sabins, qui refuserent sa proposition; il résolut de s'en venger; & pour y réussir, il ne trouva point de meilleur expédient que de célébrer à Rome des jeux solemnels en l'honneur de Neptune. Les Sabins ne manquerent pas d'accourir à cette solemnité; mais, pendant qu'ils étoient attachés à voir le spectacle, les Romains, par l'ordre de Romulus, enleverent toutes les filles, & mirent hors de Rome les peres & les meres qui réclamoient en vain l'hospitalité violée. Leurs filles répandirent d'abord beaucoup de larmes, elles souffrirent ensuite qu'on les consolât; le tems enfin adoucit l'aversion qu'elles avoient pour leurs ravisseurs, dont elles firent depuis leurs époux légitimes. Il est vrai que

l'enlevement des Sabines causa une guerre qui dura quelques années ; mais, les deux peuples firent la paix, & n'en firent qu'un seul pour s'unir encore plus étroitement. Rome commença dès-lors à être regardée comme la plus puissante ville de l'Italie ; on y comptoit déjà jusqu'à quarante-sept mille habitans, tous soldats, tous animés du même esprit, & qui n'avoient pour objet que de conserver leur liberté, & de se rendre maîtres de celle de leurs voisins.

Cependant, Romulus osa regner trop impérieusement sur ses sujets, & sur un peuple nouveau, qui vouloit bien lui obéir, mais qui prétendoit qu'il dépendît lui-même des loix dont il étoit convenu dans l'établissement de l'État. Ce Prince, au contraire, rappelloit à lui seul toute l'autorité qu'il eût dû partager avec le Sénat & l'assemblée du peuple, il fit la guerre à ceux de Crustumérium, de Fidenes, & à ceux de Veïes, petite ville comprise entre les cinquante-trois peuples que Pline dit qui habitoient l'ancien Latium, mais qui étoient si peu considérables, qu'à peine avoient-ils un nom dans le tems même qu'ils subsistoient, si on en excepte Veïes, ville célebre de la Toscane. Romulus vainquit ces peuples les uns après les autres, prit leurs villes, en ruina quelques unes, s'empara du territoire des autres, dont il disposa depuis de sa seule autorité. Le Sénat en fut offensé, & il souffroit impatiemment que le gouvernement se tournât en pure monarchie. Il se défit d'un Prince qui devenoit trop absolu. Romulus, âgé de cinquante-cinq ans, & après trente-sept années de regne, disparut, sans qu'on ait pu découvrir de quelle maniere on l'avoit fait périr. Le Sénat, qui ne vouloit pas qu'on crût qu'il y eût contribué, lui dressa des autels après sa mort, & il fit un Dieu de celui qu'il n'avoit pu souffrir pour Souverain.

Après la mort de Romulus, il s'éleva deux partis dans Rome. Les anciens Sénateurs demandoient pour Monarque un Romain d'origine ; les Sabins, qui n'avoient point eu de Rois depuis Tatius, en vouloient un de leur nation. Enfin, après beaucoup de contestations, ils demeurerent d'accord que les anciens Sénateurs nommeroient le Roi de Rome, mais qu'ils seroient obligés de le choisir parmi les Sabins. Leur choix tomba sur un Sabin de la ville de Cures, mais qui demeuroit à la campagne. Il s'appelloit Numa Pompilius, homme de bien, sage, modéré, équitable, & qui, ne cherchant point à se donner de la considération par des conquêtes, se distingua par des vertus pacifiques. Il travailla pendant tout son regne, à la faveur d'une longue paix, à tourner les esprits du côté de la Religion, & à inspirer aux Romains une grande crainte des Dieux. Il bâtit de nouveaux temples ; il institua des fêtes, & comme les réponses

des Oracles & les prédictions des Augures & des Auspices faisoient toute la Religion de ce peuple grossier, il n'eut pas de peine à lui persuader que des Divinités qui présidoient à ce qui devoit arriver d'heureux, ou de malheureux, pouvoient bien être la cause du bonheur ou du malheur qu'elles annonçoient. La vénération pour ces êtres supérieurs, d'autant plus redoutables qu'ils étoient plus inconnus, fut une suite de ces préjugés.

Rome se remplit insensiblement de superstitions; la politique les adopta, & s'en servit utilement pour tenir dans la soumission un peuple encore féroce. Il ne fut même plus permis de rien entreprendre qui concernât les affaires d'État, sans consulter ces fausses Divinités; & Numa Pompilius, pour autoriser ces pieuses institutions, & s'attirer le respect du peuple, feignit de les avoir reçues d'une Nymphe appellée Égérie, qui avoit révélé, disoit-il, la maniere dont les Dieux vouloient être servis.

Sa mort, après un regne de quarante-trois ans, laissa la couronne à Tullus Hostilius, que les Romains élurent pour troisieme Roi de Rome. C'étoit un Prince ambitieux, hardi, entreprenant, plus amateur de la guerre que de la paix, & qui sur le plan de Romulus, ne songea à agrandir son État que par de nouvelles conquêtes. Tout le monde sçait que le courage & l'adresse victorieuse du dernier des Horaces, firent reconnoître l'autorité de Rome dans la capitale des Albains, suivant les conditions du combat, qui avoient adjugé l'empire & la domination au victorieux.

Tullus Hostilius ruina cette ville, dont il transféra les habitans à Rome; ils y reçurent le droit de Citoyens, & même les principaux furent admis dans le Sénat; tels furent les Juliens, les Serviliens, les Quintiens, les Curiaces & les Clœliens, dont les descendans remplirent depuis les principales dignités de l'État, & rendirent de très-grands services à la République. Tullus Hostilius ayant fortifié Rome par cette augmentation d'habitans, tourna ses armes contre les Sabins, l'an de Rome 113.

Le détail de cette guerre n'est point de notre sujet; nous nous contenterons de dire que ce Prince, après avoir remporté divers avantages contre les ennemis de Rome, mourut dans la trente-deuxieme année de son regne; qu'Ancus Marcius, petit-fils de Numa Pompilius, fut élu en la place de Tullus Hostilius, par l'assemblée du peuple, & que le Sénat confirma ensuite cette nouvelle élection, l'an de Rome 114.

Comme ce Prince tiroit toute sa gloire de son ayeul, il s'appliqua à imiter ses vertus paisibles & son attachement à la religion. Il institua des cérémonies sacrées qui devoient précéder les déclarations de guerre; mais ses pieuses institutions, plus propres à faire connoître sa justice

que ſon courage, le rendirent mépriſable aux peuples voiſins. Rome vit bientôt ſes frontieres ravagées par les incurſions des Latins, & Ancus Marcius reconnut par ſa propre expérience, que le trône exige encore d'autres vertus que la piété. Il ſe détermina donc à prendre les armes, & cette guerre fut auſſi heureuſe qu'elle étoit juſte. Il battit les ennemis, ruina leurs villes, en tranſporta les habitans à Rome, & réunit leur territoire à celui de cette capitale.

Tarquin, premier ou l'ancien, quoiqu'étranger, parvint l'an de Rome 138 à la couronne, après la mort d'Ancus Marcius, & il l'acheta par des ſecours gratuits qu'il avoit donnés auparavant aux principaux du peuple. Ce fut pour conſerver leur affection, & récompenſer ſes créatures, qu'il en fit entrer cent dans le Sénat; mais, pour ne pas confondre les différens ordres de l'État, il les fit patriciens au rapport de Denys d'Halicarnaſſe, avant que de les élever à la dignité de Sénateurs, qui ſe trouverent juſqu'au nombre de trois cens, où ce nombre demeura fixé pendant pluſieurs ſiecles. On ſera peut-être étonné que dans un Etat gouverné par un Roi, & aſſiſté du Sénat, les loix, les ordonnances, & le réſultat de toutes les délibérations, ſe fiſſent toujours au nom du peuple, ſans faire mention du Prince qui regnoit; mais, on doit ſe ſouvenir que ce peuple généreux s'étoit réſervé la meilleure part dans le gouvernement. Il ne ſe prenoit aucune réſolution, ſoit pour la guerre ou pour la paix, que dans ſes aſſemblées; on les appelloit dans ces tems-là aſſemblées par curies, parce qu'elles ne devoient être compoſées que des ſeuls habitans de Rome diviſés en trente curies. C'eſt-là qu'on créoit les Rois, qu'on éliſoit les Magiſtrats & les Prêtres, qu'on faiſoit des loix, & qu'on adminiſtroit la juſtice.

Servius Tullius fut nommé le ſixieme Roi de Rome, l'an 176 de la fondation de cette ville. Ce Prince tout Républicain, malgré ſa dignité, mais qui ne pouvoit pourtant ſouffrir que le gouvernement dépendît ſouvent de la vile populace, réſolut de faire paſſer toute l'autorité dans le corps de la Nobleſſe & des Patriciens, où il eſpéroit trouver des vues plus juſtes & moins d'entêtement.

Ce Prince, pour parvenir à ſes fins, diviſa d'abord tous les habitans de la ville, ſans diſtinction de naiſſance ou de rang, en quatre tribus, appellées les tribus de la ville, il rangea ſous vingt-ſix autres tribus, les citoyens qui demeuroient à la campagne, & dans le territoire de Rome. Il inſtitua enſuite le cens, qui n'étoit autre choſe qu'un rôle & un dénombrement de tous les citoyens Romains, dans lequel on comprit leur âge, leurs facultés, leur profeſſion, le nom de leurs tribus & de leur curie, & le nombre de leurs enfans & de leurs eſclaves.

Il se trouva alors dans Rome & aux environs, plus de quatre-vingt mille citoyens capables de porter les armes.

Servius Tullius partagea ce grand nombre d'hommes en six classes, de différentes centuries de gens de pied. Toutes les centuries montoient au nombre de cent quatre-vingt-treize, commandées chacune par un centurion de mérite reconnu. Le Prince, ayant établi cette distinction entre les citoyens d'une même République, ordonna qu'on assembleroit le peuple par centuries, lorsqu'il seroit question d'élire des Magistrats, de faire des loix, de déclarer la guerre, ou d'examiner les crimes commis contre la République, ou contre les privileges de chaque ordre. L'assemblée se devoit tenir hors de la ville, & dans le champ de Mars. C'étoit au Souverain, ou au premier Magistrat, de convoquer ces assemblées, comme celles des curies; & toutes les délibérations y étoient pareillement précédées par les auspices, ce qui donnoit beaucoup d'autorité au Prince, & aux Patriciens, qui étoient revêtus des principales charges du sacerdoce.

On convint, outre cela qu'on recueilleroit les suffrages par centuries, au lieu qu'ils se comptoient auparavant par tête, & que les quatre-vingt-dix-huit centuries de la premiere classe donneroient leurs voix les premieres. Servius Tullius, par le réglement, transporta adroitement dans ce corps composé des grands de Rome, toute l'autorité du gouvernement; & sans priver ouvertement les Plébéïens du droit de suffrages, il sçut par cette disposition le rendre inutile. Car, toute la nation n'étant composée que de cent quatre-vingt-treize centuries, & s'en trouvant quatre-vingt-dix-huit dans la premiere classe, s'il y en avoit seulement quatre-vingt-dix-sept du même avis, c'est-à-dire, une de plus que la moitié de cent quatre-vingt-treize, l'affaire étoit conclue, & alors la premiere classe, composée des grands de Rome, formoit seule les décrets publics. S'il manquoit quelques voix, & que quelques centuries de la premiere classe ne fussent pas du même sentiment que les autres, on appelloit la seconde classe. Mais, quand ces deux classes se trouvoient d'avis conforme, il étoit inutile de passer à la troisieme. Ainsi, le petit peuple se trouvoit sans pouvoir, quand on recueilloit les voix par centuries, au lieu que quand on les prenoit par curies, comme les riches étoient confondus avec les pauvres, le moindre plébéïen avoit autant de crédit que le plus considérable des Sénateurs. Depuis ce tems-là, les assemblées par curies ne se firent plus que pour élire les Flamines, c'est-à-dire, les prêtres de Jupiter, de Mars, de Romulus, & pour l'élection du grand Curion, & de quelques Magistrats subalternes.

La royauté, après cet établissement, parut à Servius Tullius comme une piece hors d'œuvre & inutile, dans un État presque républicain. On prétend que pour achever son ouvrage, & pour rendre la liberté entiere aux Romains, il avoit résolu d'abdiquer généreusement la couronne, & de réduire le gouvernement en pure République, sous la régence de deux Magistrats annuels qui seroient élus dans une assemblée générale du peuple Romain. Mais, un dessein si héroïque n'eut point d'effet, par l'ambition de Tarquin le superbe, gendre de Servius Tullius, qui, dans l'impatience de regner, fit assassiner son Roi & son beau-pere. Il prit en même tems possession du trône, l'an de Rome 220, sans nulle forme d'élection, & sans consulter ni le Sénat ni le peuple, comme si cette suprême dignité eût été un bien héréditaire, ou une conquête qu'il n'eût due qu'à son courage.

Une action si atroce, que l'assassinat de son Roi, le fit regarder avec horreur par tous les gens de bien. Tout le monde détestoit également son ambition & sa cruauté. Parricide & tyran en même tems, il venoit d'ôter la vie à son beau-pere, & la liberté à sa patrie. Comme il n'étoit monté sur le trône que par ce double crime, il ne s'y maintint que par de nouvelles violences. Plusieurs Sénateurs, des premiers de Rome, périrent par des ordres secrets, sans autre faute que celle d'avoir osé déplorer le malheur de leur patrie. Il n'épargna pas même M. Junius, qui avoit épousé une Tarquinie, fille de Tarquin l'ancien, mais qui lui étoit suspect à cause de ses richesses. Il se défit en même tems du fils aîné de cet illustre Romain, dont il redoutoit le courage & le ressentiment.

Les autres Sénateurs, incertains de leur destinée, se tenoient cachés dans leurs maisons. Le tyran n'en consultoit aucun; le Sénat n'étoit plus convoqué; il ne se tenoit plus aucune assemblée du peuple. Un pouvoir despotique & cruel s'étoit élevé sur la ruine des loix & de la liberté. Les différens ordres de l'État également opprimés, attendoient tous avec impatience quelque changement sans oser l'espérer, lorsque l'impudicité de Sextus, fils de Tarquin, & la mort violente de la chaste Lucrece, firent éclater cette haine générale que tous les Romains avoient contre le Roi. La pitié pour le sort de cette infortunée Romaine, & la haine des tyrans, firent prendre les armes au peuple. L'armée touchée des mêmes sentimens se révolta; & par un décret public, les Tarquins furent bannis de Rome. Le Sénat, pour engager le peuple plus étroitement dans la révolte, & pour le rendre plus irréconciliable avec les Tarquins, souffrit qu'il pillât les meubles du palais. L'abus que ce Prince avoit fait de la puissance souveraine, fit proscrire la Royauté même; on dévoua aux Dieux

des enfers, & on condamna aux plus grands supplices, ceux qui entreprendroient de rétablir la monarchie.

L'état Républicain succéda au Monarchique.

Le Sénat & la Noblesse profiterent des débris de la Royauté ; ils s'en approprierent tous les droits; Rome devint en partie un État aristocratique, c'est-à-dire, que la Noblesse s'empara de la plus grande partie de l'autorité souveraine. Au lieu d'un Prince perpétuel, on élut pour gouverner l'État deux Magistrats annuels tirés du corps du Sénat, auxquels on donna le titre modeste de Consuls, pour leur faire connoître qu'ils étoient moins les Souverains de la République, que ses conseillers, & qu'ils ne devoient avoir pour objet que sa conservation & sa gloire.

ROIS [Livre des] *Liber Regum.* Il y a dans nos Bibles quatre livres qui portent le nom de livres des Rois. Anciennement dans les Bibles hébraïques ils n'en faisoient que deux, dont le premier portoit le nom de Samuel, & l'autre celui des Rois ou des regnes. A présent dans les exemplaires Hébreux, comme dans les Grecs & les Latins, il y a quatre livres, dont les deux premiers portent dans l'Hébreu le nom de Samuël, & les deux derniers celui des Rois. Les Grecs les citent tous quatre sous le nom de livres des Regnes; & les Latins, sous le nom de livres des Rois.

Le premier livre des Rois contient l'histoire de cent ans, depuis la naissance de Samuel en 2849, jusqu'à la mort de Saül en 2949. On y voit la naissance de Samuel, la guerre des Philistins contre les Hébreux, dans laquelle l'arche du Seigneur fut prise, la mort du grand prêtre Héli & de ses fils Ophni & Phinéès, le retour de l'Arche renvoyée par les Philistins, Samuel reconnu pour juge d'Israël, l'élection de Saül pour Roi, ses heureux commencemens, ses guerres & ses victoires, sa réprobation, l'onction de David, ses actions de valeur, ses disgraces, sa fuite, la guerre des Philistins contre Saül, la mort de ce Prince.

Le second livre des Rois contient l'histoire de trente-neuf ans, depuis la seconde onction de David à Hébron, en l'an du monde 2949, jusqu'à l'an 2988, où David désigna Salomon pour lui succéder, deux ans avant sa mort, arrivée en 2990. On y voit David reconnu pour Roi par la tribu de Juda, tandis que les autres tribus d'Israël obéissoient à Isboseth fils de Saül. Isboseth ayant été mis à mort sept ans après en l'an 2956, David est reconnu Roi de tout Israël. Il reçoit pour la troisieme fois l'onction royale ; il prend Jérusalem sur les Jébuséens, ramene l'arche de Cariathiarim, dans la cité de David, remporte divers avantages sur les Philistins, les Moabites, les Syriens & les Iduméens. Hannon, roi des Ammonites, ayant

insulté les ambassadeurs de David, ce Prince porte la guerre dans son pays, & le réduit à l'obéissance. Pendant cette guerre, David tombe dans le crime avec Bethsabée, & fait tuer Urie. Nathan le reprend de son adultere, & de son homicide. David en fait pénitence. Dieu le châtie par la révolte d'Absalom. Après cette guerre, où ce fils dénaturé périt misérablement, David étant tranquille dans ses États, ordonne de faire le dénombrement de son peuple. Le Seigneur punit sa curiosité par la peste. Enfin, David prépare tout ce qui est nécessaire pour la construction du temple. Voilà en abrégé ce qui est contenu dans le second livre des Rois.

Le troisieme comprend l'histoire de cent vingt-six ans, depuis l'onction de Salomon, & son association au Royaume par David, l'an du monde 2989, jusqu'à la mort de Josaphat, roi de Juda, en 3115. On y voit Adonias qui affecte la royauté, & qui donne par-là occasion à Nathan & à Bethsabée de faire expliquer David sur son successeur, & de faire associer Salomon à la royauté. On y lit la mort de David, celle d'Adonias, de Joab, de Séméï; on y trouve le récit du temple du Seigneur bâti par Salomon, les richesses, la sagesse, la réputation de ce Prince; sa chûte dans l'idolâtrie, & sa mort. Roboam son fils aliene par son imprudence les esprits des Israëlites, & donne occasion au schisme des dix tribus, & au choix qu'elles font de Jéroboam pour leur Roi. Roboam eut pour successeurs Abia, Asa & Josaphat, mort en 3115; & Jéroboam eut Nadab, Basa, Éla, Zamri, Amri, Thebni, Achab & Ochosias. Ce dernier est mort en 3108. Le troisieme livre des Rois nous donne l'histoire de tous ces Princes.

Le quatrieme livre des Rois renferme l'histoire de deux cens vingt-sept ans, depuis la mort de Josaphat, & le commencement de Joram en 3115, jusques au commencement du regne d'Évilmérodach, roi de Babylone, qui tira Jéchonias de prison, en 3442. On y voit dans le royaume d'Israël une assez longue suite de Princes impies, Ochosias, Joram fils d'Achab, Jéhu, Joachas, Joas, Jéroboam II, Zacharie, Sellum, Manahem, Phacéïa, Phacée, Osée, fils d'Éla, sous lequel Samarie fut prise par Salmanasar, & les dix tribus emmenées captives en Assyrie. On connoît pendant cet intervalle dans le Royaume des dix tribus plusieurs grands Prophetes, Abdo, Obed, Ahias, Élie, Élisée, Osée, Amos, Jonas, & plusieurs autres.

Dans le royaume de Juda, on trouve un petit nombre de Princes pieux parmi plusieurs autres très-corrompus. A Josaphat succéda Joram, puis Ochosias, Athalie, Joas, Amasias, Ozias, autrement Azarias, Joathan, Achaz, Ézéchias, Manassé, Amon, Josias, Joachaz, Éliacim, ou

Joakim,

Joakim, Jéchonias, ou Joachin, Mathanias, ou Sédécias, sous lequel Jérusalem fut prise par les Chaldéens, le temple brûlé & le peuple de Juda emmené captif à Babylone, en 3416. On lit après cela la mort funeste de Godolias, que les Chaldéens avoient laissé dans le pays, pour gouverner les restes du peuple de Juda; la retraite de ce peuple en Égypte, & la bonté qu'Évilmérodach, roi de Babylone, eut envers Joachin, ou Jéchonias roi de Juda, qu'il tira de prison, & qu'il mit en honneur dans son palais.

Dans cet intervalle, le Seigneur suscita un grand nombre de Prophetes dans Juda; comme Addo, Ahias, Séméïas, Hanani, Azarias, Jéhu, Isaïe, Jérémie, Sophonie, Holda, Michée, Joël & plusieurs autres. Le quatrieme livre des Rois nous a conservé plusieurs particularités de la vie de ces grands hommes, aussi-bien que des Prophetes qui vivoient en même tems dans le royaume d'Israël ou des dix tribus.

L'on n'est pas d'accord sur l'auteur des quatre livres des Rois. Plusieurs attribuent les deux premiers à Samuel, dont le nom se lit à la tête de ces livres dans l'original hébreu. Les Juifs ne lui font honneur que des vingt-sept chapitres du premier, qui renferment l'histoire de sa vie, & le récit de ce que firent Saül & David pendant qu'il vécut. Ils croyent que le reste fut continué par Gad & Nathan, suivant ces paroles des Paralipomenes: « Les premieres » & les dernieres actions de » David ont été écrites dans le » livre de Samuel, le voyant, » & dans le livre de Nathan, » & dans celui de Gad, le » voyant. » Ce sentiment est assez probable; mais, il ne laisse pas que de souffrir d'assez grandes difficultés, puisqu'on y voit certaines remarques qui ne peuvent être du tems de Samuel ni même du tems de Nathan; ce qui fait croire à quelques-uns que David, ou Ézéchias, ou Jérémie, ou Esdras compilerent ces livres sur les mémoires qui avoient été dressés du tems de Samuel & des Prophetes, qui vécurent sous les regnes de David & de Salomon; & en effet en confrontant les différens caracteres de ces deux livres, on y voit d'un côté que la plupart des circonstances, des faits & des remarques sont les mêmes. L'uniformité du style & la suite du récit prouvent aussi que l'auteur est unique, & contemporain. Mais, d'un autre côté, certaines circonstances nouvelles font juger qu'un Écrivain plus récent y a touché, & y a ajouté quelques particularités & quelques termes, propres à éclaircir ce que l'éloignement du tems rendoit obscur & inexplicable. Or, en supposant qu'Esdras, qui étoit un auteur inspiré, a eu en main les ouvrages originaux de Samuel & des anciens Écrivains du tems de Saül & de David, & qu'il les a rédigés & retouchés, on résoud aisément toutes les difficultés,

& on concilie les contrariétés apparentes que l'on remarque dans le texte de ces livres.

Pour la canonicité & l'authenticité de ces ouvrages, elle n'est point contestée; la synagogue & l'Église chrétienne unanimement les reçoivent comme Écriture inspirée, & Jesus-Christ les cite dans l'Évangile.

Les troisieme & quatrieme livres des Rois fournissent à peu près les mêmes difficultés que les deux premiers, sur leur auteur, & sur le tems auquel ils ont été composés. Quelques-uns ont cru que David, Salomon, Ézéchias & quelques autres Rois avoient écrit l'histoire de leur regne. D'autres ont donné ce soin aux Prophetes qui ont vécu sous leurs regnes dans Juda & dans Israël; par exemple, à Isaïe, à Jérémie, à Gad & à Nathan. On sçait très-certainement que plusieurs Prophetes ont écrit la vie des Rois de leur tems. Les noms & les écrits de ces Prophetes sont marqués en plus d'un endroit des livres des Rois & des Paralipomenes. De plus, on cite presqu'à tout moment les mémoires & les annales des Rois de Juda & d'Israël, qui comprenoient les actions des Princes, dont nos livres sacrés ne nous ont conservé que des précis & des abrégés.

On doit donc reconnoître deux sortes d'Écrivains qui ont travaillé aux livres des Rois, des Auteurs originaux, primitifs & contemporains, qui avoient écrit les annales, les journaux & les mémoires de ce qui se passoit de leurs tems. C'est-là ce qui forme le fond & la matiere de notre histoire sacrée. C'est-là où les Auteurs qui sont venus depuis ont puisé ce qu'ils nous ont laissé. Ces anciens mémoires ne sont point parvenus jusqu'à nous; mais, ils étoient certainement entre les mains des Auteurs sacrés dont nous avons les écrits, puisqu'ils les citent, & qu'ils y renvoyent. Mais, qui sont ces Auteurs, qui ont compilé & rédigé les anciens, & en quel tems ont-ils vécu?

La plupart croyent qu'Esdras est auteur des quatre livres des Rois, & de ceux des Paralipomenes, en l'état où nous les avons. Mais, il faut convenir qu'il y a dans ces livres certains traits qui ne conviennent pas au tems d'Esdras.

ROMA, *Roma*, Ῥεῦμα, (*a*) concubine, c'est-à-dire, femme du second rang de Nachor, devint mere de Tabée, de Gaham, de Tahas & de Maacha.

ROMAINS, *Romani*, Ῥωμαῖοι, peuple qui a joué un grand rôle dans le monde. *Voyez* Rome.

ROMAINS [jeux], *ludi Romani*, (*b*) autrement les grands jeux, parce que c'étoient les plus solemnels de tous. Ils avoient été institués par le premier Tarquin. On les célébroit en l'honneur de Jupiter, de Junon & de Minerve. Ils commençoient

(*a*) Genes. c. 22. v. 24.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 4.

toujours le 4 Septembre, & ils duroient quatre jours du tems de Cicéron. Leur durée fut augmentée dans la suite, aussi-bien que celle de la plupart des jeux publics, quand les Empereurs se furent emparés du droit de les faire représenter. Quoique les jeux Romains fussent ordinairement des jeux Circenses, *magni Circenses*, selon Plutarque, cependant on les faisoit aussi Scéniques. Nous n'en voulons pour preuve que ce passage de Tite-Live. *Ludi Romani Scenici eo anno magnificè apparatèque facti, ab ædilibus curulibus L. Valerio Flacco & L. Quintio Flaminio. Biduum instauratum est.* « Les jeux » Romains Scéniques furent cé- » lébrés cette année-là magnifi- » quement & avec apparat, par » les édiles curules L. Valérius » Flaccus, & L. Quintius Fla- » minius, durant deux jours » continuels. »

ROMANENSIA SACRA, (*a*) fête ou société, dont le nom se trouve dans une inscription, où il est parlé d'une femme, introduite dans cette société.

ROMANUS, *Romanus*, (*b*) Ρωμανὸς, fils d'Ulysse & de Circé, selon quelques-uns. D'autres l'appellent Romus.

ROMANUS HISPON, *Romanus Hispo*, (*c*) un des accusateurs de Granius Marcellus, sous l'empire de Tibere, l'an de Jesus-Christ 15. Romanus Hispon ajoutoit à la principale accusation, que Granius Marcellus avoit fait placer sa statue au-dessus de celles des Césars, & qu'il avoit fait mettre celle de Tibere sur un buste, dont il avoit ôté la tête d'Auguste.

ROMANUS, *Romanus*, (*d*) affranchi de Néron, fut empoisonné par ordre de ce prince, l'an de Jesus-Christ 62. Romanus avoit voulu perdre Séneque, en l'accusant secrétement d'être dans les intérêts de C. Pison; mais, Séneque plus puissant que lui, fit servir cette même accusation à la perte de son ennemi. Ce démêlé jetta la frayeur dans l'esprit de C. Pison, & donna lieu de former contre la vie de l'Empereur, une conspiration dangereuse, mais qui tourna à la perte de ses auteurs.

ROMANUS, *Romanus*, l'un des agitateurs du Cirque. *Voyez* Aurigarii.

ROMANUS, *Romanus*, un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

ROME, *Roma*, Ρώμη, (*e*) ville

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 235.

(*b*) Plut. T. I. p. 18.

(*c*) Tacit. Annal. L. I. c. 74. Crév. Hist. des Emp. T. I. pag. 332.

(*d*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 65.

(*e*) Pomp. Mel. p. 125, 126. Solin. p. 4. & *seq.* Ptolem. L. III. c. 1. Strab. pag. 228. & *seq.* Plut. Tom. I. pag. 17. & *seq.* Dionys. Halicarn. L. I. c. 21, 22. L. II. c. 1. & *seq.* Tit. Liv. L. I. c. 6. & *seq.* Just. L. XVIII. c. 6. L. XLIII. c. 3. Dio. Cass. pag. 84. & *seq.* Appian. pag. 47. & *seq.* Roll. Hist. Rom. T. I. pag. 13. & *suiv.* Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 12, 30. & *suiv.* Tom. II. p. 195, 400. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. I. p. 368, 369. T. II. p. 400. & *suiv.* T. VI. p. 14. & *suiv.* Tom. XII. pag. 30. & *suiv.*

d'Italie, située sur le bord du Tibre, à quelques lieues au-dessus de l'embouchure de ce fleuve, & nommée la ville par excellence, *Urbs*, a été la capitale d'un fameux Empire, & de la plus belle partie de l'univers. Cette ville, dont le nom signifie force, & dont la gloire s'est répandue dans tout le monde, puisqu'elle en a été appellée non-seulement la Reine, mais la Déesse, a eu le même sort que plusieurs autres villes célebres. Son origine est si incertaine, qu'on ne sauroit accorder les Auteurs qui en ont parlé. Cette obscurité vient premierement de ce que ses premiers habitans furent un assemblage de brigands, d'esclaves fugitifs, & de misérables bannis, tous de différent pays, & de différent langage, qui songeoient bien moins à écrire des histoires & des annales qu'à piller leurs voisins. En second lieu, elle vient de ce qu'en ces tems-là les Grecs ne s'amusoient pas à remarquer ce qui se passoit en Italie. Il n'y avoit même alors d'Auteurs que dans la Grece Asiatique, & ces auteurs étoient Poëtes & non pas Historiens. Le soin d'écrire l'histoire ne commença que long-tems après; & comme les hommes étoient accoutumés aux fables, ils les conserverent dans leurs histoires.

Les uns disent que les Pélasges, après avoir parcouru la plus grande partie de la terre, & subjugué beaucoup de nations, s'arrêterent en cet endroit, & que pour marquer leur puissance & la force de leurs armes, ils appellerent Rome la ville qu'ils y bâtirent. Les autres racontent que le jour de la prise de Troie, quelques Troyens s'étant embarqués sur des vaisseaux, qu'ils trouverent heureusement dans le port, & ayant été jettés par les vents sur les côtes de la Toscane, descendirent près du fleuve du Tibre; que parmi les femmes, qui étoient toutes très-fatiguées, & qui ne pouvoient plus supporter le travail de la mer, il y en eut une nommée Rome, qui étant au-dessus des autres par son bon sens comme par sa naissance, conseilla à ses compagnes de brûler leurs vaisseaux, & que cela fut exécuté. Leurs maris en furent d'abord dans une très-grande colere; mais, la nécessité les ayant forcés de s'établir près du mont Palatin, comme ils virent bientôt que leurs affaires alloient mieux qu'ils n'avoient espéré, la terre qu'ils occupoient étant très-bonne, & les habitans du pays honnêtes & gracieux, entre autres honneurs qu'ils firent à cette femme, ils nommerent cette ville de son nom, en mémoire de ce qu'elle étoit cause qu'on l'avoit bâtie.

Il y en a qui disent que Rome fut fille d'Italus & de Leucaria,

Tom. XIII. pag. 374. *& suiv.* T. XIV. pag. 231. Tom. XVIII. pag. 109. *& suiv.* T. XXI. p. 338. *& suiv.*

ou de Téléphus, fils d'Hercule; qu'elle fut mariée à Énée, ou à son fils Ascanius, & qu'elle donna son nom à la ville. D'autres prétendent qu'elle fut bâtie par un fils d'Ulysse & de Circé, appellé Romanus ou Romus. On en trouve aussi qui écrivent qu'elle doit son origine à un certain Romus, fils d'Émathion, qui fut envoyé dans ce pays-là par Diomede. Selon d'autres, elle fut bâtie par un Romus, roi des Latins, lequel chassa les Tyrrhéniens qui avoient passé de Thessalie en Lydie, & de Lydie étoient venus s'habituer en Italie.

D'autres soutiennent que ce fut Romulus qui bâtit Rome, & voici comme on raconte la chose. Romulus & Rémus son frere, abandonnant à Numitor le royaume d'Albe, résolurent de fonder une ville dans les lieux mêmes où ils avoient été exposés & nourris. Il se joignit à eux une multitude d'Albains & de Latins, sans parler d'un assez grand nombre de bergers; ce qui leur donnoit lieu d'espérer que la ville, dont ils jettoient les fondemens, effaceroit bientôt Albe & Lavinium. Le désir de regner, passion funeste & qui étoit le vice de leur famille, saisit alors les deux freres, & fit naître entre eux un différend, qui commença d'abord avec assez de modération, mais qui finit d'une maniere bien tragique. Comme entre des jumeaux, abandonnés au moment de leur naissance, le droit d'aînesse ne pouvoit avoir lieu, ils étoient convenus l'un & l'autre de consulter le vol des oiseaux, pour apprendre à qui les Dieux tutélaires de la contrée avoient réservé l'honneur de donner son nom à la ville naissante, & d'y commander. Dans cette vue, Romulus s'étoit placé sur le mont Palatin, & Rémus sur l'Aventin. Rémus découvrit le premier, à ce qu'on prétend, des vautours au nombre de six. Mais, il n'eut pas plutôt annoncé sa découverte, que Romulus en vit le double. Là-dessus, il se forme deux partis. L'un se déclara pour celui qui le premier a vu des vautours, l'autre pour celui qui les a vus en plus grand nombre. On conteste, on s'emporte, la querelle devient sanglante; Rémus est tué dans la mêlée. On raconte sa mort d'une autre maniere. Comme Romulus faisoit creuser le fossé qui devoit environner les murailles de la nouvelle ville, Rémus critiqua d'un ton railleur la petitesse de l'ouvrage; & ajoutant l'insulte à la raillerie, il sauta le fossé par mépris, pour se moquer de son frere. Romulus, outré de l'insulte, le frappa d'un coup mortel, en disant: *Ainsi périsse quiconque osera l'imiter.* Cicéron regarde cette raillerie de Rémus comme un vrai prétexte, dont Romulus tâcha de couvrir l'ambition criminelle qui lui fit commettre ce meurtre, pour regner seul; & malgré le respect qu'il avoit pour le fondateur de Rome & pour un Dieu prétendu, il le condamne hautement.

Romulus, demeuré seul maî-

tre par la mort de son frere, s'appliqua avec une nouvelle ardeur à la construction des murailles de la ville, & à celle des maisons qui devoient être renfermées dans son enceinte. Ceux qui composoient cette colonie, faisoient d'abord un nombre assez considérable; mais, la dissension des chefs, suivie du combat qui se donna entre eux, en fit périr beaucoup, & en engagea d'autres à se retirer. Alors, elle étoit réduite à trois mille hommes de pied, & à trois cens chevaux. Romulus avoit décrit un quarré autour de la colline avec une charrue, traçant un sillon tout de suite pour marquer où il falloit jetter les fondemens des murailles, excepté dans les endroits où il falloit faire les portes. Car, alors, suspendant la charrue, il la portoit sans continuer le sillon; d'où est venu le nom de porte; & cette cérémonie s'observa toujours dans la suite en pareille occasion. On laissoit un espace au-dedans de la ville entre le mur & les maisons, où il n'étoit point permis de bâtir; & un autre au-dehors, où l'on ne pouvoit labourer. Cet espace s'appelloit pomœrium. L'ouvrage, tant du dehors que du dedans, fut bientôt conduit à son entiere perfection. Ce Prince, nourri durement avec les bergers, & toujours dans les exercices de la guerre, consacra la nouvelle ville au Dieu de la guerre, qu'on croyoit son pere.

Caton, dont nous suivons le sentiment, place la fondation de Rome à l'onzieme des Calendes de Mai, c'est-à-dire, au 21 Avril de la premiere année de la VIIe Olympiade; ce qui revient à l'an 751 avant J. C., & à l'an du monde 3253. Varron éloigne cette époque de deux ans, & la place à la troisieme année de la VIe Olympiade. On célébroit ce jour-là à Rome une fête pastorale, nommée *Palilia*. On ne sçait pas bien si la fondation de Rome y donna lieu, ou si elle étoit instituée auparavant.

Romulus, après avoir donné ses premiers soins à la construction des murs & des maisons de la ville naissante, assembla ses sujets, & leur donna des loix pour les conduire, persuadé que c'étoit le seul lien qui pût les réunir, & leur donner la forme constante d'une même nation. Mais, comme il comprenoit bien qu'elles ne seroient respectées de ce peuple sauvage, qu'autant qu'il se rendroit respectable lui-même par les marques éclatantes de l'autorité souveraine, il prit des habillemens qui donnoient plus de majesté à sa personne, & se fit précéder par douze licteurs, qui imprimoient également le respect & la crainte. Selon quelques-uns, il se fixa à ce nombre, pour conserver la mémoire des douze vautours qui avoient pronostiqué sa grandeur future. « Pour moi, dit Tite-» Live, je croirois plus volon-» tiers qu'ayant emprunté cette » coutume des Toscans, ses » voisins, comme on prit d'eux » dans la suite la chaire curule

» & la robe prétexte, Romulus » s'en tint à ce nombre déjà » usité chez cette nation. Car, » comme elle est composée de » douze peuples, quand ils ont » choisi un Roi à la pluralité » des voix, chacun a droit de » lui fournir un licteur. » Cependant, Rome s'augmentoit insensiblement, par le soin que prenoit Romulus d'en étendre au loin les édifices, non pour les sujets qu'il avoit alors, dont le nombre étoit peu considérable, mais dans l'espérance de les multiplier dans la suite. En effet, pour ne la point laisser inhabitée, à l'exemple de ceux qui avoient fondé des villes avant lui, & qui, en y attirant un amas confus de gens obscurs & même méprisables, feignoient que la terre avoit tout d'un coup enfanté cette multitude, il ouvrit un azyle entre deux bocages. Aussitôt une foule de gens de toute espece, libres & esclaves, attirée par la nouveauté, s'y rendit des pays circonvoisins, & fit la principale grandeur de ce regne naissant. Nous n'entrerons pas ici dans un plus grand détail sur ce que fit Romulus en faveur de sa nouvelle ville. On pourra consulter là-dessus l'article de ce Prince

Ce n'est pas non plus ici le lieu de parler des Augures, des Auspices, des Curies, des Comices, des Centuries, des Tribus, des Sénateurs, des Chevaliers, des Patriciens, des Plébeïens, des Consuls & Proconsuls, des Préteurs & Propréteurs, des Édiles, des Tribuns, des Questeurs, des Dictateurs, des Maîtres de la cavalerie, des Censeurs, des Préfets, des Décemvirs, des Généraux, & d'une infinité d'autres objets, qui concernent les Romains, mais qui ont dans ce Dictionnaire des articles particuliers, & la plupart fort étendus. Nous nous bornerons donc à ne parler dans cet article, que de ce dont il n'aura pas été question ailleurs. Commençons par la description topographique de Rome.

I. Cette ville, bâtie par des pâtres & d'autres hommes grossiers & pauvres, ne fut d'abord que d'environ mille maisons, ou plutôt mille chaumieres, entourées d'une enceinte de murs de terre. Le palais de Romulus, lui-même, n'étoit construit que de joncs, & n'étoit couvert que de chaume. Les premiers Romains conduisoient la charrue, & cultivoient le terrein ingrat d'un pays stérile. Ils agrandirent leur terroire aux dépens de leurs voisins les plus proches; & leur ville s'accrut & fut fortifiée à la maniere du tems, à mesure qu'ils reculerent leurs frontieres. Malgré cela, jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois, cette ville, qui devoit devenir la capitale du monde, la ville par excellence, fut moins une ville bâtie avec quelque régularité, qu'un assemblage informe de huttes semées au hazard. Romulus l'avoit bâtie sur le mont Palatin. Elle reçut divers accroissemens sous ses successeurs; le mont Cœlius

y fut ajouté par Tullus Hostilius; le Janicule & l'Aventin, par Ancus Marcius; le Quirinal, le Viminal & l'Esquilin, par Servius Tullius; ce qui lui fit donner le surnom de *Septicollis*, c'est-à-dire, la ville aux sept montagnes, ou plutôt collines; car, ce n'étoit que des hauteurs assez médiocres. Les diverses augmentations que Rome a reçues sous la République & sous les Empereurs, sont cause qu'elle renferme aujourd'hui douze de ces hauteurs ou collines, qui sont; 1.° monte Capitolino; 2.° Palatino, 3.° Aventino; 4.° Celio; 5.° Esquilino; 6.° Vinimale; 7.° Quirinale ou monte-Cavallo; 8.° Gianicolo; 9.° Pincio; 10.° Vaticano; 11.° Citorio; 12.° Giordono.

Après que les Gaulois eurent saccagé Rome, & qu'ils eurent réduit en cendres les chaumieres de ses premiers habitans, les Tribuns du peuple proposerent d'abandonner cette ville ruinée, & de transporter tout le peuple Romain à Veies. Le peuple étoit près d'y consentir; mais, Camille, dont la prudence & la valeur avoient arraché les débris de Rome d'entre les mains des Gaulois, l'emporta par son autorité sur la faction des Tribuns; & Rome fut rebâtie en partie aux dépens du trésor public, qui fournit la charpente & le bardeau, pour construire & couvrir les toits. Les Édiles furent chargés de régler & de hâter les ouvrages; & Rome fut rebâtie toute en pierres en un an, mais sans aucune régularité, chacun ayant eu la liberté de choisir le terrain qu'il aimoit le mieux. Rome, plus solidement & plus agréablement bâtie qu'elle ne l'étoit d'abord, ne fut encore qu'un amas irrégulier de maisons placées confusément en plusieurs lieux, & les rues ne furent que des détours étroits; en sorte que l'on n'y pouvoit aller à quelque distance de l'endroit d'où l'on partoit, qu'en faisant de longs circuits, à travers mille embarras. Elle resta dans cet état, tant que la République subsista, n'ayant reçu quelques embellissemens d'édifices publics, ou de maisons de riches particuliers, que lorsque des conquêtes faites dans la Grece & dans l'Asie, eurent amené le luxe.

Sous Auguste, la capitale du monde vit augmenter la magnificence de ses temples, & fut décorée de beaucoup de palais & de superbes maisons; mais, son plan n'en devint pas plus régulier. Néron, choqué de la difformité de ce plan, & voulant avoir la gloire de rebâtir Rome & de lui donner son nom, la réduisit en cendres. Il fit mettre le feu dans différens endroits. L'incendie dura six jours & six nuits; & de quatorze quartiers, dix furent consumés par les flammes. Les rues furent ensuite élargies & tirées au cordeau; les places agrandies & les quartiers environnés de portiques; toutes dépenses dont Néron se chargea, de même que de faire enlever les démolitions & les

décombres. Les maisons des particuliers, voûtées jusqu'à une certaine hauteur, furent bâties d'une pierre qui résistoit au feu; mais, pour remédier aux incendies, & même pour les prévenir, ces maisons furent toutes isolées & sans murs mitoyens, & l'eau retirée aux particuliers, fut amassée dans des réservoirs publics. La plus grande partie de Rome devint ainsi réguliere; & Néron, pour achever de l'embellir, y fit bâtir un superbe palais, moins remarquable par l'or & les pierreries prodigués dans ses ornemens, que par les campagnes, les forêts & les lacs, dont il étoit accompagné.

Le nom de Rome a toujours été conservé à cette ville, quoiqu'on l'ait voulu changer. L'empereur Commode voulut la faire appeller colonie Commodienne. Des rois Goths la nommerent Gothie. On l'a appellée aussi Valence, Cepsalon & ville d'Auguste; mais, le public & la postérité n'ont jamais adopté ces dénominations.

Rome, dès le tems de la République, fut divisée en quatorze régions ou quartiers, & cette division subsista sous l'Empire. Il nous reste quelques anciennes descriptions abrégées de cette ville. Mais, elles sont à-peu-près du tems des empereurs Valentinien I, & Valens. Voici l'extrait d'une que l'on attribue à Publius Victor.

Premier quartier appellé Porta Capena.

Son circuit étoit de douze mille deux cens vingt pieds; & l'on y comptoit neuf rues, dix petits temples, trente-six Commissaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, quatre mille deux cens cinquante isles, cent vingt maisons, treize greniers publics, quatre-vingt-deux bains particuliers, quatre-vingt-trois réservoirs d'eau, & vingt boulangeries.

Second quartier de Rome, appellé Cœlimontium.

Il avoit douze mille neuf cens pieds de circuit, & l'on y comptoit sept rues, huit petits temples, vingt-huit Commissaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, trois mille isles, cent trente-trois maisons, vingt-trois greniers publics, & douze boulangeries.

Troisieme quartier, appellé Isis & Serapis Moneta.

Le circuit en étoit de douze mille quatre cens cinquante pieds; l'on y comptoit huit rues, vingt-quatre Commissaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, deux mille sept cens cinquante-sept isles, dix-huit greniers publics, quatre-vingts bains particuliers, soixante-cinq réservoirs d'eau, & douze boulangeries.

Quatrieme quartier, appellé Templum Pacis.

Il avoit trente mille pieds de circuit, & l'on y comptoit huit petits temples, trente-deux Commissaires de quartier, deux

Curateurs, deux Dénonciateurs, deux mille sept cens cinquante-sept isles, cent trente-huit maisons, huit greniers publics, soixante-dix-huit réservoirs d'eau, & douze boulangeries.

Cinquieme quartier, appellé Exquilina cum turre & colle Viminali.

Son circuit étoit de quinze mille neuf cens pieds, & l'on y comptoit quinze rues, quinze petits temples, soixante Commissaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, trois mille huit cens cinquante isles, cent quatre-vingts maisons, soixante-dix-neuf réservoirs d'eau, vingt-trois greniers publics, soixante-quinze bains particuliers, & douze boulangeries.

Sixieme quartier, appellé Alta Semita.

Son circuit étoit de quinze mille six cens pieds, & l'on y comptoit douze rues, seize petits temples, quarante-huit Commissaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, trois mille cinq cens quinze isles, cent quarante-cinq maisons, dix-huit greniers publics, soixante-quinze bains particuliers, six réservoirs d'eau, & douze boulangeries.

Septieme quartier, appellé Via Lata.

Il avoit douze mille sept cens pieds de circuit, l'on y comptoit dix rues, quarante Commissaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, quatre mille trois cens quatre-vingt-cinq isles, quatre-vingts maisons, vingt-cinq greniers publics, & seize boulangeries.

Huitieme quartier, appellé Forum Romanum.

Son circuit étoit de douze mille huit cens soixante-sept pieds, & l'on y comptoit douze rues, douze petits temples, quarante-huit Commissaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, trois mille huit cens quatre-vingts isles, cent cinquante maisons, soixante-six maisons, soixante-six bains particuliers, dix-huit greniers publics, & cent vingt boulangeries. Le Capitole étoit dans ce quartier.

Neuvieme quartier, appellé Circus Flaminius.

Il avoit treize mille cinq cens pieds de circuit, & l'on y comptoit trente rues, trente petits temples, deux cens vingt Commissaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, trois mille sept cens quatre-vingt-huit isles, cent quarante maisons, soixante-trois bains particuliers, douze greniers publics, & vingt boulangeries.

Dixieme quartier, appellé Palatium.

Il avoit douze mille six cens pieds de circuit; & l'on y comptoit six rues, six petits temples, vingt-quatre Commissaires de

quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, deux mille six cens quarante-quatre isles, quatre-vingt-huit maisons, quatre-vingts réservoirs d'eau, quarante-huit greniers publics, trente-six bains particuliers, & douze boulangeries.

Onzieme quartier, appellé Circus Maximus.

Il étoit de onze mille cinq cens pieds de circuit; & l'on y comptoit huit rues, huit petits temples, trente-deux Commissaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, mille six cens isles, quatre-vingt-neuf maisons, quinze bains particuliers, seize greniers publics, soixante réservoirs d'eau, & douze boulangeries.

Douzieme quartier, appellé Piscina Publica.

Son circuit étoit de douze mille pieds; & l'on y comptoit douze rues, douze petits temples, quarante-huit Commissaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, deux mille quatre cens quatre-vingt-six isles, cent quatorze maisons, quarante-quatre bains particuliers, quatre-vingts réservoirs d'eau, vingt-six greniers publics, & vingt boulangeries.

Treizieme quartier, appellé Aventinus.

Il avoit seize mille deux cens pieds de circuit; & l'on y comptoit dix-sept rues, dix-sept petits temples, soixante-quatorze Commissaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, deux mille quatre cens quatre-vingt-huit isles, trois cens maisons, soixante-quatre bains publics, soixante-dix-huit réservoirs d'eau, & vingt boulangeries.

Quatorzieme quartier, appellé Trans Tiberim.

Son circuit étoit de trente-trois mille quatre cens soixante-dix-huit pieds; & l'on y comptoit vingt-deux rues, vingt-deux petits temples, quatre-vingt-huit Commissaires de quartier, deux Curateurs, deux Dénonciateurs, quatre mille quarante-cinq isles, cent cinquante maisons, quatre-vingt-huit bains particuliers, quatre-vingts réservoirs d'eau, vingt-deux greniers publics, & vingt-deux boulangeries.

L'Auteur accompagne ces petits détails de chaque quartier, d'une liste de temples, bâtimens & autres lieux considérables, renfermés dans chacun. Ce sont des noms tout nuds, dont beaucoup devroient être accompagnés d'explications, qui feroient trop longues pour un ouvrage de la nature de celui-ci.

Outre les petits temples énoncés dans les détails ci-dessus, il y avoit à Rome environ cent temples, distribués dans les différens quartiers. Les uns étoient plus grands, les autres plus petits; & quelques-uns étoient d'une extrême magnificence.

Trois endroits, destinés aux assemblées ordinaires du Sénat, se nommoient *Senatula*. Le premier étoit entre le Capitole & le marché; le second, à la porte de Capene; & le troisieme, près du temple de Bellone, dans le Cirque de Flaminius.

Il y avoit huit ponts sur le Tibre; 1.° le pont *Milvius*; 2.° *Ælius*; 3.° *Vaticanus*; 4.° *Janiculensis*; 5.° *Fabricius*; 6.° *Cestius*; 7.° *Palatinus*; 8.° *Æmilius*, auparavant *Sublicius*.

La ville renfermoit neuf champs. C'étoient, 1.° *Campus Viminalis*; 2.° *Exquilinus*; 3.° *Agrippa*; 4.° *Martius*; 5.° *Coditanus*; 6.° *Lanatarius*; 7.° *Brutanus*; 8.° *Pecuvrius*; 9.° *Vaticanus*. Ce dernier étoit dans le quartier *Trans Tiberim*.

Outre ces vastes places champêtres, il y en avoit dix de ce qu'on appelle dans les villes les places publiques; 1.° *Area Tempestatis*; 2.° *Apollinis*; 3.° *Spei*; 4.° *Galli*, ou *Thalli*, ou *Galliæ*; 5.° *Pinaria*; 6.° *Carsuræ*; 7.° *Vulcani*; 8.° *Calidii*; 9.° *Rudicaria*; 10.° *Septimiana*.

Il y avoit dix-sept marchés; 1.° *Forum Romanum*; 2.° *Cæsaris*; 3.° *Augusti*; 4.° *Boarium*; 5.° *Transitorium*; 6.° *Olitorium*; 7. *Pistorium*; 8.° *Trajani*; 9.° *Ænobardi*; 10.° *Suarium*; 11.° *Archemonium*; 12.° *Diocletiani*; 13.° *Gallorum*; 14.° *Rusticorum*; 15.° *Cupedinis*; 16.° *Piscatorium*; 17.° *Sallustii*.

Les thermes ou bains avec des étuves étoient au nombre de quinze; 1.° *Thermæ Trajani*; 2.° *Titi*; 3.° *Agrippæ*; 4.° *Syriacæ*; 5.° *Commodianæ*; 6.° *Severianæ*; 7.° *Antoninianæ*; 8.° *Neronianæ*; 9.° *Diocletianæ*; 10.° *Decianæ*; 11.° *Constantinianæ*; 12.° *Septimianæ*; 13.° *Philippi*; 14.° *Olympiadis*; 15.° *Varianæ*.

Il y avoit treize basiliques; 1.° *Ulpia*; 2.° *Pauli*; 3.° *Vestini*; 4.° *Neptunii*; 5.° *Macidii*; 6.° *Martiniana*; 7.° *Vastellaria*; 8.° *Floselli*; 9.° *Sisinnii*; 10.° *Constantiniana*; 11.° *Porcia*; 12.° *Argentaria*; 13.° *Pauli Æmilii*.

Les aquéducs ou conduits d'eau étoient au nombre de vingt-un; 1.° *Aqua Appia*; 2.° *Martia*; 3.° *Virgo*; 4.° *Claudia*; 5.° *Herculanea*; 6.° *Tepula*; 7.° *Damnata*; 8.° *Trajana*; 9.° *Annia*; 10.° *Halsia*, *Alsientena* ou *Augusta*; 11.° *Cærulea*; 12.° *Julia*; 13.° *Algentiena*; 14.° *Ciminia*; 15.° *Sabbatina*; 16.° *Aurelia*; 17.° *Septimiana*; 18.° *Severiniana*; 19.° *Antoniniana*; 20.° *Alexandrina*; 21.° *Aqua cernens quatuor Scauros*.

Les bibliotheques publiques étoient au nombre de vingt-neuf; & les plus considérables étoient la Palatine & l'Ulpiene.

Six grands obélisques contribuoient à l'ornement de la ville. Il y en avoit deux dans le grand Cirque, desquels l'un avoit cent trente-deux pieds de long, & l'autre quatre-vingt-huit. Le troisieme, ayant soixante-douze pieds, étoit dans le champ du Vatican. Le quatrieme de même longueur, étoit au champ de Mars. Les deux autres de qua-

rante-deux pieds & demi, étoient à côté du tombeau d'Auguste.

Les petits obélisques étoient au nombre de quarante-deux, & la plupart étoient ornés d'hiéroglyphes Égyptiens.

Il y avoit encore à Rome deux Capitoles, l'ancien & le nouveau ; trois théâtres, deux amphithéâtres ; deux colosses, deux colomnes cochlides, c'est-à-dire, entourées du pied jusqu'en haut de rampes taillées dans les colomnes mêmes ; deux boucheries, cinq écoles pour les exercices, cinq naumachies ou canaux, dans lesquels on représentoit des batailles navales ; onze bains pour les femmes seules, dont le plus considérable étoit le *Lavacrum Agrippinæ*, vingt-quatre chevaux de cuivre doré, quatre-vingt-quatorze chevaux d'ivoire, des bas-reliefs sans nombre ; trente-six arcs de triomphe bâtis de marbre, quarante-cinq lieux de débauche, cent quarante-quatre latrines publiques ; dix cohortes Prétoriennes, six cohortes de guet, quatorze corps-de-garde, deux drapeaux de cavalerie ; un camp commun des étrangers, un camp des Misénates, un camp des porteurs de litieres, un camp des victimaires, c'est-à-dire, de ceux qui égorgeoient les victimes ; un camp de ceux qu'on appelloit *Salicarii* ; un camp de ceux qui assaisonnoient ou vendoient ce qui se confit au vinaigre ou à l'eau, ou ce qui se garde sec pour l'usage de la table ; deux camps de cavaliers appellés *Singuli* ; vingt-quatre mille tables où l'on vendoit de l'huile.

Vingt-neuf voies ou grands chemins conduisoient de Rome dans les provinces voisines & & dans tous les environs ; 1.° *Via Appia* ; 2.° *Latina* ; 3.° *Lubicana* ; 4.° *Campana* ; 5.° *Prænestina* ; 6.° *Tiburtina* ; 7.° *Collatina* ; 8.° *Nomentana*, ou *Figulensis* ; 9.° *Salaria* ; 10.° *Flaminia* ; 11.° *Æmilia* ; 12.° *Claudia* ; 13.° *Valeria* ; 14.° *Ostensis* ; 15.° *Laurentina* ; 16.° *Ardeatina* ; 17.° *Setina* ; 18.° *Quintina* ; 19.° *Callicana* ; 20.° *Triumphalis* ; 21.° *Patinalia* ; 22.° *Giminia* ; 23.° *Cornelia* ; 24.° *Tiberina* ; 25.° *Aurelia* ; 26.° *Cassia* ; 27.° *Portuensis* ; 28.° *Gallica* ; 29.° *Laticulensis*.

II. Denys d'Halicarnasse, cet auteur si judicieux, & qui avoit fait une étude approfondie des antiquités Romaines, donne aux Romains pour ancêtres, les Grecs qui vinrent en différens tems s'établir dans l'Italie, & en particulier dans le Latium. Les Troyens eux-mêmes, fondateurs de la ville d'Albe, étoient, selon lui, Grecs d'origine, & après avoir lu & examiné tout ce que les historiens Grecs & Romains avoient écrit sur l'origine des Romains, il conclud que Rome dans ses commencemens étoit une ville grecque, où l'on observoit les devoirs de l'humanité & de la société ; & qu'elle ne fut point le refuge de gens barbares, fugitifs, & sans feu ni lieu. Il ne faut donc pas s'étonner qu'on trouve à Rome, sous le

regne des Rois & dans la suite, plusieurs usages conformes à ce qui se pratiquoit à Athenes & à Lacédémone. Telle étoit, par exemple, la royauté sur le pied qu'elle fut établie par Romulus, & que Denys d'Halicarnasse compare avec le gouvernement de Sparte, où le pouvoir des Rois n'étoit point arbitraire, mais dépendant en beaucoup de choses du Sénat. Les Sabins, depuis long-tems, avoient reçu les mœurs & les coutumes des Lacédémoniens, & Numa Pompilius, Sabin lui-même, les avoient introduites à Rome. La distinction des Patriciens & des Plébeïens étoit en usage à Athenes, où l'on appelloit ἐυπατρίδας ceux qui étoient d'une famille illustre, & ἀγροίκους ceux dont la fortune étoit médiocre.

Il en étoit de même de la subordination & de la dépendance des cliens à l'égard de leurs Patrons; enfin, on peut voir dans Denys d'Halicarnasse plusieurs autres usages que les Romains avoient imité des Grecs. Mais, la politique ayant fait recevoir dans la ville de Rome encore foible & environnée d'ennemis, plusieurs habitans qui n'avoient point une origine Grecque, ce mêlange dut altérer la constitution du Gouvernement primitif, & y introduire des usages convenables au génie de tant d'hommes, de langage & de mœurs différentes; aussi Denys d'Halicarnasse admire-t-il comment Rome ne devint pas toute barbare. Ce fut pour cette raison que les Albains refuserent de se soumettre aux Romains, sous le regne de Tullus Hostilius, parce que, disoit Suffétius à ce Roi, il ne conviendroit pas que des étrangers commandassent aux naturels du pays, ni des barbares aux Grecs, qui étoient en plus petit nombre à Rome, depuis qu'on y avoit reçu toute sorte de gens.

On remarque que les Romains, dès leur naissance, firent paroître un goût décidé pour tous les monumens durables; la passion de se rendre illustres, qui plus que toute autre chose les aida à le devenir, eut bientôt rempli Rome d'édifices, de statues, de bas-reliefs; jusqu'à la conquête de la Grece, ils employerent les ouvriers de Toscane. Les essais grossiers d'une sculpture barbare furent les amusemens de Rome dans son enfance.

Selon Métrodore de Scepsis, les Romains ne prirent Volsinie que pour en enlever deux mille statues, qu'ils transporterent chez eux. Lorsque la Grece vaincue eut, selon l'expression d'Horace, captivé à son tour ses fiers vainqueurs, Rome devint le rendez-vous des plus habiles ouvriers de la Grece & de l'Asie. Avec des colonies d'architectes, de peintres & de sculpteurs, il y passa comme un nouveau peuple de statues & de tableaux. Pline en cite un nombre prodigieux dans les trente-quatre, trente-cinq & trente-sixieme livres de son histoire.

On vit à Rome en marbre ou en airain tous les Dieux, tous les grands hommes, & des embellissemens de toute espece. Agrippa, dans son édilité, faisant construire le nouvel aquéduc nommé *aqua virgo*, & réparer les autres, fit sept cens abreuvoirs, cent cinquante fontaines jaillissantes, cent trente réservoirs; il orna ces ouvrages de trois cens statues de marbre ou d'airain, & de quatre cens colomnes de marbre, & tout cela fut achevé en un an. Selon Suétone, il y avoit un si grand nombre de statues d'hommes illustres sur le Capitole, que comme elles y étoient trop serrées, Auguste en fit transporter une partie dans le champ de Mars. Pausanias dit que Néron fit porter à Rome cinq cens statues d'airain qu'il avoit enlevées du seul temple de Delphes. Trajan, nommé dans les inscriptions de Gruter, ὁ τῆς οἰκουμένης κτιστὴς ce qu'Eutrope semble rendre par ces mots, *orbem terrarum ædificans*, fit grand nombre d'édifices & d'autres beaux ouvrages, & ce goût se perpétua dans ses successeurs.

Ce qui contribuoit encore à multiplier les statues, c'étoit l'usage d'ériger en divinités les vertus, les passions, toutes les choses spirituelles, & de leur donner un corps; ainsi, le Bon Évenement, la Piété, l'Éspérance, la Concorde, la Victoire, la Félicité avoient à Rome des temples, des autels, des statues, & nous ne doutons pas que les types des médailles, qui représentent ces choses personnifiées, ne soient gravés d'après leurs images. L'uniformité du type dans un grand nombre de représentations arbitraires, qui cependant sont constamment les mêmes sous des Empereurs très-éloignés par l'intervalle des tems, prouve assez que les originaux étoient des figures subsistantes; mais, ce qui le prouve encore mieux, c'est la description que fait Pline de plusieurs tableaux & statues de Rome, dont la conformité avec nos médailles est tout-à-fait sensible. Telles sont entre autres, les statues de Bonus Éventus, de Vesta; tel est le tableau d'Ulysse; le tems même ne nous a pas encore dérobé toutes les preuves de cette ressemblance. On trouve dans les dessins de Boissard & des autres qui nous ont donné les estampes des antiquités de Rome, beaucoup de statues & de bas-reliefs qui s'accordent entierement avec les figures des médailles. Il n'y a guere sur les monnoies antiques d'attitudes d'Hercule, qui y est si souvent & si diversement représenté, dont nous ne trouvions l'original dans ces images. Pendant combien de siecles le fameux Hercule Farnese, qu'on admire encore, a-t-il fourni un type aux monnoies? On peut en dire autant des autres Dieux, des héros, & même des choses qui ne sont que purs symboles; & ce qui nous reste de ces originaux suffit pour nous faire conclure, que presque tous les types des

monnoies étoient gravés d'après les monumens.

Tous les ouvrages qui contribuoient, soit à l'utilité, soit à l'ornement de Rome & de l'Empire, devenoient précieux aux Romains. Ils se faisoient un devoir de les conserver & de les rétablir, quand ils étoient détruits ou endommagés par le tems ou par les incendies. Cet accident étoit si fréquent à Rome, que Pline fait un reproche au luxe d'y apporter de tout l'Univers tant de beaux marbres pour y devenir la proie des flammes. Le restituteur n'oublioit pas de faire graver son nom après celui du fondateur; & par ces continuelles réparations, Rome, appellée sur les médailles la ville éternelle, conservoit toujours un air de jeunesse. Tous les Auteurs, depuis les commencemens de la République jusqu'aux derniers tems de l'Empire, nous parlent sans cesse d'édifices & d'autres ouvrages rétablis. Presque toutes les pages du trésor de Gruter sont chargées de restitutions. Nous y voyons des statues, des temples, des autels, des thermes, des tours, des ponts, des canaux, des tombeaux, des portiques réparés avec le nom des réparateurs. On s'y fait honneur d'avoir rétabli l'inscription d'un temple, effacée par le tems; il n'y a pas jusqu'aux cippes milliaires qui ne soient honorés du nom des Princes qui les ont relevés. En voici un trouvé à Rome, & donné par Doni & par Muratori. Il étoit sur la voie Appia, dont il marquoit le septieme mille. L'inscription est tout-à-fait conforme à celle de nos médailles; on y lit d'abord le nom de l'Empereur qui le fit dresser, & au-dessous celui de l'Empereur qui l'a rétabli. Au haut est gravé le nombre VII, c'est-à-dire, *Septimus lapis*. Au-dessous, IMP. CAESAR VESPASIANUS AUG. PONTIFEX MAX TRIB. POTEST VII IMP XVII P. P. CENSOR COS. VII. DESIGN. VIII; & plus bas, IMP NERVA CAESAR AVGVSTVS PONTIFEX MAXIMVS TRIBVNICIA POTESTATE COS III PATER PATRIAE REFECIT.

Le Sénat & le peuple ont quelquefois partagé avec le Souverain le mérite des restitutions. On voit encore au pied du Capitole, près de l'arc de Sévere, un portique de huit colomnes de granite oriental. On lit sur l'architrave: *Senatus populusque Romanus incendio consumptum restituit.* C'étoit, au sentiment de Nardini, un temple de la Fortune qui, selon Zosime, fut brûlé du tems de Maxence. Les particuliers s'empressoient aussi à inscrire leurs noms sur les monumens qu'ils rétablissoient.

Trajan, au rapport d'Ammien Marcellin & d'Aurélius Victor, prenoit tant de plaisir à voir son nom sur les monumens, qu'il rétablissoit en grand nombre, que cette ambition lui attira des railleries. On l'appelloit Pariétaire par allusion à cette herbe qui a coutume de croître sur les murailles.

Doni

Doni & Muratori nous donnent un cippe milliaire de Terracine, dont l'inscription annonce que Trajan fit réparer à ses dépens dix-neuf pierres du grand chemin.

Jamais les diverses réparations faites par les Empereurs, n'ont dû être plus brillantes & plus dignes de l'attention publique, que quand elles ont été plus multipliées; & jamais elles ne furent plus multipliées qu'après une destruction plus affreuse & plus générale; c'est alors que la reconnoissance éclatant de toutes parts, il doit être naturellement venu dans l'esprit de graver sur les monnoies la magnificence du Prince. Les cinq premiers Empereurs, & sur-tout Auguste, dans le cours d'un regne long & heureux, avoient rétabli beaucoup d'ouvrages publics, à mesure qu'ils étoient détruits par le tems ou par quelques incendies; mais, ces restitutions s'étoient faites de loin à loin, & à peine étoient-elles sensibles dans une ville aussi vaste & aussi occupée que Rome.

L'empire d'Auguste, qui porta Rome au plus haut point d'élévation, fut favorable aux sciences & aux arts. Il y avoit déjà du tems que les Romains profitoient du commerce des Grecs; ils n'en avoient pas plutôt été les vainqueurs, qu'ils en étoient devenus les disciples. Les deux peuples avoient dès-lors commencé, l'un à venir à Rome donner des leçons, l'autre à aller s'instruire jusques dans Athenes. Leurs études roulerent toujours sur les Belles Lettres & sur les Sciences. Leur progrès dans l'un & l'autre genre fut étonnant. Les plus grands hommes parurent principalement vers le siecle d'Auguste, plusieurs même à la cour du Prince. Mécene les produisoit sans distinction du Sçavant ou du Poëte, de l'Orateur ou du Philosophe. Auguste les honoroit tous de son amitié, il les combloit tous de bienfaits; la différence de leurs talens n'en mettoit point dans les marques de sa faveur. Deux especes de personnes ne purent lui plaire, dit Suétone, les prétendus beaux esprits qui couroient après les faux brillans du discours, & les Sçavans ridiculement attachés aux vieux termes qui n'étoient plus du bel usage. D'ailleurs, tout ce qui étoit marqué au coin de la littérature & de la science, lui fut cher & précieux. Il composa lui-même des ouvrages de Poësie, d'Éloquence & de Philosophie. La ville & l'Empire entier prirent le goût de la cour, les Belles Lettres furent également chéries, les Sciences généralement estimées; & Rome, déjà maîtresse d'Athenes par la force des armes, voulut encore avoir sur elle l'avantage beaucoup plus flatteur d'une érudition agréable & d'une science profonde.

Virgile, qui vivoit alors, ne parle donc pas des Romains de son tems, mais de ceux des siecles précédens, quand il fait chanter à son oracle:

Excudent alii spirantia molliùs æra,
Credo equidem, vivos ducent de marmore vultus,
Orabunt causas meliùs, cœlique meatus
Describent radio, & surgentia sidera dicent.
Tu regere imperio Populos, Romane, memento,
Hæ tibi erunt artes, pacisque imponere morem,
Parcere subjectis, & debellare superbos.

« Cédons à d'autres la gloire » de travailler les métaux, d'a» nimer le bronze, & de tirer » du marbre les ressemblances » les plus vives. Qu'ils l'em» portent sur nous par leur élo» quence, qu'ils l'emportent » par l'habileté à décrire avec » divers instrumens la route des » astres, dans le ciel, & par la » justesse à prédire leurs phé» nomenes. Romains, à vous » est réservé l'art de gouverner » l'univers, de ménager avec » bonté les nations soumises, & » d'écraser les rebelles. »

Il est donc vrai que les anciens Romains avoient négligé l'étude des belles connoissances, comme un amusement vain & frivole; on tâcha même de s'opposer à leur introduction dans l'Empire, comme à un établissement dangereux. Mais, le siecle d'Auguste en fit sa plus douce & sa plus utile occupation. Révolution heureuse qui n'est point arrivée aux seuls Romains. Plusieurs autres peuples de la terre l'ont éprouvée. Tour à tour ils ont été les ennemis & les adorateurs des Lettres & des Sciences. Remarquons seulement que chacun de ces peuples en particulier ne les a jamais considérées séparément les unes des autres. Ou il les a rejettées en même tems, ou il les a cultivées ensemble; preuve sensible du lien indissoluble qui les unira toujours.

Denys d'Halicarnasse, Polybe, Tite-Live & tous les Historiens de Rome, supposent unanimement que la navigation n'étoit point connue des Romains, dans les premiers siecles de la République; & qu'ils ne commencerent à construire des vaisseaux que dans le cours de la premiere guerre contre les Carthaginois, lorsque la prise d'Agrigente les eut fortifiés dans le dessein de conquérir la Sicile. Polybe nous donne même comme une preuve de la grandeur de leur génie, cette hardiesse qui leur fit concevoir le projet d'une marine, sans avoir eu jusqu'alors aucune idée de la mer, & le succès merveilleux avec lequel ils l'ont exécuté.

Cependant cet écrivain lui-même nous fournit la preuve démonstrative du contraire, dans les anciens traités conclus entre Rome & Carthage, qu'il rapporte en entier d'après les originaux conservés de son tems au Capitole. Par ces traités, dont

le premier eſt de l'année même de l'expulſion des Rois, il eſt évident que dès lors les Romains avoient des vaiſſeaux à eux, diſtingués de ceux de leurs alliés & de leurs ſujets; & que ce n'étoit pas ſeulement des vaiſſeaux marchands, puiſque les différentes eſpeces de bâtimens y ſont ſpécifiées. Nous ne tranſcrirons point ici ces actes; on les trouve inſérés tout au long dans l'hiſtoire Romaine de M. Rollin. On ſçait d'ailleurs, par Tite-Live, que l'an de Rome 416, qui précéda la premiere guerre Punique de ſoixante-quatorze ans, les Romains s'étant emparés de la flotte des Antiates, firent remonter ſix de leurs galeres juſqu'à Rome, & les mirent dans le lieu deſtiné à la garde & à la fabrique des vaiſſeaux. Ce fut, ſuivant le même Auteur, l'inſulte faite à la flotte Romaine par les Tarentins, qui cauſa la guerre contre Tarente. L. Valérius, commandant de cette flotte, exerçoit une des charges de Duumvir naval, créée plus de cinquante ans avant l'époque aſſignée par Polybe à la marine Romaine.

Voilà donc les principaux hiſtoriens de Rome en contradiction, du moins apparente avec eux-mêmes, & cela ſur un de ces articles importans qu'ils devoient avoir étudiés. Cette difficulté doit arrêter ceux qui liſent l'hiſtoire Romaine, avec attention. Elle a même ſervi de prétexte à des Critiques modernes, pour attaquer la certitude de cette hiſtoire; & nous ſommes forcés de convenir que de pareils problêmes autoriſeroient en bien des cas le pyrrhoniſme, s'ils étoient inſolubles. M. Huet & M. le chevalier Follard ont ſenti la néceſſité de réſoudre celui-ci. Perſuadés, avec raiſon, que des Écrivains, auſſi judicieux que Polybe & Tite-Live, ne pouvoient pas ſe démentir eux-mêmes d'une façon ſi étrange, & qu'il falloit concilier une contradiction, d'autant moins réelle qu'elle paroiſſoit plus abſurde; ils concluent des différens paſſages indiqués ci-deſſus, que ſi les Romains eurent une marine ſous leurs Rois, leurs guerres dans l'intérieur de l'Italie les contraignirent dans la ſuite à ſe relâcher ſur ce point, juſqu'au tems de leurs démêlés avec Carthage; & qu'alors ils s'appliquerent de nouveau à cet objet avec tant d'ardeur & de ſuccès, que ce qu'ils avoient fait auparavant, pouvoit, en comparaiſon, ſe compter pour rien.

Cette ſolution ne paroît pas ſatisfaiſante à M. Fréret. En effet, quelque médiocre qu'on ſuppoſe qu'ait été la marine des Romains avant la premiere guerre Punique, au prix de celle qu'ils ont eue depuis, il ſuffit de ſe rappeller qu'ils avoient une flotte contre les Tarentins, & des officiers chargés expreſſément de la conſtruction des vaiſſeaux, pour ſentir que les termes de Polybe demandent une autre explication. Cet Écrivain, en diſant que les Romains n'a-

voient aucune idée de la mer, oppose tout à rien. A lire ses Commentateurs, on croiroit qu'il se contente de comparer le moins au plus; ce qui est, sans contredit, très-différent.

M. Fréret, fondé sur ces motifs, propose une nouvelle solution, qui nous paroît lever toute difficulté. Ce n'est qu'une conjecture, mais elle est si simple & si naturelle, qu'on ne pourroit s'y refuser sans en donner raison. Selon lui, les Agylliens, nommés par les Romains Cérites, étoient fort puissans sur mer, dès les premiers siecles de Rome. Or, il y avoit entre les Cérites & les Romains une ancienne association, qui faisoit jouir les premiers de tous les avantages des citoyens de Rome, sans leur en imposer les charges; & cette association des deux peuples paroît à M. Fréret le véritable dénouement de la difficulté que nous examinons. Il regarde la marine des Cérites comme celle des Romains mêmes; dès-lors tout s'éclaircit, & Polybe ne se contredit plus. Il a pu d'une part écrire que les Romains proprement dits n'avoient point de marine, puisque leurs vaisseaux n'appartenoient en effet qu'à des Romains adoptifs; & de l'autre copier les traités faits entre Rome & Carthage, où Rome paroît être une puissance maritime, puisque Rome & Cere ne faisoient alors qu'un même corps.

III. Jettons maintenant un coup d'œil sur l'Empire Romain. C'est ce que l'histoire nous offre de plus grand. Incomparablement plus puissant & plus étendu que les trois grandes Monarchies qui l'avoient précédé, il fut l'ouvrage de la valeur & de la sagesse des Romains, & fait toujours l'admiration des meilleurs esprits & des plus habiles politiques. Pour s'en former une idée juste, il faut considérer Rome sous trois états différens, qui sont comme ses trois âges. Le premier état est sous les Rois; le second, sous les Consuls; & le troisieme, sous les Empereurs.

Les Rois de Rome n'ont point eu de part à la grandeur du peuple Romain; & les Historiens ont eu raison d'appeller leur regne, l'enfance de Rome. Sept Rois dans l'espace de 245 ans, ne formerent qu'un État, qui n'étoit pas beaucoup plus grand que celui de Parme ou de Mantoue. L'âge parfait de Rome, ou plutôt de son Empire, est la fin de la République, & le commencement des Empereurs. Alors, cet Empire eut pour bornes au nord les isles Orcades, à l'est l'Euphrate, le mont Taurus & l'Arménie; au sud, dans l'Afrique l'Éthiopie, & à l'ouest, l'océan Athlantique.

Dans la considération rapide, que l'on va faire des trois états de Rome, annoncés ci-dessus, on en marquera la chronologie par trois colomnes de chiffres. La premiere, marquée en tête D. M., sera pour les années du monde; la seconde, marquée A.E.C., sera pour les années avant l'ere chrétienne; & la

troisieme, marquée D. R., sera pour les années depuis la fondation de Rome; ce qui continuera jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, après laquelle il ne restera plus que deux de ces colomnes, dont la premiere ayant en tête E. C. sera pour les années de l'ere chrétienne depuis la naissance de Jesus-Christ, & la seconde ayant en tête D. R. continuera de marquer les années de la fondation de Rome.

Il convient d'avertir que le lecteur attentif remarquera quelque différence entre la chronologie que nous employons d'ordinaire dans ce Dictionnaire, & celle qui va être observée dans l'état suivant, mais que nous n'avons pas cru devoir changer, pour ne pas nous écarter du sentiment de l'Auteur que nous suivons dans cet état.

ÉTAT de Rome sous sept Rois durant 245 ans.

D.M.	A.E.C.	D.R.	
3250	754	1	Romulus fonda Rome 430 ans après la prise de Troie, & la consacra au Dieu Mars, dont il se disoit fils. Il reçut dans sa ville les Sabins, qui devinrent ses sujets. Toujours en guerre, & toujours victorieux, il ne laissa pas de jetter les fondemens de la Religion & des loix.
3288	616	38	Il mourut après trente-huit ans de regne. Numa Pompilius, durant une longue paix, acheva ce que Romulus n'avoit pu que commencer; il adoucit les mœurs de ses sujets, & forma leur religion.
3331	673	81	Il mourut ayant regné quarante-trois ans. Tullus Hostilius, dès la seconde année de son regne, soumit Albe, après le célebre combat des trois Horaces pour Rome, & des trois Curiaces pour Albe. Il détruisit ensuite cette ville, dont il fit passer les habitans à Rome.
3362	642	112	Il mourut après trente-un ans de regne. Ancus Marcius dompta quelques peuples Latins, & continua de faire des ennemis vaincus autant de citoyens. Veies, affoiblie par Romulus, fit sous le regne d'Ancus Marcius de nouvelles pertes.
3378	626	228	Il poussa ses conquêtes jusqu'à la mer, & bâtit Ostie à l'embouchure du Tibre.
3387	617	137	Il mourut après un regne de vingt-cinq ans.

D.M. A.E.C. D.R.

Tarquin l'ancien embellit Rome, & conquit une partie de la Toscane.

3425 579 175 Sa mort suivit un regne de trente-huit ans.

Servius Tullius augmenta la ville de Rome, & établit le cens ou le dénombrement des citoyens, divisés en trente tribus. Il conçut le dessein de mettre Rome en République; mais, l'ambition de Tarquin, son gendre, ne lui permit pas d'exécuter ce projet. Tarquin, par le conseil de sa femme Tullia, fit tuer le Roi son beau-pere; & cette fille dénaturée fit passer son char sur le corps de son pere assassiné. La rue où cela se fit, fut appellée exécrable.

3471 533 221 Servius Tullius fut assassiné après quarante-six ans de regne.

Tarquin le superbe, ayant envahi le trône, se rendit odieux par ses violences; & son fils Sextus ayant violé Lucrece, qui se tua pour ne pas survivre à son deshonneur; les Romains, excités par L. Junius Brutus, abolirent la royauté & établirent le gouvernement consulaire, suivant le projet de Servius Tullius.

3495 509 245 Tarquin le superbe fut chassé de Rome après avoir regné vingt-quatre ans.

ÉTAT de Rome ou de la République Romaine, gouvernée par des Consuls & d'autres Magistrats, durant quatre cens soixante-cinq ans, c'est-à-dire, jusqu'à l'an du monmonde 3960, & quarante-quatre avant l'ere chrétienne.

3495 509 245 L. Junius Brutus, & L. Tarquinius Collatinus, mari de Lucrece, furent les deux premiers Consuls. Le second, voyant que son nom de Tarquin le rendoit suspect à ses citoyens, abdiqua dans la même année le Consulat; & Publius Valérius fut fait Consul en sa place. Ce dernier qui se rendit célebre par ses victoires, devint, par-là même, suspect aux Romains. Pour leur prouver combien il aimoit leur liberté, il fit une loi

D.M. A.E.C. D.R.

qui permettoit d'appeller du Sénat & des Consuls au peuple, dans toutes les causes criminelles qui concernoient les citoyens. C'est ce qui lui fit donner le surnom de Publicola, c'est-à-dire, amateur du bien public.

3497 507 247 Porsena, roi de Clusium en Étrurie, fait la guerre aux Romains, qu'il assiege dans leur ville; & Rome presque prise, est délivrée par Horatius Coclès. Clélie, jeune Romaine, s'enfuit du camp des ennemis avec d'autres jeunes filles, & retourne à Rome en traversant le Tibre à la nage. Mucius Scévola, jeune Romain, manque Porsena, qu'il vouloit tuer, pour sauver sa patrie, & brûle tranquillement sa main en présence de ce Roi, pour lui donner une idée de la constance des Romains. Porsena, frappé de cette opiniâtreté de courage, fit la paix avec les Romains; & les Tarquins furent sans ressource.

Établissement des Tribuns du peuple.

3511 493 261 Les Plébéiens avoient déjà plus d'une fois montré leur jalousie du pouvoir des Patriciens. La puissance Consulaire, quoique bornée par la loi de Publius Valérius, paroissoit encore trop grande au peuple, qui se retira, cette année, 261 de Rome, sur le mont Aventin. Il ne se laissa ramener que par les paisibles remontrances du Sénateur Ménénius Agrippa; mais, il fallut accorder à ce peuple des Tribuns, pour le protéger contre l'abus que les Consuls pourroient faire de leur autorité. La loi qui les établit fut appellée la loi sacrée, parce qu'elle déclara ces Magistrats *sacrosaints*, c'est-à-dire, inviolables.

3514 490 264 Caius Marcius Coriolanus, à la valeur de qui l'on avoit dû la prise de Corioles, respectant trop peu la nouvelle Magistrature Plébéienne, & soutenant avec trop d'emportement les intérêts des Patriciens, fut banni par un décret du peuple. Il se retira

D.M. A.E.C. D.R.

chez les Volsques, auxquels il fit prendre les armes contre Rome, qu'il vint assiéger à la tête de leurs troupes, & qu'il réduisit à l'extrêmité. Les larmes de sa mere & de sa femme l'appaiserent & le firent retirer.

3550 454 300 Le défaut des loix nécessaires à la bonne constitution d'une République occasionnant sans cesse de nouvelles brouilleries entre le peuple & les Magistrats Patriciens, on prit le parti d'envoyer des députés s'instruire des loix des différentes Républiques de la Grece, & sur-tout de celle d'Athenes. Les députés revinrent l'an de Rome 303.

3554 450 304 Les Décemvirs, c'est-à-dire, dix Magistrats Patriciens, sont substitués aux Consuls, & chargés de gouverner la République, & de rédiger de nouvelles loix, sur les mémoires que les députés avoient rapportés de la Grece. Ils en formerent la loi des XII tables; fondement de tout le droit civil des Romains. Les Décemvirs gouvernent d'abord avec une équité dont le peuple est si content, qu'il leur laisse usurper le pouvoir suprême.

3555 449 305 La tyrannie des Décemvirs irrite le peuple. Appius Claudius, voulant réduire à l'esclavage Virginie, dont il étoit amoureux, Virginius, pere de cette fille, aima mieux la tuer, que de l'abandonner à la passion d'Appius. Le peuple chasse les Décemvirs, & les Consuls sont rétablis.

3608 396 358 Veies, dont la puissance égaloit presque celle de Rome, est prise par Camille, après une longue guerre, & dix ans de siege.

3610 394 360 Les Falisques, assiégés par Camille, se rendent à lui, par reconnoissance de ce qu'il leur avoit renvoyé leurs enfans, que le maître d'école de la ville avoit voulu lui livrer.

3611 393 361 Les Gaulois Sénonois entrent en Italie, & font le siege de Clusium.

3612 392 362 Les Romains perdent contre eux la fameuse bataille d'Allia. Rome est prise &

D.M.	A.E.C.	D.R.	
			brûlée. Les Gaulois, maîtres de Rome, assiegent le Capitole. Ceux qui s'y étoient retirés, le défendent durant sept mois, après lesquels Camille, que l'on avoit banni, vient au secours, & force les Gaulois à se retirer, chargés de butin.
3628	376	378	Les Plébéiens voulant avoir entrée aux grandes charges de la République, on supprime les Consuls, auxquels on substitue des Tribuns des soldats avec la puissance Consulaire, partie Patriciens, partie Plébéiens.
3638	366	388	Les Consuls furent rétablis, & Sextus Sintinus Latéranus fut le premier Consul Plébéien.
3671	333	421	Rome fut sans Consuls, à cause des divisions de la noblesse & du peuple.
3678	326	428	Guerre contre les Samnites, que les Romains eurent beaucoup de peine à réduire, malgré la valeur & la conduite de Papirius Cursor.
3680	324	430	Rome sans Consuls.
3695	309	445	Rome sans Consuls.
3703	301	453	Rome sans Consuls. On créa deux Dictateurs.
3721	283	471	Les Gaulois Cisalpins, appellés par les Samnites, les Bruttiens & les Étruriens, firent la guerre aux Romains, sur lesquels ils remporterent une victoire; mais, ils furent battus ensuite, & les Romains, entrés dans leurs terres, les battirent encore deux fois, en assujettirent une partie, & forcerent les autres à demander la paix, & les briderent par l'établissement d'une colonie dans ce pays.
3724	280	474	Les Tarentins, vaincus par les Romains, ayant appellé Pyrrhus, roi d'Épire, ce prince entreprend la conquête de l'Italie.
3725	279	475	Il remporta sur les Romains des victoires qui le ruinerent. Le consul C. Fabricius fit enfin voir qu'on pouvoit le vaincre, malgré ses éléphans.
3726	278	476	Ç. Fabricius renvoie à Pyrrhus son Méde-

D.M. A.E.C. D.R.

cin, qui lui étoit venu offrir d'empoisonner ce prince.

3729 275 479 Pyrrhus, défait par M. Curius, repasse en Epire.

3730 274 480 Les Tarentins, après la mort de Pyrrhus, obtiennent des Carthaginois un secours, malgré lequel ils sont battus avec les Bruttiens & les Samnites leurs alliés. Ces derniers, après soixante-douze ans de guerre, furent assujettis aux Romains. Tarente se soumit à des conditions honorables; & les Gaulois, souvent battus, n'oserent plus remuer.

Ainsi, les Romains, après quatre cens quatre-vingts ans de guerre, se virent les maîtres en Italie.

Les conquêtes que les Carthaginois faisoient en Sicile, d'où ils étoient venus au secours des Tarentins, donnerent de la jalousie aux Romains.

La république de Carthage possédoit la côte d'Afrique, sur la Méditerranée, presque entiere, & possédoit de l'autre côté du détroit une partie de la côte d'Espagne. Maîtresse de la mer & du commerce, elle s'étoit emparée des isles de Corse & de Sardaigne. La Sicile avoit peine à se défendre, & l'Italie étoit menacée de trop près, pour que les Romains ne craignissent pas. Voilà l'origine des guerres Puniques, que firent naître des traités mal observés de part & d'autre.

3740 264 490 Premiere guerre Punique. Elle dura vingt-quatre ans.

3745 259 495 Les Romains combattent sur mer pour la premiere fois, sous la conduite du consul C. Duilius, & remportent la victoire.

3748 256 498 M. Régulus porte la guerre en Afrique. Tout cede; & Carthage, réduite à l'extrêmité, doit son salut au Lacédémonien Xantippe, par qui M. Régulus est défait & pris. Renvoyé sur sa parole, pour négocier l'échange des prisonniers, M. Régulus persuada au

D.M. A.E.C. D.R.

Sénat d'obferver à la rigueur la loi qui défendoit de racheter ou d'échanger les prifonniers de guerre, & retourne à Carthage, certain d'y trouver la mort. Les Carthaginois, en effet, le firent mourir de la maniere la plus barbare. Deux naufrages ayant enfuite détruit les flottes des Romains, ils laiffent les Carthaginois maîtres de la mer; la victoire refta long-tems douteufe entre ces deux peuples rivaux; mais les Romains, prêts à fuccomber, réparent leur flotte.

3764 240 514 Le conful C. Lutatius remporta une victoire navale, qui décida de l'empire de la mer, & termina la guerre. Les Carthaginois payerent tribut & abandonnerent la Sicile, & toutes les ifles entre l'Italie & la Sicile, dont les Romains refterent maîtres, à l'exception de ce qu'en poffédoit Hiéron leur allié, roi de Syracufe.

Ainfi finit la premiere guerre Punique.

Après cette guerre, l'armée des Carthaginois, toute compofée d'étrangers, fe révolta pour avoir fa paie, & les villes de leur domination fe révolterent auffi. Carthage, affiégée, fut délivrée par Amilcar Barcas, qui feul avoit commandé contre les Romains.

3766 238 516 Amilcar bat & détruit les troupes des rebelles; mais, la Sardaigne eft livrée aux Romains par les troupes qui la gardoient; & Carthage, pour ne pas rentrer en guerre avec eux, leur cede cette ifle. Elle préfere de rétablir en Efpagne fa domination ébranlée par la révolte. Amilcar y paffe avec fon fils Annibal, âgé de neuf ans.

3775 229 525 Amilcar mourut en Efpagne, après avoir fait la guerre neuf ans, & formé fon fils fous lui. Afdrubal, fon gendre, qui lui fuccéda, bâtit la nouvelle Carthage, que nous appellons Carthagene.

3776 228 526 Les Romains font la guerre à Teuta, reine d'Illyrie. Elle exerçoit la piraterie fur toute la côte; & fiere du butin qu'elle faifoit fur les Grecs & les Épirotes, elle

D.M. A.E.C. DR.

avoit méprisé les remontrances des Romains, & tué leur Ambassadeur. Ils l'eurent bientôt mise à la raison. Ils ne lui laisserent qu'une partie de l'Illyrie, & s'emparerent de l'isle de Corcyre, qu'elle avoit usurpée sur les Grecs, qui commencerent à connoître la puissance de Rome.

Les progrès d'Asdrubal en Espagne, inquiéterent les Romains, qui ne s'y pouvoient opposer, parce que les Gaulois, en repos depuis cinquante-cinq ans, commençoient à remuer. Avant que d'attaquer ces peuples, les Romains s'assurerent des Carthaginois, en traitant avec eux.

3780 224 530 Guerre cruelle entre les Gaulois & les Romains, les premiers sont battus. Les Gaulois Transalpins se joignent aux Cisalpins. Ils sont tous défaits. Les Romains passent le Pô pour la premiere fois, & sont victorieux par-tout.

3784 220 534 Milan fut pris, & tout le pays assujetti aux Romains.

Asdrubal mourut en Espagne. Annibal, âgé de vingt-sept ans, fut mis en sa place, & sans égard aux traités faits avec les Romains, il entreprit de dompter toute l'Espagne.

3785 219 535 Les Saguntins, alliés des Romains, leur porterent leurs plaintes contre Annibal. Des Ambassadeurs partirent de Rome pour aller se plaindre au Sénat de Carthage. Ils ne furent point écoutés.

3786 218 536 Seconde guerre Punique qui dure dix-sept ans.

Annibal, ayant traversé l'Ebre, les Pyrénées, la Gaule & les Alpes, vint en Italie. Beaucoup de Gaulois avoient grossi son armée. Quatre batailles perdues par les Romains, & sur-tout celle de Cannes, annoncerent la perte de Rome; mais, Annibal ne sçut pas, ou plutôt ne voulut pas user de ses victoires.

3787 217 537 La Sicile se révolta contre les Romains,

D.M. A.E.C. D.R.

& Hiéronyme, roi de Syracuse leur allié, se déclara contre eux.

3792 212 542 L'Italie abandonna les Romains, réduits à l'extrêmité; mais, trois grands hommes, Q. Fabius Maximus, M. Marcellus & le jeune P. Scipion, sauverent Rome. Q. Fabius Maximus se tint sur la défensive, & ranima le courage de ses Citoyens en temporisant. Il fut surnommé le *temporiseur*, & le bouclier de Rome. M. Marcellus harcela continuellement Annibal, remporta sans cesse de petits avantages, prit ensuite Nole, & depuis Syracuse, malgré les machines ingénieuses d'Archimede. Il fut surnommé l'épée de Rome. P. Scipion, qui termina cette guerre, surpassa ces deux grands hommes.

3794 210 544 P. Scipion, âgé de vingt-cinq ans, alla commander en Espagne, où son pere & son oncle venoient de périr. Il prit Carthagene.

3798 206 548 P. Scipion, maître de l'Espagne, revint à Rome, fut Consul avant l'âge, &, contre l'avis du Sénat, il se fit autoriser par le peuple à porter la guerre en Afrique. Il y passa, & fit trembler Carthage. Elle se hâta de rappeller Annibal, qui, victorieux depuis seize ans, ne put défendre sa patrie, & fut vaincu par P. Scipion.

3802 202 552 P. Scipion, vainqueur d'Annibal, impose des loix aux Carthaginois, qui se soumettent par l'avis d'Annibal même. Il combat, défait & prend prisonnier Syphax, roi de Numidie, qu'il mene en triomphe à Rome. On le surnomme l'Africain.

Ainsi finit la seconde guerre Punique.

3808 196 558 Les Romains, maîtres de Carthage & de l'Italie, tenterent de faire périr Annibal, qui leur paroissoit encore redoutable.

3809 195 259 Annibal alla dans l'Orient susciter des ennemis aux Romains, qui porterent leurs armes en Asie. Antiochus le grand, roi de Syrie, ne sçachant ni suivre les conseils, ni mettre à profit les talens d'Annibal, fut battu sur terre & sur mer, & reçut la loi

D.M.	A.E.C.	D.R.	
			qui lui fut imposée par L. Scipion, frere de P. Scipion l'Africain.
3812	192	562	Annibal, refugié chez Prusias, roi de Bithynie, & poursuivi par les Romains, s'empoisonna.
			Les Romains alors se firent redouter partout, & forcerent les Rois à leur donner leurs enfans pour ôtages de leur foi. Persée, roi de Macédoine, ne voulant pas s'en tenir aux conditions imposées à son pere Philippe, ils lui font la guerre. Ce Prince perd ses alliés par son avarice, & ses armées par sa lâcheté. Il est vaincu par Paul Émile, & contraint de se livrer entre ses mains.
3836	168	586	Le royaume de Macédoine, après avoir duré six cens vingt-six ans, & donné durant près de deux cens ans des maîtres à la Grece & à tout l'Orient, est réduit en province Romaine.
			Gentius, roi d'Illyrie, allié de Persée, est mis en trente jours hors d'état de se défendre, par le préteur L. Anicius, & se livre aux Romains.
3843	161	593	Les Romains, pour humilier les Rois de Syrie, accordent leur protection aux Juifs, & font alliance avec Judas Maccabée.
3855	149	605	Troisieme guerre Punique, qui dura trois ans.
3858	146	608	Carthage est prise & réduite en cendres par P. Scipion l'Émilien, qui perpétue dans sa maison le surnom d'Africain, qu'il avoit hérité du fils du grand Scipion, par lequel il avoit été adopté. Il étoit fils de Paul Émile, vainqueur de Persée.
			Corinthe eut le même sort que Carthage, & la République des Achéens périt avec cette ville, dont le consul L. Mummius transporta à Rome les statues & les tableaux sans en connoître le prix. Les Romains, jusqu'alors, n'avoient aucune connoissance des arts de la Grece ; ils ne connoissoient que la guerre, la politique & l'agriculture.

D.M.	A.E.C.	D.R.	
3880	124	630	Les Romains s'étendirent au-delà des Alpes. C. Sextius, vainqueur des Gaulois Salluviens, établit une colonie dans la ville d'Aix, qui s'appelle encore *Aquæ Sextiæ*.
			Q. Fabius ſubjugua les Allobroges & les peuples voiſins. La Gaule Narbonnoiſe, conquiſe, fut réduite en province, & reçut le nom de province Romaine.
			La bonne fortune de la République fut troublée par des diſcordes inteſtines. Les deux Gracques, en flattant le peuple, firent naître des diviſions, qui ne finirent qu'avec la République.
3893	111	643	Guerre des Romains contre Jugurtha, ſouillé du meurtre de ſes freres, que Rome protégeoit.
3898	106	648	C. Marius, ayant animé le peuple contre la Nobleſſe, obtiént le commandement, & acheve de vaincre Jugurtha.
3901	103	651	Les eſclaves ſe révoltent en Sicile. Il en coûte beaucoup de ſang aux Romains.
3902	102	652	C. Marius battit les Teutons, les Cimbres, & autres peuples du nord, qui, traverſant la Germanie & les Gaules, avoient pénétré en Italie.
3910	94	660	Rome protégea la Cappadoce contre Mithridate, roi de Pont. Ce Prince & la Grece ſon alliée, furent obligés de céder aux forces de la République.
3913	91	663	Guerre civile entre C. Marius & L. Sylla. A cette occaſion toute l'Italie ſe révolta, & la domination Romaine fut ſur le point d'être anéantie.
3931	73	681	Sertorius, zélé partiſan de C. Marius, s'étant cantonné en Eſpagne & ligué avec Mithridate; Cn. Pompée ne peut réduire ce parti qu'en y mettant la diviſion.
3937	67	687	Cn. Pompée, ſuccédant à L. Lucullus contre Mithridate, acheva cette guerre.
3941	63	691	Cicéron, étant conſul, fit, par ſon éloquence, échouer la conjuration de L. Catilina.
			Cn. Pompée dominoit alors dans le Sénat;

D.M.	A.E.C.	D.R.	
			& s'étoit rendu le maître des délibérations.
3946	58	696	Jules César, ayant fait la conquête des Gaules, voulut égaler, & puis surpasser Cn. Pompée.
3951	53	701	La puissance de M. Crassus, obligea Cn. Pompée & Jules César de se tenir unis.
3955	49	705	Guerre civile entre Cn. Pompée & Jules César. Le premier fut battu à Pharsale.
3956	48	706	Cn. Pompée, s'étant enfui en Égypte, y fut indignement poignardé par ordre du roi Ptolémée, qui lui devoit sa couronne.
3958	46	708	Jules César, comme souverain Pontife, réforma l'année Romaine, qui, de sa correction, fut appellée l'année Julienne.
3960	44	710	Jules César, vainqueur des restes du parti de Cn. Pompée, en Égypte, en Asie, en Mauritanie, en Espagne, est reconnu maître absolu à Rome, sous le titre de Dictateur perpétuel.

ÉTAT de Rome ou l'Empire Romain sous cinquante-huit Empereurs durant cinq cens vingt-quatre ans, c'est-à-dire, jusqu'à l'an de Jesus-Christ 476, qu'Augustale, cinquante-huitieme Empereur reconnu à Rome, fut dépossédé par Odoacre, roi des Hérules.

C'est pour plus grande commodité que l'on met le commencement de cet empire à l'année de la dictature perpétuelle de Jules César, qui, dans la vérité, ne fut point Empereur dans le sens que l'on a donné depuis à ce mot, qui ne signifioit d'abord en lui-même que Général d'armée. C'étoit un titre d'honneur que les troupes donnoit à leurs Généraux après quelque grande action. C'est pour cela que jusqu'au regne de Caracalla, l'on trouve sur les médailles des Empereurs, Imperator II, III, V, VII. Mais, depuis Caracalla, l'on ne trouve plus de chiffres après ce mot, qui fut déterminé pour lors à signifier le maître de tout l'Empire.

La

D.M. A.E.C. D.R.

La puissance des Consuls périt avec la République, mais dans la rigueur l'Empire [suivant l'idée que nous attachons à ce mot] ne commença qu'en 3973 du monde, 31 avant l'Ere chrétienne, & 723 de Rome, lorsqu'après la défaite & la mort de M. Antoine, Auguste resta maître de Rome & de tout l'Empire. D'autres reculent le commencement de la puissance d'Auguste, jusqu'à l'an 3977 du monde, 27 avant l'Ere chrétienne, & 727 de Rome. D'autres, au contraire, comptent l'empire d'Auguste de l'an 3961 du monde, 43 avant l'Ere chrétienne, 711 de Rome, parce qu'alors il prit le nom de César, & déclara qu'il vengeroit la mort de ce dictateur perpétuel, son oncle & son pere adoptif. On suivra par la seule raison de la commodité, cette opinion qui donne cinquante-un ans de durée au regne d'Auguste.

3960 44 710 Jules César ne gouverna que quelques mois avec le titre de Dictateur perpétuel.

M. Brutus & C. Cassius, voulant, avec quelques autres conjurés, rétablir la liberté de Rome, tuerent Jules César de vingt-trois coups de poignard. Il fut assassiné dans le Sénat, devant la statue de Cn. Pompée.

3961 43 711 Octavien, neveu & fils adoptif de Jules César, prit le nom de César. On lui donna, seize ans plus tard, le nom d'Auguste, & l'on commencera dès à présent à l'appeller ainsi.

La République tomba sous la puissance de Marc-Antoine, de M. Émilius Lépidus, & du jeune Auguste, qui forment ce célebre Triumvirat, qui fait horreur par la multitude des proscriptions. Cicéron y fut compris, & des émissaires de M. Antoine le tuerent.

3962 42 712 Les restes de la République périrent avec M. Brutus & C. Cassius, qui, battus à Philippes en Macédoine par M. Antoine & Auguste, se firent tuer l'un & l'autre. Les

D.M.	A.E.C.	D.R.	
			vainqueurs, après avoir ruiné M. Lépidus, ſe firent la guerre.
3973	31	725	Victoire d'Actium, remportée par Auguſte ſur M. Antoine. Les forces de l'Orient & de l'Égypte, que ce dernier menoit avec lui, furent diſſipées. Tous ſes amis, & même Cléopâtre, pour laquelle il s'étoit perdu, l'abandonnerent.
3974	30	726	Alexandrie ouvrit ſes portes à Auguſte. Cléopâtre ſe tua de déſeſpoir, après M. Antoine. L'Égypte fut réduite en province Romaine. Fin des guerres civiles.
3977	27	729	On donne à Octavien Céſar, reſté ſeul maître de tous les États de la République Romaine, le ſurnom d'Auguſte, qui paſſa à tous ſes ſucceſſeurs, ainſi que celui de Céſar, lequel fut affecté dans la ſuite aux héritiers de l'Empire.
3979	25	731	Il vient de l'extrêmité des Indes, des Ambaſſadeurs demander l'amitié d'Auguſte. Il en reçoit auſſi qui venoient du fond du Nord, de la part des Scythes.
3980	24	732	Auguſte dompte les Cantabres, les Aſturiens, & les autres habitans révoltés des Pyrénées.
3985	19	737	Les Parthes épouvantés lui renvoient les étendards pris ſur M. Craſſus; & tous les priſonniers Romains.
3989	15	741	Auguſte donne à la ville de Paphos, dans l'iſle de Cypre, de grandes ſommes, pour la dédommager des pertes qu'un tremblement de terre lui avoit cauſées. Il donne auſſi la liberté à la ville de Cizyque.
3992	12	744	Le dixieme mois de l'année, lequel s'appelloit *Sextilis*, fut nommé *Auguſtus*, que nous traduiſons par Août. Auguſte lui donna ſon nom à cauſe des grandes victoires qu'il avoit remportées dans ce mois.
3996	8	748	Auguſte ordonna, par un édit, le dénombrement de tous les ſujets de l'Empire. Ce fut le premier qui ſe fit, Quirinus étant alors gouverneur de Syrie.

D.M. A.E.C. D.R.

Auguste, ayant établi par-tout la paix, ferme le temple de Janus.

Jesus-Christ vient au monde.

L'Empire Romain doit être mis au rang des Monarchies nouvelles, puisqu'à la réserve de César & d'Auguste, les autres Empereurs ont regné depuis J. C. Les colomnes chronologiques vont donc être réduites à deux. La premiere, pour les années de l'Ere chrétienne, sera marquée E. C.; & la seconde, marquée comme elle l'étoit, continuera d'indiquer les années de Rome.

E.C. D.R.

14 762 Auguste meurt à Nole, en revenant de Naples. Quelques heures avant que de mourir, il se fit peigner & farder, & dit à un de ses amis : *N'ai-je pas bien joué mon rôle ? La piece est finie, applaudissez.* Il avoit regné cinquante un ans, à compter depuis 3961 qu'il prit le nom de César. Sa devise étoit *Festina lentè.*

Ce Prince avoit divisé tout l'Empire Romain en vingt-six Dioceses ou grands Gouvernemens; & par l'accord qu'il avoit fait avec le Sénat, il avoit eu l'administration de quatorze Dioceses. Les douze autres étoient restés au Sénat & au peuple. Cette division subsista jusqu'au tems d'Adrien.

Les douze Dioceses, gouvernés par le Sénat & le peuple Romain, étoient deux Dioceses Proconsulaires, & dix Dioceses Prétoriens.

Les deux Dioceses Proconsulaires étoient, 1.° l'Afrique, la Numidie & partie de la Libye; 2.° l'Asie mineure en-deçà du fleuve Halys & du mont Taurus.

Les dix Dioceses Prétoriens étoient, 1.° partie de l'Espagne Bétique; 2.° la Gaule Narbonnoise; 3.° la Sicile; 4.° la Sardaigne & la Corse; 5.° l'Illyrie & partie de l'Épire; 6.° la Macédoine & partie de la Grece; 7.° l'Achaïe, la Thessalie, la Béotie, l'Acarnanie & partie de l'Épire; 8.° l'isle de Crete, la Cyrénaïque, & partie de la Libye; 9.° l'isle de Cypre; 10.° la Bithynie, la Paphlagonie, la Propontide & partie du Pont.

Les quatorze Dioceses, administrés par Auguste, & depuis par ses successeurs, étoient, 1.° l'Espagne & la Lusitanie; 2.° partie de l'Espagne Bétique; 3.° la Gaule Aquitanique; 4.° la Gaule Lyonnoise; 5.° la Gaule Belgique & la Germanie; 6.° la Pannonie, le Norique, la Vindélicie & la Rhétie; 7.° la Mœsie, qui comprenoit la Dardanie, la Thrace & la Dace; 8.° la Dalmatie & partie de l'Illyrie; 9.° les Alpes maritimes; 10.° la Cilicie, l'Isaurie & la Lycaonie; 11.° la Galatie, la Pamphylie

& la Pisidie ; 12.° la Syrie, la petite Arménie, la Mésopotamie & tout l'Orient, jusqu'à l'Euphrate ; 13.° l'Égypte & partie de l'Arabie ; 14.° l'Italie depuis le détroit de Sicile jusqu'aux Alpes.

E.C. *D.R.*

14 762 Tibere, fils adoptif d'Auguste, lui succede. Jamais Prince ne fut si bizarre, plus défiant, plus dissimulé, plus perfide & plus cruel. Son précepteur, qui le connoissoit, disoit que c'étoit de la boue détrempée avec du sang.

29 777 L'amphithéâtre de Misene écrase en tombant, cinquante mille hommes. Le quartier du mont Cœlius & des environs, ayant été vers ce tems détruit par un incendie, Tibere fait tout réparer à ses dépens.

37 785 Haï de tout le monde, il meurt à Misene, ayant regné vingt-cinq ans, sept mois & sept jours. *Melius tondere quàm deglubere*, ou bien, *qui nescit dissimulare, nescit regnare.*

Caligula, fils de Germanicus & d'Agrippine, est choisi par le Sénat, pour succéder à Tibere, contre l'intention de ce Prince, qui avoit adopté Tibere son petit-fils. le nom de Caligula vient d'une espece de chaussure militaire, que cet Empereur portoit ordinairement. Il est nommé dans ses médailles *Caius Cæsar Augustus Germanicus.* Il étoit fort adroit dans tous les exercices du corps; mais, avec beaucoup d'esprit, il étoit inégal, bizarre, chagrin à l'excès, & cruel. Il fut tué après un regne de trois ans, neuf mois & vingt-huit jours. *Oderint, dum metuant.*

41 789 Claude, fils de Drusus Germanicus & d'Antonia, fille de Marc-Antoine & d'Octavie, sœur d'Auguste, succéda par hazard à son neveu Caligula. Comme il se cachoit pour n'être pas enveloppé dans le meurtre de ce Prince, il fut surpris par un soldat, qui le conduisit au camp des Prétoriens ; & ceux-ci le proclamerent Empereur. Le Sénat se soumit à ce choix, sans l'approuver. Claude, après avoir répudié Messaline, épousa sa niece Agrippine, qui sçut, au préjudice d'un fils qu'il avoit, lui faire adopter son fils Néron, qu'elle avoit eu de Domitius Ahénobardus son premier mari. Claude, avec de l'esprit & point de sens, se conduisit toujours en imbécille. Il aimoit les jeux de hazard, la bonne

E.C. D.R.

chere & les femmes. Il affectoit d'être plaisant & railleur ; mais, il l'étoit de mauvaise grace. Il fut empoisonné par Agrippine, après treize ans, huit mois & vingt jours de regne. *Generis nobilitas, virtus.*

54 802 Néron succede par les manœuvres de sa mere Agrippine, à Claude son pere adoptif. Il avoit été très-mal élevé. Sa mere, croyant la Philosophie inutile pour regner, n'avoit pas voulu qu'il l'étudiât, & l'on accuse Séneque, son précepteur, d'avoir négligé, dans le dessein de se rendre toujours nécessaire, de lui former l'esprit & le cœur par de solides études. Instruit suffisamment des beaux arts, Néron se connut très-bien en peinture, en sculpture, en architecture, & fut un musicien excellent, un poëte, peut-être au-dessus du médiocre. Les commencemens de son regne annoncerent un bon Prince ; ensuite, ses passions, fomentées par la flatterie, en firent un monstre. Tous ses travers & ses forfaits sont connus. Il se piqua de supériorité dans l'art des cochers & des farceurs. Il fut le meurtrier de son précepteur, de sa femme & de sa mere. Après treize ans & près de huit mois de regne, il se tua lui-même, quoiqu'à regret, dans la crainte de tomber vivant entre les mains des Romains, qui l'avoient en exécration. Avec lui finit la race des Césars. *Artem quæris, quævis terra alit.*

68 816 Galba, fils de C. Servius Sulpicius Galba, & de Mummia Achaïca, est proclamé par le Sénat. On a dit, en le flattant qu'il étoit ménager. Il étoit avare jusqu'à la lésine. Son grand âge le rendant lourd & paresseux, trois Ministres qui abusoient de sa confiance, le firent haïr. Il fut tué dans la place publique, après un regne de six mois & sept jours. *Miles legendus, non emendus.*

69 817 Othon, fils de L. Salvius Othon & d'Alba Térentia, profite de la sédition élevée contre Galba, pour se faire élire Empereur par le Sénat, qui l'estimoit peu. Ambitieux à l'excès, il avoit sacrifié jusqu'à son honneur, pour s'agrandir. Vaincu par les troupes de Vitellius, son concurrent à l'Empire, & craignant de tomber entre ses mains, il se poignarda lui même à Bédriac sur le Pô. Son regne n'avoit été que de trois mois. *Unus pro multis.*

E.C. D.R.

69 817 Vitellius étoit fils de L. Vitellius & de Sextilia Polla. On prétend qu'il descendoit d'un savetier. Ayant appris à Lyon que ses troupes avoient défait Othon, il se hâta d'accourir à Rome, où tout le peuple le couronna Empereur. Maladroit au point de faire tout de mauvaise grace, gourmand, ivrogne, voluptueux, lâche, cruel. & si peu mesuré dans sa dépense, qu'on ne sçavoit s'il étoit avare ou prodigue, il fut bientôt l'objet du mépris & de la haine de tout le monde. Il avoit regné huit mois & deux jours, lorsqu'on se souleva contre lui. Un soldat lui mit une corde au col, le traîna dans les rues de Rome, en lui déchirant le corps petit à petit, & le fit expirer ainsi dans les tourmens. Son corps fut jetté dans les Gémonies. C'est ce que nous dirions à la Voirie. *Bonus odor hostis, melior civis occisi.*

69 817 Vespasien, fils de T. Flavius Sabinus & de Vespasia Polla, convenoit franchement qu'il étoit de basse origine. Il étoit fort quarré. Ses membres étoient ramassés & robustes ; & Suétone ajoute qu'il avoit l'air d'un homme à qui des épreintes font faire des efforts. *Vultu veluti nitentis.* Le bien public fut l'unique objet de ses soins, & l'on trouveroit en lui toutes les qualités d'un Souverain, s'il avoit moins aimé l'argent. On lui reproche aussi d'avoir eu trop de maîtresses. Il mourut de dissenterie, ayant regné neuf ans, six mois & deux jours. *Lucri bonus odor ex re qualibet.*

79 827 Tite, fils de Vespasien & de Flavia Domitilla, fut le plus aimable de tous les Princes, comme il en fut le plus beau. Il acheva le siege de Jérusalem, commencé par son pere, & tout ce qu'il fit durant cette guerre de Judée, immortalise ses talens militaires. Il n'eut sur le trône d'autres vues que de procurer la gloire de l'Empire, & de rendre heureux tous ses sujets. Il disoit en gémissant, qu'*il* avoit perdu la journée, lorsqu'elle s'étoit passée sans qu'il eût eu l'occasion de faire quelque bien. Il fut à juste titre surnommé le pere de la patrie & les délices du genre humain. On a soupçonné Domitien, son frere & son successeur, de l'avoir empoisonné. Son regne ne fut que de trois ans, huit

E.C. D.R.

mois & deux jours. *Non oportet quemquam à conspectu Principis discedere tristem.*

81 829 Domitien se conduisit assez bien durant les premieres années de son regne. Ses vices, qu'il avoit cachés, éclaterent ensuite; & l'on reconnut qu'il étoit dissimulé, défiant, lâche, traître, insolent, avare, cruel, impie. Il avoit été bien fait & beau. Ses cheveux qu'il perdit, & trop d'embonpoint, le rendirent laid. On le surnomma Néron le chauve. Parthénius, son chambellan, se mit à la tête d'une conjuration, & le fit poignarder dans son cabinet, après quinze ans & cinq jours de regne. *Fallax bonum regnum.*

96 844 Nerva, fait Empereur par les meurtriers de Domitien, étoit de la maison de Cocceia, établie depuis long-tems à Rome. Il avoit toutes les vertus d'un Prince sans aucun vice. Dans la crainte que sa vieillesse ne le fît mépriser, il adopta M. Ulpius Trajanus, & mourut âgé de soixante-neuf ans, ayant regné un an, quatre mois & neuf jours. *Mens bona regnum possidet.*

98 846 Trajan, le premier des Empereurs qui n'ait point été de Rome ou d'Italie, étoit Espagnol. Il respecta le Sénat, traita le peuple avec bonté, & témoigna toujours de l'estime aux gens de bien, & de l'indifférence pour les vains honneurs que la flatterie rend aux Princes. Il aimoit un peu trop le vin, & l'histoire lui reproche encore d'avoir, en fait d'amour, peu suivi les intentions de la nature. Il adopta P. Ælius Hadrianus, que sa femme Plotine aimoit. Son regne fut de dix-neuf ans, six mois & quinze jours. *Qualis Rex, Talis Grex.*

117 865 Adrien fut très-sçavant, avec beaucoup d'esprit, mais avec un goût singulier & bizarre. Tissu de contradictions, il fut tout à la fois clément & dur, débonnaire & cruel, juste & injuste. Il fit rebâtir Jérusalem, & la nomma de son nom, Ælia. Ses libéralités continuelles, & la remise qu'il fit aux provinces de vingt-deux millions cinq cens mille écus d'arrérages, lui gagnerent le cœur de tous ses sujets. On sçait toutes les extravagances que lui fit faire son amour pour le bel Antinoüs. Il choisit

É.C. D.R.

pour son successeur L. Ælius, qui mourut bientôt après. Il adopta depuis T. Ælius Antonius, à condition qu'il adopteroit lui-même Marc Aurele & L. Vérus. Il mourut de dissenterie, après vingt ans, dix mois & vingt-neuf jours de regne. *Non mihi, sed populo.*

Adrien changea la division qu'Auguste avoit faite de tout l'Empire en vingt-six Dioceses ou grands Gouvernemens. Il partagea tout l'Empire en onze parties, dont voici l'énumération.

L'Italie, divisée en deux grandes provinces; la premiere comprenant les régions suburbiaires, depuis le Picénum, appellé *Suburbicarium*, jusqu'à la Sicile; la seconde, comprenant les régions situées en-deçà & au-delà du Pô, avec les contrées voisines qui s'étendent depuis les Alpes jusqu'à l'Apennin, c'est-à-dire, la Ligurie, l'Émilie, les Alpes Cottienes, les deux Rhéties, la Vénétie & l'Istrie.

L'Afrique, divisée en trois provinces; 1.° l'Afrique proconsulaire; 2.° la Numidie; 3.° la Mauritanie.

L'Espagne, divisée en trois provinces; 1.° l'Espagne Tarragonoise; 2.° la Bétique; 3.° la Lusitanie.

Les Gaules, divisées en quatre provinces; 1.° la Gaule Belgique; 2.° la Gaule Lyonnoise; 3.° la Gaule Aquitanique; 4.° la Gaule Narbonnoise.

La Bretagne, divisée en deux provinces; 1.° la Bretagne supérieure; 2.° la Bretagne inférieure.

L'Illyrie, divisée en dix-sept provinces; 1.° & 2.° les deux Noriques; 3.° & 4.° les deux Pannonies; 5.° la Valérie; 6.° la Savie; 7.° la Dalmatie; 8.° la premiere Mœsie; 9.° & 10.° les deux Daces; 11.° la Macédoine; 12.° la Thessalie; 13.° l'Achaïe; 14.° l'Épire premiere; 15.° l'Épire seconde; 16.° la Prévalisane; 17.° l'isle de Crete.

L'Égypte, divisée en quatre provinces; 1.° l'Égypte; 2.° la Thébaïde; 3.° la Libye; 4.° la Pentapole.

L'Orient, divisé en treize provinces; 1.° la Palestine; 2.° la Phénicie; 3.° la Phénicie du Liban; 4.° la Cœlé-Syrie; 5.° la Syrie; 6.° la Syrie Comagene, ou l'Euphratense; 7.° & 8.° les deux Cilicies; 9.° l'Isaurie; 10.° la Mésopotamie; 11.° l'Arabie; 12.° l'Osrhoëne; 13.° l'isle de Cypre.

La Thrace, divisée en six provinces; 1.° la Thrace; 2.° l'Hémimont: 3.° la Mœsie inférieure; 4.° la Scythie; 5.° Rhodope; 6.° l'Europe.

Le Pont, divisé en huit provinces; 1.° la Galatie; 2.° la Bithynie; 3.° l'Hellespont; 4.° le pont Polémoniaque; 5.° & 6.° les deux Cappadoces; 7.° la Paphlagonie; 8.° l'Arménie.

L'Asie divisée en onze pro-

vinces; 1.° l'Asie Proconsulaire; 2.° la Pamphylie; 3.° l'Hellespont; 4.° la Lydie; 5.° la Pisidie; 6.° la Lycaonie; 7.° & 8.° les deux Phrygies; 9.° la Lycie; 10.° la Carie; 11.° les isles, dont Rhodes étoit la Métropole.

E. C. *D. R.*

138 886 Antonin le Pieux ou le Débonnaire, dut ce surnom à ce qu'il aima ses sujets comme ses enfans, & regarda l'État comme sa famille. Il étoit beau, bienfait, ayant l'esprit net, l'ame grande & l'humeur égale. Il regna vingt-deux ans, sept mois & vingt-sept jours. *Melius servare unum quàm occidere mille.*

161 909 Marc-Aurele & Lucius Vérus succedent ensemble à Antonin. Marc-Aurele en avoit épousé la fille Faustine, & avoit donné sa fille Lucille pour femme à Vérus. Par une sorte de miracle, ces deux Empereurs, dont l'un étoit un philosophe & l'autre un ivrogne, vécurent dans la plus grande intelligence. Vérus mourut d'apoplexie en 170, la neuvieme année de son regne. *Quisquis sapit celeriter, non tutò sapit.*

Marc-Aurele fut véritablement un homme de bien, comme toute sa conduite & ses écrits le font voir. Il supporta les galanteries outrées de Faustine, sa femme, avec une tranquillité vraiment philosophique. Le fameux Galien étoit son médecin. Il mourut dans la Pannonie, après dix-neuf ans de regne. *Regni clementia custos.*

180 928 Commode, fils de Marc-Aurele & de Faustine, eut avec le plus beau corps l'ame la plus vilaine. Crispine sa femme, Lucille sa sœur, & les Sénateurs les plus respectables furent les victimes de sa cruauté. L'on le soupçonna même d'avoir fait empoisonner son pere. Il eut toutes les inclinations & les talens des Gladiateurs, avec qui sa mere Faustine aimoit à partager son lit. Marcia, sa maîtresse la plus puissante, l'empoisonna. Comme il rejettoit le poison qu'il avoit pris, un athlete l'étouffa. Son regne fut de douze ans neuf mois. *Pedetentim & paulatim.*

193 941 Pertinax, fils d'un faiseur de briques, mais grand homme de guerre, est fait Empereur par les meurtriers de Commode. Trop maladroitement sévere pour un tems de trouble & de désordre, il fut tué

E.C. *D.R.*

par les soldats Prétoriens, au bout de trois mois. *Militemus.*

193 941 Didius Julianus, à qui les Prétoriens avoient vendu l'Empire, fut tué soixante-six jours après, par un Tribun. Pescennius Niger commandoit alors l'armée de Syrie; Albin, celle d'Angleterre; & Septime Sévere, celle de Pannonie. Tous trois, proclamés Empereurs par leurs armées, s'étoient mis en devoir de chasser Didius Julianus.

194 942 Septime Sévere, reconnu Empereur par le Sénat, se rend à Rome, & va faire la guerre en Orient à Pescennius Niger, qu'il bat, & qui périt, assassiné dans sa fuite. Il défait ensuite auprès de Lyon, Albin qui reste mort sur le champ de bataille, & dont il envoie la tête à Rome. Trop indulgent pour les soldats, il nuisit extrêmement à la discipline. Il mourut en Angleterre à Yorck, ayant regné dix-sept ans, huit mois & trois jours. *Laboremus*, ou bien *cuncta fui, sed nihil mihi prodest.*

211 959 Antonin Caracalla & Géta succedent à leur pere Septime Sévere; Géta, n'ayant regné qu'un an & vingt-deux jours, fut assassiné dans les bras mêmes de sa mere Julie par son frere. Caracalla, que l'on nommoit ainsi, parce qu'il aimoit à porter une sorte de vêtement Gaulois appellé de ce nom, épousa sa belle mere Julie, mere de Géta. Se prétendant propriétaire de tout l'argent de ses sujets, il surchargea les Provinces d'impôts exhorbitans. Il fut tué par un de ses gardes en Mésopotamie, après un regne de six ans, deux mois & cinq jours. *Omnis in ferro salus.*

218 966 Macrin, & son fils Diadumene, sont faits Empereurs par ceux que Macrin avoit engagés à tuer Caracalla. Sans talens & sans vues, Macrin perdit à se divertir dans Antioche le tems qu'il devoit employer à marcher à Rome. Mœsa, sœur de l'impératrice Julie, avoit deux filles, Sœmias, mere d'Héliogabale, & Mammée, mere de Sévere Alexandre. Elle fit tuer en Bithynie Macrin, & son fils Diadumene, & proclamer Empereur, par l'armée, son petit-fils Antoninus Bassianus, qu'elle donna pour fils de Caracalla. On le surnommoit Héliogabale, parce qu'il étoit grand Prêtre du

E.C. D.R.

temple du soleil à Émesse. Macrin ne regna qu'un an, un mois & vingt-six jours. *Ferendum ac sperandum.*

219 967 Héliogabale, qui ne se rendit illustre que par l'extrême folie de ses profusions & par l'horrible infamie de ses débauches, ne fit qu'une bonne action. Ce fut d'adopter son cousin Sévere Alexandre. Il voulut ensuite le faire tuer. Les Prétoriens en prirent la défense, & tuerent Héliogabale, avec sa mere, & les complices de ses infamies. Son corps fut jetté dans le Tibre. Il n'avoit que dix-huit ans, & son regne avoit été de trois ans, neuf mois & quatre jours. *Suus sibi quisque hæres optimus.*

223 971 Sévere Alexandre, ayant remplacé son cousin Héliogabale, réprima la licence des gens de guerre, & rétablit la discipline. Il détruisit les voleurs, & punit séverement les faux témoins & les juges corrompus. Laborieux, sçavant, actif, brave & prudent, il mérita que l'on dît de lui, qu'il avoit arrêté l'Empire sur le penchant de sa ruine. Un de ses Généraux, appellé Maximin, le fit assassiner dans les Gaules, comme il marchoit contre les Allemands. Sa mere & ses domestiques furent tués avec lui. Son regne avoit été de treize ans & neuf mois. *Quod tibi, hoc alteri.*

236 984 Maximin, Thrace de naissance, usurpe l'Empire. Il avoit été berger dans sa jeunesse; &, lorsqu'il fut devenu Empereur, il fit mourir tous ceux qui l'avoient connu dans son premier état. Il avoit plus de huit pieds de haut. Son ordinaire journalier étoit de soixante livres Romaines de viande, c'est-à-dire, d'environ quarante-cinq de nos livres, & de vingt-quatre pots de vin. Sa cruauté fit qu'on se souleva de toutes parts contre lui. Gordien, Proconsul d'Afrique, & son fils furent proclamés Empereurs par les troupes qu'ils commandoient. Gordien le fils fut battu par Capellien, gouverneur de Mauritanie, pour Maximin, & périt dans la bataille. Gordien le pere s'étrangla de désespoir. Ces deux Empereurs portent le surnom d'Africain dans leurs médailles, qui sont très-rares. Maximin fut ensuite massacré par les officiers de son armée, avec son fils Maximin, qu'il avoit créé César. Il faisoit

alors le siege d'Aquilée. Son regne n'avoit été que de deux ans & sept mois. Il avoit renouvellé la persécution contre les Chrétiens. *Quò major, hòc laboriosior.*

238 986 Puppien, Balbin & Gordien le jeune, sont élus Empereurs, les deux premiers par le Sénat, & le troisieme par les Prétoriens. Ce dernier étoit petit-fils du vieux Gordien par Métia Faustina sa fille. Balbin étoit d'une famille illustre ; mais, Puppien étoit fils, dit-on, d'un maréchal. Son mérite l'avoit élevé aux grandes charges, & l'avoit fait Sénateur. Balbin & Puppien furent, après un an de regne, massacrés par les soldats, qui n'approuvoient pas leur élection. Balbin: *Bonis nocet, qui parcit malis.* Puppien : *Qui timetur, timet.*

Gordien le jeune regna très-heureusement, tant que vécut son beau-pere Misithée, grand homme d'État. Philippe, qu'il eut ensuite pour tuteur, le rendit odieux à l'armée, en faisant manquer les vivres. Les soldats le tuerent dans la Perside, après un regne de six ans & deux mois, & proclamerent Philippe Empereur. *Ultorem ulciscitur ultor.*

Dès qu'on sçut à Rome la mort de Gordien le jeune, le Sénat élut Empereur M. Marcius, qui ne regna qu'un an, & mourut à Rome subitement. Hostilianus qui lui fut substitué, ne regna que très-peu de tems. Ces deux Empereurs ne furent reconnus qu'à Rome.

244 992 Philippe & son fils de même nom étoient Arabes. On a des preuves sans replique, qu'ils étoient Chrétiens ; mais, Philippe le pere, dans sa vie privée, & sur le trône, dissimula toujours sa religion. Le Sénateur Décius Trajanus, qu'il avoit envoyé contre les Scythes, fut forcé par l'armée d'accepter l'Empire. Philippe le pere fut tué par ses soldats à Vérone ; & Philippe le fils le fut à Rome. Ils ne regnerent que cinq ans. *Multa nec apta.*

Jotapien, en Syrie, & Marin en Pannonie, proclamés Augustes par leurs soldats, ne sont pas comptés au rang des Empereurs.

249 997 Décius Trajanus, Prince digne du trône, s'il eût moins persécuté les Chrétiens, périt dans une

E. C. D. R.

affaire contre les Goths, au-delà du Danube, avec ſon fils Décius Étruſcus, par la trahiſon de Trébonianus Gallus. Il n'avoit regné que deux ans. L. Priſcus, Gouverneur de Macédoine, & Perpenna Licinianus, prirent la pourpre impériale pendant ce regne, & la garderent peu. Les hiſtoriens ne les comptent pas.

251 999 Trebonianus Gallus, fait Empereur par la mort de Décius Trajanus, regna avec ſon fils Voluſien. Il adopta Hoſtilien ſecond fils de Décius, & le fit mourir enſuite. Émilien qui commandoit en Pannonie, défait les Scythes, & fait la guerre avec avantage dans leur pays. Ses troupes, enrichies par ſes victoires, le proclament Auguſte. Trebonianus Gallus & Voluſien, marchant contre lui, ſont maſſacrés par leurs ſoldats, après un peu moins de deux ans de regne. *Nemo amicus, idem eſt adultor.*

253 1001 Émilien eſt reconnu Empereur par le Sénat; mais, Valerien, lieutenant de Trebonianus Gallus & de Voluſien, marche contre lui. Les ſoldats qui l'avoient élevé, s'en dégoûtent, parce qu'il étoit Maure, & de naiſſance obſcure, & l'aſſaſſinent. Ils proclament enſuite Empereur Valerien, illuſtre par ſa naiſſance & ſes vertus. Le regne d'Emilien ne fut que de trois mois. *Non gens, ſed mens.*

254 1002 Valerien & Gallien ſon fils regnent enſemble. Valerien marcha contre Sapor, roi de Perſe, & Gallien alla en Allemagne. Valerien fut pris à Édeſſe par Sapor, qui ſans égard pour ſon rang & ſon grand âge, l'obligeoit à ſe courber, pour mettre le pied ſur ſa tête toutes les fois qu'il vouloit monter à cheval. Des hiſtoriens ajoutent qu'il le fit écorcher vif. Il regna ſept ans. *Non acerba, ſed blanda.*

261 1009 Trebellius Pollion chargea Gallien de reproches, parce qu'il n'avoit pas retiré ſon pere d'eſclavage, & l'accuſa d'avoir ruiné l'Empire par ſa négligence & ſa molleſſe. Selon d'autres hiſtoriens, Gallien étoit un grand capitaine. Il eſt certain qu'il fit toujours la guerre avec ſuccès, & qu'il vint à bout de ce grand nombre de tyrans, qui s'étoient élevés dans toutes les Provinces de l'Empire, durant la priſon de Valerien. Il regna huit ans, & fut tué par

E.C. D.R.

ſes capitaines avec ſon frere Valerien & ſon fils Galliénus Saloninus, lorſqu'il faiſoit le ſiege de Milan. C'étoit un Prince de beaucoup d'eſprit. *Prope ad ſummum, prope ad exitum.*

269 1017 Claude II, dit le Gothique, à cauſe du grand carnage qu'il fit des Goths. Il eſt ſoupçonné d'avoir eu part au meurtre de Gallien. Il n'en fut pas moins un Empereur très-eſtimable par ſa modération, par ſa douceur & par ſon courage. Il défit en deux batailles les Goths, les Scythes, les Sarmates & leurs alliés, qui compoſoient une armée de trois cens mille hommes. La peſte s'étant miſe enſuite dans ſon armée, il en mourut à Sirmich, dans la Pannonie, après un regne d'un an, dix mois & douze jours. *Rex viva lex.*

Quinſillus, frere de Claude, fut élu Empereur en Italie par les ſoldats & par le Sénat. Ses ſoldats mêmes, auxquels il parut trop ſévere, le tuerent dix-huit jours après. Pendant ce tems, l'armée victorieuſe qui étoit en Thrace, choiſit Aurélien pour Empereur. Il étoit de baſſe naiſſance, mais digne du trône par ſes grandes qualités.

271 1019 Aurélien triompha de tous les ennemis du peuple Romain, qui pour lors étoient en grand nombre. Il prit Tyane, qui lui fut livrée par Héraclammon, l'un des habitans de cette ville. Il le fit mourir, en diſant qu'un ſi méchant homme ne pouvoit pas lui être fidele, après avoir trahi ſa patrie. Il vainquit la célebre Zénobie, reine de Palmyre, & ſauva l'Égypte, où Firmus avoit pris la pourpre de lui-même. Mneſthée, ſon ſecrétaire, qu'il avoit menacé, & qui le connoiſſoit trop exact à punir, le fit aſſaſſiner, dans le voiſinage de Byzance. Il avoit regné cinq ans, onze mois & neuf jours. *Quò major, eò placabilior.*

277 1025 Tacite, élu Empereur par le Sénat, le peuple & les ſoldats, après ſix mois de conteſtation, faiſoit gloire de compter l'hiſtorien Tacite au rang de ſes ancêtres. Il étoit ſobre & modeſte. Il avoit amaſſé ſept millions d'or de revenu, qu'il donna au peuple, lorſqu'il fut Empereur. Il étoit alors très-âgé. Il fut tué à Tarſe, n'ayant regné que ſix mois & vingt jours. *Sibi bonus, aliis malus.*

É.C. D.R.

Florien son frere se fit lui-même Empereur sans le consentement du Sénat ; & ses soldats le tuerent environ deux mois après.

277 1025 Probus, élu Empereur en Orient, étoit fils d'un jardinier. Il avoit passé par tous les degrés de la milice. Il défit dans la Thrace P. Sempronius Saturninus, Gaulois, que les troupes qu'il commandoit avoient proclamé Empereur. T. Ælius Proculus & Q. Bonosius, qui s'étoient aussi déclarés Empereurs dans les Gaules, furent vaincus & mis à mort. Probus, l'un des Princes les plus dignes de regner qui furent jamais, fut massacré par ses soldats, qui trouverent qu'il les faisoit trop travailler. Son regne fut d'environ cinq ans. *Pro stipe labor.*

282 1030 Carus fut élu Empereur à cause des grandes actions qu'il avoit faites. Il s'associa ses deux fils Carin & Numérien. En partant pour la guerre de Perse, il envoya le premier dans les Gaules, & retint auprès de lui le second. Son expédition fut heureuse. Il mourut de maladie, après avoir poussé ses conquêtes jusqu'à Ctésiphonte. Il avoit regné deux ans. *Bonus dux, bonus comes.*

Numérien le pleura, jusqu'à courir le risque de perdre la vue. Il regna peu. Arius Aper son beau-pere le tua, pour lui succéder ; mais, les soldats l'arrêterent & le conduisirent à Dioclétien, qu'ils élurent Empereur. *Esto quod audis ; cedendum multitudini.*

Carin apprenant la mort de son pere & de son frere, quitte les Gaules pour aller combattre Sabinus Julianus, qui vouloit usurper l'Empire. Il le défit près de Vérone. Il marcha ensuite contre Dioclétien, qui le battit en toutes les rencontres. Il fut tué, n'ayant pas survécu long-tems à son pere.

284 1032 Dioclétien, dont le véritable nom étoit Dioclès, étoit fils d'un affranchi de Dalmatie. Il s'associa à A. Valérius Maximianus, né à Sirmich ; & tous deux créerent Césars, C. Galérius Maximianus & Flavius Valérius Constantius Chlorus. L'Afrique s'étant révoltée, Maximien la soumit. Dioclétien employa huit ans à soumettre L. Elpibius Achilléus, qui s'étoit fait Empereur en Égypte. Après avoir regné vingt ans, il quitta l'Empire en 304, pour

vivre en repos, & s'empoisonna en 313, à l'âge de soixante-treize ans. *Nihil difficilius quàm benè imperare.*

Maximien, à l'exemple de son Collegue, abdiqua, mais il s'en repentit. Il fut étranglé à Marseille, lorsqu'il fuyoit la colere de son gendre Constantin, contre la vie duquel il avoit conspiré. Il avoit regné dix-huit ans. *Tutum silentii præmium.*

304 1052 Constance Chlore, ou le Pâle, & Galere Maximien. Constance Chlore aimoit les Sçavans, il étoit libéral & ennemi de tout faste. Il ménagea beaucoup les Chrétiens, & leur sçut bon gré de se bannir volontairement, plutôt que de sacrifier aux idoles contre leur conscience. Il disoit, à ce sujet, que *qui n'étoit pas fidele à Dieu, ne pouvoit pas l'être à son Prince.* Il mourut en Angleterre à Yorck, ayant regné deux ans, depuis la démission de Dioclétien & de Maximien. Avant que de mourir, il fit prendre la pourpre impériale à Constantin son fils aîné. *Virtus, dum patitur, vincit.*

Galere Maximien fit la guerre heureusement contre les Perses, reconquit sur eux cinq grandes provinces, & recula les bornes de l'Empire jusqu'au Tigre. Il choisit pour successeurs ses deux neveux, C. Galérius Valérius Maximinus Daza, qui eut l'Orient, & Flavius Valérius Sévérus qui eut l'Italie & l'Afrique. Maxence, ayant appris que Constantin étoit Empereur, se fit donner le même titre par les Prétoriens; Galere Maximien nomma C. Valérius Lucinianus Licinius pour remplacer Sévere, mort en 310, & mourut l'année suivante. Maximin gouverna l'Orient en partie comme César, en partie comme Empereur. Il persécuta cruellement les Chrétiens. Il fut battu par Licinius avec lequel il s'étoit brouillé, & s'empoisonna, ayant regné huit ans. *Marcet sine adversariis virtus.*

Licinius, fils d'un laboureur, fut vaincu par Constantin, & tué par ses propres soldats, avec Martinien qu'il avoit fait César. D'autres disent qu'il abdiqua en 324. *Pestis reipublicæ litteræ.* Ces paroles ne pouvoient sortir que de la bouche d'un ignorant, sans esprit, tel qu'étoit Licinius, qui

d'ailleurs étoit homme de courage. Son fils Licinius le jeune, qu'il avoit fait César dès l'âge de vingt mois, fut tué par ordre de Fausta, femme de Constantin, parce qu'il donnoit de grandes espérances, & qu'elle craignoit qu'il ne fît tort à ses enfans.

306 1054 Constantin le Grand succede à son pere Constance Chlore. Il étoit bienfait, libéral, hardi, sage, sçavant, modeste, sincere & adroit dans tous les exercices du corps. Il se fit raser toute la barbe, contre la coutume des Empereurs depuis Adrien. Il défit en 312, aux portes de Rome, Maxence, qui périt dans le Tibre, en voulant se sauver. Il se fit ensuite Chrétien, & prétexta son abjuration du Paganisme d'une apparition du signe de la croix dans le ciel, laquelle l'avoit assuré de la victoire contre Maxence. Un édit qu'il publia, permit aux Chrétiens de professer publiquement leur religion, de bâtir des Eglises, & d'y faire des assemblées. C'est la fin des persécutions, & le commencement de la paix de l'Eglise. En 316, il nomma César Crispe Constantin son fils, & Licinius son neveu, fils de sa sœur Constantia & de l'Empereur Licinius. Il marcha contre les Sarmates en 321, les défit, & tua de sa main leur roi Rausimond.

Maître absolu de l'Empire, après la mort de Dioclétien, de Galere, de Maxence, de Maximin & de Licinius, il partagea l'Empire en deux, l'Orient & l'Occident. L'Orient comprenoit la Hongrie, la Transilvanie, la Walachie, la Moldavie, la Thrace, la Macédoine, le Pont, l'Asie & l'Égypte. L'Occident comprenoit l'Allemagne, une partie de la Dalmatie & de l'Esclavonie, l'Italie, les Gaules, les Bretagnes, l'Espagne & la Lusitanie. Il fit ensuite bâtir une nouvelle ville à Byzance, & la nomma Constantinople, ou la nouvelle Rome, la fortifia, l'embellit de toutes les richesses de l'Asie, de l'Europe & de l'Afrique, & la choisit pour le siege de son Empire. En 331, il publia un édit pour la démolition des temples des faux Dieux. Marchant en 337 contre les Perses, il tomba malade à Nicomédie, ville de Bithynie, s'y fit baptiser, & mourut âgé de soixante-cinq ans, ayant régné trente ans, neuf mois & vingt-sept jours. *Immedicabile vulnus ense recidendum.*

Il cassa les gardes Prétoriennes, qui causoient depuis si long-

tems tant de troubles dans l'Empire, & faisoient & défaisoient les Empereurs à leur gré. Le chef, qui s'appelloit le Préfet du Prétoire, étoit la seconde personne de l'Empire, & jouissoit d'une autorité presque égale à celle des Empereurs. Il étoit en même tems le premier des Généraux d'armée, le premier des Magistrats civils. Il réduisit cette charge à n'être qu'une magistrature civile; & pour en diminuer l'autorité d'autant, il la partagea en quatre, qui furent, 1.° la Préfecture du Prétoire d'Italie; 2.° la Préfecture du Prétoire d'Orient; 3.° la Préfecture du Prétoire d'Illyrie; 4.° la Préfecture du Prétoire des Gaules. Chaque Préfecture fut divisée en Dioceses, & les Dioceses en Provinces. La division que Constantin en fit, subsista sans altération jusqu'au tems des empereurs Arcadius & Honorius, lesquels y firent quelques légers changemens.

Le Préfet du Prétoire d'Italie avoit sous lui trois Dioceses; l'Italie, l'Illyrie & l'Afrique.

Le Diocese d'Italie comprenoit dix-sept Provinces; la Vénétie, l'Émilie, la Ligurie, la Flaminie & le Picénum annonaire, les Alpes Cottienes, la premiere Rhétie, la seconde Rhétie, le Picénum Suburbicaire, la Toscane & l'Ombrie, la Campanie, la Sicile, la Pouille & la Calabre, la Lucanie & le pays des Bruttiens, le Samnium, la Valérie, l'isle de Sardaigne, & l'isle de Corse. Toutes ces Provinces étoient partagées entre les deux vicariats de Rome & d'Italie; mais, on ne sçait pas bien ce que chaque vicariat contenoit. Le Préfet de Rome étoit le premier vicaire du Préfet du Prétoire d'Italie. L'autorité du Préfet du Prétoire dans Rome étoit médiocre, où le Préfet de la ville en avoit beaucoup plus que lui; mais, il y jouissoit de toutes les préséances honorifiques.

Le Diocese d'Illyrie comprenoit six Provinces; la seconde Pannonie, la Savie, la Dalmatie, la premiere Pannonie, le Norique Méditerranée, le Norique Ripense.

Le Diocese d'Afrique comprenoit aussi six Provinces; l'Afrique, la Bysacene, démembrée de l'Afrique, la Numidie, la Mauritanie Sitifense, la Mauritanie Césariense, & la province de Tripoli.

Le Préfet du Prétoire d'Orient avoit sous lui cinq Dioceses; l'Orient, l'Égypte, l'Asie, le Pont, & la Thrace.

Le Diocese d'Orient, divisé par Constantin en treize Provinces, en comprit ensuite quinze; la Syrie qui avoit Antioche pour capitale, la Syrie Salutaire, la Phénicie, la Phénicie du Liban, l'Euphratense, l'Osrhoëne, la Mésopotamie, l'Arabie, l'isle de Cypre, la Cilicie, la seconde Cilicie, l'Isaurie, & la Palestine, dont, après Constantin, on sépara la seconde Palestine, & la Palestine Salutaire.

Le Diocese d'Égypte comprenoit sous Constantin quatre Pro-

vinces, ensuite cinq, puis six, puis sept, puis huit; la Libye supérieure, la Libye inférieure, la Thébaïde, l'Égypte, qui fut partagée en deux Provinces du même nom, premiere & seconde, avant le regne de Gratien, & l'Augustamnique, que Gratien sépara des deux Égyptes, & qui fut depuis divisée en deux Provinces du même nom, premiere & seconde; l'Arcadie, qui fut séparée de la Thébaïde par Arcadius dont elle prit le nom.

Le Diocese d'Asie comprenoit onze Provinces; l'Asie Proconsulaire, la Pamphylie, l'Hellespont, la Lydie, la Pisidie, la Lycaonie, la Phrygie Pacatiane, la Phrygie Salutaire, la Lycie, la Carie & les isles.

Le Diocese de Thrace comprenoit six Provinces; l'Europe, la Thrace, l'Hémimont, Rhodope, la seconde Mœsie & la Scythie.

Le Diocese de Pont, divisé par Constantin en dix Provinces, en eut onze ensuite; la Galatie, la Bithynie, la Cappadoce premiere, la Cappadoce seconde, la Paphlagonie, le Pont Polémoniaque, l'Hellénopont, l'Arménie premiere, l'Arménie seconde, la Galatie Salutaire, & l'Honoriade, qui fut ajoutée du tems de l'empereur Honorius.

Le Préfet du Prétoire d'Illyrie avoit sous lui deux Dioceses, la Macédoine & la Dace.

Le Diocese de Macédoine comprenoit six Provinces; l'Achaïe, la Macédoine, l'isle de Crete, la Thessalie, l'ancienne Épire, & la nouvelle Épire avec partie de la Macédoine Salutaire.

Le Diocese de Dace avoit cinq Provinces; la Dace Méditerranée, la Dace Ripense, la Mœsie premiere, la Dardanie, & la Prévalitane avec partie de la Mœsie Salutaire.

Le Préfet du Prétoire des Gaules avoit sous lui trois Dioceses; les Gaules, les Bretagnes & l'Espagne.

Le Diocese des Gaules, partagé par Constantin en quinze Provinces, en eut dix-sept ensuite; la Gaule Viennoise, la Gaule Lyonnoise, la premiere Germanie, la seconde Germanie, la premiere Belgique, la seconde Belgique, les Alpes maritimes, les Alpes Pennines & Graïenes, Maxima Sequanorum, la premiere Aquitaine, la seconde Aquitaine, la Novempopulanie, la seconde Lyonnoise, la premiere Narbonnoise, la seconde Narbonnoise, la troisieme Lyonnoise, & la quatrième Lyonnoise ou Sénonoise. Ces deux dernieres furent démembrées de la seconde Narbonnoise, après le regne de Constantin.

Le Diocese des Bretagnes n'eut que trois Provinces du tems de Constantin. Il en eut cinq depuis; Maxima Cæsariensis, la premiere Bretagne, la seconde Bretagne, la Valentie, ajoutée du tems de l'empereur Valens, & Flavia Cæsariensis, ajoutée du tems de l'empereur Théodose le grand, dont le prénom étoit Flavius.

Le Diocese d'Espagne comptoit sept Provinces; la Bétique,

la Lusitanie, la Galice, l'Espagne Tarragonoise, l'Espagne Carthaginoise, la Tingitane, & les isles Baléares.

E. C. *D. R.*

337 1085 Constans, Constance & Constantin, partagerent entre eux l'Empire, après la mort de Constantin le grand leur pere. Constantin eut les Gaules, les Bretagnes, l'Espagne, &c. Il regna trois ans. *Difficilia quæ pulchra.*

Constans eut l'Italie, l'Illyrie & l'Afrique, auxquelles il réunit ensuite le partage de son frere Constantin. Il regna treize ans. *Cescente superbia, decrescit fortuna.*

Constance eut l'Orient, c'est-à-dire, la Thrace, l'Égypte & l'Asie.

Delmace, neveu de Constantin le grand, eut, sous le titre de Roi, l'Arménie & les provinces voisines.

Magnance, proclamé Empereur par les soldats mutinés, fait massacrer Constans son maître & son bienfaiteur.

Népotien usurpa le titre d'Empereur à Rome, & n'en jouit que vingt-huit jours. Un Sénateur l'assassina.

T. Vetranion, déclaré Empereur en Pannonie, déposa la pourpre, & remit le pays à Constance.

T. Silvanus est élu Empereur par toute l'armée, dans les Gaules.

Décentius & Désidérius, freres de Magnance, s'étant saisis de l'Espagne & de toutes les Gaules, font avec leur frere des entreprises continuelles sur l'autorité de Constance. Ils furent enfin vaincus de toutes parts, & sans ressource. Magnance se passa son épée au travers du corps; Décentius s'étrangla, & Désidérius fit sa paix avec Constance.

En 350, celui-ci créa César son cousin T. Constantius Gallus, qui se fit détester si fort dans tout l'Orient par ses cruautés, que Constance fut obligé de le déposer, & de le faire décapiter en 354. L'année suivante, il nomma César, Julien, frere de Gallus; l'armée des Gaules le força d'accepter la pourpre impériale en 360. Constance mourut d'apoplexie, entre la Cilicie & la Cappadoce, comme il marchoit contre Julien en 361. Il avoit regné

E. C. D. R.

vingt-quatre ans & six mois. *Patiens sit Principis auris.*

362 1110 Julien, surnommé l'Apostat, parce qu'il quitta la Religion chrétienne pour se faire Payen. Il avoit beaucoup d'esprit, & devint très sçavant, ayant eu pour maîtres les plus sçavans hommes de son tems. Il fit de grands maux à l'Église; & c'est la principale cause du mal excessif qu'on a dit de lui. D'un autre côté, quelques Écrivains en disent beaucoup plus de bien qu'il ne faudroit. Il avoit au fond, beaucoup moins de bon sens que d'imagination & de mémoire. Il s'engagea très-témérairement dans la Perse, & périt percé d'un coup de fleche, dans une occasion où il marcha sans armes au combat. Il regna dix ans & huit mois. La race de Constance Chlore finit avec lui. *Pennis suis feriri grave.*

373 1121 Jovien fut fait Empereur malgré lui. Il étoit de Pannonie. Il cassa tous les édits donnés par Julien en faveur des Payens, & défendit aux Juifs l'exercice public de leur religion. Il mourut étouffé par la vapeur du charbon qu'on avoit allumé dans sa chambre, entre la Galatie & la Bithynie. Il revenoit de Perse à Constantinople, & n'avoit regné que sept mois & vingt-deux jours. *Scopæ vitæ Christus.*

374 1122 Valentinien I, fils de Gratien, qui n'étoit qu'un cordier d'auprès de Belgrade, fut élu Empereur par l'armée, quoiqu'absent. Son attachement à la Religion chrétienne l'avoit fait bannir par Julien. Jovien l'avoit rappellé & rétabli dans ses charges. Comme il trouva l'Empire attaqué de toutes parts, il s'associa son frere Valens, & lui laissa le soin de l'Orient. Dangereusement malade en 377, il déclara Auguste son fils aîné Gratien. Il fut frappé d'apoplexie en 385, pour s'être mis trop violemment en colere. Il avoit regné onze ans, huit mois & vingt-deux jours. *Princeps servator justus.*

Aussitôt après sa mort, l'armée proclama Auguste son second fils, Valentinien, qui n'avoit que quatre mois. Valens regna, comme on vient de le dire, en Orient. Son frere l'aimoit peu, parce qu'il l'avoit remarqué favorable à l'Arianisme. Procope, cousin de Julien, prit la pourpre, fut ensuite abandonné de son armée, & tomba entre les mains

de Valens, qui le fit mourir cruellement. Valens, vaincu dans une bataille contre les Goths, en 378, s'enfuit blessé. Les Goths le brûlerent dans une maison où il s'étoit retiré. Livré totalement aux Ariens, il avoit étrangement persécuté les Catholiques. *Alienus ab ira, alienus ab injustitia.*

385 1133 Gratien, fils de Valentinien, partagea l'Empire avec son frere Valentinien II, auquel il céda l'Italie, la Dalmatie & l'Afrique. Gratien fit venir d'Espagne Théodose, général d'une grande réputation, & le chargea de la guerre contre les Alains, les Huns & les Goths. Théodose les battit. Après la mort de Valens, Gratien, en 379, associa Théodose à l'Empire, & lui donna l'Orient avec la Thrace. Magnus Maximus, qui commandoit en Angleterre, se fit proclamer Empereur, attaqua les Gaules, & fit assassiner Gratien par Andragathe en 392. Gratien avoit regné seize ans & six jours, dont huit & quelques mois avec son pere Valentinien I & son oncle Valens, trois avec Valens & son frere Valentinien II, quatre & près de sept mois avec Valentinien II & Théodose. *Non quamdiu, sed quàm benè.*

Valentinien II, du vivant de son frere, regna principalement dans les Gaules. Pressé vivement par le tyran Maxime, il demanda du secours à Théodose, qui quitta l'Orient, assiégea Maxime dans Aquila, & l'ayant pris, le fit mourir. En 392, Eugene, qu'une faction avoit fait Empereur, ayant gagné les eunuques de Valentinien, le fit étrangler pendant la nuit, dans sa chambre, à Vienne en Dauphiné. Il avoit regné en tout seize ans, cinq mois & vingt-quatre jours. *Amicus veterrimus optimus.*

392 1140 Théodose le grand est seul Empereur légitime, par la mort de Valentinien II. Il étoit de la même maison que Trajan. Il défit en plusieurs rencontres les Goths, les Huns & les Alains. Vainqueur d'Eugene, il lui fit couper la tête, pour venger la mort de Valentinien. Il avoit beaucoup de religion. Ayant, dans un transport de colere, fait faire à Thessalonique une exécution militaire, qui coûta la vie à sept mille personnes innocentes, saint Ambroise, évêque de Milan, lui refusa la commu-

nion paſchale & l'entrée de l'égliſe, & ne l'y reçut qu'après une pénitence publique de huit mois, à laquelle il ſe ſoumit avec la réſignation la plus édifiante. En 393, il déclara Auguſte ſon ſecond fils, Honorius. Il avoit déjà, pluſieurs années auparavant, décoré de ce titre Arcadius ſon fils aîné. Il mourut d'hydropiſie à Milan, en 395, âgé de ſoixante ans, & ayant regné ſeize ans & vingt jours. Il partagea l'Empire à ſes deux fils, & donna l'Orient à Arcadius, & l'Occident à Honorius. De-là vient la diviſion de l'Empire en empire d'Orient, dont le ſiege fut Conſtantinople, & en empire d'Occident, dont Rome fut le ſiege. *Eripere telum, non dare irato decet.*

395 1143 Honorius eut pour tuteur Stilicon, qu'il fit maſſacrer enſuite avec ſon fils Euchérius, parce qu'il avoit comploté de le faire aſſaſſiner, pour faire ce fils Empereur. On dit à cette occaſion, qu'Honorius s'étoit coupé le bras droit avec la main gauche. La huitieme année de ſon regne, les Francs, qui habitoient les côtes de la Friſe, prirent Treve, & s'emparerent de la Hollande & du Brabant. C'eſt vers ce tems qu'il faut placer les premiers commencemens de la Monarchie Françoiſe. En 410, Alaric, roi des Wiſigoths, prit & pilla Rome, & mourut enſuite ſubitement à Coſence. Attila, qu'il avoit fait gouverneur de Rome, y prit le titre de Roi. Conſtance, général & beau-frere d'Honorius, fut fait Auguſte par ce Prince, & regna peu. Honorius, qui lui ſurvécut, mourut à Ravenne d'hydropiſie, en 423, ayant regné depuis la mort de ſon pere vingt-huit ans.

423 1171 Valentinien III, fils de Conſtance & de Placidie, ſœur d'Honorius, ſuccéda à ſon oncle. Sous ſon regne, Attila, roi des Huns, qui ſe faiſoit appeller le fléau de Dieu, ravagea l'Italie. Des Ambaſſadeurs de Valentinien, dont l'ayeul du célebre Caſſiodore étoit un, le diſpoſent à la paix, lorſqu'il marchoit à Rome. Le pape ſaint Léon, qui vient à ſa rencontre, acheve le traité. Valentinien, en 454, tua le patrice Aëtius, l'unique appui de l'Empire, & par lequel Attila avoit été battu dans les champs Catalauniques. En 455, Valentinien viola la femme

E.C. D.R.

du sénateur Maxime, qui le fit assassiner dans le champ de Mars. Il avoit regné trente ans.

Maxime usurpa l'Empire, & tira de l'affront qu'il avoit reçu une seconde vengeance, en violant l'Impératrice, veuve de Valentinien. Il fut lui-même mis en pieces par les Romains, qui le jetterent dans le Tibre.

Genséric, roi des Wandales, en Afrique, qu'Eudoxie, veuve de Valentinien, avoit appellé pour la venger de Maxime, pilla Rome pendant quatorze jours. Il l'auroit brûlée, s'il n'en avoit été détourné par les prieres de saint Léon & d'Eudoxie. Genséric emmena cette Princesse & sa fille Placidie, captives en Afrique.

Dès le régne d'Honorius, l'Empire d'Occident fut démembré. Les Wandales s'emparerent de l'Afrique; les Alains, les Sueves, les Wisigoths, de l'Espagne; les Wisigoths, les Bourguignons & les Francs, des Gaules. Les Hérules, ensuite les Ostrogoths, ne tarderent pas à se rendre maîtres de l'Italie, & les Princes qui vont suivre, sont moins des Empereurs, que des prétendans à l'Empire.

456 1204 Avitas, seigneur Gaulois, regna un an, deux mois & trois jours. Le célebre Sidoine Apollinaire étoit son gendre.

457 1205 Majorin regna quatre ans, deux mois & deux jours. Il fut tué par le Goth Ricimer, qu'il avoit fait Général de ses armées & Patrice.

461 1209 Sévere regna trois ans, huit mois & vingt-sept jours. Ricimer, qui l'avoit fait Empereur, & qui l'avoit bien servi à la guerre, mais qui ne pouvoit souffrir de maître où il étoit, l'empoisonna.

466 1214 Anthémius, sénateur de Constantinople, fait empereur d'Occident par l'empereur Léon I, vint prendre possession de l'empire vacant depuis plus de deux ans. Il regna cinq ans, deux mois & vingt-cinq jours. Il fut presque toujours en guerre avec Ricimer, qui le tua dans Rome, qu'il pilla.

472 1220 Anicius Olybrius regna sept mois & seize jours. Il ne fit rien de considérable.

473 1221 Glicérius regna un an, trois mois & vingt-un jours. Il fut forcé d'abdiquer, & fut ensuite évêque de Salone en Dalmatie.

Æ.C. D.R.

474 1222 Julius Népos, mari d'une niece de l'impératrice Vérina, femme de Léon I, empereur d'Orient, fut fait empereur d'Occident par ce prince. Il regna un an & deux mois. Il fut chassé d'Italie par le patrice Oreste, qui proclama son fils Momylle ou Romule.

475 1223 Momylle ou Romule, dit le petit Auguste, c'est-à-dire, le petit Auguste ou le petit Empereur, parce qu'il étoit extrêmement jeune, regna dix mois & cinq jours.

L'an 476 de l'Ere chrétienne, & 1224 de la fondation de Rome, Odoacre, roi des Hérules & des Turcilinges, s'empara de l'Italie, battit Oreste, qu'il fit prisonnier de guerre, & auquel il fit couper la tête, alla à Rome où il déposa le jeune Auguste, & le relégua au château de Lucullane dans la Campanie avec une pension de six mille livres d'or.

On regarde ordinairement l'Empire d'Occident comme éteint dans cette année 476 par la déposition d'Auguste ; mais, on ne fait pas attention que Julius Népos conservoit toujours le titre d'Empereur d'Occident, & que retiré dans la Dalmatie, il en exérçoit l'autorité dans cette province & dans quelques provinces voisines. Ce ne fut donc qu'en 480 de l'Ere chrétienne, & 1220 de la fondation de Rome, que l'Empire d'Occident fut entierement détruit par la mort de Julius Népos, qui cette année fut assassiné par deux de ses principaux Officiers, dans une maison de campagne près de Salone.

Un voyageur moderne a eu la curiosité de faire le tour de Rome hors des murs ; & selon son calcul, cette ville a tout au plus quatre lieues de circuit.

« Si on en croit les Romains, » dit-il, Rome est encore aujourd'hui la plus grande ville » du monde ; mais si on s'en » rapporte aux gens désintéressés, Paris mérite cette gloire » & l'emporte sur Rome, & » même sur Londres, quelque » chose que puissent dire les » Anglois, un peu idolâtres de » leur capitale. Il est néanmoins » certain que Rome est aussi » grande que Paris, si on la » mesure par l'enceinte de ses » murailles. On prétend que celles qu'on y voit aujourd'hui, » sont les mêmes qui y étoient » du tems du fameux Bélisaire. » Mais, ces murailles renferment une très-grande quantité de lieux non habités, » de jardins spacieux, auxquels » on a donné le nom de vignes, » des champs, des terres incultes ; de maniere qu'il y » a beaucoup plus de la moitié » du terrein renfermé dans son » enceinte, qui n'est ni ville, » ni village, mais des champs

» ou des jardins. Il n'y a » qu'à jetter les yeux sur le » plan de Rome, pour se con- » vaincre de cette vérité. On » verra que toute la partie » orientale, c'est-à-dire, tout » ce qui est à la gauche du » Tibre, depuis les ruines du » pont Sénatorial, en passant » par le marché aux bœufs, » pour gagner S. Jean de La- » tran, n'est absolument point » habité; que depuis S. Jean de » Latran jusqu'à sainte Marie » Majeure, & les thermes de » Dioclétien où est la Chartreu- » se, ce ne sont que des jar- » dins, des vignes & des ter- » res où l'on cultive des légu- » mes & des herbages. C'est » presque encore la même chose » depuis les Chartreux, en pas- » sant derriere la place Barbe- » rine, la Trinité du Mont & » la vigne de Médicis. Les jar- » dins du Vatican & les derrie- » res de saint Pierre, occupent » au moins un tiers de la partie » qu'on appelle le Bourg; & » tout ce qui est à l'occident » de la Longara jusqu'au Tibre, » n'est encore que des jardins » ou des lieux peu habités. De » maniere qu'on ne fait pas tort » à Rome, en disant que la » partie habitée de la ville est » environ le tiers de Paris. Ce » que ces deux villes ont de » commun, c'est qu'elles ne » sont point fortifiées. On ne » peut pas compter à Rome pour » fortifications son ancienne en- » ceinte de murailles avec ses » tours, ni les mauvais bastions » qui sont depuis le château » S. Ange, jusqu'à la porte de » Porto, sur le Tibre. Ils pour- » roient faire à peu près la » même résistance que ceux » que l'on voyoit autrefois à » Paris, depuis l'arsenal, jus- » qu'à la porte saint Honoré, » dont il reste encore quelque » chose vers la porte saint An- » toine. »

Rome moderne est plus haute que l'ancienne, d'environ quatorze ou quinze pieds, selon la supputation de quelques-uns. Cela vient de ce que la ville d'aujourd'hui est sur les ruines de l'autre. Où il y a un nombre de bâtimens de quelque considération, on trouve toujours un tertre ou une colline, faits sans doute des restes ou des décombres de l'édifice ruiné. D'ailleurs, la terre, emportée des hauteurs par la violence des pluies, a contribué beaucoup à élever le terrein.

ROME, *Roma*, Ρώμη, (*a*) femme, qui, selon quelques-uns, donna son nom à la ville de Rome. *Voyez* ci-dessus l'article de cette ville.

ROME, *Roma*, Ρώμη, (*b*) Déesse. Les Anciens, non contens de personnifier plusieurs de leurs villes, & de les peindre sous une figure humaine, leur attribuerent encore des honneurs

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 18.

(*b*) Tit. Liv. L. XLIII. c. 6. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. V. p. 347, 348. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. I. p. 368, 369.

divins ; mais, entre les villes qu'on a ainsi vénérées, il n'y en a point dont le culte ait été si grand & si étendu que celui de la déesse Rome.

On la peignoit ordinairement ressemblante à Pallas, assise sur un roc, ayant des trophées d'armes à ses pieds, la tête couverte d'un casque, & une pique à la main. On lui donnoit un air jeune pour marquer que Rome étoit toujours dans la vigueur de la jeunesse ; on la représentoit avec un habit long, pour montrer qu'elle étoit également prête à la paix & à la guerre ; quelquefois, au lieu d'une pique, elle tient une Victoire, symbole convenable à celle qui avoit vaincu tous les peuples de la terre connus.

Les figures de la déesse Rome sont assez souvent accompagnées d'autres types qui la représentoient ; telle étoit l'histoire de Rhéa-Sylvia, la naissance de Rémus & de Romulus, leur exposition sur le bord du Tibre, le berger Faustulus qui les nourrit, la louve qui les allaita, le lupercal ou la grotte dans laquelle la louve en prit soin.

On bâtit des temples à la déesse Rome ; on lui éleva des autels, non seulement dans la capitale, mais dans la plupart des villes de l'Empire. Alabande, ville de Carie, montra la premiere l'exemple, selon Tite-Live ; & cet exemple fut imité à Smyrne, à Nicée, à Éphese, à Pola, ville de l'Istrie, & ailleurs, où le culte de cette Déesse étoit aussi célebre que celui d'aucune autre divinité. On n'entreprenoit point de long voyage sans brûler de l'encens à sa gloire, & sans lui adresser des vœux; enfin, les moindres titres de la flatterie, dont on cajola cette prétendue Déesse, étoient *Roma victrix*, Rome victorieuse ; *Roma invicta*, Rome invincible ; *Roma sacra*, Rome sacrée ; *Roma æterna*, Rome éternelle.

Auguste vit avec plaisir qu'on consacra des temples à lui Auguste ; il étoit trop vain pour n'être pas touché de cet honneur; mais, en politique adroit, il voulut qu'on le joignît dans la consécration des temples à la déesse Rome. On dit qu'on voit encore en France, à l'entrée de la ville de Saintes, au milieu du pont sur la Charente, un monument qui, entre autres inscriptions, en a conservé une dans laquelle il est dit que celui qui le dédioit, étoit un Prêtre attaché au service de la déesse Rome & d'Auguste.

On trouve souvent la tête de la déesse Rome représentée comme Pallas, dans les médailles Consulaires, & dans quelques médailles Grecques. On la trouve aussi jointe avec celle du Sénat, représenté en vieillard, parce qu'il étoit composé de gens d'un âge mûr. Les titres, qui accompagnent les têtes de Rome & du Sénat, dans les médailles Grecques, sont ΘΕᾺ ΡΏΜΗ, *Dea Roma*, la Déesse de Rome, & ΘΕῸΣ ΣΥΓΚΛΗΤΟΥ, *Deus Senatûs*, le Dieu du Sénat,

ou ΙΈΡΑ' ΣΥΓΚΛΗΤΟΣ. *sacer Senatus*, le sacré Sénat.

Les médailles de Maxence représentent Rome éternelle, assise sur des enseignes militaires, armée d'un casque, tenant en main son sceptre, & de l'autre un globe qu'elle présente à l'Empereur couronné de laurier, pour lui dire qu'il étoit le maître & le conservateur de tout le monde, avec cette inscription *CONSERVATORI URBIS ÆTERNÆ.*

Les médailles de Vespasien nous font voir Rome ayant le casque en tête, & couchée sur sept montagnes, tenant son sceptre, & ayant à ses pieds le Tibre, sous la figure d'un vieillard.

Enfin, par les médailles d'Adrien, Rome tient un rameau de laurier de la main gauche, & de la droite la victoire sur un globe, comme étant victorieuse de tout l'univers.

ROMÉLIE, *Romelia*, (*a*) fut pere de Phacée, roi d'Israël.

ROMEMTHIEZER, *Romemthiezer*, Ῥωμεμθιέζερ, (*b*) un des chefs des chantres, du tems de David. Ses fils, ses freres & lui obtinrent le vingt-quatrieme rang.

ROMILIA, *Romilia*, tribu Romaine. *Voyez* Tribu.

ROMILIUS [T.], *T. Romilius*, (*c*) fut créé Consul avec C. Véturius, l'an de Rome 299, & 453 avant Jesus-Christ. Ces deux Généraux marcherent ensemble contre les Eques qui s'étoient répandus sur les terres de Tusculum ; & ayant rencontré l'ennemi sur le mont Algide, son poste ordinaire, ils lui livrerent bataille, tuerent plus de sept mille hommes, mirent tout le reste en fuite, & remporterent un grand butin, qu'ils firent vendre, pour en mettre le prix dans le trésor public, sans en rien garder pour eux. Ce désintéressement n'empêcha pas que l'armée ne leur en sçût mauvais gré, & que les Tribuns ne les accusassent d'avarice devant le peuple. C'est pourquoi, dès qu'ils furent sortis de charge, & qu'ils eurent fait place aux consuls Sp. Tarpeius & A. Atérius, T. Romilius fut appellé en jugement par C. Claudius, Tribun du peuple, & C. Véturius par L. Alliénus Edile Plébeien ; & tous deux furent condamnés, le premier à cinq cens livres d'amende, & l'autre à sept cens cinquante livres, malgré le zele & l'indignation que le Sénat témoigna dans cette affaire.

T. Romilius fut un des Décemvirs que l'on créa l'an de Rome 303, & 449 avant Jesus-Christ. Il ne fut choisi pour remplir cette charge, qu'à cause de son âge mûr & de son caractere modéré.

ROMILIUS MARCELLUS, *Romilius Marcellus*, (*d*) centurion de la dix-huitieme légion. Cet officier, l'an de Jesus-Christ

(*a*) Reg. L. IV. c. 22. v. 25.
(*b*) Paral. L. I. c. 25. v. 31.
(*c*) Tit. Liv. L. III. c. 31, 33.
(*d*) Tacit. Hist. L. I. c. 56, 59.

69, s'étant mis en devoir de défendre les images de Galba, fut arrêté par les soldats; & peu de tems après mis à mort.

ROMULA, *Romula*, un des chevaux du Cirque. *Voyez* chevaux du Cirque.

ROMULÉE, *Romulea*, (*a*) ville d'Italie dans le Samnium. L'an de Rome 456 & 296 avant Jesus-Christ, P. Décius mena son armée contre cette ville. Dès que les soldats furent arrivés auprès de ses murailles, sans le secours des travaux & des machines, montant à l'escalade à l'envi les uns des autres, sans qu'aucun péril pût les arrêter, ils la prirent d'assaut, tuerent environ deux mille trois cens hommes, en firent six mille prisonniers, & pillerent la ville, où ils firent un grand butin, qu'ils furent obligés de vendre.

ROMULIUS DENTER, (*b*) *Romulius Denter*, fut choisi par Romulus, pour avoir, en l'absence de ce Prince, le soin de rendre la justice à Rome, & de remédier aux accidens imprévus qui pourroient arriver.

ROMULUS, *Romulus*, (*c*) Ρωμύλος, nom qui a été commun à plusieurs héros; mais, il n'y a aucun de ces héros qui soit fils de Jupiter. Il y a Romulus fils de Latinus, Romulus fils d'Ulysse, Romulus fils d'Énée, Romulus fils d'une fille d'Énée, Romulus fils d'un Latinus fils de Télémaque, Romulus fils de Mars & d'Ilia.

ROMULUS, *Romulus*, (*d*) Ρωμύλο, fils d'Agrippa, succéda à son pere au Royaume d'Albe, qu'il gouverna dix-neuf ans. Ce Prince, que quelques-uns nomment Allade, ou Allodius, d'autres Arémulus, &c. étoit un tyran & l'objet de la haine des Dieux. Méprisant ces derniers, il avoit imaginé un moyen d'imiter les foudres & le bruit du tonnerre, afin d'imprimer de la terreur aux hommes, & de se faire passer pour un Dieu. Mais, les foudres & les orages tomberent sur son palais, & les eaux du lac auprès duquel il demeuroit, s'étant enflées extraordinairement, l'ensevelirent avec toute sa maison. On voit encore aujourd'hui, dit Denys d'Halicarnasse, les ruines de ses portiques & quelques restes de son palais, quand le lac est calme & qu'une partie de ses eaux s'est retirée. Romulus eut pour successeur son fils Aventinus.

ROMULUS, *Romulus*, (*e*) Ρωμύλος, fils de la princesse Rhéa Sylvia, à qui, dit-on,

(*a*) Tit. Liv. L. X. c. 17.

(*b*) Tacit. Annal. L. VI. c. 11.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lettr. T. II. p. 406.

(*d*) Dionys. Halicarn. L. I. c. 15. Tit. Liv. L. I. c. 3.

(*e*) Plut. Tom. I. p. 17, 18. & *seq.* Tit. Liv. L. I. c. 3, 4, 5. & *seq.* Dionys. Halicarn. L. I. c. 17. & *seq.* L. II. c. 1. & *seq.* Corn. Nep. in T. Pomp. Attic. c. 20. Just. L. XLIII. c. 2. Vellei. Paterc. L. I. c. 8. Tacit. Annal. L. III. c. 26. L. IV. c. 9. L. XI. c. 24. L. XV. c. 41. Hist. L. I. c. 84. L. II. c. 95. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 9, 10. & *suiv.* Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 129. Tom. V. p. 314. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. I.

Mars avoit fait violence, & frere de Rémus, fut le fondateur & le premier roi de Rome. Proca, fils d'Aventinus & roi d'Albe, disposa, en mourant, du Royaume en faveur de Numitor son fils aîné. Mais, l'ambition d'Amulius, ne respecta ni les dernieres volontés d'un pere, ni les droits d'un frere aîné. Après avoir usurpé le trône, Amulius mit Rhéa Sylvia sa mere au nombre des Vestales sous prétexte d'honorer cette Princesse, & en effet pour lui ôter toute espérance de postérité. Malgré toutes ces précautions, la Vestale devint mere de deux jumeaux; leurs noms furent Romulus & Rémus. Quelques Auteurs marquent qu'Amulius étoit lui-même pere de ces deux enfans. Rhéa Sylvia déclara que Mars lui avoit fait violence; soit qu'elle se l'imaginât ainsi, soit pour couvrir son action, qui, sans l'autorité d'un Dieu, auroit été regardée comme un sacrilege, & punie de mort. Mais, dit Tite-Live, ni les Dieux ni les hommes ne la mirent, soit elle, soit ses enfans, à l'abri de la cruauté du Roi. Il commanda qu'on l'enfermât chargée de chaînes dans une étroite prison, & qu'on jettât ses enfans dans le Tibre.

Par une heureuse circonstance, ce fleuve, alors débordé, faisoit des campagnes voisines une espece d'étang, qui ne permettoit pas d'arriver jusqu'au fil de l'eau. Ceux, qui étoient chargés de noyer ces deux enfans, crurent qu'ils périroient également dans une eau dormante. Ils s'arrêterent donc au premier endroit inondé. Là ils les exposerent dans leurs berceaux; & crurent avoir exécuté suffisamment les ordres du Roi. On raconte que les eaux, après avoir soutenu quelque tems le berceau, le laisserent à sec en se retirant. On ajoute qu'une louve, descendue des montagnes pour se désaltérer, accourut au cri de ces enfans, & leur présenta la mamelle pour les allaiter, & qu'un pivert lui aida à les nourrir. Faustule, intendant des troupeaux du Roi, fut témoin de cette aventure, & vit avec admiration la louve caresser & lécher ces enfans comme s'ils avoient été ses petits, & ceux-ci pendus à ses mamelles comme si elle eût été leur mere. (Ce fut sous un figuier que la louve rendit de si bons offices à ces deux enfans; il devint depuis fort célebre. On doit admirer la simplicité de Tacite, qui raconte sérieusement que ce figuier subsista pendant plus de huit cens ans.) Faustule, frappé d'un prodige si étonnant, emporta les deux enfans dans sa bergerie, & les remit à sa femme Larentia pour les élever. Quelques-uns prétendent que les débauches de cette femme lui avoient fait donner par les

pag. 35, 36. Tom. II. pag. 403. *& suiv.* Tom. IV. pag. 574. Tom. VI. pag. 18. Tom. VII. p. 114. *& suiv.* Tom. XII. pag. 30. *& suiv.* Tom. XIV. pag. 229. *& suiv.*

bergers le nom de louve; & que c'est ce qui a donné lieu à ce récit fabuleux.

C'est ainsi que Romulus & Rémus naquirent; c'est ainsi qu'ils furent nourris. Dès leur tendre enfance, un certain air de noblesse & de grandeur qui paroissoit en leur personne, joint à une taille extraordinaire, sembloit indiquer leur naissance. Plutarque dit qu'ils furent envoyés à Gabies, pour y apprendre les Lettres, & tout ce que doivent sçavoir les enfans de qualité. Ils menerent néanmoins une vie commune avec les autres bergers, vivant du travail de leurs mains, & se bâtissant eux-mêmes de petites cabanes. Denys d'Halicarnasse assûre qu'il en restoit encore une de son tems, qui portoit le nom de Romulus. On la regardoit comme quelque chose de si sacré, que ceux qui étoient chargés du soin de l'entretenir, n'osoient y ajouter aucun ornement, & se contentoient d'en réparer les ruines causées par le nombre des années & la rigueur des saisons.

Dans la suite, ces deux freres dédaignant le soin des troupeaux & la vie fainéante des pâtres, s'adonnerent à chasser dans les forêts d'alentour. Devenus, par cet exercice, robustes & intrépides, ils ne se contentent plus d'attaquer les bêtes féroces, ils fondent sur les voleurs, ils enlevent leur butin, & le distribuent aux bergers. De jour en jour, une foule de jeunesse grossissant leur troupe, ils se virent enfin en état de tenir des assemblées, & de célébrer des jeux.

Un jour qu'on solemnisoit dans le pays la fête des Lupercales, établie anciennement par Évandre, des voleurs qui ne cherchoient que l'occasion de se venger des deux freres, vinrent à bout de les surprendre. Romulus s'arracha de leurs mains; mais, Rémus fut pris & conduit au Roi par ces brigands. Comme ils l'accusoient, entre autres crimes, lui & son frere, de faire des courses, & d'exercer des brigandages sur les domaines de Numitor à la tête d'une troupe de vagabonds, Amulius lui renvoya l'accusé, afin que ce Prince en fît lui-même justice.

Faustule s'étoit flatté dès le commencement, que les deux enfans dont il prenoit soin, étoient du sang Royal. Il n'ignoroit pas qu'il les avoit trouvés à peu près dans le même tems où le roi Amulius avoit fait exposer sur le Tibre les fils de Rhéa Sylvia. Mais, persuadé que le moment n'étoit pas encore venu, il attendoit qu'une conjoncture favorable, ou que la nécessité l'obligeât à révéler ce mystere. La vue du danger où il voyoit le prisonnier, le força de s'ouvrir à Romulus. D'un autre côté, Numitor venoit d'apprendre que Rémus avoit un frere jumeau. Cette circonstance, l'âge des deux freres (ils passoient dix-huit ans), la noblesse de leurs inclinations, tout lui rappelloit le souvenir de ses petits-fils, & les interrogations qu'il fit ache-

verent de le convaincre que son prisonnier étoit Rémus. Dès-lors on ne songe qu'à se défaire du tyran. Romulus, qui n'avoit pas assez de monde pour aller sur le champ forcer le Palais, commande à ses gens de s'y rendre au tems marqué par différens chemins. Il va les joindre, & court attaquer le Roi de concert avec Rémus suivi des domestiques de Numitor. Amulius est massacré.

Numitor, au premier bruit qui s'étoit fait entendre, publia que l'ennemi avoit surpris la ville, & qu'il étoit déjà maître du palais. Par cette fausse allarme il entraîne dans la citadelle, comme pour s'y défendre, tout ce qu'Albe avoit de gens capables de faire résistance. Mais, aussitôt que ce Prince vit les conjurés venir à lui d'un air triomphant, il convoque les Albains. Il leur rappelle les attentats de son frere contre lui; il raconte l'origine & la naissance de ses petits-fils; comment ils avoient été élevés, comment il les avoit reconnus. Il finit par leur apprendre la mort du tyran, & s'en déclara auteur. Alors, Romulus & Rémus s'avancent avec leur suite au milieu de l'assemblée, proclament Roi leur aïeul; & tout le peuple, à leur exemple, lui confirme par un cri unanime le titre & l'autorité de Souverain.

Cependant, Romulus & Rémus ne jugerent pas à propos de demeurer dans Albe; & après avoir rendu leurs devoirs à leur mere & lui avoir fait toutes sortes d'honneurs, ils résolurent d'habiter à part & de bâtir une ville dans le même lieu où ils avoient été nourris; & c'est le prétexte le plus spécieux & le plus honnête dont ils pouvoient colorer leur sortie d'Albe. Mais, il peut bien se faire, aussi que ce fût plus par nécessité que par choix, parce que leurs troupes n'étant presque composées que d'esclaves fugitifs & de bannis, il falloit ou qu'ils se résolussent à voir leur puissance entierement détruite, s'ils congédioient ces troupes, ou qu'ils habitassent dans quelque lieu séparé pour les retenir.

Dès que leur ville eut commencé à prendre sa premiere forme, ils ouvrirent un refuge à tous venans, & l'appellerent le temple du Dieu Asyle. Tout le monde y étoit bien reçu; on ne rendoit ni l'esclave à son maître, ni le débiteur à son créancier, ni le meurtrier à son juge, & l'on soutenoit qu'Apollon lui-même avoit autorisé ce lieu de franchise par un oracle formel. De cette maniere la ville fut bientôt peuplée, car elle n'étoit pas d'abord de plus de mille maisons; mais cela n'arriva que dans la suite. Quand il fut question de bâtir cette ville, il s'éleva entre les deux freres un grand débat sur le lieu qu'ils devoient choisir; Romulus, ayant déjà bâti ce qu'on appelloit Rome quarrée, vouloit qu'on préférât cette place à toute autre; Rémus avoit marqué sur le mont Aven-

tin

tin un lieu fort d'assiette, qui à cause de lui fut appellé Rémonius. Après plusieurs disputes, ils convinrent enfin de remettre leur différend au vol des oiseaux. S'étant donc assis chacun à part pour les contempler, on dit que Rémus vit six vautours, & que Romulus en vit douze. D'autres prétendent que Rémus vit véritablement les siens, & que Romulus usa d'abord de supercherie & de mensonge, & qu'il ne vit effectivement paroître ses douze vautours que quand Rémus se fut rapproché de lui. On ajoute que lorsque Rémus eut appris la tromperie dont on avoit usé à son égard, il en fut fort irrité; & comme Romulus faisoit creuser les fondemens des murailles dont il vouloit environner sa ville, il se moqua du travail, empêcha les travailleurs; & ajoutant enfin l'insulte à la raillerie, il sauta le fossé par mépris. Romulus, piqué de cette injure, le tua sur le champ; d'autres disent que ce fut un de ses gardes, qui le frappa. Quoi qu'il en soit, Romulus enterra son frere dans le lieu, nommé Rémonius, dont nous venons de parler, & se mit ensuite à bâtir sa ville; mais, auparavant, il fit venir des hommes de Toscane, qui, avec toutes les cérémonies & selon leurs usages, lui enseignerent ce qu'il falloit pratiquer en cette occasion, tout de même que dans les plus grands mysteres.

Lorsque la ville fut achevée, Romulus convoqua une assemblée du Peuple, de l'avis de Numitor qu'il consultoit en tout, pour savoir quel genre de gouvernement on y établiroit. Il représenta à l'assemblée, que la force des armes, qui s'acquiert par le courage & par les exercices, est un ferme rempart contre les ennemis étrangers; que l'union des citoyens est le plus souverain préservatif contre les troubles domestiques, & qu'elle ne peut regner dans une République, que lorsque les particuliers reglent leur vie par la justice & par la tempérance. Il fit le dénombrement des différentes sortes de gouvernemens usitées chez les différens peuples, qui avoient chacune leurs avantages & leurs inconvéniens, ce qui en rendoit le choix difficile. Il ajouta que c'étoit à eux de voir & de consulter ensemble, s'ils aimoient mieux être gouvernés par un seul ou par un petit nombre de Magistrats, ou s'ils vouloient un gouvernement purement populaire; que quelque forme qu'il leur plût de donner au nouveau gouvernement, il étoit prêt à s'y conformer; que, quoiqu'il ne se crût pas indigne de leur commander, néanmoins il ne refusoit pas d'obéir; qu'il étoit content des honneurs dont on l'avoit comblé jusqu'alors, en le faisant chef de la colonie, & en donnant son nom à la ville qu'il venoit de bâtir. Quand Romulus eut ainsi parlé, le peuple délibéra sur le parti qu'on avoit à prendre. La délibération ne fut pas longue; &

l'on pria Romulus de se charger du gouvernement; « Qui mérite » mieux que vous la royauté, » lui dit-on? Vous êtes du sang » de nos Rois. Vous en avez » toutes les augustes qualités. » Nous vous avons déjà fait le » chef de notre colonie; & dans » toutes les occasions vous avez » soutenu cet emploi avec une » fermeté & une prudence qui ne » nous laissent rien à desirer. » Romulus repartit qu'il étoit extrêmement sensible au jugement qu'on venoit de porter en sa faveur; mais que tout digne qu'il leur paroissoit de la royauté, il les prioit de trouver bon qu'il n'acceptât point cet honneur, que les Dieux n'eussent confirmé leur choix par quelque nouveau prodige. On prit jour pour cette cérémonie. Romulus immola des victimes, selon le rit ordinaire. A peine eut-il achevé sa priere, qu'un brillant éclair (s'il en faut croire l'Historien) se fit voir à sa gauche, & s'étendit à sa droite; ce qui étoit regardé comme un heureux présage chez les Romains. Alors, Romulus fut déclaré Roi dans toutes les formes.

Ce Prince songea d'abord à donner une forme réglée à sa République par de sages loix, seules capables d'unir la multitude, & d'en faire un corps de peuple. Mais, il comprit que des hommes si grossiers n'auroient du respect pour les loix, qu'autant que le Législateur sçauroit leur en imprimer par la pompe & l'éclat de la majesté souveraine. Entre les autres marques distinctives dont il se servit pour rendre sa personne plus auguste, il prit douze gardes, qu'on nomma Licteurs, qui le précédoient dans sa marche, & qui portoient des faisceaux de verges & de haches.

Il partagea tout le peuple en trois corps, mettant à la tête de chaque corps un chef distingué par son mérite; puis, il divisa chaque corps en dix autres, dont il donna le commandement à autant de capitaines les plus braves. Il nomma Tribus les trois grands corps, & les trente moindres il les appella Curies. Un Prêtre, sous le nom de Curion, étoit chargé des sacrifices dans chaque Curie. Il divisa aussi les terres en trente portions égales; & il en donna une à chaque Curie, en réservant néanmoins ce qui étoit nécessaire tant pour l'entretien des temples que pour les sacrifices; & une certaine portion pour faire le fond des deniers publics.

De ce premier partage, dans lequel Romulus garda une entiere & parfaite égalité, il passa à une autre division, dans laquelle il eut en vue de régler les rangs, les honneurs, & les emplois de ses sujets. Les personnes, respectables par leur naissance, par leur mérite, ou par leurs richesses telles qu'en ce tems-là elles pouvoient être, & qui avoient déjà des enfans,

furent distinguées de ceux qui n'avoient ni noblesse, ni biens. Il donna le nom de Plébéïens aux derniers. Les autres formerent un corps séparé, qui fut l'origine de la premiere noblesse parmi les Romains.

Il songea ensuite à établir un conseil public, qui partageât avec lui les soins du gouvernement, & où l'on pût examiner avec maturité les affaires de l'État. Voici comme il s'y prit. Il commença par nommer dans le corps de la noblesse un homme qu'il crut le plus capable de veiller en sa place à la sûreté & à la police de la ville, toutes les fois qu'il seroit obligé de marcher à la tête de ses troupes, & de sortir des confins de Rome. Il voulut ensuite que chaque tribu fît choix de trois hommes des plus sages & des plus distingués parmi la même noblesse. Il donna le même droit aux trente curies, qui chacune en élurent trois, & remplirent le nombre de quatre-vingt-dix; ce qui fit en tout le nombre de cent, en y comprenant le chef que Romulus lui-même avoit choisi. Cette compagnie fut appellée Sénat, à cause de l'âge de ceux qui la composoient, ou de leur prudence; & les Sénateurs, pour les mêmes raisons, furent nommés Peres. On ajouta ensuite l'épithete *Conscripts*, à l'occasion des Sénateurs de nouvelle création. Ce titre de Conscripts, qui étoit d'abord propre à ces derniers, devint insensiblement commun à tous les Sénateurs, qui furent appellés Peres Circonscripts.

Romulus crut qu'il ne pouvoit pas se passer d'une compagnie de jeunes hommes, qui fussent toujours sous les armes, tant pour la garde de sa personne, que pour les besoins pressans de l'État. Il leva donc trois cens jeunes hommes forts & robustes, qu'il prit dans les plus illustres familles, & dont il laissa le choix aux curies, comme il avoit fait par rapport aux Sénateurs. Chaque curie en fournit dix. Il marcha toujours depuis accompagné de cette escorte, à laquelle il donna le nom de *Celeres*, qui signifie agiles, prompts, comme devant être continuellement prêts à marcher au premier signal. Ils avoient pour chef un homme du premier mérite, qui avoit sous lui trois commandans, dont d'autres officiers subalternes recevoient les ordres. Ils combattoient à cheval & à pied suivant le besoin, & ils se distinguoient parmi les troupes par un courage singulier. Ce fut-là l'origine des chevaliers Romains.

Ainsi, ce fut Romulus qui forma le Sénat, qui choisit les Chevaliers, & qui distingua le peuple des uns & des autres. Tous les Citoyens, qui ne furent pas compris dans l'ordre des Sénateurs ni dans celui des Chevaliers, furent nommés *Plebs*, Peuple. On appelloit Patriciens ceux qui descendoient des cent Peres ou Sénateurs dont Romulus composa le Sénat, ou de ceux qui furent ajoutés par les Rois qui lui succéderent. On nommoit

Plébéïens tous ceux qui ne descendoient pas de ces Sénateurs. Un Plébéïen, dans la suite, pouvoit devenir Sénateur par le choix des Censeurs, lorsqu'il avoit la quantité de bien ordonnée par les loix pour être du corps du Sénat; mais, il ne cessoit pas d'être Plébéïen, parce qu'il ne descendoit pas des cent premiers Sénateurs.

Ensuite, Romulus marqua les rangs & les honneurs qui convenoient à chacun. Il s'attribua d'abord à lui-même l'intendance de toutes les choses saintes, & se fit le chef de tout ce qui regardoit la Religion. Il prit le titre de conservateur des loix & des coutumes de la patrie, se réservant la connoissance des causes considérables en matiere criminelle, & renvoyant celle d'une moindre conséquence au jugement du Sénat, sans s'exempter néanmoins de veiller à ce que tout se passât dans l'ordre. Il se réserva aussi le pouvoir d'assembler le peuple & le Sénat quand il le jugeroit à propos, de dire son avis le premier, de conclure à la pluralité des voix, & d'exécuter ce qui auroit été décidé. Enfin, il s'attribua le commandement des armées & la souveraine autorité dans la guerre, en qualité de Généralissime.

Il accorda aux Patriciens seuls, à l'exclusion des Plébéïens, l'honneur du sacerdoce, le soin des sacrifices, des augures, & de toutes les choses sacrées; l'exercice de la justice, & de toutes les charges tant civiles que militaires. Il rendit le Sénat arbitre & juge souverain de tout ce que le Roi renvoyoit à son tribunal, sans qu'il fût permis d'appeller de ce qui y seroit décidé par le plus grand nombre des suffrages.

Il permit au peuple de créer des Magistrats, de faire des loix, de décider de la guerre ou de la paix, quand le Roi lui demanderoit son avis. Mais, ce pouvoir étoit limité, & les résolutions du peuple n'avoient point de force qu'elles ne fussent confirmées par le Sénat. Pour éviter le désordre qu'eût causé une assemblée tumultueuse, tous les Citoyens n'alloient pas ensemble aux suffrages; mais, on convoquoit les Curies les unes après les autres, & le sentiment du plus grand nombre se référoit au Sénat.

Telle étoit la constitution fondamentale de cet État, qui n'étoit ni purement monarchique, ni aussi entierement républicain. Le Roi, le Sénat & le peuple étoient, pour ainsi dire, dans une dépendance réciproque; & il résultoit de cette mutuelle dépendance un équilibre d'autorité, qui modéroit celle du Prince, & qui assuroit en même tems le pouvoir du Sénat & la liberté du peuple.

Romulus, pour prévenir & empêcher la jalousie que la diversité des conditions pouvoit exciter entre les deux ordres de l'État, travailla à les attacher l'un à l'autre par des liaisons & des bienfaits réciproques,

& à les unir ensemble de maniere, qu'en faisant honneur à la Noblesse, il ne rendît point le peuple méprisable. Pour cela, il établit le droit de patronage, & régla les services & les devoirs que les patrons & les cliens se rendroient les uns aux autres.

Après avoir travaillé à établir de l'ordre dans sa nouvelle ville, il songea à l'agrandir & à la peupler. Il obligea d'abord ses sujets d'élever tous leurs enfans mâles, & leurs filles aînées, leur défendant même de livrer à la mort aucune de celles qui naîtroient ensuite, qu'elle n'eût trois ans accomplis; le tout néanmoins pourvu que l'enfant ne fût pas estropié; & dans ce dernier cas, il permettoit aux parens de les exposer, après les avoir fait voir à cinq des plus proches voisins, pour sçavoir leur sentiment. Ordonnance qui peche contre la loi naturelle qui défend le meurtre.

Un autre moyen que Romulus mit en œuvre, & qui dans la suite fut le plus ferme appui de la puissance Romaine, & contribua plus que toute autre chose à l'agrandissement de l'Empire, c'est qu'il ne faisoit la guerre que pour conquérir des hommes, sûr de ne pas manquer de terres quand il auroit des troupes suffisantes pour s'en emparer. Dans cette vue, il se fit une loi d'épargner ordinairement toute la jeunesse des villes qu'il soumettoit à ses armes, de ne la point réduire en servitude, & de ne pas laisser incultes les terres des pays conquis. Au contraire, il envoyoit des Romains habiter ces mêmes pays; & il leur donnoit une partie du terrein à cultiver. Il les faisoit entrer en société avec les nations vaincues, qui bientôt par ce commerce, prenoient l'esprit Romain, & devenoient autant de nouvelles colonies, que le Prince gratifioit quelquefois du droit de bourgeoisie Romaine. Par une conduite si sage, Romulus sçut de ses ennemis faire ses premiers Citoyens, & changer en assez peu de tems une très-petite colonie, en un grand & nombreux peuple. Quand il bâtit Rome, il n'avoit que trois mille hommes de pied, & trois cens chevaux au plus; & quand il disparut aux yeux de son peuple, l'infanterie montoit à quarante-six mille hommes, & la cavalerie à plus de mille.

Ce Prince donna aussi ses soins au culte des Dieux. Il leur bâtit des temples, il leur érigea des autels, il leur dressa des statues, il exposa leurs images, il les décora des marques de leur puissance, & de symboles qui rappelloient le souvenir de leurs bienfaits. Il institua des fêtes particulieres en l'honneur de chaque Dieu, avec des sacrifices & des cérémonies différentes; il établit des solemnités publiques, où tout le peuple, interrompant son travail, étoit obligé de se trouver. Il se conforma, en beaucoup de choses, aux coutumes Grecques; mais, il eut soin de les purger de ce

que la fable y avoit introduit d'indécent, & d'injurieux à la Divinité. Il bannit toute somptuosité des sacrifices & des repas que l'on offroit en certaines occasions aux Dieux. Denys d'Halicarnasse admire comment cette ancienne simplicité s'étoit conservée jusqu'à son tems, dont il avoit été lui-même très-souvent témoin, ayant vu la farine d'orge, les gâteaux sacrés, les prémices des fruits, & d'autres choses semblables toutes d'un vil prix, servies sur de vieilles tables de bois, dans des plats de terre & des paniers d'osier ; & les libations faites, non dans des vases d'or ou d'argent, mais dans de simples urnes & dans des tasses de terre cuite. Peut-on croire, demande Cicéron, que ces vases de terre & d'argile fussent moins agréables aux dieux immortels dans le culte qu'on leur rendoit, que n'auroient été ces vases d'or & d'argent dont on fait maintenant tant de cas?

Denys d'Halicarnasse fait observer que Romulus ne porta qu'une seule loi concernant les mariages, qui paroît bien simple, & qui cependant prévint tous les abus, & maintint les femmes dans les regles de la modestie & de la pudeur. Elle étoit conçue en ces termes : *Toute femme, qui par les loix sacrées du mariage tombe en puissance d'un mari, entre avec lui en communauté de biens & de sacrifices.*

Romulus donna aux peres une puissance absolue sur leurs enfans, sans en limiter le tems, & qui avoit lieu à quelque âge & à quelque dignité qu'ils fussent parvenus. En vertu de ce pouvoir, il leur étoit permis de les mettre en prison, de les faire battre de verges, de les charger de fers, de les envoyer travailler à la campagne, de les vendre, & même de les faire mourir. L'histoire en fournit plusieurs preuves, mais qui révoltent toujours l'esprit, & auxquelles on ne s'accoutume point.

Romulus, attentif à toutes les parties du gouvernement, & qui sçavoit combien le peuple est difficile à conduire, comprit que l'habitude aux exercices laborieux, qui menent à la vertu, étoit plus propre que tous les préceptes pour régler ses mœurs, & pour lui apprendre à préférer la justice à l'intérêt, à estimer la vertu au-dessus de tout, & à s'endurcir au travail. Dans cette vue, il laissa exercer aux esclaves & aux étrangers les arts méchaniques, qui contribuent souvent à entretenir les passions, à fomenter la cupidité, à énerver le corps, & à abrutir l'esprit. Les Romains ont regardé long-tems ces arts & ces métiers comme au-dessous d'eux ; & aucun Citoyen ne vouloit s'y appliquer. Il ne permit aux personnes libres que deux professions, la guerre & l'agriculture. Il ne sépara pas ces deux emplois, mais les joignit ensemble. Les premiers Romains étoient tous laboureurs, & les laboureurs étoient tous soldats. Or, les laboureurs, dont tout le bien

consiste en terres, tiennent à l'État par des liens plus fermes & plus difficiles à rompre que les ouvriers, qui, dans les dangers publics, peuvent aisément se transporter ailleurs. En tems de paix, il les accoutumoit tous à travailler à la campagne, excepté les jours qu'il falloit aller au marché. Pour lors, il leur permettoit de se rendre à la ville pour leurs affaires, & pour vendre & acheter, ayant réglé que le marché se tiendroit tous les neuf jours. Pendant la guerre, il ordonna que tous prissent les armes, & que, sans distinction, ils eussent tous part aux travaux & aux profits. En conséquence de cette loi, il partageoit entre eux les terres, les esclaves, & l'argent qu'ils enlevoient à l'ennemi. Par une conduite si équitable, il les trouvoit toujours prêts à entreprendre de nouvelles conquêtes.

Voilà en gros & en général, ce que rapporte Denys d'Halicarnasse sur l'ordre que Romulus établit dans la République. On y voit les semences & les principes de presque tout ce qui contribua dans la suite à la grandeur de Rome, & qui rendit son gouvernement si admirable.

Cette ville étoit environnée de plusieurs nations d'une ancienne origine & très-belliqueuses, avec lesquelles Romulus songea à faire des alliances par des mariages, qui ont toujours été regardés comme le lien le plus capable d'unir étroitement ensemble & les familles & les peuples. Il se doutoit bien que sa proposition ne seroit pas fort bien reçue de ces nations, dont aucune n'étoit amie de Rome. Cependant, pour n'avoir rien à se reprocher, il crut devoir employer d'abord les voies de la douceur. Il envoya donc, selon l'avis du Sénat, des Ambassadeurs à ces peuples, leur demander leurs filles en mariage pour ses sujets. Ce qu'il avoit prévu arriva. Sa proposition ne fut nulle part reçue favorablement, soit par mépris pour cet amas confus d'aventuriers d'une origine basse & honteuse, ou plutôt parce que ces peuples voyoient d'un œil jaloux & inquiet s'élever au milieu d'eux une puissance qui commençoit déjà à leur faire ombrage, & qui pouvoit devenir formidable à leurs descendans. Ils ajouterent l'insulte au refus, en demandant aux Ambassadeurs, *pourquoi leur maître n'avoit pas ouvert aussi un asyle aux femmes? que c'étoit-là le moyen de faire des mariages sortables, où de part & d'autre on n'auroit rien à se reprocher.*

Cet outrage piqua Romulus jusqu'au vif, mais il dissimula son ressentiment. Il fit publier qu'il avoit dessein de célébrer une fête & des jeux solemnels en l'honneur de Neptune Équestre, appellé autrement Consus, & il fit inviter les villes voisines à cette cérémonie, qui fut accompagnée de toute la magnificence dont ces tems-là étoient capables. La curiosité & le désir de voir la nouvelle ville, y attire-

rent une multitude extraordinaire de spectateurs. Les Céniniens, les Crustuminiens & les Antemnates, qui étoient les peuples les plus voisins, s'y rendirent des premiers. Les Sabins de Cures y vinrent en foule avec leurs femmes & leurs enfans. Ils furent généralement reçus avec toutes les démonstrations possibles de bonté & d'amitié. Chaque citoyen se chargea de son hôte, & le régala le mieux qu'il put. En considérant les édifices tant particuliers que publics, & les murailles de la ville, à peine pouvoient-ils comprendre comment elle avoit pu, en si peu de tems, prendre de si considérables accroissemens. Quand l'heure du spectacle fut venue, & que les esprits aussi bien que les yeux en étoient totalement occupés, la jeunesse Romaine, au signal dont on étoit convenu, se répandit de tous côtés, & enleva toutes les filles des étrangers sans choix & sans distinction.

Le nombre des filles qui furent ainsi enlevées, montoit à près de sept cens. On croit que cet enlevement arriva la quatrieme année du regne de Romulus. Afin d'éloigner toute image de rapt & de violence, Romulus voulut qu'on observât pour ces mariages les cérémonies qui se pratiquoient dans les villes d'où étoient ces jeunes personnes, mais sur-tout celles de la société pour le feu & l'eau; cette derniere subsista à Rome pendant plusieurs siecles.

Déjà les nouvelles épouses, gagnées par les bons traitemens & les complaisances de leurs maris, commençoient à s'adoucir, & à s'accoutumer à leur changement d'état. Mais, le ressentiment de leurs peres augmentoit de jour en jour. Ils ne respiroient que guerre & que vengeance. Outrés de dépit & pénétrés de douleur, ils alloient de ville en ville, les larmes aux yeux, implorer l'assistance de leurs voisins.

Les Céniniens trouverent que ce secours venoit avec trop de lenteur; & pendant que les autres perdoient, à leur avis, le tems à delibérer, Acron leur roi leva le premier l'étendard contre les Romains, & se mit en campagne avec ses troupes seules pour ravager leurs terres. Romulus sortit à sa rencontre, & lui montra que la colere sans forces est une foible ressource. Il attaqua vivement les Céniniens, tua leur Roi de sa propre main, mit son armée en déroute, & prit d'emblée la ville où il regnoit. Capable des plus grandes actions, & non moins habile à les faire valoir, il revint à la tête de son armée revêtu d'une robe de pourpre, ayant sur la tête une couronne de laurier, & portant en sa main un trophée qu'il avoit habillé des armes d'Acron. Les troupes, rangées en ordre de bataille, chantoient des hymnes en l'honneur des Dieux, & par des vers grossiers & des chansons militaires, célébroient les louanges du vain-

queur. Il marcha en cet état vers Rome, où il fut reçu avec toutes les marques les plus sensibles de joie & d'admiration. Cette pompe a été l'origine & le modele des triomphes, qui furent depuis célébrés avec tant de magnificence. Pour couronner une si belle journée, & pour en éterniser la mémoire, Romulus désigna sur la colline du Capitole une place pour un temple consacré à Jupiter sous le titre de Férétrien, & destiné à y recevoir les dépouilles que ses descendans prendroient dans la suite sur un Roi ou sur un Général des ennemis, qu'ils auroient tué de leurs propres mains.

Cependant, les Antemnates firent une incursion sur les terres des Romains. Ceux-ci, ayant mis leurs troupes en campagne, repousserent bientôt l'ennemi, & le poursuivirent jusques dans sa ville, dont ils se rendirent maîtres, presque sans coup férir. Les Crustuminiens, à demi-vaincus déjà par la double défaite de leurs alliés, ne firent pas plus de résistance.

Romulus, qui ne songeoit, en habile politique, qu'à gagner le cœur des peuples voisins, traita avec clémence & bonté les villes qu'il avoit prises. Il leur proposa seulement de recevoir chez elles des colonies de Romains, & de faire passer à Rome ceux de leurs habitans qui voudroient aller s'y établir. L'offre fut acceptée avec joie. Plus de trois mille nouveaux Citoyens vinrent augmenter le peuple de Rome. Ils furent distribués aussitôt dans les tribus & dans les curies, ensorte que l'infanterie Romaine montoit alors à six mille hommes.

La derniere attaque que les Romains eurent à soutenir, fut de la part des Sabins; & elle fut aussi la plus rude. Outre que les Sabins avoient un nombre plus considérable de troupes, ils montrerent beaucoup plus de conduite & de circonspection que ces autres peuples, qui n'écoutant que leur passion, avoient eu l'imprudence d'agir séparément malgré leur foiblesse, & de s'engager dans une guerre importante sans précaution & sans préparatifs. Ici tout fut concerté & préparé de loin. Tatius, le chef & le roi des Sabins de Cures, ne se mit en campagne qu'après avoir pris toutes les mesures propres à faire réussir son entreprise. Il y ajouta aussi la fraude & la ruse. Sp. Tarpeïus commandoit dans la citadelle de Rome située sur le mont, depuis appellé Capitolin. Sa fille en étant sortie, pour aller prendre dans une source voisine de l'eau nécessaire aux sacrifices, Tatius la gagna à force d'argent, & l'engagea à ouvrir à ses troupes une porte dérobée de la citadelle, dont il se rendit ainsi maître.

Le lendemain, l'armée Romaine s'étant mise en devoir d'attaquer la place, les Sabins en descendirent, & tout se prépara au combat. Les chefs étoient Romulus & Tatius. A la tête des deux armées marchoient deux

braves officiers Mettius Curtius du côté des Sabins, & du côté des Romains Hostus Hostilius. Celui-ci soutint quelque tems, par son courage & sa bravoure, l'effort des ennemis; mais, après qu'il fut tombé mort en combattant, ses troupes furent mises en déroute, & poussées jusqu'à un endroit que Tite-Live appelle l'ancienne porte du Palatium. Romulus, qui avoit été lui-même entraîné par la fuite de son armée, voyant avec une extrême douleur ce désordre, eut recours à Jupiter, & levant ses armes vers le ciel, il fit vœu de lui bâtir dans ce lieu-là même un temple sous le titre de Jupiter Stator, pour servir de monument à la postérité, que c'étoit sa protection qui avoit sauvé Rome. Alors, persuadé intimement, ou du moins voulant faire croire que sa priere avoit été exaucée : *Romains*, dit-il à ses soldats, *le très-bon & le très-grand Jupiter vous ordonne de vous arrêter, & de retourner au combat.* Dans ce moment, comme si une voix du haut du ciel s'étoit fait entendre à eux, ils s'arrêterent tout court. Mettius Curtius les suivoit vivement, en s'écriant : « Les voilà donc vaincus, ces perfides hôtes & ces lâches ennemis. Ils sentent maintenant quelle différence il y a entre enlever des filles timides, & combattre contre des hommes de cœur. » Comme il parloit ainsi, Romulus, avec une troupe de jeunes gens d'élite, marche d'un air fier contre lui, l'attaque, & le met en fuite. L'armée Romaine, animée par l'exemple de son Roi, en fait autant de celle des Sabins, & la met en déroute. Mettius Curtius, s'étant tiré avec peine d'un marais où son cheval l'avoit emporté, revint à la tête de ses troupes, & rétablit le combat. Mais, les Romains avoient toujours l'avantage.

Alors, par le conseil d'Hersilie, qui, selon Tite-Live, étoit épouse de Romulus, les femmes Sabines, dont l'enlevement avoit causé cette guerre, les cheveux épars & les habits déchirés, forcées par la grandeur de leurs maux d'oublier la timidité naturelle à leur sexe, eurent le courage de s'avancer au travers des traits qui voloient de toutes parts. Tout hors d'elles mêmes, tenant entre leurs bras les enfans nés de leurs mariages, & poussant des cris lamentables, elles se jettent à corps perdu au milieu des soldats acharnés les uns contre les autres, pour les séparer & les réconcilier. Se tournant tantôt vers leurs peres, tantôt vers leurs maris : « Vous êtes tous unis, leur dirent-elles, par les noms sacrés de gendres & de beaux-peres; ne vous souillez point d'un sang que vous ne pouvez répandre sans crime; n'imprimez point à vos tristes enfans, fils des uns, petits-fils des autres, la tache honteuse d'être sortis d'une race de parricides. Si l'alliance que vous avez

» contractée entre vous par nos » mariages, vous fait tant de » peine, tournez votre colere » contre nous, qui sommes la » cause de cette funeste guerre, » & de cette malheureuse dis- » sension qui vous arme les uns » contre les autres. Il nous sera » plus doux de périr même par » vos mains, que de vous survi- » vre ou veuves ou orphelines. »

Un discours si touchant attendrit tout le monde, & fit tomber aux combattans les armes des mains. Il fut suivi d'un profond & général silence. Les Chefs s'avancent de part & d'autre pour travailler à un traité. Il y eut d'abord une treve entre les Romains & les Sabins. Bientôt après, les deux Rois s'aboucherent, & le traité de paix & d'alliance entre ces deux peuples fut ratifié à ces conditions : « Que Romulus & Tatius seroient » rois des Romains avec un pou- » voir égal, & avec les mêmes » honneurs. Que la ville conser- » veroit toujours le nom de son » fondateur, mais que le peuple » en général prendroit le nom » de Quirites, de la patrie de » Tatius appellée Cures, qui » étoit la capitale de la partie » des Sabins sur laquelle regnoit » Tatius. Que ceux des Sabins » qui voudroient s'établir à Ro- » me, pourroient le faire; qu'il » leur seroit libre d'y apporter » leurs Dieux & leurs coutu- » mes particulieres; & qu'ils » seroient incorporés dans les » tribus & dans les curies. »

En conséquence de ce traité, Tatius resta à Rome, & retint avec lui trois des plus considérables de sa nation. La suite nombreuse de parens, d'amis, de cliens qu'ils attirerent après eux, mit dans la ville autant de nouveaux habitans qu'il y en avoit d'anciens. Cette augmentation de Citoyens fit naître aux deux Rois la pensée d'augmenter le nombre des Patriciens, & celui des Sénateurs. On créa d'abord de nouvelles familles Patriciennes, toutes tirées des nouveaux Citoyens, & en nombre égal aux anciennes. Ensuite, on choisit dans ces nouvelles familles Patriciennes cent nouveaux Sénateurs, qui ajoutés aux cent premiers, doublerent le Sénat. Romulus & Tatius se crurent aussi obligés d'agrandir la ville. Ils y ajouterent le mont Quirinal & le mont Cœlius. Quoiqu'ils regnassent en commun, ils partagerent entre eux la ville ainsi augmentée. Romulus avoit son quartier sur le mont Palatin & sur le mont Cœlius, qui en étoit tout près. Tatius avoit pour le sien le Capitole qu'il avoit occupé d'abord, & le mont Quirinal.

Les deux Rois regnerent à Rome cinq ans dans une bonne union. Pendant ce tems-là, ils marcherent ensemble contre les Camériens, qui avoient commis beaucoup de brigandages dans la campagne. Ces peuples furent vaincus dans une bataille. On prit leur ville d'assaut; & pour punir leur témérité, on les dépouilla de leurs armes, & on leur ôta la troisieme partie de

leurs terres. Quelque tems après, ils firent de nouveaux ravages sur les terres des Romains, mais la peine suivit de près cette nouvelle insulte, on fondit sur eux avec toutes les forces de Rome, & ces peuples furent entierement défaits, & on partagea leurs possessions entre les vainqueurs. On permit aux habitans de Camérie de venir s'établir à Rome. Ils y vinrent au nombre de quatre mille. On les distribua dans les curies, & leur ville devint une colonie Romaine.

La sixieme année depuis que Tatius regnoit à Rome, toute la puissance de la royauté fut réunie dans la seule personne de Romulus par la mort de son collegue, qui est racontée diversement par les Historiens; mais, tous conviennent que ce fut à Lavinium que Tatius fut tué. Romulus voulut venger l'assassinat de ce prince, en se faisant livrer ceux des Laviniens qui avoient conspiré contre lui & les obligeant de se présenter à son tribunal. Ils y parurent en effet; mais, ils s'y défendirent si bien, en montrant qu'ils ne l'avoient tué que selon les loix d'une juste défense, qu'ils furent renvoyés absous. Ce jugement, par rapport au meurtre d'un Roi, peut paroître étonnant; & c'est peut-être ce qui donna lieu au bruit qui courut, que Romulus n'avoit pas paru touché de cette mort comme il auroit dû l'être, soit parce qu'il est rare & difficile que deux Rois vivent ensemble de bonne foi en partageant l'autorité, soit parce qu'effectivement il croyoit que Tatius avoit bien mérité la mort.

Après avoir ainsi pacifié toutes choses, il vint à la tête de ses troupes assiéger Fidenes, ville considérable par sa grandeur & par le nombre de ses habitans, & située à quarante stades de Rome, ou environ deux lieues. Les Fidénates avoient pillé des bateaux de vivres, que les Crustuminiens envoyoient à Rome dans un tems de famine, & ils avoient tué ceux qui s'étoient opposés à leur violence. Non contens de cette insulte, ils avoient refusé la satisfaction qu'on en demandoit. Romulus, pour les punir, fit irruption sur leurs terres; & comme il s'en retournoit chargé de butin, ces peuples l'attaquerent avec une grosse armée. Le combat fut rude, il y eut bien du sang répandu de part & d'autre. Romulus néanmoins remporta la victoire; & ayant poursuivi les vaincus, il s'empara de leur ville. Il fit mourir les plus coupables; il priva les autres de la troisieme partie de leurs terres, qu'il partagea entre ses soldats; & après avoir laissé chez eux une garnison de trois cens hommes, il en fit une colonie Romaine.

A peine eut-il fini cette expédition, qu'il tourna ses armes contre les Cameriens, qui, pendant que la peste désoloit Rome, s'imaginant qu'elle ne se releveroit jamais de ses pertes, avoient tué une partie de la

colonie Romaine & chassé l'autre. Romulus se rendit maître de leur ville pour la seconde fois. Il fit mettre à mort les auteurs de la rébellion, il abandonna la ville au pillage, il lui ôta la moitié de ses terres, outre la portion qu'il avoit déjà donnée à la premiere colonie, & après y avoir laissé une assez forte garnison pour la tenir en respect, il ramena son armée à Rome.

Il n'y demeura pas long-tems en repos. Une nouvelle guerre plus formidable que les précédentes, l'obligea bientôt de reprendre les armes contre les Veïens. C'étoit, des douze peuples qui habitoient l'Étrurie, le plus puissant en richesses & en forces; & ils avoient pour capitale Veies, à douze milles au nord de Rome, située sur un rocher escarpé, qui la rendoit la meilleure place du pays. Ils avoient attaqué Romulus sous prétexte de prendre la défense de Fidenes, qui étoit une ville Étrusque, & qu'ils demandoient qu'on rétablît dans ses anciens droits. Les deux armées se mirent en campagne, & en vinrent plusieurs fois aux mains. Les Veïens ayant été entierement défaits dans un dernier combat, où leur perte fut grande, envoyerent demander la paix qui leur fut accordée. Romulus, après les avoir privés d'un canton de leur territoire qui se nommoit *Septem pagi*, & des salines qu'ils avoient au bord de la mer, fit alliance avec eux pour cent ans. On grava sur des colonnes d'airain les articles du traité. Les prisonniers qu'on avoit faits dans le combat, furent relâchés sans rançon. Ceux qui aimerent mieux s'établir à Rome, & ce fut le plus grand nombre, obtinrent le droit de bourgeoisie, & des terres en deçà du Tibre, dont la distribution se fit au sort.

Voilà à-peu-près ce qui se passa à Rome sous le regne de Romulus, qui fut toujours en guerre, & toujours victorieux, & qui, au milieu des guerres, jetta les fondemens de la religion & des loix. Nulle de ses actions, dit Tite-Live, ne démentit ni l'opinion qu'on avoit qu'il tiroit son origine des Dieux, ni la croyance où l'on fut qu'après sa mort il avoit été agrégé à leur nombre. En effet, tout fut grand en lui; & le courage qu'il fit paroître pour remettre son grand-pere sur le trône, & le dessein qu'il forma de bâtir une puissante ville, & les sages mesures qu'il prit pour l'affermir, soit par les guerres qu'il entreprit, dont le succès fut toujours heureux parce que la cause en fut toujours juste, soit par une glorieuse paix qui en fut le fruit, & qu'il établit sur de si fermes fondemens, qu'elle dura quarante ans entiers après lui sans recevoir aucune atteinte.

Il paroît que Romulus, depuis la victoire remportée sur les Veïens, croyant n'avoir plus rien à craindre de la part des ennemis du dehors, voulut regner trop impérieusement sur

ses sujets, & qu'il s'appliqua en particulier à affoiblir & à abaisser le Sénat, dont les sages avis & la généreuse liberté lui sembloient mettre un obstacle à l'autorité arbitraire & au pouvoir despotique qu'il vouloit s'arroger contre l'institution primitive de la Royauté, que les suffrages communs du peuple lui avoient accordée; & ce fut la cause de sa perte.

On raconte diversement la mort de Romulus. Les Sénateurs furent soupçonnés d'y avoir eu beaucoup de part; & on conjecture que, pendant qu'il tenoit le conseil dans le temple de Vulcain, ils s'étoient jettés sur lui, l'avoient déchiré, & en avoient emporté chacun une piece, cachée dans leur sein. Mais, le bruit le plus commun fut que pendant qu'il faisoit la revue de son armée près du marais de la Chevre, il survint tout à coup un orage horrible, & l'on entendit de tous côtés des tonnerres épouvantables, & des tourbillons de vents impétueux, accompagnés d'une nuit si épaisse & si obscure, qu'elle déroba aux yeux de l'assemblée la vue du Roi, & depuis ce moment Romulus ne parut plus sur la terre. Le peuple, qui dans la premiere frayeur s'étoit dispersé de côté & d'autre, étant un peu revenu à lui quand le jour commença à reparoître, & envisageant le trône vuide, se plongea d'abord dans une profonde tristesse; & quoiqu'il fût assez disposé à croire ce que les Sénateurs lui disoient, que Romulus avoit été enlevé au Ciel pendant l'orage, néanmoins uniquement occupé de la perte qu'il venoit de faire, il demeura quelque tems immobile, & garda un morne silence. Ensuite la parole leur étant revenue peu à peu, sur l'exemple que quelques-uns en donnerent les premiers, tous ensemble, d'un commun accord, le saluerent comme fils d'un Dieu & Dieu lui-même, comme le Roi & le pere de Rome, & le conjurerent de se rendre propice & favorable pour toujours à son peuple qui est sa race & sa famille, & de ne jamais retirer de dessus lui sa protection toute puissante & divine.

Cette croyance fut extrêmement affermie par l'artifice d'un homme qu'on aposta, & dont l'autorité étoit capable d'accréditer les bruits les plus incroyables. Il s'apelloit Julius Proculus. Comme il vit les citoyens affligés de la perte de leur Roi, & les Sénateurs suspects de quelque supercherie, il vint dans l'assemblée, & prenant la parole d'un ton grave: « Messieurs, » dit-il, Romulus, pere de cette » ville, est descendu du ciel » aujourd'hui, dès que la lumiè- » re du jour a paru; & s'adres- » sant à moi, dans le tems que, » pénétré d'un saint respect, je » le priois humblement qu'il me » permît de le regarder en fa- » ce: *Va-t-en*, m'a-t-il dit, » *déclarer aux Romains, que la* » *volonté des Dieux immortels est* » *que Rome devienne la capitale*

» *de l'univers ; qu'ainsi ils culti-*
» *vent la science des armes ; qu'ils*
» *sçachent qu'il n'y a point de*
» *puissance sur la terre qui soit en*
» *état de leur résister ; & qu'ils*
» *instruisent leurs descendans de*
» *cette glorieuse destinée.* Après ce
» peu de paroles il a été enlevé
» dans les airs. » Il est étonnant qu'on ait si facilement ajouté foi à un pareil discours. Ce qu'il y a de certain, c'est que les citoyens, aussi bien que les soldats, le regardant comme un Dieu, sur la parole d'un seul homme, essuyerent aussitôt les larmes que sa mort leur avoit fait répandre.

Nous avons dit qu'il avoit couru plusieurs bruits au sujet de la mort de Romulus. Celui qui l'attribuoit aux Sénateurs, paroît fort vraisemblable à Denys d'Halicarnasse & à Plutarque; Tite-Live ne le regarde que comme un bruit vague & obscur. Selon les deux premiers, les Sénateurs, dans les derniers tems, étoient fort mécontens de Romulus, parce qu'ils n'avoient plus aucune part aux affaires. Honorés seulement d'un vain titre, ils n'étoient appellés au conseil que par coutume & par bienséance, & nullement pour y donner leurs avis. Leur seule fonction étoit de recevoir respectueusement les ordres du Roi, & le seul avantage qu'ils avoient sur le peuple, c'étoit d'être instruits les premiers de ce qui se passoit. Encore tout cela leur paroissoit-il supportable. Mais, quand de sa propre autorité, Romulus vint à partager à ses soldats les terres conquises, & à rendre aux Veïens leurs ôtages, sans demander avis à personne, alors ils trouverent que c'étoit traiter le Sénat d'une maniere injurieuse & méprisante. On l'accusoit aussi de joindre à beaucoup de fierté une sévérité excessive dans les châtimens qu'il imposoit aux coupables. On avoit été sur-tout indigné que de son propre mouvement, & sans appeller personne au Conseil, il eût fait précipiter du haut du roc Tarpeïen un nombre considérable de citoyens Romains distingués par leur naissance, pour avoir pillé les campagnes de leurs voisins. Ces sujets de mécontentement firent qu'on soupçonna les Sénateurs d'avoir eu part à sa mort.

Mais, l'admiration qu'on avoit pour ses grandes qualités, fit prévaloir dans l'esprit des Romains l'autre opinion, quelque absurde qu'elle fût, parce qu'elle étoit plus favorable à sa réputation, aussi bien qu'à leur propre gloire & à leurs désirs. Le Sénat, qui ne vouloit pas qu'on crût qu'il eût contribué à sa mort, lui dressa des autels, & il fit un Dieu de celui qu'il n'avoit pu souffrir pour souverain. Il fut honoré sous le nom de Quirinus. On lui consacra un temple sur le mont, qui de son nom fut appellé Quirinal. Cicéron ne paroît pas faire un grand cas de la divinité de Romulus, & de ces autres Dieux de fraîche date, à qui l'on avoit accordé par gra-

ce comme droit de bourgeoisie dans le ciel.

On ne peut pas lui refuser la qualité de grand Prince, ou nier qu'il n'ait fait paroître pendant tout son regne une prudence & une grandeur d'ame non communes. On en excepte le commencement, qui fut souillé par un fratricide, & la fin, s'il est vrai que sa façon de gouverner dégénéra en pouvoir despotique & arbitraire. L'enlevement des Sabines, qui fut l'effet d'une violence contraire à toutes les loix, ne peut paroître excusable que par la nécessité où Romulus se trouvoit réduit, & par les démarches d'honnêteté, & les supplications qui l'avoient précédé. Ce premier tort fut avantageusement réparé, non seulement par l'union des deux peuples, qui fut l'unique source de leur puissance & de leur grandeur : mais sur-tout par la douceur, l'amour réciproque, les bons traitemens, l'esprit de paix & de concorde, le respect pour la pudeur & la chasteté conjugale, dont Romulus cimenta ces mariages. Ce qui doit donner une grande estime pour Romulus, comme nous l'avons déjà observé, c'est qu'en considérant avec attention la maniere dont il se conduit soit dans la paix soit dans la guerre, le bon traitement qu'il fait aux peuples vaincus, l'espece de fraternité qu'il établit avec eux en leur faisant part du droit de bourgeoisie, la salutaire coutume d'envoyer des colonies dans les villes qu'il avoit réduites, on reconnoît dans sa conduite presque toutes les maximes de la politique mise toujours depuis en usage par les Romains, & qui les a rendus maîtres de l'univers.

Il n'est pas étonnant qu'un Prince de ce caractere ait été regretté comme le fut Romulus. Il n'y eut que la persuasion qu'il étoit agrégé au nombre des Dieux qui put consoler le peuple, & essuyer ses larmes. Ainsi finit le fondateur de Rome, & le premier Roi des Romains, sans laisser d'enfans après lui. Il regna trente-sept ans, & en vécut cinquante-cinq, de sorte qu'il n'avoit que dix-huit ans, quand il prit en main les rênes du gouvernement. Sa mort arriva l'an 715 avant Jesus-Christ. Après un interregne d'un an, Numa Pompilius fut choisi pour lui succéder.

ROMULUS, *Romulus*, (*a*) Ρωμύλος, fils aîné du tyran Maxence, & d'une fille de l'Empereur Galere, fut fait César par son pere, l'an de Jesus-Christ 307, & mis au rang des Dieux par les Payens après sa mort, arrivée apparemment en 309. Idace le met deux fois Consul dans les fastes, avec son pere Maxence, sçavoir, l'an 308 & l'année suivante. M. de Tillemont & le P. Pagi prétendent qu'il fut noyé dans le Tibre ; mais, ils ne paroissent pas avoir

(*a*) Crév. Hist. des Emp. T. VI. p. 273.

entendu

entendu le texte du jeune Victor. Nous avons des médailles de ce jeune Prince, qui nous apprennent son apothéose. C'est tout ce que nous sçavons de certain.

ROMULUS, *Romulus*, un des chevaux du Cirque. *Voyez* chevaux du Cirque.

ROMUS, *Romus*, Ῥῶμος, (*a*) nom commun à plusieurs héros. Il y a Romus fils de Jupiter, Romus fils de Latinus, Romus fils d'Ulysse, Romus fils d'Énée, Romus fils d'Émathion, Romus fils d'Ascagne, Romus fils d'une fille d'Énée, Romus fils d'Italus & d'Électra fille de Latinus, Romus fils d'un Latinus qui étoit fils de Télémaque, Romus fils d'Alba fille de Romulus qui étoit fils d'Énée; Romus fils de Mars & d'Ilia Sylvia. Les Grecs disent Romos & non pas *Remos*; & même ils font la pénultieme dans *Remos* longue, quoiqu'elle soit breve en latin.

ROPARAS, *Roparas*, (*b*) Ῥωπάρας, officier Perse, commandoit dans Babylone, du tems de Xénophon.

ROPOGRAPHES, *Ropographi*, nom qu'on donnoit à certains peintres, qui se bornoient à ne présenter que de petits sujets, comme animaux, plantes, paysages, ports de mer, &c. Ce mot vient de ῥῶπος, génitif de ῥῶψ, qui signifie proprement une marchandise de vil prix, & de γράφω, *scribo*, *pingo*, j'écris, je peins.

On appelloit aussi Ropographes, ceux qui dans les jardins tailloient les buis, les ifs & les autres arbrisseaux touffus en figure d'hommes & d'animaux.

ῬΩΠΟΓΡΑΦΙ'Α *Ripulæ*, signifie dans Cicéron la variété des objets qui sont sur une côte. Il mande à T. Pomponius Atticus, en parlant de Tusculum: *& tamen hæc* ῥωπογραφία *ripulæ videtur habitura celerem satietatem.* « Je crois cependant que » je me lasserai bientôt du pay- » sage de cette côte. »

RORAIRES, *Rorarii*, (*c*) nom qu'on donnoit à une partie de la milice Romaine. Les Roraires & les Accenses étoient les soldats les plus jeunes & les moins éprouvés. Aussi étoient-ils légerement armés.

Quelquefois dans le tems même de la bataille, ces troupes légeres traversoient les intervalles & venoient lancer leurs traits sur l'ennemi déja aux prises avec les troupes pesantes. C'est ainsi que dans la bataille contre les Latins, l'an de Rome 413, les Hastats étant repoussés, & s'étant reculés dans les intervalles des Princes, les Roraires accoururent de la guerre pour renforcer les deux premieres lignes; & le Consul, voulant tromper les Latins & leur faire croire qu'il employoit ses Triai-

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 18. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 406.

(*b*) Xenoph. p. 427.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XXIX. pag. 364. & suiv.

res, qui étoient la derniere ressource des armées, fait venir de la queue les Accenses. Ceux-ci, après avoir quelque tems amusé les Latins & épuisé la vigueur de l'ennemi, se retirent à la queue avec les Roraires, & font place aux Triaires, qui s'avancent & remplissent les intervalles des deux premieres lignes.

Un passage de Symmaque fait allusion à cette façon de combattre des Roraires, quoique depuis plusieurs siecles ils ne fussent plus en usage; c'est une affectation d'antiquité. C'étoit le goût des Auteurs du moyen âge qui avoient quelque érudition, & ce défaut chez eux fait quelquefois par rapport à nous le principal prix de leurs ouvrages; nous apprenons l'antiquité où elle ne devroit pas se rencontrer. Symmaque, faisant reproche à un de ses amis d'être devenu fort laconique dans ses lettres, depuis qu'il est employé à la Cour, s'exprime ainsi: « Vous » m'agacez par vos lettres com- » me les Roraires agaçoient l'en- » nemi; vous lancez cinq ou six » traits, puis vous vous dérobez » aussitôt. »

Tite-Live, nommant les Roraires avant les Accenses, semble leur donner un grade au-dessus; & Plaute en fait autant dans un fragment qui nous reste de la piece intitulée *Frivolaria*, où quelque spadassin, tel que le Thrason de Térence, faisant l'appel d'une compagnie de brigands qu'il menoit à une expédition, leur dit: *Sequimini me hac, sultis, legiones omnes Lavernæ. Ubi Rorarii estis? En sunt. Ubi Accensi? Ecce.*

Les Roraires, dans les gloses Ἀκροβολισαὶ, furent, selon Varron, ainsi appellés parce qu'ils lançoient comme une rosée avant l'orage, c'est-à-dire, avant que les gros javelots partissent de la main des soldats pesamment armés. *Rorarii dicti à rore, qui bellum committebant antè, ideo quòd antè rorat quàm pluit.* Festus adopte cette étymologie, & ajoute que *Rorarium vinum* étoit le vin qu'on donnoit aux Roraires, apparemment pour les récompenser d'avoir fait leur devoir. C'est quelque chose d'approchant de ce qui est appellé dans l'Iliade γερούσιος οἶνος. Ce qu'Eustathe explique par le vin qu'on donnoit, dans les festins publics, aux vieillards ou à ceux qui avoient des grades distingués.

Les Roraires avoient la casaque militaire. On a conservé ce vers de Lucilius:

Ponè paludatus stabat Rorariu' velox.

Un autre vers du même Poëte donne au Roraire cinq piques légeres.

Quinque hastæ aureolo cinctu Rorariu' veles.

Il faudroit avoir l'endroit entier, pour sçavoir si ce qui est appellé ici *cinctus aureolus*, étoit la ceinture du Roraire, ou peut-être le lien dont ces cinq piques

étoient attachées pour être portées plus facilement.

Quoique les Roraires & les Accenses tinssent le dernier rang, & que ces troupes fussent par l'institution de Servius, tirées de la cinquieme classe, c'est-à-dire, de la derniere qui fournît des soldats, elles méritent pourtant attention. Si elles ne décidoient pas la victoire, du moins elles la préparoient. Suidas dit que c'étoit le corps le moins noble, composé de gens presque nuds & sans armes, qu'on hazardoit à la tête de l'armée. Cette définition est démentie par le soin extrême que les Romains ont toujours eu d'armer & d'équiper leurs soldats; & on n'approuve pas davantage ce qu'ajoute le même Suidas: « Ce sont, dit-il, des gens » qui, dans le tems du combat, » se servent pour arme, de la » premiere chose qui leur tombe sous la main, d'une pierre, » d'un bâton, quelquefois ils » lancent des fleches. » On ne sçait ce que veut dire ce Grammairien, à moins qu'il ne parle de la milice barbare du onzieme ou douzieme siecle, dans lequel il vivoit.

ROS, *Ros*, Ρ'ὼς, (*a*) le septieme des fils de Benjamin.

ROSARIA, nom que donnoient les Romains à une espece de parfums précieux, ainsi nommés ou par leur excellente odeur, ou parce que les roses en faisoient le principal ingrédient.

ROSCIA [la Loi], (*b*) *Lex Roscia*, Loi dont il est parlé dans la seconde Philippique de Cicéron.

Tacite fait mention d'une loi Roscia, qui avoit réglé les places du théâtre, où les chevaliers Romains avoient quatorze rangs de siege immédiatement après les Sénateurs. *Voyez* Roscius [L.] Othon.

ROSCILLUS, *Roscillus*, (*c*) fils d'Adbucillus & frere d'Ægus. C'étoient deux Gaulois, Allobroges de nation, braves gens, attachés de tout tems à Jules César, & qui lui ayant rendu de grands services dans les guerres des Gaules, avoient été réciproquement comblés par lui d'honneurs & de récompenses. Se voyant extrêmement considérés du Général, ils devinrent insolens, maltraiterent leurs cavaliers, qu'ils fraudoient souvent de leur paie, & tromperent même Jules César, par qui ils se faisoient payer pour un plus grand nombre d'hommes qu'ils n'en avoient effectivement. Les plaintes en furent portées à Jules César, qui ne jugea pas à propos de faire un éclat, mais réprimanda néanmoins les coupables en particulier. Ces fiers Gaulois, piqués de la diminution de leur crédit, & même de bien des railleries qu'il leur arrivoit sou-

(*a*) Genes. c. 46. v. 21.

(*b*) Cicer. Philipp. 2. c. 61. Tacit. Annal. L. XV. c. 32. Vellei. Paterc. L. II. c. 32.

(*c*) Cæs. de Bell. Civil. L. III. p. 634. & *seq*. Roll. Hist. Rom. Tom. VII. pag. 471.

vent d'essuyer, résolurent de changer de parti, & ils passerent dans le camp de Cn. Pompée avec quelques-uns de leurs cliens. Ce fut un triomphe pour ce Général que l'acquisition de ces deux Officiers, non seulement à cause de leurs qualités personnelles, mais parce que jusques-là aucun cavalier, aucun fantassin de l'armée de Jules César n'avoit déserté, pendant qu'il lui venoit tous les jours des déserteurs de celle de Cn. Pompée. On promena Roscillus & Ægus avec ostentation partout le camp. Mais, outre cette satisfaction, plus fastueuse que solide, ils procurerent une utilité réelle à leurs nouveaux amis, en indiquant les endroits foibles des lignes de Jules César.

ROSCIUS [L.], *L. Roscius*, (*a*) fut tué par le Roi des Veïens, comme l'assure Cicéron dans sa neuvieme Philippique.

ROSCIUS [L.], *L. Roscius*, (*b*) un des ambassadeurs Romains, que ceux de Fidenes tuerent, l'an de Rome 317, & 435 avant Jesus-Christ. On plaça, aux dépens de la République, les statues de ces ambassadeurs auprès de la tribune aux harangues.

ROSCIUS [SEXT.] AMÉRINUS, *Sext. Roscius Amerinus*, (*c*) un des premiers citoyens d'Amérie, d'où lui est venu le surnom d'Amérinus, fut assassiné dans Rome pendant la nuit par des ennemis, qui en vouloient encore plus à ses biens qu'à sa vie. Il ne devoit plus être question alors de proscription. Cependant, les assassins de Sext. Roscius Amérinus firent mettre son nom sur la liste des proscrits par le moyen de L. Corn. Chrysogonus, affranchi de L. Sylla, & qui avoit tout crédit sur l'esprit de son Patron. Dès-là les biens de Sext. Roscius Amérinus étoient confisqués. L. Corn. Chrysogonus s'en rendit l'adjudicataire, & acheta deux mille sesterces, c'est-à-dire, deux cens cinquante livres, des biens qui valoient six millions de sesterces, ou sept cens cinquante mille livres de notre monnoie. Ce n'est pas tout encore. Sex. Roscius Amérinus avoit un fils, qui pouvoit un jour revenir contre une aussi énorme & aussi manifeste injustice, & rentrer peut-être dans les biens paternels. Les assassins, pour se délivrer d'inquiétude, de concert avec L. Corn. Chrysogonus, accusent le fils d'être lui-même le meurtrier de son pere. L. Corn. Chrysogonus comptoit, tout puissant comme il étoit, emporter aisément l'affaire, & obtenir la condamnation d'un accusé que personne n'oseroit défendre. En effet, les premiers Orateurs de Rome refuserent de se charger de sa cause. Cicéron seul, âgé pour lors de vingt-six à vingt-sept ans, eut le courage de défendre un innocent oppri-

(*a*) Cicer. Philipp. 9.
(*b*) Tit. Liv. L. IV. c. 17.
(*c*) Cicer. Orat. pro Sext. Roscio. Amerin. Plut. T. I. p. 862. Roll. Hist. Rom. T. VI. pag. 54. & *suiv*.

mé ; il réussit même à le faire absoudre ; & cette cause, plaidée par lui d'une façon très-brillante, jetta les fondemens de sa réputation dans le Barreau.

ROSCIUS [T.], *T. Roscius*, (*a*) nom commun à deux personnages, surnommés l'un Capiton ; & l'autre, Magnus. Ils étoient tous deux ennemis déclarés de Sext. Roscius Amérinus. Le premier étoit un ancien & fameux Gladiateur, décoré de plusieurs palmes. Le second s'étoit rangé depuis peu sous sa discipline ; & de novice qu'il étoit avant les guerres civiles, il eut bientôt surpassé son maître en forfaits & en impudence.

ROSCIUS [Q.], *Q. Roscius*, (*b*) le plus fameux comédien de l'antiquité, est représenté partout dans Cicéron comme un homme qui joignoit à des talens singuliers, un mérite plus singulier encore dans les hommes de sa profession ; & puisqu'il faut honorer la vertu par-tout où elle se trouve, on doit un respect particulier à celle qui se conserve pure au milieu des mauvais exemples, & dans une imitation continuelle des vices, qui fait le fond des comédies. C'est cette vertu qui distinguoit Q. Roscius, & qui d'un comédien en faisoit l'ami de tout ce qu'il y avoit à Rome de plus grand & de plus respecté.

Il est assez vraisemblable qu'il naquit dans le territoire de Lanuvium, pays décrié par Catulle ; mais, tout pays produit des hommes d'esprit. On est du moins assuré que Q. Roscius y fut nourri, dans cette partie du territoire qui se nommoit Selonium. Ce fut-là qu'étant encore au berceau, il eut une aventure qui fut regardée comme un prodige, & c'est Cicéron même qui dans le premier des deux livres qu'il a composés sur la divination, nous a conservé la mémoire de ce fait que raconte son frere Quintus. Q. Roscius dormoit tranquillement, lorsque sa nourrice s'étant relevée, vit à la lueur d'un flambeau qu'elle approcha, un serpent entortillé autour du corps de l'enfant ; la frayeur lui fit jetter un grand cri. Le pere de Q. Roscius consulte les Aruspices, dont la réponse fut que personne n'auroit plus d'éclat ni un mérite plus reconnu. Quintus Cicéron ajoute que Praxitele avoit ciselé en argent cette aventure, & que le poëte Archias l'avoit célébrée par ses vers ; ce qui prouve autant peut-être qu'aucun témoignage, la grande illustration de Q. Roscius, puisqu'autrement un poëte célebre & un fameux artisan n'auroient pas employé,

(*a*) Cicer. Orat. pro Sext. Rosc. Amerin. c. 17.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 863. Cicer. de Natur. Deor. L. I. c. 80. de Divinat. L. I. c. 79. L. II. c. 66. de Legib. L. I. c. 11. de Orator. L. I. c. 251. & *seq*. Orat. pro Q. Rosc. c. 1. & *seq*. Orat. pro Arch. Poët. c. 17. Roll. Hist. Anc. T. V. p. 696, 702. Hist. Rom. Tom. VI. pag. 62. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. IV. pag. 437. & *suiv*.

l'un les charmes de sa poësie, l'autre l'excellence de son ciseau, pour éterniser la mémoire d'un accident de son enfance. Tout devient prodige dans ceux qui sont des prodiges eux-mêmes.

Mais, pour ne pas donner à celui-ci plus de poids qu'il ne mérite, il faut rapprocher ici ce que Cicéron y répond dans le second livre du même ouvrage, lorsqu'il détruit en bon Académicien, toutes les observations superstitieuses que son frere Quintus, comme habile Stoïcien, avoit mises en avant dans le premier. « A l'égard de Q. » Roscius, dit-il, les replis du » serpent autour de son corps » peuvent être une circonstance » fausse ; mais, qu'un serpent » se soit rencontré dans son ber» ceau, ce n'est pas une chose » bien surprenante, dans ce » canton-là sur-tout, où les » serpens tiennent communé» ment leurs assemblées au coin » du feu. Quant à l'éclat que » la réponse des Aruspices pro» mettoit à Q. Roscius, j'ad» mire, ajoute-t-il, la bonté » des Dieux immortels, qui » s'intéressent à la gloire d'un » Comédien, au point de la lui » prédire long-tems auparavant, » eux qui n'ont rien prédit de » semblable à Scipion l'Afri» cain. »

Il n'est pas aisé de fixer l'année que Q. Roscius naquit. On ne peut, ce semble, en parler que par conjecture. On croit qu'il étoit plus âgé que Cicéron de quelques vingt à vingt-cinq ans; d'où il s'ensuit qu'il pouvoit être né environ l'an de Rome 625, & 127 avant Jesus-Christ.

Il y avoit alors cinquante-six ans que Plaute & trente-un ans que Térence étoient morts; le théâtre étoit en possession de leurs pieces qui ne sont pas toutes venues jusqu'à nous, sans parler des autres Poëtes, dont les pieces ne laissoient pas d'occuper la scene. L'éloquence étoit au plus haut point où on l'eût portée avant Cicéron, nous en pouvons juger par le Dialogue *de claris Oratoribus*. Cette partie de l'éloquence qui regarde l'action, sans quoi, selon Démosthene, tout le reste n'est rien, étoit admirable dans M. Crassus, ce grand Orateur de qui Catulus disoit que les autres Orateurs mis en comparaison avec lui, ne méritoient que de manger du foin; de sorte que si les plus grands Orateurs ont eu dans la personne de Q. Roscius un modele à imiter pour l'action, Q. Roscius dans quelques Orateurs de son tems trouva de quoi se former l'idée d'une déclamation parfaite.

On ne trouve point en détail quels furent ses maîtres dans l'art du théâtre; mais, comme dans sa jeunesse il montroit déjà ce qu'il seroit un jour, & que dès-lors il étoit très-bien reçu chez les plus grands Seigneurs de Rome, on peut croire avec quelque raison qu'ils prirent eux-mêmes le soin de faire élever Q. Roscius

par les plus habiles maîtres, & de cultiver en lui un talent qui se déclaroit, & à quoi, selon les apparences, son inclination se portoit toute entiere.

Q. Roscius devoit être fort agréable de sa personne ; mais, il avoit un défaut capable d'effacer tous les agrémens imaginables. *Erat*, dit Cotta, *sicut hodie est, perversissimis oculis ;* car, *perversi oculi* sont des yeux de travers, des yeux louches, défaut très-opposé à l'art du Comédien. « Tout consiste dans le » visage, dit M. Crassus, & » dans le visage ce qui domine, » ce sont les yeux ; en quoi nos » anciens jugeoient mieux que » nous, lorsqu'ils ne donnoient » pas leur approbation entiere » même à Q. Roscius sous le » masque. » Il tiroit cependant un grand avantage du masque, dont l'ombre déroboit en partie le défaut de ses regards, mais ne lui couvroit pas assez les yeux pour cacher le feu que la passion y allumoit. Ceci peut servir à confirmer ce que dit Athénée de Q. Roscius, qu'il fut ou le premier ou l'un des premiers qui sur le théâtre se servirent du masque. Quoi qu'il en soit, on peut croire qu'outre le masque Q. Roscius a dû employer un grand art pour couvrir ce défaut & pour l'adoucir ; mais, on peut aussi se ressouvenir que dans certains rôles, tels que sont les rôles des Parasites, des Lénones & semblables gens, des yeux de travers, bien loin d'être un défaut, peuvent servir à augmenter le comique & à lui donner de la force.

Q. Roscius excelloit également dans le sérieux & dans le comique. On peut opposer Quintilien & Plutarque, qui semblent dire que Q. Roscius n'ait joué que dans les Comédies. Plutarque sur-tout dit que Cicéron se forma pour l'action sur Q. Roscius qui jouoit dans les Comédies, & sur Ésopus qui jouoit dans le tragique. Mais, ce que nous avançons n'en est pas moins véritable, & se prouve par divers passages de Cicéron ; car, il cite Q. Roscius tantôt comme représentant des personnages comiques, tantôt comme le premier acteur du théâtre. Plutarque & Quintilien nous confirment seulement dans l'opinion dont nous parlions tout à l'heure, que Q. Roscius, soit pour faire plus briller son jeu, soit pour mieux cacher le défaut de ses yeux, & même en tirer avantage, préféroit les rôles comiques à ceux de la tragédie. Mais, il réussit excellemment bien dans l'un & dans l'autre genre.

En effet, Cicéron, au livre troisieme de l'Orateur, sous le nom de M. Crassus, enseignant de quelle maniere il faut dans la déclamation préparer les grands mouvemens, après avoir dit qu'on doit quelquefois donner à ses auditeurs le tems de respirer, laisser reposer leur admiration, imiter les Peintres qui jettent dans l'ombre & dans l'éloignement certaines parties de leurs tableaux, pour faire sortir le

reste avec plus de lumiere & avec plus d'effet, ajoute : « Jamais Q. Roscius n'a prononcé » avec le geste qu'il auroit pu, » ce vers :

» *Nam Sapiens virtuti honorem*
» *præmium, haud prædam petit,*

» Mais il le laisse entierement tomber, afin de le relever par sa prononciation » entrecoupée, par l'effroi de » ses regards, par l'étonnement, par le saisissement où » il est, le vers qui suit :

» *Ecquid video ? ferro septus possidet sedes sacras.*

» Pour cet autre vers,

» *Quid petam præsidii ?*

» avec quelle douceur, avec » quelle négligence le prononce-t-il ? combien relâche-t-il » de son action en le prononçant ? & cela pour faire valoir celui qui suit,

» *O pater ! ô patria ! ô Priami*
» *domus !*

» sur lequel son action ne pourroit avoir ni tant d'ame ni » tant de sentiment, s'il en eût » épuisé le sentiment & l'ame » dans la prononciation du vers » précédent. Ce précepte a été » connu des Poëtes, avant que » les acteurs en comprissent la » nécessité. Les Musiciens mêmes qui ont fait la modulation, *qui fecerunt modos*, l'ont » comprise aussi, témoin le soin » qu'ils prennent d'abaisser le » son des instrumens pour augmenter ensuite, diminuer, » enfler, varier, distinguer » leur mélodie. »

Ce morceau semble fait exprès pour établir que Q. Roscius étoit admirable dans le tragique, puisque M. Crassus n'a rien de plus parfait à proposer pour modele aux Orateurs, que l'art avec lequel Q. Roscius prononçoit les vers d'une tragédie. On peut encore en conclure que la perfection du jeu théâtral & de l'action de l'Orateur résulte en partie du contraste, &, pour ainsi dire, du clair obscur bien ménagé, que Q. Roscius entendoit excellemment.

Quant au comique, il seroit superflu d'entreprendre de prouver que Q. Roscius y excelloit.

L'admiration de Cicéron pour les talens de Q. Roscius, & les éloges infinis qu'il lui donne, font assez connoître avec quelle intelligence, avec quel esprit & avec quel art ce grand acteur sçavoit entrer dans des caracteres aussi différens que le sont sur la scene le comique & le sérieux. Il étoit de l'intérêt public qu'un si habile maître fît des éleves ; aussi sa maison étoit-elle une école où l'on alloit apprendre l'art de plaire sur la scene, & ce fut un grand avantage pour un Comédien nommé Éros, de s'être mis sous sa discipline. Car, ayant été souvent chassé du théâtre, non seulement par les sifflets, mais encore accablé d'injures, il se réfugia dans la

maison de Q. Roscius, comme dans un asyle sacré, d'où assez peu de tems après, lui qui à peine étoit auparavant un des derniers baladins, reparut l'un des meilleurs de la troupe. Ce qui l'éleva ainsi, ajoute Cicéron, fut la seule réputation de Q. Roscius.

Le jeu de Q. Roscius étoit un jeu plein d'action & de vivacité; mais, sa maxime étoit que tout l'art consiste dans la bonne grace. Il reconnoissoit en même tems que la bonne grace étoit au-dessus des regles, & ne se pouvoit enseigner. « De-là venoit que Q. Roscius ne trouvoit aucun de ses éleves dont il fût content; non qu'il n'y en eût qui méritassent de l'approbation, mais c'est que si parmi plusieurs bonnes qualités il y avoit quelque défaut (& qui est-ce qui n'en a point?) ce défaut lui étoit insupportable. »

La délicatesse du goût de Q. Roscius, & sa vivacité naturelle lui rendoient l'exercice d'enseigner, un exercice pénible & chagrinant; il instruisoit, comme le dit Cicéron, *summo cum labore, stomacho, miseriaque*. La raison en est bien naturelle; car, ajoute-t-il, plus on a d'esprit & d'habileté, plus il en coûte de colere & de travail pour enseigner, & c'est un vrai tourment de voir qu'on ne peut faire entrer à un autre dans la tête, ce que soi-même on a saisi du premier coup.

La peine d'enseigner est grande sans doute, mais on peut croire que celle de soutenir un procès n'est gueres moindre pour un homme aussi éloigné de la chicane que l'étoit Q. Roscius. Nous parlons du procès que lui fit un chicaneur au sujet d'un de ses éleves, & dans lequel Cicéron prit sa défense. La raison & la reconnoissance vouloient que ce grand Orateur employât à défendre Q. Roscius cette même voix que Q. Roscius avoit formée. Voici le fait.

C. Fannius Chéréa avoit un esclave nommé Panurge, qui, selon toute apparence, n'étoit pas sans talens pour le théâtre. C. Fannius Chéréa convient avec Q. Roscius que l'esclave, s'il le veut instruire, sera commun entre eux, de sorte qu'ils en partageront le profit. Q. Roscius l'eut bientôt mis en état de réussir. Ainsi, C. Fannius Chéréa avoit mis dans la communauté la personne de l'esclave, dont la valeur étoit fort médiocre, & Q. Roscius y avoit mis de son côté ce qui donnoit un prix inestimable à cet esclave. Les choses en étoient là, lorsque Panurge fut tué. Q. Roscius, que la longueur des poursuites auroit embarrassé, transige avec le meurtrier sur la part qu'il avoit à l'esclave, & reçoit un fond de terre pour son dédommagement. Long-tems après, C. Fannius Chéréa, qui quoiqu'habile plaideur n'avoit pas tiré du meurtrier ce qu'il prétendoit pour sa part, revint sur Q. Roscius, demanda la moitié de ce que Q.

Roſcius avoit reçu. Celui-ci qui n'avoit tranſigé que pour ſa part de la communauté, engage Cicéron à le défendre. La queſtion générale eſt de ſçavoir ſi un aſſocié peut tranſiger en ſon particulier pour ſa part d'un tort fait à toute la ſociété. Cicéron prouve que Q. Roſcius l'a pu faire, & qu'il l'a fait.

Cette oraiſon de Cicéron met dans tout ſon jour le plus grand mérite de Q. Roſcius, c'eſt-à-dire, l'excellence de ſa vertu, qui le diſtinguoit autant parmi les hommes, que ſon jeu le diſtinguoit parmi les comédiens; car, quoique Cicéron doive dans un plaidoyer pour Q. Roſcius ne lui pas épargner les louanges, cependant il y a tel éloge que l'on ne donneroit jamais à un homme de ſa ſorte, à un Comédien, ſi la voix publique n'avoit prévenu la voix de l'Orateur; autrement ne ſeroit-ce pas en ſe moquant du public, donner un démenti à la vérité, & porter préjudice à ſa cauſe au lieu de la rendre plus favorable? Par exemple, ſi Q. Roſcius n'eût pas été un homme d'une probité reconnue, Cicéron, quelque amitié qu'il pût avoir pour lui, auroit-il pu ſoutenir ſa cauſe par un argument tiré de la différence que tout le monde faiſoit des mœurs de ce Comédien à celles de C. Fannius Chéréa, qui de ſon aſſocié étoit devenu ſon adverſaire?

L'amitié de Cicéron & de Q. Roſcius étoit ſi grande & ſi connue, que ce fut à ſa priere que Cicéron plaida pour le beau-frere de Q. Roſcius, P. Quintius. Il ne fit pas difficulté de raconter dans l'oraiſon même ce qu'il avoit oppoſé à Q. Roſcius pour s'en excuſer, & ce que Q. Roſcius lui avoit oppoſé pour vaincre ſa réſiſtance. C'eſt-là que Cicéron donne cet éloge à Q. Roſcius: « Que pour ſes rares talens il » ſemble mériter ſeul de ſe » montrer ſur la ſcene, & que » pour le mérite il paroît ſeul » digne de ne s'y pas montrer. »

L'amour que les Romains avoient dès-lors pour le théâtre, ne leur permettoit pas de mettre des bornes aux récompenſes des acteurs; & parce que la vertu rehauſſe encore toutes les profeſſions, & que l'on eſt naturellement porté à mieux reconnoître les peines d'un homme de bien que d'un autre, les Magiſtrats uſoient envers Q. Roſcius d'une grande libéralité. Il recevoit par jour pour lui ſeul mille deniers; ce qui, ſuivant le rapport de la monnoie Romaine à la nôtre, fait en dix ans cent cinquante mille écus. Mais, ſi Q. Roſcius s'attiroit une ſi grande récompenſe, il avoit en même tems la générosité de la remettre aux Magiſtrats & de la ſacrifier au public; & lorſque Cicéron plaida pour lui, il y avoit dix ans que Q. Roſcius montoit gratuitement ſur le théâtre; car, dès qu'un homme a connu le prix de la gloire, toute autre récompenſe n'a plus d'attrait pour lui. Sur quoi Cicéron inſultant ſon adverſaire C. Fan-

plus Chéréa : « Auriez-vous, » lui dit-il, la générosité d'en » faire autant, ou plutôt l'espoir de gagner cent cinquante » mille écus ne vous arracheroit-il pas la vie avec le dernier geste. »

Tout l'État distinguoit Q. Roscius ; L. Sylla lui-même, maître de l'État & Dictateur, lui marqua, en lui donnant un anneau d'or, qu'il faisoit un cas particulier de son mérite.

Q. Roscius avoit toujours dit que quand l'âge auroit diminué le feu de son action, il n'abandonneroit pas le théâtre pour cela, mais qu'il proportionneroit son jeu à ses forces, & la musique à la foiblesse de sa voix. C'est en effet ce qu'il exécuta. Car, chaque piece avoit son caractere de musique, & au premier son de la flûte une oreille sçavante jugeoit, dit Cicéron, si c'étoit l'Antiope ou l'Andromaque qu'on alloit représenter.

Q. Roscius mourut dans un grand âge, & les regrets du public autoriserent Cicéron à faire de lui un grand éloge en peu de mots. Ce fut dans son plaidoyer pour le poëte Archias. « Qui de » nous, dit-il, a été assez bar» bare pour n'être pas ému, » lorsque nous apprîmes der» nierement que Q. Roscius » étoit mort ? Lui qui, quoique » mort dans un âge avancé, » sembloit néanmoins pour l'ex» cellence de son art & pour » les charmes de sa personne, » avoir mérité de ne mourir ja» mais. »

ROSCIUS [L.] OTHON, *L. Roscius Otho*, (*a*) le premier qui sépara les Chevaliers Romains du peuple. *Voyez* Othon [M.].

ROSCIUS [L.], *L. Roscius*, (*b*) un des Lieutenans de Jules César. Celui-ci en fait mention en plusieurs endroits, & on croit que c'est le même que le précédent.

ROSCIUS, *Roscius*, (*c*) nom commun à deux freres, qui servirent en Asie contre les Parthes dans l'armée de M. Crassus.

ROSCIUS, *Roscius*, (*d*) certain client, dont Horace fait mention dans une de ses Satyres.

ROSCIUS CÉLIUS, *Roscius Cælius*, (*e*) Lieutenant de la vingtieme légion, étoit depuis long-tems ennemi du général Trébellius Maximus. L'an de Jesus-Christ 69, il trouva l'occasion d'aigrir extraordinairement les troupes contre ce Général ; & même la sédition s'alluma au point, que Trébellius Maximus fut obligé de s'enfuir, & de se cacher pour éviter la mort.

ROSCIUS RÉGULUS, (*f*) *Roscius Regulus*, Consul d'un seul jour, sous l'empire de Vitel-

(*a*) Plut. Tom. I. p. 867. Roll. Hist. Rom. T. VI. p. 298, 313, 434.

(*b*) Cæs. de Bell. Gall. L. V. p. 178. & *seq.* de Bell. Civil. L. I. p. 431.

(*c*) Plut. Tom. I. p. 563.

(*d*) Horat. L. II. Satyr. 6. v. 35.

(*e*) Tacit. Hist. L. I. c. 60. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 79.

(*f*) Tacit. Annal. L. III. c. 37. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 208.

lius. Le trente-un d'Octobre de l'an de Jesus-Christ 69, le Consulat se trouvant ce jour-là vacant, Roscius Régulus le sollicita pour ce court espace de tems, comme une grande grace, & l'obtint, non sans apprêter beaucoup à rire, & à ses dépens, & aux dépens de celui qui lui accordoit une telle faveur. Il abdiqua le même jour. On avoit déjà vu un Consul d'un jour sous le dictateur Jules César. Ce qu'il y eut d'unique ici, c'est que l'on donnoit un successeur à un homme vivant, Aliénus Cécina, qui n'avoit été destitué ni par décret du Sénat, ni par ordonnance du peuple. Vitellius & ceux qui le gouvernoient, n'en sçavoient pas assez pour être attentifs à un semblable défaut de formalité.

ROSE, *Rosa*, Ῥόδον, (a) fleur qui étoit particulierement consacrée à Vénus, parce que cette fleur avoit été teinte du sang d'Adonis, qu'une de ses épines avoit blessé ; ce qui avoit fait changer en rouge la couleur blanche qu'elle avoit avant cette aventure.

Tous nos Poëtes, à l'imitation des Grecs & des Latins, célebrent la rose, si nous les en croyons.

C'est la reine des fleurs dans le printems éclose ;
Elle est le plus doux soin de Flore & des Zéphyrs ;
C'est l'ouvrage de leurs soupirs.

Anacréon s'étoit contenté de dire, avec plus de simplicité, qu'elle est tout le soin du printems. Nos vieux Poëtes employent toujours la Rose dans leurs vers. Aujourd'hui les comparaisons tirées de cette fleur ont été si souvent répétées, qu'on n'en sauroit user trop sobrement.

Aphthonius & Tzetzès nous assurent que c'est du sang de Vénus que les Roses ont pris leur couleur vermeille. Bion prétend au contraire que la Rose doit sa naissance au sang d'Adonis, & ce poëte a pour lui non seulement Ovide, mais l'auteur du *Pervigilium Veneris*, dans l'hymne charmante qu'il a faite sur ce sujet.

« Avec quelle grace, dit-il, » le Zéphyre amoureux vient-» il voltiger autour de la robe » verte de cette reine des fleurs, » & chercher à lui plaire par ses » plus douces caresses ? Déjà la » divine rosée fait sortir ce bou-» ton vermeil, du fourreau qui » l'enveloppe. Je le vois, con-» tinue-t-il, ce bouton qui com-» mence à s'épanouir, je le » vois glorieux d'étaler ce rouge » incarnat dont la teinture est » due au sang d'Adonis, dont » l'éclat est augmenté par les » baisers de l'Amour, & qui » semble composé de tout ce que » la jeune Aurore offre de plus » brillant, quand elle monte » dans son char pour annoncer

(a) Virg. Æneid. L. I. v. 406. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. IV. p. 64.

» de beaux jours à la terre. »

En un mot, les Poëtes ne se sont plaints que du peu de durée de cette aimable fleur.

Tout le monde connoît cette épigramme latine :

Quàm longa una dies, ætas tam longa Rosarum,
Quas pubescentes juncta senecta premit.
Quam modo nascentem rutilus conspexit Eous,
Hanc veniens sero vespere vidit anum.

« La durée d'un jour est la » mesure de l'âge de la Rose ; » la même étoile qui la voit » naître le matin, la voit mou» rir le soir de vieillesse. »

Malherbe a bien sçu tirer parti de cette idée ; il dit en parlant de la mort de la fille de M. Duperrier.

Mais elle étoit du monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin,
Et Rose elle a vécu ce que vivent les Roses,
L'espace d'un matin.

Les Romains aimoient passionnément les Roses, & faisoient beaucoup de dépense pour en avoir en hiver. Les plus délicats les recherchoient encore, lorsque la saison en étoit passée. Dans le tems même de la République, ils n'étoient point contens, dit Pacatus, si au milieu de l'hiver, les Roses ne nageoient sur le vin de Falerne qu'on leur présentoit. Ils appelloient leurs maîtresses du nom de Rose, *mea Rosa*, ma belle amie.

Enfin, les couronnes de Roses étoient chez les anciens la marque du plaisir & de la galanterie. Horace ne les oublie jamais dans ses descriptions des repas agréables. Aussi *roseus*, *rosea*, signifioit *beau*, *belle*, *éclatant*, *éclatante*, comme le ῥόδεïον des Grecs. C'est pourquoi Virgile dit, en parlant de Vénus :

. . . . *Et avertens Roseâ cervice refulsit.*

« En se détournant elle fit voir » la beauté de son col. » Dans notre langue, un teint de lis & de roses désigne aussi le plus beau teint du monde, tel qu'il se trouve seulement dans la florissante jeunesse.

ROSEAUX [la Vallée des], *Vallis Arundineti*, (*a*) vallée qui étoit à l'extrêmité de la tribu d'Éphraïm, du côté du septentrion, vers la tribu de Manassé. On n'en sçait pas la vraie situation.

ROSSIGNOL. *Voyez* Philomele.

ROSTRALE [couronne], *corona Rostralis*, couronne relevée de proues & de pouppes de navires, dont on honoroit un Capitaine, un soldat qui le premier avoit accroché un vaisseau ennemi, ou sauté dedans. M. Vipsa-

(*a*) Josu. c. 16. v. 8. c. 17. v. 9.

nius Agrippa, ayant obtenu cette couronne après la défaite de Sextus Pompée, fut depuis cette époque regardé par les Romains avec tant de distinction, qu'on le jugea capable de détrôner Auguste, & de rétablir la République.

ROSTRES, *Rostra*, (*a*) nom d'un lieu situé dans la place publique de Rome.

Les proues d'une partie des vaisseaux qui avoient été pris sur les Antiates, dans la guerre que les Romains avoient eue contre eux, servirent à former à Rome une espece de décoration appellée Rostres, dans l'endroit du Forum, où les Magistrats se plaçoient dans les assemblées; & comme cette décoration étoit élevée & faisoit une sorte de tribune, c'étoit de dessus cette élévation qu'on haranguoit le peuple, & qu'on lui annonçoit tous les évenemens qui intéressoient la République. *Rostrum* signifie proprement un bec d'oiseau, tel que les Anciens le faisoient sculpter à l'avant de leurs vaisseaux, & c'est ce qu'en termes de marine il faudroit appeller l'éperon. Il y a apparence que les Romains, pour élever cette tribune si fameuse, ne se restreignirent pas précisément à la conservation des éperons des vaisseaux des Antiates, mais qu'ils en retinrent l'estrade & les deux côtés.

On doit se représenter les Rostres comme une espece de plate-forme, dont la base étoit ornée de ces becs de navires que nous avons dits avoir été enlevés sur les Antiates. Au-dessus de la plate-forme, il y avoit un siege ou une espece de tribunal, dit la tribune aux harangues, sur lequel montoient les Magistrats & ceux qui vouloient parler au peuple. Ce bâtiment regnoit presque au milieu de la place Romaine. On en voit encore la figure dans les médailles.

ROTOMAGUS, *Rotomagus*, (*b*) ville des Gaules. Quoiqu'on ne puisse douter que cette ville aujourd'hui Rouen, ne soit très-ancienne, néanmoins Jules César & les autres Écrivains Romains n'en font aucune mention. Ptolémée est le premier qui l'ait nommée comme la capitale des Véliocasses. Le nom de Rotomagus est aussi écrit Ratomagus. On trouve Rattumagus dans la table Théodosienne, avec la figure dont les capitales y sont distinguées. Il en est fait mention également dans l'Itinéraire d'Antonin, où on lit *Latomagus* pour *Ratomagus*, sur la route qui part du lieu nommé *Carocotinum*.

M. de Valois reprend, avec raison, Ammien Marcellin d'employer ce nom au pluriel, *Rotomagi*, parce qu'il n'en est pas de cette dénomination comme des autres capitales, qui ayant cessé de porter leur nom propre, ont pris celui de la cité ou du peuple *numero plurali*. L'alté-

(*a*) Tit. Liv. L. VIII. c. 14. Roll. Hist. Rom. T. II. p. 219, 220.

(*b*) Notic. de la Gaule par M. d'Anville p. 559, 560.

ration que le tems a apportée aux dénominations dans leur état primitif, & en les tronquant, a fait changer le nom de *Rotomagus* en *Rotomum* ou *Rodomum*, comme de *Noviomagus* on a fait *Noviomum*, & ainsi de plusieurs autres.

La Lyonnoise, formée par Auguste, ayant été divisée depuis en deux provinces, Rotomagus devint la métropole de la seconde des Lyonnoises, & le siege de Rouen ne reconnoît pas même la primatie du siege de Lyon.

ROTUNDUS, terme qui, au figuré chez les Latins, est synonyme à celui de *tornatus*, ou de *perfectus*, parfait. *Rotundus Orator*, un excellent Orateur. Les Grecs ont dit, *στρογγυλως λαλεῖν*, *rotundè loqui*, parler rondement, pour dire parler agréablement, harmonieusement. Démétrius de Phalere, dit que la période oratoire demande une bouche ronde; & Plutarque a dit des mots ronds, pour signifier des termes choisis. Aristophane, en parlant d'Euripide, s'exprime ainsi: *Ego rotunditate ejus oris fruor*, je jouis de la beauté de son langage. Enfin, Horace a dit:

.... Graiis dedit ore rotundo

Musa loqui.

« Les Grecs ont reçu en partage les graces du discours. » Ces graces & cette perfection de langage appartenoient surtout aux Athéniens.

ROUGE [la mer], *mare Rubrum*, nom que les Anciens donnoient non seulement au golfe Arabique, auquel seul cette dénomination est actuellement restée, mais au golfe Persique & à la mer des Indes.

ROXOLANS, *Roxolani*, (a) peuple Sarmate que Ptolémée met dans le voisinage du Tanaïs, & que Jornandès appelle *gens infida*.

Selon M. Fréret, les différens peuples compris sous les noms de Slaves, de Russes, de Bulgares, de Polonois, de Bohémiens, ne sont pas comme plusieurs Écrivains le prétendent, originaires des régions situées à l'orient du Volga, mais de celles qui sont à l'occident du Tanaïs. Leurs ancêtres ont de tout tems habité les pays connus aujourd'hui sous le nom de Russie grande & petite, blanche, noire & rouge; & ce sont eux qu'Hérodote a nommés Androphages, mangeurs d'hommes, *Melanchlæni*, robes noires, & qu'on a depuis désignés sous les noms de Sarmates & d'Alains, & sous celui de Roxalans.

On a quelquefois, par abus, donné les noms d'*Alani* & de *Roxalani* à des peuples du mont Caucase, de la même nation que les Circasses, & que les Allanes voisins de la Mingrelie, & même à des peuples d'origine Fennique, venus du nord. Cette confusion de noms est une des principales causes de l'obscurité

(a) Ptolem. L. III. c. 5. Tacit. Hist. L. II. c. 79. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 60, 61; Tom. IV. pag. 273, 274. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 59.

qui regne dans l'histoire du moyen âge.

L'an de Jesus-Christ 69, toute l'attention des Romains étant tournée du côté de la guerre civile, on ne s'occupoit guere des étrangers. Céla inspira aux Roxolans l'audace de fondre sur la Mœsie. Comme dès l'année précédente, ils avoient déjà taillé deux cohortes en pieces, fiers de ce premier avantage, ils y entrerent avec neuf mille chevaux, & couroient la campagne en brigands qui cherchent à piller, plutôt qu'en ennemis qui songent à combattre. C'est pourquoi, la troisieme légion, secondée des troupes auxiliaires du pays, vint les attaquer lorsqu'ils y pensoient le moins. Les deux partis étoient dans une disposition bien différente; les Romains marchoient en ordre de bataille, bien serrés, & munis de tout ce qui étoit nécessaire pour bien combattre; les Roxolans, dispersés & chargés de butin, se laissoient tuer comme s'ils eussent été liés sur leurs chevaux, dont les chemins glissans rendoient la vîtesse inutile. Car, ce qui est étonnant, & qu'on auroit peine à croire, c'est que toute la valeur des Roxolans étoit tellement hors d'eux-mêmes, qu'il n'y avoit rien de si foible & de si lâche, s'ils étoient obligés de combattre à pied & de près, au lieu qu'il n'y avoit presque personne qui leur pût résister, quand ils venoient tomber sur l'ennemi avec tout l'effort & la fougue de leurs chevaux. Mais, ce jour-là étant fort humide, & la terre étant couverte de neige fondue, ils ne purent faire usage de leurs lances, ni de leurs longues épées qu'ils tenoient ordinairement à deux mains; leurs chevaux ayant peine à se soutenir dans une fange glissante, & eux-mêmes étant accablés sous le poids de leurs armes. Car, les Princes, & les plus distingués de la nation portoient des cuirasses faites de lames de fer, ou d'un cuir dur & épais, qui à la vérité les rendoient impénétrables aux coups, mais aussi les mettoient hors d'état de se relever, quand une fois ils avoient été renversés par l'effort de leurs ennemis. Les Romains, au contraire, couverts de cuirasses légeres, & portant des armes moins embarrassantes, comme le javelot & une lance dont ils se servoient dans le besoin, n'eurent pas plutôt joint les Roxolans, qu'ils les percerent aisément de leurs épées faciles à manier; car, ils ne portoient point de boucliers. Les Roxolans furent donc entiérement défaits, à l'exception d'un petit nombre qui se cacherent derriere un marais, où ils périrent de froid, ou des blessures qu'ils avoient reçues dans le combat.

ROXANE, *Roxane*, Ρωξάνη, (a) fille d'un des principaux Seigneurs

(a) Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 538, 539. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XIV. p. 272, 273.

gneurs

gneurs de Perse, & sœur de Statira qu'épousa Arsace qu'on appella depuis Artaxerxe Mnémon. Roxane étoit d'une excellente beauté, & d'une adresse merveilleuse à lancer un javelot & à tirer de l'arc. Un de ses freres, ayant conçu pour elle une passion criminelle, & n'en étant point rejetté, résolut de faire périr sa femme, qui étoit fille de Darius & de Parysatis. Mais, son dessein ayant été découvert, il fut tué par ordre du Roi. Parysatis, irritée au dernier point du traitement qu'on avoit voulu faire à sa fille, fit couper en deux Roxane.

ROXANE, *Roxane*, Ρωξάνη, (*a*) fille d'Oxyarte, seigneur Perse, étoit une jeune personne qui joignoit à une rare beauté des enjouemens pleins de graces & d'esprit. Alexandre ne put résister à ses charmes, & l'épousa après avoir vaincu Darius, couvrant sa passion du prétexte spécieux d'unir les deux nations par des liens qui rendroient leur bonne intelligence plus ferme, en confondant leurs intérêts, & ne laissant plus de différence entre les vaincus & les vainqueurs. Ce mariage déplut extrêmement aux Macédoniens & révolta les principaux de sa cour, qui ne pouvoient voir sans peine qu'il eût pris pour son beau-pere un de ses esclaves; mais, depuis la mort de Clitus, toute liberté de parler étant bannie, ils applaudissoient des yeux & du visage, qui s'accommodent merveilleusement à la flatterie & à une complaisance servile.

A la mort d'Alexandre, Roxane se trouvant grosse, cela lui attiroit le respect & la vénération des Macédoniens. Mais, comme elle étoit extrêmement jalouse de la reine Statira, elle la trompa par une fausse lettre qu'elle lui écrivit sous le nom d'Alexandre, comme si ce Prince lui eût mandé de se rendre auprès de lui. L'ayant attirée par cette ruse, elle la tua, ainsi que sa sœur qu'elle avoit amenée, & jetta les deux corps dans un puits qu'elle combla ensuite, n'ayant d'autre confident ni d'autre complice que Perdiccas.

Quelque tems après, Roxane accoucha d'un fils, qu'on appella Alexandre, & il fut reconnu pour Roi conjointement avec Aridée; mais, l'un & l'autre n'en avoient que le nom. L'autorité étoit toute entiere entre les mains des grands Seigneurs & des Généraux, qui avoient partagé entre eux les Provinces.

Dans la suite, Cassandre, un de ces derniers, après avoir fait périr Olympias, auroit bien désiré aussi de se défaire de Roxane & du jeune Alexandre son fils. Mais, voulant sonder auparavant ce qu'on penseroit dans le public de la mort d'Olympias, & ne sçachant pas bien encore en quelle situation étoit la fortune

(*a*) Diod. Sicul. pag. 628, 699, 728. Plut. T. I. p. 691, 707. L. XII. c. 15. L. XIII. c. 2. L. XIV. c. 6. L. XV. c. 2. Q. Curt. L. VIII. c. 4. L. X. c. 6 Roll. Hist. Anc. T. III. pag. 730, 731 T. IV. p. 23.

d'Antigonus, il se contenta pour lors de faire enfermer Roxane & son fils dans la citadelle d'Amphipolis, sous la garde de Glaucias, un de ses Ministres les plus dévoués. Quelque tems après, il lui donna ordre de les égorger secrétement l'une & l'autre, & de cacher leurs corps, ce qui fut exécuté, l'an 311 avant Jesus-Christ.

ROXANE, *Roxane*. Ρωξάνη, (*a*) sœur de Mithridate Eupator, roi de Pont, étoit âgée d'environ quarante ans, lorsque ce Prince, défait & mis en fuite par les Romains, lui envoya l'ordre de mourir. Elle avala du poison, en vomissant mille imprécations & mille injures contre Mithridate, vers l'an 71 avant J. C.

ROXANE, *Roxane*, Ρωξάνη, (*b*) fille d'Hérode le grand, & de Phedre la huitieme femme de ce Prince.

ROXANÈS, *Roxanes*, (*c*) Ρωξάνης, officier Perse, étoit capitaine de mille hommes. Lorsque Thémistocle fut arrivé à la cour d'Artaxerxe, comme il passoit un jour près de Roxanès dans la salle même du Roi, qui étoit assis sur son trône, tout le monde étant dans un silence respectueux, cet Officier lui dit tout bas, avec un profond soupir : *Serpent de Grece, plein de ruse & de malice, la fortune du Roi t'amene ici.*

ROYAUME [le] DES CIEUX, *Regnum Cœlorum*, ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν, expression assez commune dans le nouveau Testament, pour signifier le Royaume de Jesus-Christ, la vocation des peuples à la foi, la prédication de l'Évangile.

Les anciens Prophetes, lorsqu'ils décrivoient les caracteres du Messie, ne manquoient guere d'y mettre le nom de Roi & de Libérateur; & lors même qu'ils parloient de ses humiliations & de ses souffrances, ils y mêloient des traits qui marquoient sa puissance, son regne, sa divinité. Par exemple, quand Zacharie prédit l'entrée de Jesus-Christ à Jérusalem : *Voici*, dit-il, *votre Roi qui vient à vous, juste & sauveur ; il est pauvre, & monté sur une ânesse, & sur un âne fils d'une ânesse.* (*d*) Les Juifs, accoutumés à ces manieres de parler des Prophetes, attendoient un Messie Roi, & ils exprimoient le tems de sa venue par les termes de Royaume de Dieu, ou de Royaume des Cieux; & J. C., pour leur prouver qu'il étoit le vrai Messie, leur annonçoit souvent que le Royaume des Cieux étoit arrivé, ou qu'il étoit proche ; & lorsqu'il parloit de ce qui devoit arriver dans son Église après sa résurrection, il disoit de même que telle chose se verroit dans le Royaume des Cieux. Enfin, il commençoit assez souvent ses paraboles par ces mots : *Le Royaume des Cieux est semblable*

(*a*) Plut. T. I. p. 503.
(*b*) Joseph. de Antiq. Judaïc. L. XVII. p. 584.
(*c*) Plut. T. I. p. 126.
(*d*) Zachar. c. 9. v. 9.

à un homme riche, à un pere de famille, à un trésor, &c. Ainsi, l'on peut remarquer dans l'Évangile plusieurs acceptions différentes de ces termes *le Royaume des Cieux*.

1.° Ils se prennent pour le premier avenement du fils de Dieu, pour sa naissance temporelle, pour sa prédication, pour sa manifestation au monde. Par exemple: *Si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, certainement le Royaume de Dieu est parvenu jusqu'à vous.* (*a*) Ailleurs, saint Matthieu dit que Jesus-Christ parcouroit les villes & les bourgades, *annonçant la bonne nouvelle de la venue du Royaume de Dieu.* (*b*) & S. Luc: *Le Royaume de Dieu est au milieu de vous;* (*c*) ce qui est la même chose que ce que dit saint Jean: *Vous avez au milieu de vous celui que vous ne connoissez pas.*

2.° Ces termes sont mis pour marquer la vengeance que Dieu devoit exercer contre les Juifs incrédules, & qu'il exerça en effet quelques années après la mort du Sauveur, contre Jérusalem, par les armes des Romains, qui ruinerent cette ville & son temple, & qui y commirent des cruautés, qui ont fait regarder ce dernier siege, comme une des plus vives images du jugement dernier. C'est dans ce sens que le Royaume des Cieux se prend dans saint Matthieu: *Faites pénitence, car le Royaume des Cieux est proche.* (*d*) C'est-à-dire, Dieu est près d'appesantir son bras sur les méchans.

3.° Le Royaume des Cieux marque la béatitude éternelle, la récompense des fideles serviteurs de Dieu. *Celui qui fait la volonté du Pere céleste, entrera dans le Royaume des Cieux.* (*e*) Et ailleurs: *Laissez venir à moi les petits enfans; car, à eux appartient le Royaume des Cieux.* Et encore: *Bienheureux les pauvres d'esprit; car, le Royaume des Cieux est à eux.*

4.° Cette expression s'emploie pour désigner la vocation des Gentils, à l'exclusion des Juifs. Par exemple, Jesus-Christ, après avoir parlé de la foi du Centenier, prédit la vocation des Gentils, & la réprobation des Juifs en disant: *Les enfans du Royaume seront chassés dehors.* (*f*) C'est au même sens que se rapporte la parabole du festin, où les étrangers sont appellés, au refus des amis que le pere de famille y avoit invités; ainsi que celle des fermiers de la vigne, qui chassent les domestiques du maître, & mettent à mort son propre fils.

5.° Enfin, le Royaume des Cieux marque le plus souvent l'Église de Jesus-Christ, la prédication de l'Évangile, la ma-

(*a*) Luc. c. 11. v. 19.
(*b*) Matth. c. 9. v. 35.
(*c*) Luc. c. 17. v. 21. Joann. c. 1. v. 26.
(*d*) Matth. c. 3. v. 2.
(*e*) Matth. c. 5. v. 3. c. 7. v. 21. c. 19. v. 14.
(*f*) Matth. c. 8. v. 12. c. 22. v. 2. Marc. c. 12. v. 8.

niere dont Dieu en use envers les élus pour les conduire à la foi & ensuite à la béatitude. C'est en ce sens que Jesus-Christ dit que le Royaume des Cieux est semblable à un trésor caché, qu'un homme découvre, & qu'il achete au prix de tout son bien; & à une pierre précieuse, pour laquelle un marchand donne tout son bien. (a) Ce trésor, cette pierre précieuse, ne sont autre chose que la foi en Jesus-Christ. Ailleurs, il compare le Royaume des Cieux à un champ, où l'on trouve de l'ivraie mêlée avec le bon grain; à un filet, où l'on amasse de bons & de mauvais poissons; ce qui marque l'Église, qui est toujours mêlée de bons & de mauvais Chrétiens en ce monde.

ROYAUMES DU MONDE. On compte ordinairement vingt-quatre Royaumes célebres jusqu'à la naissance de Jesus-Christ. Les voici.

1.° Le premier Royaume est celui de Babylone, que Nemrod fonda 146 ans après le déluge, l'an du monde 1802, & 2233 avant Jesus-Christ. Nemrod y joignit l'Assyrie; mais on ne connoît pas ses successeurs, & l'Écriture laisse assez voir que tous les vastes pays qui ont formé l'empire d'Assyrie, appartenoient à différens maîtres du tems d'Abraham.

2.° Le second Royaume est celui d'Égypte, que Mesraïm fonda l'an du monde 1847, & 2188 avant l'Ere chrétienne. On apprend de Constantin Manassès, que ce Royaume a été de 1635 ans; intervalle qu'on trouve depuis Mesraïm jusqu'à la conquête d'Égypte par Cambyse, roi des Perses, l'an du monde 3510, & 525 ans avant Jesus-Christ.

3.° Le troisieme Royaume est celui de Sicyone, ville du Pélopomese. C'est le premier Royaume de l'Europe dont on connoisse un peu les Rois. Jusqu'en Grece même, tout ce qui étoit plus ancien qu'Inachus, premier roi d'Argos, passoit communément pour inconnu. On fixe le commencement de ce Royaume à l'an du monde 1871, & 2164 avant Jesus-Christ. On dit qu'Égialée en fut le premier roi, & Zeuxippe le dernier; que ce Royaume dura 959 ans; qu'ensuite les Prêtres de Jupiter Carnien gouvernerent successivement pendant trente-trois ans; & que Charideme ayant pris la fuite l'an du monde 2863, Sicyone resta sous la dépendance des Rois de Mycenes. Suivant ce systeme de Castor, le Royaume de Sicyone finit l'an du monde 2830, & 1205 avant J. C.

4.° Le quatrieme Royaume est celui d'Argos, ville du Péloponnese, qui fut fondé par Inachus l'an du monde 2177, & 1858 avant Jesus-Christ. Il dura 382 ans, sous neuf Rois, dont le dernier fut Sthénélus. L'an du monde 2559, & avant Jesus-Christ 1476, Danaüs, venu d'Égypte, commença une nouvelle

(a) Matth. c. 13. v. 3. & seq.

dynaſtie, qui ne ſubſiſta que ſous cinq Rois pendant 163 ans. Acriſius, le dernier de ces Rois, fut tué l'an du monde 2690, & 1345 avant Jeſus-Chriſt. Il y eut enſuite divers petits Rois à Argos, & dans les villes des environs, qui avoient compoſé le Royaume d'Argos; mais, ce fut le Roi de Mycenes qui eut la principale autorité.

5.° Le cinquieme Royaume eſt celui d'Athenes qui fut fondé l'an du monde 2477, & 1558 ans avant Jeſus-Chriſt, par Cécrops, qui ne laiſſa point d'héritiers. Les ſeize Rois qui lui ſuccéderent, furent preſque tous de différentes familles. Codrus, le dernier de tous, fut tué l'an du monde 2943, & 1092 ans avant Jeſus-Chriſt. Quoiqu'il laiſſât des enfans, on abolit la monarchie qui avoit ſubſiſté pendant 487 ans, & l'État fut gouverné par des Archontes perpétuels, ce qui eut lieu pendant 316 ans, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'an du monde 3283, & 752 avant J. C. Cette année, on régla que les Archontes ſeroient renouvellés tous les dix ans. Il y en eut ſept qui gouvernerent pendant 68 ans. Enfin, l'an du monde 3351, & 684 avant J. C., 874 depuis la fondation du Royaume, on commença à ne faire que des Archontes annuels, ce qui a ſubſiſté juſqu'à ce que la ville d'Athenes perdit ſa liberté.

6.° Le ſixieme Royaume eſt celui de Troie, ville de Phrygie en Aſie. Il fut fondé l'an du monde 2555, & 1480 ans avant Jeſus-Chriſt, par Dardanus venu de l'iſle de Crete, & dura 296 ans ſous ſix Rois, dont le dernier fut Priam, ſi célebre par le nombre de ſes enfans, & par le chagrin qu'il eut de les voir tous périr. Le Royaume de Troie fut détruit par les Grecs l'an du monde 2851, & 1184 avant Jeſus-Chriſt. Aſtyanax, fils d'Hector & petit-fils de Priam, y regna depuis, mais non avec la gloire & la puiſſance de ſes ancêtres; & on ne ſçait rien de ſes ſucceſſeurs.

7.° Le ſeptieme Royaume eſt celui de Mycenes, ville du Péloponneſe, qui fut fondé par Perſée l'an du monde 2722, & 1313 ans avant Jeſus-Chriſt, & qui fut détruit par les deſcendans d'Hercule, l'an du monde 2906, & 1129 ans avant Jeſus-Chriſt, après avoir ſubſiſté 186 ans. Atrée & Agamemnon, rois de Mycenes, ſont très-célebres; le dernier commandoit avec une autorité abſolue l'armée des Grecs qui fit le ſiege de Troie, parce qu'il étoit le plus puiſſant de tous les Rois Grecs, & que preſque tout le Péloponneſe & une partie de la Grece propre lui étoient ſoumis.

8.° Le huitieme Royaume eſt celui des Latins en Italie, fondé l'an du monde 2705, & 1330 avant Jeſus-Chriſt, par Picus, fils de Saturne, auquel ſuccéda ſon fils Faunus, puis Latinus, vaincu par Énée, dont le ſeizieme ſucceſſeur fut Numitor, que Romulus mit ſur le trône peu avant que de bâtir Rome.

9.° Le neuvieme Royaume est celui de Tyr, qui, à le faire commencer au tems où Josephe prétend que la ville de Tyr fut bâtie, fut fondé l'an du monde 2783, & 1252 avant Jesus-Christ. Il est certain que cet historien se trompe pour le tems de la fondation de cette ville célebre, puisqu'Io, qui fut enlevée par des Tyriens, est bien plus ancienne; & que de son tems Tyr faisoit déjà un grand commerce. Il fait finir le Royaume de Tyr l'an du monde 3187, & 848 avant Jesus-Christ.

10° Le dixieme Royaume fut celui d'Assyrie, fondé l'an du monde 2806, & 1229 avant J.C., par Sémiramis. On ne connoît aucun de ses successeurs jusqu'à Phul, après la mort duquel Babylone fut détachée de cet État, l'an du monde 3288, & 747 avant Jesus-Christ, pour former un nouveau Royaume. Celui d'Assyrie subsista avec beaucoup d'éclat jusqu'à l'an du monde 3409, & 626 avant Jesus-Christ.

11.° L'onzieme Royaume est celui de Lydie, au moins à prendre son commencement au tems où il est connu. Il y eut des Rois de Lydie, comme le dit Hérodote, avant Argon; mais, celui-ci est le premier de la famille d'Hercule. Il commença à regner l'an du monde 2817, & 1218 avant Jesus-Christ. Après sa famille, qui regna 505 ans, Gygès commença une nouvelle dynastie, l'an du monde 3322, & 713 avant Jesus-Christ; & Crésus, le dernier de ses descendans, fut défait & pris par Cyrus, roi des Perses, l'an du monde 3491, & 544 ans avant Jesus-Christ.

12.° Le douzieme Royaume est celui des descendans d'Hercule à Corinthe, lorsqu'Aletes se rendit maître de cette ville, l'an du monde 2905, & 1130 avant Jesus-Christ. Ce Royaume subsista 323 ans, & fut ensuite gouverné par des magistrats appellés Prytanes; mais, l'an du monde 3377, & 658 avant J.C., Cypsele s'empara de l'autorité souveraine, & après lui son fils Périandre, qui ne mourut que l'an du monde 3451, & 584 avant Jesus-Christ.

13.° Le treizieme Royaume est celui des descendans d'Hercule à Lacédémone ou Sparte. Il fut fondé la même année que celui de Corinthe par Aristomede qui laissa deux enfans, nommés Eurysthene & Proclès, entre qui l'autorité royale fut partagée; ce qui eut lieu aussi pour leurs descendans.

Le Royaume des Hébreux commença l'an du monde 2940, & 1095 avant Jesus-Christ, par Saül, qui eut pour successeur David, puis Salomon; après lequel ce Royaume fut partagé en deux souverainetés; l'une, appellée le Royaume de Juda, qui eut pour premier roi Roboam, & pour dernier roi Sédécias, vaincu par Nabuchodonosor, roi de Babylone, l'an du monde 3447, & 588 avant Jesus-Christ; l'autre, nommé le Royaume d'Israël, dont Jéroboam fut le pre-

mier roi, & Osée le dernier, qui fut détrôné par Salmanazar, roi d'Assyrie, l'an du monde 3314, & 721 avant Jesus-Christ.

14.° Le quatorzieme Royaume a été celui de Damas, qui fut fondé l'an du monde 2991, & 1044 avant J. C., par Rasin, Restin ou Reson, général des troupes d'Ader-Eser, ou Hadadézer, ou Hadarhézer, lorsqu'il vit son maître défait par David. Ses successeurs furent presque toujours en guerre avec les Rois d'Israël. Il n'y eut que le dernier, nommé aussi Rasin ou Retsin, qui s'allia avec Phacée pour faire le siege de Jérusalem, qu'il fut contraint de lever. Il fut défait & tué, & son Royaume détruit par Teglath-Phalasar, Tiglath-Pilnéséer, Tiglath-Pilésser ou Tiglath-Péléser, roi d'Assyrie, l'an du monde 3295, & 740 avant J. C.

15.° Le quinzieme Royaume a été celui de Macédoine, commencé par Caranus, l'un des descendans d'Hercule, l'an du monde 3221, & 814 avant J. C. Il a duré 490 ans jusqu'à la mort d'Alexandre le grand, qui établit la monarchie des Grecs, & qui mourut l'an du monde 3710, & 325 avant J. C.

16.° Le seizieme Royaume a été celui des Romains, qui commença l'année de la fondation de Rome, la 3282 du monde, & la 753 avant la naissance de J. C. Romulus en fut le premier roi, & Tarquin le superbe le septieme & le dernier, qui fut chassé l'an du monde 3526, de la fondation de Rome 245, & 509 avant J. C.

17.° Le dix-septieme Royaume est celui de Babylone, qui fut fondé l'an du monde 3288, & 747 avant Jesus-Christ, par Nabonassar. Il ne dura que 67 ans sous des Rois, & il fut réuni au Royaume d'Assyrie, dont il avoit été détaché, l'an du monde 3355, & 680 avant J. C.

18.° Le dix-huitieme Royaume est celui des Medes, qui fut fondé l'an du monde 3326, & 729 avant Jesus-Christ, par Déjocès, & que Cyrus détruisit l'an du monde 3476, & 559 avant Jesus-Christ. Ce royaume est célebre dans l'Histoire, il y en a qui, se conformant à Ctésias, le font commencer bien plutôt.

19.° Le dix-neuvieme Royaume est celui des Chaldéens qui fut fondé par Nabopolassar ou Nabuchodonosor I, l'an du monde 3410, & 625 avant J. C. On y compte cinq Rois, qui regnerent 87 ans. Le dernier est Nabonnade ou Darius le Mede, qui fut défait par Cyrus l'an du monde 3497, & 538 avant Jesus-Christ.

20.° Le vingtieme Royaume est celui des Perses, qui passa d'Archaménidès & de Cambyse à Cyrus l'an du monde 3476, & 559 avant Jesus-Christ, & dura jusqu'à Darius, qui fut tué l'an du monde 3705, & 330 avant Jesus-Christ.

21.° Le vingt-unieme Royaume, & le second de Macédoine, fondé par Antipater, qui usurpa la couronne après la mort d'Alexandre le Grand, & qui la

laissa à son fils Cassandre l'an du monde 3718, & 317 avant J. C. Ce Royaume fut éteint dans Persée, qui fut vaincu par les Romains, l'an du monde 3867, & 168 ans avant Jesus-Christ.

22.° Le vingt-deuxieme Royaume est celui d'Égypte, commencé par Ptolémée, fils de Lagus, l'un des successeurs d'Alexandre le Grand, l'an du monde 3712, & 323 avant Jesus-Christ. Il dura jusqu'à la reine Cléopâtre II, maîtresse de Marc Antoine, qui se donna la mort après la bataille d'Actium, l'an du monde 4005, & 30 avant J. C.

23.° Le vingt-troisieme Royaume a été celui de Syrie, dont le premier Roi fut Séleucus Nicator, l'un des chefs successeurs d'Alexandre, l'an du monde 3723, & 312 avant Jesus-Christ. Il dura jusqu'à Antiochus l'Asiatique, fils d'Antiochus le Pieux & de Sélene. Ce Prince en fut privé par Cn. Pompée, l'an du monde 3970, & 65 avant J. C.

24.° Le vingt-quatrieme Royaume a été celui de Pergame dans la grande Phrygie, qui commença l'an du monde 3752, & 283 avant Jesus-Christ, par l'eunuque Philetere, & dura jusqu'à Attale III, surnommé Philométor. Celui-ci mourant sans enfans l'an du monde 3902, & 133 avant Jesus-Christ, institua le peuple Romain pour héritier & successeur de sa couronne.

Nous ne parlerons point ici des Royaumes du Bosphore, du Pont en Asie, de Cappadoce, de Bithynie, d'Arménie, des Bactriens, des Indiens, des Scythes ou Massagetes, & autres semblables, parce qu'on ne connoît point l'établissement de ces Monarchies, ni la succession de leurs Rois.

ROYAUTÉ. C'est l'image de l'autorité que dans les premiers tems les peres avoient sur leurs enfans, & sur toute leur famille, dont ils étoient les chefs & les législateurs. On en voit un exemple dans le supplice de Thamar ordonné par Juda son beau-pere. Homere & Platon attestent également cet ancien empire paternel. Telle a été l'origine du gouvernement monarchique, le plus ancien dont il soit parlé dans l'Histoire, & le plus universellement établi. Les premiers Souverains ont dû leur élévation à leur force, à leur prudence, à leur courage ou aux services qu'ils avoient rendus à la société. La couronne a été originairement élective; bientôt on reconnut l'avantage qu'il y avoit à la rendre héréditaire, & elle le fut chez la plupart des peuples. *Voyez* Roi.

RU

RUBELLIUS BLANDUS, (*a*) *Rubellius Blandus*, personnage consulaire, qui, dans l'accusation de Lépida, femme de P. Sulpicius Quirinus, condamna

(*a*) Tacit. Annal. L. III. c. 23, 51. L. VI. c. 27, 45. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 435, 436, 581, 605.

cette Dame à l'exil, l'an de Jesus-Christ 20 ; & son avis fut suivi par la pluralité. L'année suivante, Rubellius Blandus opina avec bien plus de douceur en faveur de Lutorius Priscus. Mais, son sentiment, malheureusement pour l'accusé, ne fut adopté que par le seul Man. Lépidus. Plusieurs années après, l'an de Jesus-Christ 33, Tibere fit épouser à Rubellius Blandus Julie fille de son fils Drusus, & veuve de Néron fils aîné de Germanicus. Cette alliance ne fut pas approuvée, parce que plusieurs se souvenoient encore d'avoir vu l'ayeul de ce Consulaire, Chevalier Romain, établi à Tibur.

RUBELLIUS PLAUTUS, (a) *Rubellius Plautus*, fils du précédent. L'an de Jesus-Christ 60, sous le quatrieme consulat de Néron, il parut une comete, que la superstition populaire fit regarder comme un présage funeste pour le Prince, & comme un pronostic de changement d'Empereur. Déjà la place suprême étoit regardée par un grand nombre de gens comme vacante, & l'on cherchoit qui pourroit la remplir. Malheureureusement pour Rubellius Plautus, on jetta les yeux sur lui. Il appartenoit par sa mere, petite-fille de Tibere, à la maison des Jules ; mais, sentant à quel danger l'exposoit cet honneur, il s'efforçoit d'en amortir l'éclat par la tranquillité dans laquelle il se renfermoit, vivant dans toute la simplicité antique, plus philosophe que grand seigneur, & tenant sa maison éloignée des plaisirs tumultueux. Avec toutes ces précautions, plus il s'enfonçoit dans l'obscurité, plus il avoit acquis de renommée. Les bruits, qui couroient sur son compte, furent encore accrédités par un prétendu prodige interprété arbitrairement. Pendant un repas que Néron prenoit dans un endroit du territoire de Tibur, le tonnerre tomba sur la table ; & comme Rubellius Plautus tiroit de ce même canton son origine du côté paternel, on en conclut que les Dieux le destinoient à l'Empire. Ces dispositions de la multitude étoient fomentées par des hommes téméraires, par ces caracteres inquiets, dont l'ambition avide, & souvent funeste pour eux-mêmes, s'attache aux premieres lueurs de la nouvauté, & se hâte de se déclarer pour les partis avant qu'ils soient formés. Rubellius Plautus étoit innocent des discours & des projets auquel son nom donnoit lieu. Mais, c'étoit un crime auprès de Néron, que d'être jugé digne de l'Empire. Il se feroit porté sans doute aux derniers excès de cruauté contre celui qui lui faisoit ombrage, s'il n'eût été retenu par les conseils de Séneque & d'Afranius Burrhus.

Il fallut pourtant que Rubel-

(a) Tacit. Annal. L. XIII. c. 19. L. XIV. c. 22, 57. & seq. L. XVI. c. 10. Juven. Satyr. 8. v. 39. & seq. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 265, 331, 332, 362. & suiv.

» sa couche. » Moïse, avant que de mourir, dit aussi à Ruben : « Que Ruben vive, & qu'il ne » meure point; mais qu'il ne » croisse point en nombre. » En effet, la tribu de Ruben ne fut jamais bien nombreuse, ni bien considérable dans Israël. Elle eut son partage au-delà du Jourdain, dans la partie la plus méridionale de ce canton, entre les torrens d'Arnon au midi, & de Jazer au nord, ayant les monts de Galaad à l'orient, & le Jourdain au couchant. Le tems de la mort de Ruben n'est pas connu.

RUBES, *Rubi*, (*a*) ville d'Italie dans l'Apulie. L'Itinéraire d'Antonin la met sur la route d'Équotuticum à Hydrunte, entre Canusium & Budrunte, à vingt-trois milles de la premiere de ces places, & à onze milles de la seconde. C'est de cette ville que parle Horace, quand il dit :

Inde Rubos fessi pervenimus. Ut potè longum
Carpentes iter, & factum corruptius imbri.

« Nous eûmes assez de peine » à gagner Rubes, où nous arrivâmes fort fatigués ; car, » outre que nous avions fait une » grande traite, la pluie avoit » extrêmement gâté les chemins. » La journée d'Horace avoit été de vingt milles pour se rendre à Rubes.

Il croissoit particulierement dans le territoire de cette ville, une espece de petit osier très-souple & très-délié, dont on faisoit des corbeilles. Virgile en a parlé, lorsqu'il a dit :

Nunc facilis Rubiâ texatur fiscina virgâ.

RUBETE, *Rubeta*, (*b*) terme qui veut dire un poison, tiré en partie du suc de la grenouille venéneuse. Juvénal parle d'une dame Romaine, qui mêloit de cette espece de poison au vin qu'elle présentoit à son mari.

Occurrit matrona potens, quæ molle calenum
Porrectura viro miscet sitiente Rubetam.

RUBICON, *Rubicon*, (*c*) Ρουβίκων, ruisseau sur les confins de la Gaule Cisalpine, qu'il séparoit de l'Italie, ainsi que nous l'apprenons de Cicéron, de Lucain & de Plutarque.

Ce ruisseau, qui est aujourd'hui le Luso selon les uns, & le Pisatello selon d'autres, est fort petit, mais très-fameux dans l'histoire. Il n'étoit pas permis aux soldats & moins encore à leurs chefs, au retour d'une expédition militaire, de passer ce ruisseau avec leurs armes, sans le consentement du Sénat & du peuple Romain. Autrement ils étoient tenus pour ennemis de la République, comme le

(*a*) Horat. L. I. Satyr. 5. v. 90, 91. Virg. Georg. L. I. v. 266.
(*b*) Juv. Satyr. 1. v. 69, 70.
(*c*) Cicer. Philipp. 6. c. 5. Lucan. L. I. v. 213. & *seq.* Plut. Tom. I. p. 723. Sueton. in Juli. Cæs. c. 31. Plin. Tom. I. pag. 172. Roll. Hist. Rom. Tom. VII. pag. 364, 365. T. VIII. p. 165.

porte l'inscription qui étoit à la tête du pont de ce ruisseau, & que l'on a trouvée entiere sur le bord de ce même ruisseau. Le Cardinal Bivarola, Légat alors de la Romagne, fit dresser au même endroit le marbre sur lequel est cette inscription. Voici ce qu'elle porte : *Jussu mandatuve. P. R. Cos. Imp. Mil. Tiron. Commiliton. Arma, quisquis es manipulariæve centurio turmæve legionariæ, hic sistito, vexillum sinito, arma deponito, nec citra hunc amnem signa, ductum exercitum commeatumve traducito. Si quis ergo hujusce jussionis adversus præcepta ierit feceritve, adjudicatus esto hostis P. R. ac si contra patriam arma tulerit, penatesque ex sacris penetralibus asportaverit S. P. Q. R. sanctio plebescit. Sve consulti ultra hos fines arma ac signa proferre liceat nemini.*

Blondeau dit qu'il a vu cette inscription ; mais, quelques soins que Léander se soit donnés pour la voir dans les différens voyages qu'il a faits dans ces quartiers, il lui a été impossible de la découvrir. Il en conclut, ou qu'elle est encore cachée dans la terre, comme autrefois, ou qu'elle a été transportée ailleurs.

Jules César, à son retour des Gaules, étant arrivé près du Rubicon, ne pouvoit le passer sans contrevenir aux loix & sans lever le masque. Quelque décidé qu'il fût, & quoique sans contredit le plus audacieux des hommes, l'idée des maux qu'il alloit causer à l'univers, & des périls auxquels il s'exposoit lui-même, se présentant à son esprit en ce moment critique, l'effraya, & suspendit un peu son activité ; il s'arrêta sur le bord, & se tournant vers ses amis, parmi lesquels étoit le célebre Asinius Pollion, il leur dit : « Nous pouvons encore revenir » sur nos pas. Mais, si nous passons ce ponceau, il faudra » pousser l'entreprise jusqu'au » bout par la force des armes. »

Suétone rapporte un prétendu présage arrivé dans cet instant. Un homme d'une taille & d'une grandeur extraordinaire parut tout d'un coup assis dans le voisinage, jouant d'une flûte champêtre. Autour de lui s'amasserent pour l'entendre non seulement les pâtres, mais des soldats & des trompettes. Cet homme saisit la trompette de l'un de ceux qu'il voyoit près de lui ; il l'emboucha, sonna la charge, & passa à l'autre bord. Si ce fait est vrai, ce pourroit bien être une aventure ménagée exprès par Jules César pour encourager ses troupes. Quoi qu'il en soit, il s'écria aussitôt : « Allons où nous » appellent les présages des » Dieux, & l'injustice de nos » ennemis ; le sort en est jetté. » C'est ainsi qu'il fit cette décisive & hazardeuse démarche, s'étourdissant lui-même sur les suites horribles qu'elle devoit avoir ; semblable, dit Plutarque, à un homme qui ferme les yeux, & s'enveloppe la tête, pour se cacher la vue de l'abîme où il va se précipiter. Après qu'il eut

passé le Rubicon, son armée s'empara de l'Ombrie, & de l'Étrurie, d'où s'ensuivit la guerre civile, qui le plaça sur le trône.

RUBIGALIES. *Voyez* Robigalies.

RUBIGO. *Voyez* Robigus.

RUBIGUS. *Voyez* Robigus.

RUBRA [ad Saxa], (*a*) *ou* simplement *ad Rubras*, en sous-entendant, *Petras*, comme on lit dans l'itinéraire d'Antonin, ou dans la table de Peutinger, lieu d'Italie. Cicéron, Tacite, Tite-Live, le nomment *ad Saxa Petra*. Vitruve, dans son second livre où il traite des carrieres d'où l'on tiroit des pierres à bâtir, nomme ce lieu *Rubræ*, & & dit que la pierre qu'on en tiroit étoit tendre. Ce lieu est nommé *Lubræ*, avec titre de ville, *juxta civitatem Lubras*, dans l'histoire du martyre des SS. Abundius & Abundantius.

Ce lieu étoit à l'orient de Fidene, le Tibre entre deux, & au-dessous de la maison nommée *ad Gallinas*. On l'appelle aujourd'hui Bor-Ghetto. C'est un bourg fermé de murailles, avec une tour qui lui sert de forteresse, & dans laquelle on trouve des restes de belles pieces de marbre.

RUBRÉNUS LAPSA, (*b*) *Rubrenus Lapsa*. Poëte tragique. Juvénal fait bien entendre que ce Poëte étoit extrêmement pauvre, quand il dit qu'il avoit mis sa vaisselle & ses habits en gages, pour avoir de quoi achever son Atrée.

RUBRIUS, *Rubrius*, Ρούβριος, (*c*) un des collegues du tribun C. Gracchus, fit ordonner par un édit, qu'on iroit rebâtir Carthage, qui avoit été détruite par P. Scipion. C. Grachus, ayant été chargé par le sort de cette commission, s'embarqua aussitôt pour aller mener la nouvelle colonie en Afrique.

RUBRIUS, *Rubrius*, (*d*) Préteur, commandoit en Macédoine, lorsque M. Caton d'Utique arriva dans cette Province, où il avoit été envoyé en qualité de Tribun des soldats. Rubrius lui donna le commandement d'une légion.

Nous ne sçavons pas si ce Rubrius est le même qui s'enferma depuis dans Utique avec M. Caton. Plutarque donne le prénom de Marcus à celui qui se trouva avec M. Caton d'Utique.

RUBRIUS, *Rubrius*, (*e*) compagnon de Verrès, étoit bien propre, selon Cicéron, à satisfaire toutes les passions de celui auquel il s'étoit attaché.

RUBRIUS [Q.], *Q. Rubrius*, (*f*) fut gratifié de plusieurs présens par Verrès, quoiqu'il ne ressemblât gueres à ce Préteur.

RUBRIUS [P.], *P. Rubrius*, (*g*) dont Cicéron fait mention

(*a*) Cicer. Philipp. 2. c. 84. Tacit. Hist. L. III. c. 79. Tit. Liv. L. II. c. 49.
(*b*) Juven. Satyr. 7. v. 72, 73.
(*c*) Plut. Tom. I. p. 839.
(*d*) Plut. Tom. I. p. 763, 789.
(*e*) Cicer. in Verr. L. III. c. 43.
(*f*) Cicer. in Verr. L. V. c. 160.
(*g*) Cicer. in Verr. L. V.

dans une de ses oraisons contre Verrès.

RUBRIUS, *Rubrius*, (*a*) chevalier Romain, fut accusé devant le Sénat, l'an de Jesus-Christ 15, comme coupable d'irrévérence envers la majesté & la divinité d'Auguste. On lui reprochoit d'avoir fait un faux serment en attestant le nom de ce nouveau Dieu. Tibere, consulté là-dessus, répondit que Rubrius, en jurant faussement par le nom d'Auguste, n'étoit pas plus criminel, que s'il avoit trompé Jupiter lui-même; & qu'il falloit laisser aux Dieux le soin de venger leurs injures.

RUBRIUS FABATUS, (*b*) *Rubrius Fabatus*, certain Romain, dont on cite un trait singulier. Cet homme, effrayé de tout le sang répandu à l'occasion de la conjuration de Séjan, & désespérant du salut de l'Empire Romain, prit le parti de s'enfuir chez les Parthes. Au moins en fut-il soupçonné; & il est de fait qu'on l'arrêta près du détroit de Sicile, sans qu'il pût rendre aucune bonne raison du voyage qu'il avoit entrepris. Il fut ramené à Rome; & néanmoins on lui laissa la vie, plus par oubli que par clémence.

RUBRIUS POLLION, (*c*) *Rubrius Pollio*, Préfet du Prétoire sous Claude, obtint de ce Prince le droit de prendre séance au Sénat, toutes les fois qu'il l'y accompagneroit. Claude, en lui accordant ce droit, s'autorisa de l'exemple d'Auguste, qui, disoit-il, en avoit fait autant pour Valérius Ligur.

RUBRIUS GALLUS, *Rubrius Gallus*, (*d*) officier général, fut envoyé par Néron, avec une poignée de troupes contre Galba & Virginius Rufus, qui s'étoient révoltés. Mais, il suivit lui-même l'exemple de ceux contre lesquels il avoit eu ordre de marcher, & abandonna le parti de Néron, l'an de J. C. 68.

RUBRIUS GALLUS, *Rubrius Gallus*, (*e*) officier Romain, qui, après la mort d'Othon, l'an de Jesus-Christ 69, se chargea de prier pour les cohortes qui étoient à Bruxellum, & obtint sur le champ leur pardon. Mais, il ne fut pas constamment fidele à Vitellius successeur d'Othon, puisqu'il fut l'entremetteur de la négociation dans laquelle Aliénus Cécina s'engagea à trahir ce Prince.

RUBRIUS, *Rubrius*, (*f*) Sénateur Romain, qui redoutoit la cruauté de Domitien, quoique, dit Juvénal, la bassesse de sa naissance dût entierement dissiper ses frayeurs. « Il est vrai, » ajoute Juvénal, que depuis » long-tems il étoit coupable » d'un outrage qu'il devoit cacher éternellement; mais,

(*a*) Tacit. Annal. L. I. c. 73. Crév. Hist. des Emp. T. I. pag. 330, 331.

(*b*) Tacit. Annal. L. VI. c. 14. Crév. Hist. des Emp. T. I. pag. 578.

(*c*) Dio. Caff. pag. 680. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 148, 149.

(*d*) Dio. Caff. pag. 726.

(*e*) Tacit. Hist. L. II. c. 51. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 175.

(*f*) Juven. Satyr. 4. v. 104. & *seq.*

» Rubrius étoit plus médisant » que ce Prince, qui prostituant son corps à des hommes, » faisoit pourtant des satyres. »

RUDIAIRE, *Rudiarius*, nom qu'on donnoit à un Gladiateur renvoyé avec honneur, après des preuves de sa force & de son adresse dans les spectacles de l'amphitéâtre. On lui donnoit pour marque de son congé un bâton de bois, appellé *rudis*, d'où vient le nom de *rudiarius*.

Ces sortes de Gladiateurs ne pouvoient pas être forcés à combattre; cependant, on en voyoit tous les jours qui, pour de l'argent, retournoient dans l'arêne & s'exposoient aux mêmes dangers. Suétone nous apprend que Tibere donna deux combats de Gladiateurs au peuple, l'un en faveur de son pere, & l'autre en l'honneur de son ayeul Drusus; le premier, dans la place Romaine, & le second, dans l'amphitéâtre, où il trouva le moyen de faire paroître des Gladiateurs qui avoient eu leur congé, des Rudiaires, à chacun desquels il promit cent mille sesterces de récompense, c'est-à-dire, plus de vingt mille livres de notre monnoie actuelle.

RUDIMENT, *Rudimentum*, terme dérivé de *rudis*, brute, que l'art n'a point encore dégrossi; de-là le nom *Rudimentum*, pour signifier les premieres notions de quelque art que ce soit, destinées aux esprits qui n'en ont encore aucune teinture.

Le mot françois *Rudiment* a une signification moins étendue; l'usage l'a restreint aux élémens des langues, & même en quelque maniere à ceux de la langue Latine.

Nous ne ferons sur cette sorte d'ouvrages qu'une seule observation; c'est que les livres élémentaires sont de tous, les plus difficiles à bien faire, & ceux néanmoins que l'on entreprend le plus aisément. Combien d'auteurs Rudimentaires ont cru, nous parlons même des plus sçavans, qu'il leur suffisoit d'avoir lu beaucoup de latin, & observé beaucoup de phrases latines, sans les avoir comparées à la regle commune de tous les idiômes, qui est l'analyse? C'est pourtant la seule voie qui nous soit ouverte pour pénétrer jusqu'au génie distinctif d'une langue. Et que prétend nous apprendre celui qui n'a pas pénétré jusques-là, ou qui même n'est pas en état d'y pénétrer?

RUDIS; (*a*) c'étoit, chez les Romains, un bâton noueux & plein d'inégalités, que le Préteur donnoit aux gladiateurs, comme une marque de leur liberté, & de la permission qu'on leur accordoit de se retirer.

De-là est venue cette phrase latine, *rude donare*, qui signifioit donner la liberté à un gladiateur, & le dispenser de combattre à l'avenir. C'est pour cela aussi que les gladiateurs qui avoient obtenu leur congé, s'ap-

(*a*) Cout. des Rom, par M. Nicup. p. 256.

pelloient *Rudiarii*, Rudiaires. *Voyez* Rudiaire.

RUDUSCULANE [la porte], *Rudusculana porta*, porte de la ville de Rome, ainsi nommée: parce qu'elle étoit d'un ouvrage rustique & grossier, ou, comme dit Valere Maxime, parce qu'elle étoit garnie de bronze.

RUFES, *Rufæ*, (a) ville d'Italie, dans la Campanie, est comptée par Virgile au nombre de celles qui envoyerent du secours à Turnus contre Énée. Il y a des éditions qui portent Rufres. C'est aussi l'orthographe qu'a suivie Silius Italicus. On prétend que c'est aujourd'hui Ruvo.

RUFFRIUM, *Ruffrium*, (b) ville d'Italie, dans le Samnium, fut prise par les Romains, l'an de Rome 429, & 323 avant J. C.

RUFFULES, *Ruffuli*, (c) nom que l'on donnoit à Rome aux Tribuns militaires, dont la nomination étoit réservée aux Généraux de l'armée. Ils furent ainsi nommés de Rutilius Rufus, auteur d'une loi portée à leur occasion.

RUFILLUS, *Rufillus*, (d) dont parle Horace dans une de ses satyres.

RUFINUS [P. CORN.] (e) *P. Corn. Rufinus*, fut créé Dictateur, l'an de Rome 421, & 331 avant J. C., & il choisit M. Antonius pour Maître de la cavalerie. Mais, comme il parut que leur création n'étoit pas légitime, ils se démirent de leur Magistrature.

RUFINUS [P. CORNÉLIUS], *P. Cornelius Rufinus*, (f) fut élevé au Consulat avec M. Curius Dentatus, l'an de Rome 462, & 290 avant Jesus-Christ. Il y fut élevé de nouveau sept ans après avec C. Junius Brutus.

P. Cornélius Rufinus étoit généralement estimé pour son mérite guerrier, mais aussi généralement décrié pour son avidité & son ardeur à s'enrichir, qui lui faisoit commettre mille injustices, & qui avoit rendu C. Fabricius, ce grand amateur de la pauvreté, son ennemi déclaré. Ce fut néanmoins ce même C. Fabricius, qui, par son crédit, le fit nommer Consul la seconde fois, parce que dans la conjoncture présente, la République avoit besoin d'un bon Général d'armée, & qu'aucun de ceux qui se présentoient pour cette charge, ne lui paroissoit en avoir les talens. Comme P. Cornélius Rufinus vint l'en remercier, tout étonné d'une protection à laquelle il ne s'étoit pas attendu: « C'est que, lui dit C. Fabricius, j'aime mieux être pillé » par le Consul, qu'emmené » captif par l'ennemi. »

Les deux Consuls, ayant marché avec beaucoup de témérité

(a) Virg. Æneid. L. VII. v. 739. Sili. Italic. L. VIII. v. 568.
(b) Tit. Liv. L. VIII. c. 25.
(c) Tit. Liv. L. VII. c. 5.
(d) Horat. L. I. Satyr. 2. v. 25.
(e) Tit. Liv. L. VIII. c. 17.

(f) Aulu. Gell. L. IV. c. 8. L. XVII. c. 21. Vellei. Paterc. L. II. c. 17. Plut. Tom. I. pag. 451. Freinsh. Suppl. in T. Liv. L. XI. c. 22. L. XIV. c. 1. *& seq.* Roll. Hist. Rom. Tom. II. pag. 370, 424. *& suiv.*

contre les Samnites, essuyerent un grand échec. Leur perte fut grande, & leur honte encore plus. Mécontens l'un de l'autre, & attribuant chacun à son collegue le désavantage qu'ils venoient de recevoir, ils se séparerent, dans l'espérance de mieux réussir quand ils agiroient séparément & en leur propre nom. P. Cornélius Rufinus s'avança sur les terres des Lucaniens & des Bruttiens. Il y fit d'abord le dégât; puis il pensa à une entreprise plus importante. C'étoit le siege de Crotone, ville très-grande & très-riche, située à l'extrêmité de l'Italie, près du promontoire Lacinium, & traversée par la riviere d'Ésare. Il ne comptoit pas la prendre de vive force, mais par une intelligence, comme on le lui avoit fait espérer, parce que les habitans étoient fort mécontens de Pyrrhus. Il s'en seroit vraisemblablement rendu maître; mais les Crotoniates, soit qu'ils se doutassent de quelque chose, ou qu'ils eussent été avertis de la conspiration, avoient fait venir du secours de Tarente. P. Cornélius Rufinus, qui n'en étoit point averti, s'étant approché avec trop de confiance des murailles de la ville, ce nouveau renfort de Lucaniens commandé par Nicomaque, & soutenu par la garnison, fit une terrible sortie sur le Consul, le mit en désordre, & lui tua beaucoup de monde. Il quitta le siege, & fit plier bagage, pour partir sur le champ. La nouvelle s'en répandit bientôt à Crotone. Dans le moment arrive un prisonnier, qui s'étant sauvé du camp des ennemis, vint annoncer que P. Cornélius Rufinus songeoit à attaquer Locres, sur la promesse qu'on lui avoit faite de lui ouvrir les portes de la ville. Il en survient bientôt après un second, qui ajoute que l'armée ennemie est en marche. Et en effet, on voyoit de loin les drapeaux, & les troupes qui s'avançoient par le chemin qui conduisoit à Locres. On ne perdit point de tems. Nicomaque, avec ses Lucaniens, part pour aller secourir Locres par des routes détournées. La marche de P. Cornélius Rufinus n'étoit qu'une feinte. Il revient sur ses pas, tombe brusquement sur Crotone, s'en rend maître avant même que l'on sçût qu'il étoit de retour, tant étoit épais un brouillard qui se leva fort à propos pour lui. Nicomaque ne reconnut son aveugle crédulité, que lorsqu'il n'étoit plus en état de la réparer. Pour comble de malheur, lorsqu'il retournoit à Tarente, il fut attaqué par P. Cornélius Rufinus, perdit une partie de ses troupes, & eut bien de la peine à se sauver lui-même. Sur ces nouvelles, les habitans de Locres, qui souffroient impatiemment le joug de Pyrrhus, se rendirent aux Romains. P. Cornélius Rufinus, de retour à Rome, reçut l'honneur du triomphe.

L'année suivante, il fut nommé, à ce qu'on croit, Dictateur pour une cérémonie religieuse,

qui consistoit à attacher un cloud au Capitole. Malgré l'exercice d'une charge si éminente, sans parler des deux consulats qu'il avoit gérés, il fut exclu peu de tems après du Sénat par les Censeurs, qui apporterent pour raison qu'ils étoient instruits qu'il avoit en vaisselle d'argent pour sa table un peu plus de quinze marcs. Sa famille se ressentit long-tems de cette ignominie, & ne s'en releva parfaitement qu'en la personne de L. Sylla, qui le premier des descendans de P. Cornélius Rufinus parvint au Consulat. A peine peut-on croire, dit un Auteur, que dans l'enceinte d'une même ville ce qui devoit un jour être regardé comme une vaisselle pauvre & ignoble, ait été condamné comme un excès de luxe ; tant la simplicité & la frugalité étoient en honneur dans ces heureux siecles.

RUFINUS, *Rufinus*, (*a*) officier Romain, qui commandoit dans les Gaules, & dont les soldats demanderent le supplice à Vitellius, l'an de J. C. 69, parce qu'il avoit pris le parti de Vindex.

RUFINUS, *Rufinus*, (*b*) de l'isle de Cypre, Philosophe péripatéticien, étoit boiteux, selon Lucien.

RUFINUS, *Rufinus*, (*c*) poëte Grec, dont il reste des pieces dans l'Anthologie manuscrite de la bibliotheque du Roi, & dont Vossius n'a fait aucune mention.

RUFION, *Rufio*, (*d*) dont parle Cicéron dans une de ses lettres à T. Pomponius Atticus. C'est apparemment le même dont il parle aussi dans une lettre à Trébatius. Rufion étoit un jeune homme, parent de Trébatius, & chargé de la conduite de ses affaires.

RUFIUS VOLUSIANUS, *Rufius Volusianus*, (*e*) Préfet du Prétoire sous Maxence. Ce Prince, voulant faire rentrer sous son obéissance l'Afrique, où un certain Alexandre s'étoit fait proclamer Empereur, fit partir Rufius Volusianus avec un petit nombre de troupes, & il lui donna pour aide & pour conseil un homme peu connu d'ailleurs, mais qui passoit pour habile Capitaine. Il se nommoit Zénas. Ces deux Commandans livrerent un combat à Alexandre, qui fut défait, pris, & étranglé. L'Afrique rentra ainsi sous les loix de Maxence.

RUFON [C. OCTAVIUS], *C. Octavius Rufo*, (*f*) Questeur, qui, après avoir apporté en Afrique la solde des troupes, du tems de la guerre de Jugurtha contre les Romains, s'en retourna à Rome avec les Ambassadeurs des Maures.

RUFUS [L.], *L. Rufus*, (*g*)

(*a*) Tacit. Hist. L. II. c. 94.
(*b*) Lucian. T. I. p. 1014.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. II, p. 366.
(*d*) Cicer. ad T. Pomp. Attic. L. V. Epist. II. ad Amic. L. VII. Epist. 20.
(*e*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI, pag. 259.
(*f*) Sallust. de Bell. Jugurth. c. 69.
(*g*) Plut. T. I. p. 833.

porta le second coup à Tiber. Gracchus, & il s'en glorifioit, dit Plutarque, comme d'un grand exploit de guerre.

RUFUS. *Voyez* Minucius.

RUFUS [M. CŒLIUS], *M. Cœlius Rufus*, (*a*) fils d'un Chevalier Romain, natif de Putéoles. Lorsqu'il eut pris la robe virile, c'est-à-dire, lorsqu'il eut atteint l'âge de dix-sept ans, son pere le mena chez Cicéron, dont le mérite & la réputation commençoient alors à éclater dans Rome; car, c'étoit avant qu'il fût Préteur. Cicéron considéra d'abord M. Cœlius Rufus comme un jeune homme de grande distinction; & comme il étoit instruit & élevé pour l'éloquence, il s'insinua dans la maison de M. Crassus, alors le plus grand orateur de Rome. Il s'attacha ensuite de nouveau à Cicéron, lorsqu'il eut été fait Préteur, & fut toujours très-ardent à le suivre jusqu'à ce qu'il fut parvenu au Consulat. L'année d'après, L. Catilina briguant pour la seconde fois le Consulat, M. Cœlius Rufus se déclara en sa faveur; & ayant été depuis fait Tribun du peuple sous le troisieme Consulat de Cn. Pompée, il prit la défense de Milon, accusé d'avoir tué P. Clodius, comme le marque Cicéron dans son plaidoyer pour le même Milon. *Voyez* la suite sous l'article de Cœlius [M.]

RUFUS SALVIDIÉNUS, (*b*) *Rufus Salvidienus*, dont parle Velleius Paterculus. Ce qu'il en dit, donneroit lieu de croire que c'est le même que le précédent.

RUFUS [CLUVIUS], *Cluvius Rufus*, (*c*) fut Questeur, sous le Conlulat de M. Pupius Pison & de M. Valérius Messala, l'an de Rome 691, & 61 avant Jesus-Christ. Il étoit natif de Putéoles, & avoit de grandes liaisons avec Cicéron, comme il paroît d'après les lettres de ce dernier.

RUFUS, *Rufus*, (*d*) surnom de Nasidiénus. *Voyez* Nasidiénus.

RUFUS, *Rufus*, (*e*) Sénateur Romain, qui, à l'occasion d'un voyage qu'Auguste se préparoit à faire, dit dans un repas qu'il souhaitoit que l'Empereur n'en revînt jamais; & plaisantant sur la multitude des victimes qu'on avoit coutume d'immoler en actions de graces de son retour après une longue absence, il ajouta que tous les taureaux & tous les veaux faisoient le même vœu que lui. Ce mot ne tomba pas par terre, & fut recueilli soigneusement par quelques-uns des convives. Un esclave de Rufus fit le lendemain ressouvenir son maître de ce qui lui étoit échappé la veille, pendant qu'il avoit la tête échauffée par le vin, & il lui conseilla de prévenir l'Empereur, & d'aller se dénon-

(*a*) Cæs. de Bell. Civil. L. I. p. 428, 429. L. II. p. 551. L. III. p. 597. *& seq.*
(*b*) Vellei. Paterc. L. II. c. 76.
(*c*) Cicer. ad Amic. L. XIII. Epist. 7, 56.
(*d*) Horat. L. II. Satyr. 8. v. 58.
(*e*) Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 63, 64.

cer lui-même. Rufus suivit ce conseil. Il courut au palais, se présenta devant Auguste, & lui dit qu'il falloit qu'un esprit de vertige lui eût entierement troublé la raison. Il jura qu'il prioit les Dieux de faire retomber son vœu téméraire sur sa tête & sur celle de ses enfans; & il finit en priant l'Empereur de lui pardonner. Auguste y consentit. « César, reprit Rufus, personne ne croira que vous m'ayiez » rendu votre amitié, si vous » ne me faites une gratification. » Et il lui demanda une somme qui n'eût pas été un don médiocre, si Auguste eût eu à le récompenser. Le Prince la lui accorda; seulement il ajouta en riant: « Pour mon propre intérêt je me donnerai de garde » une autre fois de me mettre » en colere contre vous. »

RUFUS, *Rufus*, (*a*) frere d'Alexandre. Il étoit fils de Simon le Cyrénéen, qui aida le Sauveur à porter sa croix jusqu'au Calvaire.

Il falloit que Rufus fût célebre parmi les premiers Chrétiens, puisque saint Marc le nomme par distinction. Seroit-ce Rufus, que saint Paul, dans l'épître aux Romains, salue avec sa mere? Saint Polycarpe, dans sa lettre aux Philippiens, écrite l'an de J.C. 107, leur propose saint Ignace & un saint Rufus comme des modeles de patience. Usuard, Adon, & d'autres, mettent saint Rufus martyr le 18 de Décembre, & ils insinuent que c'étoit le fils de Simon le Cyrénéen, puisqu'ils disent qu'il étoit un des anciens Disciples, par lesquels les premieres églises ont été fondées parmi les Juifs & parmi les Gentils.

RUFUS, *Rufus*, dont parle saint Paul dans son épître aux Romains. *Voyez* l'article précédent.

RUFUS [CURTIUS], *Curtius Rufus*, (*b*) obtint de Claude les ornemens du triomphe, l'an de Jesus-Christ 47. On croit qu'il commandoit alors dans la haute Germanie; & ses exploits se réduisoient à avoir ouvert une mine d'argent dans le territoire de Mattiacum. Le travail fut grand, & le fruit très-médiocre. Bientôt on abandonna la mine.

Juste Lipse & le président Brisson ont pensé que ce Curtius Rufus, dont nous venons de parler, est notre Quinte-Curse, auteur d'une élégante histoire d'Alexandre, aussi fameuse parmi nous, qu'elle a été inconnue à toute l'antiquité. Leur conjecture a de la vraisemblance, & un passage du dixieme livre de Quinte-Curse paroîtroit désigner les mouvemens qui suivirent la mort de Caligula, & la tranquillité rendue par l'élévation de Claude à l'Empire. Il faut pourtant avouer qu'il est étonnant que Tacite & Pline le jeune,

(*a*) Marc. c. 15. v. 21. ad Rom. Epist. c. 16. v. 13.

(*b*) Tacit. Annal. L. XI. c. 20, 21. Plin. L. VII. Epist. 27. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 169, 170.

qui ont donné un assez long détail sur les aventures de la personne, n'ayent pas dit un seul mot de l'ouvrage. Quoi qu'il en soit, voici ce que ces Écrivains nous racontent touchant la fortune de Curtius Rufus, qui singuliere par elle-même, a été encore embellie de merveilles & de fables.

Sa naissance étoit très-basse; quelques-uns lui donnoient pour pere un gladiateur. Tacite nous laisse sur ce point dans l'incertitude, ne voulant rien dire de faux, & ayant honte, comme il le témoigne, de rapporter le vrai. Curtius Rufus, dans sa jeunesse, s'étant attaché au Questeur qui avoit l'Afrique pour département, vint à Adrumete. Là, pendant qu'il se promene seul dans de vastes portiques au tems de la plus forte chaleur du jour, un phantôme plus grand que nature, ayant figure de femme, parut tout d'un coup devant lui, & lui dit: « Curtius Rufus, je suis » l'Afrique. Tu viendras gou» verner cette province en » qualité de Proconsul, & tu » y mourras. » Rien n'étoit plus éloigné de la pensée de Curtius Rufus qu'une si haute fortune. Mais, un prodige éleve le courage. De retour à Rome, & aidé d'une part des ressources d'un esprit très-vif, & de l'autre des libéralités de ses amis, il obtint d'abord la Questure. Ensuite, il parvint à se faire nommer Préteur par Tibere entre les candidats de la premiere Noblesse. Tibere couvrit l'obscurité ou même la honte de sa naissance par un tour d'expression. *Je regarde*, dit-il, *Curtius Rufus comme fils de la Fortune*. Il paroît qu'il attendit long-tems le Consulat; & il le méritoit peu, au portrait qu'en fait Tacite, qui le dépeint flatteur odieux des puissans, arrogant envers les foibles, difficile avec ses égaux. Il y parvint néanmoins; il fut décoré, comme nous l'avons rapporté, des ornemens du triomphe; & afin qu'il ne manquât rien à l'entier accomplissement de la prédiction, le Proconsulat d'Afrique lui échut par sort. Mais, lorsqu'il arrivoit à Carthage, le même phantôme se remontra à ses yeux; & peu de tems après, ayant été attaqué d'une maladie qui ne parut dangereuse à aucun de ceux qui l'environnoient, pour lui il la jugea tout d'un coup mortelle; & l'évenement vérifia son pronostic.

Tacite, tout incrédule qu'il est, raconte sérieusement cette aventure. Pline le jeune consulte un Sçavant sur ce qu'il en doit croire. Pour nous, nous ne serons point embarrassés à renvoyer le phantôme de Curtius Rufus avec le dragon de Néron & avec tant d'autres fables pareilles dont le goût des hommes pour le merveilleux a rempli le monde.

RUFUS CRISPINUS, *Rufus Crispinus*, (*a*) chevalier Romain,

(*a*) Tacit. Annal. L. XII. c. 42. L. XIII. c. 45. L. XV. c. 71. L. XVI. c. 17. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 157, 199, 305, 436, 452, 453.

Préfet des cohortes Prétoriennes sous Claude, étoit une des créatures de Messaline. Ce fut pour cette raison qu'Agrippine le fit destituer, l'an de J. C. 51, craignant qu'il ne conservât de la reconnoissance pour sa bienfaitrice, & de l'attachement pour son fils. Rufus Crispinus avoit été le premier mari de Poppéa. C'en étoit assez pour être haï de Néron. Aussi fut-il exilé par ce Prince, l'an de J. C. 65, sous le prétexte de la conjuration de C. Pison. Relegué en Sardaigne, il y reçut l'année suivante l'arrêt de sa mort, & se tua lui-même. On peut croire que c'est alors que Néron fit noyer le fils de Rufus Crispinus & de Poppéa, jeune enfant, qui lui étoit devenu suspect, parce qu'il jouoit volontiers avec ses camarades à faire des capitaines & des généraux d'armées.

RUFUS [FÉNIUS], (a) *Fenius Rufus*, obtint de Néron, par le crédit d'Agrippine, l'intendance des vivres, l'an de J. C. 55. Il fut nommé dans la suite Commandant des cohortes Prétoriennes; & il ne dut ce choix qu'à la recommandation de l'estime publique qu'il s'étoit acquise, par l'intégrité dont il faisoit preuve depuis plusieurs années dans la charge d'Intendant des vivres.

Il entra dans la conjuration de C. Pison contre Néron; & ce qui l'y engagea, ce fut Sofonius Tigellinus, son collegue dans le commandement des cohortes Prétoriennes. Celui-ci le surpassoit en crédit auprès de Néron par son goût pour la cruauté & pour la débauche, & travailloit même à le détruire, en l'accusant d'avoir entretenu un commerce adultere avec Agrippine, & conséquemment de la regretter beaucoup, & de songer à la venger. Ce fut donc la crainte qui détermina Fénius Rufus à un coup de hardiesse, duquel seul il attendoit sa sûreté; & comme sa charge lui donnoit un grand pouvoir, & bien des moyens de faciliter la réussite d'un dessein si hazardeux, lorsqu'il se fut ouvert aux conjurés, ils se sentirent animés d'un nouveau courage. Mais, le complot fut découvert.

Déjà un grand nombre des conjurés avoient été exécutés, sans que Fénius Rufus eût été décélé. Ce fut son indigne procédé, car il se montroit des plus ardens à tourmenter ses complices, qui mit à bout leur patience. Comme il en interrogeoit & pressoit un avec menaces, celui-ci, d'un ton ironique, lui répondit: « Personne n'est » plus instruit que vous, de ce » que vous demandez. Parlez, » & témoignez votre reconnois- » sance à un si bon Prince. » A ces mots, Fénius Rufus se déconcerte, pâlit, ne sçauroit parler, & n'ose demeurer dans le

(a) Tacit. Annal. L. XIII. c. 22. L. XIV. c. 51, 57. L. XV. c. 50. & *seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 268, 355, 362, 416. & *suiv.*

silence. Une voix tremblante & entrecoupée, des sons mal articulés, découvrent sa frayeur; & Cervarius Proculus, chevalier Romain, avec quelques autres prisonniers, s'étant acharnés sur lui pour le convaincre, l'Empereur donna ordre à un soldat très-vigoureux, nommé Cassius, qui étoit présent, de se saisir du Préfet, & de le mettre dans les chaînes. Il subit la mort avec peu de courage, puisqu'il inséra ses lamentations jusques dans son testament.

RUFUS [CLUVIUS], *Cluvius Rufus*, (*a*) célebre par les talens de son esprit, mais sans expérience dans les choses de la guerre, étoit néanmoins gouverneur de l'Espagne, l'an de Jesus-Christ 69. Il se déclara d'abord pour Othon, & il en fut loué par un placard que ce Prince fit afficher dans Rome. Mais, on apprit dans le moment qu'il avoit changé de parti. Il vint joindre Vitellius, comme il sortoit de Lyon. Il n'étoit point sans inquiétude, sçachant qu'on avoit voulu le rendre suspect, comme ayant tenu une conduite flottante & incertaine entre les deux contendans à l'Empire, avec le dessein secret de se faire à lui-même en Espagne un établissement indépendant. Cluvius Rufus étoit un homme d'esprit & de ressource, riche, accrédité; & il prévalut tellement, qu'il obtint même la punition de son délateur, qui étoit un affranchi du Prince. Il ne fut pas néanmoins renvoyé dans son Gouvernement; ce qui pourroit faire soupçonner, si Tacite n'assuroit positivement le contraire, qu'il resta quelque défiance dans l'esprit de Vitellius. Quoi qu'il en soit, Cluvius Rufus demeura à la suite de l'Empereur, & gouverna encore quelque tems l'Espagne sans y résider. Le même Tacite remarque que malgré la célébrité que Cluvius Rufus s'étoit acquise par son éloquence & par ses richesses, il n'avoit jamais abusé de ces deux avantages pour nuire à quelqu'un sous le regne de Néron.

RUFUS [MUSONIUS], (*b*) *Musonius Rufus*, chevalier Romain, Toscan d'origine, philosophe Stoïcien, s'occupoit à Rome à former & à instruire la jeunesse, lorsque pour récompense d'un service si important, il fut banni par Néron, à l'occasion de la conjuration de C. Pison, l'an de Jesus-Christ 65, & enfermé dans l'isle de Gyare. Il n'en fut tiré que pour être conduit à l'Isthme, afin d'y travailler chargé de chaînes parmi les forçats. Démétrius le Cynique, qui, fuyant la colere de Néron, étoit venu en Grece, reconnut Musonius Rufus dans

(*a*) Tacit. Hist. L. I. c. 8, 76. L. II. c. 58, 65. L. III. c. 65. L. IV. c. 39, 43. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 21, 86, 87, 136, 137, 227.

(*b*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 59. L. XV. c. 71. Hist. L. III. c. 81. L. IV. c. 10, 40. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 364, 436, 477, 478. Tom. III. p. 241, 263. & *suiv.*

cet état si indigne de sa condition & de sa vertu, & lui témoigna plaindre beaucoup son triste sort. Musonius Rufus, sans quitter sa bêche, & continuant de fouir avec effort, lui répondit: « Tu t'affliges de ce que » je travaille à percer l'Isthme » pour l'utilité de la Grece ! » Aimerois-tu mieux me voir » chanter & jouer des instrumens sur un théâtre comme » Néron ? »

Conformément au goût des Stoïciens, Musonius Rufus outroit la vertu, & gâtoit par un zele indiscret ce qu'il avoit de bon. Ce Philosophe, comme s'il eût été dans son école au milieu de ses disciples, s'avisa un jour de prêcher des soldats armés, sur les avantages de la paix & sur les maux de la guerre. Il se fit moquer des uns, il ennuya les autres; quelques impatiens commençoient déjà à le maltraiter. Effrayé de leurs menaces, averti doucement par les plus sensés, il se dispensa enfin d'un vain étalage de sagesse, qui ne convenoit ni au lieu, ni au tems, ni aux personnes.

L'an de Jesus-Christ 69, Musonius Rufus accusa P. Céler, ami perfide de Baréa Soranus; l'accusé subit la condamnation qu'il méritoit; & Musonius Rufus s'acquit beaucoup de gloire en poursuivant la vengeance d'un homme aussi respecté que Baréa Soranus. Il fut depuis excepté par Vespasien de la peine de bannissement, prononcée par ce Prince contre les Philosophes. Apparemment que son rang de Chevalier Romain, & peut-être plus de retenue, lui mériterent cette distinction.

RUFUS [SATRIUS], (a) *Satrius Rufus*, orateur célebre, florissoit sous l'empire de Vespasien. Juvénal le met au nombre de ceux qui professoient de son tems les lettres & l'éloquence à Rome. Il ajoute qu'il souffroit impatiemment celle qui étoit alors en usage, & qu'il osa même disputer sur ce sujet la palme à Cicéron.

Satrius Rufus, selon l'ancien scholiaste de Juvénal, étoit Gaulois de nation. Il paroît qu'étant à Rome, il y enseigna d'abord la jeunesse, & qu'il se mit ensuite à fréquenter le barreau, où il acquit la réputation d'un des plus diserts Orateurs de son siecle. Il avoit eu beaucoup moins de satisfaction dans le premier emploi; la jeunesse insolente se révoltoit alors fréquemment contre les maîtres, & leur insultoit impunément, & eux-mêmes étoient d'ailleurs fort mal récompensés par l'État. C'est ce qui a donné occasion à la VII.e satyre de Juvénal, qui nous y représente Satrius Rufus comme un des plus maltraités.

Nous avons deux lettres de Pline le jeune adressées à un Rufus son ami; & selon plusieurs critiques, c'est le même dont il s'agit ici. Comme Pline le

(a) Juven. Satyr. 7. v. 213, 214.

nomme ailleurs Satrius Rufus, on pourroit croire qu'il descendoit de ce Satrius Rufus qui succéda à Atéius Capito dans la charge d'Intendant des eaux à Rome sous le consulat de L. Marcius & d'Antistius Vétus, quelques années avant le commencement de l'Ere chrétienne. Il y en a même qui se sont persuadés que notre Orateur exerça lui-même cette charge, & que c'est lui que Frontin nomme dans l'énumération qu'il fait des Intendans des eaux. Mais, le tems où Frontin place ce Satrius Rufus est bien éloigné de celui où florissoit l'Orateur qui fait le sujet de cet article.

RUFUS, *Rufus*, (*a*) Sénateur Romain, qui, selon Philostrate, fut confiné dans une isle par l'ordre de Domitien.

RUFUS [SEXT.], *Sext. Rufus*, (*b*) personnage Consulaire, dans le IV.e siecle de l'Ere chrétienne, composa un abrégé de l'histoire Romaine, qu'il présenta à l'empereur Valens, l'an 369. Cet ouvrage, intitulé *Breviarium historiæ Romanæ*, s'étant trouvé fort corrompu, fut corrigé sur divers manuscrits, par Jean Cuspinien. Raphaël Volaterran a dit que le véritable nom de cet Écrivain étoit Festus Rufus. Blondus, Marlien & quelques autres, ont cru qu'un Sextus Rufus, vivant du tems de Dioclétien, avoit laissé une description de Rome. S'ils ne se trompent pas, c'est un Écrivain différent de l'Auteur de l'abrégé.

RUFUS APOLLO, l'un des Agitateurs du Cirque. *Voyez* Aurigarii.

C'étoit aussi le nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

RUGIENS, *Rugii*, (*c*) peuple de Germanie, que Tacite place sur la côte de l'Océan, dans le voisinage des Gothons & des Lémoves. Tous ces peuples, dit l'auteur cité, se font reconnoître à leurs courtes épées, à leurs rondaches, & à leur respect pour les Rois.

Le nom des Rugiens est corrompu dans Ptolémée, qui les nomme *Rutilcii*, quoiqu'il ait appellé leur ville Rugium, outre qu'il les met dans le même endroit où Tacite place les Rugiens. Sidonius Apollinaris, Jornandès, Paul Diacre, & plusieurs autres Écrivains du moyen âge, appellent ces peuples *Rugi*; & Procope écrit *Rogi*. Leur premiere demeure a été dans la Poméranie ultérieure, où l'on croit qu'étoit leur ville Rugium. Dans la suite, on les trouve dispersés en différens endroits. Les uns habitoient l'isle Rugen, à laquelle ils donnerent leur nom. On en voit d'autres sur le bord du Danube, où le pays dont ils s'emparerent fut appellé Rugiland, selon Jornandès. Procope fait aussi mention de cette demeure des Rugiens sur le bord

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. pag. 92.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. VIII. pag. 410.

(*c*) Tacit. de Morib. German. c. 43.

du Danube. Enfin, on les voit en Italie, où Ennodius dit qu'ils se rendirent maîtres de la ville de Ticinium.

RULLUS [P. SERVILIUS], *P. Servilius Rullus*, (a) un des adversaires que Cicéron eut à combattre dans son Consulat, l'an de Rome 689, & 63 avant J. C. P. Servilius Rullus, étant cette année Tribun du peuple, avoit proposé une nouvelle loi agraire. Cette loi plus ample, ou pour mieux dire plus exhorbitante que toutes celles du même genre qui eussent été portées, livroit à un petit nombre de Citoyens, sous prétexte du soulagement des pauvres, presque tous les revenus de la République. En voici les principaux articles. Elle ordonnoit que l'on vendît l'ancien domaine des Rois de Macédoine, le territoire de Corinthe, les terres voisines de Carthagene en Espagne, l'ancienne Carthage en Afrique, & de plus les terres, les édifices, ou toute autre chose qui pourroit appartenir à la République hors de l'Italie, & dont l'acquisition auroit été faite depuis le premier consulat de L. Sylla. Elle faisoit vendre aussi tout ce que la République possédoit en Italie, terres, vignes, bois, prairies, aussi bien que les fonds dont elle jouissoit en Sicile. La loi assujettissoit tous les Généraux, excepté le seul Cn. Pompée, à rapporter tout le butin & tout l'argent qu'ils avoient pris ou reçu dans la guerre, & qui n'étoit point entré dans le trésor public, ou n'avoit point été employé en quelque monument. Pour présider à toutes ces opérations, elle ordonnoit que dix Commissaires fussent choisis par la plus petite moitié du peuple, c'est-à-dire, par dix-sept tribus tirées au sort; & que l'on revêtit ces Commissaires de tous les pouvoirs dont ils auroient besoin pour vendre, aliéner, faire rendre compte, juger quelles terres appartenoient à la République ou aux particuliers, en un mot faire tout ce qui étoit compris dans l'étendue de leur commission, & cela sans appel, pendant l'espace de cinq ans. Après qu'ils auroient recueilli par les différentes voies qui viennent d'être marquées des sommes que l'on conçoit bien devenir immenses, ils devoient en acheter des terres en Italie, pour y établir de pauvres Citoyens. Ils avoient pouvoir de fonder des colonies nouvelles, & de renouveller les anciennes. Enfin, la ville & le territoire de Capoue, qui avoient été confisqués en punition de la révolte des Campaniens près de cent cinquante ans auparavant, & qui faisoient un des plus beaux revenus de la République, devoient être distribués par les mêmes Commissaires à cinq mille Citoyens Romains.

Ce simple exposé peut suffire pour faire comprendre que Ci-

(a) Cicer. in P. Servil. Rull. Roll. Hist. Rom. T. VI. pag. 427. & *suiv.*

céron n'exagéroit point, lorsqu'il disoit que P. Servilius Rullus, sous prétexte d'une loi agraire, établissoit dix Rois; dix maîtres absolus du trésor public, des revenus de l'État, de toutes les Provinces, de tout l'Empire, & presque de tout l'univers. Et le Consul C. Antoine favorisoit & appuyoit la proposition du Tribun, espérant d'être l'un des dix Commissaires. Ainsi, Cicéron se trouvoit seul chargé du poids d'une affaire si grande & si délicate. Il n'en fut point effrayé, & il résolut de s'opposer à la loi de toutes ses forces, mais avec sagesse néanmoins, & en évitant soigneusement d'effaroucher la multitude.

Il s'y étoit pris de bonne heure. N'étant encore que désigné Consul, il entendit dire que les Tribuns du peuple désignés préparoient une loi agraire. « Je » croyois, dit-il, que puisque » eux & moi nous devions être » en charge pendant la même » année, la République elle-» même nous invitoit à nous » unir & à agir de concert. Je » fis donc des avances vers eux. » Je leur témoignai que si la » loi étoit vraiment utile au » peuple, je l'appuierois de toute » l'autorité de ma Magistrature. » Mes offres furent mal reçues; » on se cachoit de moi; on af-» fectoit des airs mystérieux. » Je cessai de m'offrir de peur » de paroître curieux & impor-» tun. »

Enfin, les Tribuns entrerent en charge; & aussitôt P. Servilius Rullus fit une harangue au peuple pour annoncer son projet. Cicéron se moque agréablement de l'obscurité qui regnoit dans cette harangue. « P. Servilius » Rullus, dit-il, déploya toute » son éloquence. Il fit un dis-» cours long, & en bons termes. » Une chose seulement m'y pa-» rut vicieuse; c'est que sur » un si grand nombre d'auditeurs, » il ne s'en trouva pas un seul » qui pût comprendre de quoi » l'Orateur avoit voulu parler. » Je ne sçais pas si c'est par » ruse ou par goût qu'il affecte » ce style. Il faut avouer néan-» moins que ceux qui avoient » plus de pénétration que les » autres, soupçonnoient qu'il » avoit prétendu jetter quelques » propos qui pouvoient regarder » une loi agraire. » Peu de jours après, la loi fut affichée, selon l'usage; & Cicéron, s'en étant fait apporter des copies, prit sur le champ son parti. Dès le premier Janvier, en entrant en charge, il fit dans le Sénat un discours contre cette loi, dont il prouva l'abus & le danger.

Il avoit beau champ, & un auditoire favorable. Le difficile étoit de traiter cette affaire devant le peuple. Il l'entreprit, & mania son sujet avec une adresse que l'on ne peut assez louer. Rien n'est plus insinuant que l'exorde du discours qu'il fit au peuple sur cette matiere dans les premiers jours de son Consulat. « Il commence par des ac-» tions de graces pour le bien-» fait dont il vient d'être hono-

» ré par sa promotion à la premiere charge de la République ; & il releve toutes les circonstances de ce bienfait, qui le lui rendent plus cher & plus précieux, & qui exigent par conséquent de lui une plus vive reconnoissance. Il en conclud qu'il n'est rien qu'il ne doive faire pour justifier leur choix, & pour se montrer digne des distinctions uniques qu'ils lui ont accordées. Il va plus loin, & il ajoute que son plan n'est pas d'imiter la plupart de ses prédécesseurs, qui n'ont paru que rarement devant le peuple, & le moins qu'il leur a été possible ; que pour lui, élevé au faîte des dignités, non par la considération de sa naissance, non par le crédit de quelques particuliers, mais par la faveur & l'estime de tout le peuple, il se fait un devoir d'être un Consul populaire ; & que non seulement il le leur proteste à eux-mêmes, mais qu'il l'a déclaré en plein Sénat. » Quelle entrée plus flatteuse pour la multitude ! Jamais Tribun du peuple a-t-il tenu un langage plus agréable ? Mais, Cicéron sçait bientôt reprendre le ton de Consul, sans néanmoins retracter ce qu'il vient de dire.

Il s'explique, & prétend « que le terme de populaire est sujet à équivoque, & souvent mal interprêté. Selon lui, être populaire, c'est soutenir les vrais intérêts du peuple, qui consistent dans la paix, la liberté, la tranquillité au-dedans de l'État ; & comme ces trois objets sont ceux qu'il se propose d'avoir uniquement en vue dans son Consulat, il peut dire avec vérité qu'il sera un Consul populaire dans le sens le plus exact & le plus littéral. Au lieu qu'une largesse qui épuise le trésor public, ne peut point mériter d'être appellée populaire, puisqu'elle nuit au peuple. » C'est ainsi que Cicéron s'approche insensiblement de son sujet, & qu'il commence à montrer le dessein d'attaquer la loi de P. Servilius Rullus. Il ne le fait néanmoins d'abord qu'avec beaucoup de ménagement. Il proteste « que les loix agraires en soi n'ont rien qui lui paroisse blâmable. Il loue les Gracques à pleine bouche. Il assure que lorsqu'il a lu pour la premiere fois le projet de loi de P. Servilius Rullus, ç'a été avec la résolution de l'appuyer, s'il trouvoit qu'il fût utile au peuple. Mais, l'examen désintéressé qu'il en a fait, ne le lui a pas permis ; & il entreprend de prouver que cette loi agraire, que l'on veut faire valoir par un air de popularité, ne donne rien aux gens du peuple, & accorde tout à un certain nombre de personnes ; qu'elle présente au peuple Romain des établissemens en idée, & lui ôte réellement la liberté ; qu'elle augmente les richesses des par-

» ticuliers, & épuise celles de
» l'État ; en un mot, ce qui
» est le comble de l'indignité,
» que par cette loi un Tribun,
» qui est le défenseur né de la
» liberté, établit des Rois dans
» la République. »

Tel est le plan que Cicéron remplit dans toute la suite du discours. Nous ne le suivrons point dans le détail de ses preuves, qui nous meneroit trop loin. Nous nous contenterons d'observer que sçachant combien Cn. Pompée étoit chéri du peuple, il se sert fort habilement de son nom pour rendre la loi odieuse. Il remarque que P. Servilius Rullus a eu soin d'exclure Cn. Pompée du nombre des dix Commissaires, en exigeant que ceux qui seroient nommés fussent présens à Rome, & demandassent en personne. Or, Cn. Pompée étoit alors en Orient. De plus, il exagere l'indignité du pouvoir que P. Servilius Rullus s'arrogera sur les conquêtes de Cn. Pompée. Pour rendre la chose plus sensible, il dresse lui-même au Tribun une lettre, où il le fait parler insolemment. Il suppose que P. Servilius Rullus, arrivé en Asie, écrira à Cn. Pompée en ces termes : *P. Servilius Rullus, Tribun du peuple, Commissaire du nombre des dix, à Cn. Pompée.* [Je ne crois pas, dit Cicéron, qu'il ajoute le surnom de grand. Ce surnom ne conviendroit pas dans la bouche de celui qui ne cherche qu'à le rabaisser.] *Je compte qu'aussitôt après la présente reçue, vous vous rendrez à Sinope & m'y amenerez des forces, afin que je puisse vendre, en vertu de ma loi, les terres que vous avez conquises par vos armes.* On sent assez combien tout ceci étoit capable de révolter une multitude qui adoroit Cn. Pompée.

Voici un autre trait, où profitant d'un mot indiscret, qui avoit échappé à P. Servilius Rullus, il prend en même tems ses auditeurs par l'endroit qui leur étoit le plus sensible : « Le Tri-
» bun, dit Cicéron, a avancé
» dans le Sénat, que la multi-
» tude des Citoyens de la ville
» avoit trop de pouvoir dans la
» République ; qu'il falloit en
» décharger Rome. C'est le ter-
» me dont il s'est servi, comme
» s'il eût parlé d'une sentine
» qu'il s'agît de vuider, & non
» pas d'un ordre de Citoyens
» très-estimables. Eh, Messieurs,
» si vous m'en croyez, conser-
» vez-vous dans la possession du
» crédit, de la liberté, de l'exer-
» cice de votre droit de suffrage,
» de la splendeur dont vous
» jouissez dans cette ville &
» dans la place publique, de
» tous les agrémens que vous y
» procurent les jeux & les fêtes,
» & toutes les commodités ima-
» ginables ; à moins que vous
» n'aimiez mieux, en renon-
» çant à tous ces avantages, &
» à l'éclat qui vous environne
» dans le centre de la Républi-
» que, aller vous établir, sous
» la conduite de P. Servilius
» Rullus, dans le terrein aride
» de Siponte, ou dans le pays

» mal sain de Salapie. »

L'éloquence du Consul eut son effet. Les tribus entrerent si bien dans les sentimens que Cicéron avoit entrepris de leur inspirer, qu'elles se dégoûterent de ce qui leur avoit paru d'abord si avantageux, & n'eurent que du mépris pour une loi qui leur assuroit des terres & des établissemens, & qui ressembloit à plusieurs pour lesquelles la multitude s'étoit souvent passionnée jusqu'à la fureur. P. Servilius Rullus fut donc obligé d'abandonner son entreprise.

RUMA, *Ruma*, Ῥευμὰ, (*a*) ville dont il est fait mention au quatrieme livre des Rois. Zébida, mere de Joakim, étoit fille de Phadaïa de Ruma.

RUMA, *Ruma*, Ῥεμνὰ, (*b*) ville située dans la tribu de Juda.

RUMA, *Ruma*, Ἀρυμὰ, (*c*) ville où Abimélech s'arrêta, après avoir mis en fuite Gaal & son armée.

RUMIA, RUMILIA, RUMINA, *Rumia*, *Rumilia*, *Rumina*, (*d*) trois mots latins synonymes, tirés de *Ruma*, qui en vieux Latin signifie mamelle. Le peuple, ayant imaginé une Déesse qui avoit soin de faire tetter les petits enfans, nommoit cette Déesse Rumia, comme qui diroit la Déesse aux mamelles. Quand on lui offroit des sacrifices, on répandoit du lait sur les victimes. Sa statue représentoit une femme tenant entre ses bras un petit enfant, & ayant une mamelle découverte pour le faire tetter. *Voyez* l'article suivant.

RUMINAL [le Figuier], *Ficus Ruminalis*, Ἐρινεὸς Ῥωμινάλιος. (*e*) Plutarque, parlant du lieu où s'étoit arrêté le berceau dans lequel avoient été exposés Rémus & Romulus, dit : « Il y avoit » près de là un figuier sauvage » qu'on nommoit le Figuier Ruminal, soit à cause de Romulus, comme la plupart le pensent, soit parce que les troupeaux de bêtes qui ruminent, » alloient se reposer sous son » ombre, ou plutôt parce que » ces deux enfans y furent allaités ; car, les anciens Latins, » pour dire la mamelle, disoient Ruma, & encore aujourd'hui, ils donnent le nom » de Rumina à une certaine » Déesse, qu'on croit présider » à la nourriture des enfans. »

RUMINUS, *Ruminus*, surnom donné à Jupiter, comme pere nourricier de tout l'univers.

RUNCINA, *Runcina*, (*f*) mot tiré de *runcare*, arracher, Déesse des Romains, qu'on invoquoit lorsqu'on enlevoit les bleds de terre ; mais, il n'est point parlé de cette Déesse dans les anciens Auteurs, & selon les apparences

(*a*) Reg. L. IV. c. 23. v. 36.
(*b*) Josu. c. 15. v. 52.
(*c*) Judic. c. 9. v. 41.
(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. pag. 334. Tom. V. p. 331, 332. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 328.
(*e*) Plut. T. I. p. 19.
(*f*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 410. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 463.

elle doit son origine à saint Augustin.

RUPILIA [la Loi], *Lex Rupilia*, nom donné aux réglemens que P. Rupilius fit en Sicile. *Voyez* Rupilius [P.].

RUPILIUS [P.], *P. Rupilius*, (*a*) Consul avec P. Popillius Lénas, l'an de Rome 620, & 132 avant Jesus-Christ, eut l'honneur d'avoir terminé la guerre des esclaves en Sicile. Ils étoient maîtres de plusieurs places; mais, deux villes sur-tout faisoient leur force, Enna & Tauroménium; & P. Rupilius conçut que s'il pouvoit les leur enlever, c'étoit un moyen sûr d'en purger la Sicile, & de les exterminer entierement. Il commença par Tauroménium, ville très-bien fortifiée, & qui fit une longue & vigoureuse résistance. Comme le Consul étoit maître de la mer, elle ne put recevoir de vivres de ce côté-là, & tous les convois par terre étoient enlevés. La famine devint si horrible, qu'ils mangerent leurs propres enfans & leurs femmes. Enfin, la ville fut prise, & tout ce qui y restoit d'esclaves, après avoir souffert les plus cruels supplices, fut mis à mort.

P. Rupilius passa à Enna. Cette ville étoit regardée comme imprenable, & avoit une nombreuse garnison; mais, elle manqua bientôt de vivres. Cléon, qui y commandoit, ayant fait une sortie avec ce qu'il y avoit de meilleures troupes, après avoir combattu long-tems en homme désespéré qui n'attendoit aucun quartier de la part des ennemis, fut pris enfin, & mourut quelques jours après de ses blessures. Son cadavre, que l'on exposa en spectacle à la vue des assiégés, leur fit perdre courage. Quelques-uns, pour avoir la vie sauve, livrerent la ville aux Romains par trahison. Il périt dans ces deux places vingt mille esclaves.

Eunus, chef des rebelles, se sauva dans des lieux escarpés & presque inaccessibles, avec six cens hommes qui composoient sa garde. P. Rupilius les y poursuivit, & les attaqua vivement. Bientôt il les réduisit au désespoir, & ils se tuerent tous les uns les autres, pour se dérober à la honte & à la cruauté des tourmens qui leur étoient préparés. Eunus aimoit trop la vie pour suivre leur exemple; il se cacha dans des cavernes obscures & profondes, d'où il fut tiré n'ayant plus avec lui que quatre compagnons de sa fortune, qui étoient [la chose est remarquable & propre à faire connoître la mollesse de ce chef d'esclaves] son cuisinier, son boulanger, son baigneur, & le fou qui le divertissoit à table. Il fut jetté dans un cachot, où bientôt après il périt de la maladie pédiculaire.

P. Rupilius, pour ne laisser

(*a*) Cicer. in Verr. L. IV. c. 21, & *seq.* Vellei. Paterc. L. II. c. 7. Roll. Hist. Rom. Tom. V. p. 186, & *suiv.*

dans

dans la Sicile aucun reste ni aucun soupçon de trouble & de révolte, parcourut toute l'isle avec un détachement de troupes choisies; & après l'avoir entierement pacifiée, il s'appliqua, de concert avec les dix Commissaires que le Sénat y avoit envoyés pour cet effet, à établir de sages réglemens, qui furent fort approuvés des peuples, & regardés comme les fondemens de la tranquillité publique. C'étoit, comme on le voit, un homme de tête & de mérite, que ce P. Rupilius; il n'avoit point de naissance. Les Siciliens étoient sans doute fort étonnés d'avoir à respecter comme Consul & comme Législateur celui qu'ils avoient vu dans leur isle commis dans les fermes. La protection de P. Scipion l'Africain, qui se connoissoit en hommes, avoit beaucoup contribué à l'élever au Consulat.

Après qu'il eut réglé les affaires de Sicile, il retourna à Rome avec son armée. Il avoit fait des actions qui méritoient bien certainement le triomphe. Mais, on crut que la bassesse des ennemis qu'il avoit vaincus, aviliroit en quelque façon un honneur si éclatant. On se contenta de lui déférer le petit triomphe, appellé *Ovatio*.

Il est nommé P. Rutilius dans Velleius Paterculus.

RUPILIUS [A.], *A. Rupilius*, (*a*) médecin, dont Cicéron fait mention dans son oraison pour A. Cluentius.

RUPILIUS, *Rupilius*, (*b*) acteur tragique, dont parle Cicéron, au premier livre de ses offices.

RUPILIUS, *Rupilius*, surnommé Rex, ou le Roi. *Voyez* Persius.

RURICIUS POMPEIANUS, *Ruricius Pompeianus*, (*c*) Général de Maxence, commandoit une armée qui s'étoit rassemblée à Vérone, & se disposoit à arrêter Constantin devant cette place, & à en faire une barriere qui fixât les progrès de ce rapide vainqueur. Il se repaissoit de vaines espérances, & il débuta même par une faute qui prouve en lui peu de capacité. Il devoit garder soigneusement les bords de l'Adige, que l'ennemi étoit obligé de passer pour arriver à Vérone. Il manqua à une précaution si indispensable, & il n'en coûta à Constantin, pour cette opération décisive, que d'envoyer un détachement vers la partie inférieure du fleuve, qui moins large, plus foible, & nullement défendue, lui livra le trajet souhaité. Dès qu'il eut passé l'Adige, il vint mettre le siege devant Vérone.

Ruricius Pompeianus tenta plusieurs sorties, qui toutes lui réussirent mal; en sorte que craignant d'être forcé, il se déroba furtivement de la place, pour

(*a*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 139.

(*b*) Cicer. de Offic. L. I. c. 114.

(*c*) Crév. Hist. des Emp. T. VI. pag. 270, 271. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. IX. p. 124. & *suiv.*

aller chercher & ramasser d'autres troupes, avec lesquelles il revint, résolu de livrer bataille à Constantin, & de lui faire lever le siege. L'Empereur se trouva donc entre la ville qu'il assiégeoit, & une armée ennemie dont les forces étoient considérables. Il forma son plan en brave & habile guerrier, & laissant dans son camp une partie de ses troupes pour continuer le siege, il alla avec l'autre au-devant de Ruricius Pompeianus. Il avoit moins de monde que son adversaire, & il fut contraint de ranger toute son armée sur une seule ligne pour faire un front égal à celui des ennemis. Mais, sa bonne conduite & sa valeur suppléerent à ce qui lui manquoit du côté du nombre. Lorsqu'il eut donné ses ordres, il se jetta lui-même au plus fort de la mêlée, il se risqua aux endroits les plus dangereux; en un mot, il se ménagea si peu, qu'après la victoire ses principaux Officiers crurent devoir lui en faire des plaintes. La bataille avoit commencé sur le soir, & elle dura bien avant dans la nuit. Ruricius Pompeianus fut tué sur la place, son armée détruite ou dissipée; & Vérone, n'ayant plus de ressource ni d'espérance, se rendit à la discrétion du vainqueur.

RUSCINON, *Ruscino*, (*a*) Ρουσκίνων, ville des Gaules dans le pays des Sardones, qui habitoient sur les bords de la Méditerranée, vers les Pyrénées. Polybe & Tite-Live font mention de cette ville, en parlant de l'entrée d'Annibal dans les Gaules.

Strabon cite une ville & un fleuve du nom de Ruscinon. Dans Pomponius Méla, on trouve *colonia Ruscino;* & dans Pline, *Ruscino Latinorum*, c'est-à-dire, jouissant simplement du droit des villes Latines. On lit *Ruscione* pour *Ruscinone*, dans l'itinéraire d'Antonin & dans la table Théodosienne; & les positions qui y ont un rapport immédiat, sur la voie qui conduit au passage des Pyrénées, sont, d'un côté, Combusta, & de l'autre, Illibéris. Cette ville existoit encore du tems de Louis le Débonnaire, & elle est nommée Roseiliona dans des lettres de privilege en faveur des Espagnols qui se retiroient en France. Mais, elle fut ruinée peu de tems après par les Normands; & tandis que son nom s'étend sur une province, tout ce qui reste de cette ville consiste dans une vieille fabrique sur une colline, à environ trois milles du glacis de Perpignan, & qui se nomme Tour de Roussillon. Perpignan, dont on a connoissance dès le douzieme siecle, s'est élevée sur les débris de Ruscino, & a profité de la décadence d'Elne, en lui enlevant son siege épiscopal.

RUSCINON, *Ruscino*, (*b*)

(*a*) Tit. Liv. L. XXI. c. 24. Strab. pag. 182. Ptolem. L. II. c. 10. Pomp. Mel. p. 137. Plin. Tom. I. pag. 145. Notic. de la Gaule par M. d'Anvill. pag. 561, 562.

(*b*) Tit. Liv. L. XXX. c. 10.

port d'Afrique, selon Tite-Live. Ce port est inconnu ; ce qui donne lieu de croire que le nom en est altéré dans Tite-Live.

RUSELLANI. *Voyez* Ruselles.

RUSELLANUS AGER, le territoire de Ruselles. *Voyez* Ruselles.

RUSELLES, *Rusellæ*, (*a*) ville d'Italie dans la Toscane. C'étoit, selon Denys d'Halicarnasse, l'une des douze villes des anciens Toscans. Elle devint dans la suite colonie Romaine, comme nous l'apprennent Pline & une ancienne inscription rapportée par Holsténius. Les habitans de cette ville sont appellés *Rusellani* par Tite-Live ; & leur territoire, *Rusellanus ager*. C'est le Rosellum de l'itinéraire d'Antonin. Cette ville conserve encore son ancien nom, & s'appelle Rosella.

L'an de Rome 458, & 294 avant Jesus-Christ, le consul L. Postumius conduisit ses troupes dans le territoire de Ruselles ; & non seulement il ravagea les campagnes, mais il prit même la ville d'assaut, & fit prisonniers plus de deux mille des habitans, après en avoir tué un peu moins autour des murailles.

RUSINA, *Rusina*, (*b*) Déesse, qui fut ainsi nommée du mot *rus*, la campagne, présidoit, suivant saint Augustin, aux campagnes. Lylio Giraldi rapporte que cette Déesse étoit appellée par quelques Auteurs Rutina.

Il y en a qui, au lieu d'une Déesse, ont fait un Dieu qu'ils ont appellé Rusor, ou Rutor, & auquel ils ont donné les mêmes fonctions.

RUSON, *Ruso*, (*c*) fameux usurier, dont Horace dit des choses fort désagréables.

RUSOR, *Rusor*, un des surnoms attribués à Pluton.

RUSOR, *ou* RUTOR, *Rusor*, *Rutor*. *Voyez* Rusina.

RUSPINE, *Ruspina*, Ῥούσπινα, (*d*) ville de l'Afrique propre, située sur le bord de la mer entre Adrumete & la petite Leptis, selon Ptolémée. Jules César campa un jour près de Ruspine ; & comme cette ville avoit un bon port, il en est souvent parlé dans le livre de la guerre d'Afrique par Hirtius Pansa. Pline vante la fertilité du territoire de Ruspine. Il produisoit sur-tout une grande quantité de figues, qu'on enfermoit dans des vases pour les conserver. Le P. Hardouin dit que c'est aujourd'hui Susa.

RUSTICUS [L. JUNIUS ARULÉNUS], *L. Junius Arulenus Rusticus*, (*e*) fut Tribun du peuple, sous l'empire de Néron,

(*a*) Plin. Tom. I. p. 151. Ptolem. L. II. c. 1. Tit. Liv. L. X. c. 4, 37. L. XXVIII. c. 45.

(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 410. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. pag. 462. T. V. p. 342.

(*c*) Horat. L. I. Satyr. 3. v. 86.

(*d*) Ptolem. L. IV. c. 3. Hirt. Pansa de Bell. Afric. p. 756. & *seq.* Plin. T. I. p. 246, 747. Dio. Cass. pag. 213.

(*e*) Tacit. Annal. L. XVI. c. 26. Hist. L. III. c. 80. in Jul. Agric. c. 2, 45. Plin. L. I. Epist. 14. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 460, 461. T. III. p. 240, 241. T. IV. p. 82, 83, 218.

l'an de Jesus-Christ 66. Jeune alors & passionné pour la gloire, il offrit de s'opposer, en qualité de Tribun, à l'arrêt que le Sénat alloit prononcer contre Thraséa. Celui-ci le retint en lui disant : « Vous vous perdrez & vous ne » me sauverez pas. Vous avez » une longue carriere à rem- » plir ; & moi j'ai vécu. Ména- » gez pour la République des » vertus qui lui pourront être » utiles dans un meilleur tems. » L. Junius Arulénus Rusticus, préteur sous Vitellius, fut envoyé par ce Prince & par le Sénat pour traiter d'accommodement avec un des Généraux de Vespasien, qui étoit aux portes de Rome. L'insolence du soldat ne respecta ni le double caractere de ce député, ni son mérite personnel, plus respectable encore, dit Tacite. Un de ses licteurs fut tué. Lui-même, il reçut une blessure, qui fit dire dans la suite à ses ennemis, qu'il portoit les stigmates de Vitellius. Il falloit dire les stigmates de la patrie.

Pline le jeune, dans une lettre écrite depuis la mort de L. Junius Arulénus Rusticus, le loue en ces termes : « C'est » aux exhortations de ce grand » homme, c'est aux louanges » qu'il me donnoit, que je suis » redevable du peu de bien que » l'on croit voir en moi. » Malheureusement, L. Junius Aruléнus Rusticus fut estimé de Domitien. Chez les tyrans il n'y a qu'un pas de l'estime à la jalousie, & de la jalousie à la haine. D'ailleurs, L. Junius Aruléнus Rusticus n'étoit rien moins que courtisan. Un jour qu'il assistoit à la leçon de Plutarque, un exprès lui vint apporter une lettre de l'Empereur. Le Philosophe s'arrêta pour lui donner le tems de la lire ; mais, L. Junius Aruléнus Rusticus ne voulut pas l'ouvrir que la leçon ne fût achevée. Ce trait de stoïcisme, qui parut estimable aux assistans & surtout à Plutarque payé pour en faire cas, blessa peut-être Domitien.

Quoi qu'il en soit, le crime irrémissible de L. Junius Aruléнus Rusticus fut d'avoir composé l'éloge de Thraséa dans lequel entra naturellement celui d'Helvidius Priscus. Domitien fit condamner l'auteur au dernier supplice par un arrêt du Sénat. Nous ignorons le détail ; nous sçavons seulement que Junius Mauricus son frere eut part à son malheur, mais qu'il en fut quitte pour l'exil. Domitien paroît avoir eu des remords d'une injustice si criante. Quelque tems avant sa mort, il vit en songe L. Junius Aruléнus Rusticus qui venoit à lui l'épée à la main.

Après que ce grand homme fut mort, il s'étoit trouvé un Sénateur assez lâche pour l'insulter par un écrit qu'il avoit publié & récité avec emphase. Mais, Tacite a bien vengé cet illustre personnage par les éloges qu'il lui donne. Il le traite d'esprit sublime, & il observe qu'il étoit bien inutile de brûler

ses écrits, & qu'il auroit donc fallu livrer aux mêmes flammes la voix du peuple Romain, la liberté du Sénat, & le témoignage du genre humain.

RUSTICUS [FABIUS], *Fabius Rusticus*. *Voyez* Fabius Rusticus.

RUTENES, *Ruteni*, Ρουτηνοι, (a) peuple des Gaules. Jules César, Strabon & Pline font mention des Rutenes, comme d'un peuple limitrophe de la province Romaine, ou Narbonnoise. Dans Ptolémée, leur nom est *Rutani*, & ce qui est fort étrange, leur position près des Convenes, au pied des Pyrénées. Le diocese de Rhodès, celui de Vabre, qui est un démembrement de Rhodès, fait dans le quatorzieme siecle par le Pape Jean XXII, autrement le Rouergue entier, représentent le territoire des Rutenes, indépendamment de ce qui paroît leur avoir appartenu au-delà de ces limites, comme on peut voir dans l'article suivant.

RUTENES PROVINCIAUX, *Ruteni Provinciales*, (b) autre peuple des Gaules. Les Rutenes Provinciaux sont ainsi distingués dans Jules César, comme faisant partie de la province Romaine, d'avec les Rutenes, qui n'y étoient point renfermés, & que dans le soulevement de la Gaule, Vercingétorix détacha pour ravager les terres des Volces Arécomiques, dont en effet la haute partie du Rouergue est limitrophe. Les Rutenes avoient été les confédérés des Allobroges dans la guerre que ceux-ci soutinrent contre les Romains; & quoique Jules César en parlant à Arioviste de la défaite des Allobroges & des Rutenes par Fabius Maximus, dise qu'ils n'avoient point été assujettis, cependant les Allobroges étant incorporés à la province Romaine dans tout ce que leur territoire avoit d'étendue, il faut croire que les Rutenes avoient souffert le démembrement d'une partie du leur. C'est pour cette raison, que dans Pline les Rutenes sont placés dans la Narbonnoise, indépendamment de la mention spéciale qu'il fait des Rutenes, comme faisant partie de l'Aquitaine, sur la frontiere de la Narbonnoise.

La question n'est donc pas de révoquer en doute qu'il y eût des Rutenes Provinciaux, quoique Sanson le veuille ainsi; mais de sçavoir où il est plus convenable de les placer. On peut assurer que le diocese de Vabre, sur lequel Sanson jette les yeux, en supposant la nécessité d'admettre ces Rutenes, ne leur convient pas. La chaîne des Cévennes mettoit une séparation naturelle entre la province Romaine & le reste de la Gaule. C'est ce qui fait dire à

(a) Cæs. de Bell. Gall. L. VII. pag. 383, 351. Strab. p. 191. Plin. Tom. I. p. 147, 226. Ptolem. L. II. c. 7. Notice de la Gaule par M. d'Anvill. pag. 562.

(b) Cæs. de Bell. Gall. L. VII. pag. 273. Notice de la Gaule par M. d'Anvill. pag. 562. & *suiv*.

Pomponius Méla, lorſqu'il entreprend de décrire la Narbonnoiſe, que la Gaule eſt diviſée en deux régions ou parties par les Cévennes ; d'ailleurs, les Rutenes que Vercingétorix chargeoit d'attaquer les Volces Arécomiques, comme il eſt dit ci-deſſus, en auroient été ſéparés par les Rutenes Provinciaux. Il auroit donc fallu vaincre la réſiſtance de ceux-ci, ſoutenus des poſtes que Jules Céſar avoit eu la précaution d'établir chez eux, pour pouvoir entamer les Volces Arécomiques. Quand on examine la diſpoſition des divers cantons de pays qui ſont à portée des Rutenes, ſans rien prendre de ce qu'on ſçait avoir appartenu aux peuples voiſins; il n'y a que ce qui leur eſt contigu, & pour ainſi dire de plein-pied, & par arrondiſſement du côté d'Albi, qui puiſſe convenir aux Rutenes Provinciaux.

Il ne faut point objecter que lorſqu'il eſt fait mention du territoire d'Albi, ce n'eſt point comme étant compris dans l'ancienne province Romaine, mais dans l'Aquitaine. Car, ſi dans la notice des provinces de la Gaule, *Civitas Albigenſium* eſt de l'Aquitaine premiere, plutôt que de la premiere Narbonnoiſe, c'eſt ce qu'il convient d'attribuer aux grands changemens arrivés dans les limites des provinces, qui dans un écoulement de pluſieurs ſiecles, du nombre de quatre s'étoient multipliées jusqu'à dix-ſept, lorſque la notice a été dreſſée. En joignant à l'Aquitaine le territoire des Rutenes Provinciaux, on n'avoit fait que réunir au corps des Rutenes ce qui n'en étoit auparavant ſéparé que par un démembrement. Il eſt à remarquer que dans l'ordre des cités de l'Aquitaine premiere, *Civitas Albigenſium* dans la notice ſuit immédiatement celle des Rutenes, quoique cette liaiſon lui faſſe devancer les cités de *Cadurci*, de *Lemovices*, & d'autres peuples de plus ancienne date que n'eſt l'exiſtence d'Albiga par la notice.

RUSTIQUES [Dieux], *Ruſtici Dii.* Les Dieux Ruſtiques, chez les Romains, étoient les Dieux de la Campagne, & qui préſidoient à l'agriculture.

On diſtinguoit les Dieux Ruſtiques en grands & en petits. Les grands Dieux étoient Jupiter, la Terre, le Soleil, la Lune, Cérès, Bacchus, Flore, Minerve, &c. Les petits Dieux étoient Fauna, Palès, Pomone, Sylvain, Vertumne, Priape, & ſur tous les autres le dieu Pan. Quelques modernes y mettent auſſi les Faunes, les Silenes, & les Nymphes.

RUSTIUS, *Ruſtius*, Ῥούστιος, (*a*) officier Romain, du nombre de ceux qui furent pris par les Parthes, après la déroute de M. Craſſus. On trouva dans le bagage de Ruſtius les livres obſcenes d'Ariſtide, appellés les Miléſiaques ; ce qui donna lieu aux

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 564.

vainqueurs de se moquer des Romains, & de les décrier, comme des infames, qui, à la guerre même, n'avoient pas la force de s'empêcher de faire & de lire de ces abominations.

Le nom de Rustius étant inconnu, on croit qu'il se sera glissé une erreur dans le texte de Plutarque, & qu'on devroit plutôt lire Roscius, que Rustius.

RUTH, *Ruth*, Ῥούθ, (*a*) femme Moabite. Élimélech & Noëmi sa femme s'étant retirés dans le pays de Moab, avec leurs deux fils, Chélion & Mahalon, Ruth épousa le premier, & Orpha le second. Après la mort de son mari & de ses deux fils, Noëmi, voulant s'en retourner à Bethléhem sa patrie, Ruth & Orpha se proposerent de l'accompagner. Mais, comme elle leur fit observer l'impuissance où elle se trouvoit de les établir toutes deux, Orpha demeura dans la terre de Moab, & Ruth suivit Noëmi à Bethléhem.

Arrivée dans sa patrie, Noëmi se trouva dans une grande pauvreté, & Ruth alla glaner, afin d'amasser quelque chose pour vivre. Elle se rencontra par hazard dans le champ d'un riche bourgeois de Bethléhem, nommé Booz, qui étoit parent d'Élimélech son beau-pere. Booz, étant venu pour voir ses moissonneurs, apperçut Ruth, loua son attachement à Noëmi sa belle-mere, lui dit qu'elle pouvoit aller boire & manger avec ses gens, & ordonna à ceux-ci de laisser exprès quelque chose après eux, afin qu'elle trouvât plus abondamment de quoi glaner. Ruth s'en retourna le soir, & ayant raconté à Noëmi ce qui lui étoit arrivé, & l'accueil qu'elle avoit reçu de Booz, qui l'avoit même invitée à ne pas aller glaner ailleurs que dans son champ, Noëmi bénit Dieu, qui avoit mis ces sentimens dans le cœur de Booz, & lui apprit que cet homme étoit son parent.

Sur la fin de la moisson, Noëmi dit à Ruth : « J'ai dessein de » vous établir, & de vous pro» curer un repos solide. Allez » cette nuit vous coucher aux » pieds de Booz, qui doit aller » ce soir pour vanner ses grains, » & vous ferez ce qu'il vous » dira. » Ruth obéit; & ayant remarqué le lieu où Booz étoit allé se coucher, apparemment sous quelque arbre dans son champ, Ruth y alla aussi pendant la nuit, & se mit à ses pieds. Booz s'étant éveillé, & voyant quelque chose près de lui, eut peur; & Ruth lui dit simplement : « Je suis Ruth votre ser» vante, étendez votre man» teau sur moi, parce que vous » êtes mon proche parent. » Booz lui dit qu'à la vérité il étoit son proche parent, mais qu'il y en avoit un autre encore plus proche; & que si celui-ci refusoit de l'épouser, il la prendroit pour femme. Et s'étant levé de très-grand matin, avant

(*a*) Ruth. c. 1. & *seq.*

qu'il fût jour, il remplit de froment le manteau de Ruth, & la renvoya vers Noëmi.

Lorsqu'il fut jour, Booz alla à la porte de Bethléhem, & ayant assemblé les anciens de la ville, il somma celui qui étoit le plus proche parent d'Élimélech d'épouser Ruth veuve de Chélion son fils. Cet homme ayant dit qu'il ne le pouvoit pas, Booz lui repliqua : Renoncez donc à votre droit. Il le fit ; & Booz déclara aussitôt qu'il l'épouseroit volontiers. Ainsi, Ruth devint femme de Booz, dont elle eut un fils nommé Obed, qui fut pere d'Isaï & ayeul du roi David.

RUTH [le Livre de], Livre qui contient l'histoire dont nous avons donné le précis dans l'article précédent. Il est placé dans nos Bibles entre le livre des Juges & le premier livre des Rois, comme étant une suite du premier & une introduction au second. S. Jérôme nous apprend que les Juifs le joignoient au livre des Juges, parce que l'histoire qu'il renferme arriva au tems d'un des Juges d'Israël ; & plusieurs anciens Peres ne font aussi qu'un livre des Juges & de Ruth. Mais, les nouveaux Juifs dans leurs Bibles, placent ordinairement, après le Pentateuque, les cinq *Megilloth* qui sont 1.° le Cantique des Cantiques, 2.° Ruth, 3.° les Lamentations de Jérémie, 4.° l'Ecclésiaste, 5.° Esther. Quelquefois Ruth est mis le premier des cinq, quelquefois le second & quelquefois le cinquieme.

Le but de l'Auteur de ce livre est de nous faire connoître la généalogie de David ; & il y a toute apparence que c'est le même Auteur qui a composé le premier livre des Rois, lequel ne pouvant pas commodément placer cette généalogie de David, sans trop déranger son récit, a mieux aimé la donner à part. L'Écrivain remarque, à la tête de cet ouvrage, que l'histoire qu'il va raconter, arriva au tems que les Juges gouvernoient. Ils ne gouvernoient donc plus de son tems. De plus, il parle de David à la fin de son livre. Il l'a donc écrit au plutôt sous le regne de David. On remarque d'ailleurs deux manieres de parler, qui ne se trouvent que dans les livres des Rois. La premiere : *Hæc faciat mihi Deus, & hæc addat, si*, &c. La seconde : *Je vous ai découvert l'oreille*, pour, *je vous ai dit*.

La canonicité de cet ouvrage n'est pas contestée ; mais, on n'est pas d'accord sur l'époque de l'histoire que l'on y raconte. On la met communément sous les Juges.

RUTILA, *Rutila*, (*a*) certaine femme, mal faite suivant Juvénal.

RUTILIA, *Rutilia*, (*b*) sœur

(*a*) Juven, Satyr. 10. v. 294, 295.
(*b*) Cicer. ad T. Pompon. Attic. L. XII. Epist. 20. Roll. Hist. Rom. T. V. pag. 502.

de P. Rutilius Rufus, & mere de l'orateur C. Aurélius Cotta. Celui-ci s'étant exilé volontairement de Rome, l'an 91 avant Jesus-Christ, pour se soustraire à la vengeance des Chevaliers, Rutilia le suivit dans son exil, & ne revint à Rome qu'avec lui. Elle eut un fils de grand mérite, qu'elle aima tendrement, & dont elle supporta la perte avec beaucoup de courage.

Séneque l'a proposée pour exemple dans le livre qu'il écrivit pendant son exil, pour consoler sa mere. Cicéron avoit voulu faire la même chose; mais, n'étant pas assez éclairé du fait, il s'en informa à T. Pomponius Atticus, qui ne sçut pas bien l'en instruire. Comme on n'a point l'ouvrage *De Consolatione*, où il vouloit faire entrer Rutilia, nous ne sçavons pas s'il trouva toutes les lumieres qu'il cherchoit, & s'il parla d'elle effectivement; mais, il est fort vraisemblable qu'il le fit. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on prétend qu'il demanda à être instruit sur des circonstances qu'il avoit déjà débitées dans ses ouvrages. Ceci montreroit que même les plus grands Auteurs oublient les choses qu'ils ont publiées.

RUTILIUS [SP.] CRASSUS, *Sp. Rutilius Crassus*, (a) un des Tribuns militaires qui furent créés avec une puissance Consulaire, l'an de Rome 338, & 414 avant Jesus-Christ.

RUTILIUS [P.], *P. Rutilius*, (b) étoit Tribun du peuple, l'an de Rome 583, & 169 avant Jesus-Christ. Les Publicains, qui s'étoient souvent plaints de la dureté des Censeurs, & avoient demandé plusieurs fois au Sénat, sans pouvoir l'obtenir, qu'il mît des bornes à la puissance excessive que ces Magistrats exerçoient contre eux, trouverent cette année un protecteur dans la personne de P. Rutilius. Ce Tribun, qui avoit des mécontentemens particuliers contre les Censeurs, servit de tout son pouvoir les Publicains. Mais, les Censeurs ne tarderent pas à trouver une occasion de se venger. Ils firent le dénombrement aux ides de Décembre avec plus de sévérité qu'on n'eût jamais fait. Ils priverent plusieurs citoyens des chevaux que la République leur entretenoit; & de ce nombre fut P. Rutilius. Non content de le rayer de la liste des Chevaliers, ils le chasserent de sa tribu, & ne lui conserverent de citoyen Romain que la nécessité de payer tribut avec les autres.

RUTILIUS [P.] CALVUS, *P. Rutilius Calvus*, (c) un des Préteurs qu'on créa, l'an de Rome 585, & 167 avant Jesus-Christ.

RUTILIUS [P.] RUFUS, *P. Rutilius Rufus*, (d) Philoso-

(a) Tit. Liv. L. IV. c. 47.
(b) Tit. Liv. L. XLIII. c. 16. L. XLIV. c. 16.
(c) Tit. Liv. L. XLV. c. 44.
(d) Appian. p. 305. Cicer. Orat. pro C. Rabir. Postum. c. 16, 17. pro Corn. Balb. c. 21. in Pison. c. 75. Valer. Maxim. L. VI. c. 4. Athen. pag. 168,

phe, Orateur, Historien, Jurisconsulte, &c. florissoit dans les derniers tems de la République Romaine, environ cent ans avant Jesus-Christ. Après avoir servi dans sa jeunesse sous P. Scipion l'Africain, il avoit achevé de se former à la science militaire sous Q. Cécilius Métellus Numidicus, dont il avoit été Lieutenant général avec C. Marius. Il fut élevé au consulat avec Cn. Mallius, l'an de Rome 647, & 105 avant J. C.

Le sort lui ayant adjugé le département de l'Italie, il fut chargé de faire de nouvelles levées pour les opposer aux Barbares, & il s'acquitta parfaitement de cette commission. Car non seulement il leva des soldats, mais il les exerça avec un soin infini. Il introduisit même l'usage inconnu avant lui de leur donner des maîtres d'escrime qui leur apprissent à faire des armes, afin qu'ils fussent en état de joindre l'adresse à la valeur. Il employa pour cela des maîtres de Gladiateurs, tournant ainsi au profit de la République un art qui jusques-là n'avoit été destiné qu'au plaisir inhumain de la multitude, Cette pratique fut adoptée par les Généraux qui le suivirent; & il est fait mention dans les tems postérieurs de ces maîtres d'escrime pour les soldats sous le nom de *Campi Doctores*. On peut juger aussi de la bonne discipline que P. Rutilius Rufus établit dans son armée, par la conduite qu'il garda à l'égard de son fils. Au lieu de le tenir près de lui avec plus de commodité & de distinction, il le fit simple soldat légionnaire, voulant qu'il se formât au commandement en apprenant à obéir dans le dernier rang de la milice. C'est ainsi que P. Rutilius Rufus préparoit des soldats à C. Marius, & des vainqueurs aux Cimbres. Car, ce fut cette armée que C. Marius, chargé de la guerre contre les Cimbres, choisit par préférence à celle avec laquelle il avoit lui-même vaincu Jugurtha.

P. Rutilius Rufus, le plus vertueux de son siecle, & qui a mérité d'être appellé un modele de probité, ayant suivi dans la suite en Asie le proconsul Q. Mucius Scévola, s'attira la haine des Publicains, en secondant de toutes ses forces le zele courageux de son ami pour réprimer leurs vexations. Les Publicains, irrités, désiroient de se venger, & en même tems d'intimider, par un exemple éclatant, les Magistrats, qui ne voudroient point conniver à leurs brigandages dans les Provinces. P. Rutilius Rufus fut donc accusé lui-même par eux de concussion. On joignit à ce premier chef d'accusation des reproches de débauches & d'infamies, démentis authentiquement par la pureté de ses mœurs. Mais, devoit-on at-

474. Tacit. Annal. L. III. c. 66. L. IV. c. 43. in Juli. Agric. c. 1. Vellei. Paterc. L. II. c. 9, 13. Plut. Tom. I. p. 410, 422. Roll. Hist. Rom. Tom. V. p. 282, 335, 388, 401. & *suiv.*

tendre quelque ſentiment de pudeur de la part d'un adverſaire tel qu'Apicius, ce célebre gourmand, le plus ancien de ceux qui ont rendu ce nom également mépriſable & odieux à toute la poſtérité par les fureurs de la gloutonnerie ? Il eſt cité comme ayant beaucoup contribué à faire condamner P. Rutilius Rufus ; & C. Marius, né pour être l'ennemi & le perſécuteur de toute vertu, ne manqua pas auſſi d'agir contre un homme, dont le mérite lui étoit à charge, & qui d'ailleurs étoit ami de Q. Métellus.

P. Rutilius Rufus ſoutint cet orage avec une conſtance héroïque. Il ne voulut ni prendre le deuil, comme c'étoit l'uſage, ni s'humilier devant les Juges. Il pouſſa même la fermeté peut-être trop loin ; car, il alla juſqu'à refuſer le ſecours de l'éloquence. Le talent ſublime de M. Antoine & de M. Craſſus fut auprès de lui un titre d'excluſion. Il ne voulut point ſe ſervir de leur miniſtere. C. Aurélius Cotta fut néanmoins admis à plaider une partie de ſa cauſe, quoiqu'il brillât entre les jeunes orateurs. Mais, il étoit ſon neveu. Du reſte, il ſe défendit lui-même, & d'une façon peu propre à ſe concilier les Juges, plaignant bien plus le ſort de la République que le ſien. Q. Mucius Scévola appuya auſſi l'innocence de ſon ami & ſon ancien Lieutenant, & parla à ſa maniere, avec netteté, avec élégance, avec préciſion, mais ſans force. P. Rutilius Rufus fut condamné.

Il montra le même courage après ſa condamnation, que dans le danger. Quoiqu'il ne fût condamné qu'à la réparation des prétendus dommages cauſés par lui, il abandonna Rome, comme une caverne de brigands, & ſe retira dans la province qui avoit été témoin de ſes vertus, c'eſt-à-dire, en Aſie, où il s'établit d'abord à Mitylene, puis à Smyrne. Ses biens furent ſaiſis & vendus ; & l'on y trouva la preuve évidente de ſon innocence. Car, ils ne ſe montoient pas auſſi haut que la ſomme à laquelle il avoit été condamné ; & dans ſes papiers on eut de quoi ſe convaincre de l'origine juſte & légitime de tout ce qu'il poſſédoit.

On peut juger aiſément que ſa gloire ne ſouffrit point d'une condamnation ſi injuſte. Il trouva même dans la libéralité de ſes amis & de ceux à qui il avoit rendu ſervice, de quoi ſe dédommager abondamment de la perte de ſes biens. Q. Mucius Scévola le força d'accepter des préſens conſidérables ; & lorſqu'il approcha de l'Aſie, tous les peuples & toutes les villes de cette province s'empreſſerent de lui témoigner non ſeulement leur affection & leur reſpect, mais une reconnoiſſance réelle, que l'état de ſa fortune ne lui permettoit pas de refuſer ; en ſorte qu'il devint plus riche exilé

en Asie, qu'il ne l'avoit été consulaire dans Rome.

Il renonça pour jamais à sa patrie ; mais, sans perdre les sentimens de bon Citoyen; & comme quelqu'un lui disoit, prétendant le consoler, que bientôt il y auroit une guerre civile, & que les exilés seroient rétablis : « Quel mal vous ai-je fait, lui » répondit-il, pour me souhaiter un retour plus funeste, que » ne l'a été pour moi la nécessité » de partir ? J'aime mieux voir » ma patrie rougir de mon exil, » que s'affliger de mon retour. » Ce qu'il disoit alors, il le pensoit. Car L. Sylla, victorieux de tous ses ennemis, l'ayant invité à revenir à Rome, il préféra son exil. Sans doute il vouloit s'épargner le triste spectacle des maux que souffroit sa patrie. Peut-être aussi en profitant de la victoire de L. Sylla, craignoit-il de paroître approuver en quelque sorte la conduite d'un homme, dont la cause lui sembloit bonne, mais dont les procédés ne pouvoient manquer de lui faire horreur.

Il est certain au moins que cette façon de penser convenoit fort à la probité exacte dont P. Rutilius Rufus a toujours fait profession, & à l'attention qu'il avoit non seulement de ne point commettre d'injustices, mais à ne point prendre part à celles des autres. Valere Maxime raconte qu'un de ses amis lui demandant un jour une chose injuste, & s'offensant de son refus jusqu'à lui dire avec indignation : *Quel besoin ai-je de votre amitié, si vous ne faites pas ce que je vous demande ?* P. Rutilius Rufus lui répondit du même ton : *& moi, quel besoin ai-je de la vôtre, s'il faut que pour la conserver j'agisse contre les loix de la vertu ?*

Il avoit toujours aimé & cultivé les belles connoissances. Il avoit étudié la Philosophie sous le célebre stoïcien Panétius. Il étoit grand jurisconsulte. Il n'avoit pas même négligé l'éloquence, mais une éloquence accommodée à son goût austere, & qui pouvoit plutôt faire impression par la probité de l'Orateur, que plaire par les agrémens du discours. Il étoit néanmoins fort occupé au barreau, & plaidoit beaucoup. Il avoit aussi composé une histoire Romaine en Grec, outre sa propre vie qu'il avoit écrite, vraisemblablement en latin. Ce fond & cet amour d'une érudition & d'une littérature en quelque façon universelles lui fut sans doute d'une grande ressource dans son exil.

Il étoit à Smyrne, lorsque Mithridate, l'an 89 avant J. C., fit massacrer en un seul jour quatre-vingt mille Romains ; & il n'échappa de cet horrible carnage, qu'en quittant la toge, & en prenant un habit à la Grecque. Ce déguisement, joint peut-être au respect que lui attiroit l'intégrité de ses mœurs, le sauva dans un si pressant danger.

L'honneur de la vertu ne nous

permet pas de passer sous silence l'atroce calomnie dont un Écrivain mercénaire avoit entrepris de noircir la réputation de cet homme irréprochable. Théophane, qui étoit attaché à Cn. Pompée, avoit osé écrire que c'étoit par le conseil de P. Rutilius Rufus que Mithridate avoit formé le dessein de la sanglante boucherie dont nous venons de parler. Il avoit voulu ainsi venger la mémoire du pere de son maître, duquel P. Rutilius Rufus dans ses mémoires avoit dit beaucoup de mal avec un trop juste fondement. Mais, par cette imputation insensée, Théophane n'a gagné autre chose que de s'attirer à lui-même la réputation de calomniateur & de plume vénale, sans faire tort à une vertu aussi pure que celle qu'il attaquoit, & sans diminuer l'ignominie de celui qu'il prétendoit venger.

RUTILIUS [P.] LUPUS, (a) *P. Rutilius Lupus*, étoit Consul l'an de Rome 662, & 90 avant Jesus-Christ, avec L. Julius César. Les Romains avoient alors sur les bras la guerre contre les alliés. P. Rutilius Lupus, remarquant que les ennemis étoient instruits à point nommé de tout ce qui se passoit dans son camp, se persuada que c'étoient les premiers Officiers, les Nobles, qui, toujours d'intelligence avec les alliés, leur donnoient ces avis; & sans plus ample examen, il en écrivit au Sénat. Ces lettres alloient tout mettre en combustion dans Rome. Heureusement, on découvrit des espions Marses, qui se mêloient avec les fourràgeurs Romains; qui entroient même dans le camp, comme il est bien aisé dans une guerre où la langue, les habillemens, les armes sont les mêmes des deux parts; & qui ensuite avertissoient leurs Généraux de tout ce qu'ils avoient pu apprendre. Ainsi, les soupçons se calmerent, & la tranquillité se rétablit. Pour la cimenter, le Sénat ordonna que l'exécution de la loi Varia demeureroit suspendue tant que la guerre dureroit; c'étoit une source de division, que le Sénat arrêta fort à propos par la sagesse de son décret.

Il paroît que le consul P. Rutilius Lupus étoit un petit esprit, jaloux, ombrageux, & plus avide de gloire que capable de la mériter. C. Marius, qui étoit son parent, lui conseilloit de traîner la guerre en longueur, sans doute pour donner le tems au premier feu des alliés de s'amortir; & de plus, il représentoit que les vivres abondoient dans le camp des Romains, & ne pouvoient leur manquer, pendant qu'ils avoient la communication libre avec Rome, & avec toute cette grande partie de l'Italie qui étoit derriere eux; au lieu que les ennemis, dans le pays desquels se faisoit la guerre,

(a) Vellei. Paterc. L. II. c. 16. Roll. Hist. Rom. T. V. p. 505. & *suiv.*

seroient bientôt réduits à la disette. P. Rutilius Lupus s'imagina que C. Marius, en proposant ce plan de conduite, ne consultoit que les intérêts de son ambition; qu'il vouloit que l'année se passât dans l'inaction, afin d'être créé Consul pour la septieme fois, & d'avoir l'honneur de terminer la guerre. Dans cette pensée, il rejetta bien loin les conseils de C. Marius, & il s'en trouva mal.

Il étoit campé sur le Tolénus, petite riviere du pays des Marses, & au-dessous de lui du même côté, à quelque distance, étoit C. Marius. Ils avoient l'un & l'autre un pont sur cette riviere; & vis-à-vis d'eux, mais plus près du pont de C. Marius, étoit sur l'autre bord Vettius Caton, l'un des Préteurs des alliés. Celui-ci, conjecturant que P. Rutilius Lupus passeroit le Tolénus pour venir l'attaquer, plaça une embuscade sur le chemin, dans un vallon fort obscur. Sa ruse lui réussit. P. Rutilius Lupus vint à lui; & pendant qu'ils en étoient aux mains, les troupes embusquées parurent tout d'un coup, attaquerent l'armée Romaine, & y mirent le désordre. Il périt dans ce combat huit mille Romains, soit tués par le fer, soit poussés par les ennemis dans la riviere, & noyés misérablement. P. Rutilius Lupus lui-même reçut une blessure à la tête, dont il mourut.

RUTILIUS [P.] LUPUS, (a) *P. Rutilius Lupus*, officier Romain, servit sous Cn. Pompée pendant les guerres civiles.

RUTILIUS [C.] RUFUS, (b) *C. Rutilius Rufus*, se joignit, au rapport de Cicéron, à P. Lentulus, pour accuser M. Aquilius.

RUTILIUS [L.], *L. Rutilius*, (c) dont Cicéron parle avec éloge dans son oraison pour A. Cluentius.

RUTILLIE, *Rutillia*, Ρυτιλλία, (d) dame Romaine, d'une grande beauté, avoit épousé quelqu'un des principaux Officiers de la cour des Empereurs. Mais, elle aimoit passionnément le devin Alexandre, & elle en étoit également aimée.

RUTILLIEN, *Rutillianus*, (e) Ρυτιλλιανὸς, Sénateur Romain, estimable, mais extrêmement superstitieux, donna facilement par cette raison dans les pieges que tendoient de son tems le devin Alexandre. Ce grave Sénateur est un exemple de l'excès auquel l'aveuglement en ce genre peut se porter.

Dès qu'il eut entendu parler de l'oracle d'Abonotique, livré comme il étoit à toute superstition, peu s'en fallut qu'il ne quittât le poste dont il étoit actuellement chargé, pour courir

(a) Cæs. de Bell. Civil. L. I. p. 461. L. III. p. 631, 632.
(b) Cicer. in Verr. L. I. c. 38.
(c) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 145.
(d) Lucian. T. I. p. 889.
(e) Lucian. T. I. p. 860, 883. & seq.

en Paphlagonie. Il se contenta pourtant d'envoyer messagers sur messagers, avec ordre de lui rendre de tout un fidele compte. Mais, il choisit mal ses observateurs. C'étoient des esclaves ignorans & grossiers, capables de voir mal, & d'ajouter même à ce qu'ils auroient vu. Rutillien n'eut pas le moindre doute sur tout ce qu'ils lui rapporterent; & séduit par eux, il en séduisit plusieurs autres, & attira au charlatan un grand nombre d'admirateurs.

Il étoit tellement fasciné, que ce qui auroit dû lui ouvrir les yeux ne servit qu'à l'aveugler de plus en plus. Il avoit un fils en âge d'étudier les lettres, & il demanda à Esculape, quel précepteur il lui donneroit. *Homere & Pythagore*, répondit le Dieu. Peu de tems après, l'enfant mourut, & Alexandre ne voit pas trop comment se tirer de l'embarras où le jettoit ce triste évenement. Rutillien vint à son secours, & prétendit que tel étoit précisément le sens de l'Oracle, qui n'ayant désigné à son fils aucun homme vivant pour précepteur, mais Homere & Pythagore, morts depuis plusieurs siecles, marquoit clairement que l'enfan tiroit aux Champs-Élysées prendre leurs leçons.

Cette embécillité stupide rendit le Devin plus hardi, & il conçut qu'il pouvoit tout hazarder avec une telle dupe. Ainsi, Rutillien, qui croyoit à la métempsycose, ayant voulu apprendre de lui sous quelle forme il avoit vécu dans les siecles précédens, & qui étoit celui dont l'ame avoit passé dans son corps, Alexandre répondit sans hésiter : « Tu as été d'abord le fils de Pélée, ensuite le poëte Ménandre, en troisieme lieu ce que tu es maintenant; & tu deviendras l'un des rayons du soleil, après que tu auras passé sur la terre cent quatre-vingts ans. »

La piece n'eût pas été complete, si elle n'eût fini par un mariage. Alexandre étoit pere d'une fille, qu'il disoit avoir eue de la Lune, devenue amoureuse de lui, comme autrefois d'Endymion, pendant qu'il dormoit. Rutillien, qui avoit soixante ans, pensant à se remarier, s'adressa à l'Oracle pour se déterminer sur le choix qu'il devoit faire. Il lui fût répondu : *Epouse la fille d'Alexandre & de la Lune.* Rutillien obéit avec une parfaite docilité; il se maria à la fille d'Alexandre; & gendre de la Lune, il offroit des hécatombes à la Déesse sa belle-mere, se croyant déjà lui-même au rang des Divinités.

RUTILUS, *Rutilus*, (a) certain personnage que Juvénal tourne en ridicule. C'étoit un homme qui vouloit faire bonne chere, sans en avoir le moyen.

« Si Atticus fait bonne chere, » dit Juvénal, il passe pour

(a) Juven. Satyr. 11. v. 1. & *seq.* Satyr. 14. v. 15. & *seq.*

» magnifique ; mais, Rutilus » passera pour fou, s'il veut » l'imiter. En effet, peut-on » voir rien de plus ridicule dans » le monde que ce misérable » Rutilus ; aussi sert-il d'entre- » tien à toutes les tables, aux » bains, dans toutes les assem- » blées, & sur les Théâtres. » Car, tandis que la vigueur » de sa jeunesse le rend pro- » pre à porter le casque, & » que le sang lui bouillonne » dans les veines, il va de son » mouvement chez un maître » de gladiateurs, apprendre & » écrire ses leçons, sans que » le Tribun l'y contraigne, & » & qu'il veuille l'en empêcher. » ..... On va chercher des » ragoûts parmi tous les élé- » mens, sans qu'on se rebute » de la cherté ; & si l'on fait une » exacte réflexion, on verra » que les mets les plus chers » passent pour les plus exquis. » Alors, il est mal aisé de ne » pas emprunter de l'argent à » gros intérêts, en mettant des » plats en gages, ou les sta- » tues de sa propre mere, qu'on » aura brisées à ce dessein. » Alors, un gourmand dépense- » ra quatre cens livres à un » bassin de ragoût, & par-là il » vient enfin aux méchans re- » pas des gladiateurs. Il n'y a » donc qu'à considérer la dif- » férence des personnes qui font » la même dépense ; car, à l'é- » gard de Rutilus, cela passe » pour prodigalité ; au lieu que » Ventidius en est louable, & » c'est son grand bien qui le » met dans cette réputation.

» Pour moi, ajoute Juvénal, » je crois être en droit de n'es- » timer pas un homme qui sçait » que le mont Atlas est la plus » haute montagne de l'Afrique, » & qui néanmoins ignore com- » bien un grand coffre-fort est » différent d'une petite layette.

» Cette sentence, continue » Juvénal, est divine : *Qu'il » faut sçavoir se connoître.* On » doit la graver au fond du » cœur, soit que l'on cherche » à se marier, ou que l'on » veuille être Sénateur. En ef- » fet, Thersite ne demandoit » point à s'armer de la cuirasse » d'Achille, où Ulysse même » n'osoit aspirer que d'une ma- » niere chancelante. Que si vous » entreprenez de plaider une » importante cause, consultez » auparavant votre esprit, & » voyez vous-même si vous avez » de la véhémence dans vos » plaidoyers, ou si vous n'êtes » qu'un discoureur comme Cur- » tius & Mathon. »

RUTINA, *Rutina.* *Voyez* Rusina.

RUTRUM, *Rutrum*, (*a*) sorte de bêche, de hoyau, de truelle des anciens ; c'étoit un instrument avec lequel les athletes s'exerçoient à remuer la terre ou le sable du Stade, pour fortifier les parties supérieures de

(*a*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. I. p. 241.

leur

leur corps. On doit rapporter à ce mot le passage de Festus: *Rutrum tenentis juvenis est effigies in Capitolio, ephebi, more Græcorum, arenam ruentis, exercitationis gratiâ; quod signum Pompeius Bithynicus ex Bithynia supellectilis regia Romam deportavit;* c'est-à-dire, « On voit » au Capitole la statue d'un » jeune homme qui tient une » petite truelle, avec laquelle » il semble s'exercer à jetter » du sable à la maniere des » Grecs. Cette statue fut apportée de Bithynie à Rome par » Pompée. »

RUTUBA, *Rutuba*, (*a*) chef de gladiateurs, selon Horace dans une de ses satyres.

RUTULES, *Rutuli*, Ῥούτουλοι, (*b*) peuple d'Italie dans le Latium, où ils habitoient un canton le long de la mer Tyrrhene. Leur capitale étoit Ardée. Ce peuple étoit un des plus anciens de l'Italie; aussi ne nous est-il guere connu. Virgile en fait mention, au sujet de Turnus leur Roi, à qui ce Poëte fait jouer un grand rôle dans les six derniers livres de l'Enéide. On juge bien que cette circonstance fait que Virgile parle souvent des sujets de son héros. *Voyez* Turnus.

Tarquin l'ancien, dernier Roi de Rome, fit la guerre aux Rutules, parce qu'il vouloit s'emparer de leur capitale, qui étoit alors la ville la plus opulente de tout le pays.

(*a*) Horat. L. I. Satyr. 2. v. 25.
(*b*) Strab. p. 228. Plin. T. I. p. 152, 720. Tit. Liv. L. I. c. 2, 57. Virg. Æneid. L. VII. & *seq. Lib.*

Fin du trente-sixieme Volume.

A CHAALONS, chez COLLIGNON, Imprimeur.

APPROBATION DU CENSEUR ROYAL.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, les Tomes XXXV & XXXVIe. d'un Manuscrit, intitulé : *Dictionnaire pour l'Intelligence des Auteurs Classiques, Grecs & Latins, tant Sacrés que Profanes*, &c.; & je n'y ai rien trouvé qui ne réponde à la réputation de l'Auteur. A PARIS, ce 24 Mai 1790.

SÉLIS.

